

**MÉMOIRES**  
**DE L'ACADÉMIE D'ORLÉANS**  
***AGRICULTURE***  
***SCIENCES, BELLES-LETTRES***  
***ET ARTS***

*Déclarée d'utilité publique par décret présidentiel  
du 5 mars 1875*

**ANNÉE 2011**

**VI<sup>e</sup> SÉRIE**  
**TOME 21**

*Volume édité en 2012*



5 rue Antoine Petit  
45000 ORLÉANS  
site Internet : <http://www.lacado.fr>

ISSN 0994-6357

L'Académie d'Orléans Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts, héritière des sociétés savantes qui ont existé dans la ville sous l'Ancien Régime, dont l'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts au XVIII<sup>e</sup> siècle, a pris en 1996 la suite de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans.

En couverture : 2011, Année internationale de la Forêt : Jeune futaie de chênes,  
massif d'Ingrannes (Loiret).

## Sommaire du Tome 21

	<b>Pages</b>
<b>Communications</b>	
Françoise Thinat	Le concours international de piano d'Orléans..... 7
Jean-Pierre Navailles	Londres à vue de nez à l'époque victorienne ..... 15
Max Fleury	Le sommeil et ses troubles ..... 29
Gérard Lauvergeon	L'Éthiopie : un rêve italien (1930 – 1941)..... 43
Micheline Cuénin	La "véritable" princesse de Montpensier ..... 49
Jean-Yves Mérour	Chimie et police scientifique ..... 59
Jean Trichet	L'île de la Passion ou île de Clipperton ..... 69
Christian Froissart	Élisabeth Jacquet de la Guerre ..... 81
Bernard Pradel	Napoléon en Espagne ..... 95
François Kergall	Émile Egger, helléniste, Orléanais de cœur ..... 105
Antonio Rodriguez	Le roman et la crise de l'intrigue chez Max Jacob :..... 121
Jacques Pons	Rabelais pamphlétaire antibritannique ..... 131
Nicolae Tafta	Les relations culturelles franco-roumaines au cours des siècles ..... 147
Daniel Locker	Épigénétique ou étude de la tectonique des gènes ..... 165
Claude Sicard	Les perspectives démographiques mondiales à l'horizon 2050 : vers un monde hors de contrôle ? .....177
Jacques Varet	Nouveaux métaux stratégiques, enjeux pour l'Europe ..... 197
Michel Gauthier	" <i>Un coup de dé jamais n'abolira le hazard</i> ", dernier poème ..... 213 de Stéphane Mallarmé
<b>Abstracts in English</b>	..... 233
<b>Dîner-débat</b>	
Invitée : Andrée Corvol	La forêt : enjeux d'autrefois et enjeux d'aujourd'hui ..... 243
<b>Sortie annuelle</b>	
M. Deck, P. Gillardot, C. Loddé, M. Monsigny	: La baie de Somme ..... 257
<b>Varia</b>	
Christian Froissart	Visite de jardin ..... 263
Gérard Hocmard	Un avenir sous surveillance..... 267
Marius Ptak	Prix Nobel de physique 2011 ..... 270
Michel Monsigny	Prix Nobel de physiologie et médecine 2011 ..... 272
Marius Ptak	À propos de "l'effet Allais" ..... 274
Gérard Lauvergeon	Anatole Bailly ..... 276
Michel Monsigny	La bactérie <i>Eschérichia coli</i> ..... 278
<b>Nos confrères publient</b>	..... 280
<b>Hommages</b>	
Jacqueline Suttin	Docteur Jacques Bénard..... 283
Robert Musson	Maître Louis Savot..... 285
Gérard Hocmard	Docteur Olivier Séverac ..... 287
<b>Assemblée générale du 16 février 2012</b>	
Rapport d'activité	..... 291
Rapport moral	..... 295
<b>Membres de l'Académie</b>	..... 299
<b>Académies et Sociétés correspondantes</b>	..... 305



## COMMUNICATIONS

L'Académie laisse aux auteurs des travaux insérés dans ses Mémoires la responsabilité de leurs opinions. Leurs titres et qualités sont précisés à la rubrique "Membres de l'Académie".



# LE CONCOURS INTERNATIONAL DE PIANO D'ORLÉANS<sup>1</sup>

Françoise Thinat

## RÉSUMÉ

*C'est une aventure, commencée en 1994, et profondément ancrée dans le paysage culturel d'Orléans. Le terrain avait été préparé par les SMIO (Semaines Musicales Internationales d'Orléans), qui avaient permis l'éducation d'un public ouvert à la réception de la musique contemporaine. L'objectif était, et reste, de renouveler les schémas des grands concours internationaux de piano, et leur répertoire obligé et traditionnel (Préludes et fugues de Bach, études de Chopin, sonates de Haydn, Mozart ou Beethoven, etc...). On va donc élargir le répertoire, en particulier à la musique française et contemporaine. À cela s'ajoutera par la suite une politique de commande, à un jeune compositeur, pour l'œuvre imposée.*

*Ainsi ont pris corps des exigences qui vont donner à ce concours son originalité et vont contribuer à son succès, avec l'aide des collectivités territoriales, de mécènes et de la Scène nationale du Carré Saint Vincent : un mélange des genres avec une ouverture affirmée sur la musique de notre époque, la volonté de n'avoir dans les candidats que des musiciens professionnels, avec une limite d'âge portée à 42 ans, une date limite pour le choix des œuvres, on ne peut remonter au-delà de l'année 1900, des listes de propositions d'œuvres différentes d'une épreuve à l'autre, afin que soient représentés toutes les époques, toutes les tendances, tous les styles de 1900 à nos jours, d'un nocturne de Fauré à une pièce de Stockhausen. Il y a aussi un prix de composition : on peut se présenter comme un "interprète compositeur", ou présenter une œuvre en première audition. Après des fluctuations dans la réalisation, on a retenu aussi une épreuve de musique de chambre, et le concert des lauréats avec orchestre a lieu les années impaires, le concours ayant lieu toutes les années paires.*

*La réputation du concours ne cesse de croître, tant du côté de la presse, des radios, que du côté des organisateurs de concerts, des maisons d'enregistrement et des facteurs de piano (Yamaha). L'aspect pédagogique n'est pas négligé : des tournées dans les établissements musicaux connaissent un grand succès et suscitent des vocations. Enfin un concours réservé aux juniors est suivi avec intérêt jusqu'en Corée. L'ampleur prise par ce concours est évidente : quarante nationalités au total sont représentées chez les candidats. C'est un brassage non seulement de langues, de mœurs, d'idées, mais encore plus de musique, puisque les compositeurs de pays très éloignés sont joués à Orléans, ce qui est rarement réalisé dans des festivals.*



## Tout d'abord pourquoi une aventure orléanaise ?

Parce que l'identité du concours d'Orléans s'est forgée au long de tous les exercices, avec une édition du concours tous les deux ans depuis 1994, identité profondément ancrée dans le paysage culturel orléanais qui était déjà celui de la musique contemporaine puisqu'il faut rendre hommage au magnifique travail des SMIO, les Semaines Musicales Internationales d'Orléans, qui, sous la direction de Jean-Etienne Marie puis de Francis Miroglio, avaient pris à cœur de recevoir à Orléans les noms et les œuvres des compositeurs les plus "avant-garde" de l'époque. Des créations auxquelles j'ai parfois participé, des concerts dans tous les endroits de la ville : Institut, Théâtre, Musée ; un public s'est créé dont certaines personnalités font encore partie actuellement de notre noyau de fidèles. Les deux événements, SMIO et Concours, se sont côtoyés mais la collaboration un moment envisagée n'a pas eu lieu. Changement d'époque ? Volonté d'élargir une audience un peu "pointue" ? Le concept du concours venait à point pour renouveler l'intérêt pour ce répertoire souvent maudit.

Donc Orléans, déjà préparé à des auditions d'œuvres musclées, mais aussi ville d'accueil, ce qui est l'atout et aussi la difficulté des concours. La ville répond tous les deux ans, avec une

<sup>1</sup> Séance du 6 janvier 2011.

grande générosité propre à Orléans et que je n'ai vue nulle part ailleurs. Il y a une liste d'attente des familles qui reçoivent tous ces artistes étrangers ; l'éventail est très large (jusqu'à 40 nationalités) et c'est un brassage non seulement de langues, de mœurs, d'idées, mais aussi de musiques puisque les compositeurs de pays très éloignés sont joués à Orléans. Ce qui est très difficile à organiser pour un festival, sinon impossible matériellement.

L'idée du concours vient de ma présence au sein du jury du très grand concours de Munich en 1989. Invitée par Jean-Paul Sevilla, Président du jury, je lui saurai toujours gré de son intérêt légèrement ironique, mais précieux, pour les petits papiers que, jurée dissipée, je lui faisais passer au fil des épreuves. Un très grand concours, Munich, affilié naturellement à la Fédération Mondiale de Genève, qui, moyennant un véritable procès en bonne et due forme, reçoit ou non les concours impétrants. Il nous faut évoquer ce qu'est un grand concours et surtout ce qu'ils étaient à cette époque. Bâti souvent sur le même schéma, il s'adresse à des musiciens en principe jeunes. La limite d'âge de 25 ans, et même moins, était la norme en 1989. Pas de dérogation et déjà trop de candidats ! Admis sur dossier, ils passaient plusieurs épreuves dont la première, éliminatoire, comportait presque toujours *Le Prélude et Fugue* de Jean-Sébastien Bach et l'inévitable Etude de Chopin. Pour moi, déjà une critique : les étudiants ont tendance à travailler "un" Prélude et fugue et "une" étude, allant de concours en concours avec ces deux pièces soigneusement sélectionnées par leur professeur (dont je suis, ...), sclérose donc des répertoires. Sans oublier la sonate de Beethoven (unique également) suivant les tribulations du candidat à la carrière internationale, ballotté de concours en concours : on a vu des pianistes décrocher six ou sept récompenses en quatre ans avec toujours le même programme.

Une grande œuvre romantique (durée jusqu'à 40 minutes) écrase le programme, excluant l'œuvre de musique française, espagnole, ou russe, pour ne pas parler de l'absence totale du répertoire de musique contemporaine (incluant Schönberg, Berg et Webern pourtant franchement du début du XX<sup>e</sup> siècle) et du répertoire des musiciens vivants. Pour la forme, beaucoup de concours en 1989 commençaient à utiliser une politique de "commande" à de jeunes ou moins jeunes compositeurs pour l'œuvre imposée, dont la durée était soigneusement réduite. En cas de problème de *timing*, j'ai toujours vu les jurys faire sauter l'œuvre contemporaine, ou française, et même parfois raccourcir l'œuvre imposée. En 1989, nous avons entendu plus de 90 fois une merveilleuse sonate de Haydn et nous étions si fatigués de l'entendre qu'il me semble que certaines interprétations n'ont pas été vraiment prises au sérieux : trop longues, baroquisantes ou romantiques. Le danger reste d'un consensus sur le style qui peut laisser passer une vraie originalité et c'est justement parce que j'adorais les sonates de Haydn que j'ai regretté cette surabondance qui ne permet pas toujours la réflexion. Donc réflexion sur un programme plus varié, laissant la personnalité de caractère, les choix et les engagements des pianistes s'affirmer et trouver une oreille plus fraîche. Ce sont toutes ces réflexions mises bout à bout sur des papiers et discutées pendant les pauses qui ont donné naissance au concept du Concours.

Premièrement, mélange des genres : ouverture sur la musique de notre époque mais en se référant aux "compositeurs-prophètes", ceux qui ont su, autour du début du XX<sup>e</sup> siècle, ouvrir la musique, la délivrer d'un pseudo-romantisme germanique, en fait, recueillir la leçon de Debussy, de Schönberg, de Bartók : Debussy, le vrai révolutionnaire, Bartók, le retour aux sources, Schönberg, l'écriture revivifiée et transformée.

Deuxièmement, n'avoir recours qu'à des musiciens professionnels, hyper motivés, parfaitement formés, donc élargissement dans le temps des dates de limite d'âge, d'abord 40 ans, à présent 42 ans. Pierre Boulez, rencontré dans les premiers temps de formation du projet, a bien dit : "On ne joue bien une sonate de Boulez qu'après avoir travaillé les 32 sonates de Beethoven". Pour cela il faut de la maturité et du temps. Donc, pas de refus du répertoire classique, mais une date butoir totalement arbitraire, 1900, qui réunira toutes les grandes écoles du début du XX<sup>e</sup> siècle, en gardant une part pour toutes les tendances 1950–2000 et une très large part pour la composition de "l'aujourd'hui d'aujourd'hui". Le concours d'Orléans n'a pas été créé pour dévaloriser les très grands concours : Marguerite Long, Genève, Munich, Barcelone, mais pour entendre un autre répertoire.



Anecdote : les jeunes filles qui, durant le concours fournissent les partitions des œuvres aux jurés, m'ont souvent fait remarquer la similitude de certains programmes .... : vocation des concours toujours à renouveler, donc une proposition nouvelle à chaque édition.

Le règlement a été conçu pourtant sur le schéma des concours classiques et la première épreuve, de 20 minutes seulement (le cauchemar des candidats) comporte des études, mais Lenot, Chin, Mantovani, Bolcom, remplacent Chopin et Liszt. Cependant les grands compositeurs du début du siècle et des pays de l'Est figurent dans une autre liste : le principe de travail sur l'élaboration d'un programme à partir de listes proposées, toutes différentes d'une épreuve à l'autre, permet de présenter toutes les époques, toutes les tendances, tous les styles. On préférera parfois se faire heurter par les œuvres choisies, passer d'un Nocturne de Fauré ou d'une étude de Scriabine à une pièce de Stockhausen ou Xénakis. Il y a des programmes proposés qui révèlent une thématique très cohérente, un chemin frayé à travers le siècle par des auteurs qui reconnaissent leurs racines et inspirations, leurs génies protecteurs, ou l'idée qui vit et revit à travers le temps. Un très bon programme lors des derniers concours a revisité tout un aspect de musique française autour de Poulenc et de ses descendants car il en existe encore ... Le programme était simple et cohérent. D'autres pianistes expriment leur sentiment national, russes, espagnols, mais aussi les compositeurs asiatiques servis merveilleusement bien par leurs concitoyens malais, chinois, coréens, japonais ; les listes proposées étant toujours accompagnées de la phrase fatidique : sur cinquante minute (à compléter avec des œuvres composées après 1980 jusqu'à nos jours).

Un prix de composition s'ajoute au programme du premier récital. Il s'agit de se présenter soi-même comme interprète compositeur, ou de présenter un compositeur en qui l'on croit, dont on se sent proche, et dont on va défendre une œuvre en première audition à Orléans, souvent créée pour le concours et souvent dédiée au candidat pianiste. Celui-ci peut passer ou ne pas passer au tour suivant, mais si son compositeur est choisi pour le prix (Prix André Chevillon–Yvonne Bonneau, sous l'égide de la Fondation de France), c'est lui que le concours fera revenir pour le concert de présentation du prix Chevillon–Bonneau dans un lieu privilégié, Fondation des Etats–Unis, par exemple.

Encore un concept que je me suis permis de mettre en cause en 89. En effet, peu de lauréats sortent vraiment transformés de toutes ces épreuves, et prêts à affronter une carrière internationale. Souvent, le "concert de prestige" ressemblait à une audition d'élèves, et peu de concours attiraient des impresarii. Le talent de Samson François, de Maurizio Pollini, de Martha Argerich masque la disparition de tous les grands premiers prix qui se sont fait presque immédiatement oublier. Qui se souvient du 1<sup>er</sup> Prix du concours Chopin en 1980, contrairement à Pogorelich, éliminé au deuxième tour, ce qui a provoqué une profonde indignation de Martha Argerich. Je voulais que chaque lauréat, chaque prix, ait sa chance puisque la carrière internationale ne dépend pas toujours de l'obtention d'un prix. Mais, le propos du concours d'Orléans a été dès le début de faire jouer, et très bien, cette musique si souvent décriée, perdue dans le brouillard du passé, ou trop proche de nous dans le temps. Donc, oui, beaucoup de récompenses et une action énergique pour propulser vers le grand public ceux qui l'ont mérité, avec cette mission aimer et faire comprendre, faire vivre même cette musique. Étrangement, ils savent même parfois négocier la vraie carrière, avec des concertos de Beethoven et Chopin obligés tout en conservant leur foi et leur enthousiasme pour la musique d'avant–garde. Ces personnalités – tirées grâce au concours vers la lumière – ont redonné au concours lui-même une partie de cette lumière. Un concours qui met en avant Fabio Grasso, Toros Can, Winston Choi, Francesco Schlime, Wilhem Latchoumia, Florence Cioccolani, et, tout dernièrement et d'un seul coup Christopher Falzone et Yejin Gil, ne peut être tenu pour inutile.

## **L'historique du concours**

Tout d'abord, au retour de Munich, pleine d'espérance et de projets, j'ai été accueillie par la Mairie d'Orléans, Monsieur Jean–Pierre Sueur, de façon très positive. La première idée était de s'appuyer sur le stage de piano existant en juillet, cette idée a tout de suite été rejetée et le projet d'un vrai concours a été bétonné et proposé également au Conseil régional. En premier lieu, l'idée a été reçue favorablement par le Conseil général qui a été le premier à nous subventionner. Une

association "loi 1901" a été formée. Nombre de ses adhérents sont toujours à mes côtés, en particulier Catherine Mounier, vice-présidente, et Jean Gauthier, trésorier adjoint, mais, des premiers adeptes, nous gardons beaucoup de "fans", même s'ils ne sont plus actifs pour raisons personnelles.

La première édition a choisi un "look" assez sévère mais en même temps luxueux, règlement carré d'un superbe format difficile pourtant, noir et blanc, logo (qui n'a été repris qu'une fois depuis). Il a fallu cinq ans, de 1989 à 1994, pour bâtir la logistique, familles d'accueil, jury à former (choisi en cette première année parmi les professionnels des jurys des grands concours, choix abandonné par la suite). Pas de commandes d'œuvres mais, dès le début, création de prix "mention spéciale" destinés à rendre hommage à de grands musiciens disparus, sans empêcher les Associations et les familles de créer leur propre concours. Par ses choix et son originalité, le concours a tout de suite été classé "musique contemporaine", ce qui n'était pas tout à fait exact, surtout dans ces années sans commandes donc sans musique dite "vivante". Il est vrai que la formule a tout de suite eu le succès attendu auprès de jeunes musiciens un peu hors normes et cherchant leur voie ; le niveau a été, dès les premiers concours, élevé. Des initiatives (l'inscription en 93 de la classe entière de perfectionnement de Jean-Claude Pannetier au CNSM) ont lancé le concours sur le chemin des plus grandes compétitions internationales, et si certains des prix spéciaux ont disparu, d'autres, présents dès les premières éditions – prix Samson François, prix Maurice Ohana – restent encore à nos côtés. Premier palmarès jugé "asiatique" par le Monde et le Figaro dont il faut noter l'intérêt dès le début de la manifestation : Shinji Urakabé, Hideki Nagano, japonais, et ... un Indonésien : Ananda Sukarlan ; mais il ne faut pas oublier John Pickett, merveilleux Américain digne des films de Capra et amoureux d'Orléans, et Toros Can (Turquie), un peu trop jeune (22 ans) et qui reviendra vainqueur en 1998.

Le concours a pris sa forme dès 1994 et a continué son chemin tout en changeant les propositions artistiques au niveau du répertoire, avec des suggestions différentes : 1996, concerto de Maurice Ohana avec l'orchestre d'Orléans, premier prix Fabio Grasso, ex aequo. En 1998, deux vainqueurs de taille, tous les deux, et leurs enregistrements avec Thomas Hell, Allemagne, sont accueillis plus que favorablement : Toros Can en particulier explose dans les médias spécialisés, mais aussi dans *Le Figaro*, *Le Nouvel Observateur*, *Libération*, *Le Point*, à l'occasion de son concert à la Roque-d'Anthéron. Fabio Grasso est de son côté plus demandé au Festival de Montpellier avec un premier enregistrement des œuvres de Busoni salué par la critique. Ils enregistreront plusieurs CD avec leurs maisons de disques respectives : Fy Solstice avec l'extraordinaire Yvette Carbou pour Ami Fujiwara qui va continuer au Japon ses enregistrements de l'œuvre intégrale de Karol Szymanowski et Toros Can à l'Empreinte Digitale qui enregistre avec lui par la suite Hindemith, Crumb, Cage et, curieusement, Purcell ; il est le premier lauréat à souligner le rapprochement baroque contemporain que pourtant déjà, avec des sonates de Scarlatti, Fabio Grasso avait plus timidement amorcé. Tous les concours se suivent et donnent de merveilleux lauréats mais, en 2002, un phénomène s'impose, Winston Chol, avec un disque Carter qui fait date dans la discographie du compositeur.

C'est le moment de dire combien étaient précieux à cette époque les rapports, conventions, partenariats avec ceux qui restent près de nous : Yamaha qui a prêté son piano dès 1996 (le premier piano en 1994 était un modèle unique appartenant à Pierre Malbos qui, suivant son piano avec attention, a assuré par la suite cette maintenance dont le concours a pris l'habitude et que *Yamaha* a encouragé à perdurer : présent de 6 heures du matin à minuit, Pierre est une figure tutélaire du concours, à l'écoute du piano certes, mais surtout des candidats et surtout, magicien du son, indispensable à la réussite d'un CD.

*France Bleu*, partenaire dès le début, devient partenaire privilégié à l'arrivée de son nouveau directeur Antoine Maestracci, à l'affût de tout ce qui pouvait donner une vie culturelle de qualité à ses émissions, reflet de ce qui s'est passé en ville et en région. Autres partenaires, et très importants : les directeurs des établissements d'enseignement musical de la région, complices, avec leurs enseignants, d'une tournée d'abord modeste dans les grandes villes de la région.

En effet, il a semblé que le concours, arrivé à une réelle reconnaissance internationale, avec des concerts de prestige à Orléans et à Paris, méritait d'aller plus loin durant les 24 mois

d'attente et de préparation entre chaque concours. Une tournée pédagogique, cela veut dire un thème travaillé à l'avance par les élèves de tous les établissements, le concert et les master classes donnés par des lauréats et, depuis quelques sessions, par le premier prix dans dix villes et deux universités.

- Première tournée : cinq ou six villes seulement ; thème, musique hongroise, deux intervenants : Maria Stembolskaia et Andrey Kasparov, 1998
- Deuxième tournée : musique américaine avec Guy Livingston et Andrea Corazziani
- Troisième tournée : musique française avec Winston Choi.

En 2004, un phénomène survole le concours : le jeune Francesco Tristano Schlimé. Enfant prodige, il est représentatif de ces jeunes générations qui mélangent baroque (Frescobaldi), contemporain (Berio) et Jazz. Tout réussit à ce premier prix hors normes, sans peut-être la formation classique et le répertoire du formidable Winston Choi, mais possédant un charisme impérial.

Les tournées en région Centre bénéficient de subventions spécifiques attribuées à des opérations très pédagogiques. Mais la gentillesse et le talent des intervenants peuvent leur apporter davantage, voire la rencontre amicale miraculeuse entre Winston Choi et le compositeur Jacques Lenot d'où est sorti l'engagement de Choi pour enregistrer l'intégrale des œuvres de Jacques Lenot sans compter des œuvres, à lui dédiées, dont un superbe concerto pour orchestre.

Il a semblé évident qu'un concours destiné aux juniors s'imposait, même répertoire, mêmes exigences, même enthousiasme du public, des familles d'accueil, et les candidats de 8 à 18 ans depuis le début (nous en sommes au quatrième concours) ; le "petit" concours est devenu international ; il a ses "fans", son petit CD, son concert de prestige (et une invitation cette année au Musée Claude Debussy à Saint-Germain-en-Laye). Il a suscité beaucoup d'interrogations parmi le corps professoral dans des pays comme la Corée qui tente d'envoyer plusieurs candidats sous la houlette d'un professeur d'université en observateur et éclairer peut-être.

En 1996, une figure s'est imposée dans l'association, Elise Corneil, dévouée (le mot est trop faible), elle a donné au concours une impulsion formidable, s'attaquant aux tâches administratives (mais aussi présentant une figure presque maternelle pour l'accueil des candidats), les contacts, les préparations des concerts, les dossiers de subventions, personnalité généreuse qui a travaillé et formé le concours jusqu'en 2005. Son œuvre nous a permis de continuer avec courage sur des chemins balisés, le concours se musclait : un administrateur, secrétariat, communication, presse, tout s'est mis aux normes.

Et pour cela il a fallu retourner vers les autorités culturelles compétentes. La réponse était positive. Il faut savoir que les sponsors privés se sont assez vite manifestés, l'évènement étant porteur, s'adressant aux enfants et aux jeunes, chargé de sens, défense d'un précieux patrimoine musical, promotion d'artistes, création d'un nouveau public. La surprise a été l'empressement des fondations dédiées à la mémoire et surtout la défense de l'œuvre de compositeurs disparus, fondations souvent dirigées par des familles ou des disciples. Ce qui implique des relations souvent délicates mais aussi beaucoup d'émotion et de motivation pour permettre d'entendre ces œuvres proposées dans le règlement, jouées souvent avec tout le respect et la musicalité requis. Mais il faut avouer que les contacts sont toujours à entretenir, à renouveler, et nous sommes souvent surpris de voir l'intérêt des candidats cherchant sur Internet, téléphonant, construisant leurs programmes et les déconstruisant : toute cette agitation est classique et là, nous rejoignons les grands concours. Les programmes arrivent à Orléans le dernier jour, avant la date limite, ce qui donne des émotions terribles au staff du concours.

En principe, le concours ayant passé brillamment l'examen de la fédération mondiale où tout est épluché, remis en question (pour nous, répertoire, limite d'âge, et surtout problème de l'orchestre obligatoire). Le concours doit donc installer une épreuve avec orchestre ce qui nous a causé beaucoup de problèmes. L'année du premier concours, la finale s'est déroulée un samedi salle de l'Institut et les trois lauréats choisis ont joué en concert de prestige salle Pierre-Aimé

Touchard au théâtre d'Orléans, scène nationale ouverte et en état de marche grâce à l'intervention de la mairie. En raison du succès (formidable) Claude Malric, directeur du théâtre, ouvre à nouveau la salle, et l'Orchestre d'Orléans, dirigé par Jean-Marc Cochereau, offre une prestation magnifique du concerto de Ohana avec Fabio Grasso. En 1998, en raison d'une proposition trop ambitieuse (quatre concertos), et d'une imprécision dans la préparation des candidats souvent fatigués par les épreuves précédentes, le concours a souffert pour la première fois de son ambition, récital trop long, volonté des candidats de tout montrer d'où une sorte de boulimie qui les laisse exsangues au moment de la finale. Un beau concours toutefois puisque nous avons eu deux très beaux premiers prix ; mais après réflexion, la décision un peu difficile mais peut-être plus modeste, a été de créer une épreuve de musique de chambre obligatoire en pensant décaler d'un an le concert avec orchestre. Pari gagné particulièrement les années impaires, 2005 et 2007, où les lauréats reposés et épanouis ont pu jouer avec l'orchestre national de Lille ou avec TTMF (orchestre coréen, spécialiste de la musique contemporaine).

Parfois, le contact avec les intervenants musique de chambre est si riche et si passionnant pour le public que les lauréats les reprennent un an après pour le concert de prestige. C'est le cas cette année 2011 où les percussions de Strasbourg reviennent jouer l'œuvre imposée de Philippe Hurel ainsi qu'une œuvre composée pour l'occasion par le compositeur Martin Matalon. Le défi est autre que celui du concours, les résultats ont été donnés, il s'agit de faire la plus belle musique possible et en toutes circonstances, nous essayons de garder le principe de la présence dans le programme d'auteurs du début du XX<sup>e</sup> siècle. Beaucoup de concerts se sont déroulés Salle Cortot ou Salle Gaveau à Paris ; mais, depuis quelques années, le Théâtre des Bouffes du Nord nous ouvre ses portes et nous accueille dans sa saison de musique contemporaine.

Les commandes aux compositeurs, soutenues par le Conseil régional et la Fondation Mica Salabert, ont débuté en 2000 par Éric Tanguy, *Passacaille* ; puis, en 2002, *Cinq études pour piano* de Patrick Burgan ; en 2004 un catalogue bâti avec la complicité d'une huitaine de grands éditeurs a été envoyé aux candidats. À partir de 2004, les commandes ont été passées pour des œuvres de musique de chambre : en 2004, une œuvre de Thierry Escaich, *Choral's Dream* pour piano et orgue (avec l'orgue de l'église Saint-Marceau) ; en 2006 *Série Noire*, œuvre pour piano et bande magnétique de Pierre Jodlovski ; en 2008, *Burning* de Édith Canat de Chizy pour piano, violon, violoncelle et clarinette ; enfin en 2010, *Interstices* pour piano et trois percussions de Philippe Hurel.

Le travail du concours est incessant ; la volonté de lui donner une évidence, une cohérence, une vie en dehors des quelques jours de composition tous les deux ans seulement, l'accompagnement des lauréats et la recherche de concerts, tout permet de croire en une pérennité du concours en fonction de son utilité et même par ailleurs de sa popularité.

Pour rester dans le répertoire du concours, la recherche de plus en plus poussée par les pianistes candidats sur les territoires d'avant-garde a donné une sorte de valeur classique aux grandes œuvres du milieu du siècle : Jolivet, Dutilleux et Messiaen bien sûr. Dutilleux, en grand solitaire, Xenakis, Stockhausen, pas encore digérés et encore subversifs, ne sont plus vraiment contemporains et ce sont de nouvelles querelles liées encore à la tonalité et autres "spectraux" qui occupent le terrain actuel de l'avant-garde. La prise en charge d'une musique début XX<sup>e</sup> siècle, grâce à un prix du Palazzetto Bru Zane, musique pas encore secouée par Debussy et encore moins javellisée par les années Boulez risque de choquer les bonnes âmes vouées souvent par snobisme à une avant-garde pure et dure. Mais il y aura sûrement dans le public des étonnements devant la beauté de certaines de ces pièces et leur grande sincérité.

Le compositeur, cet être qui à travers les siècles reste le même, le cerveau bouillonnant et noircissant des pages entières de doubles croches est, et nous le souhaitons, le roi et le vrai gagnant du concours. Enfin, joué, parfois rejoué, ce qui compte est de ne pas laisser un texte rester dans les vieux papiers d'un grenier. Le morceau imposé est souvent envoyé près d'une centaine de fois. Il n'y aura pourtant que 50 dossiers complets à examiner et les arcanes du concours, très Monopoly, renvoient beaucoup de candidats à la case départ, évidemment sans les 20.000 euros. Certaines des règles de ce concours semblent difficiles à comprendre.

Le concours doit croître pour survivre. On a imaginé une action européenne (avec deux autres concours, et une formation axée sur les échanges artistiques entre jeunes artistes, Italie, Allemagne). Le concours pour enfants, Brin d'herbe, le développe, et c'est une grande joie que de revoir un prix du concours junior remporter, quelques années plus tard, un prix au Grand concours (Matthias Le Boucher par exemple, prix Maurice Ohana en 2010).

## Les expositions

Autre réalisation en marge du concours : les expositions ; la première en 1994 baptisée "manuscrits du XX<sup>e</sup> siècle", organisée avec l'aide de la Bibliothèque Gustav Mahler dont la pièce maîtresse fut le manuscrit du *Sacre du Printemps* de Igor Stravinsky, exposé dans une vitrine du Musée des Beaux-Arts avec les annotations et les balafres vigoureuses du compositeur dans des couleurs diverses et impressionnantes. Le Musée prend en charge l'organisation matérielle de l'exposition. Les pièces reçues sont traitées avec le plus grand soin, encadrées si cela est nécessaire. La désignation des objets, l'organisation de l'espace sont effectuées par l'équipe du Musée, dirigée par Madame Isabelle Klinka, qui prévoit pour cela un budget spécifique.

## Quelques expositions déjà réalisées

En 1996, autre exposition organisées avec le concours exclusif et gracieux de la Bibliothèque Gustav Mahler : Yvonne Lefebure, portraits, manuscrits lui ayant appartenu, lettres ...

En 1998, la pianiste Blanche Selva était mise à l'honneur, grâce à la coopération de la Bibliothèque Nationale de France, du Musée Maurice Denis de Saint-Germain-en-Laye, de la Schola Cantorum, de l'École Normale de Musique de Paris et de différents prêteurs privés. Étaient réunis ainsi des lettres autographes de Blanche Selva, une statuette la représentant, des manuscrits (suite op. 14 de Roussel), une esquisse réalisée par Maurice Denis pour le plafond du Théâtre des Champs-Élysées représentant Blanche Selva, des caricatures, des photographies, des programmes de concerts, et des témoignages sur son activité de pédagogue. Cette artiste aujourd'hui trop oubliée a eu, en effet, une action très diversifiée. Elle s'est consacrée à la fois à l'interprétation des compositeurs contemporains (Roussel, Albeniz, Séverac lui ont dédié des œuvres) sous l'influence de son maître d'Indy, à la redécouverte de la musique ancienne. Sa pédagogie du piano, encore trop peu explorée, est révolutionnaire. À la suite de cette exposition, a été créée, par un descendant de la pianiste, une *Association Blanche Selva*.

En 2000, l'exposition était consacrée à Debussy. Le dernier concours du siècle se devait de rendre hommage au compositeur qui constitue le point de départ de son répertoire et peut-être l'entrée dans la modernité. Etant donné l'ampleur du sujet, un thème avait été choisi : "fêtes, masques et danses" dans l'univers de Debussy. Là encore, la BNF offrait son concours (manuscrits de *Masques* et de *l'Isle Joyeuse*, photographies, lettres autographes), mais également le Musée de la musique par le truchement du Musée Claude Debussy de Saint-Germain-en-Laye (crapaud Arkel), le centre de documentation Debussy (photographies).

En 2002, c'est de nouveau un pianiste, Ricardo Viñes, qu'il s'agissait de faire redécouvrir au public. L'aide de la BNF et un important fond privé prêté par la petite-nièce de l'artiste, Nina Gubisch, ont suffi cette fois. L'exposition montrait de nombreuses photographies de Viñes bien sûr, mais aussi des manuscrits (Ravel, Debussy), des partitions dédiées par leurs auteurs à Viñes, des lettres autographes, plusieurs caricatures originales du pianiste, ainsi que son portrait par Odilon Redon. Ce pianiste original et génial, dont la vie a été entièrement consacrée à la musique et aux arts en général, est particulièrement représentatif de l'esprit d'ouverture que le concours tente de débusquer chez les jeunes pianistes : grâce à sa technique, à sa mémoire, à son enthousiasme, il a joué pendant près d'un demi siècle son rôle d'instrumentiste-médium, créant un nombre étonnant de partitions nouvelles.

En 2004, Ligeti, Nadia Boulanger.

En 2006, Jankélévitch.

En 2008, *Interprètes français et compositeurs de 1870 à 1950* par François Porcile.

En 2010, Xenakis à la Médiathèque.

Les expositions se déroulant à la Médiathèque sont empruntées au CDMC (Centre de documentation de musique contemporaine).

La musique classique traverse une crise qu'on pourrait peut-être, selon la mode, appeler crise d'identité. Elle pense souvent vendre son âme pour retrouver un public. La réflexion sur soi-même, sur les destinées humaines, et sur les destinées tout court, sans parler de Dieu (et Dieu dans tout cela a dit autrefois Jacques Chancel, je crois, dans un de ses plus célèbres interviews), toutes ces questions agitaient autrefois la conscience et la nourrissaient, au gré des courants philosophiques de pensée dirigés par Sartre, Camus, et même Mauriac en un sens. Les révoltes des personnages de Roger Martin du Gard, les remords et la mauvaise conscience d'André Gide, tout cela n'a plus court et malheureusement, ou heureusement, le langage musical de l'époque se nourrissait de ces tourments intérieurs. On sent crier la douleur, l'angoisse, la résignation des adagios de Beethoven, la folie destructrice du grand Schumann, l'horreur et la révolte de la sonate funèbre de Chopin, mais aussi, plus proches de nous, le mysticisme et la noblesse de Scriabine et de Fauré. Notre époque ne veut plus s'infliger ces souffrances, s'angoisser, se lamenter, pleurer, même par chants interposés, aussi beaux soient-ils. Mais le danger d'une musique savante qui ne veut plus rien dire de sérieux ou de dérangeant, c'est qu'elle ne sert plus à rien, si ce n'est à habituer le public à recevoir la musique dans une certaine indifférence, et même un refus à "marcher", à se laisser prendre au jeu. On va alors juger la performance presque sportive et éviter prudemment l'exaltation.

En définitive, la vraie motivation est partie d'une envie d'arrêter le temps qui grignote notre mémoire des compositeurs. L'art, le travail de génie d'un compositeur, si grand soit-il, ne peut perdurer que s'il est joué, s'il vit même parfois sous des doigts pas aussi habiles qu'il le faudrait pour rendre vraiment l'hommage dû à l'artiste disparu.

Et pourtant, les compositeurs de ce XX<sup>e</sup> siècle et du XXI<sup>e</sup> siècle commençant parlent, qu'ils le veuillent ou non. Leur discours est parfois à contre-courant des grandes idées métaphysiques mais ils nous disent la complexité et la folie de notre monde. Comme ceux qui les ont précédés, ils demandent à être écoutés avec attention et concentration, il faut réaliser tout ce que le siècle a apporté de changements : psychanalyse, éclatement des sciences de toute espèce, guerre mondiale, mondialisation, éparpillement des idées, des valeurs, des certitudes ...

Ces jeunes pianistes viennent donner le meilleur d'eux-mêmes à une musique à laquelle ils croient comme ils ont cru, enfants, et prodiges parfois, aux sonates de Mozart. C'est un même combat qu'il faut mener avec courage et enthousiasme. Pour cela, il faut aussi un cadre, des conditions optimales et des talents. Schönberg a dit "*ma musique n'est pas méconnue, elle est mal jouée*".

Orléans est devenue la ville qui sait recevoir ceux qui désirent jouer ces musiques et les jouer très bien. Cette aventure orléanaise est unique dans le monde et l'espoir est qu'elle perdure avec ses qualités de curiosité et de tolérance.

# LONDRES À VUE DE NEZ À L'ÉPOQUE VICTORIENNE<sup>1</sup>

Jean-Pierre Navailles

## RÉSUMÉ

*Pour superficielles qu'elles soient, les premières impressions sont souvent les plus prégnantes lors de la découverte d'une ville, a fortiori d'une mégalopole aussi vaste et variée que Londres. Et de l'avis des guides touristiques, tels que le Joanne ou le Baedeker, l'impériale de l'omnibus reste encore le meilleur poste d'observation pour qui veut entreprendre un parcours de découverte. On y est aux premières loges pour voir défiler le décor urbain.*

*Il s'agit ici, non pas d'une exploration en profondeur, mais d'un recueil d'instantanés, d'impressions visuelles et olfactives comme peut en ressentir le touriste qui effectue un périple de repérage dans la métropole anglaise. En somme, d'évoquer les scènes, les sons et les odeurs qui s'offrent ou s'imposent au visiteur, au fur et à mesure qu'il parcourt les bords de la Tamise, les rues, les quartiers, le port de Londres, les docks, etc.*

*Je vous invite donc à grimper à l'impériale\* pour cette approche de la capitale britannique au temps de la reine Victoria.*

\* L'impériale étant à ciel ouvert, il est prudent de se munir de son waterproof.



L'Angleterre est le berceau de la révolution industrielle, a-t-on coutume de dire. Elle est aussi le moule, la matrice, du 'big bang' urbain qui marque le XIX<sup>e</sup> siècle. Les villes connaissent alors une croissance galopante Et les cités usinières comme Manchester ou Birmingham ne sont pas les seules à foisonner d'activités, de bruits et d'odeurs. Pour le voyageur qui se rend dans une métropole telle que Londres, la prise de contact se fait avec les oreilles et le nez autant qu'avec les yeux. L'odorat n'étant pas le moins sollicité des sens quand le visiteur choisit d'aborder la capitale britannique via la Tamise. Par l'estuaire en forme de corne d'abondance se déversent dans les docks de Londres les denrées et les matières premières que l'Angleterre victorienne draine depuis ses colonies et autres contrées lointaines.

C'est un concentré d'odeurs, un pot-pourri d'effluves que charrie la Tamise. Comme l'écrit un contemporain, "vous humez dans l'air les aromes puissants du girofle, de la cannelle et du gingembre, mêlés à l'odeur moins balsamique des grands stocks de poissons séchés"<sup>2</sup>. Mais il ne s'agit pas ici de dresser une carte des odeurs, à la manière de celle qu'a établie Charles Booth concernant la pauvreté dans Londres. Mon propos est moins ambitieux. Je vous invite à emboîter le pas aux touristes qui, fraîchement débarqués dans la plus grande ville du monde à l'époque, entament leur séjour par un parcours de découverte et à profiter de l'expérience de ceux des visiteurs qui ont consigné par écrit ou en images, les notes et les impressions de leur voyage outre-manche.

## I – La Tamise et les docks

S'il ne craint pas d'ajouter quelques heures de navigation supplémentaires à la traversée de la Manche ou de la mer du Nord, "c'est par la Tamise que le voyageur doit entrer dans Londres",

<sup>1</sup> Séance du 20 janvier 2011.

<sup>2</sup> Louis Enault et Gustave Doré, *Londres* (Paris, Hachette, 1876), p.36.

estime le sociologue Henry Mayhew<sup>3</sup>. Du bateau qui remonte le fleuve, le touriste verra défiler devant ses yeux le panorama du plus grand port mondial de l'époque, avec sa forêt de mâts, ses enfilades de docks, de bassins et d'entrepôts. Chaque marée apporte son contingent de clipper, bricks, goélettes, lougres, galiotes et steamers qui repartiront chargés de nouvelles cargaisons après s'être délestés des tonnes de charbon, de ciment ou de briques, des balles de coton, des tonneaux de vin, des caisses d'agrumes, dont ils étaient remplis à leur arrivée.

Les bateaux à vapeur qui font la navette entre Londres et Greenwich doivent se frayer un chemin au milieu de l'incessant va-et-vient de barques, de chalands et d'unités de gros tonnage. Et malgré les qualités manœuvrières des équipages, les risques d'accident sont à la mesure de la densité du trafic. Risques que multiplie la navigation à l'aveuglette lorsque la 'purée de pois' escamote les points de repère et qu'on n'y voit goutte à deux mètres de la proue. S'il fait les délices d'un Whistler ou d'un Monet, nous y reviendrons, le célèbre brouillard londonien est – non sans raison – la hantise des bateliers et de leurs passagers. Ainsi, le 3 septembre 1878, la collision avec un navire charbonnier fit une hécatombe parmi les passagers d'un bateau d'excursion, le *Princess Alice*. À la suite du naufrage, 558 corps devaient être repêchés de la Tamise au niveau de Woolwich.

Le volume du trafic fluvial et l'engorgement du port qui en résultait, ainsi que la hausse des vols à bord des vaisseaux en attente de déchargement, avaient fait sentir, dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, le besoin d'accroître les capacités portuaires et de mieux garantir la sécurité des biens. C'est à ce double objectif que répondait la construction de tout un chapelet de docks, au cours des trois premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle, à commencer par les *West India Docks* ouverts en 1802 dans une boucle du fleuve baptisée l'île aux Chiens.

La belle époque des docks de Londres coïncide avec la phase la plus florissante de l'ère victorienne. Leur étoile commence cependant à pâlir avant la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, sous l'effet de la concurrence des *nbarves* (appointements) qui siphonnent les marchandises au passage. Pour éviter le droit de port et les frais d'entrepôt, les grosses unités déchargent en aval dans des péniches qui transportent leur cargaison jusqu'aux appointements. L'ouverture du canal de Suez et le réaménagement des routes maritimes qui s'ensuit portent un coup sévère à la prospérité du vieux port, trop éloigné dans les terres et mal adapté à la taille croissante des bateaux marchands. Les principales compagnies des docks tenteront bien de réagir en construisant, plus à l'est, des installations capables de recevoir les bâtiments à fort tirant d'eau. Mais l'ouverture de l'*Albert Dock* (1880) et des *Tilbury Docks* (1886) qui intervient à contretemps, pendant la dépression des années 1880, aboutit en fin de compte à créer une situation de suréquipement.

Aujourd'hui les docks ont cessé leurs activités portuaires. Les *Royal Docks* ayant été les derniers à fermer, en 1981. La même année démarrait une gigantesque opération immobilière qui a profondément remodelé le paysage dans l'est de la capitale. Les docks, les entrepôts, les usines, les gazomètres et les petites maisons de prolétaires ont fait place à des complexes de bureaux *high-tech*, des marinas, et des résidences de luxe destinées aux cadres de la *City*. À l'image de l'environnement, la faune s'est transformée. Autant vaut chercher un écureuil roux dans les forêts anglaises qu'espérer voir un docker dans les nouveaux *Docklands*. Dure loi de la sélection des espèces : l'un a été supplanté par son congénère à pelage gris, l'autre par le *yuppie* (*young urban professional person*) à costume sombre, attaché-case et cravate club.

Mais revenons à l'époque victorienne. Le panorama qui achève alors de se mettre en place sur les bords de la Tamise est fait de quais en enfilade, cernés de murs, de cheminées d'usines et de bâtisses en briques d'un rouge sombre. Et pour peu qu'on s'y aventure, l'East End se révèle plus riche en odeurs que haut en couleurs, à l'instar des quartiers ouvriers d'autres villes industrielles. Sur la rive sud, à Bermondsey, où la savonnerie Atkinsons jouxte une fabrique de colle et une biscuiterie, l'air est un mélange de bouffées de lavande, d'émanations d'os bouillis et d'effluves de chocolat, sans compter les relents d'égout qui flottent en permanence au-dessus de la Tamise. L'itinéraire entre Wapping et Tower Bridge se trouve balisé par les fragrances en provenance des magasins de thé, de sucre, de cannelle, ou d'épices, par le houblon des brasseries,

<sup>3</sup> Henry Mayhew, *The Great World of London* (Londres, David Bogue, 1856), p.21.



le suint des balles de coton, la puanteur des tanneries, et la fumée du grand four, la "pipe de la reine", où l'on brûle jour et nuit les feuilles de tabac endommagées dans le transport ou introduites en contrebande. Si bien que les bateliers et les flotteurs de bois n'ont qu'à renifler l'air pour connaître leur position, lorsque le brouillard estompe le rivage à la manière d'une vitre dépolie.

Quant au voyageur en provenance du Continent, les senteurs dans l'air et la diversité des marchandises qu'il voit entassées sur les appontements lui donnent, mieux que les statistiques, la mesure du commerce à l'échelle planétaire dont Londres est la plaque tournante. En témoignent les pavillons des navires amarrés dans les docks et la bigarrure ethnique des équipages en escale. Il suffit de se rendre sur les quais et dans le labyrinthe des ruelles avoisinantes pour respirer une bouffée d'exotisme, en s'épargnant les périls de mer des courses lointaines. Les entrepôts que relie entre eux des passerelles forment une immense fourmilière. S'y active toute une armée de portefaix et de magasiniers qui engrangent les balles de coton ou de laine (cf. Fig. 1), les tonneaux, les caisses de thé, les défenses d'éléphant, etc.

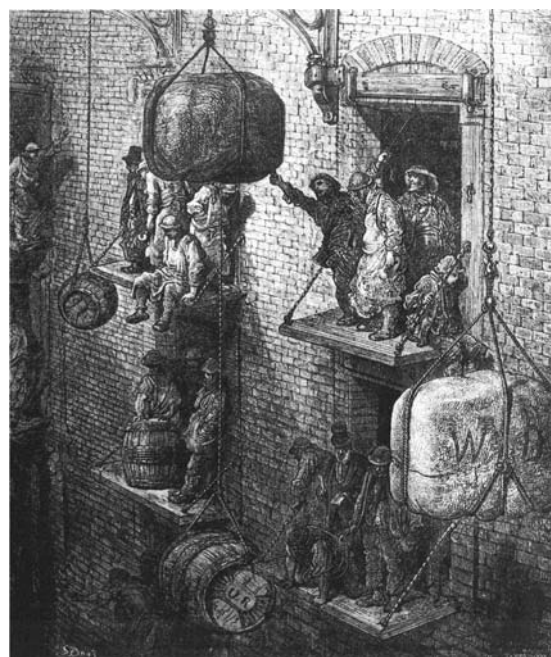


Fig. 1 : Les docks sont une ruche bruisante d'activité. Gustave Doré, *Londres* (Hachette, 1876)

Au demeurant la Tamise n'est pas seulement le fleuve nourricier, l'aorte qui irrigue le commerce de la métropole, elle représente le trait d'union entre l'Angleterre agricole en amont de Londres et l'Angleterre industrielle en aval, ainsi qu'une voie de communication entre les parties ouest et est de la capitale. Et le contraste entre les deux pôles de cette ville tentaculaire est si flagrant qu'après avoir pris le coche d'eau dans le West End on a l'impression d'avoir changé, pas seulement de quartier, mais de pays quand on débarque dans l'East End. Dans les quartiers résidentiels du West End, ce sont des squares, des parcs, des avenues et des rues bien aérées où rien ne vient incommoder l'odorat ni la vue des citadins. À l'inverse dans les quartiers populaires de l'East End se concentrent les usines les plus polluantes que compte la capitale : tanneries, vinaigreries, fabriques d'allumettes au phosphore, et l'air y est saturé d'odeurs âcres et irritantes. Comme l'écrit Peter Ackroyd, plus que nulle part ailleurs "à Londres, la différence entre odeur et absence d'odeur est question d'argent – cet argent qui, dit-on, n'en a pas. Dans la cité de la finance, la pauvreté pue".<sup>4</sup>

Fleuve utilitaire qu'empruntent les Londoniens pour leurs trajets quotidiens et leurs escapades du dimanche, la Tamise est aussi le théâtre des pompes et cérémonies de la Cité. Chaque année jusqu'en 1856, la parade du lord-maire s'effectuait pour partie à bord de la barque d'apparat entre le pont de Blackfriars et Westminster, à la manière des épousailles du doge de Venise et de la mer. Mais on préféra mettre un terme à ce cérémonial en raison du trafic fluvial et des remugles d'égout flottant sur la Tamise.

Par temps sec et chaud les émanations fétides pouvaient d'ailleurs devenir littéralement insupportables, comme l'illustre la caricature : "Faraday giving his card to Father Thames" (*Punch*, 21-7-1855). Le dessin faisait suite à la lettre de Faraday au *Times*, dans laquelle le savant tire la sonnette d'alarme à propos de l'état déplorable de la Tamise. Ce fut particulièrement le cas en 1858, année de la "Grande Puanteur" (*Great Stink*). Les navires à aubes transportant les Londoniens et les touristes barattaient les eaux d'égout déversées dans la Tamise. L'air, l'atmosphère s'imprégnaient ainsi de la puanteur qui émanait du fleuve. Les excursions en bateau, qui n'avaient plus rien d'une partie de plaisir, durent être interrompues. Et le Parlement fit draper

<sup>4</sup> Peter Ackroyd, *Londres : La biographie* (Paris, Stock, 2003), p.433.

ses fenêtres de tentures imbibées de chlorure de chaux, dans un combat douteux contre les exhalaisons du fleuve. On eut beau également déverser des milliers de tonnes de désinfectants dans la Tamise en l'espace de trois semaines, la puanteur ambiante appelait d'autres remèdes que de simples palliatifs. Pour éloigner les mauvaises odeurs et les risques de pollution, le débouché des égouts fut déplacé vers l'aval du fleuve, là où le courant est assez fort pour entraîner les détritiques avec le reflux. Mais les travaux de drainage conçus et réalisés par l'ingénieur Joseph Bazalgette s'échelonnèrent jusqu'en 1875 et leurs effets ne se firent sentir qu'à long terme.

Aussi la recommandation semble presque superflue quand, dans le *Guide du voyageur à Londres* (1860), Elisée Reclus déconseille aux touristes de fréquenter les bains flottants ancrés sous les ponts de la capitale. Outre le frôlement de matières indéterminées et malodorantes, "les étrangers qui s'y baignent s'exposent à de graves maladies"<sup>5</sup>, tient-il à avertir les intrépides, les inconscients, que ne suffirait pas à décourager la seule couleur de l'eau. Au reste, le fleuve présente des nuances changeantes entre l'estuaire et Londres. Et ses reflets d'un vert olive, brun roux, ou gris ardoise, sont comme la livrée des activités du port et de la métropole industrielle. Avant de quitter la Tamise pour la ville proprement dite, arrêtons-nous un instant sur l'approvisionnement en eau des habitants de la capitale.

## II – Eau et odeurs

Un adage très en vogue sous le règne de Victoria proclame à l'intention des pauvres, des prolétaires, malodorants et sales (*The Great Unwashed*), que "le premier devoir après la piété, c'est d'être propre" (*Cleanliness is next to Godliness*). Vœu pieux qui fait l'impasse sur le vrai préalable au culte de la propreté. Pour ses ablutions, le consommateur d'eau est en premier lieu tributaire des conditions d'approvisionnement.

Un obstacle de taille auquel se heurtent les usagers c'est que la distribution s'effectue de façon intermittente. Dans certains quartiers populaires comme Bethnal Green, l'approvisionnement en eau est synonyme de corvée et souvent de disputes entre voisins. Il ne faut pas rater l'heure ou la demi-heure pendant laquelle s'opère la distribution. Et dès six ou sept heures du matin, on peut voir des files d'attente se former autour de l'unique robinet qui alimente les habitants d'une courée ou d'un pâté de maisons. Une fois collectée, l'eau est ensuite stockée à domicile dans tous les récipients disponibles : seaux, casseroles, bassines, bouilloires, etc. Aux dires des visiteurs à domicile, missionnaires, médecins, ou dames de charité, il règne une moiteur fétide dans les logements ouvriers qui se réduisent à une seule pièce faisant office de cuisine, de buanderie et de chambre à coucher. La lessive, le linge qui sèche et l'eau stockée dans des récipients sans couvercle, y entretiennent une humidité permanente. Cet approvisionnement erratique agit également comme un frein à l'hygiène et la propreté. Les soins de toilette sont épisodiques et plus que sommaires : point de gaspillage pour les parties du corps qui ne se voient pas. Par économie on cuit les légumes sans les avoir lavés et la même eau sert plusieurs semaines de suite à nettoyer le plancher.

À première vue, la situation paraît bien différente dans les demeures bourgeoises disposant de citernes. Avant que ne se généralise le système de distribution continue, les citernes offrent une certaine flexibilité à la consommation domestique et permettent de faire des ablutions qui ne se limitent pas à une toilette de chat. Mais ces réserves à domicile ne sont pas sans inconvénients. Relativement étanches du fait de leur revêtement d'ardoises ou de plomb, les cuves ont en revanche le défaut d'être en général à ciel ouvert et placées au-dessus des *water-closets*. Sous l'effet de la pollution atmosphérique et des odeurs dont elle s'imprègne, l'eau se corrompt et devient rapidement un bouillon de culture. Sur un échantillon provenant d'une citerne dans un quartier desservi par la *Southwark and Vauxhall Company*, on peut observer à l'œil nu un splendide spécimen d'annélide ou ver annelé, au milieu d'algues et de champignons microscopiques, de protozoaires ciliés et autres animalcules.

Ce document extrait du rapport parlementaire sur l'épidémie de choléra de 1854, atteste que les caricaturistes de l'époque forcent à peine le trait par rapport à la réalité. En scrutant au

<sup>5</sup> Elisée Reclus, *Guide du voyageur à Londres* (Paris, Hachette, 1960), p.45.

microscope une goutte d'eau de la Tamise, de dégoût la Londonienne en renverse sa tasse de thé (William Heath, 1828 ; image reprise par *Punch*, en 1850). La presse satirique, *Punch* en tête, ne cesse de dénoncer l'insalubrité de la Tamise (*Dirty Father Thames*, *Punch*, 1848). Même le petit ramoneur à l'épiderme tout incrusté de suie répugne à se baigner dans le fleuve (cf. Fig. 2). Dans *Father Thames introducing his offspring to the fair City of London* (*Ibid.*, 3-7-1858) on voit le "génie" de la Tamise présenter sa progéniture à la Cité de Londres. Mauvais génie que ce géniteur-là ! Les eaux fangeuses que charrie le fleuve engendrent la diphtérie, les écrouelles et le choléra.



Fig. 2 : La Tamise est tellement nauséabonde que même le petit ramoneur refuse de s'y baigner.  
*Punch* (18-6-1859)

Les risques majeurs pour la santé sont bien évidemment liés à l'emplacement des points de captage de l'eau destinée à la consommation courante. Ainsi les mariniers et les riverains de la Tamise ont la fâcheuse habitude de plonger un seau directement dans le fleuve pour se procurer l'eau de table ou de cuisson des aliments. Une telle pratique les destine à figurer parmi les premières victimes du choléra, à chacune de ses incursions dans la capitale en 1832, 1848-9, 1853-4, 1866, etc. De même ce n'est pas un hasard si on enregistre une mortalité cholérique cinq fois supérieure par rapport à d'autres districts métropolitains, dans les quartiers desservis par la *Southwark and Vauxhall Company*. En effet, cette dernière continue à puiser dans une portion de la Tamise (Chelsea Reach) où débouchent quelque cent trente égouts. Une caricature de George Cruikshank (« *Salus populi suprema lex* » : Que le salut du peuple soit la loi suprême), représente le propriétaire de la compagnie des eaux de Southwark, Grand-Croix de l'Ordre du Bain précise la légende. Celui-ci trône sur un des points de captage, précisément à l'endroit où se déversent des égouts. Comme la marée est basse, la Tamise sent à plein nez la pourriture et les résidus de pots de chambre. Le "roi des eaux" lève sa coupe à la santé des Londoniens, qui le conspuent et crient au choléra.

L'eau que les compagnies de distribution puisent dans la Tamise n'est cependant pas l'unique source d'infection en cas d'épidémie. En 1854 la pompe de Broad Street provoque une hécatombe parmi les riverains de Golden Square et des rues avoisinantes : plus de cinq cents victimes en dix jours. À leur nombre, certaines personnes étrangères au quartier qui ont commis l'erreur funeste de ne pas boire leur whisky sec dans un pub local. L'adjonction de quelques gouttes d'eau provenant de la pompe leur a été fatale. En revanche les soixante-dix employés d'une brasserie située dans Broad Street même en réchappent tous grâce au puits dont ils disposent sur leurs lieux de travail, et surtout en raison de leur allergie à l'eau et leur addiction à la bière.

La pompe de sinistre mémoire fait la démonstration en grandeur réelle du rôle de l'eau comme vecteur du choléra, corroborant ainsi l'hypothèse émise cinq ans plus tôt par le docteur John Snow. Pour rechercher l'origine de l'épidémie, celui-ci a reporté sur une carte de Londres tous les cas déclarés de choléra. Cette méthode lui permet de remarquer que les foyers infectés forment un essaim autour de la pompe de Broad Street, alors que l'on ne constate pas le même phénomène dans les parages des autres points d'eau du quartier.

Les tenants de la théorie des miasmes, avec Edwin Chadwick à leur tête, n'en sont pourtant pas convaincus. Ceux-ci incriminent la corruption de l'air, les gaz méphitiques que dégagent les substances en putréfaction, les relents de crasse, d'excréments et d'eau croupie qui empestent les quartiers populaires. Puanteur à laquelle ceux qui vivent au milieu des immondices

n'attribuent pas la même nocivité que les hygiénistes. Certaines croyances encore répandues dans les couches populaires prêtent au contraire des vertus curatives aux déjections et aux odeurs nauséabondes : Purine est conseillée pour les bains de bouche, les effluves d'étable recommandées aux poitrinaires, les exhalaisons de latrines, renflées à une heure matinale, passent pour un remède à la coqueluche, etc. C'est une médication qui peut être administrée à domicile dans les districts défavorisés de Londres, car les logements y sont perméables aux senteurs prétendument salutaires du fumier et des détritiques qui s'accumulent dans les ruelles et les impasses. Un des traits qui différencient l'habitat populaire du *home* bourgeois dont l'intérieur hermétiquement clos comporte un sas pour filtrer les germes et les visiteurs, est justement cette perméabilité aux odeurs, aux bruits et à la poussière de la rue. La rue ou plutôt les rues de Londres que je vous invite maintenant à découvrir non pas à pied mais depuis l'impériale de l'omnibus.

### III – À l'impériale de l'omnibus

Après la traversée du détroit et cinq à six heures de navigation fluviale, les voyageurs qui arrivent dans la capitale britannique via la Tamise, touchent terre et débarquent à proximité du Pont de Londres. Dès lors peut commencer la découverte de Londres de pied ferme. À ce sujet le marcheur le plus ingambe, le plus infatigable, serait bien inspiré de ménager ses forces, car la capitale anglaise est non seulement deux fois plus peuplée que Paris, quatre fois plus que Vienne, six fois plus que Berlin ou Saint-Petersbourg, la ville de Londres est aussi quatre fois plus étendue que Paris. Désireux de découvrir les rues et les curiosités de la capitale, le visiteur choisira un moyen de transport à l'air libre de préférence au chemin de fer souterrain, au métropolitain. D'autant que la traction à vapeur n'est pas sans désagréments pour les voyageurs dans les couloirs et les stations enfumés, avant l'électrification des lignes à partir de 1890. Et par souci d'économiser ses pas et ses *pence*, le visiteur avisé optera pour l'omnibus de préférence au *hansom cab*, voiture de place à deux roues dont le cocher se tient à l'arrière. "Le cab est une prison à deux, écrit Jules Vallès. L'omnibus, lui, entre dans le branle, comme à Athènes ou à Rome les grands chars entraient dans le cirque olympique"<sup>6</sup>. Et n'hésitant pas à braver les possibles intempéries, le passager grimpera à l'impériale d'où le champ de vision est beaucoup plus large que dans l'intérieur confiné du véhicule (cf. Fig. 3). C'est, y insistent tous les guides touristiques (le *Baedeker*, le *Joanne*, le *Conty*, etc.), le meilleur poste d'observation, l'emplacement idéal, pour effectuer un parcours initiatique dans de grandes villes comme Londres ou Paris.



Fig. 3 : Coupe intérieure des omnibus de la ville de Londres.  
*L'illustration* (1-11-1855)

La recommandation des guides touristiques est cependant assortie d'une mise en garde : "Les places d'impériale, peut-on y lire, sont très agréables aux fumeurs et aux personnes jeunes et agiles, mais il faut avoir soin de descendre à reculons et en mettant le pied droit en avant : ces précautions sont fort importantes" (*Paris illustré*, Guide Joanne, 1863, p.XXI). À Paris comme à Londres, à ce détail près qu'à Paris il faut jouer des coudes pour monter dans l'omnibus aux heures d'affluence. Être agile pour grimper à l'impériale et prévoyant, car il ne pleut pas qu'à Londres.

L'escalier n'est pas moins raide à Londres, mais l'impériale de l'omnibus reste néanmoins plus facile d'accès pour les femmes que les clubs très misogynes de la capitale britannique. Le peintre William Logsdail leur réserve les places de choix dans sa toile *The Bank and Royal Exchange*

<sup>6</sup> Jules Vallès, *La rue à Londres* (1883, Paris, Les Editeurs Réunis, 1951), p.197.

(1887). Une fois assis à l'impériale, le passager ou la passagère se trouve aux premières loges (cf. Fig. 4). Dominant le spectacle de la rue, il ou elle voit défiler le décor urbain comme depuis un balcon mobile.

Parmi ses toutes premières impressions notées sur le vif, voici ce qu'écrivit Hippolyte Taine : "Dans le Strand, dans Piccadilly, dans Regent Street, aux environs du Pont de Londres, en vingt endroits roule une foule, un bruissement, un encombrement

que notre boulevard le plus affairé et le plus fourmillant n'atteint pas. Tout est ici sur un plus grand module [...]"<sup>7</sup>. Si des embarcations de toutes sortes sillonnent la Tamise, il y a encore plus d'affluence sur *London Bridge* que dessous. Piétons et voitures à chevaux s'enchevêtrent en une mêlée, une cohue, inextricable. Les organes de la presse illustrée fournissent de nombreux témoignages sur les encombrements dans les principales artères de Londres. Et chaque fois on y montre le même assemblage de véhicules les plus divers : fiacres, cabriolets, omnibus, navettes reliant les gares de chemin de fer, bannes de charbon, tapissières, tombereaux et charrettes qui convergent vers le marché des fruits et légumes de Covent Garden ou qui en reviennent avec un chargement de fumier collecté dans les écuries et les étables. Vers le milieu du siècle, ce sont quelque vingt-cinq mille chevaux qui circulent tous les jours dans la capitale selon les estimations de Henry Mayhew<sup>8</sup>. Et les rues de Londres deviennent quotidiennement le réceptacle de plus de cent tonnes de crottin. Si bien que les jours de pluie, de neige, ou de dégel, la ville patauge dans une gadoue nauséabonde qui macule chaussures et bottines, et fait un ourlet sombre au bas des robes, malgré les efforts d'une armée de cantonniers et de balayeurs pour nettoyer la chaussée et les trottoirs.

Les embouteillages sont encore aggravés par le passage en force des troupeaux de bétail, de moutons et de porcs, que l'on conduit à travers rues jusqu'au marché et aux abattoirs situés à Smithfield, avant leur transfert à Islington en 1855. Ce sont plus d'un million de moutons qui tous les ans empruntent le même itinéraire. Une gravure de l'*Illustrated London News* (cf. Fig. 5) représente une de ces scènes de transhumance qui paralysent le trafic et sèment l'effroi chez les piétons environnés d'ovins et de bêtes à cornes. Et même si une ordonnance de 1867 vient interdire le convoyage des animaux de boucherie, entre 10 et



Fig. 4 : À l'impériale de l'omnibus, les passagers sont aux premières loges pour voir la ville.



Fig. 5 : Le convoyage des animaux de boucherie à travers rues sème le chaos dans la capitale  
*Illustrated London News* (17-12-1864).

<sup>7</sup> Hippolyte Taine, *Notes sur l'Angleterre* (1871, Paris, Hachette, 1885), p.18.

<sup>8</sup> Henry Mayhew, *London Labour and the London Poor* (1861-2, Londres, Franck Cass, 1967), vol. 2, pp. 194-5.

19 heures, elle ne met pas un terme à l'acheminement du bétail sur pied, comme l'atteste une illustration du *Graphic* en 1877 (*London Sketches – The Cattle Nuisances*), ni aux nuisances générées par les déjections animales qui s'accumulent dans les rues. Les déchets sur la voie publique ainsi que la "conduite imprudente" du bétail et des chevaux s'inscrivent d'ailleurs dans la longue liste des désagréments de la capitale que dresse le *Dickens's Dictionary of London* (1888).

Les divers modes de locomotion qu'utilisent les Londoniens se trouvent réunis dans le dessin de Gustave Doré intitulé *Ludgate Hill – une rue embouteillée* (cf. Fig. 6) - à l'exception, et pour cause, des bateaux qui desservent la Tamise. C'est un méli-mélo d'êtres humains, de moutons, de chevaux et de véhicules de toutes sortes, fiacres, omnibus, fardiens, voitures à bras, y compris un corbillard encastré au beau milieu de ce canyon ténébreux et grouillant. Il s'en dégage une impression de trop-plein et d'asphyxie, surtout sous le pont de chemin de fer qui forme un goulet d'étranglement où les flux se confondent et se contrarient. Du haut du viaduc ferroviaire le train domine symboliquement les autres moyens de transport et la locomotive de la *London, Chatham and Dover Railway Company* manœuvre comme à la parade au-dessus de la mêlée et des encombrements.



Fig. 6 : À certaines heures, la circulation frise l'apoplexie, Gustave Doré, "Ludgate Hill"

Cette image est peut-être celle qui restitue le mieux l'engorgement de la capitale aux heures de pointe. L'artiste a choisi le moment où la marée humaine bat son plein dans Fleet Street, alors qu'une prise de vue photographique nous montre la même artère à une heure de moindre affluence, vers la fin des années 1890. À l'instar du fleuve, qui l'arrose Londres vit au rythme du flux et du reflux, dont l'alternance ponctue le déroulement d'une journée ordinaire.

Outre la densité de la circulation, il est au moins deux autres sujets d'étonnement pour les touristes de passage à Londres. C'est d'abord la "présence obsédante de la publicité", comme le note Edouard Deiss dans ses carnets de voyage. Non seulement les hommes-sandwichs y sont légion (cf. Fig. 7), les omnibus et les murs couverts d'affiches et de réclames, mais les premiers chars publicitaires font leur apparition et paraded dans les rues de Londres. L'autre motif d'étonnement pour les visiteurs étrangers, c'est le grand nombre de saltimbanques et, surtout, de musiciens ambulants dans les divers quartiers de Londres.

Si l'orgue de Barbarie apporte une note de gaieté dans les ruelles et les courées de l'East End, les joueurs de tambourin, de cornemuse ou de cornet à piston marquent une prédilection pour les rues commerçantes et les quartiers résidentiels du West End, où la quête promet d'être plus fructueuse (cf. Fig. 8). Ce qui ne veut pas dire que les riverains apprécient la sérénade sous leurs fenêtres. À l'image du musicien en chambre que William Hogarth, au siècle précédent, montre en train de vitupérer contre le charivari urbain qui l'empêche de composer (*The Enraged Musician*, 1742).

Le gentleman, disait Lord Chesterfield, c'est "celui qui sait jouer de la trompette, mais qui s'en abstient", par souci de ne pas importuner ses voisins. Les musiciens des rues, eux, n'ont pas ce genre de scrupules. Ils se servent au contraire des décibels pour extorquer de l'argent à ceux dont ils cassent les oreilles. Et les journaux de l'époque se font l'écho des doléances du public par



Fig. 7 : Les hommes-sandwichs sont nombreux dans les rues de Londres  
L'illustration (2-2-1850)

le truchement du courrier des lecteurs. Ainsi, dans les années 1860, le célèbre mathématicien Charles Babbage bombarde le *Times* de lettres dans lesquelles il fulmine contre les goulantes, les flonflons, et les crincrins. Les récriminations prennent également la forme de pétitions qui recueillent de nombreuses signatures, en particulier celles d'artistes et d'écrivains (Charles Dickens, Carlyle, Patmore, etc.), excédés d'être constamment dérangés dans leur travail. Il faut dire que la rue est déjà suffisamment riche en sons discordants, bruits de sabots et de roulement, cris de vendeurs ambulants, sans que des "musicailleurs" ne viennent encore ajouter à la cacophonie ambiante. On peut toujours graisser la patte à ces "maîtres chanteurs", dans l'espoir qu'ils aillent faire leur musique plus loin. Mais c'est un bout sans fin : les violoneux n'ont pas si tôt déguerpi qu'ils sont remplacés par des tambourineurs. La concurrence est d'ailleurs tellement vive entre les instrumentistes des rues que leur rivalité tourne parfois au pugilat. Preuve que la musique n'adoucit pas forcément les mœurs. Aussi ne faut-il pas s'étonner que le *Dickens's Dictionary of London*, déjà cité, classe les musiciens des rues dans la rubrique des "Nuisances", au même titre que les pétards lancés sur la voie publique, les feux d'artifices sauvages et les détonations d'armes à feu.



Fig. 8 : Musiciens des rues donnant l'aubade dans Regent Street,  
Leisure Hour (2-5-1870)

Si Londres n'a pas manqué de chantres, d'apologistes, qui ont célébré son rayonnement, sa richesse et son immensité, les visiteurs français, eux, se sont plutôt signalés par leur esprit critique. Peu ont eu la dent aussi dure que Jules Vallès qui, en proie au mal du pays pendant ses longues années d'exil, reproche avant tout à Londres de n'être pas Paris. Pas de Moulin Rouge, pas de mitrons, pas de baguette, pas de gibelotte, pas de friture, se lamente-t-il. Même à l'occasion d'un bref séjour, ces hôtes de passage ne manquent pas de tirer des conclusions à l'emporte-pièce

de quelque constat ou contretemps personnel. Certains s'en prennent aux singularités dans l'habillement. Tel observateur français (Hippolyte Taine) joue à l'arbitre des élégances et juge sévèrement le penchant des Anglaises pour les couleurs criardes, les comparant à "un champ clos, où des couleurs ennemies se rencontrent et se livrent bataille"<sup>9</sup>. Tel autre esprit persifleur prétend que les élégantes à Londres choisissent des couleurs outrageusement crues pour éviter qu'on ne les perde de vue dans le brouillard. D'autres encore dénoncent jusqu'au "caractère curieusement indigène" des fenêtres qui, si l'on passe la tête à l'extérieur, risquent de mériter leur nom de fenêtres à guillotine. Et tous récriminent contre la pluviosité du climat, contre le brouillard qui en veut au soleil, et contre la cuisine qui ne convient pas à des estomacs français. Théophile Gautier, pour sa part, devait surtout conserver le souvenir cuisant des sauces qui relèvent les viandes bouillies et les légumes cuits à l'eau. L'assaisonnement est, dit-il, "à vous faire venir des ampoules au palais [...]"<sup>10</sup>. Au chapitre culinaire, le *Baedeker*, vade-mecum du touriste de l'époque, se montre aussi mesuré dans la critique que dans l'éloge. Voici ce qu'on peut lire dans son édition de 1888 : "La cuisine anglaise ne mérite ni les éloges pompeux qu'on en fait quelquefois, ni le blâme absolu dont elle est également l'objet". En somme la table anglaise ne mérite "ni cet excès d'honneur, ni cette indignité".

Un point sur lequel tous les témoignages concordent c'est que Londres à l'époque victorienne représente la ville des contrastes par excellence. Contrastes qui recourent le cloisonnement social entre les beaux quartiers de l'ouest de la capitale et les districts populaires de l'est londonien. Clivage en somme entre les secteurs de Londres où l'on réceptionne, entrepose et transforme les matières premières et, d'autre part, les rues commerçantes comme Regent Street, Burlington Arcade, Oxford Street, Haymarket, où se vendent les produits finis, en particulier les articles de luxe (cf. Fig. 9). Dans son livre intitulé *La scène londonienne*, Virginia Woolf retrace ainsi l'itinéraire et la métamorphose des marchandises entre les docks et les vitrines : "Dans les docks on voit les choses dans leur crudité, leur volume, leur énormité [...]. A Oxford Street, elles ont



Fig. 9 : La vie mondaine bat son plein pendant la "saison" londonienne, *Illustrated London News* (21-4-1866)

<sup>9</sup> Hippolyte Taine, *op.cit.*, p.25, n.

<sup>10</sup> Théophile Gautier, *Une journée à Londres*, in *Revue des Deux Mondes* (15 avril 1842), vol.30, p.294.



été affinées, transformées. Les énormes tonneaux de tabac humide ont été roulés en d'innombrables cigarettes proprement couchées dans du papier d'argent. Les volumineuses balles de laine ont été tissées en vestes légères et en bas moelleux. Le suint de la laine touffue des moutons est devenue une crème parfumée pour peaux délicates [...]"<sup>11</sup>.

Pour le visiteur qui par curiosité se hasarde dans l'East End – ce que les guides de voyage lui déconseillent formellement de faire par mesure de sécurité et parce qu'il n'y a rien à voir, selon eux, dans cette partie de Londres – le franchissement de la frontière prend d'abord la forme d'un choc olfactif. Après avoir quitté le West End, où rien ne vient incommoder l'odorat ni la vue, la différence lui saute littéralement au nez. Et la transition n'est pas moins brutale pour les oreilles du flâneur, lorsqu'il s'éloigne des quartiers résidentiels, silencieux comme s'ils étaient inhabités, et qu'il pénètre dans le secteur des docks, des fabriques et des faubourgs industriels, qui résonnent de bruits et de clameurs. Certes les sons et les odeurs ne se prêtent guère à la représentation graphique. Seuls s'y sont risqués les dessinateurs satiriques, pour dénoncer la puanteur ambiante (cf. Fig. 10) et la pollution de la Tamise, comme nous l'avons vu précédemment.

Une ville aux traits si heurtés ne pouvait qu'attirer les artistes du noir et blanc. Parmi les nombreux dessinateurs français (Constantin Guys, Gavarni, Edmond Morin, Félix Régamey, Paul Renouard, Auguste Lançon, etc.) qui ont séjourné outre-Manche, aucun n'a égalé le brio de Gustave Doré, aussi à l'aise dans les fastes et les féeries de l'opulence que dans les 'cours des miracles' de l'East End (« *Houndsditch* »). Doré a tout exploré depuis les salons et les palais de l'aristocratie, jusqu'aux refuges de nuit, aux tripots des docks, aux fumeries d'opium et à la prison de Newgate. Et son crayon a croqué avec verve le gentleman, le dandy, les belles amazones caracolant dans les allées de Hyde Park, aussi bien que la marchande de fleurs, les ouvriers des brasseries, et les indigents. Mais la critique anglaise lui reprocha d'avoir noirci les fonds, de trop insister sur le sordide et le laid, de théâtraliser les scènes et les personnages, voire de donner un climat cauchemardesque à ses dessins.

L'accueil fut beaucoup plus favorable pour les scènes de parc, les ponts et les trouées de lumière sur la Tamise de Claude Monet. C'est bien évidemment l'enveloppe, le climat ambiant de Londres qui retient le regard de Monet, comme celui de Whistler, de Daubigny ou de Pissarro, et bien moins la topographie précise du paysage urbain que ses métamorphoses atmosphériques. "Dans Londres, [écrit Monet,] par-dessus tout ce que j'aime, c'est la brume. Comment les peintres anglais du XIX<sup>e</sup> siècle ont-ils pu peindre les maisons brique par brique ? Ces gens ont peint les briques qu'ils ne voyaient pas, qu'ils ne pouvaient pas voir !" <sup>12</sup>. Et mieux que personne le peintre impressionniste a su capter l'atmosphère de la capitale et mettre en couleur les "somp tueuses mystifications" du brouillard londonien, dont parle Henry James <sup>13</sup>. Aux yeux des Londoniens eux-mêmes, les gênes qui en résultent dans leur vie quotidienne sont beaucoup plus évidentes que les qualités esthétiques du brouillard ou plutôt du *smog*. Respirer un air aussi cotonneux que dans un atelier de cardage est déjà en soi un désagrément qui occasionne, de



Fig. 10 : Les odeurs de Londres  
*Punch* (1-11-1890)

<sup>11</sup> Virginia Woolf, *La Scène londonienne* (1931, Paris, Christian Bourgeois, 1983), p.37.

<sup>12</sup> Propos de Claude Monet rapportés par René Gimpel, *Journal d'un collectionneur* (Paris, Calmann-Lévy, 1963), p.88.

<sup>13</sup> Henry James, *London*, in *The Country Magazine* (déc. 1888), vol.37, p.223.

surcroît, malaises, somnolence et migraines. Et lorsque le brouillard persiste pendant une ou plusieurs semaines, comme en 1873, de novembre à février en 1879-1880, en 1886, et encore en 1889, on enregistre un taux de surmortalité équivalent à celui du choléra en période épidémique. Sans compter les accidents de la circulation et les noyades consécutives à des chutes dans la Tamise, les décès par bronchite, emphysème et asthme se chiffrent à près de 12.000 en 1886. Et même s'il peut paraître incongru de comparer Jack l'Éventreur et le brouillard à couper au couteau, le second n'est pas le moins assassin.

À la différence de Claude Monet qui guettait avec gourmandise les effets conjugués de la brume et de la fumée, le journaliste Victor Fournel décida d'écourter le séjour qu'il faisait à Londres et de battre en retraite devant le *smog*, sans demander son reste : "Je n'ai pu y tenir davantage et suis précipitamment rentré à l'hôtel pour y faire mes paquets. Adieu donc, cité noire, sombre amas d'usines, de brasseries, d'entrepôts et de chemins de fer ; énorme entassement de tuiles et de briques, forêt de pierres, ville de bruit et de brouillard, de boue et de fumée, paradis de la houille, empire du roast-beef, Eldorado de la bière et du gin, Babel de l'ennui, capitale du spleen !"<sup>14</sup>.

Une vingtaine d'années plus tard, Émile Zola prit également la fuite – mais en sens inverse. Après son retentissant *J'accuse*, l'écrivain allait chercher asile à Londres, comme bon nombre de républicains et de communards, avant lui, sans compter les souverains déchus, de Louis XVIII à Napoléon III qui, eux aussi, y avaient trouvé refuge.

À la fois accueillante et inhospitalière, immense et cloisonnée, mosaïque de quartiers où la misère noire juxte le luxe le plus insolent, la métropole britannique a fait l'objet de témoignages ambivalents et de jugements contradictoires. Henry James s'extasiait de discerner le "grondement de la formidable meule humaine"<sup>15</sup>, alors que d'autres observateurs ne voyaient qu'un concentré de l'enfer urbain, dans cet énorme agrégat d'êtres, de formes, d'odeurs et de bruits. L'Angleterre victorienne avait en somme créé le prototype de la mégalopole moderne qui aspire la population, draine les talents, truste les richesses, mais dont les engrenages écrasent et broient les laissés-pour-compte et les exclus.

## DÉBAT

**Pierre Blareau** : Votre thème me semble bien illustré par les peintures de Turner du port de Londres et des bords de la Tamise.

**Jean-Pierre Navailles** : Vous avez parfaitement raison. Cependant, un des motifs pour lesquels ce diaporama ne comporte aucune œuvre de Turner, c'est que la plupart de ses toiles, aquarelles ou gravures de Londres et de la Tamise sont antérieures à ma période de référence.

**Alain Malissard** : On ne peut qu'être frappé par la différence entre Londres ou Paris et la Rome du I<sup>er</sup> siècle après J.C. À cette époque, Rome dispose d'eau et d'égouts, et les Romains, dans les villes neuves qu'ils construisent prévoient toujours l'aqueduc et l'égout.

**Jean-Pierre Navailles** : Je ne peux qu'abonder dans votre sens. En matière d'urbanisme, les mégalopoles du XIX<sup>e</sup> siècle auraient gagné à prendre modèle sur la Rome antique.

**Michel Monsigny** : À la même époque à Paris, des affiches avec Pasteur recommandent de boire du vin pour préserver la santé !

**Jean-Pierre Navailles** : Tout à fait, c'est l'époque où l'eau de la Seine est du même "tonneau" que l'eau de la Tamise. C'est un véritable bouillon de culture ! Depuis, la publicité a changé son fusil d'épaule : "Quand les parents boivent (du vin), les enfants trinquent".

<sup>14</sup> Victor Fournel, *Les Vacances d'un journaliste* (Paris, Edouard Baltenweck, 1876), p.226.

<sup>15</sup> Henry James, *op.cit.*, p.225.

**François Lelong** : Qu'en est-il des odeurs et de la qualité des eaux de la Tamise aujourd'hui ?

**Jean-Pierre Navailles** : Au cours des deux dernières décennies, des progrès appréciables ont été accomplis dans le recul de la pollution et dans l'amélioration de la qualité de l'eau, ce qui a permis, entre autres, le retour d'espèces sauvages qui avaient disparu de la Tamise, comme le saumon, la loutre et le rat d'eau.

**Pierre Gillardot**: Le résumé de votre communication a réveillé en moi le souvenir d'un colloque tenu en 1995 au château de Pierrefonds sur le thème : *Parfums, odeurs, atmosphère*, au cours duquel se sont mêlés divers effluves, y compris les pires. L'essentiel des communications a été réuni en un volume intitulé *Géographie des odeurs*, publié sous la direction de Robert Dulau et Jean-Robert Pitte par les Éditions de l'Harmattan en 1998.

On peut aussi évoquer le roman de Patrick Süskind, *Le Parfum* (Librairie Arthème Fayard, 1996), au début duquel on trouve le passage suivant : "À l'époque dont nous parlons (il s'agit du XVIII<sup>e</sup> siècle), il régnait dans les villes une puanteur à peine imaginable pour les modernes que nous sommes. Les rues puaien le fumier, les arrière-cours puaien l'urine, les cages d'escalier puaien le bois moisi et la crotte de rat, les cuisines le chou pourri et la graisse de mouton ; les pièces d'habitation mal aérées puaien la poussière renfermée, les chambres à coucher puaien les draps gras, les courtèpointes moites et le remugle des pots de chambre. Les cheminées crachaient une puanteur de soufre, les tanneries la puanteur de leurs bains corrosifs et les abattoirs la puanteur du sang caillé. Les gens puaien la sueur et les vêtements non lavés ; leurs bouches puaien les dents gâtées, leurs estomacs puaien le jus d'oignons, et leurs corps, dès qu'ils n'étaient plus tout jeunes, puaien le vieux fromage et le lait aigre et les tumeurs éruptives. Les rivières puaien, les places puaien, les églises puaien, cela puait sous les ponts et dans les palais. Le paysan puait comme le prêtre, le compagnon tout comme l'épouse de son maître artisan, la noblesse puait du haut jusqu'en bas, et le roi lui-même puait, il puait comme un fauve, et la reine comme une vieille chèvre, été comme hiver..."

Il semble qu'au XIX<sup>e</sup> siècle, à Londres, la situation s'était tant soit peu améliorée par rapport à celle évoquée par Süskind, dans la mesure où la puanteur s'était atténuée dans les "beaux" quartiers, tout en demeurant la règle dans les quartiers pauvres, sur la Tamise et sur ses abords.

**Jean-Pierre Navailles** : Merci, cher ami et confrère, pour cette belle citation, si haute en ...odeurs.



## LE SOMMEIL ET SES TROUBLES<sup>1</sup>

Max Fleury<sup>2</sup>

### RÉSUMÉ

*Vingt pour cent des Français souffrent d'un trouble du sommeil, et nous sommes les champions toutes catégories de consommation de somnifères et autres hypnotiques. Au-delà d'un simple désagrément, les conséquences à court et moyen terme d'un mauvais sommeil peuvent être désastreuses : troubles de l'humeur, baisse des performances intellectuelles et physiques, maladies cardio-vasculaires, accidents du travail ou de la route, pour n'en citer que quelques unes.*

*Pourtant, mal dormir n'est pas une fatalité. Car derrière de mauvaises nuits se cache toujours une cause que l'on sait maintenant diagnostiquer et traiter : la compréhension des mécanismes physiologiques du sommeil et de ses troubles permet de proposer une solution à chacun.*

Certains hommes parlent pendant leur sommeil.  
Les conférenciers parlent pendant le sommeil des autres  
Alfred Capus.



Le sommeil est une fonction biologique sur laquelle le voile se lève à peine. Voilà seulement 70 ans que l'étude scientifique du sommeil a commencé. Les travaux du neurophysiologiste A.L. Loomis, ont permis dès 1937, grâce à l'enregistrement de l'activité électrique du cerveau au moyen de l'électro encéphalographe (EEG), de subdiviser le sommeil en plusieurs phases successives. D'autres scientifiques (en particulier E. Aserinsky, mais aussi et surtout le Français M. Jouvet, en 1961) établirent la cartographie du sommeil et mirent en évidence l'existence d'une phase particulière, dite sommeil paradoxal, caractérisée par une activité cérébrale intense, phase active du sommeil longtemps assimilée aux rêves.

### Le sommeil, une activité à poils et à plumes

Le sommeil, tel que nous le connaissons, n'existe que chez les mammifères et les oiseaux. Ce n'est donc pas une généralité biologique, bien que des signes évoquant des périodes de réactivité diminuée aient été mis en évidence chez les insectes. Chez les animaux dont l'activité est fonction de la température, il est toutefois difficile, de faire la différence entre un ralentissement métabolique général et son corollaire (hypoactivité), et un comportement bien défini assimilable à une modification comportementale correspondant au sommeil. Cette difficile distinction entre l'inconscience et les divers sommeils se retrouve même chez les mammifères, en particulier dans les espèces pratiquant l'hibernation : la diminution de la température centrale — et donc le fort ralentissement du métabolisme — permet à de rares espèces de survivre l'hiver sans avoir besoin de nourriture. Ces animaux entrent en hibernation dans un état qui est différent du sommeil : alors que les périodes de sommeil "classique" s'allongent, l'activité cérébrale caractérisant le sommeil paradoxal va en s'amenuisant. Lorsque la température de l'animal devient inférieure à 25 °C, un phénomène étonnant se produit : l'EEG devient plat, ce qui, chez l'homme, est considéré comme un signe de la mort cérébrale... Cet arrêt de fonctionnement du cerveau peut durer plusieurs jours (car, contrairement à la légende, un hibernant ne reste pas inactif plusieurs mois: il

<sup>1</sup> Séance du 3 février 2011.

<sup>2</sup> Le Dr Max FLEURY est l'auteur de *Le Sommeil réparé*, paru aux éditions DEMOS.

se réveille périodiquement, sa température remontant à la "normale" avant de replonger en hibernation pour quelques jours de plus).

On pourrait croire que la durée du sommeil est proportionnelle au poids, il n'en est rien : la baleine bleue, plus grand mammifère encore vivant, ne dort que cinq heures par jour, contre treize heures pour le rat. La durée du sommeil n'est pas non plus proportionnelle à la taille de l'animal. La pipistrelle, minuscule chauve-souris, dort vingt heures par jour, contre une heure pour la girafe.

Les cétacés respirant comme vous et moi, il leur est difficile de s'endormir tranquillement sans se noyer. De plus, leur respiration est volontaire (si l'on endort totalement un dauphin, il meurt asphyxié). Il leur est donc indispensable de rester perpétuellement éveillé, ce qui semblerait démontrer que le sommeil n'est peut-être pas indispensable. En fait, de nombreux mammifères marins (globicéphale, dauphins, dugong), présentent un sommeil dit unilatéral: une moitié de leur cerveau est plongée dans le sommeil alors que l'autre reste en éveil, puis les rôles s'inversent. Ainsi, L'EEG d'un hémisphère présente des ondes lentes caractéristiques du sommeil (et l'œil qui lui correspond est fermé) alors que l'EEG de l'autre hémisphère présente une activité normale pour un état de veille. Toutefois, ce comportement n'est pas permanent : certains dauphins adultes peuvent rester éveillés à 100 % pendant quelques jours, mais ces études, réalisées par S. Ridgway montrent de grandes variations individuelles et n'ont été réalisées que sur des effectifs limités. A contrario, certains animaux semblent développer un sommeil "total" pendant quelques heures (reste à préciser alors comment ils peuvent respirer), ce qui montre que le schéma classique du sommeil unilatéral (20 à 30 minutes "d'hémisommeil", puis permutation du rôle des hémisphères cérébraux) est susceptible de larges variations. Ces modifications ont aussi été observées chez les dauphins dits "ambassadeurs" qui s'attachent pour un temps à la compagnie des humains: Dolphy, un habitué du port de Collioure dans les années 90, pouvait parfois dormir sans bouger (alors que les dauphins sont, "normalement" toujours en mouvement) en 1994, alors que deux ans plus tôt, son sommeil présentait tous les caractères de ses confrères "sauvages". Il est possible que cet animal ait eu au final besoin de moins de repos, ce dernier devenant de plus en plus "réparateur" dans son nouvel environnement.

L'échidné est une autre énigme du sommeil. Il s'agit d'un petit mammifère insectivore à l'allure très singulière de hérisson au long "bec", peuplant les montagnes et forêts de Nouvelle-Guinée (échidné de Bruijn, encore appelé échidné à long bec) ou les zones herbeuses, boisées, subdésertiques à montagneuses de l'Australie (échidné d'Australie, encore appelé échidné à bec court). Appartenant à la classe des mammifères, à l'ordre des monotrèmes et la famille des tachyglossidés, l'échidné mesure entre 30 et 45 cm et pèse entre 2 et 7 kg. Il est couvert de longs piquants sur le dos et de fourrure sur le ventre. À la moindre alerte, l'échidné s'enterre rapidement, ne laissant apparaître que ses épines, qui ne possèdent pas de venin. (Fig 1)<sup>3</sup>

L'échidné se trouve dans toute l'Australie, y compris la Tasmanie, sur de vastes étendues, allant des déserts chauds et arides à des altitudes de 1 800 mètres. Sa truffe allongée en forme de bec mesure 7,5 cm. Il l'enfonce dans les fourmilières, pour explorer les galeries et aspirer les fourmis. Il possède une langue collante et protractile longue de 15 cm et enduite d'une salive épaisse qui lui permet d'attraper les fourmis et les termites qui constituent la base de son alimentation. Les échidnés partagent avec les ornithorynques, au sein de l'ordre des monotrèmes, un mélange de caractères reptiliens et mammifères typiques. Ainsi l'alternance entre les phases de sommeil lent et paradoxal semble être la règle chez tous les mammifères, sauf chez l'échidné, véritable fossile vivant dont l'origine remonte à 150 millions d'années. Pas de trace de sommeil paradoxal donc, mais d'une activité cérébrale à mi-chemin entre le sommeil lent et le sommeil paradoxal, qui serait peut être la réminiscence d'une sorte de sommeil primitif. Cette hypothèse évolutive, semble corroborée par le fait qu'il n'y a pas non plus de sommeil paradoxal chez les reptiles, alors qu'il existe chez les oiseaux... qui seraient leurs lointains descendants...

<sup>3</sup> Les figures sont reportées à la fin de l'exposé.

## Un rôle qui reste à découvrir

Nous passons un tiers de notre vie à dormir. Pourquoi faire ? Il est coutume de dire qu'il existe autant d'hypothèses que de chercheurs sur le sujet. Ce qui est sûr, c'est que le sommeil semble indispensable à la vie, puisque sa privation entraîne assez rapidement des troubles graves. Des rats privés de sommeil meurent en deux à quatre semaines. Cette privation, chez d'autres animaux, entraîne toujours des effets délétères. Toutefois, cette mort (qui n'a pas été observée dans d'autres espèces de mammifères) est-elle réellement due au manque de sommeil où à l'accumulation de stress causé par les méthodes empêchant l'endormissement ? Personne ne peut y répondre pour le moment.

Chez les humains, une maladie extrêmement rare, l'insomnie fatale familiale, permet de donner quelques pistes pour résoudre cette énigme. Découverte dans les années 80 en Italie, elle se manifeste par une insomnie qui semble "compensée" pendant la veille par la poursuite d'activité liée au sommeil : rêves éveillés (hallucinations) et recherche de repos compensateur. La maladie s'accompagne de quelques troubles moteurs puis évolue rapidement vers un état démentiel, la mort survenant rapidement après le déclenchement de la maladie, le plus souvent après l'âge de 50 ans. Cette affection fait partie des maladies à prions, comme la tristement célèbre encéphalopathie spongiforme (Maladie de Creutzfeld-Jacob), ce qui pourrait laisser penser que l'une des fonctions du sommeil serait d'éliminer des produits toxiques accumulés pendant l'état de veille dans le système nerveux. La fonction "antistress" serait alors majoritaire.

Le record du monde de veille chez un individu sain remonte à 1965 et n'a toujours pas été battu. À 17 ans, Randy Gardner était parvenu à rester éveillé pendant 264 heures, soit près de onze jours !

Que ce soit à la suite de maladie ou de façon expérimentale, il est clair que la privation de sommeil aboutit à des épisodes d'altération de l'état de veille chez de nombreuses espèces de mammifères (mais aussi chez certains poissons). L'activité cérébrale pendant la veille montre en effet, des ondes correspondant au sommeil pendant 10 % du temps.

Ce qui est certain, du point de vue physiologique, c'est qu'une activité qui occupe un tiers de notre vie est essentielle. Plus qu'une façon d'éviter les dangers, il semble bien que l'on puisse considérer le sommeil comme une façon de réguler les dépenses énergétiques de l'organisme. Alors que son importance reste limitée chez les espèces hétéothermes, où la température joue un rôle prépondérant sur l'activité métabolique (qui peut dans une certaine mesure être régulée par divers comportements), ce mode de gestion de l'énergie devient prépondérant chez les espèces homéothermes. Ceci atteint un point culminant avec les animaux hibernants, mais aussi avec les mammifères marins qui vivent dans un milieu dont la conductivité thermique est bien plus élevée que celle de l'air, et qui ont développé un mode de restauration et de gestion de l'activité cérébrale extrêmement particulier.

Le sommeil constitue donc une réponse non pas à un seul problème, mais à un ensemble de problèmes rencontrés dans des milieux variés et dans des groupes évolutifs extrêmement dissemblables. Il constitue une réponse à la fois aux nécessités du fonctionnement permanent du système nerveux, au déroulement des processus de mémorisation, mais aussi à la gestion du fonctionnement de l'organisme et à celui de sa consommation énergétique qu'il permet de diminuer parfois dans des limites importantes.

La quantité de sommeil nécessaire à un individu est déterminée génétiquement, comme l'ont prouvé les études sur les jumeaux. Il existe quelques possibilités d'adaptation, mais réduites. Ainsi, on est par nature petit ou gros dormeur, du matin ou plutôt du soir, et cela ne sert à rien de vouloir aller contre cette nature...La quantité nécessaire de sommeil varie aussi avec l'âge : 0-1 an → 16 à 19 h/j ; 1 an → 14 h/j ; 3-4 ans → 11 h/j ; 10 ans → 9 à 10 h/j ; Adolescence → 8 à 9 h/j ; Adulte → 8 h/j. Ces quantités de sommeil indispensables doivent être respectées, surtout pendant la croissance et à l'adolescence.

## Le sommeil, une question de cycles

À quoi ressemble notre nuit de sommeil ? Elle comprend quatre à six cycles successifs de sommeil durant environ quatre-vingt-dix minutes et tous architecturés de manière plus ou moins identique. (Fig 2)

Un cycle commence par une période d'éveil calme. Sur l'enregistrement EEG, les ondes d'activité cérébrale sont de type bêta. La sérotonine vient inactiver progressivement les régions du cerveau qui jouent un rôle dans le maintien de l'éveil. Ce système prendrait en compte l'état fonctionnel de l'organisme et se déclencherait à un moment précis décidé par une sorte d'horloge biologique. Progressivement, l'activité cérébrale passe en rythme alpha, plus lent. Les muscles se relâchent, la respiration devient plus ample, les mouvements des yeux deviennent plus lents. C'est la transition entre la veille et le sommeil. Bientôt ce rythme alpha est remplacé par le rythme thêta. Le cerveau devient le siège de fonctions automatiques et perd rapidement toute possibilité de perception consciente. Certains circuits de neurones jusque là au repos s'activent pour commander la vasodilatation des vaisseaux sanguins périphériques, la pression artérielle et la température centrale diminuent, tout comme la consommation de glucose et d'oxygène par le cerveau. La demande en énergie est considérablement réduite.

À ce stade du sommeil, la moindre sollicitation extérieure peut faire revenir l'activité cérébrale en rythme bêta. Il s'agit d'une sorte de zone d'aiguillage : soit l'on est réveillé, soit l'on s'enfonce un peu plus dans le sommeil : c'est le sommeil lent léger.

Si rien ne réveille le dormeur, le sommeil devient plus profond : l'activité cérébrale se ralentit encore un peu plus, et les sollicitations deviennent de plus en plus inefficaces pour réveiller celui qui dort. L'EEG se modifie avec de grandes ondes delta. Plus le sommeil s'approfondit et plus ces ondes occupent tout le tracé de l'enregistrement : c'est le sommeil lent profond. Le relâchement musculaire est total, les mouvements des yeux finissent par disparaître, la respiration et le rythme cardiaque sont stables.

Cette phase de sommeil lent profond semble fondamentale du point de vue physiologique : c'est le sommeil réparateur par excellence. C'est aussi pendant cette phase que sont fabriquées certaines hormones essentielles comme l'hormone de croissance.

Sans préavis, l'EEG va s'affoler : les ondes électriques amples et régulières cèdent la place brutalement à un tracé en dent de scie, qui ressemble beaucoup au rythme bêta de l'état de veille. Sous les paupières closes, les yeux s'agitent dans tous les sens, le rythme cardiaque et la respiration sont irréguliers, il y a même des pauses respiratoires passagères, le visage, les mains et les jambes peuvent être agités de soubresauts. À première vue, on pourrait croire que le sujet est au bord du réveil et pourtant il n'a jamais dormi aussi profondément. Pour le réveiller il faudrait une sollicitation forte et prolongée. C'est la phase de sommeil au cours de laquelle surviennent les rêves scénarisés. Le cerveau est donc particulièrement actif, mais tout se passe comme s'il était déconnecté du reste du corps. On a appelé cette phase, le sommeil paradoxal ou sommeil REM en anglais (pour Rapid Eyes Movements). C'est lui qui conclut le premier cycle de sommeil. Il cesse aussi rapidement qu'il est apparu et il est remplacé par une nouvelle phase de sommeil lent léger ou par une courte période de réveil qui marque le début d'un nouveau cycle.

Les cycles se succèdent toutes les quatre-vingt dix minutes environ, mais la structure des cycles évolue au fil de la nuit : au cours des premiers cycles, c'est le sommeil lent profond qui prédomine, alors qu'en fin de nuit les phases de sommeil paradoxal sont plus longues. Vers le matin, le sommeil lent profond finit par disparaître tout à fait et on n'a plus qu'une alternance d'éveil, de sommeil lent léger et de sommeil paradoxal. C'est pour cela que l'on a l'impression de rêver davantage.

Le sommeil paradoxal occupe 20 à 25% de la durée totale du sommeil. Pendant le sommeil paradoxal, certains groupes de neurones sont le siège d'une activité intense. Ils envoient des signaux vers les systèmes sensoriels et moteurs qui réagissent à ces stimulation en adressant une réponse adaptée. Ainsi pendant le sommeil paradoxal, malgré la paralysie quasi complète du



corps, des mouvements peuvent être commandés par le cerveau et notamment les mouvements oculaires rapides. Cela explique aussi que l'on puisse voir, sentir, entendre et même parfois émettre des paroles incohérentes pendant que l'on rêve, sans que cela corresponde à une réalité extérieure.

Cette activité du sommeil paradoxal entraîne une grande consommation d'énergie. On a ainsi montré qu'à très haute altitude, où l'oxygène est rare, le sommeil paradoxal est fortement réduit. En outre il semble favorisé par la baisse de la température corporelle qui facilite les économies d'énergie.

Le sommeil est une activité rythmique de l'organisme. L'activité rythmique physiologique liée à notre horloge interne est modulée par l'alternance jour/nuit et par des synchroniseurs sociaux.

Lors d'expériences d'isolation sensorielle, chez des individus privés de l'alternance jour/nuit et de repères temporels, l'alternance veille/sommeil va prendre peu à peu un rythme différent. Les activités cycliques de l'organisme (sommeil, sécrétions hormonales, etc.) vont se caler sur un rythme de vingt-cinq heures environ. Chaque soir, le sujet s'endort une heure plus tard que la veille. Au bout de trois semaines d'isolement, le retard quotidien atteint presque vingt-quatre heures !

Cette expérience illustre deux faits importants : d'abord, l'existence de rythmes biologiques que l'on appelle *Circadiens* (*circa* = environ et *die* = jour). Tout se passe comme si une horloge interne déclençait tous ces rythmes spontanément et les mettait en veille périodiquement. En isolement, certains sujets se règlent sur un rythme de quarante-huit heures, en restant éveillés trente-six heures et en dormant douze heures d'affilée. Le plus surprenant c'est que ces personnes sont persuadées de continuer à vivre des journées de vingt-quatre heures. Il faut donc que nos rythmes circadiens spontanés soient corrigés en permanence pour qu'ils se synchronisent sur une période de vingt-quatre heures.

L'alternance jour/nuit est le principal synchroniseur. La lumière captée par la rétine entraîne un influx vers les aires visuelles du cortex mais aussi vers des structures profondes de l'hypothalamus qui répondent en sécrétant des substances chimiques dont l'action est éveillante. Inversement, d'autres neurones sont sensibles à l'obscurité et sécrètent des substances hypnogènes. Le noyau supra-chiasmatique de l'hypothalamus envoie également lui-même des signaux à l'épiphyse, une glande située à la base du cerveau qui sécrète une hormone particulière : la mélatonine. Elle est libérée tout au long de la nuit et fournit à l'ensemble de l'organisme l'information sur l'alternance nuit/jour. Il existe d'autres synchroniseurs, mais moins puissants : l'alternance chaud/froid, ou bruit/silence par exemple.

### **Les troubles du sommeil explosent**

La qualité de nos journées dépend de la quantité et de la qualité de notre sommeil. Or, c'est aujourd'hui un fait avéré, la vie moderne nuit gravement au sommeil. Il a été démontré que le temps de sommeil moyen de l'homme a été réduite de 20% depuis l'invention de l'ampoule électrique. Depuis, les choses n'ont pas cessé de se dégrader encore davantage. Les troubles du sommeil affectent une proportion grandissante de la population des pays industrialisés : 22% des Français, 30% des Européens, 35% des Américains. 80% des sujets qui dorment moins de 6 heures éprouvent une somnolence dans la journée. Et les conséquences d'un mauvais sommeil sont nombreuses : somnolence diurne, diminution de la vigilance, troubles de l'humeur, diminution des fonctions cognitives, suggestibilité. Avec la "malbouffe" et la sédentarité, le "mal-dormir" est l'un des problèmes majeurs de santé publique actuels.

Ainsi, diverses études montrent que les mauvais dormeurs demandent plus de consultations médicales que les bons dormeurs (11 à 13 contre 5). Par ailleurs, les insomniaques chroniques sont deux fois plus souvent hospitalisés que les autres, quelle qu'en soit la raison. Enfin, entre 30 et 57% des accidents de la circulation sont liés à la fatigue et à l'endormissement

au volant. Le risque d'accident est 2 à 3 fois plus élevé chez les mauvais dormeurs que dans la population générale.

Le coût du "mal dormir" pour la société est considérable. La commission nationale américaine de la recherche sur les troubles du sommeil estime leur coût direct à 92.5 milliards de dollars (consultations, hospitalisations, prescriptions) et leur coût indirect à 107.5 milliards de dollars (accidents de la circulation et du travail, absentéisme, perte de productivité).

Une étude française réalisée en 2006 et parue dans la revue *Sleep* (Vol.29, N°2) a tenté d'évaluer le coût de l'absentéisme lié aux troubles du sommeil. L'étude, rétrospective sur une période de deux ans, a été réalisée en région parisienne auprès de deux groupes de salariés, 369 insomniaques et 369 bons dormeurs. Les différences entre les deux groupes sont significatives. Le pourcentage d'employés absents au moins un jour était de 50% chez les insomniaques contre 34% chez les bons dormeurs. Le taux d'absentéisme (exprimé en jours par an, par employé et par an) était respectivement de 5.8 contre 2.4. Le coût pour l'assurance-maladie de cet absentéisme lié aux troubles du sommeil était estimé à 77 euros par employé et par an. Le coût pour l'employeur était estimé à 233 euros pour les salaires de remplacement et à 1062 euros par an en raison de la perte de productivité.

### L'étude du sommeil

Divers outils, des plus simples aux plus sophistiqués permettent d'étudier le sommeil chez un patient : l'échelle de somnolence d'Epworth, l'agenda du sommeil, les enregistrements simples et la polysomnographie. L'échelle de somnolence d'Epworth permet d'établir un score de somnolence à partir d'un questionnaire simple évaluant votre propension à somnoler au cours de huit situations différentes : jamais (0), très rarement (1), régulièrement (2), presque toujours (3). Si le score est de 0 à 9, vous n'avez pas de problème de somnolence. De 10 à 16, le score trahit quelques problèmes à corriger. Au delà de 16, la somnolence est importante et une consultation devient urgente.

L'agenda du sommeil est un autre outil très simple qui permet d'objectiver les troubles du patient. Car le sentiment de bien dormir ou pas est extrêmement subjectif et varie d'un sujet à l'autre. Il est demandé au patient de noter au quotidien sur une semaine ou plus les heures pendant lesquelles il dort et celles au cours desquelles il est éveillé. Grâce à cette grille horaire, le médecin peut ainsi constater l'heure d'endormissement, celle du réveil, les périodes de réveil pendant la nuit ou de sieste pendant la journée.

Les enregistrements simples s'effectuent au domicile du patient, grâce à un petit boîtier qui enregistre quelques données de base pendant le sommeil : le flux d'air sortant des narines, le bruit des ronflements et la saturation du sang en oxygène grâce à un petit capteur porté au bout d'un doigt. Ces enregistrements simples sont de plus en plus réalisés en pratique de ville, notamment pour le dépistage des apnées du sommeil. (Fig 3)

Les enregistrements polysomnographiques en revanche sont réalisés en milieu hospitalier, dans des Centres du Sommeil. Les données recueillies sont extrêmement variées : électroencéphalogramme, capteurs de mouvements musculaires, au niveau du visage et des membres, électrocardiogramme, rythme respiratoire, température corporelle, ronflements, saturation en oxygène. En outre le patient est filmé par une caméra nocturne pendant son sommeil pour dépister d'éventuels mouvements anormaux. Ces enregistrements complexes servent à diagnostiquer les troubles sévères du sommeil, quand les enregistrements simples ne suffisent pas. (Fig 4).

### Les troubles du sommeil

**1- La dette chronique :** la réduction inconsciente de la durée physiologique du sommeil aboutit à une dette qu'il faut "récupérer" à un moment ou un autre, sous peine de conséquences graves : somnolence, agressivité, troubles anxieux ou dépressifs.

**2- Les troubles anxio-dépressifs :** anxiété et dépression sont les causes les plus fréquentes d'insomnies. Les centres régulateurs de l'humeur et du sommeil sont très proches anatomiquement et fonctionnent avec les mêmes neuromédiateurs. Privez un individu de sommeil et il devient dépressif. À l'inverse, l'insomnie est souvent l'un des premiers symptômes d'une dépression. Les troubles anxio-dépressifs sont en nette augmentation : notre société est probablement devenue terriblement anxigène...

Le tourment et le sommeil ne sont pas camarades de lit -  
Alphonse Daudet, *Le Petit Chose*.

Le traitement de ces troubles fait appel aux nouveaux anti-dépresseurs, aux thérapies cognitivo-comportementales, à la sophrologie. Il faut à tout prix éviter le recours aux somnifères et aux anxiolytiques qui exposent au risque de dépendance et d'accoutumance.

**3 - Les dérèglements du rythme veille/sommeil :** l'homme étant un mammifère à activité diurne, le travail de nuit et le travail posté perturbent lourdement les rythmes circadiens. Par ailleurs les sujets contraints à dormir pendant la journée sont soumis à des contraintes de bruit et de luminosité qui ne sont pas propices à un sommeil réparateur. Les décalages de phases surviennent lorsque le déclenchement du sommeil n'est pas en harmonie avec les synchroniseurs sociaux et l'alternance jour/nuit. On distingue ainsi les retards de phase, lorsque le sommeil se déclenche progressivement de plus en plus tard dans la nuit, repoussant le réveil spontané d'autant. Les retards de phase sont fréquents chez les adultes jeunes et les adolescents. À l'inverse, les avances de phase surviennent surtout chez les personnes âgées qui ne résistent pas au sommeil et s'endorment spontanément en début de soirée pour se réveiller en plein milieu de la nuit ou au petit matin.

Les dérèglements du rythme veille/sommeil se traitent préférentiellement par la luminothérapie. Il s'agit de s'exposer à une lumière vive générée par une lampe spéciale qui reproduit sur le cerveau l'action éveillante du soleil. Pour un retard de phase (endormissement trop tardif), le patient sera réveillé à une heure convenable et "illuminé" le matin pendant une demi-heure environ. Pour une avance de phase (endormissement trop précoce), c'est l'inverse. L'exposition à la lampe doit être faite en fin d'après-midi, pour stimuler le patient et retarder l'heure de déclenchement du sommeil (Fig 5).

Les dérèglements de rythme peuvent aussi se traiter avec la mélatonine ou ses dérivés.

**4 - Le fractionnement du sommeil :** pour que le sommeil soit réparateur, il doit conserver une architecture normale et surtout une quantité suffisante de sommeil lent profond. Différents problèmes peuvent venir perturber le bon déroulement des cycles de sommeil en produisant de multiples micro-éveils au cours de la nuit, dont le patient ne se rend pas compte car ils sont trop brefs pour être inscrits dans la mémoire. Les deux principales causes sont le syndrome d'apnées obstructives du sommeil et le syndrome des jambes sans repos.

Le syndrome des apnées obstructives du sommeil survient lorsque les voies aériennes supérieures (voile du palais, pharynx) se collabent et empêchent l'air de pénétrer dans la trachée vers les poumons. Il s'ensuit une pause respiratoire qui va cesser au bout de quelques secondes, voire une minute ou plus, qui va s'interrompre par le réveil du patient et une reprise respiratoire. La répétition de ces apnées et hypopnées, plusieurs dizaines ou centaines de fois par nuit, va donc entraîner une fragmentation et un allègement parfois extrêmes du sommeil. Les conséquences sont une somnolence diurne très importante, avec ces endormissements spontanés très fréquents pendant la journée et un risque importante d'accident de la route ou d'accident du travail par diminution de la vigilance. Une autre conséquence est l'augmentation chez ces patients de la pression artérielle (hypertension) et du risque d'accident cardiovasculaire (Fig 6). Le syndrome des apnées obstructives du sommeil se traite par le port pendant la nuit d'un masque relié à un compresseur d'air. L'appareil délivre au dormeur un air en pression positive continue qui se fraie un chemin vers les poumons au travers des voies aériennes supérieures et rétablit la qualité du sommeil (Fig 7).

Le syndrome des jambes sans repos demeure quant à lui encore assez mystérieux. Appelé aussi impatiences dans les jambes ou impatiences nocturnes, il s'agit d'un trouble neurologique qui cause un besoin irrésistible de bouger les jambes. Ce besoin naît d'un inconfort dans les membres inférieurs —fourmillements, picotements, sensations de brûlure —, dont l'intensité varie beaucoup d'une personne à l'autre. Ces sensations désagréables surviennent particulièrement durant les périodes de détente ou d'inactivité. Par conséquent, il peut être très difficile de simplement se reposer, ou encore de rester assis pour assister à une réunion ou de voyager en avion, par exemple. Puisque les symptômes ont tendance à s'aggraver le soir et la nuit, l'assoupissement est plus ardu. L'insomnie chronique qui peut en résulter entraîne fatigue et somnolence durant le jour, altérant énormément la qualité de vie. Certaines personnes racontent même avoir la sensation, au réveil, d'avoir marché toute la nuit. Ce dysfonctionnement neurologique pourrait avoir pour origine un manque de dopamine dans le cerveau et la moelle épinière. Le traitement du syndrome des jambes sans repos fait appel au *ropinirole* (*ADARTREL*), un agoniste des récepteurs dopaminergiques. Cependant, en raison d'effets indésirables importants, d'une part, et d'une augmentation de la sévérité des symptômes à long terme lors de l'emploi prolongé, d'autre part, le rapport bénéfice-risque est défavorable pour ce type de produit. Il est donc réservé aux formes majeures. Parfois, l'administration de petites doses de L-Dopa peut suffire à amender les symptômes et à permettre au patient de reprendre une vie normale.

**5 - L'hypersomnie idiopathique** : c'est une maladie rare du sujet jeune dont on ne connaît toujours pas la cause. Les patients atteints de cette maladie souffrent d'une très grande fatigue voire d'une somnolence permanente du réveil au coucher. L'hypersomnie est dite "idiopathique" puisqu'on ne connaît pas son origine, à la différence des hypersomnies secondaires suite à une lésion cérébrale, par exemple. Elle a été peu étudiée jusqu'à ce jour, bien qu'elle soit un réel handicap. Les patients décrivent leur sommeil comme très lourd et profond. Leur sommeil nocturne est de grande qualité mais aussi de longue durée, typiquement plus de dix heures par nuit qui se font en une traite. Les réveils nocturnes sont rares et les patients souffrant d'hypersomnie idiopathique ne se lèvent quasiment jamais pendant la nuit. Ils décrivent leur nuit comme une extinction totale, une mise en veille prolongée semblable à une anesthésie générale. Ils n'ont pas conscience du déroulement de la nuit et sont incapables de savoir s'ils ont dormi une ou douze heures. La longue période de sommeil est en partie due à un réveil tardif qui n'est classiquement pas accompagné de souvenirs de rêves. La majorité des patients souffrent le matin d'ivresses du sommeil, c'est-à-dire de très grandes difficultés, voire une incapacité à se lever, une désorientation temporo-spatiale, ne sachant pas où ils sont, ni l'heure qu'il est, ainsi que des comportements automatiques. Malgré des nuits de durée supérieure à la moyenne et de bonne qualité, les patients atteints d'hypersomnie idiopathique ne se sentent jamais totalement éveillés le jour et leurs siestes ne leur permettent pas le plus souvent de récupérer.. À tous ces troubles, peuvent s'associer des problèmes de mémoire, des comportements automatiques, des migraines, des bouffées de chaleur, des sueurs, un syndrome de raynaud et/ou une hypotension orthostatique. Il existe différentes formes d'hypersomnie idiopathique et tous les patients ne ressentent pas les mêmes difficultés, ni avec la même intensité. La prise en charge thérapeutique se fait grâce à des médicaments stimulants ou éveillants.

**6 - La Maladie de Gélineau** est une affection neurologique grave caractérisée par deux symptômes principaux que sont la narcolepsie et la cataplexie. Le principal symptôme est la présence quotidienne d'épisodes irrésistibles de sommeil. La structure du sommeil est toujours perturbée. Quand une personne souffre de narcolepsie, elle passe directement de l'état d'éveil au sommeil paradoxal sans étape intermédiaire. Ces accès irrésistibles de sommeil peuvent survenir plusieurs fois par jour. Ils peuvent durer de quelques secondes à trente minutes, parfois plus, et parfois dans des situations délicates (file d'attente dans un magasin, voyage en train ou dans un transport en commun, activité au bureau...) voire dangereuses (traversée de la rue, conduite d'une auto ou d'une moto, utilisation d'un outil de bricolage ou professionnel, bain d'un bébé...). Ces fluctuations continues et importantes de la vigilance s'accompagnent de difficultés d'attention et parfois de troubles momentanés de la mémoire. Elles peuvent entraîner des automatismes (phrases sans aucun sens, rangements d'objets dans des endroits insolites, pertes continues de clés ou de sacs à main, conduite d'une voiture dans un endroit imprévu, rêves éveillés inopinés... et parfois compromettants, etc.). Généralement l'accès de sommeil est

réparateur pendant une heure ou deux, puis survient un nouvel accès de sommeil. La journée du narcoleptique est ponctuée ainsi d'alternances d'états de veille et d'accès de sommeil.

Dans certains cas sévères, les accès de sommeil ne sont pas réparateurs. Le narcoleptique est alors en permanence enfermé dans une alternance infernale, avec des phases de sommeil de durée variable (de quelques minutes à une heure environ), suivies de phases de veille elles-mêmes de quelques minutes à une ou deux heures. La durée cumulée du sommeil nocturne et des hypersomnies peut alors atteindre une quinzaine d'heures par jour. Au cours de l'année, le narcoleptique peut voir apparaître des moments de répit de durée variable, avec une diminution de la fréquence et de l'intensité des symptômes. Bien souvent, le sommeil nocturne du narcoleptique est lui-même fragmenté avec des éveils fréquents.

La cataplexie se manifeste dans trois cas sur quatre environ. Il s'agit d'une perte brusque du tonus musculaire sans altération de la conscience et survenant à un moment quelconque de la journée. Elle peut toucher quelques muscles seulement (chute de la tête, impossibilité d'articuler la mâchoire et donc de s'exprimer verbalement, dérobement des genoux, effondrement des épaules) ou être beaucoup plus globale... entraînant la chute du malade au sol. Ces épisodes sont typiquement déclenchés par une émotion : surprise, plaisir, rire ou colère. Le malade ne perd pas connaissance. Il est parfaitement éveillé, et ses perceptions sensorielles sont parfaitement conservées. Mais il reste cependant incapable de réagir à toute stimulation. Seuls les muscles automatiques vitaux (cœur, poumons, reins, système digestif...) et les yeux restent en activité. Le sentiment d'impuissance vécu par le malade en cataplexie est parfois la source d'une panique intérieure qui maintient la cataplexie puisque le trouble ne prend fin que lorsque cesse l'émotion qui l'a causée ou qui la maintient. Les épisodes de cataplexie ne sont pas aussi fréquentes que les hypersomnies. Certains narcoleptiques ont une à plusieurs cataplexies par jour, certains une par semaine ou par mois ou par an ou durant toute leur vie. Et certains n'en ont jamais.

Dans cette maladie, des hallucinations peuvent survenir lors de l'éveil (hypnopompiques) ou lors de l'endormissement (hypnagogiques). Ces hallucinations peuvent être si effrayantes que les malades développent une véritable hantise de se coucher. Elles peuvent être visuelles, auditives ou kinesthésiques (sensations de toucher ou de déplacement). Ces hallucinations narcoleptiques ne se produisent jamais en dehors de ces phases d'endormissement ou de réveil et se distinguent clairement des hallucinations dont la cause est psychiatrique. Les hallucinations narcoleptiques ont une fréquence très variable, leur survenue étant généralement assez espacée, rarement plus d'une fois par quinzaine ou par mois. Leur durée se chiffre généralement en secondes.

Autre symptôme pouvant caractériser la Maladie de Gélineau, les paralysies du sommeil surviennent lors de l'endormissement ou du réveil du malade. L'individu est conscient mentalement mais il se trouve dans l'impossibilité d'agir physiquement pendant plusieurs secondes à plusieurs minutes. La situation est identique à une cataplexie mais ici elle commence ou termine un sommeil. Comme les cataplexies aussi, les paralysies du sommeil sont de fréquence très variable dans la vie des patients. Certains n'en connaissent jamais. Ces paralysies du sommeil peuvent se produire simultanément à des hallucinations hypnagogiques ou hypnopompiques, produisant alors un état d'angoisse profond et extrêmement traumatisant, avec des accès de panique d'autant plus sévères que tout mouvement est impossible. C'est souvent suite à de telles "crises" que des malades pensent avoir été en contact avec des esprits, notamment à cause de l'incapacité à bouger, et parce qu'ils avaient la sensation d'une présence (hallucination). La durée d'une paralysie du sommeil se chiffre généralement en secondes et dépasse rarement deux ou trois minutes.

Chez le narcoleptique, la polysomnographie et le test itératif de latence à l'endormissement (TILE) montrent une latence moyenne d'endormissement de trois à quatre minutes seulement, nettement inférieure à la latence d'endormissement normale de quinze à vingt minutes. Ils montrent également des endormissements qui s'effectuent directement en sommeil paradoxal, moins de 15 minutes après l'endormissement.

Mis au point dans les années 90, le modafinil permet aujourd'hui de traiter efficacement les patients atteints d'hypersomnie idiopathique ou de Maladie de Gélineau et a contribué à révolutionner leur existence.

**6 - Les parasomnies** sont un ensemble de manifestations accompagnant le sommeil, qui peuvent être franchement pathologiques ou au contraire physiologiques.

L'**éveil confusionnel** est un épisode d'état confusionnel qui survient au réveil lorsque celui-ci a lieu pendant ou après le sommeil lent profond. Ces épisodes pouvant se répéter plusieurs fois par nuit. Ils surviennent le plus souvent durant les premières heures du sommeil ou au sortir d'une sieste. L'éveil confusionnel est très souvent induit par un réveil provoqué. Le sujet est désorienté dans le temps et dans l'espace, il est ralenti sur le plan psychomoteur (lenteur des idées, difficultés de parole, difficultés de compréhension...). Il peut formuler des propos incohérents, parfois en rapport avec une activité mentale onirique. Son comportement peut être inapproprié, incohérent, voire violent. Il existe toujours une amnésie complète ou quasi-complète de l'épisode. Un éveil confusionnel dure généralement de 5 à 15 minutes, chez l'enfant il peut durer près d'une heure.

La **sexsomnia** est une parasomnie caractérisée par un comportement de type sexuel pendant le sommeil. Le trouble qui peut toucher les deux sexes est caractérisé par le fait que le sujet n'en garde aucun souvenir. Ce sont ses proches (ou ses victimes) qui l'informeront de ses comportements nocturnes anormaux. Parfois, les témoins de ces événements déclarent que la personne avait l'air "possédée", avec un langage beaucoup plus cru et un comportement plus agressif qu'en temps normal. Cette parasomnie rare n'est pas anodine puisqu'elle peut provoquer des problèmes pour la personne en étant affectée (physiquement et moralement) mais parfois aussi des problèmes d'ordre juridique (procès pour viol ou atteintes aux bonnes mœurs).

Le **somnambulisme**, qui signifie en latin "se promener en dormant", est une pathologie du sommeil d'origine neurologique. Il se traduit par un comportement moteur survenant lors d'un éveil incomplet en sommeil lent profond. Généralement limité à des déambulations dans le lieu d'habitation, c'est un comportement non dangereux. Les somnambules semblent être éveillés et ont les yeux ouverts. La plupart du temps, les épisodes sont courts mais peuvent parfois durer plus d'une heure. Cette anomalie est liée au dysfonctionnement du système thalamo-cortical, qui engendre une paralysie musculaire naturelle durant le sommeil. Ainsi, des séries d'événements moteurs complexes peuvent intervenir sans que le sujet soit conscient. Le somnambulisme n'est pas dangereux en tant que tel, mais le mouvement sans connaissance consciente peut entraîner des dangers, notamment dans les escaliers ou sur les balcons. Contrairement à une idée répandue, il n'est pas dangereux de réveiller un somnambule. Il est cependant déconseillé de le faire, principalement parce que le somnambule peut alors avoir des gestes violents qui risquent de provoquer un accident.

La **somniloquie** est le fait de parler en dormant. La personne peut parler plus ou moins fortement, ses paroles peuvent aller de simples mots à de longues phrases plus ou moins compréhensibles et agir plusieurs fois pendant la nuit. Il s'agit d'un phénomène relativement courant, qui a lieu durant les phases de sommeil lent et paradoxal. Ce phénomène n'atteint pas la conscience : ce sont des manifestations automatiques.

Une **terreur nocturne** est un trouble paroxystique et spectaculaire du sommeil survenant en début de nuit et en sommeil lent profond. Le sujet a ensuite une amnésie complète de l'épisode. La terreur nocturne se rapproche du somnambulisme, mais est très différente du cauchemar qui survient plutôt en fin de nuit, en sommeil paradoxal, et dont le sujet garde le souvenir. Des terreurs nocturnes répétées sont observées chez 1 à 3% des enfants de moins de 15 ans, chez 6% des enfants d'âge préscolaire, et sont sans doute encore plus fréquentes chez le très jeune enfant, mais elles seraient alors moins facilement identifiées. Toutefois, les adultes peuvent également en être affectés. La terreur nocturne commence en début de nuit ou de sieste longue (dans les une à trois heures après l'endormissement) par un cri de panique. L'enfant est souvent assis sur son lit, les yeux écarquillés et fixes, les pupilles en mydriase. Il a l'air terrifié et hurle, étant insensible aux tentatives de ses parents pour le rassurer : il se débat lorsqu'on tente de le

toucher pour le calmer. La crise dure de une à vingt minutes et s'accompagne de tachycardie, polypnée, agitation, sudation, cris, rougeur du visage ou parfois pâleur. Il prononce parfois des propos incohérents. Généralement, en fin de crise, l'enfant se rendort. Il ne garde aucun souvenir de la crise mais celle-ci laisse en général ses parents très inquiets et désemparés.

Les **trouble du comportement en sommeil paradoxal** correspondent à la mise en acte d'un rêve, due à l'absence de l'atonie musculaire spécifique de ce type de sommeil. Alors que le sujet est profondément endormi, il se met tout à coup à parler, crier, gesticuler avec brusquerie. Il donne des coups, se précipite sur son partenaire ou saute violemment hors du lit. Il n'est pas rare que cette agitation occasionne des contusions ou même des fractures. Lorsqu'on le réveille, le sujet peut raconter qu'il se trouvait pris en plein dans l'action d'un rêve ou assez souvent d'un cauchemar : il essayait par exemple de protéger son partenaire d'un danger. Ces rêves comportent toujours une part de violence, et il existe une concordance entre ce que le sujet rêve et ce qu'il fait. Cette forme typique de trouble du comportement en sommeil paradoxal est en fait rare. Plus souvent les mouvements observés lors des enregistrements sont beaucoup moins élaborés et ne peuvent pas être spécifiquement reliés au contenu onirique. Des formes infra-cliniques existent, on parle de sommeil paradoxal dissocié. En effet, l'une des caractéristiques du sommeil paradoxal consiste en une atonie musculaire, c'est-à-dire l'absence complète de tonus musculaire. Chez ces patients, on peut observer que l'atonie musculaire n'est pas complète.

La **paralysie du sommeil** est une parasomnie qui se caractérise par le fait que le sujet, sur le point de s'endormir (paralysie hypnagogique) ou de s'éveiller (paralysie hypnopompique) mais tout à fait conscient, se trouve dans l'incapacité d'effectuer tout mouvement volontaire. À cette sensation d'immobilisation sont couramment associées des hallucinations auditives, kinesthésiques ou visuelles ainsi que des impressions d'oppression, de suffocation, de présence maléfique et de mort imminente. Le sujet, dans l'impossibilité d'articuler les sons et de prévenir l'entourage, éprouve le plus souvent un sentiment d'anxiété et de frayeur. Ce trouble du sommeil est dû à des intrusions du sommeil paradoxal et de l'absence de tonus musculaire qui l'accompagne lors des transitions entre veille et sommeil. Relativement fréquente dans la population générale, la paralysie du sommeil apparaît généralement chez des personnes dépourvues de tout trouble clinique. Elle peut cependant être aussi l'un des symptômes de la narcolepsie..

Le **syndrome de la tête qui explose** se manifeste par le retentissement soudain d'un bruit fort, d'une impression d'explosion dans la tête chez un sujet sur le point de s'endormir ou légèrement endormi. Le bruit ne s'accompagne jamais de douleur, ce n'est pas une céphalée. Par contre s'y associe très fréquemment l'apparition d'une sensation de flash lumineux, et des manifestations végétatives réactionnelles (sensation de difficultés respiratoires, palpitations...).

Diverses parasomnies sont mentionnées dans les traités médicaux depuis l'Antiquité. Leurs caractères étranges et déconcertants ont été à l'origine, au cours des âges et à travers les diverses cultures, de nombreuses superstitions et de thèmes mythologiques ou fantastiques. Elles ont inspiré nombre d'auteurs.

### **Prendre soin de son sommeil**

Nul ne peut faire l'économie d'un bon sommeil sans conséquence pour son équilibre physiologique et psychologique. Pour cela, il est utile de rappeler quelques règles de base :

- Respecter son temps physiologique de sommeil. Ce dernier est en moyenne de huit heures par jour pour 80% de la population. Pour déterminer votre besoin physiologique, notez le nombre d'heures de sommeil qui vous est nécessaire spontanément pendant vos vacances (après un temps de récupération de votre fatigue).
- Dormir dans un environnement favorable. Silence, obscurité, bonne literie, et température de 19°C environ. La chambre à coucher doit être un sanctuaire d'où doivent être bannis ordinateurs et télévisions.
- Éviter les faux amis : alcool, repas copieux, bains chauds (qui augmentent la température corporelle et gênent l'endormissement).

- Éviter les excitants. : le thé, le café, les activités physiques intenses pratiquées après 17 heures, les lumières vives, la télévision, Internet, exercent un effet "éveillant" néfaste pour l'endormissement.
- Être actif dans la journée . l'activité physique et/ou intellectuelle favorise la qualité du sommeil.
- Garder plus ou moins le même rythme. il convient de s'efforcer de se lever et de se coucher régulièrement à la même heure, même pendant les week-ends et les vacances. Il faut éviter les siestes quand on souffre de troubles de l'endormissement et s'accorder un rituel de coucher.

*Si tu dors bien la moitié de ta vie, tu vivras bien l'autre.*  
Confucius

## DÉBAT

**Christian FROISSART** : La sieste est-elle à déconseiller ?

**Max FLEURY** : Il existe un regain d'intérêt actuellement pour la pratique de la sieste, y compris au travail, puisque certaines entreprises aménagent des locaux spécifiques à cet usage, permettant aux salariés de s'assoupir pour de courtes siestes, mais néanmoins récupératrices. La sieste peut être bénéfique dans le cas d'une dette de sommeil chronique, car dans ce cas, elle permet de "soldier" en quelque sorte, une partie de cette dette et de récupérer un peu de fraîcheur. En revanche, dans le cadre d'une insomnie d'endormissement, par avance de phase par exemple, la sieste va aggraver le manque d'envie de sommeil une fois l'heure du coucher arrivée. Dans ces cas de difficultés à l'endormissement, il faut au contraire éviter la sieste et préférer par exemple une courte marche digestive après le déjeuner pour éviter de s'assoupir.

**Brigitte GERBER** : Y a t-il des centres à Orléans, permettant des enregistrements polysomnographiques ?

**Max FLEURY** : Il existe une consultation du sommeil dans l'une des cliniques privées d'Orléans, où il est possible de passer la nuit pour un enregistrement polysomnographique. Néanmoins, se pose actuellement le départ en retraite du praticien qui devrait intervenir prochainement. Pour le dépistage des apnées du sommeil, il est possible d'effectuer des enregistrements simples auprès de nombreux praticiens (pneumologues ou neurologues), en ville ou à l'hôpital. Pour les cas complexes, la proximité de Paris et des hôpitaux de l'APHP permet d'y adresser les patients orléanais.

**Question** : Existe t-il des différences parmi les somnifères ?

**Max FLEURY** : La plupart des gens qui éprouvent des difficultés à dormir s'enferment dans le cercle vicieux de la prise de médicaments. Pendant très longtemps, les patients ont eu recours massivement aux produits de la classe des benzodiazépines qui devraient normalement être prescrits pour traiter les troubles anxieux passagers. Ces médicaments entraînent des effets secondaires non négligeables quand ils sont pris au long cours : accoutumance, dépendance, troubles de la mémoire. Plus récemment ont été mis au point des inducteurs de sommeil, dont l'élimination de l'organisme est très rapide. Ces médicaments entraînent aussi des effets de dépendance et de troubles de la mémorisation. Néanmoins, ils peuvent être utiles pour rééduquer le sommeil d'un patient, à condition de ne pas s'habituer à les utiliser de manière chronique. Les médicaments barbituriques ont été récemment retirés du marché. Dans le cadre des troubles du sommeil chroniques dont un tempérament anxio-dépressif est à l'origine, il vaut mieux avoir recours aux médicaments modernes qui agissent en augmentant le taux de certains neuro-transmetteurs dans le cerveau, ce qui permet en outre de redonner aux patients un sommeil beaucoup plus "physiologique" que les somnifères proprement dits.



## FIGURES

Figure 1 : L'échidné

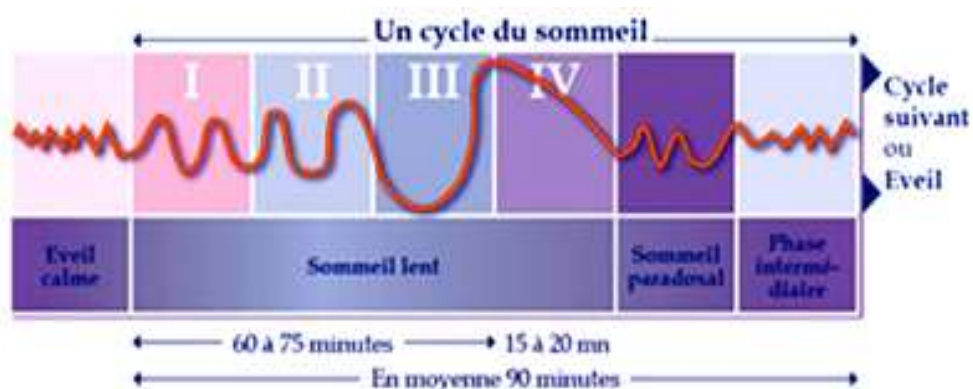


Figure 2 : Cycle de sommeil



Figure 3 : Enregistrement simple



Figure 4 : Polysomnographie

Figure 5 : Luminothérapie

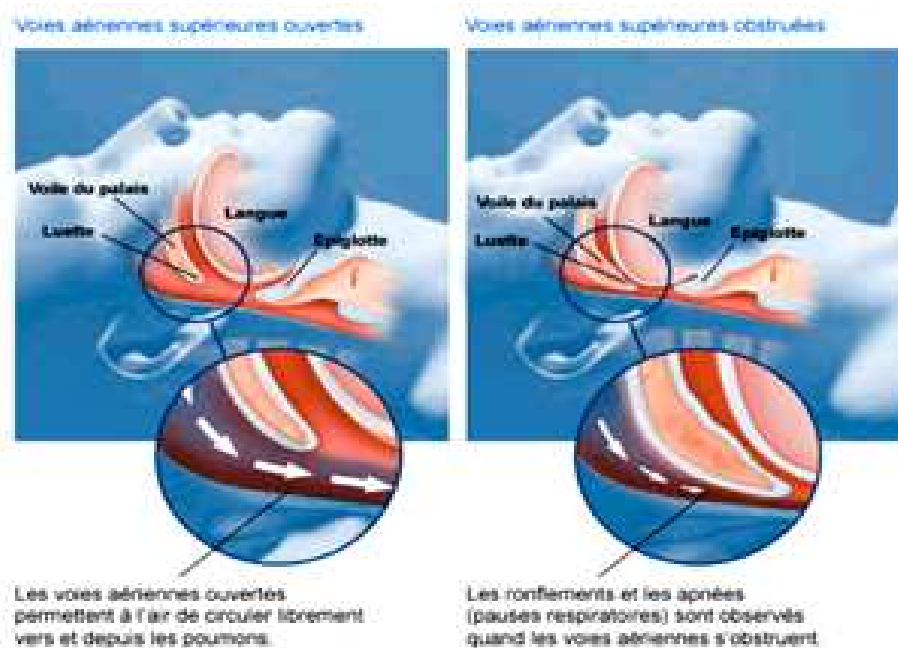


Figure 6 : Apnée du sommeil

Figure 7 :  
Pression positive

## L'ÉTHIOPIE : UN RÊVE ITALIEN (1930 – 1941)<sup>1</sup>

Gérard Lauvergeon

### RÉSUMÉ

*À peine constitué, le jeune État italien se lance, à l'instar des grandes puissances, dans la conquête coloniale. Le président du Conseil Francesco Crispi est le maître d'œuvre de cette politique ciblée sur l'Éthiopie, vieux pays chrétien divisé en plusieurs féodalités, au climat adouci par un relief élevé, et qui pourrait être une zone de peuplement pour la population pléthorique et pauvre de la péninsule. Mais l'expédition du général Baratieri se heurte à l'armée du Ras Ménélik et essuie à Adoua en 1896 une lourde défaite.*

*Le rêve est repris par Mussolini qui envoie une expédition de 400 000 hommes pour s'emparer d'Addis-Abeba et chasser l'empereur Haïlé Selassié (mai 1936). Mais l'Éthiopie est membre de la S.D.N. depuis 1920 et l'opinion internationale s'élève, obligeant la S.D.N. à prendre des sanctions contre l'Italie. Celles-ci sont légères et peu respectées et Mussolini peut proclamer l'intégration de l'Éthiopie dans l'Empire italien.*

*L'Éthiopie ne sera jamais totalement contrôlée et très tôt la résistance du clergé et de la population entrave les initiatives italiennes. Environ 50 000 Italiens s'installent sur place mais la colonisation agricole sera un échec. Restent des routes, quelques bâtiments publics, et les pâtes comme plat national éthiopien. L'occupation ne dure que cinq ans car dès 1941, les troupes anglaises du Soudan et un petit corps expéditionnaire français, auquel appartenait Pierre Messmer, balayent les troupes italiennes, mettant fin au rêve mussolinien.*

*Au traité de paix de 1947, l'Italie perd toutes ses colonies et doit payer une lourde indemnité à l'Éthiopie pour compenser les pertes énormes de ce pays.*



Un rêve qui a duré une soixantaine d'années et qui a commencé dans les années 1880, la toute jeune Italie voulant participer au mouvement de colonisation des grandes puissances qui s'opère à l'époque. Un rêve qui a donné lieu à une première tentative de conquête en 1896 sous l'égide de Francesco Crispi et qui s'achève en cauchemar par la défaite d'Adoua. Rêve repris par Mussolini, couronné de succès en 1935-36 mais qui s'effondre au bout de 5 ans dans la déroute du fascisme. Le réveil sera douloureux. Ce sont ces pages, difficiles, sombres, de l'histoire italienne que je veux vous raconter, bien loin des belles réalités culturelles, artistiques, paysagères de l'Italie.

Je ne reviendrai pas longuement sur les raisons qui ont poussé l'Italie à participer à la ruée coloniale. Je rappellerai seulement ce mélange de préoccupations, politiques, stratégiques, économiques, de volonté de puissance, de désir de s'assurer des marchés et d'accéder aux matières premières, mais aussi de mission civilisatrice (Kipling), de curiosité scientifique, de goût de l'aventure et de l'exotisme, thèmes communs à tous les colonisateurs européens. Il y a aussi des causes plus spécifiques à l'Italie :

- géographiques, la péninsule formant comme un pont avec l'Afrique,
- historiques avec le désir de renouer avec la grandeur antique,

<sup>1</sup> Séance du 3 mars 2011.

- démographiques avec la volonté de détourner l'émigration italienne qui s'effectue vers les pays voisins comme la France où elle a tendance à s'assimiler, mais vers des terres vierges où elle pourrait garder son italianité et renforcer le pays natal,

- sociales enfin pour résoudre les problèmes d'un Mezzogiorno surpeuplé et miséreux. Ce sont des thèmes émis par la Société géographique italienne fondée en 1867 et qui finance des explorations en Afrique, notamment en Abyssinie, par des sociétés commerciales surtout milanaïses qui patronnent aussi des missions scientifiques. Par ces canaux, l'idée coloniale se développe, relayée par des hommes politiques peu nombreux encore, alliés aux entreprises ou persuadés que la grandeur de leur pays est dans l'expansion coloniale. Ceci, bien avant que des initiatives gouvernementales soient prises.

Mais pourquoi l'Éthiopie ? Alors que la Tripolitaine conquise en 1911 est beaucoup plus proche, juste dans le prolongement de la péninsule ?

Je crois qu'il y a deux raisons essentielles.

D'abord, l'Italie avait espéré s'installer en Tunisie où s'était portée son émigration (11000 personnes), mais la France avait en 1881 étendu depuis l'Algérie son protectorat sur ce pays par le traité du Bardo. Ce qui avait jeté l'Italie dans les bras de Bismarck et de la Triplice. La Libye était moins attirante du fait de sa mince bande littorale de climat méditerranéen et un immense désert derrière encore largement terre inconnue et de faible intérêt, apparemment. Et, à cette époque, l'empire ottoman était encore puissant surtout face à une toute jeune Italie dont les ressources, les finances et l'armée étaient modestes. Aussi la suzeraineté des Turcs sur la Tripolitaine pouvait faire réfléchir, ce qui ne sera plus le cas 30 ans plus tard, quand de surcroît le désert n'était plus un obstacle comme l'avaient démontré les Français (mission Foureau-Lamy de 1898 et création de pelotons de méharistes).

Surtout, l'Éthiopie et toute la corne de l'Afrique, quoique plus lointaines, mais rendues accessibles par l'ouverture du canal de Suez en 1869, constituaient des territoires encore indépendants. Elles commençaient à intéresser les grandes puissances. Le souci des Britanniques, c'était de contrôler la route des Indes. Ils occupent l'Égypte en 1882, donc la côte de la mer Rouge. Le Soudan a été conquis par les khédives d'Égypte, donc les Anglais ont aussi leurs prétentions sur ce territoire avant de pouvoir le soustraire aux mains du Mahdi qui en 1885 en a chassé leurs troupes. Ils s'installent aussi en Somalie, face à Aden, conquise dès 1839. La France, elle, s'empare d'Obock en face d'Aden en 1882 avant de créer Djibouti en 1884. Pour faire obstacle à la France, l'Angleterre encourage alors l'Italie, qui a aussi la bénédiction de Bismarck, à s'engager dans la région, ce qui fait le jeu de certaines entreprises italiennes et d'un petit parti colonial. En 1882, le gouvernement Depretis prend en charge directe le relais charbonnier d'Assab, créé par la société gènoise de navigation Rubattino en 1869, puis fait occuper le port de Massaoua sur la côte d'Érythrée en 1885.

1885, c'est l'année du Congrès de Berlin, qui permet, à partir des bases côtières, la conquête des espaces intérieurs et qui inaugure ainsi les grands partages coloniaux en Afrique. Voir la forme de certains états en Afrique occidentale comme le Togo et le Dahomey.

Or, la possession d'Assab et de Massaoua ouvre des perspectives intéressantes vers un vaste pays de 1 200 000 km<sup>2</sup>, composé de hauts plateaux étagés et de montagnes dont l'altitude dépasse parfois 4000 m. Ce relief modifie les données climatiques d'une zone vouée à la sécheresse car la majeure partie du territoire est à la latitude du Sahel (Niger, Tchad). Les températures sont douces de manière constante (entre 20 et 25 °), la pluviosité, assez forte de juin à septembre (pluies de mousson) est de type tropical. Les hautes montagnes sont enneigées. L'Éthiopie est donc un pays de climat sain et un véritable château d'eau. Le Nil bleu et l'Atbara contribuent fortement aux célèbres crues du Nil. La végétation adaptée et les zones de bonne terre peuvent faire de l'Éthiopie une colonie de peuplement, donc un exutoire pour le trop plein italien. Il faut prendre en compte aussi les possibilités de ressources minérales. Tout cela dans un vieux pays chrétien orthodoxe de rite copte, émietté entre plusieurs féodalités en conflit pour le pouvoir, supposant une conquête facile.

Le rêve italien prend forme avec Francesco Crispi qui arrive au pouvoir en 1887, comme président du Conseil et qui va dominer la vie politique italienne durant 9 ans. C'était un Sicilien qui avait près de 70 ans, un avocat révolutionnaire, disciple de Mazzini, proche de Garibaldi, auprès duquel il avait organisé en Sicile l'expédition des Mille en 1860 destinée à la conquête du royaume de Naples, dans le cadre de l'unification italienne. Devenu député d'extrême - gauche, il avait fini par se rallier à la monarchie par opportunisme. Son modèle, c'était Bismarck dont il copie l'autorité, le réalisme, l'absence de scrupules, l'orgueil, le tempérament coléreux. Les fascistes en feront d'ailleurs leur précurseur.

Peu intéressé par la colonisation, il adhère cependant peu à peu aux thèses expansionnistes. Il commence par consolider la présence italienne dans la zone côtière érythréenne et fait occuper la Somalie en 1889. La même année, il signe avec Ménélik, qui a fini par triompher de ses rivaux et par unifier l'Éthiopie, le traité d'Ucciali. Ce traité, rédigé en italien et en amharique, la langue locale, reconnaît Ménélik comme empereur d'Éthiopie contre la reconnaissance de la souveraineté italienne sur l'Érythrée. Mais Crispi l'interprète aussi comme l'acceptation d'un protectorat sur l'ensemble du pays, ce que conteste Ménélik qui finit par dénoncer ce traité en 1892, appuyé par la France et la Grande-Bretagne qui lui fournissent même des armes pour moderniser son armée. La France obtient la concession d'une ligne de chemin de fer Djibouti Addis-Abeba.

Crispi, revenu au pouvoir en 1893, après une interruption de deux ans, se rend compte que le temps travaille contre les intérêts de l'Italie et il fait commencer des préparatifs d'expédition par le général Baratieri, mais avec des moyens limités car l'Italie, comme les autres états européens, est en pleine dépression économique et il doit tenir compte de l'opposition de la Chambre des députés. Or, en 1895, une colonne italienne aventurée vers le sud en direction d'Addis-Abeba est anéantie en laissant 2000 morts sur le terrain, soit 90% de ses effectifs. L'émotion est vive en Italie et Crispi tout en préparant des renforts, enjoint à Baratieri d'attaquer. Le général obéit mais en divisant ses forces (23000 hommes) en trois colonnes et en avançant à partir de cartes bourrées d'erreurs. Il se fait surprendre le 1<sup>er</sup> mars 1896 à Adoua par des forces quatre fois supérieures en nombre, perdant 40% de ses effectifs. Défaite terrible à l'issue de laquelle les renforts enfin arrivés permettent de sauver l'Érythrée. Gifle d'autant plus insultante qu'il s'agit d'une des premières défaites d'une nation blanche face à des indigènes. Quatre jours de manifestations populaires à Rome traduisent le mécontentement des Italiens. Crispi doit démissionner. C'est la fin de sa carrière politique et du premier acte.

Reste à son successeur Giolitti, qui domine la période suivante jusqu'à 1914, à calmer le jeu. Il doit reconnaître l'indépendance de l'Éthiopie. Il lui faut refaire les forces économiques et militaires du pays pour reprendre la politique colonisatrice, qui sera dirigée non plus vers l'Éthiopie mais vers la Tripolitaine. La guerre de 1914 met un terme à cette poussée d'impérialisme colonial. Les préoccupations de l'après-guerre sont en priorité celles du retour des Terres irrédentes et des espérances du côté de la Dalmatie et de l'Istrie. L'Italie est dans le camp des vainqueurs et Orlando fait partie des quatre Grands lors des traités de paix. Mais les promesses du traité de Londres de 1915 ne seront pas tenues par les Alliés, plongeant les Italiens dans la frustration, un des moteurs du triomphe du fascisme.

Mussolini reprend le rêve éthiopien dès 1923. Lors d'un voyage officiel en Sicile, il se déclare le successeur de Crispi en allant s'incliner sur sa tombe à Agrigente. Mais il doit d'abord installer solidement son régime, ce qui n'est pas vraiment réalisé avant les lois fascistissimes de 1926. Il doit aussi développer les forces du pays, diminuées par la guerre, par ce que le régime a appelé les grandes batailles économiques et il a fallu pacifier la Libye révoltée, ce qui ne sera pas accompli avant 1933. D'ailleurs, la satisfaction d'amour-propre et le relatif succès de l'installation de colons dans cette colonie entraînent une certaine popularité pour faire une opération semblable en Éthiopie et ainsi venger Adoua. Mussolini, tout à l'exaltation de sa politique de grandeur qui doit faire oublier les affres de la grande crise et trouver des débouchés pour ses produits et pour ses hommes trop nombreux qui ont dû refluer vers l'Italie face à la crise, pense réussir là où Crispi a échoué.

L'ennui, c'est que l'Éthiopie est entrée en 1920 dans la Société des Nations grâce à celui qui allait devenir empereur en 1930, Haïlé Sélassié, descendant de Ménélik. Il est à rappeler que cette S.D.N. avait été créée en 1920 pour maintenir la paix entre les États et développer la coopération entre les peuples. D'autre part, Mussolini avait développé une politique d'influence en Europe centrale et balkanique en soutenant les revendications des vaincus (Hongrie, Croates, Bulgarie) et les petits partis fascistes de ces pays. Ce qui faisait craindre aux Démocraties une révision du traité de Versailles et la France notamment craignait pour sa Petite Entente, alliance de revers contre une éventuelle revanche allemande. La mort de Louis Barthou tué par les Oustachis croates en 1934 dans l'attentat contre le roi Alexandre de Yougoslavie, alors qu'il était un partisan du resserrement des alliances avec ces petits pays d'Europe centrale avait de quoi aggraver l'inquiétude. C'est donc un obstacle supplémentaire pour Mussolini qui a besoin au moins de la neutralité de la Grande-Bretagne et de la France pour ses ambitions. Paradoxalement, l'arrivée au pouvoir d'Hitler en 1933 détend la situation car Mussolini n'aime pas le Führer qu'il a rencontré à Venise en juin 34 (les rapports ont été tendus sur la question autrichienne) et qu'il voit comme un concurrent auprès des mouvements fascistes européens et pour son influence en Europe centrale. Et lorsque les nazis tentent un putsch en Autriche en juillet 1934 en assassinant le chancelier Dollfuss, Mussolini s'est senti floué et il réagit en envoyant deux divisions au Brenner et en se rapprochant des Démocraties par la constitution du Front de Stresa le 11 avril 1935 avec la France de P. Laval et la Grande-Bretagne de Ramsay MacDonald pour faire obstacle à l'Allemagne. Mais Mussolini a voulu associer sa bonne volonté sur ce dossier à ses intentions sur l'Éthiopie. Laval, plutôt favorable à l'Italie fasciste, et les Britanniques lui ont fait des réponses ambiguës et embarrassées, si bien que Mussolini pense avoir les mains libres.

Depuis plusieurs années, il a soigneusement préparé sa campagne : l'industrie mobilisée a fourni chars, avions, munitions, et un corps expéditionnaire de 400 000 hommes est prêt à s'engager. Il profite d'un incident de frontière entre Érythrée et Éthiopie qui fait 20 morts italiens en décembre 1934 et de l'apathie des Démocraties qui saisissent la S.D.N. plutôt favorable à l'Italie mais sans dégager de solution, pour lancer l'attaque en octobre 1935 sur deux fronts. Le général Bono à partir de l'Érythrée occupe Adoua et quelques villes et le général Graziani depuis la Somalie marche sur le Harrar. Mais dès novembre, l'offensive s'essouffle face à la résistance de l'armée éthiopienne, pourtant mal équipée, combattant souvent avec des lances et des boucliers et face aux difficultés du terrain. Les Italiens sont même sur la défensive jusqu'en février 36, date à laquelle le corps expéditionnaire reçoit des renforts et est réorganisé par le général Badoglio. Alors l'offensive peut reprendre.

C'est cet échec momentané et ces mois d'attente qui transforment l'affaire éthiopienne en crise internationale grave. La S.D.N. ne pouvait rester insensible à l'agression italienne qui engageait sa crédibilité même si les Démocraties auraient bien voulu sauver le Front de Stresa. L'opinion internationale est choquée et les puissances doivent en tenir compte. L'Italie est déclarée agresseur et des sanctions économiques et financières prévues par l'article 16 du pacte sont votées. Avec réticence par la France et la Grande-Bretagne par crainte d'un conflit armé. Et beaucoup d'états qui ont voté les sanctions décident ne pas les appliquer (Allemagne, Belgique, Pologne, Yougoslavie). Les sanctions les plus efficaces auraient été la fermeture du canal de Suez, ce que les Anglais n'ont pas fait et l'embargo sur le pétrole à destination de l'Italie. Or, l'URSS continuera à l'alimenter largement en pétrole. Pendant ce temps, Laval et Hoare, chef du Foreign Office, préparent avec les diplomates du Duce un plan de partage de l'Éthiopie, très avantageux pour l'Italie mais une indiscretion dans la presse fait capoter le projet. L'indignation britannique oblige Hoare à démissionner et le ministère Laval tombe sur des questions de politique intérieure fin janvier 36. Albert Sarraut le remplace mais il n'est qu'un ministre provisoire en attendant les élections d'avril -mai qui verront la victoire du Front Populaire. De surcroît, le 7 mars, Hitler fait entrer ses troupes en Rhénanie, violant le traité de Versailles et détournant ainsi les problèmes internationaux de l'Éthiopie vers le cœur de l'Europe.

L'offensive italienne peut reprendre avec des moyens supplémentaires et des pratiques scandaleuses, puisque les gaz asphyxiants sont employés abondamment sur les combattants et sur les villages malgré les interdictions de la convention de Genève. Et cela sur les instructions directes de Mussolini qui avait même demandé à ses généraux d'utiliser des armes

bactériologiques, ce que ceux-ci ont refusé du fait de leur caractère incontrôlable. Addis-Abeba est attaqué par le nord et par le sud, Haïlé Sélassié s'enfuit pour Londres. Le 5 mai, Badoglio fait son entrée dans la capitale. Le lendemain, à Rome, Mussolini annonce, devant une foule en délire, la victoire et la proclamation de l'Empire et le 9 Victor – Emmanuel III devient empereur d'Éthiopie. La popularité de Mussolini est à son zénith, des antifascistes se rallient, les Italiens ont apporté leur or, leurs alliances pour aider à la victoire.

Deux conséquences graves de cette affaire : le discrédit de la SDN impuissante à faire respecter ses décisions et qui, mise devant le fait accompli, lève les sanctions contre l'Italie. Quand le Négus vient à Genève le 27 juin plaider sa cause, il est mal reçu et peine à se faire entendre à la tribune. D'autre part, l'Italie, déçue de l'attitude de la France du Front populaire et de l'Angleterre de Chamberlain, se rapproche de l'Allemagne qui s'est montrée bienveillante au cours de la crise. La guerre d'Espagne déclenchée en juillet 36 par Franco consacre l'accord pour l'intervention des deux puissances fascistes qui débouchera en 1939 sur le Pacte d'Acier. Renonçant à ses visées sur l'Europe centrale contre les mains libres en Méditerranée, Mussolini fait le choix qui le conduira à la catastrophe.

Intéressons-nous maintenant à l'occupation italienne qui dura jour pour jour 5 ans. Durant ce court laps de temps, jamais les Italiens ne contrôlèrent la totalité du pays. Des régions entières échappèrent à leur emprise (Choa) et l'occupation s'est surtout limitée aux grandes villes et aux voies de communication. Le Négus, exilé à Londres, avait maintenu sa souveraineté en refusant l'armistice et le fait accompli. Cependant la colonisation s'est développée et en 1940, on recensait 54 000 civils italiens surtout installés dans les villes comme artisans, employés, fonctionnaires. Seulement 400 paysans avaient été recrutés et installés sur les hauts plateaux. La colonisation agricole a donc été un échec. Dès 1937, des grands travaux sont lancés : 3 200 km de routes, 25 hôpitaux, des écoles, des postes, des hôtels, des cinémas. Les Italiens ont tenté, c'est un mérite, d'éradiquer l'esclavage et les lois féodales. Mais ils ont voulu appliquer une stricte ségrégation ethnique et déclarer illégal le métissage.

En fait, ce qui ressort de l'occupation italienne, c'est sa violence parce que très tôt des mouvements de résistance se sont développés. De la part de prêtres orthodoxes qui ont vu beaucoup de leurs églises détruites et qui ne comprennent pas qu'une nation chrétienne en attaque une autre aussi ancienne et pacifique que la leur. Dès juillet 36, l'évêque Aduna Pedros, un des leaders de la protestation, est jugé et pendu. En février 1937, le maréchal Graziani est visé par un attentat à la grenade par deux jeunes Éthiopiens ; il n'est que blessé mais la réponse a été trois jours de massacres par les Chemises noires et l'armée qui ont fait 6 000 morts d'après le ministre français en poste à Addis-Abeba. Les récits des témoins sont dantesques. Ce massacre a eu une répercussion profonde sur les mentalités éthiopiennes vis-à-vis de l'occupation italienne et a alimenté un mouvement patriotique, beaucoup de ceux qui avaient échappé à la répression gagnant la résistance dans les régions. Un monument dédié aux victimes a été élevé dans la capitale. Des camps de concentration, des exécutions ont marqué ces quelques années.

En juin 40, Mussolini fait le choix de se lancer dans la guerre pour profiter des résultats foudroyants de l'offensive hitlérienne. L'Italie intervient sur quatre théâtres d'opérations, ce qui est beaucoup par rapport à ses forces réelles. Attaque de la France sur les Alpes, tentative d'invasion de la Grèce à partir de l'Albanie, attaque vers le canal de Suez à partir de la Libye, et, en ce qui nous concerne ici, offensive vers le Soudan et la Somalie britannique. L'armée du duc d'Aoste, nommé vice-roi d'Éthiopie est forte de 54 000 hommes épaulés par 270 000 supplétifs surtout érythréens et libyens. Mais c'est une armée peu efficace, agissant sur deux fronts que les Britanniques n'auront aucun mal à arrêter avant de passer à l'offensive dès décembre 1940, avec l'aide des Français de la 13<sup>ème</sup> demi-brigade de la Légion dont faisait partie Pierre Messmer (prise de Massaoua). Le 5 mai 1941, Addis-Abeba est reconquise et le Négus, en résidence à Khartoum, peut rentrer dans sa capitale. Le rêve éthiopien s'achève dans le cauchemar de la défaite.

### **Quel est le bilan de cette colonisation ?**

Sa courte durée et la résistance des Éthiopiens dans un pays aux communications difficiles, vu les conditions géographiques, expliquent son retentissement limité. La langue

italienne s'est peu répandue, les mœurs et coutumes sociales et agricoles n'ont pas changé. Il reste un certain nombre d'infrastructures, les grandes routes qui innervent le pays, des bâtiments comme le "mercato" d'Addis-Abeba, des garages, des cinémas, des cafés, l'adoption des pâtes comme plat quasi national. C'est en Érythrée devenue indépendante en 1993 que l'influence a été la plus forte après 60 ans de présence, sans les traumatismes de la période 1935-1941. C'est à Massaoua et à Asmara que les témoignages sont les plus nets. Il est resté aussi ceux qu'on a appelé les ensablés, les insabbiati, des petites gens généralement qui, malgré les aides financières au retour, ont préféré demeurer parmi la famille qu'ils avaient créée avec des femmes éthiopiennes, au mépris de la loi ethnique. Des soldats ont préféré désertir pour éviter le front de Libye ou de Russie. Leurs descendants, surtout métis, se fondent peu à peu dans la population autochtone.

Au Traité de Paris en 1947, l'Italie a dû solder toute cette histoire, payer 25 millions de dollars de réparation à l'Éthiopie qui avait fourni une liste des dommages infligés au cours de l'occupation. Je vous la livre :

- 2 000 églises détruites, 525 000 maisons, la perte de 6 millions de bœufs, de 7 millions de chèvres et de moutons, d'un million de chevaux et mulets, 700 000 chameaux.

- 275 000 morts au combat, 78 000 patriotes morts dans la résistance, 30 000 civils tués lors du massacre Graziani, 35 000 morts dans les camps de concentration, 24 000 patriotes exécutés, 300 000 personnes mortes de privations à la suite de la destruction de leurs villages. Au total, 760 000 morts. Il est probable que le gouvernement éthiopien dans certains cas ait chargé la barque.

En 1950, un tribunal italien a condamné, pour ses amitiés nazies, Graziani à 19 ans de réclusion dont il ne fera que quelques mois. Badoglio, blanchi par le retournement de situation et la sortie du conflit en 1943, ne fut pas inquiété. L'Italie perdait toutes ses colonies (Libye, Somalie, Éthiopie), l'Érythrée étant annexée à l'Éthiopie. Cependant, l'ONU lui confiait pour 10 ans un mandat sur la Somalie.

Les Italiens ont eu du mal à accepter ces décisions mais l'avenir allait leur montrer que le pays échappait aux énormes difficultés de la décolonisation que la France ou l'Angleterre ont connues. Cela allait faciliter le miracle économique des années 60. Ce qui constitue un épilogue heureux à une histoire à bien des égards dramatique. Les relations entre l'Italie et l'Éthiopie se sont détendues, Haïlé Sélassié a été reçu en visite officielle par la République italienne dès 1953. Mais la révolution militaire et marxiste de Mengistu en 1974 mettait l'Éthiopie dans le camp soviétique au temps de la guerre froide. Les relations se sont apaisées aujourd'hui et cela vient d'être concrétisé par le retour, promis dès 1947, mais seulement effectif en 2005, de l'obélisque d'Axoum, pris comme butin de guerre en 1937 et installé près du Circus Maximus, devant le ministère des Colonies. Axoum est la capitale religieuse de l'orthodoxie éthiopienne, une ville sainte, et avait été la capitale d'un royaume antique, avec la présence de plusieurs obélisques datant du IV<sup>e</sup> siècle. D'où l'énorme importance nationale et symbolique de son retour.



## LA "VÉRITABLE" PRINCESSE DE MONTPENSIER<sup>1</sup>

*À l'occasion de la sortie du film de Bertrand Tavernier*

Micheline Cuénin

### RÉSUMÉ

*Cette communication se propose un double objectif : examiner comment, dans la mesure où la comparaison est possible, le cinéaste a transformé une nouvelle linéaire de 40 pages en un film de 140 minutes, mais aussi de montrer que Mme de Lafayette a révélé une histoire vraie, étouffée dans la famille, qui fit sensation à l'époque, et provoqua l'indignation de la Grande Mademoiselle, duchesse de Montpensier, l'héroïne de la nouvelle n'étant autre que son arrière-grand-mère.*



Tout le monde sait que je ne suis pas critique cinématographique. Je laisserai donc de côté les différents avis émis sur le film de Bertrand Tavernier *La Princesse de Montpensier* qui est sorti sur les écrans au début de novembre 2010. Je l'ai vu, bien sûr, puis ayant parcouru les critiques des principaux journaux, spécialisés ou non, je n'ai été qu'à moitié surprise de constater que sur l'ensemble, trois seulement avaient lu la nouvelle qui avait inspiré le film. J'en ai donc conclu qu'il ne serait pas inintéressant de remonter aux sources, car il se trouve que dans le cadre de ma spécialité universitaire, j'ai procuré deux éditions critiques de cette nouvelle, l'une chez Droz en 1979, l'autre dans le volume de la Pléiade consacré à la nouvelle française du XVII<sup>e</sup> siècle en 1997 et 2003.

### La "véritable" Princesse de Montpensier, ai-je dit.

J'ai envisagé le qualificatif sous deux aspects.

Premièrement, la nouvelle de M<sup>me</sup> de Lafayette est-elle conforme à l'Histoire ? Ce que j'indiquerai rapidement,

Deuxièmement, le film de Bertrand Tavernier est-il fidèle à l'œuvre dont il se réclame ?

Concernant le premier point, il faut signaler que la sortie en librairie de cette nouvelle en 1662 fit l'effet d'une bombe. Non seulement parce que pour la première fois dans la littérature française des personnages de très haut rang apparaissaient sous leur vrai nom, mais aussi parce que le récit touchait de près la cousine germaine du roi, duchesse en titre de Montpensier, plus connue sous le nom de la Grande Mademoiselle. Prendre comme héroïne principale l'aïeule d'une princesse du sang, sans en faire, loin s'en faut, un modèle de vertu, frôlait le crime de lèse-majesté. Quant au lieu où se déroule la majeure partie de l'intrigue, le château de Champigny-sur-Veude, près de l'Isle Bouchard, il faisait la une de l'actualité. En effet, M<sup>lle</sup> de Montpensier venait d'en recouvrer la propriété à la suite d'un procès à sensation de plus de sept ans contre les neveux de Richelieu. De fait, héritière encore mineure de ce domaine, elle se l'était vu confisquer en 1632 par le cardinal, qui, abusant de la faiblesse de son père et tuteur Gaston d'Orléans, l'avait fait annexer, avec toutes ses dépendances, à ses terres personnelles voisines, afin de réaliser la surface d'un seul tenant nécessaire à l'érection d'un duché-pairie en sa faveur. Le château avait été rasé et il était en reconstruction. Toutes ces raisons firent que la nouvelle de M<sup>me</sup> de Lafayette, phénomène exceptionnel pour l'époque, fut l'objet de deux éditions la même année, quatre éditeurs parisiens des plus cotés s'en étant disputé puis partagé l'exclusivité. D'autres éditions

<sup>1</sup> Séance du 17 mars 2011.

parurent en 1671, 1674, 1678, sans parler de nombreuses copies manuscrites volées à l'auteur avant l'impression. On retrouve ensuite l'ouvrage dans les *Œuvres complètes* de M<sup>me</sup> Lafayette et aujourd'hui en édition de poche et en ligne sur plusieurs sites.

Revenons au contenu de la nouvelle pour examiner sa valeur historique.

Signalons d'abord que la mémoire des guerres de religion était encore vive en 1662. La paix de Vervins qui les clôturait ne datait que de 64 ans. D'illustres participants vivaient encore et leurs enfants s'en souvenaient. De plus, quantité d'historiens et mémorialistes fiables en publiaient des récits divers depuis le début du siècle. Mentir sur les faits principaux était impossible.

Le cadre est d'une exactitude surprenante : j'ai pu vérifier sur les plans de l'ancien château de Champigny, conservés aux Archives nationales, le détail des lieux où se passe l'action. Même exactitude pour les épisodes de cour. La scène centrale du ballet masqué, qui se pratiquait encore sous cette forme à la cour de Louis XIV, n'éclaire l'épisode déterminant de l'intrigue que nous rencontrerons plus loin, que si l'on sait que le ballet de cour est constitué de plusieurs "entrées" de six ou sept danseurs, portant rigoureusement le même costume, et qu'on peut aisément les prendre l'un pour l'autre. C'est d'ailleurs le but de ce divertissement royal.

Voyons maintenant les personnages. Les jeunes princes que met en scène la romancière ont exactement l'âge qui est historiquement le leur, tous moins de vingt ans. Le fils du duc de Montpensier porte effectivement le titre de Prince Dauphin, qui faisait partie du patrimoine de sa grand-mère maternelle, Louise de Bourbon. Le comte de Chabannes aussi a existé, il porte le nom d'une grande famille d'Auvergne, alliée aux Montpensier : c'est ainsi Antoinette de Chabannes qui apporta à sa petite-fille, la Grande Mademoiselle, le comté de Saint-Fargeau.

Par ailleurs, la romancière respecte l'usage du temps en ce qu'elle ne donne pas les prénoms de ses héros, mais seulement leurs titres, soigneusement présentés. Si le duc de Guise s'appelle Henri de Lorraine, nous ne connaissons dans la nouvelle que son titre dont il hérite dès l'âge de 13 ans, depuis la mort de son père devant Orléans en 1563 ; le cadet Charles qui, n'ayant que 9 ans, se trouve encore sans titre, n'est désigné que comme "frère puîné" ; on ne nous fera pas connaître non plus le prénom du Prince Dauphin. Les historiens parlent d'ailleurs peu de lui, car il vit dans l'ombre de son père, le duc de Montpensier, personnage de grande envergure et de forte personnalité. Quant au marquis de Mézières, père de l'héroïne, la romancière a oublié, comme tout le monde alors, qu'il descend d'une branche illégitime des Anjou rois de Sicile, mais la bravoure de ses pères et de très fructueux mariages avaient fait de lui un riche et puissant personnage : c'est ainsi que sa fille unique Renée d'Anjou, notre héroïne, est présentée comme *une héritière très considérable, et aussi par l'illustre maison dont elle était descendue*. Cette fortune est évaluée par le très sérieux académicien Mezeray à 50 000 livres de rentes, chiffre fabuleux pour le temps. Brantôme, dans son *Livre des Dames*, la cite, dès après son mariage, parmi les dames d'honneur de la Reine Catherine de Médicis, avec son titre mais sans prénom : *Madame la Princesse Dauphine de la maison de Mézières et d'Anjou*. Cadre et personnages de la nouvelle appartiennent donc vraiment à l'Histoire.

Quant à l'intrigue, elle repose aussi sur une donnée historique bien connue : les conventions de mariage signées par la famille de Guise pour l'union du cadet Charles avec M<sup>lle</sup> de Mézières, conventions qui furent rompues sous la pression des Bourbon-Montpensier qui voulaient s'attacher cette riche héritière .

Ceci posé, dans quel espace, apparemment restreint, la romancière disposera-t-elle son invention ? Suivant une méthode qu'elle imposera au roman historique, M<sup>me</sup> de Lafayette la logera dans les "blancs de l'Histoire", là où celle-ci se tait, mais en veillant cependant à ce que les éléments imaginés ne la contredisent en rien, et ne s'écartent jamais du vraisemblable, voire du probable.

L'exemple le plus remarquable de la méthode est justement celui qui fait le nœud de l'intrigue. Les historiens sont muets sur l'amour partagé du duc de Guise et de M<sup>lle</sup> de Mézières,

mais ce sentiment est hautement vraisemblable, puisque les deux jeunes gens, qui ont tous deux treize ans, se voient constamment et longtemps avant le mariage du très jeune cadet, décidé, mais encore impossible.

Autre "blanc" exploitable : le peu qu'on sait du comte de Chabannes ; son âge seul convient au rôle qui lui est prêté, car l'on sait qu'il mariera son fils en 1570. Il est donc bien plus âgé que l'héroïne. Cette vérité réduite suffira pour faire de lui en toute liberté le gouverneur protestant du prince de Montpensier avant le déclenchement des guerres, puis, quand les partis s'opposeront clairement, pour justifier son retour au catholicisme en raison de sa "fidélité" à son prince. Le cas se produit fréquemment alors, et nombre de familles se divisèrent pour cette raison. Mais pour Chabannes, la volte-face est si rapide que la Reine Mère, incrédule, songe à le faire arrêter. C'est alors que les Montpensier répondent de lui, et le prennent sous leur protection. Il est donc logique qu'il accompagne la princesse à Champigny, quand le prince décide de mettre sa femme à l'abri lors de la reprise inattendue des hostilités, qui, cette fois, menaçaient la capitale.

Enfin, autre blanc de l'Histoire et non le moindre : l'héroïne elle-même. Aucun portrait, aucune gravure, aucune mention officielle la concernant. Plus étonnant encore : nulle trace de sa mort et, fait sans exemple depuis qu'existent les contrats de mariage, celui de son fils, le duc Henri de Montpensier, passé discrètement à Cléry, à l'Hôtel de l'Ermitage, le 27 avril 1597, ne porte d'autre indication que celle de sa naissance, le 12 mai 1573 à Mézières-en-Brenne. Silence sur ses père et mère, mention pourtant obligatoire, fussent-ils défunts : en vis-à-vis, s'étale au contraire toute la parentèle de la future, Catherine de Joyeuse. Une étude minutieuse des dates suggère que la naissance de ce grand seigneur se situe neuf mois tout juste après la dramatique scène finale de la nouvelle. La romancière n'était-elle pas allée trop loin en l'évoquant ? On pourrait le croire en lisant l'étrange *Avis au Lecteur* placé par l'imprimeur en tête de la seconde édition de la nouvelle. L'auteur, dit-il, n'a voulu écrire que des "inventions faites à plaisir, qui ne sont tirées d'aucun manuscrit, croyant bien que la réputation de M<sup>me</sup> de Montpensier (la Grande Mademoiselle) ne serait pas blessée par un récit effectivement fabuleux. Si le lecteur n'est pas de ce sentiment, j'y supplée par cet avertissement qui sera aussi avantageux à l'auteur que respectueux envers les Morts qui y sont intéressés qu'envers les Vivants qui pourraient y prendre part." Ajoutons foi à cet étrange démenti. En tout cas, le mystère restait entier et bien caché, et la romancière en a profité.

Tournons-nous maintenant vers le film qui dure, ne l'oublions pas 2 heures 15, la nouvelle ne couvrant guère plus de 40 pages en format in-8°. Ce qui suppose des difficultés de tout genre, d'autant plus que les outils culturels ne sont pas les mêmes.

Examinons d'abord les extérieurs. Il est évident que le cinéaste ne pouvait installer ses caméras au château de Champigny, reconstruit en partie seulement, et doublé aujourd'hui d'un fort beau bâtiment du XVII<sup>e</sup> siècle, dû à Mademoiselle. Pourquoi ne pas choisir, en effet, de plus vastes espaces tels que le Plessis Bourré en Anjou, le château de Meillant dans le Cher, Blois à l'occasion, ou celui de Messilhac en Auvergne, isolé et surplombant la vallée du Goul ? Ce choix n'est peut-être pas innocent, car il introduit la fausse idée que l'héroïne, avec toute sa fortune, n'est cependant qu'une provinciale venue de la France profonde, mais il permet de développer d'amples paysages et de longues chevauchées par monts et par vaux.

Quant aux personnages, le silence usuel du roman du XVII<sup>e</sup> siècle, et des mœurs en général, sur les prénoms laisse le cinéaste à ses goûts, du moins pour trois des jeunes gens. Donc "Marie", pour l'héroïne, "Philippe" pour le duc de Guise ; seul le prince de Montpensier, par coïncidence apparemment garde son prénom historique de François. Le père de l'héroïne est bien désigné par son titre, marquis de Mézières, mais une surprise nous attend. Ce grand seigneur, affublé d'une épouse très commune, réside dans un manoir fermier où se dérouleront les négociations préluant au mariage de sa fille, lesquelles sont présentées comme un vrai marchandage de basse-cour. Le cinéaste tient-il à rabaisser le niveau social des parents de son héroïne, et à faire croire qu'elle part de très bas, pour que son développement personnel soit par la suite plus éclatant ? Cette scène est pure fantaisie. En fait, il est évident que ces grands seigneurs disposaient d'un logement à la cour, et c'est là que se trouvait M<sup>lle</sup> de Mézières lorsqu'elle fut convoitée par les deux grandes familles qui se la disputèrent.

Les autres personnages sont assez fidèles à leur caractère, Guise fougueux et conquérant, son cadet invisible comme dans la nouvelle, le duc d'Anjou jeune et aventureux, le prince de Montpensier à la fois fade et violent. Mais l'apparition de la Reine-Mère, inutile et caricaturale à tous égards, ne figure évidemment pas dans la nouvelle.

Venons-en à l'intrigue, dont le film reprend, sauf pour le dénouement, les schémas fondamentaux, à commencer par l'amour du duc de Guise pour M<sup>lle</sup> de Mézières et les conséquences qui en découlent. La romancière écrit :

Ils étaient tous deux dans une extrême jeunesse, et le duc de Guise, voyant souvent cette prétendue belle-sœur en qui paraissaient déjà les commencements d'une grande beauté, en devint amoureux et en fut aimé.

Elle poursuit :

Ils cachèrent leur intelligence avec beaucoup de soin, et le duc de Guise, qui n'avait pas encore tant d'ambition qu'il en eut depuis, souhaitait ardemment de l'épouser(...) Les choses étaient en cet état lorsque la maison de Bourbon, qui ne pouvait voir qu'avec envie l'élévation de celle de Guise, s'apercevant de l'avantage qu'elle recevrait de ce mariage, résolut de le lui ôter et de se le procurer à elle-même en faisant épouser cette grande héritière au jeune prince de Montpensier que l'on appelait quelquefois le Prince Dauphin. Ce procédé surprit extrêmement toute la maison de Guise, mais le duc en fut accablé de douleur et l'intérêt de son amour lui fit voir ce changement comme un affront insupportable. Son ressentiment éclata bientôt malgré les réprimandes du cardinal de Guise son oncle qui ne voulait point s'opiniâtrer à une chose qu'il voyait ne pouvoir empêcher. Il s'emporta avec tant de violence, même en présence du jeune prince de Montpensier qu'il en naquit une haine entre eux qui ne finit qu'avec leur vie.

Le début du film est très fidèle à ces données : on nous montre même la pourpre du cardinal de Lorraine, tuteur de ses neveux, on entend ses propos, et les conseils de modération qu'il prodigue. Le climat de rivalité et de violence passionnelle est également bien installé, mais, cinéma oblige, il se traduira par de très fréquents coups de dague, que la nouvelle évoque d'autant moins qu'il était interdit de tirer l'épée à la cour depuis la mort tragique et toute récente (1559) du roi Henri II sous la lance de Montgomery.

Autre emprunt important au modèle : le mariage forcé, ainsi présenté dans la nouvelle : "M<sup>lle</sup> de Mézières, tourmentée par ses parents, voyant qu'elle ne pouvait épouser M. de Guise, et connaissant par sa vertu qu'il était dangereux d'avoir pour beau-frère un homme qu'elle souhaitait pour mari, se résolut enfin d'obéir à ses parents et conjura M. de Guise de ne plus apporter d'empêchements et oppositions à son mariage." Aucun détail n'est donné sur la cérémonie qui eut lieu, c'est évident, à la cour, puisque la romancière poursuit : "Elle épousa donc le jeune prince de Montpensier qui peu de temps après l'emmena à Champigny, séjour ordinaire des princes de sa maison pour l'ôter de Paris où apparemment tout l'effort de la guerre allait tomber."

La longueur du film supposait quelques ajouts. Le cinéaste se complait à nous faire assister dans une pièce resserrée, à la répugnante défloration publique de la jeune mariée, des matrones surveillant de près les ébats du couple pour s'assurer de la consommation du mariage. Rien de tel ne se pratiquait alors, que ce fût en pays rural ou à la cour. Sur les mariages princiers, Saint-Simon est bon témoin. Toilette faite, on laissait les jeunes mariés entre eux, le seul geste officiel, et qui était un honneur, étant de "donner la chemise" au marié, avant que les assistants ne s'éclipsent. Cette longue séquence de la nuit de noces semble faite pour faire horreur au spectateur moderne, en lui montrant les humiliations rituelles de la condition féminine en ces temps reculés.

Revenons au départ de Paris pour nous intéresser à un autre personnage de premier plan, le comte de Chabannes, dont le caractère psychologique est très proche de celui qui lui prête

M<sup>me</sup> de Lafayette, mais non pas le statut. Le synopsis du film le présente comme un "précepteur", ce que tous les critiques reprennent en chœur, jusqu'à en faire un homme de "basse extraction".

Contrairement aux données très simples de la nouvelle, ce précepteur prétendu n'accompagne pas les jeunes mariés se rendant sur leurs terres. On le devine persécuté, et on le voit fuir seul dans la campagne, assister à un violent combat de partisans, et anachroniquement écoeuré par le sang, faire faire demi-tour à son cheval pour partir à l'aventure. Il tombe alors dans un guet-apens dont on ignore s'il est préparé pour lui, va être pendu au moment précis où tel un *deus ex machina*, le prince de Montpensier, passant par-là, le reconnaît et le délivre. Cette version n'apporte rien à l'action, mais elle fournit une scène de combat qui plonge le spectateur dans un climat de violence aveugle et constitue un ajout délibéré.

Il va y en avoir d'autres. Puisqu'on a fait du comte un précepteur, nous assistons à des leçons d'écriture, de latin qui rebutent l'écolière, puis de poésie astrale assez inattendues. Si leçons il y a dans la nouvelle, elles sont d'un tout autre ordre. On les devine à travers le texte : cette princesse si jeune manque encore de la dignité extérieure qui convient à son rang, car dit la romancière, le comte s'efforce de "lui inspirer des sentiments de vertu dignes de la grandeur de sa naissance". Ces leçons-là portent leurs fruits : "il la rendit en peu de temps une des princesses du monde les plus achevées". Le terme suggère que la jeune femme, qui a vécu à la cour dès son plus jeune âge, a désormais atteint le degré qui convient pour faire partie de l'entourage immédiat de la reine.

Dès lors c'est la nouvelle qui est plus prolixe que le film, car M<sup>me</sup> de Lafayette qui excelle dans l'analyse, s'attardera sur l'éclosion d'une grande passion chez un homme déjà mûr.

La confiance s'augmenta de part et d'autre et à tel point du côté de la princesse de Montpensier qu'elle lui apprit l'inclination qu'elle avait eue pour Monsieur de Guise mais elle lui apprit en même temps qu'elle était presque éteinte et qu'il ne lui en restait que ce qui était nécessaire pour défendre l'entrée de son cœur à tout autre, et que, la vertu se joignant à ce reste d'impression, elle n'était capable que d'avoir du mépris pour tous ceux qui oseraient lever les yeux sur elle.

Le comte se le tient pour dit, "mais, poursuit l'auteur, "il ne put se défendre de tant de charmes qu'il voyait tous les jours de si près. Il devint passionnément amoureux de cette princesse et quelque honte qu'il trouvât à se laisser surmonter, il fallut céder et l'aimer de la plus violente passion qui fut jamais. S'il ne fut pas maître de son cœur, il le fut de ses actions".

Il y a dans ces phrases des éléments que le film pourra transposer assez aisément. Mais ils ne sont émouvants que parce que Tavernier a trouvé en Lambert Wilson l'acteur sensible et expérimenté qui permet de faire voir ce que les mots disent ; les sentiments, développés finement par la romancière, se liront parfaitement dans son jeu, ses gestes et sur son visage, dans ses regards. Chabannes donc parvient, selon la romancière, à se maîtriser parfaitement pendant un an. Un jour, il éclate :

L'amour fit en lui ce qu'il fait en tous les autres, il lui donna l'envie de parler, et après tous les combats qui ont accoutumé de se faire en pareilles occasions, il osa lui dire qu'il l'aimait.

Tandis que la nouvelle omet les termes de la déclaration, qui donneraient forcément dans la banalité, le film au contraire nous la fait voir et entendre en des termes conventionnels. Son effet, qu'on imaginait violent, est tout autre : le comte trouva, dit M<sup>me</sup> de Lafayette, "une tranquillité et une froideur pires mille fois que toutes les rigueurs à quoi il s'était attendu : elle ne prit pas la peine de se mettre en colère". Le comte s'effondre à ses pieds de honte et de douleur. La transposition cinématographique de ce contraste est lisible dans l'attitude des deux protagonistes, surtout, je le répète, grâce à la sensibilité de Lambert Wilson. La jeune femme console l'amant humilié, et l'assure, avec les mots mêmes de la nouvelle, "qu'elle ne se souviendrait jamais de ce qu'il venait de lui dire (...) et qu'elle ne le regarderait jamais que comme son meilleur ami". Effectivement, elle lui reparle très librement des succès militaires de M. de

Guise, et répond à l'anxiété du comte "qu'elle était bien aise de voir qu'il méritait les sentiments qu'elle avait eus pour lui". On retrouve cette réponse dans le film, à peine arrangée.

Autre élément de l'intrigue : le retour de l'époux après deux ans d'absence (la paix de Longjumeau avait été signée le 23 mars 1568). Voici comment, dès son arrivée, le prince s'adresse à Chabannes : "il lui demanda confidemment des nouvelles de l'humeur et l'esprit de sa femme, qui lui était quasi une personne inconnue par le peu de temps qu'il avait demeuré avec elle". C'est ce que fait effectivement le mari dans le film. Les réponses sont dans les deux cas des conseils : "le comte dit au prince tout ce qu'il connaissait en cette princesse capable de la lui faire aimer, et avertit aussi Mme de Montpensier de toutes les choses qu'elle devait faire pour achever de gagner le cœur et l'estime de son mari." M<sup>me</sup> de Lafayette se limite à un flou pudique, qui laisse entendre que les conseils de bonne entente conjugale ont été intégralement suivis. Mais un film contemporain ne pouvait faire l'économie du succès des conseils suggérés. Les caresses du jeune couple sont largement étalées, avec en prime une scène de nu fort appuyée.

Durant la paix, les princes ont pris leur garnison à Loches et à Chinon. Tavernier loge ici une leçon de polonais assez maladroite sans rapport avec l'action, ajout qui fait entendre au spectateur qu'il est bien documenté, sauf que l'élection du duc d'Anjou au trône de Pologne n'aura lieu que quatre ans plus tard. Le duc se montrant rétif à cette langue barbare, il emmène Guise à la promenade. Le prince Dauphin est rentré chez lui et s'en va chasser ; son épouse s'ennuie. Elle prend un bateau pour naviguer sur une petite rivière avec ses femmes, au bout du parc. C'est la Bourouse qui serpente à deux lieues de Champigny avant de se jeter dans la Veude. Suit alors une fort jolie scène dont le pittoresque, l'allant et la gaité sont exceptionnels dans le roman de cette époque : pain béni pour le cinéaste.

Les cavaliers perdent bientôt leur route ; Guise croit connaître le chemin, se met à la tête de la petite troupe, mais, dit la nouvelle :

Après avoir chevauché quelque temps, il s'égara et se trouva sur le bord d'une petite rivière qu'il ne reconnut pas lui-même. Toute la troupe fit la guerre au duc de Guise de les avoir si mal conduits, et étant arrêtés en ce lieu, aussi disposés à la joie que peuvent l'être de jeunes princes, ils aperçurent un petit bateau arrêté au milieu de la rivière, et comme elle n'était pas large, ils distinguèrent aisément dans ce bateau trois ou quatre femmes, et une entre autres qui leur parut fort belle, habillée magnifiquement, et qui regardait avec attention deux hommes qui pêchaient auprès d'elle. Cette nouvelle aventure donna une nouvelle joie à ces deux jeunes princes et à tous ceux de leur suite : elle leur parut une chose de roman.

Le film reproduit exactement cette rencontre en exploitant tous les détails qui lui sont donnés, le cadre, les attitudes, l'ambiance.

La suite est à l'avenant : la princesse arrive jusqu'à la berge, Guise qui la reconnaît au premier coup d'œil, la présente au duc d'Anjou, confus de s'être montré trop familier avec une dame de cette qualité. Le retour au logis révèle l'élégance de la princesse qui monte en amazone, "avec une grâce inimitable", dit la romancière. Tout coïncide : le séjour intentionnellement prolongé du duc d'Anjou, sous les yeux du mari contraint d'être poli avec le frère du roi ; l'échange de regards durant les repas entre la princesse et Guise, qui s'amuse à filer les sous-entendus : "il lui dit plusieurs fois, devant tout le monde sans être entendu que d'elle que son cœur n'avait point changé". Du moins le croit-il, car le prince de Montpensier "qui se souvenait de l'emportement qu'il avait témoigné lors de son mariage, eut quelque soupçon dès ce temps-là qu'il en était amoureux". Le cinéaste a dès lors beau jeu de faire se déchaîner la violence naturelle du mari jaloux et ne lésine pas sur les gestes : M<sup>me</sup> de Lafayette pour sa part n'a qu'une phrase, mais qui en dit long : "Le chagrin (*l'irritation*) de tous ces soupçons donna de mauvaises heures à la princesse de Montpensier." La dignité romanesque interdit absolument l'évocation d'un gentilhomme qui brutalise sa femme, mais le film ne se prive pas d'une première scène de violence conjugale.

La fidélité du film à la trame de la nouvelle se poursuit encore lors du retour des deux princes à leur garnison : "ils marchèrent longtemps dans un profond silence. Enfin le duc

d'Anjou s'imaginant que ce qui pouvait causer sa rêverie pouvait bien causer celle du duc de Guise, lui demanda brusquement s'il pensait aux beautés de la Princesse de Montpensier." Même silence, même question dans le film, dans un style plus moderne, et même réponse évasive du duc de Guise, qui a deviné qu'il cheminait auprès d'un rival dangereux.

Chabannes de son côté n'a rien perdu de ce qui s'est passé durant le séjour des princes, et le cinéaste profite des dialogues que lui offre la nouvelle. Une fois encore, et plus anxieusement, le comte alarmé demande à la jeune femme "l'effet qu'avait produit sur elle la vue du duc de Guise". La réponse de la princesse est identique dans les deux cas : "rien ne pouvait ébranler la résolution qu'elle avait prise de ne s'engager jamais". Chabannes est-il rassuré ? Rien n'est moins certain. Toujours est-il que les princes repartiront bientôt tous à la cour, la princesse avec son époux, tandis que Chabannes, disgracié, demeure.

La paix va permettre de nombreuses noces, que la nouvelle énumère. Tavernier ne retient pour son intrigue que le remariage du duc de Montpensier avec Catherine de Lorraine, sœur du duc de Guise. Dans ce cadre dramatique plus resserré, les rivalités s'exaspèrent ; Guise et Anjou saisissent toutes les occasions pour parler à la princesse.

Mais la situation se complique d'un événement historique imprévu et qui fait scandale : la sœur du roi et du duc d'Anjou, Marguerite de Valois, titrée Madame, s'éprend du duc de Guise et prétend l'épouser. Guise ne peut qu'en être flatté. De ce fait, l'action de la nouvelle et celle du film rebondissent brusquement. La princesse de Montpensier s'offense de ce projet, coupe court aux justifications de Guise et déclare : "Je ne comprends pas qu'il faille, sur le fondement d'une faiblesse dont on a été capable à treize ans, avoir l'audace de faire l'amoureux d'une personne comme moi, et surtout quand on l'est d'une autre au su de toute la cour". La réponse de Guise est utilisée presque mot à mot par le dialoguiste du film : "J'avoue, Madame, que j'ai eu tort de ne pas mépriser l'honneur d'être le beau-frère de mon roi plutôt que de vous laisser soupçonner un moment que je pourrais désirer un autre cœur que le vôtre. "Le duc achève en disant à la princesse que "si ce dessein lui déplaisait, il l'abandonnait à l'heure même pour n'y penser de sa vie".

Rassurée, celle-ci reprend la conversation sur un ton bien différent, et, dit M<sup>me</sup> de Lafayette, "quoiqu'ils ne se fussent point parlé depuis si longtemps, ils se trouvèrent pourtant accoutumés ensemble et leurs cœurs se remirent aisément dans un chemin qui ne leur était point inconnu (...) Cette nouvelle alliance de leurs maisons leur donnait plusieurs occasions de se parler." Dans le film, on ne se parle guère, les répliques s'entrecroisent comme des coups d'épée, au rythme effréné de jalousies qui s'embrasent et d'une musique qui fait tourner les têtes et les cœurs.

Vient maintenant la scène du bal masqué et la méprise dramatique qui s'y produit. Le cinéaste opère alors une modification d'importance. S'il est vrai que la similitude des costumes permet que la princesse confonde Anjou et Guise, voici les mots prudents qu'elle glisse au premier en croyant s'adresser au second : "N'ayez d'yeux ce soir que pour Madame, je n'en serai point jalouse, je vous l'ordonne, on m'observe, ne m'approchez plus". Mais le film qui veut nous montrer une jeune femme en train de se libérer des convenances et des codes, lui fait prendre tout à l'inverse l'initiative de donner elle-même un rendez-vous dans le recoin d'un escalier, ce qui est totalement aberrant tant par rapport à la nouvelle qu'à l'Histoire, une femme de ce rang étant toujours accompagnée d'une suivante.

L'intérêt psychologique de cette modification n'empêche pas le film de jouer sur les suites qui sont identiques dans la nouvelle et dans le film. Le duc d'Anjou tente de convaincre celle qu'il tient à sa merci qu'elle a tout à perdre à s'attacher à Guise :

C'est un homme qui n'est capable que d'ambition, mais puisqu'il a eu le bonheur de vous plaire, c'est assez ; je ne m'opposerai point à une fortune que je méritais sans doute mieux que lui, mais je m'en rendrais indigne si je m'opiniâtrais davantage à la conquête d'un cœur qu'un autre possède.

Guise ignore tout, et sa stupéfaction est grande quand il revoit la princesse :

Elle n'ouvrit la bouche que pour lui faire des reproches épouvantables que le dépit lui faisait faire si confusément qu'il n'y pouvait rien comprendre sinon qu'elle l'accusait d'infidélité et de trahison. »Et il se détermina tout d'un coup.

Sans avouer à ses oncles qu'il agit par désespoir d'amour, il se fiance officiellement le lendemain avec la princesse de Portien. Dans le film, notre héroïne n'en croit rien, alors que la chose est publiée par toute la cour.

Voici deux rivaux éliminés. Reste le mari. Celui-ci n'ignore pas les raisons de ce mariage brusqué. Excepté une crise supplémentaire de jalousie et une séquestration rajoutée, film et nouvelle vont marcher de pair. Le prince renvoie sa femme à Champigny en résidence surveillée et se propose de l'y rejoindre. Les deux amants ont le temps de se dire adieu, et cherchent un moyen de correspondre. La princesse jette alors les yeux sur Chabannes, "qui avait toujours été malade chez lui pendant le séjour de la princesse de Montpensier à la cour". La romancière analyse impitoyablement les combats intérieurs qu'il endure, ses révoltes comprimées devant l'inconscience de la jeune femme qui lui demande de servir son rival "comme une chose toute naturelle sans envisager le supplice où elle l'exposait". C'est à nouveau sur le visage de Lambert Wilson, dans le silence de la caméra, qu'on va lire ces tortures secrètes et ces démissions que la nouvelle grave en mots.

Les lettres vont donc s'échanger avec régularité. Le malheureux doit en endurer la lecture, "ainsi que celle de la réponse tendre et galante qu'elle y faisait". Mais ses souffrances ont des limites : il quitte Champigny pour aller chez un de ses amis, et écrit à la jeune femme pour lui dire, croit-il, un éternel adieu. Tavernier déplacera cet épisode à la fin, car il est moins intéressé que son modèle à la dégradation de la volonté de l'amant, et à la cruauté cynique de l'amoureuse. La princesse, dit le texte, "commence à se repentir d'avoir si peu ménagé un homme sur qui elle avait tant de pouvoir (...) et qui lui était si nécessaire". Elle lui demande de venir lui parler encore une fois, après quoi il serait libre de faire ce qu'il voudrait. "L'on est bien faible, constate M<sup>me</sup> de Lafayette, quand on est amoureux". Chabannes revient et reste, cependant que le prince, écrit la romancière en une admirable concision, "accablait sa femme de sa présence". Ce terme lourd de sous-entendus se traduit dans le film par une nouvelle scène de violence conjugale.

Mais, le commerce de lettres va s'interrompre, car le roi appelle la noblesse à Paris pour le mariage de Marguerite de Valois avec Henri de Navarre. Guise ne veut pas obéir tout de suite à cet ordre ; il exige à toute force une ultime entrevue avec la princesse et s'en va clandestinement trouver Chabannes dans le parc du château. Le film reproduira fidèlement l'entrevue et ses suites. Le duc, dit la nouvelle, "se mit à exagérer sa passion et à faire comprendre au comte qu'il mourrait infailliblement s'il ne lui faisait obtenir de la princesse la permission de la voir". Il faut aller vite, le prince doit être rentré de la chasse. Chabannes monte à l'appartement de la princesse qui, en entendant que le duc est tout proche, "fit un grand cri". Puis se tait. "Quand elle pensa combien cette action était contraire à sa vertu et qu'elle ne pouvait voir son amant qu'en le faisant entrer la nuit chez elle à l'insu de son mari, elle se trouva dans une extrémité épouvantable." Mais elle garde toujours le silence. Or le temps presse. Le comte intervient encore pour lui représenter les risques qu'elle court, mais elle ne répond toujours pas. Alors, c'est lui qui la provoque. Espérant déclencher son refus, il lui dit : "Je ne veux point priver de sa satisfaction une personne que j'adore ou être cause qu'elle cherche des personnes moins fidèles que moi pour se la procurer. Puisque vous le voulez, je vais l'amener dans votre appartement". Elle parle enfin et c'est pour dire : "Mais par où et comment ? – Ha Madame, s'écria le comte, ç'en est fait puisque vous ne délibérez plus que sur les moyens." Ces moyens, on les trouve. Il est convenu que si la princesse se reprend tandis qu'il va chercher Guise, elle laissera levé le petit pont-levis qui sépare le parterre et l'antichambre, mais que si elle cède à son désir, elle le fera abaisser. Dans le film, c'est une bougie allumée à la fenêtre qui servira de signe.

Continuons à suivre la nouvelle. Chabannes court donc chercher Guise, espérant trouver le pont-levis levé, mais il est baissé : Guise entre alors. Le comte veut se retirer ; mais la jeune femme insiste pour qu'il assiste à l'entrevue et il lui répond avec tant de force que sa voix réveille



le prince dont la chambre est voisine. Il se lève, frappe à la porte, veut entrer. Chabannes n'a que le temps de faire fuir Guise par le pont-levis encore abaissé, et reste seul avec la princesse quand entre le prince, abasourdi de ne voir que Chabannes, "appuyé sur la table, avec un visage où la tristesse était peinte, et comme immobile". Chabannes offre sa vie au prince et lui déclare : "Je suis criminel à votre égard, mais pas de la manière que vous pouvez vous l'imaginer. Je suis plus malheureux que vous, s'il se peut, et plus désespéré. Je ne saurais vous en dire davantage. Les apparences sont bien fausses. Ma mort vous vengera bientôt." Mais l'époux furieux, non armé, se jette sur Chabannes, la princesse se précipite entre les deux, puis tombe évanouie. Le prince accablé se jette sur le lit de sa femme sans rien comprendre, tandis que le comte, trouvant des portes ouvertes du côté de l'appartement du prince, se fait donner des chevaux et s'en va par la campagne, guidé par son seul désespoir. Le film pour sa part réduit au maximum les échanges verbaux mais les moments d'action pure passent très bien.

Nous arrivons au dénouement proprement dit, et c'est là que l'intrigue du film se détache définitivement de la nouvelle. Chez M<sup>me</sup> de Lafayette, la princesse évanouie ne revient pas à elle ; le prince "alors la laisse entre les mains de ses femmes, et se retire dans sa chambre avec une douleur mortelle". Guise de son côté s'arrête dans une forêt et envoie un écuyer aux nouvelles. Il lui rapporte que le comte de Chabannes a disparu et que la princesse est extrêmement malade. "M<sup>me</sup> de Montpensier était effectivement très mal. La fièvre lui prit si violente et avec des rêveries si horribles que dès le second jour l'on craignit pour sa vie. Le prince son mari feignit d'être malade pour empêcher qu'on ne s'étonnât de ce qu'il n'entraît point dans sa chambre. Puis vint un ordre de Paris pour l'exécution "de cet horrible massacre si renommé par toute l'Europe".

Chabannes, qui cherche la mort, a gagné Paris, en pleine Saint-Barthélemy. Arrivé dans un des faubourgs de la ville, il est tué par erreur par un groupe de Parisiens fanatisés. Son corps gisant à terre est reconnu par Montpensier, qui d'abord plein de douleur, "fut bien aise de se voir vengé par la fortune".

La princesse, quant à elle, bien que soulagée du départ de son mari, ne retrouve pourtant pas la santé, car elle est sans nouvelles du duc de Guise. Elle n'en aura plus jamais, car, dès après son mariage, il amorce ses célèbres et durables amours avec M<sup>me</sup> de Sauve, la star de l'escadron volant de la Reine Catherine.

La liaison fut bientôt publique, elle l'apprit et n'en put pas douter. Ce fut le coup mortel pour sa vie. Elle ne put résister à la douleur d'avoir perdu l'estime de son mari, le cœur de son amant, et le plus parfait ami qui fut jamais. Elle mourut peu de jour après, dans la fleur de son âge, une des plus belles princesses du monde et qui aurait été la plus heureuse si la vertu et la prudence eussent conduit toutes ses actions.

Notons bien que l'héroïne ne meurt pas de repentir ou de remords comme on aurait pu s'y attendre, mais bien de désespoir et d'éréliction, ayant perdu tout appui affectif et effectif, et sans nul espoir d'en retrouver un. C'est une mort logique, les mœurs du temps et de ce milieu ne permettant pas à une femme seule de vivre diffamée.

Le film va nous montrer tout au contraire, d'abord une scène d'amour consommée entre les deux amants laissés seuls, puis le départ rapide de Guise pour Paris. Les liens charnels une fois tissés, la princesse y a puisé de l'énergie et complètement remise de sa peur, monte à cheval à la stupéfaction de son entourage. Elle ne songeait qu'à retrouver Guise qui n'est peut-être pas encore loin, afin d'empêcher son mariage par la puissance de ses charmes. Cette excellente cavalière quitte donc les lieux à la hâte pour gagner Paris. Du prince, il n'est plus parlé.

Chabannes pour sa part ignore comment on a profité de son départ et, faisant halte dans une auberge en pleine campagne, il écrit longuement à la princesse pour lui dire son désespoir et la mettre en garde. Il est bientôt pris par des massacreurs et son corps laissé sur place.

Le film s'achève sur l'image d'une femme faite, sûre d'elle et conquérante, mûrie par l'expérience de sa passion et les succès de sa beauté. Désormais libérée de toute contrainte, elle chevauche au galop vers sa destinée.

Nous sommes aux antipodes de la tragédie nouée par M<sup>me</sup> de Lafayette.

J'ai noté que le film a su emprunter au modèle une notable partie de l'intrigue, des traits particuliers qui lui confèrent de l'élégance : quelques propos tirés du texte, une belle scène au bord de la rivière, des moments où un grand acteur sait visualiser un texte d'une rare concision. Mais outre des ajouts fort contestables, tant par leur quantité que leur qualité, le dénouement dénature le sens de la nouvelle.

Cet exemple particulier me rend très réticente, à titre personnel, sur l'adaptation au cinéma d'une œuvre littéraire quand elle est, comme c'est le cas, de haute qualité. Il me semble que le texte possède alors assez de force pour faire surgir dans l'imagination du lecteur des figures qui se dessinent en lui d'elles-mêmes, sans qu'on lui impose celles qui conviennent à un autre et qu'il modifie plus ou moins à son gré. Il faut dire qu'une adaptation réussie est une véritable gageure. Il y a des réussites, c'est vrai, à condition que le cinéaste se plie à un certain dépouillement, qu'il entre avec respect dans l'âme de l'œuvre : je pense au *Silence de la mer*, de Jean-Pierre Melville, sorti finalement en 1949, auquel Vercors donna sa garantie, et à la série télévisuelle de Claude Santelli *l'Ami Maupassant*. La coïncidence quasi parfaite me paraît atteinte avec *Le retour de Martin Guerre*, mais le film de Daniel Vigne, sorti en 1982, a été tiré des minutes d'un procès réel, dont la transcription fournissait le scénario fidèle, supervisé ainsi que cadré par l'historienne américaine Nathalie Zenon Davis qui avait découvert les pièces judiciaires et en avait publié le texte. Les excellents acteurs ont contribué à l'obtention de toutes les récompenses remportées par ce chef-d'œuvre.

## CHIMIE ET POLICE SCIENTIFIQUE<sup>1</sup>

Jean-Yves Mérour

### RÉSUMÉ

*Après une brève présentation des différents organismes chargés de résoudre les affaires criminelles par l'étude scientifique des indices, l'accent sera mis sur la grande différence entre la réalité et les séries télévisées abordant ce thème. Nous présenterons ensuite un certain nombre de domaines d'investigation, forcément limités, où la chimie et les techniques analytiques sont utilisées.*

*Seront ainsi abordés le domaine des empreintes digitales et les nouvelles techniques utilisées (nanoparticules) dans les cas difficiles. Puis la mise en évidence des différents fluides biologiques (sang, sperme, salive) par des tests colorés sera présentée. Nous évoquerons le cas des empreintes génétiques. La balistique, les faux documents, les incendies criminels, les explosions et la détection des explosifs seront des thèmes abordés. Nous terminerons par la lutte contre le trafic de stupéfiants, les morts suspectes par empoisonnement, la soumission chimique et enfin les bombes anti-agression personnelles.*



La police scientifique et technique s'est développée considérablement depuis une quinzaine d'années grâce aux progrès spectaculaires des méthodes physico-chimiques, des analyses biochimiques ainsi que de l'informatique. Nous nous intéresserons de façon plus spécifique au rôle joué par la chimie dans l'exploitation des indices. Pour cette présentation, j'ai utilisé entre autres, deux revues récentes [1,2]<sup>2</sup>

Tout d'abord, la police scientifique et technique est sous la tutelle de deux grands organismes [3] : l'**Institut National de Police Scientifique** créé en 2001, établissement public de 700 personnes avec une unité centrale à Lyon et six laboratoires de police scientifique à Lille, Lyon, Paris, Marseille et Toulouse et l'**Institut de Recherche Criminelle de la Gendarmerie Nationale IRCGN** implanté à Rosny-sous-Bois. Ces deux instituts ont les mêmes objectifs : formation, recherche de nouvelles techniques, examens scientifiques des prélèvements, armes, poudres. Ils fournissent des éléments techniques aux tribunaux et aux enquêteurs (OPJ). Ils ne font pas en général les prélèvements sur le terrain et ne poursuivent pas les auteurs des délits ou crimes (séries TV). Ils sont un maillon de la chaîne judiciaire. Ils ne désignent pas de coupable. Les vrais experts français ne sont pas des enquêteurs. Contrairement aux experts des séries TV qui combinent terrain et labo, les "experts" français passent surtout du temps à analyser les éléments fournis par les enquêteurs. Ils ne cherchent pas le coupable mais des preuves matérielles. L'enquêteur qui recherche un indice pourrait avoir tendance à chercher l'information qui étayerait ses hypothèses et pourrait négliger d'autres pistes. L'expert, moins impliqué, va regarder toutes les hypothèses.

Pendant la courte durée d'un épisode de série TV, un crime est découvert, les analyses rapidement réalisées puis le coupable arrêté. En réalité, la recherche criminelle prend du temps. Il faut déjà compter quelques heures avant que les prélèvements parviennent au labo. Ensuite, les analyses peuvent prendre plusieurs heures, plusieurs jours, voire plusieurs mois. Une exception : la garde à vue d'un suspect ; pendant ces 24 à 48 heures, la police mobilise une équipe pour procéder à des analyses et transmettre les résultats qui permettent d'orienter les investigations.

<sup>1</sup> Séance publique du 7 avril 2011.

<sup>2</sup> [--] : numéros de la liste des références figurant à la fin de l'article.

À chaque spécialité, son temps d'analyse. Si les scellés de toxicologie, de biologie ou d'empreintes digitales peuvent être traités rapidement, l'entomologie (étude des insectes nécrophages trouvés sur le corps d'une victime), l'anthropologie ou l'informatique ont des temps de traitement beaucoup plus long.

## La scène de crime

Il faut être exercé à détecter la moindre trace et veiller à ne laisser sur cette scène de crime aucun indice lié aux enquêteurs. Il convient donc d'en contrôler ses accès et de veiller à les limiter. Des photographies détaillées sont prises dès le début de l'enquête. Un plan détaillé est dressé qui permettra de pouvoir replacer dans leur contexte toutes les traces trouvées.

**Les empreintes digitales**[4]. La première investigation est la recherche d'empreintes digitales. Cette recherche se fait, sur la scène de crime, par saupoudrage d'une poudre aux particules extrêmement fines, susceptibles d'adhérer aux traces de contact de doigts portées par des objets qui ne peuvent être transportés au laboratoire. Lorsqu'une trace est révélée, on procède à son transfert sur un film adhésif reporté ensuite sur une fiche, transmise au laboratoire, qui sera scannée ou photographiée pour être rentrée dans une base de données. Sur les objets pouvant être déplacés et susceptibles d'avoir été manipulés par des criminels, les techniciens utilisent des méthodes physico-chimiques difficiles à mettre en œuvre sur la scène de crime. On peut par exemple citer la révélation des traces papillaires par fumigation au cyanoacrylate sur les supports non poreux, ou la vaporisation de ninhydrine sur les supports poreux, essentiellement le papier.

Une fois l'empreinte digitale mise en évidence, les techniciens, en laboratoire, recherchent un certain nombre de points caractéristiques, les minuties. (Figure 1)<sup>3</sup> qui sont des interruptions de crêtes, des bifurcations, des figures en delta, des boucles, etc... Ces données sont ensuite entrées dans un fichier informatique, le *Fichier Automatisé des Empreintes Digitales (FAED)*. Actuellement, avec plusieurs millions d'empreintes enregistrées (appartenant à des individus ou à des traces non encore identifiées), le FAED est un outil permettant de résoudre, chaque année, des milliers d'affaires. Du fait de son ancienneté et de la puissance des installations mises en œuvre, le FAED est encore aujourd'hui très utilisé (en août 2011, 4 millions d'individus y sont enregistrés) même si le fichier national des empreintes génétiques (FNAEG) est beaucoup plus médiatisé.

La probabilité que deux personnes aient la même empreinte digitale est de 1 sur 10<sup>14</sup>, ce qui est très faible à l'échelle de la population humaine. De plus, son caractère aléatoire s'affranchit des risques de ressemblances entre individus partageant un même patrimoine génétique : des individus monozygotes comme des jumeaux par exemple auront chacun un jeu d'empreintes digitales qui leur sera propre et différent de celui des autres individus de la même fratrie. On estime qu'il y a plus de cent points de convergences entre deux empreintes identiques. En France, la loi exige 12 points (appelés minuties) de concordance sans *aucune discordance* pour authentifier l'empreinte d'un suspect. Entre 8 et 10 points, une forte présomption est établie grâce à des algorithmes. On utilise moins le doigt trempé dans l'encre, pour passer à l'électronique. Une petite cellule scanne l'extrémité du doigt. Les dispositifs les plus simples se contentent d'un capteur optique, mais sont souvent doublés d'autres mesures visant à établir la validité de l'échantillon soumis (autrement dit, qu'il s'agit bien d'un doigt) : conductivité, pression sanguine, humidité...

## Origine des empreintes digitales ou traces papillaires.

La peau secrète des composés organiques et minéraux sous forme d'humeur aqueuse (sueur, glandes endocrines (sudoripares)) ou lipidique (glandes sébacées (sébum)). La surface des doigts est constamment recouverte d'une fine pellicule constituée de composés minéraux (sodium, phosphates, bicarbonate...), de composés organiques (protéines, acides gras, triglycérides, squalène ...) ainsi que des contaminants (maquillage, graisses alimentaires). Lors d'un

<sup>3</sup> Les figures sont réunies à la fin de l'article.

contact avec une surface, une certaine quantité de matières est déposée pour former la trace digitale. En fonction de l'intensité du contact, de sa durée, du sexe, de l'âge, la composition chimique de la trace varie. Une empreinte digitale est composée à 98% d'eau dans laquelle sont dissous les acides aminés, les protéines, des dérivés de nicotine pour les fumeurs, des acides gras, des stérols et des ions (sodium). Les traces digitales peuvent être visibles, mais très souvent elles sont latentes.

### **Les techniques de détection des traces digitales font appel à diverses méthodes.**

**Le poudrage** : avec une poudre très fine, céruse, alumine, oxyde de cuivre, poudre magnétique ; c'est la technique la plus utilisée mais elle est de faible sensibilité. Les réactions chimiques colorées entre les acides aminés constituant des empreintes et un réactif chimique comme la ninhydrine donnent une coloration pourpre. Des vapeurs d'iode donnent une coloration brune qui doit être ensuite stabilisée. Des techniques spécifiques pour les traces ensanglantées (acide yellow 7, noir amido) sont mises en œuvre. La polymérisation du cyanoacrylate de méthyle dans une enceinte chauffée contenant l'objet à analyser va conduire à un dépôt blanc sur l'empreinte.

Dans les cas plus difficile (mauvaise qualité ou faible surface de l'empreinte), on utilise le procédé de métallisation sous vide : on place la pièce à analyser dans une enceinte sous vide ( $3 \times 10^{-4}$  mbar). De l'or et du zinc sont placés à l'intérieur dans de petites coupelles et se subliment. L'or se dépose sur toute la surface de l'objet tandis que le zinc se dépose entre les crêtes papillaires. L'or ne se mélange donc au zinc qu'aux endroits où aucune empreinte ne se trouve : l'empreinte digitale apparaît comme un négatif de photo. Mais cette technique est coûteuse bien qu'efficace sur tout type de support. Si l'environnement dans lequel la pièce à conviction a été trouvée est très humide (pluie), les acides aminés qui sont solubles dans l'eau ont disparu. La révélation à la ninhydrine ou à la 1,2-indanethione ou au 1,8-diazafluoren-9-one sera peu efficace; on va donc se concentrer sur les constituants insolubles des empreintes digitales, à savoir les acides gras et les lipides. Sur une surface poreuse (papier), les lipides auront tendance à présenter leurs têtes polaires vers l'eau et leurs longues chaînes hydrophobes vers le centre des crêtes papillaires. Deux techniques sont alors utilisées :

- la première l'oil red O (lysochrome diazo) colorant affiné pour les lipides a été développé par la Sûreté du Québec (empreinte rouge foncée sur fond rose). Cette technique a permis de découvrir des traces dans des dossiers de 20 ans d'âge.

- la seconde, le révélateur physique qui par oxydo-réduction permet un plaquage d'argent sur une empreinte sur une surface poreuse (empreinte argentée sur fond gris pale).

À côté des réactions colorées on utilise aussi la luminescence. Dans une pièce qui a été obscurcie, la projection de lumière provenant d'un laser lumineux (tel le Polylight®) qui émet dans le spectre électromagnétique allant de l'infrarouge à l'ultraviolet permet la mise en évidence par le phénomène de luminescence des traces digitales (le sang et le sperme sont aussi détectés).

Chaque technique est plus ou moins limitée par la nature du support ; ainsi la ninhydrine est limitée aux surfaces poreuses (papier) et le cyanoacrylate pour les surfaces lisses comme le verre ou le latex. La déposition multimétallique est plus générale, support lisse ou poreux. Malgré l'ancienneté de cette approche de recherche de suspects, de nouvelles techniques sont toujours recherchées pour la détermination des empreintes de mauvaise qualité. Ainsi en vaporisant sous vide de la phtalocyanine de cuivre [5] (Figure 2) sur un support susceptible d'avoir des empreintes, on fait apparaître en bleu cette empreinte aussi bien sur une surface poreuse comme le papier (Figure 3), les chèques bancaires ou les sacs en polyéthylène.

**Les nanoparticules** [1] : De par leur taille, leurs propriétés optiques (couleur, luminescence) ainsi que la possibilité de les fonctionnaliser à l'aide de ligands, les nanoparticules sont intéressantes. La taille des nanoparticules utilisées est comprise entre 1-100 nm; la largeur d'une crête capillaire est de 300 à 400 microns soit un facteur 1000 garantissant une très bonne résolution ; à titre de comparaison les poudres sont constituées de particules de 1 à 10 microns (nano :  $10^{-9}$  m, micron :  $10^{-6}$  m). Pour avoir un bon contraste, il faut une sélectivité accrue de la nanoparticule pour les résidus des sécrétions avec en outre une diminution de la déposition non

sélective sur le support. On greffe à cet effet des chaînes qui porteront des groupements chimiques affins pour les sécrétions digitales. Un des avantages des nanoparticules est la facilité de greffage. Avec des nanoparticules d'or ou d'argent on peut introduire des chaînes soufrées ou aminées (liaison covalentes) (Figure 4). Avec de la silice on peut introduire des chaînes aminées terminales. Par exemple des interactions lipophiles seront obtenues par greffage de chaînes alkyles simples ; on accentue ainsi le caractère hydrophobe ce qui se traduit par une affinité importante pour les graisses des traces digitales. Les nanoparticules qui ne sont pas luminescentes comme la silice le deviennent en incorporant des colorants organiques à base de ruthénium luminescent ; on augmente la luminescence en utilisant une grande quantité de colorant. En fonction du mécanisme d'interactions entre les résidus de sécrétion et les nanoparticules greffées par des ligands, on pourra mettre en évidence différentes familles de sécrétions.

Sur des matières comme le cuir ou des textiles il est très difficile de détecter des empreintes. Dans le cas d'une chute, la détection d'empreintes sur les vêtements de la victime permet d'orienter l'enquête vers un accident ou un crime. La technique de métallisation sous vide, déjà utilisée pour trouver des empreintes sur des surfaces plastiques par exemple, a été récemment employée. La pièce de tissu est placée dans une chambre sous vide ( $3 \times 10^{-4}$  mbar) afin d'être recouverte par de très fines couches d'or puis de zinc. Les plis et les rides des mains et des doigts apparaissent ainsi comme en négatif [6] (Figure 5). Il est même possible de mettre en évidence des traces digitales sur une douille même si cette dernière a été nettoyée; en effet une certaine acidité de la surface des doigts attaque de façon microscopique le métal [7].

Les premières élucidations de crimes grâce au relevé d'empreintes digitales datent de 1892 en Argentine. La première utilisation connue en France date de 1902 avec Bertillon et l'affaire Scheffer. Néanmoins, il ne faut pas oublier que l'on ne travaille pas directement sur une empreinte digitale mais sur une image transférée sur un support avec les imperfections que cela entraîne. Quelques erreurs sont connues, telle l'affaire Brandon Mayfield impliqué à tort dans les attentats à la bombe à Madrid en mars 2004. Une trace digitale est découverte sur un sac plastique ayant contenu les détonateurs. Identifiée par le FBI comme appartenant à Mayfield qui sera arrêté puis innocenté après identification par la police espagnole du véritable suspect.

**Les traces latentes.** La scène de crime contient souvent d'autres empreintes que les empreintes digitales. Ce sont par exemple des traces de pas, des traces biologiques (sang, sperme, sueur, ...). Ces traces, le plus souvent, ne sont pas visibles à l'œil nu. Ce sont des traces dites latentes, que les techniciens de scène de crime doivent révéler. Cette révélation peut se faire par des moyens physiques, essentiellement liés à l'éclairage. Ainsi, une lumière rasante peut révéler des traces de pas. Sous un éclairage UV, certaines sécrétions biologiques deviennent fluorescentes. Les enquêteurs peuvent aussi utiliser des méthodes chimiques pour révéler ces traces latentes. Ainsi, les techniciens de scène de crime utilisent le luminol (Blue Star<sup>TM</sup>) pour révéler des traces de sang. Des traces très ténues, par exemple des traces ayant été lavées, peuvent ainsi être mises en évidence.

### **La mise en évidence du matériel biologique se fait souvent par des réactions colorées**

**Cas du sang :** les globules rouges contiennent une protéine, l'hémoglobine responsable de la coloration rouge et du transport de l'oxygène ; elle a une activité enzymatique de type peroxydase (oxydation). Ainsi dans le test à la phénolphthaléine, cette dernière prend une coloration rose en présence de sang (Figure 6). Dans le test avec la leucomalachite, cette dernière passe de l'incolore à bleu-vert en présence de sang. Attention, il y a dénaturation possible de l'ADN. Dans le test au luminol (3-aminophthal hydrazide, Bluestar<sup>®</sup>) en présence d' $H_2O_2$  on observe une chimi-luminescence. (Figure 7). Il se produit une lumière de couleur bleuâtre qui peut être observée dans le noir total. Ce test est efficace pour trouver des traces de sang qui ont été nettoyées sur des zones telles que de la moquette ou des tapis sombres, dans des fissures de murs ou de sol et dans les siphons d'évacuations sanitaires. Les résultats doivent être photographiés car la coloration ne dure pas; un intensificateur de lumière ou un temps d'exposition prolongé peuvent être requis. L'utilisation du Polilight<sup>TM</sup> permet la détection de traces de sang ; le sang absorbe la lumière à 415 nanomètres. En utilisant une lampe émettant à cette longueur d'onde, et en équipant l'enquêteur de lunettes filtrantes (ne laissant passer que la

lumière émise à la longueur d'onde attendue), le sang peut alors apparaître (même s'il n'est pas très fluorescent).

**Cas du sperme :** test de la phosphatase acide (fast blue B salt). La phosphatase acide (PA) est une enzyme présente en grande quantité dans le sperme qui décompose les phosphates (naphtylphosphate) pour générer un phénol (naphtol) qui couplé à un sel de diazonium (*fast blue B salt*) va donner une couleur violette. Le test de la PSA (prostate specific antigen, glycoprotéine dimère sécrétée dans le plasma séminal) se fait par immunochromatographie. Seule une recherche complémentaire de spermatozoïdes avec des tests colorés (christmas tree) où le noyau des spermatozoïdes est marqué en rouge et les queues en vert peut confirmer la présence de sperme. En utilisant la lampe polylight™ il est aussi possible de mettre en évidence le sperme [8] (Figures 8 et 9)

**Mise en évidence de la salive :** l'amylase est une enzyme qui hydrolyse l'amidon en maltose. Un réactif  $I_2/I^-$  de couleur jaune devient bleu-noir en présence d'amidon; en présence de salive, donc d'amylase il n'y a pas de changement de couleur.

**Mise en évidence de l'urine** qui contient des composés organiques (urée et créatinine) : test à l'urée ; on observe une coloration magenta avec un aldéhyde cinnamique (Figure 10).

### Les empreintes génétiques [9] (je serai bref car ce sujet est très souvent développé)

Dans le domaine des enquêtes judiciaires de nombreuses raisons ont conduit les services de police à recourir aux empreintes génétiques : à l'exception des globules rouges, toutes les cellules du corps humain peuvent théoriquement être identifiées : sperme, sang (globules blancs), racines de cheveux, salive, peau, moelle osseuse, os. Le support matériel de l'information génétique est l'ADN (Acide Désoxyribo Nucléique). Cette molécule géante (macromolécule) se compose de deux brins complémentaires qui s'enroulent l'un sur l'autre à la manière d'une hélice. L'ADN est composé de quatre bases différentes (formant un nucléotide chacune) : Adénine (A), Guanine (G), Thymine (T) et Cytosine (C) qui sont liées les unes aux autres par liaisons H pour former une très longue chaîne. Par exemple la molécule d'ADN humaine contient 3,2 milliards de paires de bases réparties sur 23 paires de chromosomes. L'ordre d'apparence aléatoire des quatre bases détermine toutes les caractéristiques physiques et toutes les informations nécessaires au bon fonctionnement de l'organisme humain. Cet ADN nucléaire est utilisé pour la détermination du profil génétique. Il existe un autre type d'ADN, l'ADN mitochondrial (ADNmt) situé à l'extérieur du noyau de chaque cellule et différent de l'ADN nucléaire. Il n'est pas soumis au brassage génétique lors de la reproduction, car il provient exclusivement de la mère. Ainsi, tous les frères et sœurs, tous les cousins issus d'une même lignée maternelle possèdent-ils le même ADN mitochondrial. L'ADN mitochondrial a un double intérêt. Il est très résistant et peut donc être prélevé sur des traces anciennes ou très dégradées, il est donc souvent utilisé en identification paléontologique. De plus, il peut être prélevé sur des tissus dépourvus d'ADN nucléaire comme les cheveux sans bulbe souvent retrouvés sur les scènes de crime. Le support de prélèvement standardisé FTA permet la lyse des cellules, la protection de la dégradation par les UV, l'inhibition de la croissance bactérienne, des champignons, l'inactivation de nombreux virus... Il suffit de prélever les cellules buccales d'un individu, de les déposer sur le papier imprégné et de laisser sécher. Au moment du contact avec le support, une lyse s'opère et l'ADN relargué est piégé et protégé contre de nombreux facteurs de dégradation. Une fois sec, l'ADN (nucléaire et mitochondrial) peut être conservé en l'état pendant de nombreuses années sans dégradation majeure. Pour une enquête, 16 régions (loci) du génome sont étudiées (15 sur les chromosomes autosomaux et 1 sur les chromosomes sexuels) pour déterminer une empreinte génétique contre 5 ou 6 pour un test basique de paternité par exemple. Un million de Français sont répertoriés dans le fichier national automatisé des empreintes génétiques (FNAEG) en février 2010.

### Quelques affaires résolues.

L'ADN est capable de confondre les coupables, mais il peut aussi innocenter les suspects. En 1996, une jeune Anglaise de 13 ans, en vacances dans la région du Mont-Saint-Michel, est retrouvée morte dans la chambre d'une auberge de jeunesse. Les gendarmes interpellent rapidement un routard déjà condamné pour des affaires de mœurs : le coupable idéal. Au terme

d'une garde à vue, il avoue le meurtre et le viol de la jeune Anglaise. Quelques jours plus tard, les comparaisons de son ADN avec celui retrouvé sur le corps indiquent qu'il est innocent. Un an plus tard, l'enquête est relancée en faisant prélever l'ADN de plus de 4000 hommes de la région, mais aucun échantillon ne correspond. En 2001 les gendarmes recherchent un certain Montes, qui est incarcéré en Floride pour une agression sexuelle sur une collégienne en voyage aux États-Unis. On compare l'ADN de Montes avec celui prélevé sur la première victime. Le résultat des tests est positif.

L'affaire dite du fantôme d'Heilbronn est probablement la plus connue des erreurs liées à l'ADN. Elle mobilisa plus de 100 policiers afin d'identifier une tueuse en série à qui les polices allemandes imputaient une dizaine de meurtres depuis 1993. En mars 2009, on découvrit que l'ADN de la tueuse en série était en fait celui d'une employée de la société qui fournissait les cotons-tiges de prélèvement génétique utilisés par la police.

**Les armes à feu.** La balistique est une méthode déjà ancienne et dont l'efficacité est établie. Elle vise, à rapprocher un projectile retrouvé dans une affaire, d'une arme retrouvée par ailleurs (sur une scène de crime, sur un suspect, à un domicile, etc. ...). Le calibre, lié à la fabrication de l'arme et du projectile, constitue une première indication. Mais, dans les cas d'identité de calibre, ce sont les caractéristiques acquises par l'arme, au cours de son utilisation, qui vont être employées comme méthode de rapprochement. Dès qu'une arme a servi un certain nombre de fois, les projectiles sont rayés. Il suffit de comparer les rayures du canon de l'arme incriminée et celles observées sur le projectile. Peut-on savoir si une arme a été utilisée récemment ? Après un coup de feu, la poudre contenue dans la munition composée de nitrocellulose se consume mais la combustion n'est pas totale et génère des composés polyaromatiques (HAP) dont une partie reste fixée pendant un certain temps dans le canon de l'arme. Parmi tous les composés aromatiques générés, on en retient 4 : le naphthalène, les 1 ou 2-méthyl-naphthalène et l'acénaphthylène. Une fibre SPME (solid phase micro extraction) constituée de silice fondue garnie sur la partie interne d'une couche absorbante de polydiméthylsiloxane est introduite pendant 30 min dans le canon. Les molécules absorbées sont ensuite désorbées à 280°C dans l'injecteur d'un chromatographe en phase gazeuse muni d'une colonne capillaire ; le chromatogramme indique la présence ou non de ces composés aromatiques. Cette méthode est rapide, et utilisable dans le temps d'une garde à vue de 24 h. Si, dans le passé, il a existé différentes méthodes pour mettre en évidence des résidus de tir, on utilise aujourd'hui une méthode physique mettant en œuvre un microscope électronique à balayage (MEB). Les enquêteurs tamponnent la main du tireur présumé à l'aide d'un plot recouvert d'un adhésif double face, récoltant les particules issues du tir et notamment les particules métalliques résultant de l'explosion des sels de l'amorce lors de sa percussion. La composition chimique de ces particules doit correspondre à celle de l'amorce. Mais leur forme (globalement sphérique) doit aussi traduire l'état de fusion par lequel elles sont passées lors de la mise à feu de la poudre contenue dans la munition. Ceci permet d'éviter toute confusion avec une autre origine des particules retrouvées, issues par exemple d'une activité professionnelle (mécanique, bricolage, etc. ...). Les prélèvements de poudres sont réalisés à l'aide d'une surface autocollante sur la scène de crime et comparés à ceux effectués sur les vêtements du suspect lors de perquisitions. L'analyse MEB de ces particules très petites de l'ordre de 0,5 à 10 microns permet d'obtenir une image représentative de la population des particules. Leurs formes globalement sphérique traduit l'état de fusion par lequel elles sont passées lors de la mise à feu de la poudre contenue dans la munition.

**Accidents routiers ; analyse de peintures.** En 2001, à Bitche, en Moselle la future victime prend son VTT. Pour éviter le centre-ville, elle contourne un lac situé en bordure de la commune. Un automobiliste découvre le VTT accidenté sur le bas-côté. Aucune trace de la jeune fille. Les gendarmes procèdent aux premières constatations et prélèvements qui sont envoyés à l'Institut (IRCGN) ; des débris du clignotant avant droit de la voiture permettent aux experts de dire que la voiture qui a percuté le vélo est une Mazda modèle 323, dont il y a 8 000 possesseurs dans les seuls départements de la Moselle et du Bas-Rhin voisin. Les experts du département peinture en procédant à l'analyse infrarouge d'une trace de peinture blanche d'un centimètre retrouvée sur le cadre de la bicyclette parviennent, grâce à la composition chimique de la peinture [1], à situer l'année de fabrication du véhicule entre 1983 et 1986. On passe ainsi de 8 000 Mazda 323 à seulement une petite centaine. La brigade de recherches de Mulhouse se rend chez S. pour



une vérification de principe. Cet individu possède une Mazda 323 blanche qui a le clignotant avant droit anormalement propre pour une voiture de 17 ans. Il avoue rapidement avoir renversé accidentellement la victime.

**Stupéfiants synthétiques.** Ils sont des stimulants du SNC, anorexigènes améliorant l'endurance, (dopage des chevaux de course). Parmi ces drogues il y a la MET (méthamphétamine), la MDMA (3,4-méthylènedioxy-méthamphétamine); (*l'ecstasy* c'est la MDMA ou des composés apparentés) (Figure 11). Le profil chimique d'un échantillon de ces stupéfiants est très spécifique et peut indiquer sa filiation. La composition en impuretés ne peut être reproduite d'un lot de fabrication à un autre ; deux échantillons provenant de saisies différentes qui ont un profil identique proviennent d'un même lot de fabrication. Ceci permet de reconstruire les réseaux du trafic. Récemment, des bêta-céto-3,4-méthylènedioxyphénylalkylamines (bk-MDPAs) sont apparus sur le marché clandestin de la drogue. La caractéristique chimique de ces produits est la présence d'un groupe cétone en position bêta d'une chaîne aminoalkyle connecté au noyau 3,4-méthylène dioxyphenyl. C'est une ecstasy avec un CO au lieu d'un CH<sub>2</sub>. Parmi les bk-MDPAs, la méthylone (bk-MDMA) est connue (Figure 12). Elle a été synthétisée en 1996 en tant qu'antidépresseur et anti-parkinsonien.

**La toxicologie.** Le domaine de la toxicologie est celui des poisons ingérés par un organisme. Il existe une très grande diversité de substances toxiques. En outre, une substance toxique, à l'intérieur d'un organisme, se dégrade en différents métabolites successifs qui peuvent éventuellement être toxiques. Les laboratoires de police scientifique recherchent les toxiques ou leurs métabolites, les dosent de manière à en préciser la dose ingérée et les effets qui en ont découlé. Lors des accidents mortels de la circulation, une recherche systématique de l'alcool et des stupéfiants est faite dans le sang, les urines et tests salivaires des mis en cause.

**Les poisons dans l'histoire.** Dès l'antiquité l'empoisonnement criminel est pratiqué ; des livres traitent des poisons naturels, aconit, ciguë, opium, arsenic et de leurs antidotes. En France, au XVI<sup>e</sup> siècle, l'arsenic et le sublimé corrosif (HgCl<sub>2</sub>) sont les plus utilisés. La marquise de Brinvilliers fut exécutée en 1676 pour avoir empoisonné son père et ses 2 sœurs. L'affaire des poisons entre 1679 et 1682 avec entre autres La Voisin et la favorite, la marquise de Montespan, contraint Louis XIV à réglementer le commerce des substances vénéneuses en 1682. Les poisons resurgissent au XIX<sup>e</sup> siècle avec l'arsenic, inodore, insipide qu'on ne détecte pas à l'autopsie à la différence du sublimé corrosif qui provoque des lésions du tube digestif. En 1832, le chimiste anglais J. Marsh développe un appareil permettant de détecter l'arsenic (As) à faible dose dans les prélèvements biologiques (sang ..) de cadavres. Les méthodes actuelles de dosage de l'arsenic sont la spectrométrie de masse couplée à une torche à plasma (ICP/MS), la spectrométrie d'absorption atomique (SAA), la spectrométrie d'émission atomique couplée à une torche à plasma (ICP/AES) (Cette dernière technique permet de doser les métaux comme le thallium, le lithium, ou le mercure).

**Les psychotropes** représentent 90% des médicaments retrouvés dans les cas d'intoxication aiguës volontaires, de dépendance, de troubles mnésiques et de réactions paradoxales. Ils sont présents de manière directe ou indirecte dans les morts suspectes, dans les cas de soumission chimique, les accidents du travail (perte de vigilance) ou lors du passage à l'acte criminel (action désinhibitrice). Après les barbituriques, les neuroleptiques tricycliques comme la chlorpromazine sont apparus en 1950, puis en 1960 les benzodiazépines (chlordiazépoxyde (DCI), *Librium*<sup>R</sup> suivi du diazepam (DCI) ou Valium<sup>R</sup> et du flunitrazepam (DCI) *Rohypnol*<sup>R</sup>). 22 benzodiazépines ont une AMM (Figure 13). Dans le sang, les benzodiazépines se lient aux protéines plasmatiques et sont distribuées dans le cerveau (SNC) et le foie. Elles traversent la barrière placentaire. L'élimination se fait par biotransformation hépatique (déméthylation, hydroxylation en 3, glucuroconjugaison) puis excrétion urinaire. Certaines molécules sont transformées en métabolites actifs qui participent à l'effet thérapeutique. Les benzodiazépines ont un potentiel désinhibiteur favorisant le passage à l'acte avec des réactions paradoxales, avec excitation, irritabilité, agressivité avec amnésie antérograde. **Affaire 2006** [1]: un homme tue son ami dans un accès de folie sans aucun souvenir de son meurtre; un examen sanguin du coupable 2 h après le meurtre a révélé 2,5 g/l d'éthanol, 1,6 microgramme/ml de diazepam, 0,75 microgramme/ml de nordiazepam et 0,03 microgramme/mL d'oxazepam. Les techniques de

chromatographie couplées à la spectrométrie de masse permettent la détection et le dosage des benzodiazépines.

**Dégradation post-mortem.** Est-ce que la teneur mesurée d'un constituant chimique correspond à concentration dans le sang de la victime au moment du décès ? Par exemple les 7-nitrobenzodiazépines (flunitrazepam) se métabolisent en 7-amino ; la présence de ce métabolite en quantité plus importante que la benzodiazépine initiale signifierait que le produit a été administré plusieurs heures avant et ne serait pas responsable du décès ; mais il y a dégradation et transformation de ces benzodiazépines dans les prélèvements post mortem; il y a une diminution du produit mère entre le sang prélevé lors du décès et l'autopsie. Les nitrobenzodiazépines sont métabolisées en 7-amino pendant l'intervalle post mortem par des bactéries réductrices présentes dans le fluide biologique; cette dégradation est inhibée par congélation, mais parfois la victime est retrouvée plusieurs jours après son décès. En France [1] les benzodiazépines sont la première cause d'intoxication aiguë chez l'adulte ; entre 2006 et 2008, elles ont été détectées dans 32% des cas de mort suspecte avec le bromazepam (7%) comme benzodiazépine détectée. Le plus souvent la mort résulte de l'association de benzodiazépines avec l'alcool ou d'autres médicaments.

**Soumission chimique :** l'agresseur recherche des composés sédatifs, solubles, à demi-vie courte, et accessibles. Sous l'action chimique la victime a des capacités cognitives très perturbées (mémoire, attention, capacité d'éveil). Le GHB acide gamma hydroxybutyrique ou 4-hydroxybutanoïque ( $\text{HOCH}_2\text{CH}_2\text{CH}_2\text{COOH}$ ) est dite drogue du viol par les médias ; en fait ce sont des benzodiazépines qui sont le plus souvent utilisées. Cette benzodiazépine existe sous forme buvable et se dégrade très rapidement dans l'organisme ; en outre il est facile de s'en procurer et de se déplacer avec elle alors que le GHB est classé comme stupéfiant. Les victimes portent plainte longtemps après les faits (jours, mois) et la benzodiazépine a disparu des fluides (sang, urine). Heureusement, on utilise une autre matrice biologique, le cheveu. Les benzodiazépines sont piégées dans les cellules en croissance des bulbes et avancent dans le cheveu au fur et à mesure de sa croissance. Chaque cheveu pousse sur 3 à 4 ans ; la vitesse de pousse du cheveu est d'environ 1 mm tous les trois jours (12 à 15 cm /an) soit environ 1 cm par mois. Leur analyse cm par cm, de la racine (exposition la plus récente) vers la pointe des cheveux (exposition la plus ancienne dans le temps) permet de suivre l'évolution (diminution, augmentation, pas de variation) de la consommation de drogue mois après mois. La conservation est aisée; elle s'effectue en tube sec, à température ambiante. Ainsi, lors d'un viol en état d'inconscience la victime peut porter plainte même après plusieurs mois ; le fait de retrouver la benzodiazépine incriminée dans un seul segment de cheveu correspondant à la date présumée du viol montre sa réalité et aussi que la victime n'est pas une consommatrice de drogue. L'analyse se fait par Chromatographie en Phase Gazeuse couplée à la spectrométrie masse/masse ou Chromatographie Liquide Haute Performance couplée masse/masse. Il faut détecter des picogrammes par mg de cheveu. Les analyses de cheveux peuvent identifier un consommateur de drogues qui dénie sa consommation et qui est testé négatif aux tests d'urine (les analyses de cheveux détectant une consommation remontant à plusieurs mois). L'analyse des cheveux est utilisée lors de la restitution du permis de conduire.

Je n'ai plus le temps d'évoquer la recherche d'explosifs ni la démarche utilisée pour déterminer la constitution d'engins explosifs improvisés.

J'espère vous avoir montré que la recherche de preuves par des méthodes chimiques et apparentées est en plein développement et permet de travailler sur des micro prélèvements. Néanmoins, la preuve scientifique toute auréolée qu'elle soit dans les médias ne doit pas nous faire oublier tout esprit critique.

## Références

- [1] *L'Actualité chimique* Juillet- Aout **2010**, numéros 342-343 publication de la Société Chimique de France.
- [2] Pour la science dossier *Police scientifique* Janvier Mars **2011**, numéro 70.
- [3] *La Police technique et scientifique*, C. Jalby, 2<sup>nde</sup> édition, **2010**, Que sais-je? 3537, PUF

- [4] Site internet sur les empreintes digitales <http://www.police-scientifique.com/empreintes-digitales>  
 [5] G. Williams, H. Ap Llwyd Dafydd, A. Watts, N. McMurray *Forensic Sci. Intern.* **2011**, *204*, e28-e31.  
 [6] J. Fraser, K. R. Sturrock, P. Deacon, S. Bleay, D. H. Bremner, *Forensic Sci. Intern.* **2011**, *208*, 74-78.  
 [7] A. J. Goddard, A.R. Hillman, J.W. Bond, *J. Forensic Sci.*, **2010**, *55*, 1, 58-65.  
 [8] N. Vandenberg, R. A. H. Van Oorschot, *J. Forensic Sci.*, **2006**, *51*, 2, 361-370.  
 [9] Site internet sur les empreintes génétiques de la cité des sciences  
[http://www.cite-sciences.fr/francais/ala\\_cite/expo/tempo/defis/codebarr/paternite.html](http://www.cite-sciences.fr/francais/ala_cite/expo/tempo/defis/codebarr/paternite.html)

## Illustrations

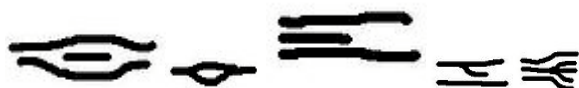


Figure 1. Exemples de minuties

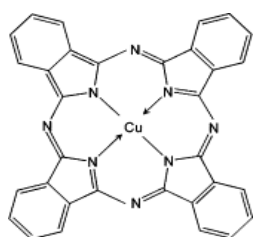


Figure 2. Phtalocyanine de cuivre



Figure 3. Révélation sur papier greffée

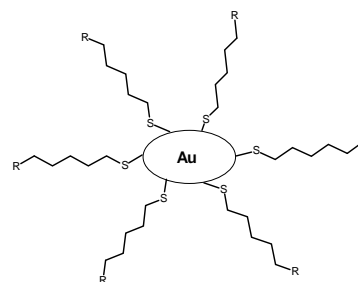
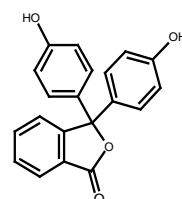


Figure 4. Nanoparticule d'or

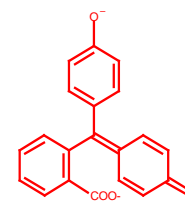
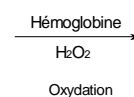


Figure 5. Credit: University of Abertay Dundee / Scottish Police Services Authority

(chaîne thioalkyles)



Phénolphtaléine  
Incolore



Rose

Figure 6. Test à la phénolphtaléine

Figure 7.

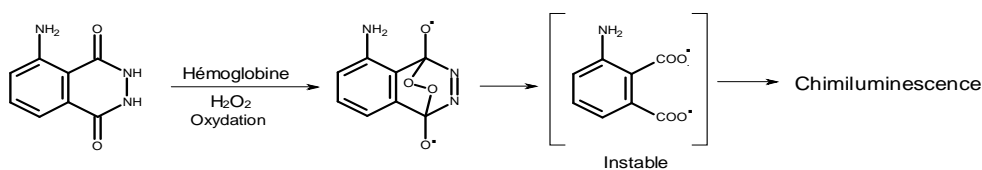




Figure 8. Taches de sperme sur un tapis en lumière naturelle [8]



Figure 9. Sous lumière à 450 nm [8]

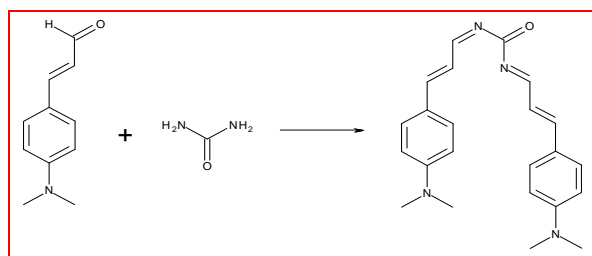


Figure 10. Mise en évidence de l'urine

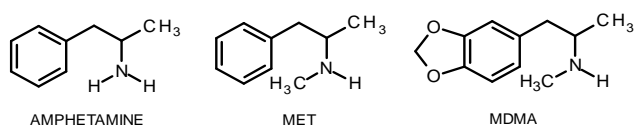


Figure 11.

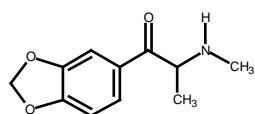


Figure 12 : Méthylone

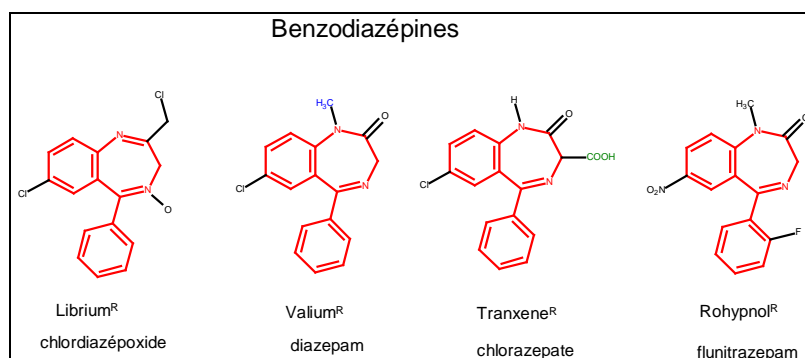


Figure 13

# L'ÎLE DE LA PASSION OU ÎLE DE CLIPPERTON : HISTOIRE DE LA DÉCOUVERTE, HISTOIRE DE L'OCCUPATION, HISTOIRE NATURELLE<sup>1</sup>

Jean Trichet

## RÉSUMÉ

L'Île de La Passion, ou île de Clipperton (Fig. 1), fut officiellement découverte le 3 avril 1711, par Michel Dubocage, naviguant en direction de la Chine sur la *Découverte* en compagnie de Mathieu de Chassiron, commandant la *Princesse*. Ce n'est qu'en 1858 que la France, soucieuse de l'exploitation du guano phosphaté à sa surface, envoie Le Coat de Kervéguen pour prendre officiellement possession de l'île. À la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle, les États-Unis et le Mexique s'installent sur l'île et exploitent le phosphate. La dernière colonie mexicaine y sera oubliée, de 1914 à 1917 et sauvée, miraculeusement. La reconnaissance définitive de la possession de l'île par la France sera acquise par l'arbitrage du roi d'Italie, le 28 janvier 1931. L'île est toujours, aujourd'hui, inhabitée mais elle est désormais le siège d'expéditions scientifiques. Faut-il l'ouvrir à l'accès à la navigation pour y développer des activités de pêche et, éventuellement, dans l'avenir, d'exploitation des nodules polymétalliques qui jalonnent le fond océanique à sa périphérie ? Ce serait compromettre l'équilibre d'un remarquable microcosme océanique composé d'une population d'oiseaux de mer remarquable par le nombre élevé de ses représentants et d'une flore et d'une faune également très remarquables par le petit nombre des espèces qu'elles contiennent. Ce serait, surtout, compromettre l'équilibre biogéochimique de son lagon, rare représentant de petits environnements lagonaires fermés dans le monde, aux propriétés singulières.

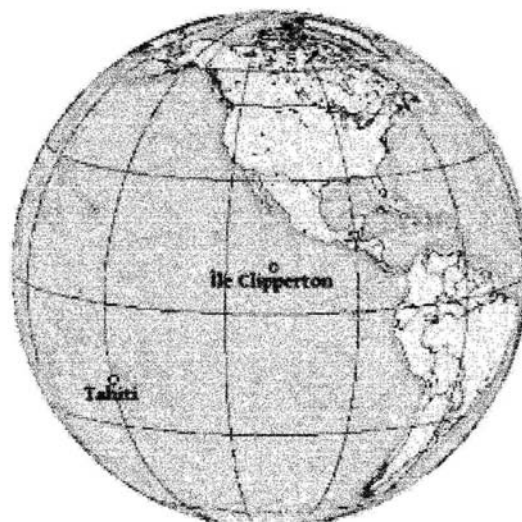


Fig 1 : Localisation de l'île Clipperton dans l'océan Pacifique oriental



## Histoire de la découverte

Le jeudi 23 mars 1708, quatre frégates, la *Princesse*, l'*Aurore*, la *Diligente* et la *Découverte*, appareillent de Brest pour une mission de reconnaissance dans la Mer du Sud. La première partie de cette expédition est lente, à cause d'ennuis techniques intervenus sur les bateaux mais, surtout, d'épreuves subies au sein des équipages : premières mutineries, limogeage du commandant de l'*Aurore* pour mésentente avec le chef d'escadre, premières disparitions dues au développement du scorbut et décès suspect du chef d'escadre. Arrivée à Rio de la Plata le 6 novembre 1708, l'escadre ne reprendra sa route que le 11 janvier 1710, soit 14 mois et demi après son arrivée ! La descente de la côte orientale de l'Amérique du Sud, le doublement du cap Horn et la remontée de la côte occidentale de l'Amérique du Sud, jusqu'à Callao, le port de Lima, au Pérou et les stations dans les différents sites visités prendront, à leur tour, un an et deux mois. L'état de la *Diligente* est alors tel qu'elle est vendue à Callao. Quant à l'*Aurore*, elle sera renvoyée en France. Restent donc à même

<sup>1</sup> Séance publique du 21 avril 2011.

de poursuivre l'expédition la *Princesse*, commandée par le Rochelais Mathieu de Chassiron et la *Découverte*, aux ordres du Havrais Michel Dubocage.

Le dimanche 8 mars 1711, les deux navires appareillent pour la Chine. La figure 2 montre la localisation des deux grands courants traversant l'océan Pacifique, d'est en ouest, l'un au nord, l'autre au sud de l'équateur et la figure 3 celle dans laquelle se trouvent les deux frégates à leur départ de Gouacho, petit port au nord de Lima. Dubocage choisit de suivre le courant nord-équatorial, qui devait l'amener à Amoy (aujourd'hui Xiamen), en Chine, sans avoir à changer gravement de latitude (Fig. 3). Le vendredi 3 avril 1711, une île, inconnue de lui, l'attendait sur sa route..

Au moment où elle est aperçue, la *Découverte* a quelque avance sur la *Princesse* et

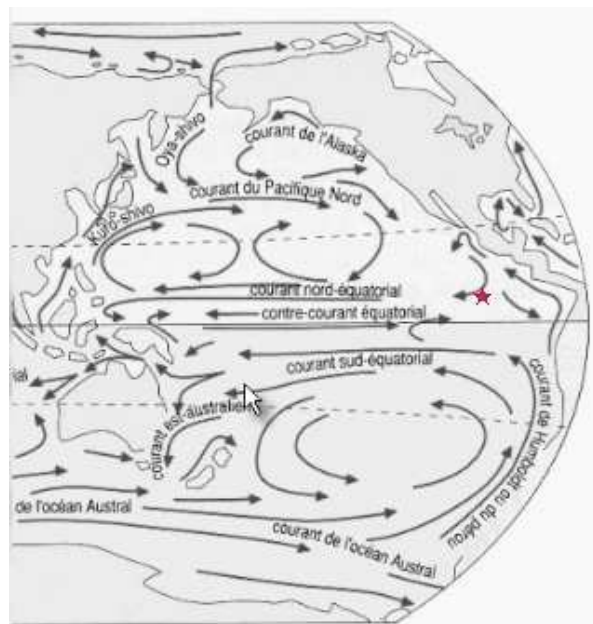


Fig.2 : Carte des courants marins dans l'océan Pacifique et position (★) de l'île de Clipperton



Fig.3 : Carte des trajets aller (trait plein) et retour (pointillés) de la *Découverte* et de la *Princesse* entre La France et la Chine

Carte empruntée à MM. Claude Briot et Christian Jost dans l'article de Claude Briot, dans «Dubocage de Bléville, Clipperton et la Chine»

c'est donc à Dubocage que revient l'honneur de sa découverte, dont il fait part à Mathieu de Chassiron en lui envoyant "un message de terre". L'on est le vendredi saint et l'on choisit de donner à cette île le nom d'île de La Passion. Ce nom lui restera jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, où lui sera substitué celui de Clipperton, nom d'un marin anglais, mutin de l'escadre de Dampier, et qui y aurait accosté en 1704. Mais aucun document, ni aucune trace officielle ne sont restés de ce passage. Ce nom est introduit dans la relation du voyage *Autour du Monde* du capitaine anglais William Betagh, en 1719 (Cl.Briot, 2011) puis, tout simplement imposé, dans les atlas anglais de géographie alors que le nom d'île de la Passion est présent dans l'ensemble des atlas et des cartes marines, au moins jusqu'en 1865 ! La primauté du nom d'île de la Passion sera établie,

officiellement, en décembre 1858, lors de la remise, par le lieutenant de vaisseau Le Coat de Kervéguen, au consul général de France auprès du gouvernement des îles Sandwich (Hawaï) de la déclaration de prise de possession de l'île par la France, le 3 avril 1711.

Ce jour-là, Dubocage rédige sur son carnet de bord une description détaillée de ce qu'il peut apercevoir de l'île du bord de sa frégate et, en particulier, trace le dessin de celle-ci. On y voit, seul détail venant rompre la monotonie de la surface de l'atoll, un gros rocher, situé au sud-est de celui-ci. Sur la carte de l'île qu'il trace sur son carnet de route, Dubocage note avec soin la présence de ce rocher (Fig.4).

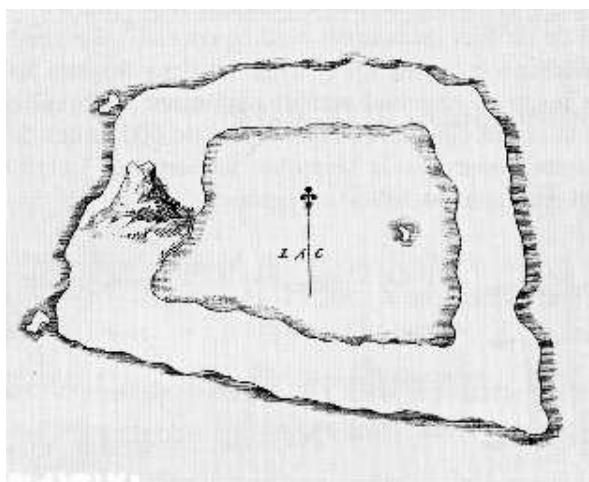


Fig. 4 : Dessin de l'île de La Passion par Michel Dubocage

Les deux frégates poursuivent alors leur route et atteignent l'île de Guam dans l'archipel des Mariannes le 14 mai 1711 puis, enfin, la Chine, le 12 juin. Ses occupants y resteront jusqu'au 13 juillet 1713, soit un peu plus d'un an. Le retour vers la métropole va s'accomplir, de ce jour, en suivant, tout d'abord le courant orienté ouest-est, situé au nord de celui qui les avait amenés jusqu'à la Chine (Figs. 2, 3). Ayant rejoint Mathieu de Chassiron à Pisco, au Chili, Dubocage décide de faire subir certaines réparations à la *Découverte*. Celles-ci devant durer environ deux mois, il est décidé que les deux navires feront route séparément, jusqu'en France. La *Princesse* appareille le 24 mars 1715. Elle atteindra La Rochelle le 16 août 1715. La *Découverte* rejoindra le Havre le 23 août 1716.

À ce moment de notre récit, si la (re)découverte de l'île est bien acquise, sa reconnaissance par la France, et par le monde diplomatique, ne l'est pas encore. Jusqu'en 1858, l'atoll de La Passion n'est l'objet d'aucune relation ou d'aucune publication officielle ou particulière. C'est en 1857, qu'un commerçant havrais, M. Lockhart, propose au gouvernement français d'exploiter le guano de l'île de La Passion. S'appuyant sur la relation de la découverte de cette île par Michel Dubocage, le gouvernement décide, dans un premier temps, d'officialiser la prise de possession de cet îlot par la France. Dans ce but est armé le trois-mâts *Amiral*, propriété de la compagnie Lockhart, afin d'aller à la reconnaissance d'îlots couverts de guano et d'en prendre possession, au nom de l'Empereur Napoléon III, s'ils ne sont pas déjà la propriété de quelque autre État. Dans le cas de l'île de La Passion, il s'agit d'une prise de possession. Cette mission, de reconnaissance géographique et, éventuellement diplomatique, est confiée au lieutenant de vaisseau Victor Le

« Au nom de l'Empereur et d'après les ordres qui m'ont été transmis par son Excellence le Ministre de la Marine, nous Victor Le Coat de Kervéguen, lieutenant de vaisseau, commissaire du gouvernement de l'Empereur des Français, proclamons et déclarons qu'à dater de ce jour, la pleine souveraineté de l'île Clipperton située par 10°19 latitude nord et 111°33 longitude ouest, appartient à Sa Majesté l'Empereur Napoléon III et à ses héritiers et successeurs à perpétuité.

Donné sous notre seing, à bord du navire marchand *Amiral* le 17 novembre 1858.  
Le lieutenant de vaisseau Victor Le Coat de Kervéguen »

Coat de Kervéguen. Celui-ci part du Havre le 15 juillet 1858 et arrive en vue de l'île de La Passion le 16 novembre 1858. Il rédige, dès le lendemain, l'acte de prise de possession de l'île :

Le 10 décembre 1858 l'*Amiral* relâche aux îles Sandwich. M. de Kervéguen annonce au consul de France auprès du gouvernement de cet État la prise de possession de l'île de La Passion. La nouvelle est rendue publique dès le 18 décembre 1858 dans le journal *The Polynesian*.

Puis l'île demeure inhabitée jusqu'en 1893, environ, où y sont reconnus des ouvriers travaillant pour une compagnie nord-américaine à la recherche de phosphates. Le 13 décembre 1897 apparaît, au large de l'île, une canonnière mexicaine venant examiner les réserves phosphatées portées par cet îlot, avec l'intention délibérée de le réclamer comme possession de son pays, eu égard à la proximité de cette île par rapport à la côte mexicaine et à l'absence de tout représentant de la France à son endroit. De cette date, et jusqu'au 28 janvier 1931, le Mexique s'opposera aux prétentions de la France à posséder l'île de Clipperton. En 1905, il établit une première occupation par une petite centaine de personnes, onze militaires mexicains et leurs familles et une soixantaine d'ouvriers italiens, sous le commandement du lieutenant Arnaud Ramon y Vignon (Fig.5). Celui-ci est d'origine française, il a 26 ans.



Fig. 5 : Photographie d'Arnaud Ramon y Vignon, en lieutenant de l'armée mexicaine.

En 1906, le gouvernement mexicain fait élever un phare au sommet du Rocher. La petite colonie est alors alimentée par des navires mexicains, tous les trimestres, jusqu'en 1912 où se présente le dernier de leurs représentants. Commence alors la tragédie des "oubliés de Clipperton". En 1914, l'*USS Cleveland* aborde à Clipperton dans le but de rapatrier les personnes présentes sur l'île. Mais Arnaud Ramon y Vignon refuse de quitter celle-ci et d'interrompre la mission qu'il est venu y remplir. Et, quand le *Cleveland* quitte l'île reste sur celle-ci une trentaine de résidents. Ils sont seulement dix-sept dix mois après. Ces personnes ont appris du commandant du *Cleveland* que le Mexique est en proie à la révolution, depuis quatre ans maintenant, et qu'ils n'ont aucun espoir de se voir secourus, dans un avenir proche, comme ils l'ont été auparavant. La petite population connaît alors une vie de misère qui décidera Arnaud Ramon y Vignon à entreprendre d'en sauver les survivants. Nous sommes en mai 1915. Croyant apercevoir, au loin, un navire croisant au large de l'île, Arnaud donne l'ordre à tous les hommes présents sur l'île – à l'exception du gardien du phare, Alvarez – de s'embarquer avec lui, afin de signaler leur présence aux occupants du navire. Hélas, la chaloupe dans laquelle tous ont embarqué chavire et tous les hommes disparaissent sous les yeux de leurs épouses et de leurs enfants, dévorés par des requins. Il reste onze personnes sur l'île, cinq femmes, cinq enfants et Alvarez. C'est l'heure de celui-ci. Fort de sa présence auprès des cinq femmes, ce dernier, qui s'est nommé "roi de Clipperton" entreprend de faire de celles-ci ses servantes et ses maîtresses. Ses mauvais traitements dureront jusqu'en juillet 1917. À ce moment, deux de ces femmes, ne supportant plus les traitements de leur bourreau, décident de le mettre à mort. L'une enfonce le crâne royal d'un coup de marteau, l'autre l'achève à coups de couteau. Mais quelle n'est pas leur surprise, en sortant de la cabane où elles viennent de perpétrer leur meurtre, de voir un navire s'approcher de l'île ! Il s'agit du croiseur américain *Yorktown*. Celui-ci rapatriera tous les derniers résidents de l'île, quatre femmes et sept enfants, soit onze personnes. (Fig. 6). Les femmes meurtrières d'Alvarez furent jugées et ... acquittées.



Fig. 6 : Les quatre femmes et les sept enfants rescapés de l'île de Clipperton, sur le *Yorktown*, à leur retour de l'île, en juillet 1917

Le 2 mars 1909, la France et le Mexique s'accordent pour remettre l'arbitrage de leur litige sur Clipperton à la personne du roi d'Italie, Victor Emmanuel III. Un document important ayant pesé dans l'examen de la reconnaissance de la souveraineté française sur l'île fut bien la petite



carte qu'établit Dubocage, en avril 1711. Celle-ci témoignait avec évidence du passage sur cette île du navigateur français. Elle avait été rapportée à la Rochelle, par Mathieu de Chassiron et avait été jointe au Mémoire défensif déposé par la France lors de l'arbitrage international. La guerre de 1914-1918 interrompra la procédure arbitrale et c'est seulement le 28 janvier 1931 que le souverain italien rendra son verdict, en faveur de la France.

De cette date, la souveraineté française a été reconnue sur Clipperton par la communauté internationale. Mais cette reconnaissance est toujours ressentie avec une certaine douleur au Mexique où des affiches de pièces de théâtre sur le drame des "oubliés de Clipperton" n'hésitent pas, récemment encore, à qualifier celle-ci "d'isla mexicana".

## Histoire de l'occupation

À l'issue de cette reconnaissance, la tranquillité de l'île ne sera interrompue que par la guerre. En 1944 les États-Unis s'y installent, de leur propre autorité et y font flotter le drapeau américain ! Ils y resteront jusqu'en octobre 1945, après l'intervention comminatoire suivante du général de Gaulle, adressée au Chef de la Mission militaire française à Washington :

Paris le 1<sup>er</sup> février 1945

Votre télégramme du 29 janvier m'informe de la démarche faite auprès de vous par la Marine américaine au sujet de l'occupation de Clipperton accomplie *motu proprio* par les Américains. Vous répondrez à la Marine américaine que le secret des opérations ne lui confère pas le droit de violer à Clipperton la souveraineté française. Vous ajouterez que le Gouvernement français considère que le respect de cette souveraineté par ses propres alliés est, à ses yeux, plus important pour la conduite de la guerre par notre coalition que le secret d'une opération américaine.

Général de Gaulle

Puis, à compter de 1950, l'île entre dans la période des missions scientifiques, essentiellement françaises et américaines, à buts océanographiques, météorologiques, géologiques, biologiques et d'accueil de radioamateurs. En particulier, en 1958, a lieu sur Clipperton une longue mission de reconnaissance de la faune et de la flore de l'île par la *Scripps Institution* à laquelle participe Marie-Hélène Sachet, botaniste franco-américaine. Entre 1966 et 1968, cinq missions dites "Bougainville" sont organisées par la Marine nationale afin de surveiller l'environnement atmosphérique et hydrologique, autour de l'île, en liaison avec les tirs nucléaires ayant débuté, en 1966, en Polynésie française. En 1976 et en 1980, l'île est visitée par le commandant Cousteau et ses collaborateurs. En 1997, mission SurpaCLIP (Sud Pacifique Clipperton) du navire océanographique mexicain *El Puma*, qui débarque sur l'île 19 scientifiques mexicains et un chercheur français, le Dr Christian Jost, de l'Université de Nouvelle-Calédonie. C'est la première fois, depuis 1917, que des représentants mexicains reprennent pied sur Clipperton. En 2001, mission "Passion 2001", dirigée par le Pr. Christian Jost, en collaboration avec des membres de l'IRD (Institut de Recherche pour le Développement) et destinée à la réalisation de levés géomorphologiques, à l'installation d'une bouée géodésique et à l'estimation des contraintes liées à d'éventuels aménagements humains. En 2004 et 2005, a lieu l'expédition dirigée par Jean-Louis Étienne en vue de la reconnaissance de la biodiversité de l'île et, en 2008, l'expédition à but scientifique – dans les domaines de la climatologie et de la paléoclimatologie – et radioamateur, dirigée par M. Alain Duchauchoy.

Le 29 mars 2007, les deux gouvernements, français et mexicain, ont signé un accord dans le but de renforcer la coopération entre les deux pays dans les domaines des sciences de la mer et de la pêche. Cet accord met, en principe, fin aux différends qui ont animé les relations entre les deux pays depuis 1897. Il reste à la France la difficile mission de surveillance de la Zone Économique Exclusive, de 200 milles, autour de l'île, dans le domaine des activités maritimes (pour la pêche, en particulier) et pour la gestion des ressources minérales situées au fond de l'océan, sous la forme de champs de nodules dits de manganèse, mais contenant, également, du nickel, du cuivre et du cobalt. Hélas, chaque nouvelle mission découvre, sur l'île, le passage de

visiteurs , touristes (photo 1)<sup>2</sup>, malchanceux (photo 3), clandestins, trafiquants de drogue ou pratiquants d'autres incivilités (photo 2).

Les atouts et les enjeux de l'occupation de Clipperton par la France ont été résumés par Christian Jost dans l'ouvrage *Dubocage de Bléville, Clipperton et la Chine*, paru en 2011. Parmi les atouts, l'on compte essentiellement les ressources dues à la pêche (surtout au thon), avec un manque-à-gagner, en termes de redevance dues à la France, estimé à 21 millions d'euro par an. Les ressources en minerais métalliques (cuivre, nickel, cobalt, manganèse) sous-marins, par quelques 4000 mètres de profondeur, sont considérables mais la rentabilité de leur exploitation n'est pas démontrée, à ce jour. L'atoll présente un intérêt certain du point de vue scientifique. Il est, en effet, un laboratoire naturel et protégé permettant l'étude d'un écosystème marin exceptionnel, point de reproduction et de diversification de nombreuses espèces coralliennes, notamment. Son lagon appartient à un groupe d'une dizaine de lagons fermés dans le monde dans lesquels la biodiversité repose sur des processus biogéochimiques typiques de milieux fermés, confinés, euxiniques : sous une dizaine de mètres d'eau normalement oxygénée, sous l'influence de l'activité photosynthétique des cyanobactéries qui se développent à sa surface, l'eau du lagon devient anoxique et le siège de phénomènes de réduction, du soufre (libérant de l'hydrogène sulfuré) et du carbone (libérant du méthane) qu'elle contient.

Or de tels milieux sont rares dans la nature, à l'échelle d'un lagon protégé dans le temps et dans l'espace contre des interventions humaines. Leur étude est importante, sous de multiples aspects : biogéochimiques, pour étudier la superposition des niveaux d'oxydo-réduction des espèces métalliques, azotées, carbonées et sulfurées en fonction de la profondeur, pour la découverte d'assemblages microbiens propres à ces environnements réducteurs à très réducteurs, pour l'analyse des mécanismes de dégradation des matières organiques d'origine microbienne. Toutes ces perspectives ont des applications nombreuses dans maints domaines d'intérêt économique : en métallogénie pour les métaux, en hydrobiologie pour les espèces réduites du soufre dissoutes dans les eaux, en géochimie pétrolière pour la connaissance des mécanismes de dégradation de la matière organique, en médecine et en pharmacie pour la recherche de molécules adaptées au traitement des maladies, notamment de la peau, dans le champ de la microbiologie pour la variété des espèces qu'il contient, dans l'ensemble des domaines intéressant l'environnement, en conjuguant les informations rassemblées ci-dessus.

L'atoll de Clipperton possède également des atouts susceptibles d'avoir incité certaines personnes à rechercher à les exploiter : lagon profond permettant l'entrée de navires de taille importante et possibilité d'installation d'une aire d'atterrissage de 1500m. Ces deux atouts seraient susceptibles de permettre l'installation de structures permanentes de navigation et d'occupation sur l'île. Elle est un écrin de tous les processus bio-géochimiques qu'elle abrite et sa destruction par l'ouverture de passes susceptibles d'y permettre la pénétration de navires ou par l'installation de populations humaines sans intérêt ni respect pour sa nature unique, résulterait de la méconnaissance des propriétés et des qualités naturelles exceptionnelles qu'elle possède.

À quels objectifs ces installations serviraient-elles ? Certainement à des missions scientifiques : atmosphériques, grâce à sa position par rapport au déroulement des phénomènes ENSO (El Niño - Southern Oscillation), géophysiques et océanographiques ; dans l'exploitation des ressources de pêche hauturière et dans celle, à venir, éventuellement, des ressources en minerais métalliques ; enfin, pour la surveillance des routes maritimes des transmissions et de suivi des vols spatiaux.

Il reste que tout projet d'installations permanentes destinées à faciliter l'accès par la mer et la navigation intérieure au lagon suppose l'ouverture de ce dernier au niveau de deux passes, l'une située au nord, l'autre au sud-est (Fig.7). Hélas ce projet est tout à fait contraire à celui de la protection intégrale de ce petit lagon, écrin biogéochimique encore intact. Il est un écrin de tous les processus bio-géochimiques qu'il abrite et sa destruction par l'ouverture de passes susceptibles d'y permettre la pénétration de navires ou par l'installation de populations humaines sans intérêt pour sa nature unique résulterait de la méconnaissance des propriétés et des qualités naturelles

<sup>2</sup> Les photographies sont insérées à la fin de la communication.

exceptionnelles qu'il possède. Seules pourraient être envisagées des installations permanentes n'impliquant pas l'exploitation du lagon, donc ravitaillées par avion, grâce à la construction d'une piste taillée à cet effet, en association, bien entendu, avec les moyens maritimes habituels et limités d'accès à l'île facilités par l'installation de structures de débarquement adéquates.

Mais il est certain que l'occupation de cette île par la France apparaît très souhaitable, pour assurer, de façon permanente, la visibilité de sa possession par cet État, à l'image de celle des Terres australes et antarctiques françaises.

### Histoire naturelle

Il est temps de s'approcher de cette île pour en découvrir les ressources naturelles. Il s'agit d'un atoll fermé, sub-elliptique, d'un diamètre moyen de 3,1 km (Fig.7).

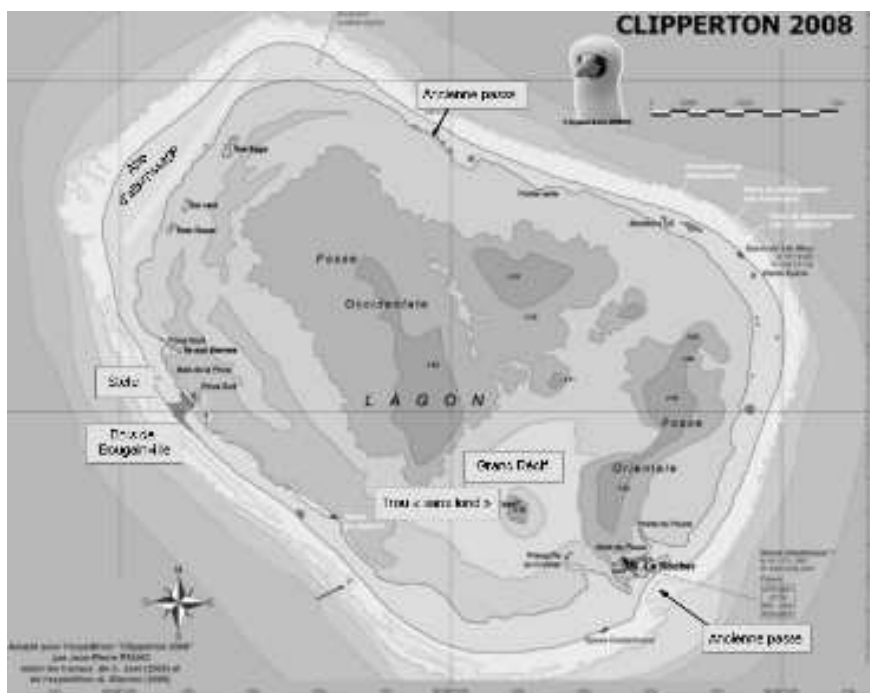


Fig.7 : Carte de Clipperton, dressée en 2008, montrant les sites aériens et lagunaires importants de l'île.

La longueur de la plus grande dimension du lagon est de 3,5 km.

Il contient un lagon dont le fond est irrégulier, situé à une profondeur de 2 à 5 mètres et qui présente deux grandes fosses, l'une occidentale, la plus développée, avec une profondeur variant de 26 à 32 mètres, l'autre orientale, dont la profondeur atteint 45 mètres (fig.4 ; photo 5). Au sud-ouest de cette dernière existe un "trou sans fond", au milieu du "Grand Récif" dont la profondeur est encore mal définie : voisine de 90 mètres d'après Niaussat (1978) et de Jost (2011), elle n'excéderait pas 37 mètres d'après les relevés en plongée obtenus par Charpy (Charpy, 2009). Vue de la terre et en survol aérien les bords internes du lagon sont le siège de la croissance de biomasses microbiennes importantes, cyanobactériennes et bactériennes, dont la sédimentation confère, à l'essentiel des eaux du lagon, son caractère réducteur. Le profil chimique de l'eau du lagon est constitué de deux couches superposées : la plus superficielle, d'une profondeur voisine de 10 mètres, est saumâtre, oxygénée (sous l'influence de la fonction chlorophyllienne des cyanobactéries présentes en surface), l'autre, plus profonde, a une salinité voisine de celle de l'eau de mer et est réductrice (sous l'influence des réactions de réduction microbienne du soufre des sulfates qui libèrent de l'acide sulfhydrique  $H_2S$  et de la réduction du carbone qui libère du méthane). Les premiers plongeurs ayant cherché à atteindre le fond du lagon et, notamment, celui du "Trou sans Fond", ont découvert cette situation à leurs dépens. C'est ainsi que des plongeurs des expéditions Cousteau sont remontés des fonds lagunaires avec des brûlures aux yeux et avec des ceintures de plongée en plomb clairement attaquées par l'acide  $H_2S$ .

La couronne corallienne est fermée. Elle ne l'a pas toujours été. Et certaines observations montrent qu'elle serait à même de s'ouvrir à nouveau, au droit des anciennes passes (Fig.7). Son aspect est désolé (photo 4). À l'exception du rocher situé dans sa partie sud-est (photo 10), elle offre une dalle généralement dénudée, calcaire ou phosphatée, affleurant à une altitude voisine de deux ou trois mètres au dessus du niveau marin. Elle porte quelques bosquets de cocotiers, notamment au droit du camp Bougainville (Fig.7), témoins de couverts plus étendus victimes des cyclones et des tempêtes ayant frappé l'île à maintes reprises. L'absence de sol meuble à sa surface témoigne à la fois des travaux de grattage de celui-ci pour l'exploitation des phosphates et de la

rudesse des événements climatiques qui affectent l'île (tempêtes, cyclones). La couronne porte, à une centaine de mètres du camp Bougainville, la stèle rappelant la possession de l'île par la France (fig.6). Cette stèle, et le drapeau qui l'accompagne, sont honorés lors de chaque passage d'un bâtiment de la Marine nationale.

La faune est tout à fait remarquable (Charpy, coordinateur, 2009). Elle se limite à six groupes animaux (des oiseaux, des crabes, des insectes, des arachnides - araignées et acariens -, des reptiles et des mammifères). Onze espèces d'oiseaux de mer, venant y nicher, y étaient représentées par 110.000 individus, à l'époque des observations effectuées lors de la campagne de Jean-Louis Étienne, entre janvier et mars 2005. Ils sont dominés par des fous masqués et des fous bruns (photo 7), et exploitent les ressources de poissons océaniques dans un rayon voisin d'une centaine de kilomètres autour de l'île. Leurs déjections ne cessent d'entretenir en éléments nutritifs les sols de l'île (photo 8) et, partant, les eaux du lagon et les eaux de mer voisines de l'atoll. À côté de ces oiseaux de mer, vivent à Clipperton deux espèces d'oiseaux inféodés aux milieux dulcaquicoles, c'est-à-dire aux eaux saumâtres superficielles du lagon, à savoir une foulque d'Amérique (*Fulica americana*) et une poule d'eau (*Gallinula chloropus*).

Dix ordres d'insectes ont été identifiés, ainsi que dix espèces d'araignées et une vingtaine d'espèces d'acariens. Le crabe rouge *Gecarcinus planatus* représente, par sa population, la première espèce dominante animale sur l'île (photo 9). Sa population a été estimée à 1,25 million de représentants entre décembre 2004 et avril 2005, ce qui représente une nette diminution par rapport aux relevés effectués en 1968 lors des expéditions Bougainville, où le nombre des crabes estimé atteignait 11 millions d'individus. La cause de cette diminution est rattachée à celle de la couverture végétale, entre 1958 et 1997, et à l'introduction du rat à la fin des années 1990. Le rôle écologique des crabes est essentiel à Clipperton où ils assurent le recyclage de tous les débris organiques, animaux et végétaux, abandonnés à la surface de l'île. Ces individus préfèrent les zones riches en débris organiques, bords du lagon et sols des cocoteraies. Ils semblent redouter les forts ensoleillements et se cachent, pendant ceux-ci, sous des rochers ou de petits surplombs (photo 10). Deux espèces de lézards ont été trouvées sur l'atoll. Elles se nourrissent, pour l'essentiel, de petits acariens hématophages (ou tiques) ectoparasites d'oiseaux de mer. Mis à part quelques rechargements de poissons marins dans le lagon à l'occasion d'invasions marines lors de grandes tempêtes, poissons destinés à une vie éphémère, la population de vertébrés sur l'île de Clipperton a été limitée, dans les années récentes, depuis 1897, à trois espèces introduites à la suite de l'échouage de navires sur la couronne de l'île : le porc (*Sus scrofa*), introduit en 1897 (en même temps que les premiers cocotiers) et éradiqué, volontairement, en 1968 par des membres des missions Bougainville, la souris (*Mus musculus*) aperçue, une fois, en 1958, et le rat noir (*Rattus rattus*), vraisemblablement introduit en 1998 ou 1999, encore présent actuellement.

Quant à la flore de l'île, elle porte aussi les marques de la difficulté d'implantation et de subsistance sur l'atoll : non mentionnée entre 1858 (par Le Coat de Kervéguen) et 1917, à l'exception des cocotiers introduits en 1897, sa reprise est attestée en 1935. Elle a cependant quasiment totalement disparu en 2003, à l'exception des cocotiers. En 2004 et 2005, les visiteurs de l'expédition de Jean-Louis Étienne notent une certaine reprise de la végétation naturelle de l'île, dans deux zones proches du rocher (croissance d'*Ipomea*, de plantes herbacées et de plantes suffrutescents). L'île semble connaître, ainsi, des périodes où elle est couverte de végétation et des périodes où elle en est privée, vraisemblablement à la suite de tempêtes ou de cyclones. Après l'éradication du porc, en 1958 et en 1968, qui a permis la restauration des colonies d'oiseaux de mer, reste à la faune et à la flore à faire face à la présence du rat noir, le dernier envahisseur de l'île. L'examen de contenus stomacaux de représentants de cette espèce montre que celle-ci se nourrit de toutes les ressources alimentaires qui lui sont accessibles, restes de crabes, débris végétaux provenant de laisses du lagon, restes de fibres de cocotiers. Elle utilise même des morceaux de plastiques récupérés sur l'atoll pour confectionner son nid au sein de tiges de cocotiers ! Elle présente donc un vrai risque de prédation pour l'ensemble de la communauté vivante de l'île et son éradication est vivement conseillée (Lorvelec et Pascal, 2009).

## Conclusions

L'île de La Passion – ou Clipperton – est singulière à bien des titres. Elle est unique dans son aire biogéographique, située à 945 km de l'archipel mexicain le plus proche de Revillagigedo, à 1280 km de la côte mexicaine métropolitaine (à Acapulco). Elle est petite, d'une dimension moyenne de 3 à 3,5 km de largeur. Elle est située dans une zone de tempêtes et de cyclones actifs et répétitifs, au nombre d'une quinzaine par an. À tous ces titres elle constitue un îlot où la vie est difficile pour les plantes et pour les animaux. Chez les premières se reconstituent, périodiquement, après des périodes d'arrachement ou de couverture par des sables coralliens, dus aux cyclones, des couverts de plantes basses, accrochées au socle corallien. La lutte biologique y est sévère dans le monde animal et a sélectionné, jusqu'à présent, comme espèces dominantes, les oiseaux de mer et les crabes rouges. Elle connaît, actuellement, depuis 1998-1999, le développement d'une population de rats noirs.

Son lagon est tout aussi remarquable. Fermé entre 1839 et 1858, il s'est transformé en un bassin confiné et euxinique. Il abrite de nombreuses espèces microbiennes, cyanobactériennes et bactériennes, dont les matières organiques subissent, en son sein, le cycle complet de l'organisation, de la mort et de la décomposition. Une telle situation est rare dans la nature, par la dimension à laquelle elle s'exprime, par son isolement, par sa protection naturelle, par le caractère complet des réactions qui peuvent s'y observer. Et vouloir transformer ce modèle en celui d'un lagon "ordinaire" serait une erreur qu'il convient d'éviter. Ce lagon doit continuer d'être le milieu de culture naturel où évolueront les multiples espèces associées aux milieux réducteurs et dont la connaissance est si nécessaire aux champs de la microbiologie, fondamentale et applicable aux activités humaines. La France se doit d'utiliser l'île de Clipperton en installant, à la surface de sa couronne, un certain nombre de dispositifs scientifiques et techniques conformes aux moyens modernes et aux questionnements scientifiques actuels : surveillance des lignes de transmission qui se développent actuellement dans le monde, suivi géophysique du déplacement des plaques océaniques et, surtout, développement de la science des climats, que permet la situation particulière de l'île. Dans le domaine biologique, sa couronne pourra être le site d'expériences volontaires d'installation – et de suppression – d'espèces importées.

Que règne, à l'île de La Passion, la paix qui naît de la recherche scientifique et technique, de la rareté, de la variété et de la beauté des sites naturels et des êtres qu'ils abritent.

## BIBLIOGRAPHIE

Je me suis largement inspiré, pour la rédaction de ce texte, du contenu de deux ouvrages récents consacrés à Clipperton :

- (1) *Clipperton, environnement et biodiversité d'un microcosme océanique*. Ouvrage coordonné par Loïc Charpy, directeur de recherches à l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) et qui retrace les observations effectuées par les participants à l'expédition organisée par Jean-Louis Étienne, en 2004-2005.
- (2) *Dubocage de Bléville, Clipperton et la Chine*, Ouvrage édité par Les Cahiers Havrais de Recherche Historique et contenant les Actes du colloque tenu à l'occasion du tricentenaire de la découverte de l'île de La Passion. Je me suis particulièrement inspiré des articles de M. Claude Briot, de Mme Jacqueline Briot, de M. Alain Duchauchoy et de M. Christian Jost.

Briot Claude, *Le voyage à Amoy (Xiamen) du Capitaine Michel Dubocage. Découverte de l'île de La Passion (Clipperton), 1707-1716*. Dans *Dubocage de Bléville, Clipperton et la Chine*, Cahiers Havrais de Recherche Historique, N° spécial hors série 2011, p. 49-84, 2011.

Briot Jacqueline, *L'armement havrais Lockhart et le navire Amiral pour la prise de possession de Clipperton par la France en 1858 et l'arbitrage international de 1931*. Dans *Dubocage de Bléville, Clipperton et la Chine*, Cahiers Havrais de Recherche Historique, N° spécial hors série 2011, p. 85-106, 2011.

Charpy L., coordonnateur. *Clipperton, environnement et biodiversité d'un microcosme océanique*. Publications scientifiques du Muséum national d'histoire naturelle et des Editions de l'IRD. 417 pages, 2009.

Duchauchoy A., *Clipperton, l'île de tous les conflits. De 1839 à nos jours*. Dans *Dubocage de Bléville, Clipperton et la Chine*, Cahiers Havrais de Recherche Historique, N° spécial hors série 2011, p. 107-162, 2011.

Jost C., *Evolution, Protection et Gestion de l'environnement de Clipperton. Quels enjeux pour la France ?*. Dans *Dubocage de Bléville, Clipperton et la Chine*, Cahiers Havrais de Recherche Historique, N° spécial hors série 2011, p.163-222, 2011.

Lorvelec O. et Pascal M., *Les vertébrés de Clipperton soumis à un siècle et demi de bouleversements écologiques*. Dans *Clipperton, environnement et biodiversité d'un microcosme océanique*. Publications scientifiques du Museum national d'histoire naturelle et des Editions de l'IRD. L. Charpy coord., p. 393-412, 2009.

Niaussat P.M., *Le lagon et l'atoll de Clipperton*. Travaux et Mémoires de l'Académie des sciences d'Outre-Mer, 8, 189 pages, 1978.

## DÉBAT

**Question :** Cette île a-t-elle servi de support au roman de Stevenson, l'Île au trésor ?

**Réponse :** Non. Elle n'a pas été visitée par cet écrivain.

**Question :** Quelle est l'origine du soufre présent sur l'atoll ?

**Réponse :** Il provient, pour l'essentiel des sulfates contenus dans l'eau de mer et, secondairement, du soufre contenu dans les excréments des oiseaux de mer.

**Question :** Peut-on exploiter les ressources de l'île « proprement » ?

**Réponse :** Exploiter les ressources de pêche hauturière autour de l'île supposerait l'ouverture d'au moins une passe dans la couronne de l'atoll, puis la circulation de navires dans le lagon. Ces deux dispositions, s'appliquant à un lagon de taille modeste, entraîneraient la destruction de la superposition « ordonnée » de ses eaux et la transformation de son profil biogéochimique. L'exploitation des nodules polymétalliques à sa périphérie risquerait d'avoir les mêmes conséquences, si elle devait se traduire par l'entrée de navires dans son lagon.

**Question :** Aurait-on intérêt à vendre Clipperton aux Américains ?

**Réponse :** Certes non. La vente d'un tel îlot se ferait à vil prix à une puissance qui ne le revendique pas par ailleurs. Seule une occupation pourrait motiver l'intérêt des USA en temps de guerre dans le Pacifique. Mais l'autorisation d'occupation leur serait facilement accordée par la France.

**Question :** À quel titre êtes-vous allé à Clipperton ?

**Réponse :** En tant que visiteur, dans le cadre de l'expédition de Jean-Louis Étienne, en 2005.

**Question :** Y a-t-il une activité volcanique dans cette zone ?

**Réponse :** Non. Les volcans actifs les plus proches se trouvent sur la côte ouest de l'Amérique du Nord et au Mexique.

## PHOTOGRAPHIES



Photo 1 : Portrait de Michel Dubocage  
*Hôtel Dubocage de Bléville – Le Havre.*



Photo 2 : L'un des sacs de déchets récoltés sur la couronne de l'archipel de Clipperton en 2005. Ces sacs sont recueillis par la marine nationale lors de son passage sur l'île, puis éliminés.



Photo 3 : Vue d'un chimiquier maltais, le *Slichem Osprey*, échoué sur l'île, en février 2010.

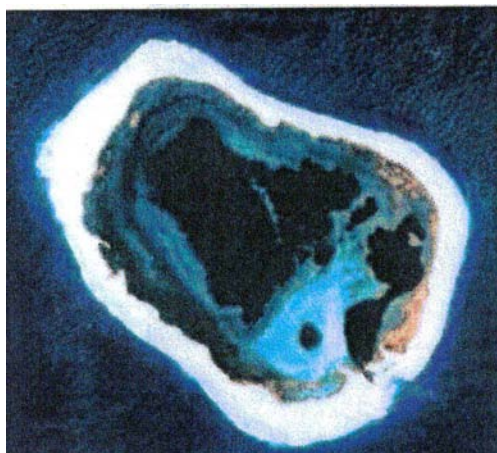


Photo 5 : Vue de l'île de Clipperton prise d'un satellite SPOT . On distingue les deux grandes fosses lagunaires et, entre elles, "le Trou sans Fond" au milieu du Grand Récif (en blanc), ainsi que les zones de croissance des biomasses microbiennes le long du bord du lagon ; Dimension maximale du lagon 3,5 km.



Photo 4 : Vue de l'île à son approche par le sud-ouest. Image d'une couronne corallienne désolée par des cyclones ayant cependant respecté un bouquet de cocotiers.



Photo 6 : Vue de la stèle et du drapeau de la République Française. La stèle est installée sur un amas de blocs de phosphate.



Photo 7 : Colonie d'oiseaux de mer sur un îlot couvert de végétation.

Photo Christian Jost

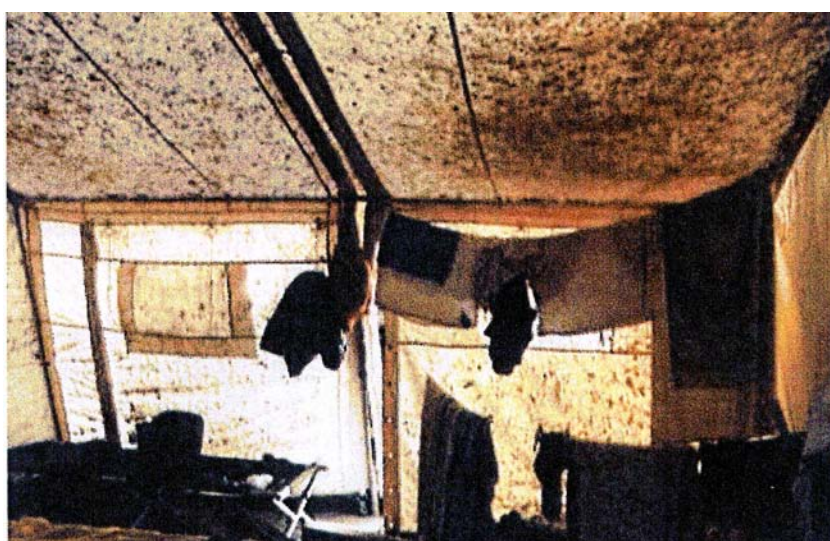


Photo 8 : Vue de l'intérieur d'une tente-dortoir de l'expédition de Jean-Louis Étienne, en 2005, située dans la cocoteraie du camp Bougainville. La toile servant de toit est souillée de fientes d'oiseaux de mer se rassemblant dans cet oasis de verdure.



Photo 9 : Rassemblement de crabe rouges autour d'une proie.



Photo 10 : Vue du rocher trachytique précédé par un élément de dalle corallienne calcaire sous lequel se cachent des crabes rouges lors de périodes de fort ensoleillement Photo Christian Jost.



## ÉLISABETH JACQUET DE LA GUERRE, COMPOSITEUR DE LA FIN DU RÈGNE DE LOUIS XIV<sup>1</sup>

Christian Froissart

### RÉSUMÉ

*À la charnière des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, alors que déjà pâlisent les lueurs de l'astre du souverain et que les mânes du surintendant Lully, disparu depuis 13 ans, continuent de régir l'esthétique musicale française, un fait rare s'est produit : **une femme a composé de la musique!***

*Élisabeth Jacquet de la Guerre n'est pas la première femme compositrice de l'histoire de la musique. Hildegarde von Bingen et quelques Italiennes l'ont précédée. Cependant, son oeuvre et le succès qu'elle connut méritent qu'on s'y attarde. Sa longue carrière débute en 1670. À l'âge de 5 ans, elle joue du clavecin et chante en présence du Roi et de Madame de Montespan, qui tombés sous le charme, l'accueillent à la cour. Jusqu'à son décès en 1729, c'est une succession de triomphes entrecoupée de drames familiaux. Elle laisse une oeuvre importante, non seulement par son volume mais aussi par ses qualités tant esthétiques que d'innovation.*

*Jamais totalement oubliée, elle suscite depuis une quinzaine d'année un regain d'intérêt, comme en témoignent l'enrichissement régulier de sa discographie, la programmation des ses oeuvres dans plusieurs concerts et une biographie qui lui est consacrée.*



"Que sa gloire soit éternelle, célébrons ses faits glorieux" retentit au milieu des trompettes et tambours alors que s'affiche sur l'écran le portrait d'une jeune et jolie femme. Le prologue de l'opéra *Céphale et Procris* et la toile de François de Troy sont respectivement l'oeuvre et la représentation d'Élisabeth Jacquet de la Guerre. "Star" à son époque, elle est peu connue du grand public contemporain, en dépit de l'intérêt croissant que lui porte les amateurs de musique baroque et les milieux féministes. En prélude à une présentation de sa vie et de son oeuvre, s'impose un bref aperçu du contexte dans lequel elle a exercé ses talents : Louis XIV et le rôle de la musique pendant son règne.

### Le contexte musical sous Louis XIV.

Les Bourbons étaient de véritables musiciens, ce qu'on appellerait aujourd'hui des "amateurs éclairés". S'ils n'avaient été rois, ils auraient pu



*Portrait d'Élisabeth Jacquet de la Guerre*

<sup>1</sup> Séance du 5 mai 2011.

fonder une dynastie de musiciens, comme les Couperin ou les Bach.

Louis XIII jouait du luth et de l'épinette. Il avait pour professeur Jacques Champion (le père de Chambonnières). Il a composé quelques "airs galants" et était à même de conduire une petite formation musicale. Louis XIV a appris le clavecin avec Etienne Richard (organiste de Saint Nicolas des Champs) et la guitare avec Robert de Visée. Philippe II d'Orléans, futur régent est certainement le plus passionné. Il compose (deux opéras *Hypermnestre* et *Panthée*), joue de la flûte, possède une bibliothèque musicale d'une richesse considérable. Sa mère, la princesse Palatine, s'avoue dépassée par ses connaissances :

Rien n'est tant à la mode présentement que la musique. Je dis souvent à mon fils qu'il en deviendra fou quand je l'entends parler sans cesse de bémol bécar, béfa, bémi et autres choses de ce genre auxquelles je n'entends rien mais le Dauphin, mon fils et la princesse de Conti en parlent durant des heures entières.

### **La musique est un instrument politique dont joue le souverain. :**

- Le choix de Lully, imposé contre l'avis de l'entourage d'Anne d'Autriche marque sa volonté d'en découdre avec les dévots de la Compagnie du St Sacrement, scandalisés par la vie dissolue et les "mœurs italiennes" du compositeur.

- La seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle est marquée par une recrudescence du gallicanisme. Création d'un bréviaire parisien en 1670 publié en 1680, antiphonier en 1681, missel en 1684, graduel en 1686 :

– Par la déclaration des 4 articles en 1682 : les évêques reconnaissent que le Roi détient son pouvoir de Dieu seul.

- L'édit de Nantes est révoqué en 1685.

- Issus de ce courant, des textes nouveaux, en "poésie" latine, souvent tirés des psaumes de David sont en vogue. Les compositeurs y trouveront la matière d'un genre nouveau : le motet français : composition élaborée mettant en œuvre orchestre et chœurs (souvent un grand et un petit dialoguant ou se faisant écho). Henri Dumont, Maître de Chapelle Royale en 1663 est à l'origine de cette forme dont il publie le premier recueil (*Cantica Sacra*) en 1652.

- Avec la complicité de Lully et de Molière (avant que leur entente ne se ternisse) le Roi se fait mettre en scène pour imposer son image :

- Soleil levant dans le *Ballet de la nuit* avec, gravitant autour de lui, des "ministres planètes".

- Galant Joueur de guitare dans le *Ballet de la galanterie du temps*, une aubade à peine voilée à Marie Mancini.

- Apollon dans *Les plaisirs de l'île enchantée* à Versailles en 1664.

- Le Roi intervient personnellement dans le choix de ses musiciens, allant jusqu'à organiser un concours en 1683 pour le renouvellement des maîtres de la chapelle royale. Il en sort des lauréats politiques, comme Goupillet (recommandé par Bossuet qui voulait s'en débarrasser) et Minoret (imposé par l'évêque de Reims) et de véritables musiciens : Pascal Collasse recommandé par Lully et Michel-Richard Delalande, le choix personnel du Roi.

Dans la vie du Roi, la musique se fait entendre à de multiples occasions : lever, messe (on y joue généralement deux motets : un grand, un petit et on termine par un *Domine salvum fac Regem*), dîner après la messe, la chasse (trompe mise au point par Rollin Chrétien en 1680), le souper (symphonies de Lalande), *l'appartement* pendant les jeux de cartes, les bals fréquents à la cour, représentations théâtrales sont toujours accompagnées de musique...

La musique se fait aussi en privé, en famille entre le Dauphin, Marie-Anne de Bavière, leur fils, élève de François Couperin, la princesse de Conti, élève de d'Anglebert qui vante ses talents de claveciniste. Des musiciens professionnels (Forqueray, Marais, Couperin...) complètent

régulièrement la formation. Deux tableaux de Domenico Zampieri, *Sainte Cécile* et *Le Roi David jouant de la harpe* se font face dans la chambre du Roi.

Tout cela n'est pas sans incidence sur l'esthétique musicale de l'époque puisque cette fin de siècle marque un véritable "âge d'or de la musique française". Les musiciens en sont les premiers bénéficiaires : largement rémunérés, ils jouissent d'un statut social reconnu : Jacques Champion s'adjoint le nom de Chambonnières (manoir hérité de sa mère) et un titre de Baron qui lui vaudra plus de moqueries que de considération. C'est par contre le Roi lui-même qui "anoblit" implicitement Marc-Richard Delalande en l'appelant publiquement "Lalande".

La sensibilité musicale est réelle et partagée par la cour : Selon le *Mercure Galant* et autres chroniqueurs de l'époque, on pleure et on applaudit à la messe dès que la musique le justifie. C'est aussi l'émergence d'un style français, unique et différent de ce qui se fait ailleurs. Le reste de l'Europe ne tardera pas à s'en inspirer, notamment Henry Purcell comme Haendel dans l'ouverture de ses opéras et Bach dans ses suites françaises.

### Comment définir ce style en quelques mots :

- La déclamation : la musique est faite pour servir le texte, elle y colle comme une seconde peau. Et même quand la musique est instrumentale, c'est encore une déclamation : que de similitudes entre une oraison funèbre de Bossuet et *Le tombeau de M. de Blancrocher* de Louis Couperin !

- Les timbres : la musique française du XVII<sup>e</sup> est écrite pour un instrument donné et aucun autre, avec une recherche sonore évidente. Chaque instrument possède son langage avec des tournures propres à le faire sonner alors que Pachelbel et Buxtehude écrivent des "pièces pour clavier".

- La danse : La musique française est née de la danse et pour la servir. Elle n'est devenue audible que quand les musicologues ont demandé aux danseurs à quoi ressemblait une gigue ou une courante. Gavottes et rigaudons n'ont laissé que leur nom à la porte des églises, mais à y bien écouter, ils cadencent encore les "récits de cromorne" et autres "dialogue sur les grands jeux" Si Calliope, Euterpe et Terpsichore sont indissociables du style français du XVII<sup>e</sup>, elles ne sont probablement pas suffisantes pour le définir, car elles sont presque aussi présentes dans la musique italienne ou d'Allemagne du sud du début du XVII<sup>e</sup>. Ce qui la distingue véritablement c'est "la pudeur", ce que François Couperin appelait "le bon goût" : *La Stravaganza* (titre d'un concerto de Vivaldi) n'est pas de mise chez nous où s'imposent une retenue, une discrétion, une grande réserve dans l'expression des émotions. Si l'on meurt autant dans les opéras de Monteverdi que dans ceux de Lully, c'est chez ce dernier, toujours avec "savoir-vivre" !

Encore en prélude à la vie de notre héroïne, quelques mots sur les femmes compositrices :

### La composition musicale au féminin

Nous voilà dans un cercle très restreint. Moins de 100 depuis le Moyen Âge jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle. À en croire internet, la création contemporaine est mieux dotée (plus de 200), mais bien rares seraient ceux capables d'en citer une seule ! Maintenant qu'il n'est plus politiquement correct de prétendre que cette rareté tient à la structure respective des cerveaux mâles et femelles, d'autres explications ont été avancées : l'éducation, les contraintes ménagères... Celle qui semble la plus plausible est l'interdit social : dans les civilisations antiques, chez les Dogons ou encore récemment en Extrême-Orient, produire de la musique revenait à dispenser du plaisir et était, de ce fait, plus ou moins assimilé à la prostitution : Euterpe peut se traduire par "celle qui plaît". Y-a-t-il plus suggestif qu'une femme jouant de la flûte à bec ? Pourquoi cet interdit s'est-il aussi concentré sur la création musicale ? Parmi les nombreux talents que la légende prête à Sapho figure celui de composer de la musique...

Nous connaissons tous quelques compositrices aux noms célèbres : Anna Mozart, Clara Schuman, Fanny Mendelssohn, Alma Mahler. Selon les uns, elles ne doivent cette notoriété qu'à l'homme avec qui elles partageaient ce nom. Pour d'autres, ce sont des victimes, obligées de sacrifier un réel talent pour laisser "aux mâles" le devant de la scène, par ce que c'est ce que les convenances imposaient alors.

L'Église n'est pas non plus innocente dans cette affaire. La fonction de maître de chapelle est interdite aux femmes jusqu'au XX<sup>e</sup>. Peu chantent à l'église avant la fin du XVII<sup>e</sup>. Louis XIV leur ouvre la porte de la Chapelle Royale. Elles en disparaîtront à nouveau sous Louis XV. Comment résister au plaisir de conter l'histoire de Lavinia Fuggita : accueillie à l'Ospedale della Pieta, elle est habitée par la frénésie de la composition à un point tel qu'elle imite l'écriture du "Prêtre Roux", son maître, pour dissimuler ses œuvres. Découverte, elle sera sévèrement punie, à l'aune, non pas de la gravité de sa faute mais des proportions prises par "l'affaire" qui serait remontée jusqu'au Doge avec menace de suspension des crédits versés à l'hôpital.

C'est sans doute grâce à sa fonction d'abbesse qu'Hildegarde von Bingen eut l'occasion de mettre en musique une soixantaine d'hymnes. C'était aussi le cas d'Isabella Léonarda, supérieure du couvent des Ursulines de Novare (Piémont), qui un peu avant 1700 écrivit plus de 200 œuvres : sonates, motets, messes. Famille de musiciens pour Francesca Caccini, poète et mécène Giulio Strozzi pour Barbara Strozzi, leur ont permis de laisser quelques belles pages de musique vocale dans l'Italie du début du XVII<sup>e</sup>. Heureusement, l'histoire nous offre ça et là des fenêtres de lumière pendant lesquelles les préjugés vacillent devant la grâce des muses. Ainsi, plus de 25 Italiennes ont pu faire imprimer leurs compositions entre 1550 et 1700.

Le siècle de Louis XIV fit également partie de ces périodes favorables à l'expression des talents féminins. En 1691, Ballard publie les *Airs sérieux à deux* de M<sup>lle</sup> de Ménéto, qui n'a encore que 11 ans. (En réalité, il s'agit plus de transcriptions d'airs en vogue –tirés des opéras de Lully– que de véritables compositions). Les recueils de Ballard *Airs sérieux et à boire de différents auteurs* passent d'une publication anonyme de M<sup>lle</sup> XXX en 1695 à une moyenne de 4 pages signées par des femmes dans les années 1710.

Élisabeth Sophie Cheron est quelquefois citée comme compositrice de cette époque. C'est un peintre connu, également poétesse, tenant un salon à Paris, où elle jouait de la musique. Selon l'inventaire à son décès, elle possédait une collection d'instruments impressionnante. Elle fut nommée "Muse Erato" par l'Académie de Padoue, plus probablement pour ses talents de poétesse lyrique que pour une hypothétique composition aujourd'hui disparue.

Plus sérieux est le cas d'Antonia Bembo (1640 -1720). Vénitienne, élève comme Barbara Strozzi de Francesco Cavalli, installée à Paris, elle compose frénétiquement. La Bibliothèque Nationale conserve quatre volumes manuscrits de ses œuvres, toutes dédiés à Louis XIV et qui n'ont probablement jamais été joués. Elles comprennent un Te Deum, sept psaumes de David et l'opéra *Ercole Armante* (L'œuvre éponyme de Cavalli avait été représentée aux Tuileries en 1662). Ainsi venons-en à celle qui fut la plus célèbre : Élisabeth Jacquet de la Guerre.

### **La vie d'Élisabeth Jacquet de la Guerre**

Elle naît en 1665 comme l'attestent les registres de baptême de la paroisse de St-Louis-en-l'Île. Comme pour beaucoup de musiciens, le contexte familial participe à l'éclosion de son talent : une dynastie "d'artistes", "de Maîtres Maçons" : ce sont ce que nous appellerions aujourd'hui des entrepreneurs, voire des architectes. Une génération plus tard, une des branches de la famille s'est reconvertie dans la musique : facteur de clavecin et organiste puis en ce qui concerne le père d'Élisabeth, professeur d'orgue jouissant d'une réputation certaine.

Parmi ses frères et sœurs, plusieurs se destinent également à la musique : Anne entre au service de Marie de Lorraine, M<sup>lle</sup> de Guise (avec Marc Antoine Charpentier). On trouve trace de son frère Nicolas, parti pour Bordeaux : il enseigne aux enfants de la cathédrale Saint-André et y reçoit des émoluments de "joueur d'orgue" Le plus jeune frère, Pierre, est organiste à St-Nicolas-du-Chardonnet avant de succéder à son père à St-Louis-en-l'Île. De bonnes relations sociales,

associées à des dons exceptionnels de chanteuse et claveciniste : c'est assez pour être présentée à la Cour dès son plus jeune âge (5 ans) et jouer devant le Roi et sa nouvelle favorite, Madame de Montespan.

Il est vrai que les enfants prodiges sont à la mode : une certaine Demoiselle Marie-Françoise Certain fait beaucoup parler d'elle. C'est une remarquable chanteuse et claveciniste. Voici ce qu'écrivit à son sujet Jean de la Fontaine, alors qu'elle n'a encore que quinze ans :

Mais aussi, de retour de mainte et mainte église,  
 Nous irons, pour causer de tout avec franchise,  
 Et donner du relâche à la dévotion,  
 Chez l'illustre Certain faire une station :  
 Certain, par mille endroits également charmante,  
 Et dans mille beaux arts également savante,  
 Dont le rare génie et les brillantes mains  
 Surpassent Chambonnière, Hardel, les Couperains.  
 De cette aimable enfant le clavecin unique  
 Me touche plus qu'Isis<sup>2</sup> et toute sa musique.  
 Je ne veux rien de plus, je ne veux rien de mieux  
 Pour contenter l'esprit, et l'oreille, et les yeux ;  
 Et si je puis la voir une fois la semaine,  
 À voir jamais Isis je renonce sans peine

Femme libérée avant l'époque, Certain a inspiré beaucoup d'autres chansons que la bienséance m'interdit de faire connaître ici.

Il faut aussi citer Françoise Charlotte de Sennecterre, plus connue comme La Ménetou. Fille de bonne famille, (fille du Duc de la Ferté) elle joue remarquablement du clavecin. À son sujet Dangeau écrit le 18 août 1689 : "Il y eut ce soir un concert chez Madame la Dauphine, qui l'a fort divertie : M<sup>lle</sup> de Ménetou, qui n'a que neuf ans, y jouait du clavecin. Le Roi s'y est fort amusé et a trouvé la musique délicieuse". Comme pour Anna Magdalena Bach circule le petit livre de M<sup>lle</sup> de Ménetou, avec des arrangements des tubes de l'époque : opéras de Lully, pièces de J. H. d'Anglebert, airs de Michel Lambert, gavotte de Lebégue...et semble-t-il quelques compositions de Françoise Charlotte elle même.

Il faut aussi mentionner parmi les enfants prodiges Antoine Forqueray : à cinq ans il joue de la basse de violon devant le Roi qui demande qu'on lui apprenne la basse de viole. Trois ans plus tard, il joue pendant les dîners du Roi "avec beaucoup d'applaudissements de leurs Majestés" nous dit le *Mercur Galant* en 1682.

Dans la dédicace de son *Livre de Sonates en trio*, à l'adresse de la Princesse Palatine, J.F. Dandrieu écrit :

Madame, je prends la liberté d'offrir à votre Altesse Royale ces prémices de mon travail qui lui sont dues à plus d'un titre, l'honneur qu'elle me fit de m'entendre jouer du clavecin lorsque je n'avais pas encore 5 ans et la bonté qu'elle eut de m'applaudir me pénétrèrent d'une émulation qui m'a tenu lieu de génie.

Probablement grâce au bon enseignement de sa marraine, Élisabeth Jacquet de la Guerre, Louis Claude Daquin joua à six ans devant le Roi et la Cour. Le dauphin frappa, dit-on, sur l'épaule de l'enfant et lui dit aimablement "Mon petit ami, vous serez un jour un de nos plus célèbres artistes" Éloge de M. Daquin dans *La nécrologie des hommes célèbres de France* (1774).

Madame de Montespan, tombée sous le charme d'Élisabeth après cette première audition royale, s'attachera ses services (vers 1674 ?), sans que l'on sache très bien à quelles conditions.

<sup>2</sup> Isis : Opéra de Lully. Quelle que soit l'admiration de La Fontaine pour Marie-Françoise Certain, ces vers lui ont été inspirés par sa brouille avec Lully.

(Selon Evrard Titon du Tillet dans *Le Parnasse François* parlant de Madame de Montespan gardant Elisabeth : "...trois ou quatre ans auprès d'elle, pour s'amuser agréablement, de même que les personnes de la Cour qui lui rendoient visite, en quoi la jeune Demoiselle réussissoit très bien".

Le "Voici Gala" de l'époque (*Le Mercure Galant*) rapporte périodiquement ses exploits, que ce soit à la Cour ou sur les scènes parisiennes, comme en 1678 qui voit sa participation comme claveciniste à la représentation *d'Andromède attachée au Rocher et délivrée par Persée* chez Louis de Mollier (Louis de Mollier est Maître de musique du Dauphin. Il tient le théâtre du Marais et est très introduit dans l'élite intellectuelle parisienne).

C'est à son mariage qu'Élisabeth doit ce joli nom : en épousant l'organiste Marin de La Guerre, elle devient Élisabeth Claude Jacquet de la Guerre. C'est à ce même mariage qu'elle doit aussi de quitter la Cour pour suivre son mari et s'installer près de ses parents, dans l'île St-Louis. Organiste d'abord à Saint-Séverin puis reprenant la suite de son frère (qui avait lui-même succédé à son père) à la tribune de la Sainte-Chapelle, Marin de la Guerre n'a pas laissé de composition. On voit pourtant son nom inscrit aux côtés des plus grands musiciens de son temps<sup>3</sup> en tant que plaignant dans le procès contre la Grande Ménestrandise. Ce syndicat regroupait aussi bien les musiciens de cour que les violonistes des rues, les jongleurs, bateleurs et montreurs d'ours. Et chaque musicien était soumis à contribution pour participer à ce qui ressemblait plus ou moins à une caisse de péréquation. Les maîtres de chapelle, organistes et clavecinistes engagèrent un procès pour être libérés de cette contribution. Ils eurent finalement gain de cause.

Marin et Élisabeth n'eurent qu'un fils, selon la rumeur, aussi talentueux claveciniste que sa mère. Emporté par la maladie à l'âge de 10 ans, il n'aura pas l'occasion de laisser plus de trace de ses dons. Ponctuée d'un deuil tous les deux ou trois ans (fils, père, mari, frère) la vie d'Élisabeth est aussi régulièrement marquée par les succès qui accompagnent la publication de ses œuvres. Entre ses compositions, elle donne fréquemment des concerts privés dans son appartement, qui ont un grand succès et sont pour elle une source de revenu importante. C'est donc une vie de veuve aisée (ce qui était assez rare à l'époque où veuvage allait de pair avec précarité) qu'elle connaîtra jusqu'à ce printemps de 1729 où elle meurt âgée de 64 ans. Il semble toutefois que l'épisode Law l'ait privé d'une part importante de ses avoirs, comme en témoigne l'inventaire fait à sa succession.

Elle est nièce de Nicolas Duchesne (qui a participé avec Rubens et Poussin à la peinture du palais du Luxembourg). Également, c'est la cousine par alliance de Philippe de Champaigne qui fit un portrait d'elle enfant (il figurait encore dans l'inventaire de sa succession). Elle est aussi cousine, aînée de trois ans de François Couperin le Grand, et enfin marraine de Louis-Claude Daquin. Élisabeth appartient à ce que nous appelons aujourd'hui une élite intellectuelle, en dépit de son orthographe plus qu'approximative (Son testament olographe, rédigé en 1726, est un bel exemple d'écriture phonétique).

Quelques repères chronologiques :

			1729 décès d'Élisabeth
	1704 mort de Marin de la Guerre		
1684 mariage d'Élisabeth			
1674 ? Élisabeth entre à la Cour			
1665 naissance d'Élisabeth			
1667 liaison avec Madame de Montespan	1678	1715 mort de Louis XIV	1725 fin de la Régence
1661 naissance d'Élisabeth	1982 la cour s'installe à Versailles		1720 banqueroute de Law

<sup>3</sup> N. Gigault, N. Lebègue, G. Nivers, F. Couperin pour ne nommer que les plus célèbres.

## Succès posthume

Élisabeth est un des rares musiciens baroques à n'avoir jamais été oublié. Titon du Tillet, en 1718 fait déjà son éloge. Elle figure, en effet, dans le projet du Parnasse Français, monument élevé à la gloire des poètes et musiciens du siècle de Louis XIV. Où elle devait côtoyer Lully, Lalande, Campra, Marais et Destouches. En 1732, le *Musikalishe Lexikon* de Walter J. Gottfried lui consacre une entrée importante. C'est aussi le cas en 1776 dans l'ouvrage de John Hawkins : *General History of the science and practice of music..* En 1891, H. Lavoix (administrateur de la bibliothèque Ste Geneviève) lui consacre un paragraphe dans son ouvrage *La Musique française*. Elle est citée (de façon assez désobligeante et injuste) dans un article de Michel Brenet (Marie Bobillier) : *Quatre Femmes musiciennes*, paru dans *L'Art français* en 1894. Deux pièces de clavecin ont été enregistrées en 1938 par Isabelle de Nef et deux autres par Marcelle de Lacour en 1940. En 1949 dans le "Que Sais-je", *Le clavecin*, Norbert Dufourcq lui consacre quelques lignes élogieuses

## Succès actuels

Sa discographie est régulièrement enrichie et compte actuellement une bonne vingtaine d'enregistrements. Elle est de plus en plus souvent à l'affiche des concerts, y compris dans le Loiret : Orléans 2010, Amilly en 2007 et 2010. Catherine Cessac, du centre de musicologie de Versailles lui a consacré une monographie en 1995. Les Anglo-saxons, outre-Manche comme outre-Atlantique, lui portent un intérêt grandissant : publications régulières d'articles dans *l'Oxford University Press*, rééditions de ses œuvres par des universités américaines et canadiennes, concerts fréquents. Enfin, au conservatoire d'Olivet, où chaque salle porte le nom d'un compositeur, notre héroïne est éponyme de celle dévolue à l'enseignement du clavecin.

## L'œuvre d'Élisabeth Jacquet de la Guerre

Sans respect de la chronologie, commençons l'inventaire par les pièces perdues : un opéra ballet *Les jeux en l'honneur de la victoire* célébrant les batailles de Mons et de Namur en 1691 et 1692, datant de cette époque et dont seul le livret subsiste. Un *Te Deum* à grands chœurs, composé pour célébrer la guérison du jeune Louis XV (que la petite vérole faillit emporter en 1721).

## Les pièces de clavecin

La première publication qui nous est parvenue est le livre de pièces de clavecin de 1687. Quelques mots sur les œuvres pour clavecin en France à cette époque :

Pour se retrouver dans la naissance du clavecin français et du style si particulier qui le caractérise, un bon schéma vaut tous les longs discours. Au XVI<sup>e</sup> siècle le clavecin sert à l'accompagnement des chansons à boire dans les bastringues. À la Cour, l'accompagnement des airs galants se fait au luth ou au théorbe. On prête à Jacques Champion de Chambonnières le mérite d'avoir ouvert au clavecin la porte des salons français, un peu avant le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle. Contrairement à l'Allemagne où les musiques pour claviers peuvent être jouées indifféremment à l'orgue, au clavecin comme encore au clavicorde, les littératures pour orgue et clavecin suivent, en France, des voies distinctes. Le style du clavecin français découle directement des pièces pour le luth, encore très en vogue dans notre pays au-delà du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle. Cette inspiration se retrouve aussi bien dans la forme (notes égrènes plutôt qu'accords plaqués, ornementation riche, recherche de résonances) que dans le fond : danses de salon organisées en suites, titres reprenant les noms de luthistes célèbres tels que *Tombeau du vieux Gautier*, *La Mézangeau*.. À celle de Chambonnières vient s'adjoindre l'influence de Froberger (et par son intermédiaire celle de Frescobaldi) qui fréquenta beaucoup Chambonnières et ses amis JH d'Anglebert et Louis Couperin, lors d'un séjour à Paris vers 1650.

Les pièces sont organisées en "suites", (même si dans quelques cas la publication est faite dans un ordre différent, l'interprète les joue en respectant l'ordre généralement en usage.

Prélude, non mesuré avec quelques fois une fugue centrale, à la manière de Froberger.  
Allemande, à deux ou quatre temps, généralement grave et polyphonique.

Courante, à trois temps, avec un mélange de rythmes binaires et ternaires.  
Sarabande: grave, à 3 temps avec l'appui sur le deuxième temps.

Plus grande liberté dans les dernières pièces de la suite : une ou plusieurs danses villageoises telles que gigue, menuet, gavotte ou encore une chaconne sont les plus fréquentes.

Les quatre suites d'Élisabeth dédiées à Louis XIV, sont publiées en 1687, la même année que celles de Jean-Henri d'Anglebert et que le deuxième livre de Nicolas Lebègue. Si elles appartiennent encore aux suites du XVII<sup>e</sup>, elles amorcent un tournant qui préfigure déjà les œuvres des grands clavecinistes du début du XVIII<sup>e</sup> que seront François Couperin et Jean François Dandrieu. Leur nouveauté tient à leur variété rythmique, mélodique et leur hardiesse harmonique. À l'écoute, elles sont infiniment plus "modernes" que les suites publiées postérieurement par Clérambault ou par Louis Marchand. C'est aussi la première publication dans laquelle une influence italienne est affichée : le prélude de la quatrième suite est titré *Tocade* ce qui est la francisation de *Toccatà*. Ces pièces connaissent à l'époque un succès sans mesure. Elles sont préfacées par un épigramme de l'abbé Trépagne (cousin de Marin de la Guerre et curé de Suresnes).

"Madrigal.  
À Mademoiselle de la Guerre.  
Ces Lûts mystérieux d'Amphion et d'Orphée,  
Dont les Siècles passez trouvoient l'Art tout divin,  
Servent aujourd'huy de trophée  
A Vôtre charmant Clavessin;  
Mais aux Siècles futurs pour voir de Vos  
Pareilles,  
Il faut un Règne égal à Celuy de Louis,  
Car c'est le Règne des Merveilles,  
Et des Prodiges inouis.

Epigramme.

A La Mème.

Terpsicore, qu'on nomme Muse,  
Préside au Clavessin dit'on.  
Pour moy, je crois que l'on s'abuse

Ou sur le nombre, ou sur le Nom;

Car, si l'on ne prend pas, pour Jacquet,  
Terpsicore,

Comme chaque chose a son prix,

Le Nombre des Neuf Soeurs doit  
s'augmenter encore,

Il faut du moins en compter Dix.

Mieux qu'aucune, sur le Parnasse,

Vous méritez occuper place.

Telle est, Docte Jacquet, la douceur de Vos  
Chants,

Qu 'Appollon, pour les siens, les avoûroit luy  
même,

Et se feroit sans doute un Mérite suprême,

Si les sons de sa Lyre étoient aussy touchants.

R.T.S. DE MENERVILLE"



L'ouvrage reçoit une mention dans *Le Mercure Galant* soulignant que Louis XIV "l'a reçu avec cet air obligeant qui luy est si ordinaire et luy a marqué qu'il ne doutoit point que cet ouvrage fut parfaitement beau".

Le succès est durable : *Le Mercure Galant* réitère ses compliments sous forme, en 1691, d'un éloge adressé par Lully depuis les Champs-Élysées (où il réside depuis son décès en 1687). Suivent 21 couplets en vers de mirliton "À la première musicienne du monde". Il y est aussi question d'opéra. Est-ce l'œuvre perdue *Les jeux à l'honneur de la victoire* ou a-t-on eu vent sur l'Olympe de la préparation de *Céphale et Procris* ?

### L'opéra *Céphale et Procris*

Il était écrit à l'époque de l'éloge posthume de Lully mais ne sera publié et représenté qu'en 1694. Il est dédié au Roi :

AU ROY

SIRE,

L'attention que par votre bonté singulière VOSTRE MAJESTÉ a daigné donner à quelques-unes de mes Compositions de Musique, & l'approbation dont elle les a honorées plus d'une fois, m'ont donné le courage d'entreprendre celle-cy, la force de l'exécuter, & la confiance de l'offrir à V. M. Si je n'ay pû par le malheur de mon sort employer ma vie à son service, ni par de grands talens travailler pour sa gloire, je me trouveray toujours très-heureuse & assez distinguée, d'en avoir cultivé un dès mon enfance, duquel au moins je puisse contribuer à son divertissement dans les courts intervalles de ses grandes & importantes occupations, & qui me donne l'avantage en offrant à V. M. de me tirer de la foule, & de rendre public mon zèle ardent & respectueux pour sa Personne sacrée, aussi bien que la profonde vénération avec laquelle j'ay l'honneur d'estre

SIRE

DE VOSTRE MAJESTE

La très-humble, très-obeïssante & très-fidelle servante & sujette.

JACQUET

La représentation a lieu le 15 mars, au Palais-Royal et c'est un échec ! Elle n'y sera donnée que cinq fois. Ceci s'explique de plusieurs façons : le livret de Duché de Vancy n'est pas à la hauteur de la partition : "les paroles en sont très faibles, le poème mal conduit" (annotation manuscrite sur l'exemplaire conservé à la bibliothèque de l' Arsenal).

L'opéra parisien pleure encore Lully, mort sept ans auparavant et aucune œuvre qui ne soit de feu le Surintendant de la Musique ne trouve encore grâce aux oreilles de ce public. Le carcan formel des opéras de Lully est pourtant assez scrupuleusement respecté : Prologue chantant la gloire de Louis XIV suivi de 5 actes mêlant l'action dramatique sous forme de récitatifs, airs, parties instrumentales et "divertissements" faisant appel au merveilleux : danse, chœurs, machines.... L'ouverture n'est pourtant pas « à la française » (forme ABC et non ABA). La musique est émouvante, l'orchestration recherchée et le langage musical très élaboré, certainement trop pour devenir un de ces succès que l'on ne peut s'empêcher de chantonner. Seul le prologue sera rejoué à Strasbourg à l'initiative de Sébastien de Brossard en 1696. Faut-il voir dans cet échec ou dans la douleur des décès successifs dans son entourage l'origine du silence éditorial de 11 années qui fait suite à ces représentations ? Aucune œuvre d'Élisabeth n'est imprimée entre 1694 et 1707.

### Les sonates manuscrites

Cela ne signifie cependant pas qu'elle se soit arrêtée de composer. La mode de la musique italienne tente de poindre en France. La sonate, forme nouvelle ne parvient pas à être appréciée des Français, comme elle le fut dans d'autres parties d'Europe (c'est en Autriche qu'ont été composées les plus belles sonates italiennes). Ceci tient à plusieurs raisons :

- L'hégémonie de Lully : toute velléité de concurrence a été évincée, surtout quand elle partage ses origines comme ce fut le cas pour Paolo Lorenzani.
- Le Gallicanisme renaissant déjà évoqué à propos de la musique religieuse s'accompagne d'une prévention vis-à-vis de tout ce qui est ultramontain.
- En France, le violon soliste est réservé aux saltimbanques. Il n'est toléré à Versailles que comme instrument d'accompagnement. Comment apprécier alors les sonates ultramontaines telles qu'Uccellini puis Corelli les ont conçues ?

Cependant dès 1690 de petits groupes composés d'ecclésiastiques parisiens se réunissent presque clandestinement pour jouer de la musique italienne, comme celui de Nicolas Mathieu, curé de St André-des-Arts. Petit à petit le goût italien se fraye un chemin : François Couperin (qui parle de "Sonades" dans "l'art de toucher le clavecin"), Jean Fery Rebel, Sébastien de Brossard se mettent à composer des sonates italianisantes. Elles ne seront, pour la plupart éditées que plus tard. Celles de François Duval dont le premier livre paraît en 1704 seront les premières publiées, celles de Jean-Fery Rebel en 1713. Avec son cousin Couperin, Élisabeth participe au mouvement, comme en attestent plusieurs sonates manuscrites, recopiées par Sébastien de Brossard et qui figurent dans son *Catalogue des livres de Musique* : quatre sonates en trio et deux sonates pour violon et basse continue. Tout comme la *Tocade* du premier livre de clavecin, elles réalisent une remarquable synthèse entre le bon goût français et l'innovation italienne, alliant hardiesse mélodique et harmonique avec la pudeur propre à l'époque où il n'était pas convenable de montrer trop ouvertement ses émotions.

### **Pièces de clavecin (qui peuvent se jouer au violon)**

Encore une fois salué par les dithyrambes du *Mercur Galant*, paraît en 1707 un nouveau livre de pièces de clavecin. Il ne s'agit pas d'un "second livre" mais de "Pièces de clavecin qui peuvent se jouer sur le violon", préfigurant, avec 30 ans d'avance, les pièces de Clavecin accompagnées de Jean-Joseph Cassanéa de Mondonville ou les pièces de clavecin en concert de Jean-Philippe Rameau.

Séparées de vingt ans des pièces du premier livre, elles ont pourtant avec celles-ci de grandes similitudes : Même si les préludes ont disparu des deux suites, la forme de suite française y est respectée avec la succession allemande, courante, sarabande, gigue, rigaudon, et chaconne. Le style très français XVII<sup>e</sup> est aussi toujours d'usage avec de nombreux passages lutés, mais avec une liberté mélodique, rythmique et harmonique avant-gardiste. La plupart des pièces sont enrichies de "doubles" faisant appel à la virtuosité de l'interprète, l'allemande s'intitule *La Flamande*, à l'instar des pièces aux titres enchanteurs que François Couperin a commencé d'écrire, sans les avoir toutefois encore publiées. (Signes de modernité à relativiser car plusieurs pièces de Chambonnières comportent des doubles, souvent écrits par un confrère, et des titres évocateurs).

### **Sonates pour violon et clavecin**

La pression italianisante s'accroissant, le carcan versaillais cède et la fin de la première décennie du XVIII<sup>e</sup> siècle connaît un véritable déferlement de sonates : les trois livres de François Duval, ceux de Jean-François Dandrieu, Joseph Marchand et Charles-François-Grégoire de La Ferté. Élisabeth y ajoute en 1707 six Sonates pour violon et clavecin. Elles sont jouées à Marly par les frères Marchand, en présence du Roi qui, comme à l'accoutumé, en est le dédicataire. "Sa Majesté parla à M<sup>lle</sup> de La Guerre, d'une manière très obligeante et après avoir donné beaucoup de louanges à ces sonates, Elle luy dit qu'elles ne ressembloient à rien. On ne pouvait mieux louer M<sup>lle</sup> de La Guerre puisque ces paroles font connoître que le Roy avait non seulement trouvé sa Musique très-belle ; mais aussi qu'elle est originale, ce qui se trouve aujourd'huy fort rarement" écrit le *Mercur Galant* d'août 1707. C'est encore une fois une remarquable réconciliation des goûts français et italiens. Le "journal des sçavans" du 1<sup>er</sup> août 1707 précise : "Les Connoisseurs y trouveront de la tendresse, beaucoup de feu, une belle harmonie, un très heureux naturel".

## Cantates bibliques

Une autre mode italienne, celle des cantates telles qu'en ont composées Rossi et Carissimi, s'impose également en ce début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il s'agit de compositions vocales et instrumentales à plusieurs parties, sans représentation théâtrale. On doit leur introduction en France à un Orléanais, Jean-Baptiste Morin, suivi de peu par Nicolas Bernier, surintendant de la musique de Philippe II d'Orléans. Morin est surtout connu pour le divertissement *La Chasse du Cerf* mêlant des paroles de Serré de Rieux sur des airs de Morin et les trompes de Rollin Chrétien. Après des études musicales à Saint-Euverte, Morin retrouve l'abbé Mathieu à St André-des-Arts avant d'entrer dans l'ordinaire de la musique de Philippe d'Orléans.

Jean Baptiste Rousseau est l'auteur des premiers textes tirés de sujets mythologiques. Charpentier et Campra ont poursuivi dans cette voie, également soutenus en cela par Philippe d'Orléans, le futur régent, qui se pique lui-même de musique et ne montre aucune prévention vis-à-vis du goût italien. Le *Mercurie galant* en 1714 se fait l'écho des détracteurs de ce genre nouveau "cette bisarrerie" et de "l'Italie qui a fait tomber le théâtre François" alors que Sébastien de Brossard rend hommage à "un air de liberté".

Le succès des cantates est à rapprocher des difficultés financières du temps et de l'austérité relative à laquelle elles avaient contraint la société : Elles correspondaient mieux que l'opéra aux moyens qui pouvaient être alors engagés pour un divertissement.

Pour sa part, Élisabeth, fidèle à son Roi, aura recours à des textes édifiants pour faire accepter ses cantates. Paraissent deux volumes toujours dédiés au Roi, un premier en 1708 de six cantates et en 1711 six nouvelles cantates, toutes inspirées de sujets bibliques écrits par Antoine Houdar de La Motte (auteur de *L'Europe Galante* mise en musique par André Campra). Aussi bien textes que musique ont un succès retentissant dans le "journal des sçavans" comme dans l'organe de presse Jésuite, le *Journal de Trévoux*. Pas de réaction officielle de "Sa Majesté" mais plusieurs exemplaires étaient conservés à Saint-Cyr, laissant à penser que ces cantates y ont été chantées, très certainement en présence de Madame de Maintenon et peut-être même, du souverain. Le *Deuxième livre* (1711) a suscité le même engouement, pleinement justifié tant par la qualité musicale des œuvres que par le caractère édifiant des textes. Tous deux sont dédiés au Roi :

AU ROY

SIRE,

Quand la longue habitude d'offrir mes Ouvrages à VOTRE MAJESTÉ, ne m'en auroit pas fait désormais un devoir, je ne pourrais me dispenser de luy offrir ce dernier travail. J'y ay fait un usage de la Musique digne, j'ose le dire, de VOTRE MAJESTÉ. Ce sont les faits les plus considérables de l'Écriture Sainte que je mets sous ses yeux; L'Auteur des Paroles les a traités avec toute la dignité qu'ils exigent, & j'ay tâché par mes Chants d'en rendre l'esprit, & d'en soutenir la grandeur. Je me flatte, SIRE, que la beauté des Sujets, & l'ardeur de vous plaire, m'auront tenu lieu de génie : Heureuse si la satisfaction que VOTRE MAJESTÉ m'a témoignée quelquefois de mes Ouvrages, l'engageoit à entendre celui-cy ! Plus heureuse encore, s'il obtenoit ce suffrage précieux qui entraîne avec raison tous les autres ! Je suis avec le plus profond respect

SIRE,

DE VOTRE MAJESTÉ,

La très-humble & très-obéissante & très-fidelle Sujette,

Élisabeth Jacquet DE LA GUERRE.

## Cantates profanes

Vers 1713, Élisabeth dédicace, non plus au Roi mais à l'Électeur de Bavière trois cantates profanes : *Sémélé, l'île de Délos et le sommeil d'Ulysse*. Louis XIV a offert l'hospitalité à Maximilien-Emmanuel II de Bavière après la défaite de ce dernier contre le Prince de Savoie. Catherine Cessac parle des "meilleurs pages" de la compositrice. *Le Sommeil d'Ulysse* donne, en effet, un remarquable exemple de son talent, tout particulièrement la tempête (à comparer aux "éléments"

de Destouches ou à ceux de Jean-Fery Rebel) et *le Sommeil* aussi accompli que celui d'*Atys* de Lully

## Opéra comique

Si l'on fait exception du *Te Deum* disparu, sa dernière œuvre est *Le raccordement comique de Pierrot et de Nicole*, sensiblement contemporain des cantates profanes et destiné à être joué pendant la pièce d'Alain René Lesage, *La Ceinture de Vénus*. Sans prétention, cette œuvre peut-être néanmoins considérée comme une des toutes premières tentatives "d'opéra comique", confirmant une fois encore la vocation de précurseur d'Élisabeth dans tous les domaines de la musique.

## Le mystère de son éducation

Même en étant issue d'une famille de musicien et pourvue de dons exceptionnels, on ne compose pas de la musique de cette qualité sans avoir reçu une très solide formation. Or il semble que ce soit vers l'âge de neuf ans qu'Élisabeth soit entrée au "service" de M<sup>me</sup> de Montespan, soit en 1674. À cette époque la Cour n'est pas installée à Versailles, mais il semble que très rapidement M<sup>me</sup> de Montespan et ses enfants se soient installés à Clagny au moins pour des périodes assez longues à partir de 1776. Dans sa préface de la réédition de *Céphale et Procris*, la musicologue américaine Wanda R. Griffiths suggère qu'Élisabeth ait pu être élevée avec les enfants de M<sup>me</sup> de Montespan, en particulier avec le Duc du Maine, de cinq ans son cadet. Le Duc et elle auraient reçu les leçons de Jean Henry d'Anglebert., tout comme sa contemporaine M<sup>lle</sup> de Blois, élevée jusqu'à 1674 chez les Colbert.

Il ne s'agit que d'une hypothèse. Plusieurs faits viennent toutefois la conforter : le portrait par François de Troy : Il a été identifié par l'historien d'art D. Brême et daté de 1695. Il représente donc notre héroïne dans sa trentième année. Il a été exposé au Louvre en 1704 comme *Portrait de Mme de la Guette*. Le clavecin représenté sur la toile, identique au Ruckers décrit dans son inventaire après décès confirme le lapsus. F. de Troy a également peint la Duchesse du Maine dont le tableau se trouve au musée d'Orléans et de nombreuses personnes de son entourage *Le Festin de Didon et Enée* représente la "petite cour de Sceaux". Ceci confirme l'existence d'une certaine proximité entre Élisabeth et le Duc et la Duchesse.

Louis XIV est soucieux de la bonne éducation musicale des enfants prodiges qu'il croise : il a probablement fait pour Élisabeth comme pour Antoine Forqueray : demander à ce que sa formation musicale soit assurée. Les *Cantates bibliques* semblent avoir été écrites pour Saint-Cyr (plusieurs copies sont conservées dans la bibliothèque). Or M<sup>me</sup> de Maintenon qui a la haute main sur tout ce qui se fait à Saint-Cyr a été "embauchée" pour s'occuper de l'éducation des enfants légitimés de M<sup>me</sup> de Montespan. Ceci pourrait expliquer sa bienveillance à l'égard d'Élisabeth. Le choix de Duché de Vancy, comme librettiste pour *Céphale et Procris* porte aussi la marque de M<sup>me</sup> de Maintenon dont il était le protégé. Enfin, sans montrer une véritable intimité les dédicaces au Roi font preuve d'un grand respect mais aussi d'une certaine forme d'affection presque filiale.

## Les raisons du succès

C'est généralement un fait difficilement explicable, voire impossible dans un cas comme celui de Johnny Hallyday ! Dans le cas d'Élisabeth, certaines explications peuvent cependant être avancées : c'était vraisemblablement une travailleuse acharnée ; le volume composé équivalait, dépasse même, la production de beaucoup de compositeurs mâles de son époque. Or, elle mit un enfant au monde, avait un mari qui demandait sûrement quelques attentions, puis fut veuve, ce qui l'obligea aussi à donner des concerts et leçons pour assurer sa subsistance.

Dans tous les domaines de son œuvre, elle a toujours été à l'avant-garde, italianisant avant les autres ou innovant de nouvelles formes : cantates sacrées (seule en France à avoir pratiqué ce genre), pièce de clavecin accompagnées au violon, opéra-comique... Son éclectisme est tout aussi surprenant : elle s'est essayée à tous les genres, avec un succès constant, sauf dans l'opéra. Elle

possède un réel talent de mélodiste. Pour nous en convaincre, finissons par une rengaine de l'époque, *la Sarabande en ré mineur*.

La première version est probablement celle de Louis Couperin (elle était alors en La mineur). Elle devient *Sarabande grave* chez d'Anglebert et *en ré mineur* (étant donné le tempérament méso tonique utilisé à l'époque pour l'accord des instruments à clavier, chaque bémol ajouté à la clé apporte son comptant de gravité). Robert de Visée en a fait une version pour guitare que l'on peut entendre dans le film *Jeux interdits*.

La musique française a essaimé en Europe, notamment dans cette sarabande de Haendel (toujours la même) Elle sert de musique au film *Barry Lyndon*. C'est encore à peu près la même sarabande et toujours en ré mineur, mais l'imagination y a pris le pouvoir : nous sommes dans la première suite du livre de 1687 !

Les exemples musicaux cités ci-dessus peuvent être entendus sur YouTube :

Sarabande grave Jean Henry d'Anglebert :

<http://www.youtube.com/watch?v=5ZDpuuGxA6c&feature=related>

Sarabande en la mineur Louis Couperin :

<http://www.youtube.com/watch?v=DuoMpty9I2I> la sarabande commence à 10minutes 36.

Sarabande en ré mineur Robert de Visé :

<http://www.youtube.com/watch?v=sCTCODnGtLI&feature=related>

Sarabande Georges Friedrich Haendel/

<http://www.youtube.com/watch?v=Js3y6ouy1rQ&feature=related>

Sarabande en ré mineur (première suite) Elisabeth Jacquet de la Guerre.

Quelques extraits (médiocres) de Céphale et Procris :

[http://www.youtube.com/watch?v=aWoow1442\\_Y](http://www.youtube.com/watch?v=aWoow1442_Y)

Plusieurs œuvres sont accessibles depuis cette adresse. Celles proposées par "Jthmm" renvoient sur des extraits des suites de clavecin dans l'interprétation remarquable d'Elizabeth Farr.

## BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

Olivier Beaumont : *La Musique à Versailles*, Actes Sud 2007.

Philippe Beaussant et Patricia Bouchenot-Déchin : *Les Plaisirs de Versailles*, Fayard 1996.

Jacques Levron : *Les Inconnus de Versailles*, Ed. Pemm 1968.

Marcel Jean Vilcosqui : *La Femme dans la musique française sous l'Ancien Régime*, Ed. du Panthéon 2001.

Philippe Beaussant : *Versailles Opéra*, Gallimard 1981.

William R. Newton : *La Petite Cour*, Fayard 2006.

Philippe Beaussant : *Couperin*, Fayard 1980.

H. Lavoix : *La Musique française*, Quantin 1891.

Catherine Cessac : *Élisabeth Jacquet de La Guerre*, Actes Sud 1995.

Norbert Dufourq : *L'Orgue*, PUF 1947. *Le clavecin*, PUF 1946.

## DÉBAT

**Olivier de Bouillane de Lacoste** : Vous avez cité plusieurs fois le nom de Sébastien de Brossard. Quels étaient ses liens avec Élisabeth Jacquet de la Guerre ?

**Christian Froissart** : Sébastien de Brossard était un ecclésiastique musicologue contemporain d'Élisabeth Jacquet de La Guerre. Il est surtout connu pour avoir publié un *Dictionnaire de la Musique*, la composition de quelques motets et pour sa bibliothèque musicale considérable, avec de nombreux manuscrits dont plusieurs sonates pour violon d'Élisabeth Jacquet de la Guerre. Il fut également l'instigateur de la reprise en 1696 d'extraits de *Céphale et Procris* par l'Académie de musique de Strasbourg, dont il était le fondateur. Farouche partisan de la musique italienne, aux côtés de l'Abbé Nicolas Mathieu, il doit être considéré comme un acteur important de l'évolution du langage musicale français à cette époque.

**Claude-Henry Joubert** : Les œuvres d'Élisabeth Jacquet de la Guerre sont publiées en fac-similé aux éditions Fuzeau par Catherine Cessac, Jean Saint-Arroman et Philippe Lescat.

**Christian Froissart** : Merci de cette occasion de saluer le remarquable travail de publication des éditions Fuzeau dont les fac-similés donnent accès à de nombreuses œuvres peu connues. D'autres publications (Outre atlantique) doivent être signalées : Wanda R. Griffiths en 1998. : *Céphale et Procris*, Mary Cyr en 2005 et 2007 : *Cantates Françaises, Sonates et pièces de clavecin* (avec Arthur Lawrence et la collaboration de Catherine Cessac) 2007, Carol Henry Bates 1986 intégrales des *Pièces de Clavecin...* Enfin, l'initiative canadienne et désintéressée de Pierre Gouin mérite une mention : la mise à disposition gratuite sur internet de l'intégrale des pièces de clavecin qui, même avec quelques erreurs de transcription, reste plus abordable pour les musiciens amateurs que les fac-similés.

**Jean Trichet** : Pourquoi inspire-t-elle les féministes actuelles ?

**Christian Froissart** : Élisabeth Jacquet de La Guerre est un démenti flagrant à ceux qui prétendraient démontrer la supériorité incontestable de l'esprit masculin par sa capacité exclusive à composer de la musique. Sa vie de femme indépendante et carriériste est également exemplaire pour l'époque.

**Jacqueline Suttin** : Comment est-elle passée à l'opéra comique ?

**Christian Froissart** : "Les circonstances, ces maîtres que les Dieux donnent aux humains" comme disait Pascal, expliquent cette œuvre ultime. L'échec cuisant de *Céphale et Procris* et le manque de moyens financiers à la fin du règne interdisent une nouvelle tentative dans le domaine de l'opéra. D'autre part, le goût italien, chassé du théâtre par Louis XIV, revient sur les scènes de la foire Saint-Germain, incarné par Arlequin, Colombine etc.. Comme elle le fit pour les sonates et cantates, Élisabeth Jacquet de La Guerre se devait de participer à cette mouvance.

## NAPOLÉON EN ESPAGNE (1808-1814)<sup>1</sup>

Bernard Pradel

### RÉSUMÉ

*L'affaire d'Espagne, avec la terrible guerre qui dura plus de cinq ans pour le malheur de la France, est un des éléments clé de la politique napoléonienne qui devait finir par le désastre de Waterloo. Napoléon n'a-t-il pas dit à Las Cases, son mémorialiste de Sainte-Hélène : "Cette malheureuse guerre m'a perdu ; elle a dévoré mes forces, attaqué ma moralité". Et que dire des atrocités de cette guerre, illustrées par Goya dans ses "Désastres de la guerre" et ses fameux tableaux conservés au musée du Prado (Dos de Mayo...)*

*Si, dans ses "Mémoires d'Outre-Tombe", Chateaubriand n'est pas toujours objectif à l'égard de Napoléon, il voit juste, en revanche, quand il écrit : "Bonaparte appartenait si fort à la domination absolue qu'après avoir subi le despotisme de sa personne, il nous faut subir le despotisme de sa mémoire". Un jugement encore valable aujourd'hui tant il est vrai que l'histoire napoléonienne continue à bien se porter, à preuve la parution, au cours de ces dernières années, de nombreux livres, tous accueillis favorablement par la critique, ainsi en 2007, "Napoléon, les grands moments d'un destin", de Jean Tulard, pape de l'histoire napoléonienne et "La France et l'Europe de Napoléon" de Thierry Lenx ; en 2008, "Les Cent-jours, la tentation de l'impasse, mars-juillet 1815" d'Emmanuel de Waresquiel, "Le Dix-huit Brumaire : l'épilogue de la Révolution Française, 9-10 novembre 1799" de Patrick Gueniffey et "La chute 1807-1814" de Dominique de Villepin ; enfin en 2010 "Napoléon et l'héritage de la gloire" de Robert Morissey et "Wagram 5-6 juillet 1809" d'Arnaud Blin.*

*Comme vous savez, notre Académie a manifesté récemment son intérêt pour l'histoire napoléonienne avec la communication tout à fait remarquable de notre excellent confrère Alain Durand sur la Campagne d'Autriche de 1809. C'est ainsi que m'est venue l'idée d'une communication sur un épisode tragique de cette histoire, la guerre d'Espagne (1808-1814), mais pour les Espagnols "la guerre de l'Indépendance", dont Napoléon disait à Sainte-Hélène qu'elle "l'avait perdu".*

*J'exposerai successivement dans cette communication :*

- 1- Les causes de la guerre
- 2- Le déroulement de la guerre, celle-ci ayant concerné en fait la Péninsule Ibérique toute entière.
- 3- L'issue de la guerre, soit le retour à l'absolutisme avec l'intervention militaire française de 1823.

### I- LES CAUSES DE LA GUERRE

#### Rupture de la paix d'Amiens

En mettant fin à dix années de guerre entre la France révolutionnaire et les principales puissances européennes, le traité signé à Amiens le 18 mars 1802, dit "Paix d'Amiens", fut bien accueilli partout, en particulier en Angleterre qui venait de connaître une sévère crise économique et financière. Le Premier Ministre anglais, Addington, successeur du second Pitt, adversaire irréductible de la France, souhaitait réactiver le traité de commerce de 1786 qui ouvrait le marché français aux produits britanniques. Grande fut sa déception quand il apprit que le Premier Consul, par souci de protéger l'agriculture et l'industrie françaises, venait de mettre en place des droits de douane élevés sur l'importation des produits étrangers et d'intervenir aux Antilles dans le but de lutter contre le monopole du commerce du sucre, du rhum et du bois d'ébène que l'Angleterre s'était créé dans cette région.

<sup>1</sup> Séance du 19 mai 2011.

Aussi, faute de trouver dans la paix les profits escomptés, l'Angleterre préféra-t-elle reprendre la lutte contre la France, ce qu'elle fit jusqu'à Waterloo. Certes, ce pays possédait-il la première flotte de guerre du monde, forte de deux cents vaisseaux de ligne ; en revanche, son armée de terre ne comptait guère plus de soixante-dix mille hommes, en sorte qu'elle n'eut qu'une participation limitée aux guerres de la Révolution et de l'Empire, y suppléant le plus souvent par l'octroi d'aides financières à ses alliés. Au demeurant, il apparaît qu'à l'orée du XIX<sup>e</sup>, la nation britannique se trouve désormais au premier rang des nations européennes. Dotée d'un régime politique stable évoluant peu à peu vers le parlementarisme, elle entreprit dès le XVIII<sup>e</sup> siècle une double révolution, agricole et industrielle qui, avec le monopole des produits coloniaux, fit d'elle la première puissance économique de l'Europe.

Dès la reprise des hostilités, Napoléon met sur pied un projet de débarquement en Angleterre, près de Douvres, inspiré d'un projet précédent élaboré en 1798. Ce projet va connaître un commencement d'application avec l'implantation, dans un camp aménagé à Boulogne-sur-Mer, d'une armée de cent mille hommes qu'il veut faire passer en Angleterre au moyen d'une flottille de quinze mille petites unités, la flotte de guerre française ayant pour mission d'attirer ailleurs son homologue britannique le temps nécessaire à cette traversée. On sait qu'il n'en fut pas ainsi, le désastre naval de Trafalgar d'octobre 1805 devant mettre un point final à ce projet.

### **Le blocus continental**

Entre-temps s'était formée la troisième coalition dont l'Angleterre faisait partie bien entendu, mais sans y participer militairement. C'est alors que pour atteindre celle-ci, Napoléon fut amené à réactiver "l'arme économique", autrement dit le blocus que le Directoire avait tenté d'utiliser mais avec guère de succès. Mettre un pays sous blocus, c'est, dans la pratique, interdire l'accès aux ports et, partant, l'entrée et la sortie des marchandises. C'est aussi surveiller les frontières pour faire échec aux agissements des contrebandiers ainsi que les mouvements des navires de commerce voulant entrer dans les ports ou en sortir.

Mais l'Angleterre allait précéder la France dans cette entreprise. En effet dès le 16 mai 1806, elle avait mis sous blocus les côtes françaises de l'Atlantique, de la Manche et de la Mer du Nord. Napoléon allait riposter par un décret du 24 novembre 1806. Invoquant le principe de légitime défense et le droit "d'opposer à l'ennemi les armes dont il se sert et de le combattre de la manière qu'il combat", l'Empereur décrétait : "Les îles britanniques sont déclarées en état de blocus : tout commerce et toute correspondance avec les îles britanniques sont interdits. En conséquence, les sujets britanniques peuvent être faits prisonniers et les marchandises confisquées".

La riposte des Anglais ne se fit pas attendre. La flotte anglaise tenta, en vain, de bombarder Constantinople mais réussit, un peu plus tard, à bombarder Copenhague. Bien plus, par décision du 11 novembre 1807, le gouvernement anglais déclara n'accorder la libre circulation qu'à tout navire qui serait venu dans un port britannique payer des droits de douane, faute de quoi il serait réputé de bonne prise. Dès le milieu de l'année 1807, le blocus était appliqué dans la plupart des pays d'Europe, à quelques exceptions près dont la plus notable concernait les pays de la Péninsule Ibérique, le Portugal et l'Espagne. Commerçant beaucoup avec l'Angleterre à cause de ses colonies d'Amérique, principalement le Brésil, le Portugal entretenait de ce fait avec celle-ci des relations quasi coloniales. Quant à l'Espagne, bien qu'alliée de la France depuis 1796, elle n'en était pas moins liée à l'Angleterre au plan économique et de ce fait n'appliquait guère, elle aussi, le blocus.

Aussi Napoléon avait-il, peu de temps après Tilsitt, averti fermement le roi Joao 1<sup>er</sup> du Portugal qu'il devait, sans plus tarder, se plier au blocus. "Si le Portugal, avait-il prévenu, ne fait pas ce que je demande, la maison de Bragance aura cessé d'exister dans deux mois". De concert avec le gouvernement britannique, la Cour de Lisbonne tenta de donner le change mais sans parvenir à détromper l'Empereur qui chargea sans plus tarder Junot, un de ses fidèles, de mettre sur pied une armée de 20 000 hommes pour occuper ce pays. Or, celle-ci devait traverser,



d'abord, plusieurs provinces espagnoles. Allié de la France, Charles IV est prêt à y consentir par traité, moyennant une compensation territoriale aux frais du Portugal. C'est alors que les choses allaient se corser et donner naissance à ce qui deviendra "l'affaire d'Espagne".

## L'Espagne en 1808

L'Espagne était gouvernée depuis 1710 par la dynastie des Bourbons fondée par Philippe V, petit-fils du roi Louis XIV, et depuis 1788 par le roi Charles IV. Succédant à son père, Charles III, homme des Lumières qui pendant ses trente années de règne s'affirma comme un grand roi, s'étant attaché notamment à développer l'agriculture et l'industrie espagnoles. Charles IV est tout à l'opposé de ce dernier. Délaissant les affaires publiques pour s'adonner à la chasse et aux plaisirs de la Cour, il en a confié la charge à Manuel Godoy, petit noble parvenu par l'intrigue, jouisseur, madré mais travailleur, devenu son ami très cher tout en étant l'amant de la reine, Maria-Luisa, son aînée de 16 ans, enfin très impopulaire pour sa vénalité.

Dans le traité négocié par Godoy et signé à Fontainebleau le 27 octobre 1806, celui-ci obtient, pour lui-même, l'attribution de deux provinces portugaises, pour Maria-Luisa Josefa, fille de Charles IV, en échange de la Toscane, tout le nord du Portugal, le reste du pays, soit le *Tras os Montes*, le *Beira* et l'*Estrémadure* avec Lisbonne étant placé sous séquestre impérial. Une convention secrète fixait à 27 000 hommes la participation espagnole aux opérations françaises. Ce traité devait rester lettre morte. Ne serait-il pas mieux, se demande Napoléon, d'occuper la Péninsule Ibérique, en particulier l'Espagne, avec ses 3 000 kilomètres de côtes, pour assurer l'application du blocus ? Et d'ailleurs il y est poussé par son entourage qui finira par le convaincre, en particulier Talleyrand, principal inspirateur de sa politique ibérique. "La Couronne d'Espagne, déclare-t-il, est une des belles parties de l'héritage de Louis XIV. Cet héritage, l'Empereur doit le maintenir tout entier. L'Espagne doit le lui remettre tout entier. Il n'en doit, il n'en peut abandonner aucune partie". Et d'ajouter : "L'Empereur doit, comme Louis XIV un siècle plus tôt, y placer un membre de sa famille. Tout cela ne sera achevé que lorsqu'il n'y aura plus un Bourbon sur un trône d'Europe."

Le drame, c'est que Napoléon ne connaît rien de l'Espagne.

En pénétrant en Espagne, écrit Jacques Bainville dans sa remarquable biographie de Napoléon, l'Empereur entrait dans un monde qu'il connaissait à peine. Dans l'immense savoir de Bonaparte, ce qui l'a si bien servi, dans les bibliothèques qu'il a dévorées, il y a cette lacune, par hasard. Or quand il n'a pas appris, il est au niveau des autres, dans le vague, et ce qui est pire, faute de connaissances positives, dans le préjugé.

C'est alors qu'il va s'apercevoir que ses vrais desseins sont peu à peu perçés par les Espagnols qui, inquiets pour leur indépendance devant l'accroissement des forces françaises cantonnées dans le pays (96 000 hommes en avril 1808), regardent Ferdinand, fils aîné du roi, comme leur défenseur.

Les choses vont se précipiter avec l'émeute d'Aranjuez (les 17 et 18 mars 1808). Des familiers de Ferdinand s'emparent de Godoy. Après avoir évité à ce dernier d'être lynché par la foule, Ferdinand se rend auprès de son père pour lui demander d'abdiquer en sa faveur, ce que fera le roi par souci de préserver la vie de son "cher" Godoy.

Entre-temps, Napoléon a arrêté définitivement sa décision : le départ des Bourbons suivi de l'installation d'un nouveau souverain qui ne peut être, dans son esprit, qu'un de ses proches. Louis, roi de Hollande, pressenti en premier, ayant opposé un refus formel, c'est à Joseph, le frère aîné, qu'il avait installé trois ans plus tôt sur le trône de Naples, qu'il va proposer d'être roi d'Espagne. Pour le règlement de cette affaire, Napoléon a choisi Bayonne où il réside depuis quelque temps et où il fera venir le couple royal, Ferdinand "convoyé" par son "exécuteur des basses œuvres", Savary et ses gendarmes, et bien entendu l'inévitable Manuel Godoy.

Pour approcher la vérité sur cette famille royale d'Espagne, rien de mieux qu'un regard sur un tableau du Musée du Prado à Madrid, peint par Goya en 1800. Le peintre, qui s'y est

représenté dans un coin sombre, n'a guère flatté les personnages, hormis les enfants royaux. Pour l'historien Louis Madelin, les voici tels qu'ils étaient réellement : la reine Maria-Luisa "mal bâtie, presque difforme, aux traits simiesques", Charles IV, "gros garçon naïf jusqu'à la sottise, paresseux à l'extrême, gourmand jusqu'à la goinfrerie, d'esprit nul et tout en chair, bon d'ailleurs et sans aucune malice", son fils Ferdinand, "lâche, sournois, méchant..." Bref, des Bourbons dégénérés, dont la médiocrité, au demeurant, était connue de toutes les autres cours d'Europe.

### **Le guet-apens de Bayonne**

La réunion de Bayonne s'ouvre donc le 2 mai 1807. Elle se déroulera d'abord comme une tragi-comédie pour finir comme un guet-apens. D'entrée de jeu, Charles IV, au cours d'une scène affreuse, déclare son fils indigne de régner puis s'en remet à l'Empereur pour sauver l'Espagne. Le jour suivant, après avoir nommé Murat Lieutenant-Général du royaume, le roi signe un nouvel acte d'abdication par lequel il cède tous ses droits sur l'Espagne et sur l'Inde à deux conditions : maintenir l'intégrité nationale, laisser à la religion catholique son statut de religion d'État. En échange, il reçoit les châteaux de Compiègne et de Chambord où il se retirera avec sa famille et le cher Godoy, pourvu d'une dotation annuelle de six millions de francs. En cédant ses états contre une douillette retraite, observe Jean-Joël Brégeon, "Charles IV fit un peu comme Esaü cédant son droit d'aînesse contre un plat de lentilles !" Tout autre allait être le sort que réservait Napoléon à Ferdinand, celui d'un prisonnier enfermé au Château de Valençay, sous la garde de Talleyrand, et cela jusqu'en 1813.

Ainsi se termine une méchante affaire qui n'est pas à la gloire de Napoléon. Il le reconnaîtra volontiers à Sainte-Hélène, déclarant à Las Cases : "J'embarquai fort mal cette affaire, je le confesse ; l'immoralité dut se montrer par trop patente, l'injustice par trop cynique et le tout demeure fort vilain puisque j'ai succombé, car l'attentat ne se présente plus dès lors que dans sa hideuse nudité, privé de tout le grandiose et des nombreux bienfaits qui remplissaient mon intention". Talleyrand, l'inspirateur de l'affaire à ses débuts, n'en condamna pas moins le procédé qui violait les principes du droit international. "Les victoires dit-il à Beugnot, ne suffirent pas pour effacer de pareils traits parce qu'il y a là je ne sais quoi de vil, de la tromperie, de la tricherie. Je ne peux pas dire ce qui en arrivera, mais vous verrez que cela ne lui sera pardonné par personne."

Cette violation de la parole donnée envers un allié va soulever un vent d'indignation dans toute l'Europe. Il reste à l'Empereur à installer Joseph sur le trône d'Espagne mais le frère aîné, qui a plutôt réussi à Naples, hésite. Napoléon s'efforcera de le convaincre : L'Espagne, lui dit-il, c'est onze millions d'habitants, plus de cent cinquante millions de ressources sans compter les immenses revenus et la possession des Amériques. Joseph acceptera, finalement, lesté d'une importante somme d'argent. Il sera remplacé à Naples par Murat, mari de Caroline Bonaparte.

### **L'insurrection de Madrid**

C'est alors qu'arrive à Bayonne la nouvelle du soulèvement de Madrid les 2 et 3 mai. Manipulée par des agents de Ferdinand, une foule immense essaie d'empêcher le départ pour Bayonne des deux derniers enfants de Charles IV. L'insurrection s'étend comme un feu de brousse, les Français isolés sont massacrés, le plus souvent à l'arme blanche. La répression organisée par Murat sera impitoyable. Le nombre des morts n'a jamais pu être sérieusement établi : entre 200 et plusieurs milliers. Ces deux journées tragiques, "Dos de mayo" et "Tres de mayo", ont été évoquées par Goya dans deux magnifiques tableaux du Musée du Prado représentant, l'un, la résistance désespérée des Madrilènes, l'autre les exécutions sur le Mont Principe Pio .

"Jusqu'à-là, observe D. de Villepin dans son excellent livre *La Chute 1807-1814*, la conquête a toujours été la sanction d'une guerre ou la suite d'une négociation. Cette fois, elle change de nature : brutale, cynique, elle s'accomplit sans préalables et sans la moindre concertation. La faute s'explique pour beaucoup par le mépris de Napoléon envers un peuple qu'il juge décadent et incapable d'opposer la moindre résistance." N'avait-il pas déclaré à Bayonne : "Si cela devait coûter 80 000 hommes, je ne le ferais pas mais il ne m'en faudra pas

12 000 pour cela. Ces gens-là ne savent pas ce qu'est une troupe française. Croyez-moi, cela finira vite. Je ne voudrais faire de mal à personne. Mais quand mon grand char politique est lancé, il faut qu'il passe. Malheur à qui se trouve sous les roues."

## II- LE DÉROULEMENT DE LA GUERRE

Joseph à peine installé sur le trône d'Espagne, le pouvoir va, dans les faits, se trouver vacant pendant plus d'un mois à cause du soulèvement général de la population espagnole qui se répand partout comme une traînée de poudre, en particulier dans les villes avec la création de "juntas" patriotiques et de nombreuses exactions contre les Français dont beaucoup seront massacrés ; ainsi à Valence où le 5 juin 1808, la foule conduite par un chanoine espagnol s'empare de la cathédrale où se sont réfugiés trois cents Français et les massacre sans pitié, femmes et enfants compris.

Avec ce fait particulièrement atroce, on touche du doigt ce que fut la guerre d'Espagne, une guerre sans merci où le fanatisme politique se trouva décuplé par la passion religieuse : contre Napoléon qui tenait alors le Pape Pie VII emprisonné et qu'il considère comme l'Anté-Christ, le clergé espagnol prêche "une vraie croisade" ; de même, c'est une sorte de "guerre sainte" que vont entretenir dans le pays les 100 000 moines indignés par la suppression des ordres monastiques et contraints de se cacher, en dénonçant en Napoléon le "Satan moderne". Ainsi est-ce un peuple qui se lève tout entier quand la Junte Nationale déclare la guerre à la France le 6 juin 1808 et ordonne la levée en masse.

### La guérilla

Après l'Espagne des villes, ce sera à l'Espagne des campagnes de se mobiliser localement en formant des bandes commandées par des chefs valeureux pour la plupart, dont un des plus fameux fut le Navarrais Francisco Erpa Neval qui commandait à plusieurs milliers de guérilleros en Aragon. Parfaitement informés des particularités du terrain sur lequel ils opèrent et, grâce aux complicités locales, des mouvements des troupes françaises, ils fondent sur celles-ci par surprise, ne faisant aucun quartier. Cette guerre des bandes, appelée "guérilla", se livrera dans tout le pays jusqu'au départ des armées françaises. "Tout le long de la route, raconte le sergent François Lavaux dans ses *Mémoires*, nous trouvions des soldats assassinés. Les uns étaient à moitié brûlés, à d'autres on avait coupé les quatre membres ; il y en avait qu'on avait cloués sur les arbres ou qu'on avait pendus par les pieds." Et d'ajouter, à propos des représailles : "Nous avons ordre qu'au premier village qui tirerait un coup de feu sur nous nous missions tout à feu et à sang, sans épargner les enfants au berceau. Pendant six semaines consécutives, journallement nous ne faisons que piller et brûler". Ainsi des atrocités sans nombre seront-elles commises de part et d'autre ; elles inspireront à Goya, dans les années 1810 à 1812, l'une de ses œuvres gravées les plus saisissantes, "Les désastres de la guerre". Goya à qui son domestique demandait "pourquoi peignez-vous de telles horreurs ?" lui répondant : "Pour demander éternellement aux hommes de ne pas être des barbares".

### Les opérations militaires

Concurremment avec la guérilla, vont se développer des actions militaires classiques entre les forces françaises, renforcées en certaines occasions par des éléments espagnols, et d'une part des forces proprement espagnoles et portugaises, d'autre part les armées anglaises qui, après le départ pour le Brésil du roi Joao 1<sup>er</sup>, ne tarderont pas à débarquer au Portugal où, en l'absence de celui-ci, le gouvernement britannique est devenu l'autorité de fait.

Le 14 juillet 1808, une armée française commandée par Bessières remporte à Medina de Rioseco, au nord de Valladolid, une facile victoire sur les Espagnols, ouvrant ainsi la route de Madrid à Joseph "El rey Josefo primero" qui peut enfin prendre possession de son trône. Mais on va déchanter huit jours plus tard, avec la capitulation, à Bailen, de Dupont de L'Etang, battu avec ses 19.000 hommes par une armée espagnole de 16.000 hommes, quelques jours seulement après s'être livré, à Cordoue, à un pillage inouï qui a sensiblement alourdi ses troupes. Une capitulation

qui va mettre l'Europe entière en état de choc et porter un coup sérieux au mythe de l'invincibilité des armées françaises.

### **L'intervention militaire anglaise : Wellington**

Nouveau mécompte le 30 août : c'est Junot qui capitule au Portugal avec 45.000 hommes, vaincu à Sintra par un corps britannique de 16 000 hommes commandé par Sir Arthur Wellesley qui consentira au rapatriement, en France, par la Royal Navy, des troupes françaises.

Issu d'une des grandes familles de l'aristocratie britannique, proche du ministre Castlereagh, Wellesley, futur Duc de Wellington, a jusqu'alors très peu combattu en Europe, se distinguant surtout aux Indes d'où il est revenu avec le grade de général. À Napoléon qui se targuera plus tard, à Sainte-Hélène, d'avoir "ouvert en Espagne une école à l'armée britannique", Wellesley va s'opposer, par son pragmatisme, comme "le chef d'une contre-armée défensive, pionnier de la guerre de tranchées, instrumentant l'usure puis la contre-attaque" (D. de Villepin), grâce à une infanterie de premier ordre. Tout à l'opposé des généraux français, il proscrit le maraudage et sanctionne sévèrement les actes de pillage, ce qui lui vaudra, quand il pénétrera en France, la sympathie des populations du Sud-Ouest et du Bordelais. Rappelé en Angleterre, il passe son commandement au général John Moore qui, avec 30 000 hommes, pénètre en Vieille Castille et en Galice, avec l'intention de s'attaquer au corps de Soult, isolé près de Burgos. Mais c'est Napoléon qu'il devra combattre. En effet, en apprenant qu'après la capitulation de Junot, Joseph a quitté Madrid pour se retirer sur l'Ebre à l'abri de l'armée française, l'Empereur est fou de rage. "Je vois bien qu'il faut que j'aille moi-même remonter la mécanique", dit-il à l'un de ses proches. Après s'être concerté, à Erfurt, avec le Tsar Alexandre 1<sup>er</sup> de Russie, il va revenir en Espagne avec 180 000 hommes pour une campagne-éclair qu'il va entreprendre le 5 septembre 1808, assisté par les meilleurs éléments de son état-major, Bessières, Lannes, Ney, Soult, etc... Soucieux avant tout de rétablir durablement Joseph sur le trône, il va mettre en œuvre un plan qui, en libérant Madrid occupée par la Junte Centrale et les insurgés espagnols, assurera son retour dans la capitale. Le 10 novembre, Burgos est prise, presque entièrement détruite et effroyablement pillée. Le 23 novembre, Ney écrase à Tudela une armée espagnole de 40 000 hommes commandée par le vainqueur de Bailen, Castanos. Quelques jours plus tard, grâce à une charge héroïque des cavaliers polonais au col de Somosierra, la route de Madrid est définitivement ouverte et la ville est prise le 4 décembre. Ce même jour, l'Empereur signe quatre décrets abolissant en Espagne les droits féodaux, l'essentiel des retraits seigneuriaux et des banalités, les barrières douanières à l'intérieur du pays, l'inquisition et confisquant les biens des ordres monastiques dont les effectifs sont réduits d'un tiers, ajoutant à l'intention des Espagnols : "Tout ce qui s'opposait à votre prospérité et à votre grandeur, je l'ai détruit, les entraves qui pesaient sur le peuple, je les ai brisées...". Mais Napoléon est pressé d'en finir. À Valladolid, il charge Soult d'anéantir le corps expéditionnaire britannique de Moore et prépare son retour en France où il arrivera le 19 janvier 1809.

### **Le siège de Saragosse**

Quelques semaines plus tôt, Saragosse avait été investie pour la seconde fois sur les instructions de l'Empereur. Le siège de la capitale de l'Aragon sera un des épisodes les plus affreux de la guerre d'Espagne. Il sera dirigé par le Maréchal Lannes avec 35 000 hommes et durera près de deux mois. Stupéfait par la résistance héroïque et l'esprit de sacrifice des insurgés, Lannes croira de son devoir d'en informer l'Empereur : "Jamais Sire, écrit-il, je n'ai vu autant d'acharnement comme en mettent nos ennemis à la défense de cette place. J'ai vu des femmes venir se faire tuer devant la brèche. Il faut faire le siège de chaque maison... Le siège de Saragosse ne ressemble en rien à la guerre que nous avons faite jusqu'à présent... Nous sommes obligés de prendre avec la mine ou d'assaut toutes les maisons. Ces malheureux s'y défendent avec un acharnement dont on ne peut se faire une idée. Sire, c'est une guerre qui fait horreur".

Le 21 février 1809, à la suite d'une attaque générale, les défenseurs consentent à se rendre. L'acte de capitulation est signé peu après. Les pertes sont énormes : 50 000 morts pour les assiégés ; plus de 3.000 pour les Français, plus 5 000 blessés. Saragosse restera longtemps sous le choc d'un tel drame, occupée par les troupes du Maréchal Suchet.

## Le retour de Wellington

Deux mois plus tard, le 21 avril 1809, Wellesley retourne à Lisbonne avec pour objectif prioritaire la défense du Portugal, le cabinet britannique le laissant toutefois seul juge de décider si son armée peut s'avancer aux frontières pour conjuguer ses efforts avec les troupes espagnoles et portugaises dans l'intérêt de la cause commune. Muni de ces instructions, il va faire du Portugal "un guépier" (Nicole Gotteri) pour les armées françaises.

Le Maréchal Berthier, chargé par l'Empereur de préparer un nouveau plan d'invasion du Portugal, conçoit l'opération "comme une sorte de promenade militaire" et en charge Soult qui, avec ses 20.000 hommes, va se mettre en campagne. Ce dernier arrive sans difficultés sérieuses devant Porto où il entre le 29 mars en ayant perdu 500 tués ou blessés contre au moins 10.000 pour les assiégés. Installé dans l'un des plus beaux palais de la ville, le Maréchal se comporte en proconsul, ce qui ne plaira pas à tout son entourage où il ne compte guère d'amis. Or, Wellesley, devenu comte de Wellington, bien informé de l'état d'esprit et des intrigues du commandement français se décide à agir et, en une campagne-éclair, oblige Soult à quitter Porto et à reculer jusqu'à Orense. Cet échec va le faire tomber dans une demi-disgrâce.

## Massena face à Wellington

Mais voici que Wellington va se trouver en face d'un nouvel adversaire, Massena, un des généraux les plus talentueux de l'Empire, que l'Empereur a choisi pour un nouvel assaut qui n'aura lieu qu'à la fin du printemps 1810. Aussi Wellington va-t-il disposer de tout le temps nécessaire pour aménager, à proximité de Lisbonne, un "dispositif défensif-offensif", formé par un ensemble de lignes fortifiées avec 40 kilomètres de défenses échelonnées sur trois lignes et appuyées sur 150 ouvrages (tours, forteresses, fortins, redoutes) équipés de près de 150 canons et connus sous le nom de "lignes de Torres Vedras".

Arrivant par Salamanque, Massena doit faire sauter deux verrous, Ciudad Rodrigo et Almeida, où l'explosion de la poudrière coûte la vie à la moitié des habitants et de la garnison. Il va se trouver face à Wellington à Bussaco avec 50 000 hommes pour livrer une bataille indécise de douze heures. Après un arrêt de 5 jours à Coimbra, Massena va découvrir, fort surpris, les lignes de Torres Vedras où se trouvent retranchés 70 000 Anglo-portugais appuyés par une très forte artillerie. Il restera cinq mois devant Lisbonne, défendue par ces lignes, menant une guerre de position sans résultats probants, avec son armée démunie de tout et qui ne parvient à subsister qu'en se livrant à la "maraude". Au début de mars 1811, il ordonne la retraite, harcelé par Wellington qu'il va rencontrer à Fuentes de Onoro, près de la frontière hispano-portugaise. Des dissensions dans le commandement français vont priver Massena d'une victoire et permettre à Wellington de sortir d'une situation difficile mais ce dernier va reprendre l'initiative en s'emparant de deux places-fortes de l'Estrémadure, Ciudad Rodrigo en janvier 1812 et Badajoz au mois d'avril suivant. L'Estrémadure étant libérée de la présence française, Wellington va s'ouvrir la route de Madrid en affrontant, le 22 juillet, Marmont près de Salamanque. Une nouvelle mésentente entre généraux français contraindra Marmont à se retirer après 16 heures de combat en laissant plus de 2.000 tués. Le 10 avril 1812, Wellington fait son entrée à Madrid, s'installant dans le palais de Joseph. Il n'y séjournera guère qu'un mois pour aller investir Burgos le 18 septembre.

## Une tentative de paix sans résultat

Quinze jours plus tard, le 27 avril, Napoléon propose de Paris, au cabinet britannique, par la voie diplomatique, un arrangement garantissant notamment l'intégrité de l'Espagne, l'indépendance de la dynastie actuelle et des garanties équivalentes pour le Portugal, les deux pays étant évacués par les troupes françaises et anglaises de terre et de mer. On peut s'étonner que l'Empereur ait pu croire un instant que les Anglais accepteraient le maintien de Joseph sur le trône d'Espagne. Le cabinet britannique répondra en effet qu'il n'est pas opposé à une négociation mais à la condition que les Bourbons d'Espagne soient rétablis dans leurs droits. Entre-temps, Soult a évacué l'Andalousie. Rencontrant Joseph à Valence, il l'accuse de mener un

jeu personnel ; la mésentente entre les deux hommes nuira gravement aux opérations nécessitées par le reflux des Français.

Wellington reprend l'offensive, se fixant pour objectif Burgos qu'il investit le 18 septembre. Surpris par la résistance des Français, il lève le siège le 21 octobre pour se replier sur Valladolid, puis sur Salamanque. Mais Soult va le refouler sur Ciudad Rodrigo d'où il fera retraite jusqu'à Franada où il prendra ses quartiers d'hiver. En janvier 1813, une grande nouvelle se répand en Europe, y compris dans la Péninsule : l'anéantissement de la "grande armée" en Russie.

### Vers le dénouement de la guerre

Wellington qui vient d'être promu généralissime des armées anglo-espagnoles, prépare son offensive de printemps, qu'il veut décisive. Sa tâche sera facile, car les Français ne se battent plus pour conserver l'Espagne mais pour protéger leurs propres frontières. Joseph se replie vers le nord, accompagné des "Joséphins" dans 300 voitures escortées par les troupes françaises harcelées par la guérilla et incapables d'établir une ligne de défense avant la traversée de l'Ebre.

Le général Saint-Laurent qui accompagne Joseph écrit à un ami : "Nous avons tout le pays contre nous. Comme l'armée est sans solde depuis très longtemps et que le mot distribution de vivres est rayé du dictionnaire, on croit être avec des Vandales. Rien n'est respecté ; la guerre trop prolongée tue la morale, c'est à qui pillera le mieux... Il faudrait se brûler la cervelle."

Arrivé le 21 juin 1813 à Vitoria où l'attend Wellington, Joseph ne livrera, note Jean-Joël Brégeon, qu'"un semblant de bataille" évoquant "une prise de la smala avant la lettre", qui finira par un sauve-qui-peut général du côté français. Fait extraordinaire, les soldats des deux armées vont s'unir "fraternellement" pour se livrer ensemble à un pillage monstre. La "victoire de Vitoria" fut célébrée dans toute l'Europe, en particulier à Vienne, où Beethoven reçut la commande d'une "symphonie de bataille pour la victoire de Vitoria", encore jouée de temps à autre, mais qu'il ne tarda pas à qualifier de "stupidité".

### Wellington en France

Wellington devra se battre encore plus de trois mois en Espagne, contre le Maréchal Suchet, qui évacue en bon ordre les provinces de Valence, d'Aragon et de Catalogne, avant de pouvoir franchir la Bidassoa en janvier 1814. Suchet qui fut le seul dans le haut commandement français, note Gunther Rothenberg, à s'être montré à la hauteur du défi posé par l'insurrection en conjuguant actions militaires et réformes politiques et sociales et en réprimant sévèrement le pillage. Puis Wellington va battre Soult à Orthez pour s'ouvrir la route de Toulouse où il arrive au début d'avril. Assiégeants et assiégés, ignorant tous l'abdication récente de l'Empereur à Fontainebleau, vont se livrer une bataille "pour rien" mais qui leur coûtera cependant près de 1.000 tués et 7.000 blessés ou disparus.

Un mois plus tôt, le 8 décembre 1813, Napoléon s'était décidé à rendre à Ferdinand sa couronne et à le renvoyer en Espagne. On connaît la suite, Fontainebleau, l'Île d'Elbe, Waterloo et enfin Sainte-Hélène où Napoléon confiera à Las Cases réflexions et jugements sur les hommes et les événements qui ont marqué sa vie. Ainsi, sur la guerre d'Espagne : "Cette malheureuse guerre d'Espagne m'a perdu, elle a dévoré mes forces, multiplié mes efforts, attaqué ma moralité...".

Dès qu'il apprit le désastre de Vitoria, Napoléon fit connaître à Joseph, par Savary, sa décision de le voir rentrer dans son château de Mortefontaine et de n'en plus sortir. Joseph est ulcéré d'autant plus qu'une partie des trésors emportés de Madrid a été engloutie dans le pillage. Pour autant, il n'est pas sans rien. "Il dispose d'une fortune de vingt millions parce qu'il a les diamants d'Espagne. C'est lui-même qui me l'a dit", confie Napoléon à un proche. Revenu à Paris, il sera nommé Lieutenant-Général en 1814, puis disparaîtra de l'échiquier politique pour se retirer à l'étranger. "Aussi suffisant qu'insuffisant" pour Talleyrand, "un mannequin dans les mains de son frère" pour Wellington, Joseph méritait mieux malgré tout que ces jugements plutôt sommaires. Il avait réussi à Naples et, à Madrid, avait tenté d'opérer des réformes utiles mais

difficiles à mettre en œuvre dans une époque aussi troublée. Il fut à l'origine de la création du Musée du Prado.

### **Le pillage artistique en Espagne**

S'il ne put empêcher le pillage de Vitoria, du moins Wellington réussit-il à sauver 165 tableaux trouvés dans les voitures du convoi de Joseph et qu'il ne s'appropriâ pas. Il les proposa à Ferdinand VII mais celui-ci les lui offrit pour le remercier de l'avoir rétabli sur le trône. Ces 165 tableaux sont peu de choses en regard du nombre d'objets d'art et de tableaux qui disparurent dans les pillages perpétrés par les militaires français et en particulier par un certain nombre de maréchaux et d'officiers généraux.

"J'aurais dû faire fusiller tous mes généraux en chef. Peut-être n'y en a-t-il pas un qui ne l'ait mérité, c'est leur pillage qui m'a fait perdre l'Espagne." Cette confidence que Napoléon fit à Montholon, à Sainte-Hélène, n'a rien d'in vraisemblable, si l'on juge par tous les faits de l'espèce historiquement établis. En fait de pillage, il s'agit ici de la rapine individuelle, devenue légendaire chez certains maréchaux, Masséna "qui était voleur comme une pie" écrit Stendhal, Lannes "qui revint en France avec une véritable fortune", Junot "dont les vols étaient si démesurés qu'ils scandalisaient tout son entourage pourtant blasé" (Cabanis), Soult enfin, connu pour sa rapacité, recevant des "cadeaux" ou se livrant à des "achats" forcés et qui rentra en France avec une "foultitude" de tableaux des maîtres espagnols, notamment quinze Murillo, sept Ribera, vingt Zurbaran, sept Alonso Cano, provenant, pour la plupart, des couvents fermés par l'armée française. Vendus par les héritiers du maréchal, certains de ces tableaux ont été achetés par le Musée du Louvre. Ainsi trouve-t-on au Louvre une magnifique *Crucifixion* de Zurbaran, deux autres œuvres du même peintre étant exposées dans les musées de Montargis (*Saint-Jérôme*) et Chartres (Sainte-Lucie). Outre ces cas notoires, nombreux sont les officiers généraux qui ont agi de même lorsque l'occasion s'en présentait. C'est par centaines, voire par milliers, que sont passés en France des œuvres d'art, des tableaux, etc..., dont une partie seulement sera retrouvée après 1815 à la faveur des procédures de restitution prescrites par le Congrès de Vienne.

Nous en aurons fini avec la guerre en présentant le bilan des pertes humaines. Selon Dominique de Villepin, dans son ouvrage précité, la guerre d'Espagne aurait causé la mort de près de 400 000 Français dont près de la moitié tués par la guérilla. Un chiffre énorme, qu'il convient de rapprocher des pertes constatées pour l'ensemble des guerres de la Révolution et de l'Empire (1792-1815) soit 1.350.000 morts dont 450.000 pour la Révolution et 900 000 pour le Consulat et l'Empire, d'après une étude de Jacques Houdaille publiée dans la revue *Population* de 1972 (N°1). Aux pertes françaises il faudrait ajouter les pertes concernant les civils et militaires espagnols et portugais d'une part et les militaires anglais d'autre part.

### **III- LE RETOUR DE L'ABSOLUTISME ET L'INTERVENTION MILITAIRE FRANÇAISE DE 1823**

Il nous faut, pour être complet, évoquer les dix années qui vont suivre, d'autant que la France va se trouver impliquée dans la vie politique espagnole avec une intervention militaire chapeauté par la Sainte-Alliance afin de rétablir Ferdinand VII dans ses droits. Dès son retour en Espagne, Ferdinand VII, — "El Desiro", le roi désiré ! — oubliant la fidélité envers lui et l'héroïsme dont le peuple espagnol a témoigné pendant les cinq années de guerre va pratiquer l'absolutisme le plus étriqué. Ainsi fait-il jeter en prison les Libéraux, principaux inspirateurs, aux Cortès de Cadix, de la Constitution du 29 mars 1812. Car ce texte, tout en garantissant la primauté de l'église catholique d'Espagne, n'en affirmait pas moins, en revanche, dans l'esprit de la Constitution française de 1792, la souveraineté de la nation espagnole et instituait une monarchie, certes héréditaire, mais limitée par le partage, entre le roi et le parlement, du pouvoir de faire les lois.

S'appuyant sur une "camarilla" d'esprits rétrogrades venant de l'armée, de l'église et de la noblesse latifundiaire, Ferdinand, "despote odieux et incapable", va rétablir l'Inquisition, emprisonner les libéraux et rejeter la Constitution de Cadix. Or, en 1820, celle-ci sera rétablie

grâce à un soulèvement militaire dirigé par un jeune colonel, Rafael del Riego. Des troubles vont naître en Galice, puis à Madrid, obligeant Ferdinand VII à reconnaître la constitution. Riego apparaîtra alors comme le régénérateur de l'Espagne.

Ferdinand VII étant devenu, à la suite de nouveaux troubles survenus en 1822, l'otage des Libéraux, l'affaire va prendre une autre tournure en étant portée devant la Sainte-Alliance créée en 1814, par les puissances victorieuses et la France, dans un esprit de réaction absolutiste. Elle sera débattue en octobre 1822 au Congrès de Vérone où Chateaubriand, ministre des Affaires étrangères, écartant les conseils de prudence du Premier Ministre Villèle, va jouer "les va-t'en guerre", obtenant de la part de l'Autriche, de la Prusse et de la Russie, mais non de l'Angleterre, favorable aux Libéraux, un accord de principe pour une intervention en Espagne visant à rétablir Ferdinand VII dans tous ses droits. Or, si une telle intervention pouvait apparaître justifiée au plan stratégique, elle s'avérait être, en revanche, tout à fait inopportune au plan politique français dès lors qu'elle avait pour objectif de rétablir l'absolutisme royal en Espagne, un objectif en totale contradiction avec les idées libérales qui tendaient à se répandre dans l'opinion française au même moment. Car en 1830, c'est l'absolutiste Charles X qui passera à la trappe.

La chevauchée des "cent mille fils de Saint-Louis", emmenés par le Duc d'Angoulême, franchit la Bidassoa en avril 1823, traverse l'Espagne sans guère de difficultés pour arriver devant Cadix où le gouvernement libéral s'est réfugié. La ville se rendra le 31 août après la prise du fort du Trocadéro. Le Duc d'Angoulême aura plus de mal avec ses alliés, les absolutistes espagnols. Il ne réussira ni à empêcher une réaction féroce contre les Libéraux ni à incliner Ferdinand VII à la clémence. C'est ainsi que les Libéraux seront poursuivis et massacrés, que des listes de proscription seront établies, que le Colonel Riego sera condamné à mort et fusillé. La malheureuse Espagne, qui se relevait à peine de la guerre et qui ne pouvait plus compter sur l'or et l'argent de ses possessions d'Amérique, devenues indépendantes, allait retomber dans la nuit de l'absolutisme.

### OUVRAGES CONSULTÉS

- Las Cases - *Le Mémorial de Sainte-Hélène* ( La Pléiade, Gallimard)  
 Jean-Joël Bregeon - *Napoléon et la guerre d'Espagne 1808-1814* (Perrin 2006)  
 Dominique de Villepin – *La Chute 1809-1814* (Perrin 2008)  
 José Cabanis - *Le Sacre de Napoléon* (Gallimard 1970)  
 Jacques Bainville - *Napoléon* (Fayard 1931)  
 Jean Tulard – *Dictionnaire Napoléon* (Fayard 1999)  
 Jean Tulard – *Napoléon, les grands moments d'un destin* (Fayard 2006)  
 Gunther E. Rothenberg – *Atlas des guerres napoléoniennes* ( 2000)  
 Jules Isaac - *Révolution Empire 19<sup>ème</sup> siècle-* (Hachette 1938)  
 Centre culturel du Marais- *Goya, peintures, dessins, gravures* (1979)  
 Jacques Houdaille – *Revue Population* (INED) 1972 N°1

–



## ÉMILE EGGER, HELLÉNISTE, ORLÉANAIS DE COEUR<sup>1</sup>

François Kergall

### RÉSUMÉ

*Né à Paris le 18 juillet 1813 dans une famille modeste d'origine autrichienne installée en France depuis trois générations, Émile Egger avait de fortes attaches orléanaises. Son grand-père né près de Klagenfurt, était venu s'établir à Orléans, vers 1764, comme maître tailleur et y vécut avec sa famille jusqu'en 1804.*

*Émile fit ses études au lycée Saint-Louis et à la Sorbonne. Docteur ès lettres à 20 ans, il fut reçu premier à l'agrégation des lettres à 23 ans. D'abord maître de conférence de grammaire à l'École Normale Supérieure, il devint titulaire de la chaire de littérature grecque à la Sorbonne en 1855. L'année précédente, il avait été élu membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.*

*Il eut de nombreuses fois l'occasion de revenir à Orléans, dès sa jeunesse étudiante, mais aussi durant sa carrière. Il fut appelé à diverses reprises à parler devant un public orléanais. Surtout, il eut pour élève un orléanais illustre, Anatole Bailly, qu'il guida dans ses études et qu'il accompagna dans la rédaction de son célèbre dictionnaire grec-français : LE BAILLY. Ils furent des amis très proches.*

*Il publia un nombre impressionnant d'ouvrages et d'articles de philologie et d'histoire ancienne. Émile Egger a collaboré en outre à de nombreuses revues et publications comme la Revue des Deux Mondes, le Correspondant, le Journal des débats etc... Grand érudit il a réagi contre les tendances trop littéraires et oratoires de l'enseignement universitaire de son temps. Il fut le principal rénovateur des études philologiques au XIX<sup>e</sup> siècle. Atteint de cécité, il mourut à Royat le 30 août 1885.*



### INTRODUCTION

Il se trouve certainement quelques hellénistes parmi vous. D'avance je sollicite leur indulgence, car je ne connais du grec que les quelques lettres et racines qui m'ont été indispensables au cours de mes études de médecine.

Émile Egger, Jacqueline de Romilly, deux hellénistes français nés exactement à un siècle de distance, lui en 1813, elle en 1913. L'un et l'autre ont été des figures importantes de l'hellénisme au cours de leur siècle. Le ciel a accordé à chacun d'eux de vivre bien au-delà de l'espérance de vie de leur époque. Tous deux eurent une vie passionnée, laborieuse et productive. Faut-il en déduire que l'hellénisme est un gage de longévité ?

D'une famille originaire de Carinthie, docteur ès lettres à 20 ans, Émile Egger enseigne d'abord dans plusieurs lycées parisiens, puis à l'École Normale Supérieure en tant que maître de conférences de grammaire.

---

<sup>1</sup> Séance du 9 juin 2011.

Il est élu, le 28 avril 1854, membre ordinaire de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres. La même année, il devient titulaire de la chaire de littérature grecque de la Faculté des Lettres de Paris, fonction qu'il exerce de 1854 à 1884.

Ce lettré avait de solides attaches orléanaises, détail que j'ignorais lorsque j'ai décidé, il y a quarante ans de m'installer à Orléans. Pourtant, un lien de parenté très fort me relie à cet homme dont j'avais souvent entendu parler durant mon enfance, car il n'était autre que le grand-père de ma grand-mère maternelle. Souvent, à la fin des repas pris en commun, celle-ci me parlait de lui en me montrant la vaisselle chiffrée de ses parents qui était utilisée quotidiennement. Ce détail personnel et très anecdotique montre l'affection qu'elle nourrissait pour son grand-père, qu'elle avait vu disparaître alors qu'elle était encore enfant.

Après avoir effectué un survol de la biographie d'Émile Egger, je vous propose de parler de sa vie publique, tout entière consacrée à contribuer à un approfondissement, non seulement de la civilisation grecque et de l'hellénisme, mais encore de la langue française, de la grammaire comparée, de l'épigraphie latine etc...

Dans un second temps nous verrons combien, comment et pourquoi il a gardé des liens affectifs étroits avec Orléans, et ceci grâce aux travaux effectués en collaboration avec Anatole Bailly, son ancien élève à l'École Normale Supérieure, devenu un ami très cher. Ceci explique qu'en 1876 il fut élu membre d'honneur de notre Académie.

## BIOGRAPHIE

Cette partie a été rédigée d'après des renseignements empruntés à des papiers de famille, en particulier à des notes de la main de E. Egger, ainsi qu'à celles d'Anatole Bailly.

Émile Egger naquit à Paris le 18 juillet 1813 dans une famille, originaire de Carinthie en Autriche. Son arrière-grand-père, Maximilien Egger était le fils d'un maître tailleur établi à Strasburg, petite localité aujourd'hui de 2000 habitants située à environ 30 km au nord de Klagenfurt. Il avait eu au moins quatre enfants dont un fils Maximilien, né en 1748, qui vint s'établir à Orléans vers 1764. En allemand, *die Egge* signifie la herse, *eggen* herser. En Autriche, ce patronyme, Egger, est assez répandu. Je ne me risquerai pas à avancer qu'il y aurait un rapport avec un métier de l'agriculture.

Dans une lettre adressée le 30 janvier 1884 au baron de Tourtelon directeur-gérant de la *Revue du Monde latin*, E. Egger évoque assez longuement ses origines. En voici un extrait :

Vous avez donc raison de dire qu'il n'y a plus de race latine : il y a seulement une grande famille des peuples unis par la communauté des idées religieuses, des traditions littéraires, des tendances politiques en un mot de l'éducation.

À ces signes on peut reconnaître un latin, on le reconnaîtra difficilement à sa généalogie et à son état civil.

Je suis citoyen français et comme français voilà déjà que ce mot rappelle les Francs qui ont jadis envahi la Gaule romaine et qui lui ont donné son nom.

Je suis né à Paris d'un père né à Orléans et dont le père était natif de Carinthie. Ma mère était bourguignonne d'origine. Les Burgondes sont un peuple germanique, les Carinthiens le sont aussi.

J'ai sous les yeux un lexique des dialectes allemands que l'on parle à Klagenfurt et l'on y trouve bien des mots slaves.

Il n'est que trop certains que les slaves (du sud) ont envahi toute cette contrée et qu'ils s'y sont bien établis ; que Klagenfurt et sa banlieue forment comme un espèce d'îlot en pays slave.

Ce n'est pas tout. Si j'avais à cet égard des vellétés d'ambitions aventureuses je retrouverais dans mes souvenirs classiques certains vers de Virgile, dont mon orgueil s'autoriserait peut-être, pour remonter jusqu'aux Troyens.

***Il cite alors l'Eneïde. (1- 240)***

*Antenor potuit mediis elapsus Achinis  
Illyricos penetrare sinus atque intima tutus  
regna liburnorum et fontem superare timani*

Or, L'Illyrie et le pays des Liburnes sont très voisins du berceau de mes ancêtres paternels. Nos anciens rois ont cru longtemps que l'auteur de leur race était un certain Francus fils d'Hector, petit-fils de Priam. Pourquoi le petit-fils d'un bourgeois de Klagenfurt n'aurait-il pas eu quelques ancêtres dans cette poignée de Troyens fugitifs qui abordèrent il y a 3000 ans sur les rivages de l'Adriatique et se fixèrent sur un versant des Alpes ?

Je trouve deux Eggius dans les fastes consulaires de Rome l'un sous le règne de Trajan l'autre sous le règne de Commode. Voilà que l'étymologie nous ramène en plein monde latin. Mais laissons là ces rêves ethnologiques.

Dans une allocution prononcée à Orléans (*Tradition et réformes* page 222) , Émile Egger s'exprime ainsi :

Un peu orléanais par ma naissance et j'aime à m'en faire honneur, je ne parcours pas ce pays sans y relever dans la bouche du peuple quelques-uns de ces mots qu'on regrette de voir tomber d'usage parmi les gens du monde poli.

Nous verrons par la suite le contenu de cette allocution.

Aux archives municipales de la ville d'Orléans on retrouve la trace des deux mariages de Maximilien Egger, le grand-père d'Émile. Devenu veuf de Marie Thérèse Decourcelles, il se remarie le 25 janvier 1774 à St Pierre-Ensentelée, avec une orléanaise Marguerite Bellanger. Maximilien y fut d'abord ouvrier, puis maître-tailleur. Il avait un bon atelier rue des Minimes, au numéro 121 de l'époque, ce qui correspond maintenant au 14 rue d'Illiers.

Une anecdote intéressante, que j'ai relevée dans la *Gazette des Tribunaux* (avril 1794) permet de mesurer l'estime dont il jouissait (Photo n° 1)<sup>2</sup>.

Un citoyen de la commune d'Orléans demande à Egger, son tailleur, une redingote. Ils conviennent de l'espèce, de la qualité et du prix de l'étoffe. Les occupations d'Egger ne lui permettent pas de se livrer sur-le-champ à ce travail. On publie la seconde loi sur le maximum. Las d'attendre le citoyen retourne chez le tailleur. Eh bien, lui dit-il, cette redingote ! - Elle n'est pas faite. Tu l'auras sans-faute le quartidi de la prochaine décade. - Combien la paierai-je ? Suivant le maximum - mais notre marché est antérieur à la promulgation de la nouvelle loi ! - N'importe ; j'ai assez gagné jusqu'ici, il est juste que je perde à mon tour.

Coupables égoïstes, qui spéculent sur la misère publique, puisse cet exemple vous ramener aux règles du devoir et à la pratique de la vertu. Sachez qu'Egger est père de huit enfants tous à sa charge.

Parmi les nombreux enfants (12) qui naquirent du mariage de ce maitre-tailleur orléanais, Gaston Maximilien, né le 14 août 1779 fut baptisé dans la même église de Saint-Pierre-Ensentelée (St-Pierre du-Martroi). Il fut placé dans un collège d'Orléans où il commença des classes que la

<sup>2</sup> Les illustrations sont réunies à la fin de la communication.

révolution interrompit. En 1797, il alla s'établir à Paris où il épousa le 1er octobre 1802 Anne Victorienne Decors.

Émile notre futur helléniste, vit le jour le 18 août 1813 à l'ombre de la tour de Jean-sans-peur, rue du Petit-Lion-Saint-Sauveur, construite sur le chemin de ronde extérieur de la muraille de Philippe-Auguste..

Gaston-Maximilien, père d'Émile, menait une activité de tapissier plutôt prospère, à laquelle s'ajoutait un esprit inventif, qui lui valut de présenter à la septième exposition de l'industrie française en 1827 un système fort ingénieux de tentes mobiles pour le campement des troupes en marche. Émile Egger en conserva longtemps un modèle chez lui et l'offrit le 16 avril 1883 au Conservatoire des arts et métiers.

Le jeune Émile Egger était entré, en 1824, au collège Saint-Louis (à Paris) et y était resté jusqu'en 1830 ; cette année-là, il y faisait sa rhétorique lorsque, le 30 avril, la mort prématurée de son père vint remettre brusquement en question son avenir.

Dans des notes manuscrites, Émile indique que son "père après avoir beaucoup travaillé à travers des circonstances difficiles, mourut en 1830 à la suite d'une longue et douloureuse maladie".

En disparaissant, Gaston-Maximilien Egger laissait sans ressources son épouse et ses deux enfants -un fils et une fille. Cette situation faillit interrompre les études du jeune Émile qui était encore sur les bancs du collège. Tout en étudiant il se fit répétiteur. Ainsi, nous le retrouvons à Orléans. Il y vint durant deux étés au château du Buisson, sur la commune de Mézières-les-Cléry, où, sur la demande de M. Charles Gombault, il suivit les études de son jeune fils Albert (Charles Gombault fut membre de l'Académie d'Orléans à partir de 1834). En 1831, il était bachelier ès lettres. Le jeune répétiteur de 18 ans enregistre alors chaque année un nouveau succès. En 1832, il est licencié es lettres. Et en 1833, le 26 juillet, il venait juste d'avoir 20 ans quand il fut reçu docteur ès lettres.

Le 11 septembre 1834, il était reçu premier à l'agrégation des lettres. (Photo n° 2).

Abel-François Villemain, qui était vice-président du Conseil royal de l'Instruction publique, prêta attention à ce jeune lauréat et à son désir de rester à Paris auprès de sa mère et de sa sœur qui étaient sans ressources. Il le nomma le 12 novembre de la même année (1834) aux fonctions d'agrégé suppléant au collège Saint-Louis qu'il venait de quitter comme élève trois ans auparavant.

Le 25 mars, il épousa Elisabeth Dehèque, fille de Félix-Désiré Dehèque, helléniste connu et apprécié à l'époque. Cinq enfants naîtront, dont une fille, Ida, qui sera la mère de ma grand-mère. Le père de celle-ci, le P<sup>r</sup> de médecine Léon Lereboullet évoque dans ses mémoires l'accueil chaleureux que lui réserva Émile Egger, son futur beau-père, lors de leurs premières rencontres en 1872.

C'est au cours de cette existence studieuse que la guerre de 1870 vint le surprendre, au même titre que tant d'autres universitaires éminents. Il approchait alors de la soixantaine. Il se fit inscrire sur les registres des Vétérans chargés de l'intérieur de Paris.

Ainsi, il passa les cinq longs mois de siège isolé des siens, tandis que M<sup>me</sup> Egger avait emmené à Etretat leur fille, leur jeune fils et ses parents âgés.

## ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT, RECHERCHE ET PUBLICATIONS

Il apparaît impossible de dissocier l'activité du chercheur de celle de l'enseignant.

Trois ans et demi après son entrée dans la vie active, alors qu'il était chargé des conférences de rhétorique au collège Henri IV, l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres mettait au concours pour 1839 un exposé sur le thème : "Examen critique des historiens anciens de la vie et du règne d'Auguste". Émile Egger résolut de concourir. Ce fut son mémoire qui remporta le premier prix.

Dès 1839, à la suite de ce succès remporté à l'Académie, l'administration voulut récompenser le jeune lauréat. M. Victor Cousin, (qui fut ministre de l'Instruction publique dans le second ministère Thiers du 1<sup>er</sup> mars 1839 au 28 octobre 1840) l'appela le 27 août 1839 à l'École Normale supérieure comme chargé de la conférence de grammaire.

En 1840, le 24 mars, une Ordonnance royale rendue sur le rapport de M. Cousin, (qui voulait ainsi signaler son ministère) instituait le concours d'agrégation des facultés. Les épreuves de ce concours étaient destinées à mettre en relief, outre le savoir des candidats qui devaient être docteurs, leur méthode de discussion et leur talent de parole. Trois postes étaient ouverts.

Émile Egger y était particulièrement intéressé en raison de la position qu'il occupait à l'École Normale. Ce concours est resté fameux par l'éclat que lui donnèrent trois des concurrents de la section des lettres : Frédéric Ozanam, Émile Egger et Adolphe Berger. Après 15 jours d'une lutte publique dont le bruit attira dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne une foule de professeurs et d'auditeurs, le jury rendit son verdict le 2 octobre : Frédéric Ozanam était reçu premier, Egger second.

Quelques mois après le concours d'agrégation, Egger fut appelé à la suppléance de M. Boissonade titulaire de la chaire de Grec à la Sorbonne. Le 29 octobre 1840 il recevait l'investiture ministérielle. Il avait 27 ans. Ainsi, Émile Egger prenait pied comme professeur dans cette Sorbonne qu'il ne devait plus quitter. C'était le point de départ d'un enseignement qu'il continua à dispenser, pendant plus de 40 ans.

À cette époque (fin 1840), il entretenait des relations privilégiées avec Abel-François Villemain, devenu Ministre de l'Instruction publique, qui lui proposa l'idée d'un livre qu'Émile Egger publia sous le titre de *Latini sermonis vetustioris reliquiae selectae*. Pour beaucoup de lettrés qui ne connaissaient guère de la langue et de la littérature latines que les grands classiques, ce choix de textes archaïques fut comme la révélation d'une littérature inconnue. En tête du livre, l'auteur avait placé une préface, sorte de tableau des origines de la langue latine, des institutions et du génie de l'ancienne Rome. L'ouvrage fut accueilli avec faveur par les milieux universitaires.

Devant l'intérêt suscité par cet ouvrage, M. Villemain, conçut le projet d'une entreprise plus vaste et plus hardie encore, celle d'un "Recueil général d'épigraphie latine" sur le modèle du Corpus des inscriptions grecques de Boeck, dont la publication venait d'être commencée en Allemagne. Il institua à cet effet une commission réunissant les plus grands noms de la science latine d'alors. Egger en était le secrétaire. Le 10 juillet 1843, le ministre présidait la première séance de travail.

Moins d'un mois après, Egger lisait le rapport qu'il venait de rédiger et où étaient exposés le plan et les principales divisions du projet. Ce projet d'un "Corpus Inscriptionum latinarum" intéressait nombre de savants étrangers, tels que Th. Mommsen et Wilhem Freund dont j'ai retrouvé des lettres, dans la correspondance d'Egger.

Malheureusement, M. Villemain ayant quitté le ministère, l'entreprise fut abandonnée et reprise par l'Académie de Berlin.

Vous avez sous les yeux l'un des arrêtés ministériels que j'ai pu consulter aux Archives Nationales par lesquels Villemain lui confiait cette mission (Photo n° 3). Émile Egger ne se consolera jamais de l'abandon de ce dessein.

## L'Hellénisme

À partir de 1844, c'est donc l'hellénisme qui va l'occuper presque sans partage. Henri Wallon, Secrétaire perpétuel de l'Académie parle en ces termes de son enseignement :

Je n'essaierai point de résumer les 40 années de cet enseignement à la Sorbonne. La matière serait trop abondante et, à d'autres égards, elle ferait défaut : car si le savant professeur parlait sur un programme déterminé et sur un fond richement accru par le travail, il parlait sous l'inspiration du moment.

Avec sa prodigieuse facilité d'improvisation, sa pensée lui aurait trouvé des entraves dans une forme trop arrêtée d'avance. Mais il y a quelques leçons, des leçons d'ouverture, qu'il a voulu lire ; il y en a d'autres qu'il a rédigées plus tard et données à divers recueils ou recueillies lui-même, avec d'autres travaux, en deux volumes ; enfin, il y a deux cours qu'il a publiés intégralement : le cours de 1840-41 qui a inauguré son enseignement dans la chaire de Boissonnade (*Essai sur l'histoire de la critique chez les Grecs*, auquel il a joint la *Politique d'Aristote* et des extraits de ses problèmes avec traduction française des commentaires). Et le cours de 1867-68 professé dans la pleine maturité de son talent, qu'il a fait paraître l'année suivante sous le titre *L'hellénisme en France*.

On pourrait se demander pourquoi, ayant enseigné pendant plus de 40 ans, presque un demi-siècle, la littérature grecque et pénétré à fond, comme on le peut croire, toutes les parties d'un si vaste sujet, il n'en a pas écrit une histoire générale.

Dans *Tradition et réformes* (page 22), Egger expose l'idée, qui était la sienne, qu'il y avait profit à inaugurer "des leçons d'un intérêt général où le mouvement des idées, la diversité des phases de la poésie et de l'éloquence, les progrès de la science dans le sein de l'hellénisme, seraient exposés avec ensemble".

Il fut aussi à l'origine de ce qu'on a appelé la grande et la petite leçon. La grande leçon ouverte à tous les publics et la petite leçon (le séminaire ?) réservée aux seuls étudiants. – les TD de nos jours ? C'était une formule qu'Egger mena jusqu'à la fin de sa carrière, devant une réforme dont l'esprit n'a pénétré officiellement dans les facultés que vers 1880. Ce cours de 1867, qui fut imprimé l'année d'après, sous la forme des leçons professées en Sorbonne est l'ouvrage qui reste le plus classique sur "l'hellénisme en France". Recherchant quelle avait pu être sur le développement de l'esprit français et de la langue française l'influence de l'ancienne Grèce, l'auteur disait ceci :

Ce qui est certain, c'est que rien ne peut diminuer les droits de la Grèce antique à la reconnaissance des peuples, dont elle a été presque l'unique institutrice dans le domaine de la philosophie et des beaux-arts. Avant elle, aucun peuple ne peut prétendre pour nous à cette maîtrise. Après elle, aucune des nations de l'occident n'a contribué autant à l'éducation de la grande famille européenne.

Une autre particularité de son cours en Sorbonne était qu'il lisait ou récitait le grec selon la prononciation des modernes Hellènes.

## LE PHILHELLÉNISME

C'était en France et en Europe l'époque du philhellénisme. Chateaubriand, Victor Hugo, Delacroix, Hector Berlioz (*Scène Héroïque*), Claude Fauriel (*Chants populaires de la Grèce*) l'ont célébré : Egger vint plus tardivement, mais il défendait avec beaucoup d'ardeur, nous l'avons vu, la paternité de la Grèce sur les nations de l'occident.

Relisons, à ce sujet, dans quels termes Démétrios Bikélas évoquait sa mémoire :

Il avait cultivé avec éclat les lettres grecques, et il n'avait jamais caché ses sympathies pour la Grèce de nos jours, il était un grand helléniste et un vrai philhellène. Voilà ses titres à notre respect et à notre gratitude.

Il ne faut pas trop s'étonner, Messieurs, si considérant comme notre patrimoine exclusif le grand héritage de l'Antiquité, nous nous sentons comme une espèce de parenté avec ceux qui vouent leur vie à la culture des lettres grecques. Les hellénistes sont pour nous presque des compatriotes. Ils acquièrent complètement leur droit de cité lorsqu'ils sont célèbres comme M. Egger. Nous leur savons gré de la gloire dont ils se couvrent en approfondissant les secrets de notre gloire passée.

Un peu plus loin...

L'helléniste est naturellement porté à devenir un philhellène. M Egger en a été une des preuves les plus flatteuses pour notre amour-propre d'Hellènes.

Et pourtant j'hésite un peu à appliquer à M. Egger le nom de philhellène. J'aurais dû dire plutôt qu'il était un ami de la Grèce. En grec le même mot signifie deux choses, mais il me semble qu'elles offrent une certaine différence en français.

Le philhellénisme est le produit d'une autre époque. C'est l'enthousiasme d'une France encore ébranlée par les secousses des événements épiques de la période révolutionnaire, répondant à l'héroïsme d'une Grèce que l'on croyait morte.

Et plus loin encore ....

Il n'a pas été le seul. Nous avons eu et nous avons encore et nous aurons toujours des amis en France comme il y aura toujours des hellénistes.

## LES ÉTUDIANTS

Dès les débuts de son enseignement Egger institua avec ses étudiants un rapport particulier de maître à élève. Il avait ouvert chez lui une conférence préparatoire à la licence. C'était rendre aux jeunes gens laborieux un service sans prix. Pour ces débutants Egger fut, selon l'expression d'Ernest Renan, "le meilleur des introducteurs dans la carrière des travaux utiles". Un témoignage émouvant des liens personnels et de l'amitié qui s'est maintenue avec Ernest Renan pendant plus de quarante ans mérite d'être cité:

Jeune, pauvre et cherchant ma voie avec la plus complète ignorance du monde, je trouvais en lui un guide sûr, qui me montra l'instruction publique comme une carrière noble, un ministère de vérité analogue à l'Eglise que je venais de quitter.

Et plus loin...de Renan encore (Photo n° 4) :

Le mot d'élève, avec lui, avait une signification sérieuse. Son enseignement n'était pas la parole jetée au vent et que personne ne recueille. C'était une oeuvre de communication personnelle, une transmission sérieuse de quelque chose de vrai. Ce n'était jamais néanmoins une routine, une doctrine fermée et hostile aux nouveautés. Presque toutes les innovations

qui, depuis, ont été réclamées et obtenues furent pratiquées par lui, sans les excès qui les ont parfois compromises.

## LES COMMUNICATIONS

Parmi les nombreuses communications qu'Egger prépara pour l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, j'ai cru intéressant d'en relever une pour son caractère anecdotique mais toujours d'actualité.

M. Egger communique à l'Académie un travail sur deux documents trouvés à Herculanium, peut-être insuffisamment commentés jusqu'ici, bien que la date de leur première publication remonte au XVII<sup>e</sup> siècle. Ce sont deux sénatus-consultes, dont l'un est gravé sur une table de bronze. Le premier est de l'an 47, l'autre de l'an 56 de notre ère. Ils se rapportent à un fait digne d'attention. Il paraît qu'à cette époque, comme aujourd'hui, des spéculateurs achetaient parfois des immeubles en vue des bénéfices à réaliser par leur démolition et la vente des matériaux. Il arrivait ainsi que des édifices séculaires, des marbres précieux étaient détruits ou dispersés. La spéculation devait avoir atteint des proportions inquiétantes, car les sénatus-consultes édictent des peines sévères contre les "misérables" qui s'y livrent, la qualifient de honteuse, d'anti-patriotique, la frappent d'une amende double du prix d'achat, et enfin annulent la vente..

### *De l'histoire et du bon usage de la langue française* (Photo n° 5).

Dans ce petit ouvrage publié en 1868 dans la série des conférences populaires faites à l'asile impérial de Vincennes sous le patronage de S. M. l'Impératrice, on apprend peu sur l'histoire de la langue française simplement survolée ici.

Mais d'autres éléments sont remarquables :

\* d'abord la relative tolérance dont Egger fait preuve à l'égard des "patois", signalant à ses auditeurs que jamais ils n'ont autant été poursuivis qu'à cette époque. Il précise à ce sujet que la pratique d'une langue régionale, d'un patois donc pour reprendre ses termes, est sans rapport avec le manque de patriotisme ;

\* ensuite les prescriptions moralo-linguistiques qu'il réussit à loger, à destination des classes populaires (critique du parler faubourien) et à relier à la critique de l'alcoolisme, ainsi que l'appel aux domestiques et aux bonnes à respecter l'ordre inscrit dans le nom qu'ils portent.

Egger se livre ensuite à une satire du pédantisme dont les gens du meilleur monde donnent souvent l'exemple.

... Par exemple l'usage est depuis longtemps consacré d'appeler domestiques une personne qui s'est librement mise au service d'une autre et qui, comme le nom l'indique vit attachée à la maison d'une autre. Aucune injure assurément ne s'attache à ce titre, et cela est si vrai que, dans l'ancienne société française de grands seigneurs s'appelaient les "domestiques" des princes et des rois, de grands écrivains se faisaient honneur de cette domesticité.

Regardez maintenant comment nous appelons les femmes attachées au service de nos enfants : nous les appelons des bonnes, c'est-à-dire que nous leur prêtons une vertu qu'elles n'ont pas toujours et que nous leur faisons ainsi les avances d'une politesse toute confiante. Il dépend donc des bonnes et des domestiques d'honorer le nom que l'usage leur ordonne, et qui, en soi, n'a rien d'offensant pour ceux qui le portent, même dans la société la plus démocratique du monde". Il donne également l'exemple de "concierge, mot qui vient probablement du latin *conservus* et qui signifierait alors compagnon d'esclavage, ce qui est beaucoup moins honorable que d'être librement attaché à la porte d'une maison bourgeoise ou d'un palais".



Enfin, pour terminer cette partie, citons une autre publication : Il s'agit de l'ouvrage intitulé *Etude d'histoire et de morale sur le meurtre politique chez les Grecs et chez les Romains*, publié en 1866 qui nous renvoie une fois encore à une actualité immuable ou inaltérable.

Arrêtons-nous ici, du moins pour ce qui concerne la vie publique et l'enseignement d'Émile Egger, car il serait bien long et même impossible de citer tous les ouvrages qu'il a publiés durant sa studieuse existence.

## ATTACHES ORLÉANAISES

Nous avons vu, en survolant la biographie d'Émile Egger, combien il réservait une affection sincère pour Orléans, où était né son père. Jeune homme, il y était revenu plusieurs fois. C'est ainsi qu'il fut appelé par quelques amis de son père comme répétiteur auprès de leurs enfants.

Attiré par sa tante Anne Elisabeth, née à Orléans, et qui avait gardé des contacts avec d'anciens amis de son père, Charles Gombault<sup>3</sup> en particulier qui l'aida dans la poursuite de ses études.

## LES LIENS AVEC ANATOLE BAILLY:

Lorsqu'il rencontra Anatole Bailly, qui devait devenir son élève à l'École normale supérieure, il porta un intérêt tout particulier à ce jeune étudiant qui lui apparut d'emblée comme un élève promis à un avenir brillant. Émile Egger et Anatole Bailly, devenus collègues, associèrent leurs efforts pour plusieurs publications. Deux d'entre elles méritent d'être remarquées : le *Manuel pour l'étude des racines grecques et latines* et le *Dictionnaire grec français* (Photo n° 6).

L'étude des racines grecques ne pouvait être délaissée. Dans un rapport daté des 16 et 17 novembre 1868, Victor Duruy (Ministre de l'Instruction publique), signalait l'insuffisance des méthodes universitaires pour les études linguistiques et invitait les professeurs à y chercher un remède. Bien des mois avant que Victor Duruy n'eût adressé cet appel, un jeune professeur s'était mis à la besogne et son livre au moment où parut la circulaire ministérielle était déjà à moitié imprimé. Ce professeur était Anatole Bailly, ce livre s'intitulait *Manuel pour l'étude des racines grecques et latines*.

Dès l'année 1865 Anatole Bailly avait entretenu Émile Egger de ce projet de travail ; il avait obtenu en mars 1866 que Émile Egger consentit à mettre son nom sur la couverture. Toujours modeste et méfiant de lui-même Anatole Bailly envisageait pour la rédaction de ce livre une collaboration constante avec son maître. Mais Emile Egger s'effaçait, voulait qu'en travaillant seul Bailly prit enfin conscience de sa force de travail et de son aptitude à travailler bien. Il lui écrivait le 15 octobre 1866 :

Sans doute mon cher ami, nous ferions à nous deux d'assez bonne besogne. Mais le malheur est d'abord que nous vivons à trente lieux l'un de l'autre, puis que le temps me manque pour coopérer à tous les travaux qui m'intéressent avec tous les amis que m'a fait cette charmante Muse de l'étude. Prenez donc votre parti de ne recourir à moi que pour les questions de détail et, tout au plus, pour une révision dernière quand vous aurez arrêté le texte de notre rédaction.

Après avoir surmonté bien des difficultés et des retards dans l'impression de l'ouvrage, celle-ci s'acheminait enfin vers son terme ; en octobre 1868, Egger avait entre les mains d'assez

<sup>3</sup> Ch.Gombault fut membre de notre Académie dès 1834, dans la section agriculture Son nom a été donné en 1866 à une nouvelle variété de pivoine : *Gloire de Ch.Gombault*.

nombreuses "bonnes feuilles" pour les montrer au ministre Duruy. Le 24 novembre 1868 il écrivait à Anatole Bailly : *Italiam ! Italiam ! Nous voici enfin près du port.*

Arriver au port, c'était à cette heure la seule ambition d'Anatole Bailly. Ayant, vers cette époque, accepté de se laisser inscrire sur une liste de candidats aux élections municipales d'Orléans, il devait s'effacer avant le ballottage. La politique ne l'attirait point, même comme distraction.

Au contraire c'est à la publication d'une grammaire que Anatole Bailly s'attela. Celle-ci parut en 1872. Émile Egger l'appréciait hautement et promettait à Anatole Bailly qu'il en serait "un bon commis-voyageur".

## **PUBLICATION DU DICTIONNAIRE**

Mais d'autres travaux, vers lesquels Émile Egger lui-même avait acheminé Anatole Bailly commençaient de captiver l'attention du jeune maître et devaient bientôt l'absorber tout entière. Dès 1866, quelques éditeurs sondant Émile Egger, lui avaient demandé s'il voulait faire un dictionnaire grec, et Émile Egger avait songé à s'adjoindre Anatole Bailly. Au dernier jour de l'année 1873, Émile Egger signait un accord avec la maison Hachette en vue de la révision du dictionnaire d'Alexandre.

Anatole Bailly devait en être l'ouvrier, et pour le travail futur de cet ouvrier d'élite, on prévoyait l'aide d'un excellent apprenti son jeune fils Paul Bailly. L'exemplaire personnel que possédait Émile Egger du dictionnaire d'Alexandre, et que sans cesse il annotait, fut adressé à Anatole Bailly.

Dans la préface de la première édition de ce dictionnaire, dont vous trouverez d'ailleurs un exemplaire offert par l'auteur à la bibliothèque d'Orléans, on peut lire ceci :

A côté du nom de l'auteur, on peut lire sur le titre celui d'un des plus considérables hellénistes de notre temps. Je ne rappelle pas sans émotion le souvenir du maître éminent, de l'homme bon auquel je dois tant ; mais je ne voudrais pas que M. Egger fut tenu, pour si peu que ce soit, comme responsable des erreurs qui m'ont échappé et je dois à sa mémoire de prévenir tout malentendu. C'est sur son conseil que ce livre a été entrepris. Dès l'origine, M. Egger m'avait spontanément promis de lire mon manuscrit, et je n'ai pas besoin de dire qu'il a fidèlement et courageusement tenu cette promesse : il a mis à ma disposition sa riche bibliothèque, m'a communiqué le trésor des observations amassées durant sa longue carrière, et s'est imposé la tâche de noter les feuillets à mesure que je les lui soumettais. Plus tard, frappé de la cécité qui affligea ses dernières années, il ne m'en continua pas moins sous une autre forme l'office de son précieux concours. Je lui lisais chacun de mes articles et grâce à son étonnante mémoire, à l'étendue comme à la sûreté de sa science, au flair extraordinaire avec lequel il devinait la provenance d'un mot suspect ou de formation récente, le service que je reçus de son affection, même en cette douloureuse période, ne fut pas moindre que celui que j'en avais reçu jusqu'alors. Lorsque la mort l'enleva brusquement, je venais d'achever ma lecture. »

La publication de cet ouvrage date de 1895. Il reste très utilisé de nos jours par les étudiants de tous niveaux.

## **LIENS AVEC LA S.A.H.O.**

À plusieurs reprises, Émile Egger fut invité par la Société Archéologique et Historique de l'Orléanais. Il fut sollicité pour présider les séances de remise de prix, et à chacune de ces occasions, il tenait à entretenir son auditoire d'un sujet qui pouvait l'intéresser.

Pour clôturer la séance du 9 mai 1869, il fit un bref exposé sur l'intérêt historique des inscriptions latines, grecques, gauloises ou celtiques qui peuvent être identifiées sur les objets en marbre ou en bronze qui forment ce que nous appelons des collections épigraphiques. C'était, il faut le dire, peu de temps après la découverte des objets retrouvés à Neuvy-en-Sullias et généreusement acquis par la ville pour le musée d'Orléans.

S'attardant ensuite sur les épitaphes que l'on peut rencontrer sur les marbres et les pierres antiques, il exprime son émotion devant les douleurs de l'humanité dont celles-ci témoignent. En terminant cet exposé, il souligne "le progrès journalier que cette science - l'archéologie - permet à la connaissance de l'histoire".

Au cours de la séance du 8 mai 1875 destinée à récompenser les heureux lauréats de ce deuxième concours, Émile Egger trouva l'occasion de se féliciter de la présence dans l'assistance de plusieurs habiles interprètes des antiquités de l'Orléanais.

Ainsi, Monsieur Mantellier, qui après son mémoire sur les bronzes antiques de Neuvy en Sullias, avait publié quelques années avant le glossaire "de l'histoire de la communauté des marchands fréquentant la Loire".

De même un jeune savant, professeur du lycée d'Orléans, Anatole Bailly, avait fait une communication sur l'étymologie et l'histoire des mots Orléans et orléanais.

Puis il développe assez longuement l'idée que "faire une langue est, avant tout, une oeuvre du peuple, du peuple livré à ses instincts, obéissant à ses besoins, selon les progrès de sa vie". Évoquant Ronsard qui trouvait les moyens d'enrichir son dictionnaire poétique chez les laboureurs, les artisans, les officiers de vénerie. "Faire divorce avec le parler populaire est chose qui porte malheur aux lettrés, dit-il, en les exposant trop aux caprices de l'invention personnelle."

Plus loin, il évoque à nouveau ses attaches Orléanaises: "Un peu orléanais par ma naissance — et j'aime à m'en faire honneur —, je ne parcours pas ce pays sans y relever, dans la bouche du peuple, quelques-uns de ces beaux mots regrettant de les voir tomber d'usage parmi les gens du monde poli.". Et de citer encore "une terre aiveuse —qui entretient une bienfaisante humidité, une berouette pour brouette, la seille pour le seau etc. etc."

Pour conclure, il souhaite que la première société savante de l'Orléanais prenne une part plus active à ces intéressantes et fécondes recherches sur l'enrichissement de notre langue par les emprunts qu'elle peut faire aux différents dialectes provinciaux.

La dernière séance à laquelle il participa était celle du 8 mai 1880.

Abordant la question des réformes universitaires auxquelles il est associé au sein du Conseil supérieur de l'Instruction publique, il évoque les nombreuses améliorations que peut recevoir chez nous un enseignement des langues et des littératures classiques. Il en est une que l'on ne saurait trop recommander, c'est l'union des études d'antiquités avec les études purement littéraires.

On peut apprécier, écouter une belle page d'Homère ou de Virgile, de Démosthène, de Cicéron, sans bien connaître la société grecque ni la société romaine.... Mais connaître celles-ci forme plus efficacement la raison, le bon sens, et rend plus utile pour nous ces longues années que l'on passe sur les bancs de l'école avant d'entrer dans le monde. Elle nous fait mieux sentir la différence des civilisations... Le progrès réel de nos institutions et de notre morale, les infirmités nécessaires, les imperfections inévitables de nos sociétés modernes.

Suivent quelques exemples .....

Pour clôturer la séance M. Bimbenet annonce la création d'un quatrième concours avec un prix de mille francs pour l'année 1885.

## CONCLUSION

Par cet exposé, j'ai tenté de faire revivre la mémoire d'un de nos anciens confrères, qui fut membre d'honneur de l'Académie d'Orléans à partir de 1876.

J'espère avoir présenté fidèlement la vie et les travaux d'un homme d'origine modeste, immigré de la troisième génération, qui peut être considéré comme un exemple d'intégration et d'assimilation. Il était d'abord un amoureux de la langue française. Dans le cadre d'une des conférences populaires qu'il a prononcées à l'Asile impérial de Vincennes, il pouvait dire :

Nous sommes très fiers de notre langue et nous avons raison. Il y a longtemps qu'elle jouit en Europe de la plus grande popularité. L'heureuse réputation de notre langue n'a fait que grandir ; le français est devenu pendant deux ou trois siècles la langue des relations diplomatiques dans toute l'Europe, et il s'en est fallu de peu qu'elle ne prit dans l'Amérique du Nord le rôle que lui a enlevé la langue anglaise.

Notre langue est une des plus belles et des plus riches que l'on parle sur la terre, une de celles qui ont produit le plus de belles oeuvres en vers et en prose. Elle exprime au plus haut degré le génie de notre nation : elle est une des meilleures parties de l'héritage que nos pères nous ont légué.

N'avons-nous pas ici la preuve d'une intégration réussie, de l'appropriation complète de la langue française par un homme, dont le grand-père d'origine autrichienne avait adopté la France une soixantaine d'années auparavant ?

Ce grand-père, simple ouvrier tailleur, devenu artisan par la suite, avait fait en sorte de s'intégrer. Il avait inculqué à sa famille des qualités d'honnêteté et d'amour du travail.

Chez Émile Egger, ces qualités, servies par une intelligence et une puissance de travail au-dessus du commun, ont permis au modeste garçon qu'il était de gravir brillamment tous les grades universitaires, alors qu'étant âgé de 17 ans, il vit son père mourir précocement.

Il consacra sa carrière à servir l'enseignement et l'instruction publique envers laquelle il estimait, sans doute, avoir une dette. Les témoignages de reconnaissance de la nation confirment sa parfaite assimilation. Il n'en resta pas moins attaché à Orléans, ville pour laquelle il gardait une tendre affection, sans doute parce que c'était la ville qui avait accueilli son grand-père jeune immigré. Ajoutons qu'il avait trouvé chez Anatole Bailly des qualités qui leur ont permis d'accomplir ensemble une œuvre durable.

Voltaire a dit : "On doit des égards aux vivants ; on ne doit aux morts que la vérité."

J'espère, pour ma part, avoir brossé devant vous un portrait fidèle et sans parti pris.

Je vous remercie de votre attention.

## BIBLIOGRAPHIE

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Comptes rendus de séances, *Année 1871 Volume 15 Numéro 15* pp. 166-167

Bailly Anatole : *Notice sur Emile Egger, Professeur à la Faculté des Lettres de Paris, membre de l'Institut* (Académie des Inscriptions et Belles Lettres, sa vie ses travaux, par Anatole Bailly, Prtofesseur au lycée d'Orléans, membre du Conseil Académique de Paris, G.Pedone-Lauriel, éditeur, 13 rue Soufflot, Paris.

Bailly Anatole : *Souvenirs d'enfance et de première jeunesse*, Bulletin de la Société historique et archéologique de l'Orléanais, n° 65 1984.

Bailly Anatole : *Dictionnaire Grec Français*, rédigé avec le concours de E Egger, Hachette et Cie, libraires-éditeurs, 1895.

Bikelas Démétrios : *Le Philhellénisme en France*, Revue d'Histoire diplomatique., III, 1891, p. 363

Calabresi Finzi Contini, Bianca M., Ernest Renan et Emile Egger, *Une amitié de quarante ans*. Cahiers renaniens 9. 1979

De Queux de Saint Hilaire : *Annuaire de l'association des études grecques*, Notice sur E. Egger, 1885-1886, p.289-343.

Egger Emile: *Mémoire sur un document inédit pour servir à l'Histoire des langues romanes*.

Egger Émile : *Observations sur quelques fragments de poterie antique provenant d'Égypte, et qui portent des inscriptions grecques*. 408 p., 1857..

Egger Émile: Observations sur un procédé de dérivation très fréquent dans la langue française et dans les autres idiomes néo-latins,

Egger Émile: *Mémoire sur les historiens officiels et les panégéristes des princes dans l'antiquité grecque*.

Egger Émile: *Examen critique des historiens anciens de la vie et du règne d'Auguste*, Mémoire couronné par l'Académie des inscriptions et belles lettres –1839.

Egger, Emile: *Conférences populaires faites à l'asile impérial de Vincennes sous le patronage de S. M. l'impératrice*.

Egger Émile: *De l'histoire et du bon usage de la langue française*, Paris, Librairie Hachette et Cie

Egger Émile: *La Trdition et les réformes dans l'enseignement universitaire*, G.Masson, éditeur 1883.

Egger Émile: *Correspondance de Sainte-Beuve avec les hellénistes Dehèque et Egger* [publiée par Max Egger] Extrait de la "Revue d'histoire littéraire de France.

La bibliographie complète des publications d'Émile Egger peut être consultée en annexe à la Notice d'Anatole Bailly citée plus haut, aux Archives départementales du Loiret.

*Gazette des Tribunaux*, Tome dixième, mai à septembre 1794, page 320

Goyau Georges, né le 31 mai 1869 à Orléans et mort le 25 octobre 1939, publiciste et historien catholique social : *Anatole Bailly sa vie ses travaux*.

Renan Ernest : "M. Émile Egger", *Journal des Débats*, 4 septembre 1885.

*Revue du Monde Latin. Questions internationales politiques et littéraires*, sept. déc. 1883-févr. 1893 (I-XXIX, n°2).

Société Archéologique de l'Orléanais, *Bulletins, séances du 9 mai 1869, du 8 mai 1875 et du 8 mai 1880*.

Voltaire : *Lettres à M. de Genouville sur Oedipe* (1719).

Wallon, Henri : *Notice sur la vie et les travaux de M. Émile Egger, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres Année 1889, Volume 33,

En sociologie :

**intégration** : Phase où les éléments d'origine étrangère sont complètement assimilés au sein de la nation tant au point de vue juridique que linguistique et culturel, et forment un seul corps social.

**assimilation** : Processus par lesquels un groupe social modifie les individus qui lui viennent de l'extérieur et les intègre à sa propre civilisation. (Foulq.-St-Jean 1962) :

## DÉBAT

**Joseph PICARD** : Il y a 60 ans, le cycle classique comprenait le latin en 6<sup>ème</sup> et le grec en 4<sup>ème</sup>. Il me semble d'après mes petits-enfants que certains apprennent le grec sans le latin ?

**François KERGALL** : Actuellement, ces deux langues anciennes peuvent être commencées en quatrième, indépendamment l'une de l'autre, et leur apprentissage est réexaminé à l'entrée en seconde. D'une manière

générale, les choix offerts aux élèves sont très variables d'un collègue à l'autre et seront fonction, d'abord de la dotation horaire puis des souhaits exprimés par les familles.

**Géraldi LEROY :** Pouvez-vous préciser la nature des réactions d'Égger quant à l'enseignement littéraire de son temps ?

**François KERGALL :** Emile Egger était novateur. A l'université il a mis en place des méthodes d'enseignement plutôt interactives, dirions-nous maintenant. Il préconisait, par exemple, "la grande et la petite leçon" qui pourraient correspondre actuellement au cours magistral et aux travaux dirigés. Il était susceptible d'enseigner en grec. Enfin, il entretenait des contacts personnels avec les étudiants, leur donnait des conseils, les mettait sur leur voie, les recevait chez lui en petits groupes. Il a beaucoup œuvré pour la rénovation des programmes.

**Christian MASSON :** En quelle langue correspondait Egger avec Théodore Mommsen ?

**François KERGALL :** Les correspondances que j'ai pu consulter étaient en langue française, mais Egger connaissait la langue allemande. De plus, j'ai eu sous les yeux des échanges avec d'autres correspondants—Boissonnade, Sainte-Beuve— qui sont écrits en grec ou en latin. Mommsen et Egger auraient pu correspondre dans ces deux langues.

## ILLUSTRATIONS

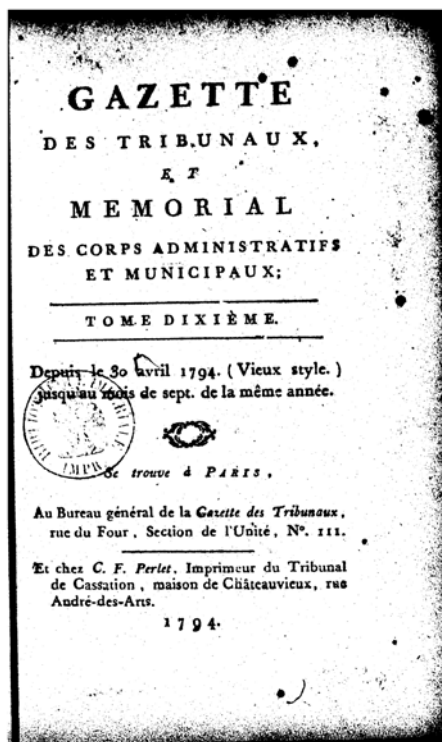


Photo n° 1

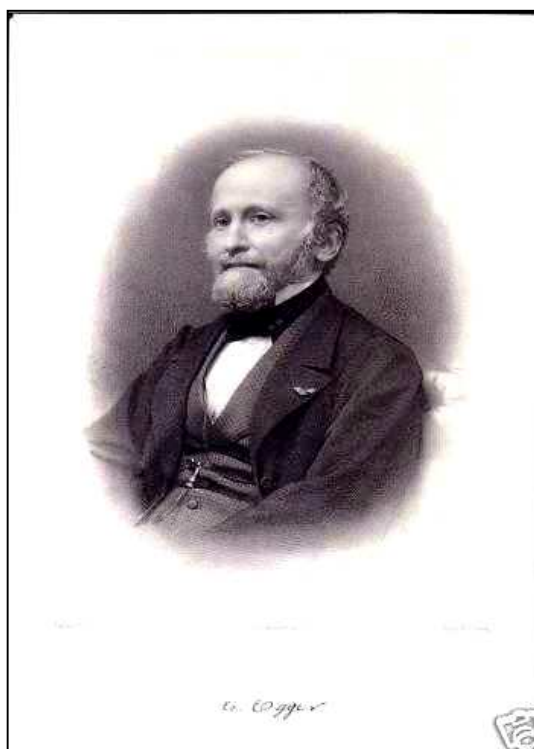


Photo n° 2 ; Portrait d'Émile Egger (non daté).

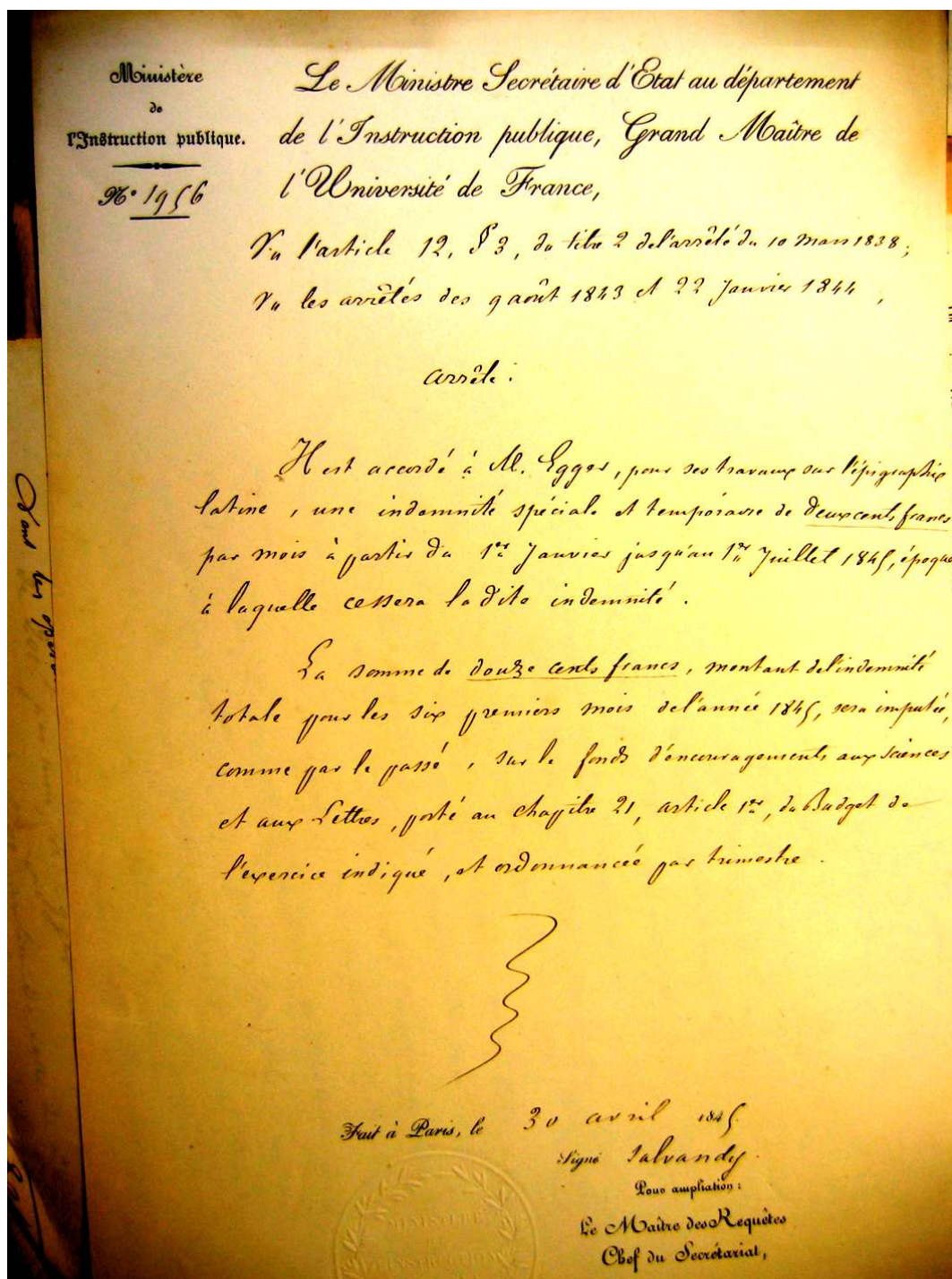


Photo n° 3 : Arrêté du ministre de l'instruction publique du 30 avril 1845.

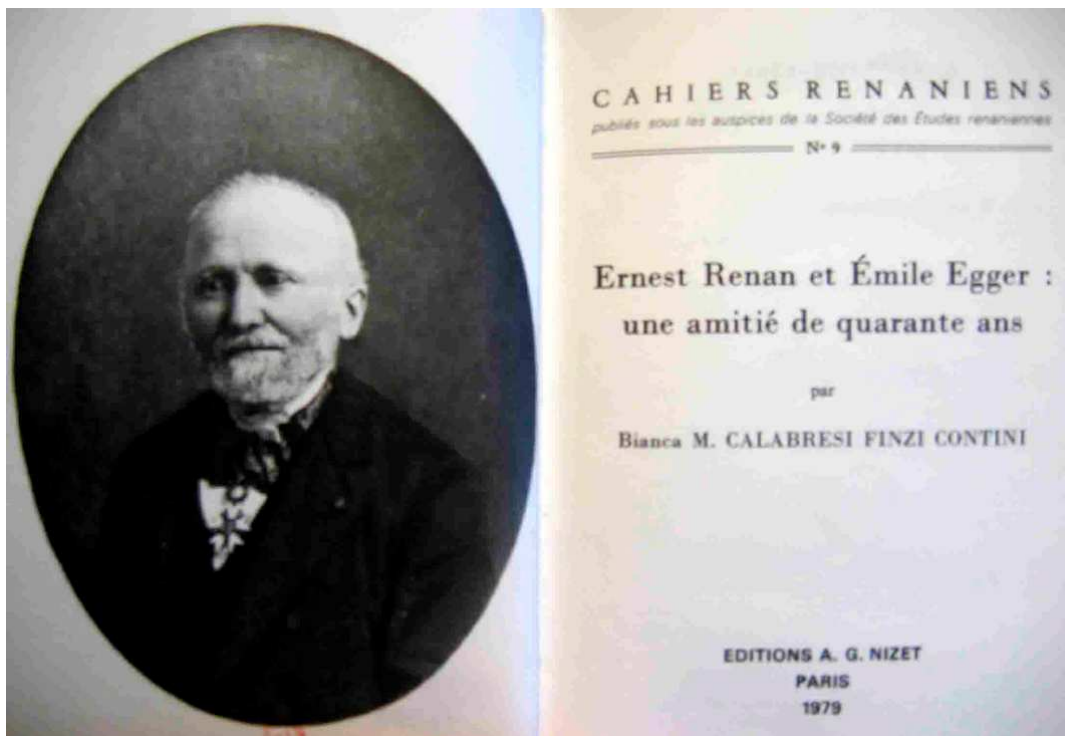


Photo n° 4 : Egger - Renan



Photo n° 5 : De l'histoire et du bon usage de la langue

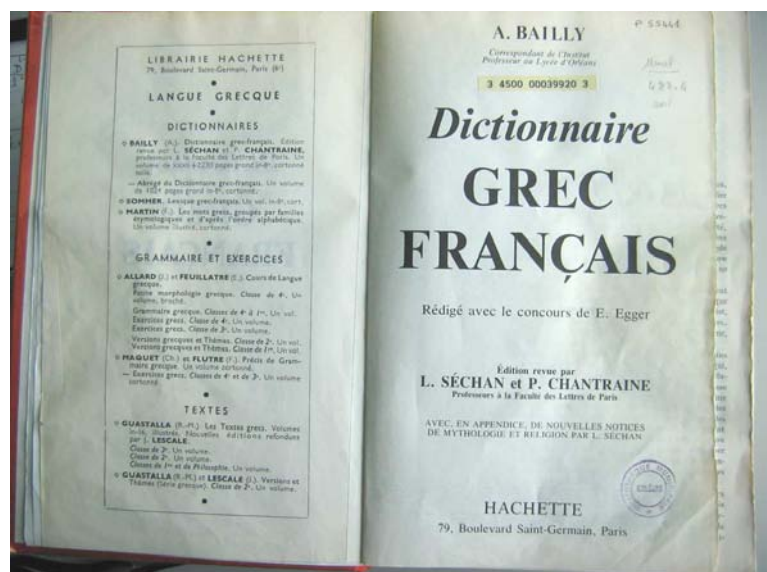


Photo n° 6 : Le BAILLY, Grec – Français.



## LE ROMAN ET LA CRISE DE L'INTRIGUE CHEZ MAX JACOB<sup>1</sup>

Antonio Rodriguez

Étroitement lié au Loiret, à Saint-Benoît-sur-Loire et à Orléans, Max Jacob est un auteur marquant de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, souvent évoqué pour son destin tragique alors que les fondements de sa démarche esthétique restent encore à découvrir, tant ils semblent faits pour dérouter. Cet auteur suscita la fascination des peintres modernes — qui firent fréquemment son portrait — et de ses pairs, tout comme il a maintenu jusqu'à nos jours un intérêt pour différentes générations de lecteurs et d'auteurs (Robert Pinget, J.M.G. Le Clézio, Guy Goffette). Ses explorations littéraires visèrent d'emblée les limites du concevable, de la logique ou de l'identité, non d'ailleurs sans une bonne dose d'humour. Max Jacob naquit à Quimper en 1876, vécut la bohème artistique parisienne au moment le plus propice pour la vivre, mais seuls les bords de Loire lui donnèrent la sérénité longtemps recherchée, de manière partielle et authentique. Sa déportation et sa mort à Drancy en 1944 firent de lui une victime de "la solution finale", mort illustre parmi d'autres victimes des rafles dans le Loiret. "Heureux crapaud ! tu n'as pas l'étoile jaune", écrivait-il dans un de ses poèmes les plus connus, peu avant sa mort, en valorisant le sort du batracien boiteux face à celui des juifs<sup>2</sup>.

Pendant son premier séjour à Saint-Benoît-sur-Loire (1921-1928), Max Jacob écrivit sans discontinuer. Il s'agissait d'une période faste où les éditeurs, les revues, les jeunes poètes le sollicitaient sans cesse, où il était au courant des rebondissements de la vie artistique parisienne, où il pouvait placer ses jeunes amis. La critique biographique de cet auteur a souvent considéré que l'année 1925 le détourna progressivement des intérêts de sa retraite spirituelle dans le Loiret, notamment en raison d'un voyage en Italie. Mais plus fondamentalement, ce qui l'éloigna momentanément de Saint-Benoît-sur-Loire, fut un premier déclin de sa visibilité littéraire. Dès 1924, la table rase réalisée par les surréalistes le toucha directement, quand bien même il eut une influence sur plusieurs d'entre eux (Louis Aragon et Paul Éluard notamment). 1924 coïncida en outre avec la publication de son dernier roman : *L'Homme de chair et l'homme reflet* aux éditions du Sagittaire (Simon Kra), là même où parut la même année *Le Manifeste du surréalisme*. Le roman de Max Jacob fut particulièrement mal reçu par le mouvement d'André Breton, et j'aimerais revenir sur cet épisode, plus largement sur les fondements esthétiques étonnants, toujours singuliers, qui guidaient les récits de Max Jacob. Pourquoi l'année 1924 marqua-t-elle le renoncement progressif au genre romanesque pour cet auteur ? Pourquoi souligna-t-elle plus généralement un moment de crise pour le récit poétique associé à cette génération (Salmon s'arrêta au même moment d'écrire des romans pendant une vingtaine d'années ; Reverdy y avait déjà renoncé, mais il n'avait point connu de succès dans ce genre) ?

Après 1924, Max Jacob publia avant tout des plaquettes de poèmes, de manière quasi confidentielle. Certes, il eut pendant un temps encore un projet de roman, *Les Gants blancs*, mais il l'abandonna rapidement. Célébré au début des années trente, comme un auteur rattaché à

<sup>1</sup> Séance du 16 juin 2011.

<sup>2</sup> Max Jacob, "Amour du prochain", *Derniers poèmes en vers et en prose*, Paris, Gallimard (Poésie), 1982 (1945), p. 151.

Montmartre, Max Jacob revint à Saint-Benoît en 1936. Ce retour apparut alors non seulement comme un renoncement à ses ambitions de reconquête du champ littéraire, mais également à ses ambitions dans la peinture, car dès 1928 Max Jacob sembla délaisser la littérature pour investir plus pleinement la peinture à laquelle il songeait et travaillait depuis ses plus jeunes années. Son retour à Saint-Benoît marqua la recherche d'une autre voie vers l'harmonie intérieure, et il se fit dès 1937 le guide des poètes ligériens qui se rassemblèrent ensuite sous le nom d'École de Rochefort (René Guy Cadou, Marcel Béalu, Michel Manoll).

Qu'en est-il du récit chez Max Jacob ? Cet auteur est en effet, aujourd'hui, avant tout connu pour son œuvre poétique : *Le Cornet à dés* (poèmes en prose), *Le Laboratoire central* (poèmes en vers) qui sont publiés dans la collection Poésie/Gallimard. Mais Max Jacob était un polygraphe qui s'essayait à divers genres littéraires : les contes, les nouvelles, les mémoires fictionnels, les romans, le théâtre, les livrets d'opéra. Ses récits, toujours disponibles chez Gallimard, se trouvent principalement dans la collection "L'Imaginaire" (qui est une collection dirigée vers les marges les plus marquantes de la littérature) ou en collection blanche, et ils seront en partie regroupés dès l'automne 2012 dans le volume Quarto que je dirige<sup>3</sup>.

Avant de publier un premier recueil de poèmes, Max Jacob fit paraître des récits, notamment deux contes pour enfant<sup>4</sup>, un conte pour adulte<sup>5</sup> et un roman, *Saint Matorel*<sup>6</sup> ; c'est dire l'importance de l'écriture narrative dans son projet esthétique moderniste qu'il développa dès 1905. Jusqu'en 1924, il fit paraître de nombreux récits sous diverses formes, en publiant quatre romans. Les récits qui parurent après 1909 eurent pour principale spécificité esthétique de défaire l'intrigue, qui est pourtant le fondement de la tension narrative<sup>7</sup>. Que peut être un récit sans intrigue ? Pourquoi chercher à bâtir un récit sans intrigue ? Pour donner une première idée de l'exploration logique menée par Max Jacob dans le récit, un poème en prose tiré du *Cornet à dés* pourrait servir d'illustration :

*Encore le roman feuilleton*

Robert se perd dans ce parc ; il rencontre les châtelains : il accepterait bien leur aimable invitation, mais il est attendu ailleurs : ailleurs, on ne l'attend pas, en réalité. Il est surpris de trouver son père chez les habitants de Chartres.

Robert s'appelait plutôt Hippolyte. Il eût été habillé à la dernière mode, s'il y avait eu une dernière mode, mais il n'y a pas de dernière mode ; alors, il était habillé comme tout le monde, c'est-à-dire mal. Robert eût été capable de faire huit cents kilomètres en auto pour aller dire à l'ami d'un de ses amis : "J'ai le bonjour à vous souhaiter de la part de M. Tel", car Robert était bon, mais il n'avait pas d'ami.

Robert s'installa à table et mangea comme il n'avait pas mangé depuis longtemps, c'est dire qu'il mangea peu, car il mangeait toujours beaucoup. Ai-je dit qu'il mangea bien ?...<sup>8</sup>

Pour qu'une narration possède une véritable tension, il conviendrait de construire un monde possible, avec une situation initiale reconnaissable, pour suivre ensuite le déroulement d'une histoire tendue par la mise en intrigue. Or ce petit récit possède d'emblée un déterminant

<sup>3</sup> Max Jacob, *Œuvres*, édition établie, présentée et annotée par Antonio Rodriguez, Paris, Gallimard (Quarto), à paraître à l'automne 2012.

<sup>4</sup> Max Jacob, "Histoire du roi Kaboul I<sup>er</sup> et du marmiton Gauvain", dans *Le Roi de Béotie*, Paris, Gallimard, 1994 (1904); "Le Géant du soleil", *Les Lectures de la semaine*, supplément au *Journal des instituteurs*, mars 1904.

<sup>5</sup> Max Jacob, "La Couronne de Vulcain", *Pan* (revue), n° 12, décembre 1909 — repris dans *Le Roi de Béotie, op. cit.*, 1994.

<sup>6</sup> Max Jacob, *Saint Matorel*, illustré par Pablo Picasso, Paris, Editions Kahnweiler, 1911.

<sup>7</sup> Raphaël Baroni, *La Tension narrative*, Paris, Le Seuil, 2007.

<sup>8</sup> Max Jacob, "Encore le roman feuilleton", *Le Cornet à dés*, Paris, Gallimard (Poésie), 2003 (1917).

démonstratif "œ parc" qui, par sa valeur de déictique, nous laisse croire que nous partageons une même situation. Bien évidemment, le lecteur ne peut savoir de quel parc il s'agit. L'aspect le plus marquant tient certainement à la déstabilisation logique permanente, notamment par une série d'oppositions et d'antithèses. Le jeu sur le nom du personnage, d'abord appelé "Robert", mais nommé ensuite par son vrai prénom "Hippolyte", pour finalement maintenir la dénomination "Robert", est aussi amusant que contrariant pour quiconque engage une lecture narrative de ce poème. Plusieurs détournements de syllogismes sont mis en avant : la séquence du repas prend une ampleur particulière. Robert mange comme il n'a pas mangé depuis longtemps ; il mange "peu" au lieu de "beaucoup", contrairement à l'attente qui voudrait qu'il mange plus que d'habitude. Mais de ce peu surgit un nouveau retournement, car Robert mange "bien" (d'un point de vue qualitatif non quantitatif). Max Jacob nous plonge à la limite des principes d'identité des personnages, de la continuité du récit, avec des jeux logiques permanents et une présence de l'auteur qui se révèle en creux. Le poème en prose qui pourrait simplement être une parodie d'un genre populaire adopte à vrai dire de multiples traits marquants pour parcourir la stratégie du récit chez cet auteur.

Loin d'une attitude fantaisiste, l'humour se glisse chez Max Jacob dans les questions les plus graves, avec des atmosphères marquées par l'angoisse et la culpabilité, et surtout il nous plonge à chaque fois dans les craintes de l'effondrement. La recomposition logique du récit est permanente chez lui. Nous avons l'impression qu'il désire raconter une histoire en même temps qu'il s'y refuse, en installant un monde pour le défaire aussitôt (Robert s'appelle Hippolyte), comme si le nom d'un personnage n'était qu'une illusion, comme si les motivations de ce personnage n'étaient qu'une construction anodine. Dans son *Art poétique*, Max Jacob définissait la personnalité comme étant "une erreur persistante"<sup>9</sup> : chez lui, une personnalité se maintient alors qu'à chacune de ses positions elle se défait en partie. Qui est là ne tient guère en place, mais reste là cependant ; telle serait la définition de l'identité chez Max Jacob. Non seulement l'individu est remis en question, mais plus largement l'identité logique du récit également, plus particulièrement celle de l'intrigue qui le guide. Max Jacob désirait refonder le récit sur de nouvelles bases, notamment celle d'un "art de la déception"<sup>10</sup>. Dans son *Art poétique*, il donnait plusieurs pistes esthétiques pour renouveler le récit, en partant sur un constat amer concernant le succès impliqué par une telle démarche :

Étonnons-nous maintenant qu'il y ait si peu de psychologie dans les romans, si peu de style et des caractères si peu vraisemblables. Je veux dire si faux. La psychologie, le style, la vérité des caractères, c'est de l'art, le roman c'est autre chose. Quel romancier sacrifierait son sujet à la vérité d'un caractère ?... Quel romancier arrêterait son intrigue plutôt que la marche d'un sentiment ? Voilà un romancier qui n'aurait pas de lecteur par la raison qu'il n'aurait pas d'éditeur.<sup>11</sup>

Dans cet extrait de l'*Art poétique*, l'opposition entre, d'un côté, le "caractère", le "style", la "psychologie", et, d'un autre côté, le "sujet", l'"intrigue" marque une tension entre un "art" moderniste exigeant et le "roman" dans un sens commun de divertissement. La "marche d'un sentiment" et la "vérité" se révèlent supérieures à la composition de l'intrigue et de l'histoire. Max Jacob n'est pas le seul auteur à remettre en question l'art du récit dans les années dix et vingt. Jean-Yves Tadié avait même pu qualifier l'importance du "récit poétique" à ce moment-là, que ce soit chez Guillaume Apollinaire, André Salmon, Jean Paulhan, Jules Supervielle, Marcel Jouhandeau<sup>12</sup>. Mais quelles sont les particularités de l'écriture romanesque de Max Jacob et comment se développe-t-elle dans son parcours littéraire ?

<sup>9</sup> Max Jacob, *Art poétique*, Paris, L'éloqu coast, 1987 (1922).

<sup>10</sup> Voir mon article, "La poésie comme art de la déception : André Salmon et Max Jacob", Michèle Monte (dir.), *André Salmon : poète de l'art vivant*, Toulon, Presses Universitaires du Sud, 2010, p. 47-57.

<sup>11</sup> Max Jacob, *op. cit.* (1987).

<sup>12</sup> Jean-Yves Tadié, *Le Récit poétique*, Paris, Gallimard (Tel), 1994.

## Développement de l'écriture narrative de Max Jacob

Les deux premiers contes pour enfant en 1904, *Histoire du roi Kaboul Ier* et *Le Géant du soleil*, furent construits selon des procédés relativement traditionnels, avec une belle inventivité et de nombreux passages ancrés dans le merveilleux. Un changement manifeste commença à voir le jour en 1909 au moment où Max Jacob publia *La Couronne de Vulcain* et, en 1910, au moment où il écrivit son premier roman, *Saint Matorel*. Cette période coïncida avec l'apparition mystique de Max Jacob datée du 22 septembre 1909, qui engagea selon l'auteur une période de "dialogue avec les anges" et de conscience des différentes strates de la réalité. Max Jacob vécut alors une profonde mutation spirituelle. Plus largement, son esthétique et son écriture prirent un nouveau tournant moderniste dont les prémices théoriques apparaissaient déjà en 1905-1906. *Saint Matorel* fut publié en 1911 chez Kahnweiler avec quatre eaux-fortes de Picasso. *L'Enchanteur pourrissant* de Guillaume Apollinaire, illustré par André Derain, avait ouvert la collection l'année précédente chez le même éditeur. L'ouvrage de Max Jacob parut en pleine polémique sur le cubisme analytique, en étant une illustration majeure d'une telle esthétique.

*Saint Matorel* retrace le parcours de la conversion d'un jeune homme, Victor Matorel, et il forme une vaste figuration de la vie et de la conversion de Max Jacob, de son arrivée à Paris à son apparition mystique. Le roman rassemble ainsi différents chapitres qui constituent un vaste portrait de ce personnage et un curieux autoportrait. Max Jacob décrit dans les années quarante à Paul Bonet les circonstances d'écriture du roman "en mettant un cadre à [s]es notes [qu'il prenait] de [s]es conversations avec les Anges."<sup>13</sup> Ce cadre n'est de loin pas celui de l'intrigue, car le roman développe un "bouleversement logique" de la linéarité et de la causalité en suivant des principes supérieurs :

Il aurait peut-être fallu réserver ce Prologue pour l'Épilogue... Victor Matorel, en religion Frère Manassé est mort... Mais les formes sont immobiles et mobiles éternellement dans le ciel et il n'y a pas d'ordre chronologique pour Dieu. Or, nous sommes dans nos œuvres comme Jéhovah dans les siennes. Il n'y a pas d'ordre chronologique pour nous... Donc, Prologue.<sup>14</sup>

Après le roman *Saint Matorel*, il fallut attendre la période d'après-guerre pour que parussent tous ses romans. Distinguons d'ailleurs les romans eux-mêmes des recueils de récits parfois assimilés à ce genre par l'auteur ou par la critique. *Le Terrain Bouchaballe* (1923), *Filibuth ou la montre en or* (1923) et *L'Homme de chair et l'homme reflet* (1924) sont les trois romans de l'auteur qui furent publiés après *Saint Matorel*. *Le Phanérogame* (1918) se rapproche davantage du drame, *La Défense de Tartufe* (1919) est un ensemble de vers et de proses plus proche de la poésie, *Cinématoma* (1920) est un recueil de portraits à travers des mémoires fictionnels :

Ce livre n'est pas un recueil de nouvelles, c'est une collection de caractères. L'auteur suppose qu'il a prêté sa plume aux sujets de son étude. Il a l'espoir qu'il réveillera l'intérêt d'un genre littéraire désuet : le portrait, en y introduisant — non certes le premier — cette manière indirecte et censément spontanée.<sup>15</sup>

*Le Roi de Béotie* (1921) est un ensemble de nouvelles, alors que *Le Cabinet noir* (1922, augmenté en 1928) se construit sur les mêmes principes que *Cinématoma*, mais à partir de lettres fictionnelles et des commentaires de l'auteur. Nous pourrions également ajouter à cet ensemble *Tableau de la bourgeoisie* (1929), qui constitue une typologie des bourgeois vus de l'intérieur, dans

<sup>13</sup> Max Jacob à Paul Bonet, *Bibliothèque Paul Bonet, éditions originales livres illustrées*, Paris, E. Adert, 1970.

<sup>14</sup> Max Jacob, *Saint Matorel*, Paris, Gallimard, 1936 (1911), p. 10.

<sup>15</sup> Max Jacob, "Avis", *Cinématoma*, Paris, Gallimard, 1994 (1920).

l'intimité, et que Max Jacob écrivit dès 1922. Dans l'édition Quarto, il m'a semblé opportun de rassembler ces différents textes sous l'appellation "Portraits et récits" plutôt que sous celle de "roman" qui est sans doute plus problématique. Il serait artificiel de séparer ces textes par la simple question du genre, car ils partagent des principes esthétiques proches : celui de réaliser une "botanique humaine", selon les termes de l'auteur. Au lieu de raconter des histoires, Max Jacob désirait établir des portraits, produire des caractères, comme une galerie humaine qui se révélerait par le langage.

En mars 1924 parut le dernier roman de Max Jacob, *L'Homme de chair et l'homme reflet*, chez Simon Kra, dans la même maison d'édition et la même année que le premier *Manifeste du Surréalisme*. Max Jacob avait publié *Le Terrain Bouchaballe* chez Emile-Paul et *Filibuth* chez Gallimard. Dans sa stratégie éditoriale, Gaston Gallimard, désirait tous les romans de Max Jacob, non sans exercer parfois de fortes pressions sur l'auteur<sup>16</sup>. Or, en 1924, pour le dire en une formule, *L'Homme de chair et l'homme reflet* parut certainement chez le mauvais éditeur au mauvais moment. Dans ce roman, Max Jacob reprit ses principes narratifs, mais il tint à y mêler une réflexion morale sur les enfants naturels et sur la légèreté des femmes volages, plus enclines à satisfaire leurs désirs qu'à éduquer leurs enfants. Cette problématique, qui signe une décadence de la civilisation sur laquelle Max Jacob revient régulièrement, et le contraste esthétique moderniste rappellent bien évidemment *Les Mamelles de Tirésias* de Guillaume Apollinaire, pièce dans laquelle Max Jacob avait pris part en tant qu'acteur. Dans une "Terreur" qui leur était habituelle, les surréalistes s'acharnèrent sur l'ouvrage paru chez leur éditeur, en plaçant définitivement Max Jacob dans une arrière-garde désormais dépassée. Non seulement André Breton condamnait alors toute forme de roman, non seulement il voulut valoriser Pierre Reverdy au détriment de Max Jacob<sup>17</sup> qui l'insupportait, mais la dimension morale du roman, doublée d'une adhésion religieuse, ne pouvait être acceptée. Michel Leiris, alors proche des surréalistes, rompit avec l'auteur, sous prétexte de se reconnaître dans l'ouvrage<sup>18</sup>. Mais les critiques, parfois véhémentes, vinrent de tous bords. Les milieux catholiques, du côté de l'Action française, ne furent pas plus favorables à une esthétique qui semblait bien éloignée du roman à thèse ou d'une véritable écriture religieuse. Du côté de Gallimard, le parti d'André Gide qui n'appréciait guère l'écriture narrative de Max Jacob l'emporta sur celui de Jean Paulhan qui le soutenait. Max Jacob ne se releva pas de cet échec et de la violence des condamnations. Le projet de roman, pré-intitulé *Les Gants blancs* ne cessa d'être reporté, sans prendre forme : seules quelques pages parurent dans *Tableau de la Bourgeoisie*.

La fin du genre romanesque chez Max Jacob accompagna son déclin dans les avant-gardes littéraires. De figure incontournable, de maître vénéré de la poésie et du roman (il est alors souvent comparé à Proust), il s'installa progressivement dans les marges des avant-gardes, en étant désormais délimité dans l'histoire littéraire : autour de Picasso à ses débuts, avec un ascendant littéraire de 1917 à 1924. Si les éditions Gallimard réalisèrent plusieurs projets avec lui dans la deuxième partie des années vingt et dans les années trente, seule sa mort tragique à Drancy le remit au premier plan de la littérature et des arts.

<sup>16</sup> Gaston Gallimard écrivit aux directeurs d'Emile-Paul : "Permettez-moi de vous réécrire au sujet du *Terrain Bouchaballe*. Je vous ai mal dit que je me proposais de rééditer la plupart des œuvres de Max Jacob et que par conséquent il y aurait grand intérêt pour moi à ce que celle-ci ait sa place à côté des autres. Si donc vous n'avez pas de raisons personnelles, sentimentales ou autres, de rester l'éditeur, nous pourrions peut-être nous entendre sur sa reprise par la N.R.F., et je prendrais à ma charge les frais de votre édition ; il n'y aurait en somme que les couvertures à changer." Lettre du 9 mai 1923.

<sup>17</sup> Je ne reviens sur la dispute entre les deux auteurs autour du poème en prose et de la figure de Rimbaud. Voir Christine Van Rogger-Andreucci, "L'amitié entre Pierre Reverdy et Max Jacob" dans Yvan Leclerc, Georges Cesbron (dir.), *Le Centenaire de Pierre Reverdy (1889-1960)*, Angers, Presses de l'université d'Angers, 1990, p. 269-291

<sup>18</sup> Les notes manuscrites préparatoires montrent bien en effet que Max Jacob cherchait un bélier. Michel Leiris était certes né le 20 avril 1901, mais le portrait élaboré était bien plus complexe.

## Crise du roman ou crise de l'intrigue ? Les principes esthétiques de Max Jacob

Max Jacob chercha à construire une "botanique humaine" par le portrait et les récits. Au lieu de partir d'une psychologie des personnages, il désirait les construire par des mots qui lui sont propres : dans les dialogues, par des mémoires fictionnels ou des lettres imaginaires. L'immersion dans leur lexique, dans les tics de langage, dans les petites fautes révèle une vérité de caractère. Dans une note à *L'Homme de chair et l'homme reflet*, Max Jacob écrivait : "*L'Homme de chair et l'homme reflet* est une étude de psychologie, de "psychologie dynamique". Le mot est de M. Gabriel Bounoure qui, par cette heureuse épithète, sépare justement la psychologie révélée par paroles et gestes de l'autre." De la même manière, il précise dans son *Art poétique* l'importance du dialogue dans une telle démarche :

On n'écrit pas le dialogue dans le style de Chateaubriand, mais on l'écrit dans celui du personnage qu'on fait parler. Les bouts d'allumettes de la conversation peuvent être remplacés par une phrase : cette phrase peut et doit révéler un caractère, puisque vous ne pouvez pas le révéler ailleurs. Le dialogue écrit doit avoir une intensité psychologique que n'a pas celui de la rue. M. X... dit : "Asseyez-vous." M. Z... dit : "Veuillez vous asseoir." M. Y... dit : "Tenez, voilà un bon fauteuil près du feu." Mme Z... dit : "On ne paie pas les chaises comme à l'église, ici."<sup>19</sup>

Max Jacob s'opposait à la tension narrative liée à l'intrigue comme à sa nécessité chronologique. Aussi, ses romans sans intrigue ne semblèrent pas posséder une unité d'ensemble, mais ils se composaient d'une succession de portraits, élaborés à partir de langages, du langage même des personnages. Max Jacob compara fréquemment sa démarche à une forme d'"étude". Il faut savoir que l'auteur féru d'astrologie, d'ésotérisme menait un classement de ses amis ou de ses correspondants, selon leur date de naissance. Il envoyait aussi fréquemment des lettres à un graphologue professionnel : par exemple, il fit analyser l'écriture de Paul Éluard pour mieux connaître son correspondant. La volonté de classer les hommes selon des espèces, avec des typologies, des caractères, est un principe pour Max Jacob — d'où l'idée de mener une botanique humaine, selon les principes de l'observateur scientifique, mais en partant de l'idée picturale et littéraire du portrait. Ce dernier ne serait plus conduit par un narrateur omniscient révélant la conscience du personnage, mais par l'écriture elle-même qui nous donnerait la conscience dans sa matérialité et ses mouvements. Le narrateur, proche de l'auteur, ne serait présent que pour lever les illusions de la narration et non pour porter le récit.

Au premier abord, *Cinématoma* ou *Le Cabinet noir* répondaient le plus exactement à ce projet. Dans *Cinématoma*, nous entrons dans les mémoires de différents personnages, sans aucune intervention du narrateur, tandis que dans *Le Cabinet noir*, les commentaires de l'éditeur fictif sont en contrepoint aux lettres des personnages, celles qui nous mettent dans une phase d'immersion. Ce principe de dédoublement, entre une conscience en relief et une conscience ironique, réflexive, avait souvent été mis en place dans des recueils de poèmes du même auteur, comme *La Côte* ou les *Œuvres burlesques et mystiques de Frère Matorel*. Il s'agissait d'un principe majeur de son esthétique, que nous retrouvons dans ses romans avec des moyens propres à ce genre, entre les moments d'immersion dans les discours des personnages, notamment par l'abondance des dialogues, et les moments de distanciation par l'auteur. Dans les deux cas, l'intrigue, le fil conducteur du récit et l'histoire, avec ses enchaînements d'actions, sont mises à mal.

L'opposition au récit conventionnel où un narrateur omniscient raconte et situe ses personnages dans une intrigue faite d'attentes, de suspense et de péripéties est manifeste. Pour Max Jacob, il était impératif de sortir d'une uniformisation de l'intrigue, d'entrer dans la singularité des personnages, dans le montage des pluralités de forces. La surprise et le suspense

<sup>19</sup> Max Jacob, *op. cit.* (1987).

relevaient alors de simples artifices narratifs. Dans sa théorie esthétique, Max Jacob s'en prit particulièrement à la notion de "surprise", rattachée à Charles Baudelaire et à Guillaume Apollinaire. Il tenait à la radicaliser, en la supplantant par la notion de "transplantation" plus mallarméenne<sup>20</sup>. Il faut *transplanter* le lecteur dans la conscience des personnages. C'est pourquoi ses romans débutent généralement *in medias res* par un discours direct rapporté : nous sommes d'emblée plongés dans un point de vue sans savoir qui le tient exactement, où et quand il se situe. Ces informations cruciales pour la construction d'un monde apparaîtront par la suite, toujours de manière différée. Dans un poème en prose intitulé "Roman feuilleton"<sup>21</sup>, Max Jacob écrit : "voilà ce que vous aimeriez savoir et que vous ne saurez jamais". Ce jeu avec les attentes du lecteur est permanent, et le retard de certaines informations ou au contraire leur trop grande anticipation tendent à défaire tout suspense, toute surprise, toute intrigue. Une fois de plus, Max Jacob favorise l'"art du doute" et "de la déception" dont il veut tirer toutes les conséquences. Il s'agit de décevoir momentanément le lecteur pour l'amener vers un plaisir plus subtil.

La trame du récit ne tient qu'à un fil, et la déception reste une stratégie particulièrement risquée, notamment sur la longueur d'un roman. La botanique humaine est un programme ambitieux que Max Jacob met en évidence dans le titre d'un de ses dialogues : *Le Phanérogame*. Ce mot rare est justement un terme technique de botanique, qui désigne les plantes qui ont un appareil reproducteur apparent. L'étude des caractères n'est pas menée sans un certain humour, voire un raffinement grivois.

### Portraits et autoportrait en creux

Le portrait littéraire est un genre littéraire classique auquel se réfère Max Jacob ; il est bien évidemment en lien avec la peinture. Il s'agit chez lui non d'imiter un modèle, mais bien de construire un "Modèle", de donner un "caractère". La création d'un portrait psychologique l'emporte sur la représentation d'un individu, mais cette psychologie doit se faire "dynamique" et non statique. Diverses touches, des coups successifs élaborent une nature, une vérité, par le biais d'un langage qui lui est propre. Une telle approche permet de saisir la situation d'une conscience en relief dans le monde. À travers le portrait, il importe également de reconnaître la manière de celui qui l'élabore. Ici, les interventions de l'auteur, le montage, la succession de portrait produit cette manière. Pour décrire un personnage dans *Le Terrain Bouchaballe*, Max Jacob fait référence à La Bruyère : "Pour vous présenter M. Deschamps, préfet de l'Ouest, j'emprunte à La Bruyère (vous vous rappelez bien... La Bruyère !) sa plume, son coup d'œil artiste et sa langue incisive. Depuis que je fréquente les Guichantois, je n'en ai pas vu un seul qui ressemblât à M. Deschamps, qui eût moins de mauvaises passions."<sup>22</sup> Ce que le narrateur nous présente du personnage tient souvent à ses passions cachées. Max Jacob centre ses descriptions de personnages sur les sentiments plutôt que sur les actions. Il importe de comprendre comment ils sont constitués. Les dialogues ne sont plus dès lors des illustrations d'une psychologie pré-établie, mais une manière de le comprendre dans son expression même. Une telle technique prend encore davantage d'ampleur quand le personnage écrit des lettres ou des mémoires. Pierre Andreu et Jean de Palacio ont montré l'importance quantitative des dialogues dans les romans. Certains chapitres sont constitués de près de trois quarts de dialogues. Outre une importance quantitative, ils ont une teneur qualitative pour Max Jacob, car à travers eux se rejoue sans cesse la vérité des personnages. Ces portraits offrent fréquemment des dédoublements, car les trames narratives de Max Jacob se fondent souvent sur des jeux de miroir entre deux personnages : Victor Matorel et Emile Courbier dans *Saint Matorel*, M. Dur et la concierge dans *Filibuth*, l'homme de chair et l'homme reflet dans son dernier roman. Le système des personnages compose un équilibre des forces auquel l'auteur attachait une grande considération. Dès lors, l'idéal serait de laisser ces

<sup>20</sup> Max Jacob, « Préface de 1916 », *Le Cornet à dés*, Paris, Gallimard (Poésie), 2003 (1917).

<sup>21</sup> Max Jacob, « Roman feuilleton », *ibidem*, p. 97.

<sup>22</sup> Max Jacob, *Le Terrain Bouchaballe*, Paris, Gallimard, 1995 (1923), p. 22.

caractères se développer de situation en situation sans les resserrer dans une intrigue tenue par le narrateur et qui ferait office d'artifice.

Outre ces jeux de miroir entre les personnages, l'un d'entre eux constitue généralement une figuration de l'auteur lui-même. Cela crée des effets de mise en abyme des plus étonnants. Nous ne savons plus si l'auteur fait un portrait du personnage ou son autoportrait. Or, plus que des touches autobiographiques, l'ensemble des récits, des recueils forme et reforme à chaque fois une figure de l'auteur. Max Jacob n'est pas plus dans tel ou tel mémoire du *Cinématoma*, mais un sujet émerge après coup, comme celui qui montre et se montre. De la même manière, dans la botanique humaine, ce n'est pas un personnage qui synthétise le point de vue de l'auteur, mais la dynamique du regard, le montage et les facettes diverses d'une personnalité, comme l'écrivait Gabriel Bounoure : "Ce qui me plaît tant dans ses romans... c'est, que de bout en bout, nous y entendons la voix de Max Jacob."<sup>23</sup>

La voix de l'auteur apparaît en effet dans la manière de dépeindre ses personnages, de les esquisser et d'apparaître à travers eux. L'auteur semble intervenir directement en levant les illusions du récit ou en créant des effets qui défont l'unité narrative. Max Jacob utilise la métalepse, procédé que Gérard Genette a particulièrement mis en valeur<sup>24</sup>. Il s'agit ici du passage entre le monde fictionnel et le monde de l'auteur, de l'écriture, mais aussi de la lecture et du lecteur : "Il y avait au pied du tertre Salvat... Écoutez ! il est trop tard ! j'ai assez écrit aujourd'hui pour ma fatigue. Je vais me coucher. Transition, dites-vous ! on manque de transitions. Les transitions ne gênent plus les auteurs. Je dis "je vais me coucher", parce que cela est vrai. Vérité ! sois toujours mon fanal."<sup>25</sup>

La description est interrompue par des points de suspension, puis elle reprend. Évidemment, l'audace narrative se conjugue ici avec l'humour. Il y a aussi les multiples digressions et les répétitions dont l'auteur abuse.

### Les liens avec le cubisme

La théorie du portrait chez Max Jacob s'affirma en même temps qu'un retour de la notion de "classique" chez les avant-gardes cubistes. Dès 1916, dans sa préface du *Cornet à dés*, l'auteur fit référence à la période classique comme un modèle. Il associa "modernité" et "classicisme" par les deux notions de "situation" et de "style". Sa compréhension du style se plaça sous le signe d'un "art de volonté", de l'unité d'ensemble des parties, de la cohésion et de la clôture d'un texte. En cela, Max Jacob s'opposait directement au mouvement dadaïste et aux futurs surréalistes. Ce retour du "classique" eut lieu chez plusieurs peintres cubistes : notamment chez Picasso lorsqu'il exécuta le portrait de Max Jacob à la mine de plomb en 1915. Plusieurs rumeurs prétendirent que Picasso renonçait au cubisme avec ce portrait, puis avec ceux de Stravinski et de Satie. De la même manière en 1916, le futuriste Severini produisit lui-même des portraits figuratifs avant de publier l'essai *Du cubisme au classicisme* (1921)<sup>26</sup>. À partir de 1918, la conciliation entre moderne et classique devint courante, en s'opposant à ce qui était considéré comme "romantique"<sup>27</sup>. En fait, plus qu'une volonté de revenir aux portraits de M<sup>lle</sup> de Montpensier, aux romans de M<sup>lle</sup> de Scudéry ou même à La Bruyère que Max Jacob évoquait plus souvent, il me semble qu'il était nécessaire de voir un lien étroit avec la peinture de son temps. Ainsi écrit-il à Daniel-Henry Kahnweiler : "Tu as parfaitement compris l'objet de mes recherches. Création de personnages réels et non réalistes. Cette idée est formidablement cubistique, mais personne autre que toi ne

<sup>23</sup> Gabriel Bounoure, « Max Jacob romancier », *Intentions*, n° 18, sept.-oct. 1923, p. 4-21.

<sup>24</sup> Gérard Genette, *Métalepse : De la figure à la fiction*, Paris, Le Seuil, 2004.

<sup>25</sup> Max Jacob, *Le Terrain Bouchaballe*, Paris, Gallimard (L'imaginaire), 2004, p. 38.

<sup>26</sup> Gino Severini, *Du Cubisme au classicisme*, Paris, Povolozky, 1921.

<sup>27</sup> Voir mon article : « La référence classique chez les modernes : les enjeux d'une association antiromantique en poésie (1910-1960), *Textuel*, n° 61, 2010, p. 35-46.



s'en avise ni ne peut s'en aviser. Il n'y a qu'un littérateur cubiste dans la profonde tradition cubiste : on le saura plus tard si le "plus tard" s'occupe de nous."<sup>28</sup>

En tenant compte de cette réflexion, l'intrigue semble de l'ordre de la représentation, de la continuité temporelle : elle aurait des liens peu avoués avec la mise en perspective. Or la volonté de Max Jacob consistait justement à créer des portraits qui se succèdent sans obéir aux principes de la composition par la perspective. L'assemblage et l'organisation des traits, des formes ou des parties participaient ainsi à une saisie dynamique des personnages. *Saint Matorel* serait ainsi une tentative "cubiste" chez Kahnweiler, où les personnages évoluent selon la mobilité du point de vue.

L'idéal romanesque chez Max Jacob serait que les personnages se modifient sans intrigue, sans histoire. Le reproche qui lui fut souvent adressé — reproche que Max Jacob s'adressa à lui-même — est qu'une telle stratégie tenait difficilement sur des centaines de pages. L'art de la déception comportait des risques, et s'il était bénéfique dans les recueils de pièces brèves (*Le Roi de Béotie*, *Cinématoma*), il restait en revanche plus problématique sur des longs développements. Ses éditeurs ne s'y trompèrent pas, tant ils insistèrent systématiquement auprès de l'auteur sur les réductions à réaliser. À force de défaire et de relancer la tension narrative, une lassitude pouvait être redoutée. Au fond, la succession temporelle d'un roman (genre narratif caractérisé par sa longueur) tiendrait mal avec une absence d'intrigue, avec une réduction de la logique de l'action. Chez Max Jacob, il est possible de repérer des longueurs indéniables, et des romans dont la difficulté de lecture mène à un épuisement des procédés. Il y aurait dans ses textes romanesques "un échec relatif" qui est aussi "un succès relatif" : succès relatif dans de nombreux passages d'une grande tenue, mais échec relatif sur la longueur et l'intégralité du roman. À force de vouloir travailler la langue des personnages, comme des unités en soi qui progresseraient selon les situations, Max Jacob perdit parfois ce qu'il place sous la notion de "style", à savoir l'unité d'ensemble. Ce serait une critique que l'auteur pourrait s'adresser à lui-même en partant de sa préface de 1916. En revanche, la méthode reste incontestable au niveau des recueils de récits brefs.

Bien évidemment, si au début des années vingt, il était commun de comparer Marcel Proust et Max Jacob, en les associant et en les différenciant ; aujourd'hui, une telle comparaison semblerait incongrue, tant les romans de Max Jacob sont, du point de leur réception, dans une période de purgatoire. Plus largement, ce sont plusieurs tentatives de ce type qui restent aujourd'hui à explorer. Mais il se pourrait qu'à travers une compréhension de son esthétique du doute et la redécouverte des textes brefs, un intérêt surgisse pour cette écriture qui possède une rare puissance dans de nombreuses œuvres narratives ou poétiques.

---

<sup>28</sup> Max Jacob, Lettre à Daniel-Henry Kahnweiler du 30 janvier 1922, *Correspondance*, t. II, Paris, éditions de Paris, 1957, p. 79-80.



## RABELAIS PAMPHLÉTAIRE ANTIBRITANNIQUE<sup>1</sup>

(*Gargantua, chapitre II ; - Quart Livre, chapitres XXXV –XLII*)

Jacques Pons

### Avant-propos : Pour qui Rabelais écrivait-il ?

Avant d'entreprendre une exégèse des deux passages rabelaisiens sus mentionnés, qui se révèlent comme des écrits politiques (en l'occurrence comme des attaques contre le roi Henry VIII), tout en ayant l'apparence de fantaisies divertissantes, il convient de citer un texte de Henri Clouzot, l'un des signataires de l'édition Abel Lefranc :

Tous ces traits font songer à des plaisanteries, destinées à égayer quelques amis, et sans doute incompréhensibles en dehors du cercle des initiés.

Clouzot a eu, là, une intuition de très grand intérêt, mais, malheureusement, il n'a pas été tenté de porter jusqu'au bout l'idée qu'il avait soulevée. À nous de rechercher qui étaient les "quelques amis" formant le cercle desdits "initiés" et, surtout, en quoi consistaient les plaisanteries faites pour les "égayer".

Rabelais s'est adressé directement, au moins une fois dans son œuvre, aux "quelques amis" en question : au début de chapitre XXXVIII du *Quart Livre*, il leur dit ceci : "Je sais bien ce que je vis : ce fut en l'isle Farouche. Je vous la nomme". Or la locution "l'isle Farouche" ne doit pas être considérée comme autre chose qu'un nom de code : elle désigne conventionnellement l'Angleterre (voir ci-dessous). Rabelais ne "nomme" donc pas l'île en question pour ses lecteurs ordinaires. Quand il dit "vous" aux destinataires du message, il les désigne comme les membres du "cercle des initiés".

Quel était ce "cercle"? Avait-il un nom ? – Voici une réponse possible : il s'appelait "La Guillaumière" [*Tiers Livre*, ch. XX (= *La \*Bande \*à Guillaume*)], et il rassemblait les hommes au service du général de cavalerie Guillaume du Bellay, le "docte et preux chevalier". De fait, ce militaire de carrière exerçait des fonctions ressemblant à celles d'un moderne ministre des affaires étrangères et il avait autour de lui de nombreux agents, chargés éventuellement de certaines missions diplomatiques. Rabelais nous parle d'eux, en les appelant des "amis" [ce qui est exactement le mot employé par Clouzot (mais ce qui correspond plutôt au mot français moderne "camarades")]. Et il nous fournit le nom de 16 d'entre eux, dont son propre nom, *Rabelays*, et 15 autres.

À noter que, dans ce groupe, il y avait un médecin, un Italien nommé Gabriel Taphanon, et Rabelais, semble-t-il, a tenu à nous rappeler ce fait, pour nous faire savoir que lui-même avait un autre rôle, malgré son doctorat en médecine. Nous pouvons penser qu'il était un agent politique et diplomatique comme les autres, mais que, étant donné ses immenses talents, il était chargé, avant tout, de la polémique. Ses écrits ont, peut-être, servi, d'abord, à égayer ses

<sup>1</sup> Séance du 6 octobre 2011.

camarades, mais ils ont été publiés, car ils faisaient mouche. Rabelais s'était fait une réputation de pamphlétaire politique, et c'est à ce titre qu'il a été admis au Conseil du Roi, comme "maître des Requêtes", en juillet 1543. Il est donc normal de rechercher des allusions à des faits politiques dans les textes rabelaisiens, notamment dans le long poème de 14 strophes et 112 vers qu'il a placé au début de son *Livre II*, sous le titre : *Fanfreluches antidotées*.

### **Première partie : le caractère politique des *Fanfreluches antidotées* (Garg., ch. II)**

**Regard sur le genre littéraire de l'énigme versifiée** – Le public du XXI<sup>e</sup> siècle n'a pas perdu le goût des énigmes, celles-ci lui étant proposées quotidiennement sous forme de définitions de mots croisés. Mais l'idée ne vient plus à personne de rédiger en vers de telles définitions, alors que, pendant des siècles, le genre de l'énigme était considéré comme une branche de la poésie : tout ce qui se voulait énigmatique était forcément versifié. Au temps de Rabelais, par exemple, il y a eu un poète nommé Mellin de Saint-Gelais, qui s'était spécialisé dans ce genre, et auquel Rabelais a emprunté quelques trouvailles. Quant au grand poème rabelaisien, il a, par-dessus le marché, reçu un titre en deux mots qui sont énigmatiques l'un et l'autre, et qu'il importe d'identifier, car ils nous fournissent des lumières sur le vrai sens des 14 strophes proposées.

### **Que signifie le titre *Fanfreluches antidotées* ?**

**1<sup>o</sup>/ - Regard sur le substantif "Fanfreluches"** – Certains auteurs le considèrent comme une création rabelaisienne ; d'autres comme une déformation rabelaisienne d'un mot préexistant, à savoir "farfelue", d'origine italienne, ayant le sens figuré de "propos sans importance, faribole", le sens concret étant : "petits débris s'échappant d'une feuille de papier qu'on brûle". Il semble que Rabelais ait introduit des lettres supplémentaires dans ce vocable pour obtenir la syllabe "franche" (= véridique, disant les choses telles qu'elles sont et la syllabe "floue" (= camouflée, volontairement obscure), l'ensemble consistant en une alliance de mots : "vérités très révélatrices, mais dissimulées". Puis l'élément "-che" de "franche" aurait été transféré après l'élément "floue", ce qui a donné la syllabe "-luche", avec un "u" rappelant celui de l'italien et représentant un phonème "ou".

**2<sup>o</sup>/ - Regard sur le terme en 2 éléments "anti-dotées"** - Il est celui qui constitue le piège le plus trompeur : il a l'apparence d'un participe (adjectival), féminin pluriel, provenant d'un verbe non attesté "\*antidoter" (= administrer un antidote). Ainsi, comme "fanfreluches" est également un féminin pluriel, de nombreux commentateurs ont conclu que "antidotées" s'accordait avec "fanfreluches" et que Rabelais parlait de "fanfreluches ayant reçu un antidote", ce qui est un non sens total. En réalité, il faut voir dans le néologisme rabelaisien "antidotées" un groupe de 2 mots : **a)** - la préposition grecque "anti", qui a le sens de "opposé à" ; - et **b)** – un substantif abstrait, "\*dotée", (au pluriel : dotées), complément de cette préposition.

**2<sup>o</sup> a) – Un emploi méconnu de l'élément initial "anti-"** - Il est repérable au chapitre VII du *Livre II*, parmi les titres des ouvrages entreposés à la *Librairie Saint-Victor*. L'un d'entre eux s'appelle : l'\**Anti-peripara\*met'ana\*beuge d'amphi cribraciones merdicantium*, [= la réfutation de cette "lessive" (mot précédé ironiquement de 4 prépositions grecques) que sont les mises à l'index prétendument universelles, faites par les diseurs de merde (= par les faux théologiens de la Sorbonne)]. Jean Plassard a estimé que le substantif "beuge" (= lessive) n'était pas précédé de 4 prépositions grecques, mais de 5 d'entre elles, ne distinguant pas entre le "Anti-" initial et le groupe des 4 suivantes. Mais il y a là un piège : Rabelais laisse entendre qu'il va écrire un livre prouvant l'inanité des condamnations infligées par ses ennemis. On doit comprendre, parallèlement, que des "fanfreluches", ayant pour déterminant un mot qui commence, lui aussi, par "anti-" se proposent de fustiger certaines "dotées", de la même façon que l'ouvrage imaginaire de *Saint-Victor* fustige les "cribrations" sorbonnards.

**2° b) – Analyse du néologisme rabelaisien "dotée (substantival)"** - On a affaire à un substantif abstrait, créé par Rabelais et apparaissant comme un homonyme exact du participe passif féminin attesté : *dotée* (adjectival) mais étant totalement différent de lui. Il n'a rien à voir avec les vocables contenant la syllabe "do" que l'on a, entre autres, dans le verbe grec *didômi* (= je donne), et qui, tous, signifient que l'on fait recevoir quelque chose par quelqu'un.

Le mot souche du néologisme rabelaisien [appelé conventionnellement "dotée substantivale" (par opposition au "dotée" participial, attesté en dehors de la langue de Rabelais)] n'est pas en 2 lettres, mais en 3 : "d, o, t" On le retrouve encore, en français moderne, dans le verbe *radoter* (être gâteux), et dans ses 2 dérivés *radoteur* et *radotage*; ou encore dans l'adjectif anglais *dotty*, que le *Harrap's* traduit par "toqué, piqué, maboul". La *Chanson de Roland* présente un *dot* (= idiot). Le verbe anglais *to dote* 2 qui était écrit "d, o, a, t" aux temps de Rabelais a gardé, d'une part, le sens de "dire ou faire des bêtises", mais il faut noter que, d'autre part, lorsqu'il est construit avec la préposition (*up*)on suivie d'un nom de personne, il signifie : "aimer à la folie", ou, pour parler comme les dictionnaires anciens : "éprouver une affection déraisonnable"

Il semble que la raison d'être du poème ait été de dénoncer une "*dotée*" de nature substantivale, ayant le sens secondaire de "*affection déraisonnable*", en l'occurrence la passion de Henry VIII pour Anne de Boulen, mais le sujet était un peu mince pour fournir un texte versifié d'une certaine longueur, ce qui était traditionnel pour les énigmes appréciées au XVI<sup>e</sup> siècle. Comparer, par exemple, avec l'énigme de 108 vers empruntée à Mellin de Saint-Gelais et devenue le chapitre LVI du *Gargantua*. Ainsi, Rabelais aurait choisi de stigmatiser un nombre important (7 en tout) de sottises politiques diverses, ou autres décisions stupides qu'il a définies, sans le dire, comme des "*dotées*", et dont les coupables ont été différents personnages de premier plan, tous désignés par des périphrases énigmatiques.

Les 6 premières, qui se situent dans différents pays européens (France, Allemagne, Espagne, Italie), fournissent un sorte d'avant propos à l'exposé de l'erreur catastrophique commise par le roi anglais. Et l'on peut même penser que Rabelais approuvait la formule des juristes romains : "*post quod, ergo propter quod*" : la "*dotée*" anglaise n'a pu être commise que dans une Chrétienté déjà affaiblie par des absurdités précédentes. Mais le schisme anglais était tellement grave qu'il fallait y mettre fin à tout prix. Dans le cas de Henry VIII, d'ailleurs, la "*dotée substantivale*" dénoncée a clairement été une "*affection déraisonnable*". Dans les autres cas, il s'est agi plutôt d'erreurs politiques, encore que, par exemple, les affections aveugles que Charles Quint portait à son ancien précepteur ou à sa tante Marguerite semblent évoquées, elles aussi.

### Énumération rapides des 6 "*dotées substantivales*" précédant celle de Henry VIII

**Dotée n° 1 (strophe I)** : Le cafouillage au sujet de la couronne de Castille entre les 2 "Grands" d'Espagne : l'héritier (= l'*Heir*) et sa mère Jeanne la Folle (= la *Romsey*), demeurée reine en titre jusqu'à sa mort (1555).

**Dotée n° 2 (strophes II, III, IV)** : La ridicule installation sur le trône pontifical du favori de Charles Quint, le cardinal hollandais Boejiens (= l'*Affecté Maroufle*), célèbre pour ses amnisties payantes.

**Dotée n° 3 (strophe V)** : L'intervention du fanatique Antoine Duprat, cardinal et archevêque de Sens (= l'*Hercule Lybique*).

**Dotée n° 4 (strophe VI) – 1.** (rétrospective historique) : Les condamnations au bûcher des hérétiques espagnols, aux temps de Cisneros (= le *Tamiseur*); - **2.** – présentation, par contraste, d'Ignace de Loyola (= *Q. B. = Quassatus Bello = le Mutilé de Guerre*).

**Dotée n° 5 (strophe VII)** – Le choix d'une politique répressive, fait par l'empereur d'Allemagne Charles Quint (= l'*Oiseau de Jupiter*).

**Dotée n° 6 (strophes VIII et IX)** – La désastreuse "Paix des Dames" [= le traité de Cambrai (1529)], négociée entre Marguerite d'Autriche (= la "*Cuisse*" de Charles Quint = *Pentasilée = la Vilaine Charbonnière*) et Louise de Savoie (= *Junon*).

### La vraie raison d'être du poème satirique

**Dotée n° 7 (strophes X – XIV)** – Dénonciation du schisme anglican provoqué par le roi Tudor [ce groupe de 5 strophes pouvant être considéré comme l'élément essentiel de tout le poème (les 9 strophes précédentes ne fournissant qu'une sorte de long remplissage)].

### Un exposé des faits (strophe X)

**1°/ - Leur date (vers 72)** – Elle est indiquée avec précision, mais en des termes volontairement énigmatiques :

*Sept mois après ; outez en vingt et deux*

Le piège est dans le verbe *ouster / outer /* (actuellement) *ôter*, qui vient du latin *augustare*, "récolter, moissonner (= faire le travail du mois d'août)". En français moyen, on \**oustaît* un bien quand on se l'appropriait. Mais, quand on s'appropriait le bien d'un autre, on lui "*ôtait*" (au sens moderne : enlever). Au temps de Rabelais les 2 sens coexistaient, et, au v. **32** des *Fanfreuluches*, on trouve un "*(b)oustage*" signifiant : "réserve, bien engrangé".

En ce vers **72**, il faut comprendre : 7 mois + 22 mois (= 29 mois = 2 ans et demi). C'est le temps écoulé **après** la fin des négociations du traité de Cambrai [= la Paix des Dames (1529)], qui font l'objet des strophes **VIII** et **IX**. Rabelais a pris plaisir à employer l'expression "*sept mois*" à cause de la locution anglaise *seven month birth* (= naissance prématurée = sujet mal foutu), mais, si l'on rajoute 2 ans et demi à 1529, on obtient la date de 1531, qui est celle du schisme anglican.

### 2°/ - Le responsable désigné : *Cil qui jadis anihila "Carthage" (vers 73)*

Il ne faut pas se tromper sur le sens de *Carthage* : il ne s'agit nullement de la ville phénicienne qui a été dans l'Antiquité l'ennemie de Rome. Est désignée ici la "Carthage" moderne, qui était l'ennemie de la Rome moderne, capitale du Catholicisme., autrement dit : "la Réforme luthérienne". L'image, d'ailleurs, est empruntée à Mellin de Saint-Gelais, qui appelle la Suisse protestante : "*les Hauts monts de Carthage*". L'adverbe de temps "*jadis*" ne s'employait pas pour parler d'événements anciens, mais avait toujours le sens de "*voici peu*".

Le vers **73** évoque un fait remontant à 1526, date de la parution d'un traité de théologie, écrit par Henry VIII lui-même, et réfutant les théories de Luther (il avait reçu une bonne formation de théologien, ayant été destiné à la prêtrise dans sa jeunesse, avant la mort de son frère aîné). Par servilité, le pape avait fait grand cas de cet ouvrage et avait décerné au roi d'Angleterre le titre officiel de "*Défenseur de la Foi*". Ce fait est de nouveau évoqué au v. **105**, où Henry VIII est appelé "*celluy qui fut de cyre*" (= honoré comme un saint, avec des cierges sur son autel).

### 3°/ - Stigmatisation du comportement royal : "*...se mit au milieu d'eux, Les requérant d'avoir son héritage*" (vers 75 -76)

Les deux pronoms de la 6<sup>ème</sup> personne "*eux*" et "*les*" renvoient aux "*gens qui sont acariatres (sic)*", autrement dit : "*ceux qui convoitent les biens de l'Eglise*" [nommés pour la 1<sup>ère</sup> fois en strophe **III**, puis mentionnés encore 5 ou 6 fois en cours du texte, par des pronoms tels que "*les*" ou "*leur*"]. Dans le dernier vers de la strophe précédente, ils sont désignés par un singulier collectif : "*Le mont de l'Aubépine* (= Wittenberg)", mais les pronoms pluriels de la strophe **X** les désignent clairement (au vers **88**, ils sont appelés "*les serpents*", dont le roi Tudor est devenu "le frère").

Les intentions de ce personnage sont décrites comme purement matérielles : si le roi Tudor a voulu détruire l'Eglise d'Angleterre, c'était pour s'emparer des terres monastiques [appelées plus loin "*les arpents*" (vers **86**)]. Il y a un calembour international sur le mot "*héritage*". En français, il signifie "biens de famille (surtout fonciers)" : - en anglais, c'est un mot religieux,

signifiant : "Église". Cette confusion volontaire doit faire comprendre : le roi veut son Église parce qu'il veut s'emparer des domaines ecclésiastiques. Tout le reste de la strophe est la description caricaturale du tyran spoliateur se gobegeant au milieu de ses "faquins". Il y a, au dernier vers, un jeu de mots entre "brevet, diminutif de "bref" (= acte d'une autorité religieuse) et "brouet (= le "potage", mot employé pour symboliser l'enrichissement immoral des partisans du roi)".

**4°/ - La déclaration de guerre [= une guerre sainte, une Croisade (strophe XI)] :**  
**"Mais l'an viendra, signé d'un arc turquoys**  
**De cinq fuseaux et trois culz de marmite ... " (vers 81-82)**

Sans en avoir l'air, ce distique est guerrier. Le participe "signé" fait penser trompeusement à l'astrologie, mais le substantif "an" doit être pris dans son sens militaire (= expédition, campagne annuelle). Littérairement, Rabelais reste dans la tradition des épopées classiques, où les combattants sont désignés par leurs armes. Il nous présente d'abord l'armée aux "arcs turquoys", une locution qui, aux temps de Rabelais, était exactement synonyme de "arcs anglais". Elle désignait l'arc à deux courbures, qui était celui des archers britanniques (= les *bowmen*). À noter que Henry VIII lui-même était un excellent tireur à l'arc.

En face de l'armée anglaise, deux armées, et non pas une seule, car la Croisade anti-anglicane était conçue essentiellement comme une coalition franco-espagnole :

1°/ - l'armée aux "cinq fuseaux" est l'armée française, dont la force principale était son artillerie (*fuseaux* = tubes = canons). Le chiffre "cinq" doit être compris comme : "nombreux", comme : supérieur au "un" des Anglais et au "trois" des Espagnols.

2°/ - l'armée espagnole est désignée de façon très compliquée : **a)** – il semble que le chiffre "trois" évoque les fantassins qu'on surnommait les "*terceros viejos*"; - **b)** - "*culz de marmite*", est une plaisanterie qui amuse les Français : le substantif singulier "*casco*" signifie "casque militaire (de fantassin)", mais le pluriel "*cascos*" signifie : "tessons de faïence (= le fond d'une "marmite" brisée)..

**"... Onquel le dos d'un roy trop peu courtois**  
**Poivré sera sous un habit d'ermite" (vers 83-84)**

Le ton devient violent : il y des jeux de mots, mais les mots français (à comprendre sous leur sens anglais) sont choisis pour exprimer des menaces injurieuses :

**Dos** correspond à l'anglais *dock*, qui a de multiples sens, notamment "les fesses", mais aussi (dans la langue militaire) : "base navale" : - **poivrer** correspond au verbe anglais *to pepper*, qui peut se comprendre comme "rosser" mais aussi (dans la langue militaire) comme : "bombarder, mitrailler". Ce verbe est employé au passif (= *sera poivré*), avec, comme complément d'agent le pronom **onquel** (= auquel = par lequel), qui renvoie à "an" [de sens militaire (= l'offensive prévue par les Coalisés).

Le tout est à comprendre de deux façons à la fois : 1. - le chef ennemi (un faux dévot) va se faire taper sur les fesses ; - 2. -on va lui mettre en ruines sa base navale (vraisemblablement Calais, qui, de fait, sera reconquis quelques années après la mort de Rabelais). Les 4 derniers vers de la strophe (85-88) restent injurieux : le "roi trop peu courtois" s'y fait traiter de "*chattemite* (= de tartufe)", de "*masque* (= d'ogre dévorant)" et de "*frère des serpents* [= de rallié aux Luthériens" (*serpent* étant chez Rabelais, synonyme de *hérétique*)].

**5°/ - Une vingtaine de vers faits pour rassurer (vers 89-108)**

L'expédition outre Manche est conçue comme rapidement victorieuse, et les effets bénéfiques de la victoire sont longuement exposés. À noter spécialement la précision optimiste donnée par le vers 92 :

**"Tout bon vouloir aura son compromis",**

à comprendre comme : "les schismatiques de bonne foi seront amnistiés". Il y a là une façon de rappeler le comportement du cardinal Boeijens, futur pape Adrien VI, qui s'est enrichi en faisant payer ses "**pardons**" (vers 12) , après une révolte en Espagne.

## 6°/ - Reprise du hallali anti -anglais dans les 4 derniers vers

Après ces couplets rassurants, Rabelais tient à redonner à son poème le ton violent des déclarations de guerre :

### *Heu, qui pourrait saisir son braquemart ! (vers 109)*

Il y a là un nouveau recours à la langue espagnole : *Quien pudiera* ne signifie pas : "Qui pourrait ?", mais "Ah, si je pouvais !". Le vers est un appel aux armes : "Ah, si nous pouvions mettre la main à l'épée" (le braquemart est une épée courte, fabriquée à Bragance ; - son nom est là pour la rime).

### *Toust seraient netz les tintouins cabus (vers 110)*

*Cabus* (= néologisme adjectival, qui imite le substantif italien *cappuchio* (= le capuchon des moines), et reprend l'idée de "*habit d'ermite*" (vers 84) : il s'agit de religion, on a affaire à un théologien trompeur (*tintouins* = boniments) ; une Croisade le ferait taire rapidement (*toust* = tôt, bientôt).

### *Tout baffouer le maguazin d'abus (vers 111-112)*

La conclusion du poème est intentionnellement très énigmatique, mais, en même temps, très agressive. Tout repose sur le sens qu'avait, au XVI<sup>e</sup> siècle, le verbe "*baffouer*" : il signifiait : "ligoter". On parle de mettre hors d'état de nuire le "*brimbaleur*" [autre appellation méprisante du roi ennemi (vers 108)]. Or on ligote avec un fil (= une corde), et le "*fil*" en question est défini comme de "*poulemart*", un terme provençal (= *poly marre* = grosse corde, faite de plusieurs brins tressés). Mais il y a là-dessous 2 sens cachés : **1.** – "fil" peut signifier aussi bien "brin d'une corde" que "fil d'une arme blanche" et, par métonymie : l'épée symbolique d'un chef ; - **2.** – un calembour, ou, du moins, un à-peu-près est possible entre "*polymarre*" et "*polémarque* (= chef d'armée)". Les futurs Croisés ont déjà idée de celui qui commandera "*l'an* (= la campagne militaire)". Nul doute qu'il s'agisse du général Guillaume du Bellay, le "*docte et preux chevalier*" qui, par malheur, devait mourir de maladie en janvier 1543, privant la France de sa "*gloire et protection*".

## Regard sur les événements politiques des années 1538-1542

### Le fiasco final de la politique préconisée par les "*Fanfreluches*"

On peut donc penser que la raison d'être des *Fanfreluches* était de préconiser l'intervention armée des deux nations catholiques, France et Espagne, enfin réconciliées, contre l'Angleterre schismatique. Or une telle politique était apparue comme réalisable vers 1538, après l'entrevue d'Aigue Morte, où le roi de France et l'empereur Charles Quint, en présence du pape, en avaient admis le principe [Traité de Nice (1538)].

Mais Charles Quint n'avait fait que semblant de s'allier aux Français, car il avait provisoirement besoin de traverser l'Hexagone pour aller mater une révolte qui s'était produite aux Pays-Bas. Dès qu'il eut réglé ce problème il avait laissé tomber le projet de Croisade, et, bien pire encore, il s'était allié en 1542 avec Henri VIII pour mener, contre la France, une guerre dont le motif n'avait rien de religieux : le roi Tudor reprochait à François I<sup>er</sup> le non remboursement d'une dette. Une armée espagnole a même envahi la Champagne et pris d'assaut la ville de Saint-Dizier. Il n'empêche que la guerre contre l'Angleterre, celle qu'avait réclamée les *Fanfreluches*, s'était bel et bien déclenchée. La France allait-elle réussir à elle toute seule l'opération militaire entreprise contre le "*roi trop peu courtois*" ?

Or c'est au cours des la décennie 1540 que Rabelais a écrit son *Quart Livre*. Dans cet ouvrage, pas moins de 14 chapitres sont consacrés à une guerre imaginaire (victorieuse, bien sûr) menée contre le peuple insulaire des "*Andouilles*", vivant dans "*l'Isle Farouche*". On pense évidemment à une revanche, prise dans le monde de la fiction littéraire, sur ce cruel désappointement qu'avait causé l'annulation d'une Croisade à travers la Manche, menée par les



"*cascos*" espagnols renforcés par les "*fuseaux*" français. Cette vérité n'avait pas à être révélée au lecteur ordinaire des écrits de Rabelais. Mais on pouvait parler de tout cela avec les "*amis*", (= les camarades = les collaborateurs immédiats du général Du Bellay). Le travail du critique moderne est de retrouver au moins quelques-unes de ces clefs.

**Deuxième partie : les sous-entendus politiques de l'épisode des "*Andouilles*"** (*Quart Livre, chapitres XXXII – XLV*)

### 1°/- Regard sur la création des deux mots-clefs : "*Andouilles*" et "*Farouche*"

Si Rabelais a choisi de donner ces deux surnoms conventionnels au peuple anglais, à sa dynastie régnante, et, en fin de compte et à leur île elle-même, ce fut surtout, semble-t-il, à cause des facilités de jeux de mots qu'ils offraient. Tous deux possèdent (dans une langue ou dans une autre) des homonymes ou des quasi homonymes permettant plusieurs interprétations. On a eu déjà, dans les *Fanfreluques*, certains de ces calembours "*internationaux*" ou "*plurilinguistiques*", par exemple, au vers 2, l'anglais *rowsey* (vieille femme hargneuse) confondu volontairement avec le français *rosée / rousée* (gouttelettes matinales).

#### 1° a) – Le calembour gréco-français "*en douleia / Andouilles*"

*Doulos*, en grec, veut dire "esclave" et le dérivé abstrait féminin *douleia* signifie "esclavage" ; la locution en 2 mots "*en douleia*" ayant donc le sens de : "*en esclavage*". Si Rabelais a choisi le quasi homonyme français de cette locution (= \**an-douilles*) comme nom conventionnel du peuple anglais, cela fut, semble-t-il, pour nous rappeler que le "*roi trop peu courtois*", dénoncé aux *Fanfreluques* (vers 83), était un tyran. Bon helléniste, il savait que Démosthène parlait des Macédoniens comme des "esclaves (= *douloi*)", et non comme des "sujets (= *arkhomenoi*)" du roi Philippe.

Mais on dirait que l'auteur du calembour a voulu donner un coup de pouce à ses lecteurs, pour leur faire détecter ce double sens : "*andouilles = esclaves*". Ainsi, le cri de guerre des cuisiniers ayant mis en déroute les habitants de l'île Farouche était : "*Nabuzardan ! Nabuzardan ! Nabuzardan !*". Ce mot hébraïque écrit actuellement *Nebuzaradân* (5 syllabes)] est le nom d'un personnage du chapitre 34 du *Livre de Jérémie*. Il désignait un militaire, le commandant de l'armée babylonienne, lors de la catastrophe nationale de 597 av. J. -C. (destruction du Royaume de Jérusalem ; - déportation de son peuple en Mésopotamie). Mais une vieille tradition le présentait comme le cuisinier du roi Nabuchodonosor, le bourreau du peuple juif, ce qui tombe à pic, s'agissant d'une affaire où l'on met en scène un produit charcutier.

Le Nabuzardan historique n'a nullement fait la guerre aux esclaves, et les "*Andouilles*" rabelaisiennes n'avaient pas de raisons de le craindre. Mais, d'après Jérémie, la destruction du royaume juif a été une punition pour une désobéissance aux volontés de Yaweh en matière de droit servile (les Juifs riches auraient dû affranchir leurs esclaves juifs et ils ne l'ont pas fait). Si Rabelais a évoqué bizarrement cet épisode biblique, c'était simplement pour dire à ses "*amis*" amateurs de devinettes : "nous sommes dans une histoire concernant un peuple qui accepte de vivre en esclavage [= *en douleia* (une idée déjà exprimée dans les *Fanfreluques*)]".

**Autres critiques des Catholiques d'Angleterre (devenus les "*Anglicans*")** - L'énigme versifiée avait déjà été sévère pour la passivité des Catholiques anglais, se soumettant platement aux caprices de leur roi. La strophe XIII leur reproche d'avoir été des "*mesféaux*" [= des gens manquant, à leur "*foi*" (au sens féodal du terme)]: ils s'étaient montrés, par timidité, incapables de "*retourner*" (= de riposter = de réagir à l'injustice)". La strophe XII, d'ailleurs, en les appelant des "(b.) *A R As*" (= des *Anglicani Romani \*Addicti* = des Papistes ayant cédé à la contrainte), les avait dépeints comme "*estommys*" (= restés muets par lâcheté). L'adjectif anglais *addict*, selon le dict.

d'Oxford, a été créé (en 1529), à partir du latin "*addictus*", dont l'un des sens est : "assigné par décret".

Néanmoins le reproche le plus violent se trouve dans le *Quart Livre* : La reine Niphleseth déclare carrément : "*En Andouilles, plutôt on trouve merde que fiel*". Il faut prendre "*merde*" dans son sens de "*trouille*" (un terme emprunté au néerlandais) : on a affaire à des "*trouillards*", des gens qui "font dans leur culotte". Tout cela révèle une forte baisse de moral chez les prêcheurs de Croisade anti-schismatique des années 30 : ils ne croient plus guère à un rapide et victorieux débarquement..

### 1° b) – Le calembour franco-anglais "*farouch(e) / farrow* (latinisé en *\*farrowica*)"

**Regard sur sa création** - Le point de départ de cette énigme très compliquée se situe dans un fait bien connu, et s'étant certainement présenté aux yeux de Rabelais lors de ses séjours en Angleterre : le roi Tudor était fier de la victoire de son père Henri VII dans la guerre dite "*des Deux Roses*", et il faisait représenter dans tous les endroits possibles la rose rouge qui était l'emblème de sa famille. Rabelais aurait donc désigné la dynastie Tudor (et par métonymie l'Angleterre) sous le nom français d'une fleur rouge, à savoir : la "*farouche*" ou "*farouch*", un fourrage connu aussi sous le nom de "*trèfle écarlate*" (il est possible, d'ailleurs que ce terme "*farouche*" ou "*farouch*" soit une déformation patoisante de "*fourrage*").

C'est alors que joue un rôle, dans la création d'un néologisme humoristique, une quasi homonymie franco-britannique. Car un substantif "*farrow*" existe en anglais ; c'est le nom commun qu'on donne aux porceaux de 4 mois, (ayant l'âge où on les livre au charcutier). Avec un suffixe féminin pseudo latin "*-ica*", Rabelais pouvait forger une locution d'apparence latine "*Insula \*Farrowica*", "l'Isle Farouche", signifiant à la fois : **1.** - "île du Porceau" ; - et **2.** - "île de la Rose Rouge"; sans compter un 3<sup>ème</sup> sens, fortuit, mais fort bien venu : "île peuplée de "*sauvages*" (un adjectif "*farouche*" existant aussi comme un cognat de "*féroce*").

**Ce qu'en dit Niphleseth** - Sur ce point encore, Rabelais donne un coup de pouce aux devineurs : la reine des Andouilles, Niphleseth, fait savoir à Pantagruel que "*Andouilles sont de porceau extraites*", ce qui veut dire simultanément 2 choses très différentes : **1.** - "*la servilité du peuple est due au comportement du Porceau*"; - et **2.** - "*les saucisses à base de tripes sont faites avec des abats de porc*".

### Comment Rabelais a-t-il utilisé l'homonymie fortuite "*\*farrowica / farouch(e)*" ?

Pour un créateur d'énigmes, c'est une vraie aubaine que de tomber sur des vocables pouvant avoir simultanément une signification politique et une signification charcutière. C'est, notamment, grâce à une telle homonymie que l'on peut deviner quelle est la vraie nature d'un être extraordinaire, très différent de tous les personnages rabelaisiens, à savoir : le porceau volant venu du ciel pour sauver les Andouilles de l'extermination, et pour leur fournir de la "moustarde" (= leur "*baume restaurant*").

### 1°/ - Les rois Tudor présentés comme les hommes de la Rose Rouge –

**a)** – La couleur rouge est ce qu'ont en commun la plante française dite la *farouch(e)* (= le trèfle "*écarlate*") et le "*monstre*" volant dont Rabelais nous fait savoir qu'il a de longues ailes "*rouge cramoy*".

**b)** - Mais, curieusement, il compare cette couleur à celle des "flamants... roses". Il y a là, très probablement, une volonté de suggérer le substantif "*la rose*" et de faire deviner qu'on parle des vainqueurs de la guerre civile, le clan de la Rose rouge.

**c)** – **Ce qui caractérise les rois Tudor : leur "*coquemar*".** Les *coquemars* sont des marmites, en fonte, mais aux temps de Rabelais, ils étaient souvent utilisés comme coffres forts. Au vers **32** de l'énigme versifiée de *Gargantua*, ch. *LII*, ils sont décrits comme pouvant être remplis de "*mille mars* (d'or)" et leurs détenteurs sont appelés des "*camars*", un néologisme rabelaisien. Ce terme

péjoratif a été fabriqué à partir du mot espagnol *camada*, dont le 1<sup>er</sup> sens est : "ventrée de loups, mais qui signifie aussi : "bande de voleurs". Quant au terme "coquemar", on le retrouve au vers 108 des *Fanfreuches*, où Henry VIII est défini comme "le brimbaleur qui tient "Le" coquemar".

Cet article défini singulier indique qu'il s'agit d'une réserve financière bien connue des diplomates, à savoir celle qu'avait accumulée Henri VII, le père d'Henry VIII, et qui provenait des sommes énormes extorquées à la noblesse anglaise.

Le roi de France en avait d'ailleurs profité : Henry VIII avait fait cadeau de 250 000 marcs pour la rançon du prince Henri, qui était son filleul, et il avait prêté des sommes encore supérieures à François 1<sup>er</sup> pour l'aider à payer les 2 millions réclamés par les Espagnols pour libérer les fils du roi de France. C'est, par ailleurs, le non remboursement de ce prêt qui a causé la guerre de 1542-1546. Or il s'agit là d'une affaire ayant touché de près la famille Du Bellay, car c'est le frère aîné, Martin, qui a été chargé de transporter jusqu'à Hendaye cette masse de pièces d'or.

**2°/ - Le 2<sup>ème</sup> roi Tudor distingué de son père par la nature de ses spoliations** – Les *Fanfreuches* présentent Henry VIII comme au moins aussi cupide (= aussi "camar") que son père, mais les biens usurpés par lui sont essentiellement des biens d'Église ; ils consistent surtout en "arpents" (= des domaines terriens, tels que ceux qui font la fortune des moines). Ils sont devenus la proie du "masque" [= de l'ogre (< *masco*, en languedocien)] qui est arrivé à les "engouffrer" (vers 86-87). Mais, aux vers 76-80 du poème, Rabelais insiste sur le fait qu'une (petite) partie de ces biens a été "distribuée" aux "faquins" du roi (= à ses partisans, présentés comme se gobergeant en compagnie de leur maître). Celui-ci leur sert du "potage", un mot qui ressemble fort au mot "soupe" utilisé de nos jours par De Gaulle. Or ces 2 thèmes fanfreluchiens sont repris, et avec insistance, dans l'épisode des *Andouilles*. Il est nécessaire, pour les identifier, d'analyser le nom donné au "baume restaurant" que le "monstre" procure aux Andouilles ayant reçu une blessure au combat.

**Un à-peu-près (plutôt mauvais) fournissant une clef de l'énigme** – Rabelais appelle ce remède miracle : "la *moustarde*", un mot qui commence exactement par les 4 mêmes phonèmes que le substantif français "*monstier*", lequel provient du bas latin *monasterium*, étymon du mot "savant" *monastère*. Il y a donc une certaine ressemblance entre *moustarde* et ce "*monstier / monaster(ium)*". On peut même parler d'une contrepèterie (pas très rigoureuse), étant donné le déplacement volontaire de la voyelle "a", qui se trouve devant le groupe consonantique "st" dans "*monasterium*", et après celui-ci dans "*moustarde*". Les terres monastiques sont devenues les biens familiaux d'un bon nombre de "faquins" : le dict. d'Oxford donne 2 exemples de résidences aristocratiques portant encore de nos jours le nom d'une abbaye sécularisée : *Battle Abbey* et *Newbattle Abbey*.

**2°/ - Quelques indications (d'ordre politique) fournies par Xénomanes.**

Les chapitres XXIX et XXX du *Quart Livre* sont consacrés à des éclaircissements (donnés par Xénomanes à Pantagruel) sur ce qu'on peut appeler la politique étrangère des Andouilles. Leur pays (dont on sait qu'il représente l'Angleterre) dépend en grande partie de l'attitude qu'observent, face à lui, deux personnages symboliques, dont l'identification est indispensable, car elle seule permet de comprendre la véritable signification de tous les événements racontés.

Le 1<sup>er</sup> personnage est le souverain régnant dans l'île de "Tapinois", et nommé "Quaresmeprenant" ; - le 2<sup>ème</sup> est "le noble Mardigras", qui est peut-être un roi, mais dont on ne mentionne pas la couronne et dont on ne dit pas le nom de son royaume.

**1°/ - Regard sur le nom propre géographique "Tapinois"**

Pierre Jourda a donné à la locution géographique "*l'île de Tapinois*" le sens de "le pays des gens craintifs (?)", estimant que "*Tapinois*" est le mot attesté dans la locution "*en tapinois* (= en cachette)". Mais il y a là un piège : il faut deviner qu'on a affaire à l'adjectif grec *tapeinos*, "bas", en tenant compte du fait que le nom des Andouilles est vraisemblablement, lui aussi, d'origine

grecque (<en douleia). L'île de Tapinois serait donc tout simplement les Pays Bas, lesquels, d'ailleurs, sont clairement appelés au vers 12 des *Fanfreluches* : "le creux (où l'on pêche aux gardons)". Ces provinces riveraines de la Mer du Nord ne constituent pas vraiment un royaume et celui qui y "régne" n'est pas désigné comme un monarque couronné.

Un fait mérite d'être signalé sur ce point : Niphleseth, la reine des Andouilles, parle des troupes de matelots hollandais débarquant, pour faire la noce, dans les ports de l'île Farouche, comme de "l'ennemi". Il ne s'agit pas seulement, semble-t-il, de signaler la fragilité de l'alliance entre Henry VIII et Charles Quint. On peut rappeler que, au chapitre XLVIII du *Gargantua*, Rabelais évoque de très vieilles histoires de combats navals livrés entre les Anglais qui étaient, alors chez eux en Aunis, et certains barbares venus de *Spagnola* (sic) et sujets d'un roi des *Canarres* (sic), deux noms propres désignant par anticipation le souverain qui régnait, en 1542, sur les provinces hollandaises.

## 2° / - *Regard sur le nom propre de personne "Quaresmeprenant"*

Le nom du personnage qui règne sur Tapinois a été volontairement créé comme très énigmatique. On peut l'analyser d'au moins 2 façons différentes :

2° a) – on peut tenir compte d'une définition donnée par Rabelais lui-même : *Quaresmeprenant* est un "grand preneur de taupes" : "preneur" serait une simple variante de "-prenant", ce qui amène à conclure que "Quaresme-" est synonyme de "taupe". Or *taupe* se dit "mole" en anglais, et on peut songer à un "calembour international" ou "plurilinguistique" [du type "rowsey / rousée" (*Fanfreluches*, vers 2)] entre ce substantif animalier anglais et le terme géographique français "môle", qui désigne certains ouvrages portuaires, mais qui, selon Bescherelle, "se dit parfois du port lui-même". Le stratège qui, au XVI<sup>e</sup> siècle passait pour le spécialiste de la conquête des ports (nord africains), était Charles Quint (il avait enlevé en 1535 le port de La Goulette au pirate turc Barberousse).

2° b) – on peut également prendre en compte une précision fournie bizarrement (chapitre XXX) au milieu de la liste des monstruosité caractérisant Quaresmeprenant : il a été marié avec la *Myquaresme*. Le non sens est total si l'on prend "Quaresme" dans le sens de "temps pénitentiel précédant Pâques". Mais *Carême* se dit "Lent" en anglais, un mot qui, pour un angliciste débutant français, se prononce comme "-land", un vocable d'origine germanique signifiant "pays", et devenu le 2<sup>ème</sup> élément du nom de "*Mailand* / *Milan*". "Se marier avec la *Myquaresme*" devrait donc être compris comme : "annexer le Milanais" ; - et cela aide à deviner que le preneur de "Lent" (= le mot signifiant "Carême") est en réalité un preneur de "land" (= de "territoires"). Le souverain de Tapinois est un annexionniste, qui s'emparerait volontiers de l'île Farouche, mais les Andouilles ont toujours pu éviter ce désastre, grâce à la protection du "Noble *Mardigras*", lequel est désigné comme "leur dieu tutélaire en temps de guerre".

## 3° / - *Quels sont les faits politiques réels dissimulés sous ces récits fantaisistes ?*

3° a) – L'annexion du Milanais, sur lequel la dynastie des Valois avait des droits. - Le fait que ce territoire ait été l'objet d'un mariage rappelle une des clauses du traité de Crépy (18-09-1544), mettant fin à la guerre avec l'Espagne : le Milanais devait être la dot d'une princesse espagnole, qui aurait épousé le prince Henri. Il y a là une indication chronologique révélant que le *Quart Livre* relate des faits s'étant produits à l'époque où il était écrit.

3° b) – Les différentes attitudes de l'Espagne entre 1542 et 1547 - On doit admettre que la locution "le Noble *Mardigras*", utilisée dans tout l'épisode des "*Andouilles*", sert à désigner un souverain espagnol. Mais il y a un piège dans l'adjectif "gras" : Rabelais l'emploie dans 2 sens totalement différents.

**Premier sens possible de l'adjectif "gras (= espagnol)"** - On a oublié, de nos jours, un fait religieux que tous les Chrétiens ont bien connu et commenté pendant des siècles : la nation espagnole toute entière était dispensée de "faire maigre", et pouvait, en vertu d'une bulle pontificale (la fameuse "*Bula*"), "faire "gras" toute l'année, de sorte que l'adjectif substantivé

"gras" a pu devenir synonyme de "Chrétien d'Espagne". Rabelais présente plutôt, d'habitude, Charles Quint comme l'empereur romain germanique [= *l'oyseau de Jupiter (Fanfreluches, vers 49)*], évitant de lui donner un titre royal, car celui-ci était porté par Jeanne la Folle (morte en 1555), mais la qualité espagnole du souverain est clairement affirmée aux vers **1** et **3** des *Fanfreluches*, où il est appelé : "*le Grand* (sous-entendu : *d'Espagne*)". L'élément "-gras" de "*Mardigras*" devant, ainsi, être compris comme "dispensé du maigre, donc Espagnol", comment expliquer le choix du mot "*Mardi-*" comme 1<sup>er</sup> élément ? Peut-être ainsi (?) : le Mardi Gras n'est pas seulement le jour des cochonnailles, il est également le jour des déguisements ; or on ne sait jamais ce qui se cache dans les décisions politiques de Charles Quint, ce grand "*Lanternier*", dont "*les pensées sont comme un vol d'étourneaux*".

### Un épisode très énigmatique éclairé par l'équivalence "*gras = espagnol*"

Il s'agit de l'épisode du lapsus de Gymnaste, qui a déclenché les hostilités entre les Pantagruéliens débarqués et les Andouilles. Gymnaste, envoyé comme négociateur, devait se recommander de Mardigras, le protecteur de l'île Farouche, mais il a bafouillé et a dit : "*Gradimars*", un mot ayant le don d'exaspérer un certain "*Cervelat* (= un Allemand)", lequel a voulu saisir Gymnaste à la gorge. Or ce Germain agressif est dépeint comme énormément gras (voir le § suivant) et cette obésité caractéristique le désigne comme le représentant de Martin Luther en personne. Qu'y avait-il dans la locution (rétablie) "*\*Gras \*Dîmard*" d'exaspérant pour le chef de la révolte protestante ? – Réponse possible : le fait qu'un "Espagnol (= un \*Gras, un dispensé du maigre)" vienne s'emparer des dîmes perçues en Allemagne.

En effet, l'élément néologique "-*dîmard*" peut être considéré comme un doublet de *dîmeur* et de *dîmier* [attestés (= percepteur des dîmes)]. Il y a là une évocation du problème posé par la destination des sommes prélevées sur les Catholiques allemands : en fin de compte, elles aboutissaient dans les caisses de l'État pontifical. La strophe *IV* des *Fanfreluches* nous fait bien savoir que le premier souci des Luthériens était de garder chez eux l'argent des dîmes allemandes (vers **32**). Le "*Cervelat*" aurait, sur ce point, voulu faire "*rendre gorge*" à Gymnaste (mal lui en a pris : il s'est fait tuer).

**Deuxième sens possible de "*gras (= obèse)*"** - Rabelais s'est complu à nous rappeler que Martin Luther était obèse : au vers **40** des *Fanfreluches*, par exemple, par métonymie et en deux mots : "*leur \*Ventre*" (la majuscule n'étant pas attestée, mais utilisée par commodité, pour faire comprendre qu'on a affaire au nom propre d'un homme). Le sobriquet "*Ventre*" s'y trouve précédé du pronom possessif "*leur*". Tout au long des *Fanfreluches*, Rabelais emploie le pronom "*les*" pour désigner indistinctement tous les ennemis de Rome, sans trop chercher à les distinguer par leur nationalité. Mais, dans le cas de "*\*Ventre*", on est clairement prévenu qu'il s'agit d'un Germain : on a affaire à un diseur de "*quenoilles*" (vers **40**). Le 1<sup>er</sup> élément "*quen'-*" de ce néologisme apparemment français est emprunté à l'allemand *Kannegiesser*, et désigne les boniments servis par un videur de *Kanne* (= pots de bière). Or, pour les Allemands, le *Bierbauch* est un des noms de la bedaine : les buveurs de bière se reconnaissent à leur tour de taille.

On est étonné de voir la violence du ton adopté, s'agissant du responsable allemand de la Réforme : on ne parle rien de moins que de sa mise à mort, alors que Rabelais se montre ordinairement très hostile aux exécutions d'hérétiques. Il est indéniable, pourtant, qu'on nous décrit 2 fois comment l'hérésiarque obèse a été envoyé dans l'autre monde par "Gymnaste" [= par Celui qui pratique les "*Exercices*" = par "*Q. B*", le fondateur des Jésuites (sujet de la 6<sup>ème</sup> strophe des *Fanfreluches*)]. Dans les 2 cas, la victime de ce tueur expéditif est présentée comme méritant bien le sobriquet de "*\*Ventre*" : **1.** - en *Gargantua, XXXI*, il est appelé "*Tripet*", ce qui en est le synonyme exact ; - **2.** - au *Quart Livre*, ch. *XLI*, on insiste très lourdement sur l'obésité du "*Cervelat* (= de l'Allemand)" coupé en deux par ce même Gymnaste (= *il avait quatre doigts de lard sur le ventre* etc.). En outre, dans les *Fanfreluches* (vers **40**), Minos (= Antoine Duprat, archevêque de Sens) déclare qu'on ne lui fera jamais "*mercy*" (= on ne lui fera jamais grâce de la vie).

## Les événements des années 1542-1547 racontés sous le couvert de la Guerre des Andouilles.

**1542 – Rupture avec l'Angleterre** – Les diplomates ayant rêvé (au début des années 30) d'une Croisade anti-anglicane ont pu croire qu'ils touchaient à leur but en 1542, quand le roi Tudor a attaqué la France. Mais la nouvelle guerre s'annonçait mal, du fait que l'Espagne qui, d'après le traité de Nice (1538) devait soutenir les Français s'était alliée à l'Angleterre. Néanmoins, l'espoir d'un débarquement victorieux reste affiché. Rabelais dépeint en imagination, et de façon très optimiste, des "Andouilles" mises "*en fuyte, le grand gallot*", et un champ de bataille "*tout couvert d'Andouilles mortes ou navrées*". Il est vrai que, en 1542, on comptait encore sur les talents militaires du futur "polémarque" (terme déformé en "*poulemart*" [*Fanfreuluches*, vers **111**] pour des raisons de calembour, mais signifiant : "général en chef"). Il s'agit de Guillaume Du Bellay, le chef de tous les "*amis*" pour qui Rabelais raconte ses histoires.

**1543 – La catastrophe** - Guillaume meurt de maladie le 9 janvier, avant d'avoir pu prendre son commandement. Il semble que son équipe d'agents diplomatiques [à laquelle on pourrait avoir donné (?) le nom de "*Guillaumière*"] ait été dissoute. Pour sa part, Rabelais est nommé (vers juillet) maître des requêtes au Conseil du roi.

**1544** – Charles Quint obtient de Henry VIII une concession d'une importance capitale : la fille du roi Tudor et de Catherine d'Aragon, considérée jusque là comme bâtarde, est reconnue comme héritière légitime de la couronne d'Angleterre. C'est elle qu'on doit retrouver sous le personnage rabelaisien de *Niphleseth*. Elle est désignée au Quart Livre comme la "*Reine*" des Andouilles, mais sa fille est désignée comme leur "*Infante*". - Charles Quint signe avec la France la Paix de Crépy, et retire ses troupes, qui avaient enlevé la ville de Saint-Dizier.

**1546** – Henry VIII signe la Paix d'Ardres, qui lui accorde la possession de Boulogne. – Rabelais va vivre à Metz, y travaillant comme médecin. On ne connaît pas les vraies raisons de ce séjour, qui a duré plus d'un an. Il n'est pas impossible qu'il y ait eu une mission secrète, en rapport avec certains problèmes de géographie ecclésiastique intéressant les "Trois Evêchés".

**1547 – Mort de Henry VIII.** Tout l'épisode du "*Pourceau volant*" est consacré à cet événement.

### Résolution de certaines devinettes portant sur des sujets politiques

#### Pourquoi l'épée de "*Gymnaste*" est-elle appelée "*Baise mon cul*" ?

Là encore, le texte du *Quart Livre* n'est compréhensible qu'à la lumière des *Fanfreuluches*. La strophe VI de l'énigme versifiée désignait, de façon encore assez claire, le fondateur des Jésuites sous les 2 initiales latines "*Q. B.*" (= *Quassatus Bello*, "l'Invalide de Guerre" = le Boiteux). Rabelais tenait alors à souligner qu'il était différent du "*Tamiseur*" ayant sévi en Espagne avant lui, à savoir le cruel inquisiteur Cisneros et que, au lieu d'envoyer au feu les "*bougrins*" (= les hérétiques), il préférait les "*matter*". Dans l'affaire des *Andouilles*, au contraire, on retrouve un "Gymnaste" manieur d'épée : il y redevient le "Gymnaste" qu'il avait été au chapitre XXXIII du *Gargantua*, où il est présenté comme le pourfendeur d'un personnage ventru nommé "Tripet". Au chapitre XLI du *Quart Livre*, il coupe tout aussi lestement en deux morceaux un "Cervelat" n'ayant "*pas moins de quatre doigts de lard sur le ventre*"; voir ci-dessus : "*gras* = obèse = Martin Luther". L'épée du tueur a un nom : "*Baise mon cul*", une locution incompréhensible à ceux qui ne sont pas "initiés" pour parler comme Henri Clouzot, autrement dit : à ceux qui ne connaissent pas l'équivalence "*Q. B.* = Ignace de Loyola (*Fanfreuluches*, vers **41**)".

Il convient, en effet, de détecter, dans les 2 syllabes "*Bai-(s)* et *cul*" une variation plaisante sur le groupe de 2 initiales *Q* et *B* [= *Quassatus Bello* (**1** - leur ordre est inversé ; - **2** - les noms des 2 lettres sont orthographiés comme les 2 vocables qui leurs sont homonymes)]. Quant aux 2 éléments qui complètent la formule *Baise mon cul* » [le "*-s(e)*" et le "*mon*"], ils ne sont pas, peut-être,

du simple remplissage : ils permettraient d'évoquer (?) un titre ecclésiastique : "*monseigneur (?)*", rappelant que, depuis 1439, les Jésuites étaient officiellement reconnus comme un Ordre religieux canonique, ce qui faisait de leur fondateur un dignitaire ecclésiastique de haut niveau.

Il faut noter, en effet, que les sentiments de Rabelais envers les Jésuites semblent avoir changé depuis le temps des *Fanfreuluches* : Au début du chapitre XVIII du *Quart Livre*, il les cite nommément parmi les Ordres religieux devant participer au Concile de Trente (1545) et chargés, à ce titre, de "*grabeler les articles de la foy contre les nouveaux hérétiques*". Or le verbe "*grabeler*" est un synonyme patoisant de "*cribler = tamiser = censurer, condamner*". Et la strophe VI du poème versifié donne le nom de "*Tamiseur*" au cruel cardinal Cisneros, de sinistre mémoire.

### **Pourquoi la *Briefve Declaration* traduit-elle par "*membrum virile*" le nom hébraïque *Niphleseth*, porté par le reine (ou l'Infante) des *Andouilles* ?**

Il est vrai que le mot hébraïque *niphleseth* désigne le phallus, dont l'un des noms, en latin, est "*membrum virile*". Mais il y a une plaisanterie sur le mot "*membrum*" ou, plus exactement, sur l'adaptation anglaise, *member*, de ce substantif latin (par l'intermédiaire du français *membre*).

En effet, le "*member*" britannique a beaucoup plus de significations possibles que le "*membre*" français : il s'emploie dans le sens de "subdivision, branche, partie". En matière de généalogie, il correspond au français "ligne". Ainsi, la locution "*membrum virile*" de la *Briefve Declaration* n'est pas vraiment la traduction de l'hébreu *Niphleseth*, mais plutôt la retraduction en latin de la locution française "*ligne masculine*", et on a de bonnes raisons d'admettre que la "*ligne masculine*" en question est celle des souverains espagnols. (cette interprétation étant discrètement suggérée par le titre de "*Infante*" attribué à la fille *Niphleseth*).

La "*ligne masculine*" de la famille royale qui a été celle de Charles Quint est la Maison d'Aragon. Rabelais a parlé d'elle en strophe I des *Fanfreuluches*, où il rappelle que l'héritier du trône favorisait injustement la "*bousée*" de son père (= des Flamands), ce qui provoquait les cris "*très hauts*" d'Isabelle de Castille. Mais ce qu'il faut retenir de cela, s'agissant du *Quart Livre*, c'est que le personnage féminin appelé "*Niphleseth*", n'est autre que Marie Tudor, la fille du "roi trop peu courtois" et de Catherine d'Aragon, autrement dit : la future reine Marie d'Angleterre, que Rabelais imagine déjà comme une souveraine couronnée.

Pourquoi parler d'elle dans le récit d'une guerre fictive, relatant, en réalité, le conflit de anglo-hispano-français de 1542-1546 ?

Réponse : **1.** – (pour l'avenir) parce que sa légitimation pouvait donner à espérer que le Catholicisme reprendrait vie en Grande Bretagne, même sans le débarquement victorieux de Croisés anti-anglicans ; - **2.** – (dans l'immédiat) parce que Charles Quint, ayant obtenu de son allié cette énorme concession, lui a faussé compagnie et a signé la Paix de Crépy avec la France, ce qui devait amener la fin de la guerre anglo-française.

Rabelais a consacré son chapitre IX, "*l'isle Ennasin et ses étranges alliances*", à la légitimation de princesse anglo-espagnole. Le pseudo nom propre "*\*Ennas\**" [pluriel macaronique (d'apparence hébraïque) : *\*Ennas-im\**] est l'anagramme de *assén(é)*, forme populaire de "*assigné*" (= ayant bénéficié d'un assignement = d'une donation faite à un bâtard)".

### **Comment faut-il comprendre la locution "*l'Idée de Mardigras*", définissant le *Pourceau volant* ?**

Le substantif "*idée*" a de nombreux sens en français moyen et P. Jourda, par exemple le comprend comme "*l'image*" de Mardigras". Le "*monstre*" en question représenterait, dans ce cas, le roi d'Espagne, ce qui se conçoit très difficilement. Il ne faut surtout pas oublier que l'être étrange qui survole le champ de bataille a des ailes, ce qui est une indication précise : il s'agit d'un être céleste, tel que les anges ou les diables, ou tel, surtout, que les âmes des défunts. Or Charles Quint était encore bien vivant en 1547. Les deux personnages illustres qui décédèrent cette année-là sont François 1<sup>er</sup> et Henry VIII. C'est sûrement ce 2<sup>ème</sup> roi défunt que Rabelais a représenté sous les traits d'un pourceau gros et gras, paré de pierres précieuses.

Mais comment comprendre que Henry VIII a été "l'Idée" de Charles Quint, comme l'affirme Niphseth ? – Il y a une réponse possible (?), c'est que "idée" prend, ici, le sens, attesté, de "personnage idéal", de "modèle admiré qu'on cherche à reproduire". Ce serait une façon ironique de ranger le roi d'Angleterre parmi les "affectés maroufles" (= les favoris absurdement choisis) du roi d'Espagne, devenu empereur germanique. Mais cette analyse est difficile à admettre. La solution la moins mauvaise semble encore de recourir à un calembour : il y aurait là une confusion volontaire entre le substantif "idée" et l'acronyme "I D". Ce procédé est attesté dans les écrits rabelaisiens : au vers 95 des *Fanfreluches*, l'acronyme *A R A* (+ un "-s" de pluriel) a été présenté comme l'équivalent de "(b)aras (= juments poulinières)", ce qui a permis de poser une devinette très ardue, le dit acronyme camouflé étant rapproché de "palefrois (= chevaux royaux de parade)".

Il convient, semble-t-il, de faire une opération semblable, à propos de l'acronyme "I D", rapproché du substantif "idée". Les deux lettres "I" et "D" sont les initiales d'une locution latine très courante : "*Inimicus Dei*" (= l'ennemi de Dieu = le Diable). Elle est employée, par exemple, dans la *Vie de Saint Benoît* que Rabelais connaissait fort bien, ayant été bénédictin pendant des décennies. Ainsi, le roi schismatique défunt serait présenté comme un démon, ce qui était très normal pour les théologiens du XVI<sup>e</sup> siècle. Rabelais nous raconte, au *Tiers Livre*, l'histoire de religieux récollets condamnés pour diffamation pour avoir raconté que l'âme de la prévôte d'Orléans venait les visiter. Or une âme errante est une âme de damné, et il est calomnieux de dire que telle personne est allée en enfer. Niphseth aurait donc dit indirectement que Henry VIII est allé en enfer, ce qui est très normal pour un spoliateur des biens ecclésiastiques. Mais pourquoi, alors, a-t-il survolé le champ de bataille en "criant sans cesse : *Mardigras, Mardigras, Mardigras*" ? – Réponse possible (?) : en ayant torpillé le projet de Croisade anti-schismatique fait à Aigue Morte, et en s'alliant avec cet être démoniaque, Charles Quint risque, lui aussi, de se damner pour l'Éternité. À la fin du chapitre XXXII, Pantagruel dit clairement que les alliés genevois de Quaresmeprenant, qui est le double de Mardigras, sont aussi "démoniacles" que le Pourceau ayant survolé le champ de bataille.

### Regard sur plusieurs mots ayant à la fois un sens charcutier et un sens militaire

1°/ **Boudins** – C'est le nom donné à un corps spécialisé de l'armée andouillicque. L'élément terminal "-in" est celui du pluriel pseudo hébraïque (= -im), que l'on a dans le "*Ennasim*", cité ci-dessus. Quant à l'élément initial "Boud-", il est à rapprocher de la locution utilisée, au vers 81 des *Fanfreluches*, pour désigner l'armée anglaise : l'*arc turquoys*. En effet, elle comportait des combattants dont l'arme était l'arc (en anglais : *bow*), et un archer était nommé "*bowed*" (prononcé "\*bow'd"), ce qui, pour Rabelais correspond à "\*boud". Si "*Tailleboudin taillait les boudins*", cela signifie que les fantassins, formés au "*closed combat*" éliminaient les hommes armés d'un arc.

2°/ - **Guodiveaulx** – Le mot est une création de Rabelais, qui raconte, au *Tiers Livre*, chapitre XVIII, comment il a mangé, en compagnie du Frère Artus Culletant, un "*boisseau de guodiveaulx*". Il semble que ce terme culinaire désigne des brochettes de viande hachée, et que l'élément initial "\*god-" soit le nom de la petite baquette en bois sur laquelle sont enfilées les boulettes. Or ce "god-" est également un terme germanique ou celtique de sens guerrier : on le retrouve, en néerlandais, dans le nom d'une sorte de hallebarde, le "*godendart* ou *godendac*". Il y aurait un rapprochement comique entre cet objet minuscule et une redoutable arme de combat.

3°/ - **Saucisson** – Le jeu de mots est moins évident : certains auteurs estiment, cependant, que \**Sau'isse*, avec la sifflante intérieure escamotée, serait à comprendre comme *Suisse*. De fait les auxiliaires nommés \**Sauciss'ons* sont qualifiés de "*montigènes*" ; or Mellin de Saint-Gelais appelle la Suisse protestante "*les hauts monts de Carthage*". Au vers 42 des *Fanfreluches*, le jeu de mots "*saufconduit / sauce conduit*" n'est rendu possible que si les consonnes intérieures sont muettes. Un 3<sup>ème</sup> mot militaro-charcutier peut donc encore assez bien être détecté.



## DÉBAT

**Olivier de Lacoste** : L'auteur d'une biographie récente de Rabelais (Mireille Huchon, *Rabelais*, Gallimard 2011) soutient que Rabelais a joué un certain rôle politique et diplomatique, et même s'est vu confier une ou plusieurs missions d'espionnage. Qu'en pensez-vous ?

**Jacques Pons** : Le fait le plus révélateur des activités diplomatiques de Rabelais est sa présence à Metz, comme médecin (?) en 1546-47. En 1552, la ville sera occupée (comme Toul et Verdun) par les troupes de Henri II. On peut supposer une mission secrète, préparatoire à cette opération militaire (Charles Quint avait décidé de faire de ces "Trois évêchés" les suffragants du nouvel archevêché de Cambrai, ce qui bouleversait illégalement la géographie ecclésiastique de la région).

**Claude-Henri Joubert** : Feriez-vous une édition de Rabelais ?

**Jacques Pons** : Je suis trop âgé pour entreprendre une édition de toute l'œuvre de Rabelais. Mais si un éditeur a l'idée de publier à part les poésies de Rabelais (= Les œuvres versifiées), je me chargerais volontiers de ce travail. Rabelais était considéré par ses contemporains comme un poète. Il a parlé de lui-même comme du "poète François".

**Gaston Souliez** : Vous n'avez pas placé ces "fanfreluches" dans la continuité des fatrasies du Moyen Age, et pourtant je retrouve bien des points communs avec ces "poésies du non-sens" telles celles qui ont été publiées par Paradigme à Orléans en 2010. Pouvez-vous nous dire dans quel cadre ces fanfreluches ont été écrites ? Simple jeux de mots entre "fêtards" ou objectifs franchement pamphlétaires ?

**Jacques PONS** : Rabelais a connu le genre "littéraire" (si l'on peut dire !) de la fatrasie. Au livre II, il nous a donné les deux plaidoyers de Baisecul et de Humevesne, qui sont totalement vides de sens. Mais ses "*Fanfreluches*" ne sont que des pseudo fatrasies. Si leur auteur les définit comme des strophes "anti-dotées", il cherche à faire comprendre que, sous leur apparente incohérence, elle ont une signification à découvrir : elles fustigent les sottises dues à de hauts personnages de l'époque : Adrien VI, Charles-Quint, et sa tante Marguerite, Antoine Duprat, et surtout Henri VIII, objet d'une véritable déclaration de guerre dans les cinq dernières strophes.



## LES RELATIONS CULTURELLES FRANCO-ROUMAINES AU COURS DES SIÈCLES<sup>1</sup>

Nicolae Tafta

### RÉSUMÉ

*Les échanges spirituels entre la France et la Roumanie ont connu une évolution extraordinaire depuis l'époque des premiers contacts suivis entre les deux nations, à savoir les dernières décennies du XVIII<sup>e</sup> siècle, jusqu'à l'époque de l'entre-deux-guerres, période d'apogée de ces relations.*

*Ayant pris conscience de leur origine commune et surtout de leurs affinités spirituelles hors du commun, les élites des deux nations ont fait circuler dans les deux sens, par l'intermédiaire du français surtout, une véritable sève vitale traduisant leur génie et leur âme. Ce phénomène a suscité un intérêt extraordinaire parmi les intellectuels des deux peuples en contact, ce dont témoignent les centaines de documents, études, ouvrages ou articles de presse qui lui ont été consacrés au cours des deux derniers siècles. Quant à la nature des échanges, les commentateurs ont eu recours pour en parler et pour intituler leurs études, à part les notions de contacts, de rapports et de relations, à des termes plus élaborés et plus précis comme confluences, convergences, interférences et surtout influences.*

*Il résulte de ce vaste ensemble de textes que l'influence française a contribué d'une façon majeure à l'évolution de la vie spirituelle roumaine vers la modernité, voire à la naissance en Roumanie d'une culture moderne, compte tenu qu'elle s'est exercée constamment tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle et au cours du XX<sup>e</sup> jusqu'à la seconde guerre mondiale, l'engouement des Roumains pour les valeurs françaises et leur appétit pour apprendre cette langue prestigieuse étant tout à fait inouïs.*



Qu'est-ce que la Roumanie pour le monde ? Pour la généralité des Anglo-Saxons, c'est du pétrole. Pour leur élite, j'entends par là les gens qui ont le moyen de s'offrir des mets de choix, c'est du caviar. Pour les femmes, moins futiles que les hommes d'affaires et les gourmets, puisqu'elles ont souci de biens plus nobles, l'élégance et la beauté, la Roumanie ce sont des broderies...

Mais pour nous Français, qui aimons, sur la table des valeurs, à donner la première place aux valeurs spirituelles, la Roumanie, c'est avant tout une âme, et une âme où nous reconnaissons la nôtre. C'est une âme sœur qui fait d'elle pour nous une nation sœur. Ce n'est pas assez dire. La Roumanie qui, non contente de parler et de sentir en français, pense également en français, est pour nous un cerveau frère. La France et la Roumanie communient sous les deux espèces, intelligence et sensibilité ; elles se donnent ainsi l'accolade sur les deux joues. La France et la Roumanie sont même plus que sœurs ou plus que frères, leurs affinités n'étant pas moins électives que naturelles.<sup>2</sup>

C'est en ces termes que le comte de Saint-Aulaire, ambassadeur de France en Roumanie de 1916 à 1925, caractérisait les relations franco-roumaines à l'époque de l'entre-deux-guerres dans

<sup>1</sup> Séance du 20 octobre 2011.

<sup>2</sup> *La Roumanie vue par les Français d'autrefois*, choix de textes et notes par Paula Romanescu, d'après Paul Desfeuilles et Jacques Lassaigue, *Les Français et la Roumanie*, Éd. de la Fondation Culturelle Roumaine, Bucarest 2001, p. 121.

un vaste ouvrage intitulé *Confessions d'un vieux diplomate*, paru chez Flammarion en 1953. Le fragment cité fait partie d'un article publié également dans la revue *La Vie*.

Ce sujet a suscité au cours des deux derniers siècles un intérêt tout à fait extraordinaire, aussi bien parmi les intellectuels roumains que du côté des Français. La Bibliothèque Nationale Roumaine de Bucarest conserve un fonds impressionnant de livres français (plus de quarante études) consacrés aux Roumains des trois principautés (Moldavie, Valachie et Transylvanie), traitant de leur histoire et de leur territoire, de la situation socio-politique et de la vie matérielle et spirituelle de leurs habitants, c'est-à-dire de leur culture, de leurs mœurs et de leurs coutumes, enfin des possibles perspectives de leur avenir et de leur devenir.

Certains auteurs ont même écrit plusieurs ouvrages sur les "questions" roumaines (Paul Bataillard en donne trois, Félix Colson trois, Émile Picot sept !), ce qui témoigne de leur intérêt tout particulier pour la situation et pour le sort de ces "frères" de l'Est. Parmi ces ouvrages, on peut signaler quelques-uns portant des titres tout significatifs et surtout le fait que certains auteurs associent les deux provinces roumaines sous le nom de Moldo-Valachie bien avant leur union en un seul État (en 1859), voire qu'ils emploient les noms de *Roumanie* et de *Roumains*, ou qu'ils parlent d'une culture ou d'une littérature *roumaines* en se rapportant aux trois principautés habitées par les Roumains : Transylvanie, Moldavie, Valachie à une époque où la réalisation de leur Grande Union en un puissant royaume (idéal accompli à la fin de la première guerre mondiale, en 1918) était un simple desideratum :

- J.-A. Vaillant, *La Roumanie, ou histoire, langue, littérature, orthographe, statistique des peuples de la langue d'or, ardialiens, vallaques et moldaves*, Paris, 1844 ;
- Paul Bataillard, *La Moldo-Valachie dans la manifestation de ses efforts et de ses vœux*, Paris, 1856 ;
- Jean-Pierre Carpentier, *Études morales et historiques sur la littérature roumaine depuis ses origines jusqu'à nos jours*, Paris, 1829 ;
- Félix Colson, *De l'état présent et de l'avenir des principautés de Moldavie et de Valachie*, Paris, 1839 ;
- G. Le Clerc, *La Moldo-Valachie, ce qu'elle a été, ce qu'elle est, ce qu'elle pourrait être*, Paris, 1866 ;
- Edgar Quinet, *Les Roumains*, 1885 ;
- Armand Lévy, *L'Empereur Napoléon III et les principautés roumaines*, Paris, 1858 ;
- etc.

Un volume d'une richesse et d'une importance capitale concernant les relations culturelles franco-roumaines, aussi bien que les affinités spirituelles et la profonde amitié liant les deux "nations sœurs" a été publié en 1937 à Bucarest par Paul Desfeuilles et Jacques Lassaingne sous le titre *Les Français et la Roumanie*. Les documents groupés dans ce livre témoignent de manière très convaincante et bien touchante de l'attachement des grands intellectuels de la France à la cause de leurs frères roumains, de la sincère amitié qui les liait à ceux-ci et des affinités électives unissant les deux nations de "race latine".

Les noms de certains auteurs de tels textes sont vraiment très sonores. Il suffit de mentionner là-dessus, à titre d'exemple, les grands historiens Jules Michelet et Edgar Quinet, l'empereur Napoléon III, le président de la III<sup>e</sup> République Raymond Poincaré, certains hommes d'État comme Gambetta, Clémenceau, Édouard Herriot, Louis Barthou, le maréchal Pétain ou le général Berthelot. Il y a ensuite une pléiade d'hommes de lettres tels que Pierre Loti, Robert de Flers et Émile Boutroux, d'autres personnalités de la culture française comme Mirabeau, Mario Roques, Henri Focillon, Jérôme Carcopino ou Saint-Marc Girardin, sans oublier la longue liste des agents français, des consuls et secrétaires nommés à Iassy ou à Bucarest (Billecoq, Cochelet, Huber, Place, parmi d'autres) et les ambassadeurs de France à Bucarest après la création de la Grande Roumanie (Paul Morand, le comte de Saint-Aulaire, Jean-Marie Le Breton, etc.), puis les directeurs de l'Institut des Hautes Études Françaises à Bucarest : Paul Henry, Alphonse Dupront

qui y déploie une "politique spirituelle de rayonnement français", Jean Mouton, Philippe Rebeyrol, enfin les professeurs de français en Roumanie (J.-A. Vaillant, par exemple, fondateur du collège d'internes de Bucarest, en 1829, et de l'école gratuite des filles, directeur de l'École nationale Saint-Sava et auteur d'un ample ouvrage en trois tomes intitulé *La Roumanie*, publié à Paris en 1845) et les professeurs de civilisation roumaine en France, tels Marcel Emérit, chargé de cours à l'Université de Lille et auteur de plusieurs études sur la Roumanie, parues tantôt à Paris, tantôt à Bucarest, et Mario Roques, professeur de roumain à l'École des Langues Orientales de Paris et membre correspondant de l'Académie Roumaine.

Une nouvelle édition de cet ouvrage monumental par son importance et sa signification a été réalisée en 2001 à l'initiative de la Ligue de Coopération Culturelle et Scientifique Roumanie-France, dont le président Nicolae Dragulianescu s'adonne avec une abnégation exemplaire à la noble cause d'entretenir et de cultiver pour l'avenir les liens spirituels et affectifs entre les deux pays. Intitulé *La Roumanie vue par les Français d'autrefois*, le livre est conçu sous la forme abrégée d'un choix de textes et notes par Paula Romanescu. Dans la préface du volume, l'ancien ambassadeur Jean-Marie Le Breton souligne encore une fois la nature des liens qui unissent depuis tant de siècles les deux nations amies :

Au plus profond de la nuit qui recouvrait la Roumanie, aux pires heures de la dictature communiste, je me demandais comment entretenir l'amitié que le peuple roumain porte à la France. Et nos amis roumains qui n'hésitaient pas à braver les interdits et à prendre de graves risques personnels pour continuer à nous fréquenter m'assuraient que je n'avais rien à craindre de ce côté-là...

Le livre (...) témoigne bien de cette affinité profonde entre les deux peuples : affinité élective devenue affinité culturelle, profondément durable. ...

Ces affinités reposent, naturellement, sur le fondement solide, et si souvent célébré, de l'héritage romain, de la culture latine. Nombre des écrits reproduits dans ce livre soulignent la parenté linguistique, le maintien d'une langue latine malgré les invasions, malgré la domination étrangère.<sup>3</sup>

Par la suite, Le Breton note que les Français qui ont écrit sur la Roumanie ont souligné combien les liens entre les deux peuples, "dans leur spécialité, dans leur sphère d'intérêt, étaient profonds et riches", un réseau extrêmement étendu de relations intellectuelles s'étant tissé entre eux dans le temps, qui a pu résister aux avatars de l'histoire et aux tribulations dues au régime communiste. En effet, les Français qui "se sont exprimés" sur la Roumanie ont bien compris que la relation entre les deux nations était "bien autrement profonde, bien autrement solide qu'une alliance de circonstances", puisqu'elle repose sur une connivence de leurs élites intellectuelles, sur une parenté d'attitudes des deux pays. Cependant, l'auteur s'arrête également sur un autre aspect d'une importance toute particulière pour le sens des *échanges culturels* franco-roumains et que nous ne saurions guère omettre :

Mais la Roumanie ne s'est pas bornée à conserver cet héritage, observe l'auteur, elle a transmis au monde un message d'une originalité profonde dont nous nous enorgueillissons qu'il soit souvent écrit en français. Peu de pays d'Europe peuvent se vanter d'une pléiade d'écrivains et de penseurs, comme la Roumanie en a produits au XX<sup>e</sup> siècle, d'Ana de Noailles à Marthe Bibesco, de Panaït Istrati à Eugène Ionesco, de Vintla Horia à Cioran, de Mircea Eliade à Noïca, tous fondamentalement roumains et en même temps européens.<sup>4</sup>

Quelques autres ouvrages consacrés à ce sujet méritent d'être mentionnés en raison de leur importance et de leur signification :

---

<sup>3</sup> Idem, p. 5.

<sup>4</sup> Idem, pp. 5-6.

- Alexandre Rally, *Bibliographie franco-roumaine*, Éd. Ernest Leroux, Paris, 1930, 2 volumes, 464 pages ;
- Pompiliu Eliade, *De l'influence française sur l'esprit public en Roumanie*, Éd. Ernest Leroux, Paris, 1898 ;
- Charles Drouhet, *La Culture française en Roumanie*, La Minerve française, 1920 ;
- Maria Voda Capusan, Maria Muresan-Ionescu, Liviu Malita, *Culture et Francophonie, Dictionnaire des relations franco-roumaines*, Editura Fundatiei pentru Studii Europene, Cluj, 2003 (ouvrage structuré en deux séquences : 58 articles portant sur les grands domaines d'échanges : sciences, arts, enseignement, institutions, etc. et 92 études consacrées aux personnalités françaises et roumaines s'étant illustrées dans les domaines respectifs) ;
- Jean-Yves Conrad, *Roumanie, capitale...Paris, Guide des promenades insolites sur les traces des Roumains célèbres à Paris*, Oxus, Paris 2003 ;
- Basarab Nicolescu, *Les Roumains de Paris*, Éditions Oxus. Ouvrage présenté comme une collection de monographies des grandes figures de l'art, de la science et de la culture qui, arrivées des Pays Roumains, ont donné des œuvres novatrices dans le génie de la transgression, aux croisements des cultures, qui annoncent "l'homme européen de demain".

On distingue plusieurs périodes dans l'histoire des relations culturelles franco-roumaines, délimitées ou plutôt caractérisées par des échanges plus ou moins intenses et par des résultats de signification plus ou moins évidente. Des événements majeurs, ayant marqué la vie et l'histoire des deux peuples comme celles de la plupart des pays d'Europe d'ailleurs, permettent de différencier ces étapes et de mieux comprendre les facteurs ayant occasionné et favorisé la naissance et l'évolution des affinités spirituelles entre les deux peuples d'origine latine. Les historiens se plaisent à évoquer dans leurs commentaires des contacts entre Français et Valaques depuis le temps des croisades et des guerres entre chrétiens et musulmans jusqu'à la "fraternité d'armes" vécue pendant la première Grande Guerre du XX<sup>e</sup> siècle. Cependant les vraies étapes de relations suivies, donc permanentes et significatives quant aux convergences, aux interférences et aux influences ressenties des deux côtés et surtout dans la vie spirituelle de la "sœur cadette" de la France s'étendent et se succèdent depuis les dernières décennies du XVIII<sup>e</sup> siècle jusqu'à l'époque actuelle.

Suivant l'importance et les résultats des relations entre Français et Roumains, il est facile de distinguer six étapes dans l'histoire de ces échanges :

- la première se situe autour des événements de la Révolution française et la nomination dans les deux pays roumains, la Moldavie et la Valachie, des premiers agents français, suivie par la création des premiers consulats et la constitution des "colonies" françaises dans les deux capitales, à Iassy et à Bucarest. Les premiers Français arrivés s'étant établis dans les principautés roumaines au temps des "hospodars" phanariotes nommés comme princes régnants par la Sublime Porte, étaient des professeurs, des cuisiniers, des tailleurs, des aventuriers ou des exilés politiques, etc. ;
- la deuxième période importante s'étend en grand sur la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et constitue l'étape de la naissance d'une véritable fraternité spirituelle entre les deux nations, les Français ayant pris conscience, eux aussi, par l'intermédiaire de leurs grands intellectuels, de leur parenté avec les Roumains et des affinités d'ordre spirituel qui les liaient de plus en plus, par le biais des contacts et des échanges de toutes sortes opérés sur divers paliers de la vie spirituelle ;
- au cours de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les "convergences" sont toujours plus fréquentes et les "interférences" deviennent de plus en plus intenses, ce qui a pour résultat d'inciter un nombre croissant de Français à s'intéresser à la vie et à la culture de leurs "frères" de l'Est et qui, d'autre part, contribue à une implantation de plus en plus solide de la langue et de la culture françaises en Roumanie ;
- la quatrième étape, allant de la Belle Époque jusqu'à la seconde guerre mondiale, est celle de l'apogée de l'amitié et des échanges spirituels entre les deux "nations sœurs", la culture et la civilisation de la cadette étant d'expression roumaine et française à la fois, tandis que la capitale de la Roumanie est surnommée "le petit Paris", en raison de son aspect architectural et surtout de son mode de vie, de ses mœurs et de son "esprit public", aux dires de Pompiliu Eliade ;

- malheureusement, après la floraison de cette civilisation moderne née d'une *innutrition* des créateurs roumains aux sources de la culture française, ce fut la débâcle totale, avec les ravages de la guerre et les néfastes conséquences de l'occupation soviétique et de l'instauration de la dictature communiste en Roumanie. Les accords culturels avec l'Occident allaient être annulés et l'Institut Culturel des Hautes Études Françaises de Bucarest fut fermé. Depuis la seconde-après-guerre jusqu'à la fin de la sixième décennie du XX<sup>e</sup> siècle, les contacts ont été sommaires et les relations plutôt froides entre la France et la Roumanie. Une légère détente s'étant produite après "le Printemps de Prague", la Bibliothèque Française de Bucarest prit en quelque sorte (et toutes proportions gardées) la relève de l'ancien Institut des Hautes Études, le français reprit sa place de premier ordre dans l'enseignement roumain, parmi les autres langues étrangères et surtout devant le russe, obligatoire auparavant ; des boursiers roumains du gouvernement français (assez peu nombreux, hélas, et strictement surveillés) pouvaient de nouveau se régaler des splendeurs de Paris et s'imprégner à la source des richesses de la culture et de l'esprit français ;

- enfin, on peut déjà parler d'une nouvelle étape de relations et d'échanges libres et bien riches entre les "frères" d'antan, qui a débuté de façon spectaculaire et dans un grand enthousiasme après la chute du dictateur Ceausescu et la fin du communisme en 1989, pour prendre par la suite des caractéristiques assez particulières, compte tenu d'un complexe contexte nouveau, avec l'essor extraordinaire de l'anglais dans les médias et dans l'enseignement roumains, puis, après l'extension de l'Union Européenne, avec le déferlement sur l'Occident des immigrés, qui suscite des réactions moins amicales de la part de la population française envers ces nouveaux "envahisseurs".

Un problème clef se posant quand on parle des relations entre deux peuples en contact concerne la nature de leurs échanges et surtout le sens de l'influence que l'un deux, moins évolué, subit ou plutôt absorbe comme résultat de liens d'amitié suivis et intenses avec l'autre, plus évolué sur le plan de sa culture et de sa civilisation, de sa vie spirituelle en général. C'est bien le cas de l'influence française sur l'évolution de la vie spirituelle, de la culture et de la civilisation des Roumains au cours des trois derniers siècles.

Certains commentateurs préfèrent parler dans ce sens d'une véritable "naissance" de ce peuple sur le plan historique et de l'éveil tardif de son "esprit public". Selon Pompiliu Eliade, l'influence française est à l'origine d'une civilisation en Roumanie, et la façon dont le phénomène s'est produit ne semble pas avoir de précédent dans l'histoire : quand on parle de l'influence grecque à Rome, de celle de la Renaissance italienne sur la culture française, de l'influence française en Allemagne et en Angleterre, et de celle des deux peuples en France par la suite, il s'agit chaque fois de peuples voisins en contact direct, développant des relations intellectuelles, politiques, commerciales ou d'autre nature. Or, l'influence française en Roumanie s'est exercée de très loin et de façon presque inconsciente au début, sans aucun projet établi, sans programme élaboré. À l'époque même où ladite influence pénétrait en Moldavie et en Valachie sous toutes ses formes, le peuple roumain n'avait que des connaissances très vagues sur le peuple français, observe Eliade, tandis que les Français ignoraient presque tout sur l'existence et la situation des Moldo-Valaques.

On verra plus loin par quelles voies et surtout de quelle façon et avec quels résultats la langue et la civilisation françaises ont pénétré et ont été adoptées dans les deux principautés roumaines, mais il faut préciser que c'est à peine à partir de la troisième étape des contacts, vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, avec la Révolution de 1848 et son rayonnement dans toute l'Europe, y compris à Bucarest et à Iassy, que Français et Roumains commencent à se connaître pour de bon et que "l'influence est exercée par les uns et reçue par les autres de façon consciente". Durant la première période (qui coïncide en gros avec la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle), les deux peuples ne se connaissent pas réellement, bien que les Roumains aient été en train d'adopter (par voie indirecte, au début, grâce aux contacts avec les Grecs et les Russes !) la langue, les manières, les idées et les formes extérieures de la civilisation française. Ensuite, pendant la deuxième période allant de l'instauration du premier Empire (1804) jusqu'à 1848, seuls les Roumains prennent

conscience de ce phénomène de l'influence bénéfique dont ils jouissent et s'intéressent avec espoir à l'évolution des événements en France et aux possibles conséquences qu'ils pourraient avoir pour leur propre avenir.

Malgré tout cela, souligne Pompiliu Eliade, "rarement l'action d'un peuple sur un autre a été plus complète, plus envoûtante, plus englobante que l'influence française en Roumanie". Le peuple français a répandu idées et tendances chez la plupart des peuples d'Europe, note l'auteur, les nourrissant depuis presque trois cents ans de ses productions littéraires, mais c'est dans les principautés danubiennes que cette influence s'est fait ressentir le plus, favorisant les transformations les plus profondes des anciens états de choses.

Elle a façonné pour bien longtemps la pensée et la sensibilité roumaines et peut être identifiée dans toutes les manifestations de la spiritualité roumaine, aussi bien dans la politique que dans la législation, tant dans la littérature que dans l'administration ou dans la vie sociale. Même l'enseignement qui, à cause de circonstances spéciales, a été l'institution la moins sujette à cette influence, est imprégné d'idées françaises...

Aucun peuple d'Europe n'a fait de plus grands progrès dans un si bref laps de temps que le peuple roumain.<sup>5</sup>

Le livre d'Eliade avance aussi des opinions exagérées parfois, ou bien des idées trop appuyées concernant un rôle capital que l'influence française aurait joué dans la "naissance" d'une vie spirituelle en Roumanie. L'auteur affirme, par exemple, que, avant que cette influence n'ait commencé à s'y exercer, "les deux petites provinces... n'existaient pas pour la civilisation" et que, subjuguées depuis des siècles au Sultan, "elles n'existaient pas pour l'histoire non plus". Par conséquent, c'est cette influence qui les aurait fait naître à la civilisation et à l'histoire. Il s'agissait, soutient Eliade, de "remplacer la barbarie par la civilisation", après quoi il réitère et cherche à entériner l'idée que "les principautés danubiennes n'existaient pas quant à leur vie historique, ni par leur vie intellectuelle avant la providentielle influence française".

On dirait que l'auteur de cette ample étude, bien prestigieuse d'ailleurs par la richesse des informations aussi bien que par la pertinence de nombre d'observations et de jugements de valeur, ignorait que les siècles de domination ottomane dans les principautés danubiennes avaient été jalonnés de batailles fameuses livrées contre les Turcs avec des résultats retentissants par les princes Étienne le Grand, Mircea le Vieux, Vlad Tepes et Michel le Brave, parmi d'autres, ou bien qu'il n'avait jamais lu les œuvres des chroniqueurs roumains, qu'il n'avait jamais vu les trésors artistiques de la Bucovine avec ses églises peintes bâties au XV<sup>e</sup> siècle déjà, ni les monuments des deux capitales datant des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles (palais et églises d'un riche patrimoine culturel), ni les forteresses parsemées dans tous les territoires habités par les Roumains et qui témoignent d'un passé historique très mouvementé et riche en événements extraordinaires.

Ces affirmations un peu hasardeuses sont en partie amendées par Eliade lorsqu'il tente de faire un bref parallèle entre l'influence française en Roumanie et celle que la civilisation romaine a exercée sur les peuples de la Gaule après la colonisation. Si dans le deuxième cas il s'agissait de l'influence d'un peuple vainqueur sur un peuple vaincu, cette fois la France était en mesure d'inculquer en Roumanie, de loin et grâce à son prestige, des idées de liberté et de patrie, ce qui fait que le peuple roumain s'est acquis un "être politique" que les Gaulois avaient perdu par suite de l'influence romaine. Tandis qu'en Gaule, on assistait à la disparition d'une civilisation ancestrale et, à bien des égards, de l'ancien esprit gaulois, en Roumanie on constate, au contraire, que l'influence française a favorisé la germination des éléments latents de l'esprit roumain.<sup>6</sup>

<sup>5</sup> Eliade, Pompiliu, *Influenta franceza asupra spiritului public in Romania*, Ed. Univers, Bucuresti, 1982, pp. 3-8.

<sup>6</sup> Idem, p. 2.



Quoi qu'il en soit, un fait est certain, à savoir que la langue, les "manières" françaises et les idées nouvelles se sont implantées continuellement et solidement dans les milieux mondains et dans les institutions des deux principautés roumaines tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle et durant la première moitié du XX<sup>e</sup>, si bien que les visiteurs étrangers étaient ébahis d'en constater les progrès. Le français pouvait être considéré à un moment donné comme une seconde langue courante dans certaines couches de la société roumaine, voire comme la première langue, plus ou moins officielle dira-t-on, dans les milieux mondains, dans les institutions et dans les cercles académiques. D'autre part, l'amitié franco-roumaine était sentie et vécue par les représentants de ces deux nations comme une authentique *fraternité*, dans l'amour et l'estime réciproques. Les témoignages abondent là-dessus, et ils sont d'autant plus convaincants qu'ils coïncident et s'étaient mutuellement. Citons-en quelques-uns, à titre illustratif et révélateur.

En 1839 déjà, Raoul Perrin publiait à Paris un *Coup d'œil sur la Valachie et la Moldavie* où il notait que les femmes valaques, qui "reçoivent chez elles avec cette aménité de manières, cette élégance de formes, cette captivante familiarité, qui étonnent l'Européen nouvellement débarqué en Valachie (...), traitent toute conversation en français aussi pur, aussi correct, aussi choisi que celui du Blaisois (sic). Leurs parures sont celles de nos petites maîtresses et généralement elles sont excellentes musiciennes".<sup>7</sup>

Dix ans plus tard, Edouard Thouvenel, diplomate, sénateur et ministre des Affaires étrangères écrivait dans son livre *La Hongrie et la Valachie* publié à Paris :

Un Français est fêté à Bucarest comme un ami, comme un compatriote, et souvent en effet, dans un salon où la conversation se fait en notre langue, où l'on parle de nous, de notre littérature, de Paris, ce grand foyer de lumière qui rayonne sur l'Europe, on se demande si la Valachie en est séparée par tant de pays où les mœurs et les idées françaises exercent moins d'influence. De retour au casino, le maître du logis me demande si je ne voulais point aller au théâtre. – Quoi, vous avez un théâtre ici ? – Oui, monsieur, et le mois dernier des acteurs français y jouaient *Le Mariage de raison* et autres vaudevilles.

S'y étant rendu, l'auteur notait : "L'assemblée était au grand complet ; les femmes vêtues selon la dernière mode, portaient leurs brillantes parures avec grâce ; les hommes, à de bien rares exceptions près, ont adopté nos costumes...."

Pendant les intermèdes, le mérite des deux artistes fournit le sujet de nombreuses controverses. Je remarquai que presque toutes ces conversations avaient lieu en français."<sup>8</sup>

L'Italien Bruno Amante, auteur d'un ouvrage intitulé *La Romania* et publié à Rome en 1888 constatait lui aussi tout surpris que : "*A Bucarest si parla francese come si puo parlare a Parigi : è cosa ben difficile che un romeno, anche fornito di scarsissima coltura, non conosca pure il francese. Io ho sentito parlare questa lingua da guardie di polizia e da molti facchini di piazza. Le vetrine de librai per nove decimi non contengono che libri francesi*"<sup>9</sup>

(À Bucarest on parle français comme on peut parler à Paris : il est bien difficile de trouver un Roumain qui, même très peu cultivé, ne connaisse guère le français. J'ai entendu parler cette langue depuis les agents de police jusqu'aux porteurs du marché. Les vitrines des libraires ne contiennent, neuf fois sur dix, que des livres français).

Dix ans plus tard, un autre Italien, le comte Angelo de Gubernatis, donnait un autre livre sur *La Roumanie et les Roumains*, paru à Florence en langue française cette fois, où il relatait que, invité par son ami Vasile Alexandrescu Urechia à faire une série de trois conférences à l'Académie

<sup>7</sup> *La Roumanie vue par les Français d'autrefois*, éd. cit., p. 247.

<sup>8</sup> *Idem*, pp. 234-235.

<sup>9</sup> Amante, Bruno, *La Romania*, Rome, 1888, p. 95.

roumaine de Bucarest, il a eu la surprise de constater que les débats se déroulaient en français. L'une de ces conférences traitait du *Rôle des Roumains dans le Monde Latin*.

Au début du XX<sup>e</sup> siècle Bucarest était surnommé "le Petit Paris" et sa population était francophile et francophone pour de bon. Charles Drouhet, universitaire français naturalisé roumain, constatait vers 1920 que "s'il existe un pays où le voyageur français ne se sent pas dépaysé, c'est bien la Roumanie". À son tour Paul Valéry, plaidant pour une meilleure diffusion de la culture roumaine en France et saluant l'entreprise de l'École roumaine de Paris de publier des œuvres littéraires d'auteurs roumains en version française, notait là-dessus :

Il ne serait que juste que la nation du monde où nos Lettres sont, je le pense, le mieux connues, où notre langue demeure le langage préféré de toutes les personnes instruites, reçoive chez nous, quand elle nous offre les meilleurs ouvrages de ses écrivains, toutes les marques possibles de sympathie et d'attention.<sup>10</sup>

Le Comte de Saint-Aulaire, cité déjà au début de cette communication, remarquait à l'époque de l'entre-deux-guerres dans ses *Confessions d'un vieux diplomate* "cette prédilection, ou plus exactement, cet amour exclusif de la Roumanie pour la France", constatant que "la littérature roumaine, si riche de gloire qu'elle en donne même à la France, s'épanouit dans les deux langues..."<sup>11</sup>

À la même époque, en 1934, Louis Barthou prononçait un émouvant discours devant le Parlement roumain de Bucarest en qualité de ministre des Affaires étrangères de la France, après avoir été accueilli en vrai ami et adopté comme citoyen roumain :

Si ces hommages s'étaient adressés à ma personne, comme ils la dépassent, ils m'auraient écrasé (...), mais je sais que, par-dessus ma tête, ces paroles, ces applaudissements, ces vivats, ces musiques, ces fleurs sont allés au grand pays que je représente. Et si aujourd'hui, par un mouvement dont la noblesse m'a ému jusqu'à l'âme, vous avez fait de moi un citoyen roumain, je rapporte cet hommage à mon pays et je me dis (...) qu'en réalité vous avez voulu dans ma personne, consacrer une fois de plus la solidarité, l'amitié et – ce n'est pas assez dire – la fraternité séculaire de la Roumanie et de la France...

Mes chers concitoyens, je sens en effet que l'âme roumaine est la sœur dévouée et fidèle de l'âme française.<sup>12</sup>

Jérôme Carcopino, helléniste et latiniste, professeur à la Sorbonne et homme politique français, publiait en 1925 dans *La Vie* un article sur *l'amitié intellectuelle* de la France et de la Roumanie où il notait que cette relation "sera d'autant plus solide et féconde qu'elle reposera sur une compréhension mutuelle de leurs élites", et dans ce sens il plaidait pour l'échange de missions universitaires périodiques entre les deux pays, missions qui "expriment un désir aussi vif que sincère d'amitié et d'entente". L'auteur espérait que de cette façon les relations culturelles et les sentiments d'amitié allaient s'affermir et se développer de plus belle :

Sur la terre française, pour les Roumains, sur la terre roumaine, pour les Français, fleuriront les amitiés durables et qui ne se reprendront plus ...

Enfin et surtout il importe de préserver de toute atteinte la situation privilégiée de la langue française en Roumanie et de développer, en même temps, en France, l'étude de la langue roumaine....

De leur côté, nos universités auraient avantage à amorcer des échanges avec leurs sœurs roumaines, poursuit Carcopino, échanges qui rendraient d'autant plus de services à nos

<sup>10</sup> Conrad, Jean-Yves, *Roumanie, capitale...Paris*, Ed. Oxus, Paris, 2003, p. 9.

<sup>11</sup> *La Roumanie vue par les Français d'autrefois*, éd. cit. pp. 122-123.

<sup>12</sup> Idem, pp. 129-130.

propres étudiants que les meilleures publications scientifiques roumaines sont ou résumées ou intégralement publiées en notre langue<sup>13</sup>

On pourrait couvrir des dizaines de pages à glaner dans la vaste bibliographie mentionnée plus haut de tels passages impressionnants et émouvants qui témoignent de la force et de la profondeur des liens d'amitié fraternelle tissés entre les Français et les Roumains au cours des siècles, jusqu'aux terribles épreuves de la seconde guerre mondiale et de la tourmente indescriptible vécue par le peuple roumain sous la dictature communiste. Cependant, il importe surtout de voir comment, dans quelles circonstances et par le biais de quels faits et événements les deux nations sont arrivées à se rapprocher et à établir ces relations tellement étroites de profonde amitié et d'affection réciproque.

Pendant la première étape des contacts entre les deux peuples et au cours des premières décennies de la seconde période (début du XIX<sup>e</sup> siècle), la langue et les "manières" françaises ont pénétré dans les principautés roumaines par trois filières : d'abord, les écoles grecques et les cours des princes phanariotes, ensuite la présence des officiers russes "francisés" qui fréquentaient les salons mondains, enfin, l'enseignement de la langue et de la civilisation françaises donné par des précepteurs français aux fils des princes et des grands boyards, puis dans les écoles créées en Moldavie et en Valachie. On constate donc que seule la troisième filière assurait le contact direct entre Français et Roumains et un caractère plus authentique de la "matière" intellectuelle à adopter.

Au début, c'étaient les secrétaires des princes phanariotes nommés par la Sublime Porte à Bucarest et à Iassy, à la fois agents de l'Ambassade française de Constantinople, qui devaient colporter dans les deux capitales la langue et les premiers éléments de civilisation française, en donnant des leçons aux fils des princes Nicolae Mavrocordat, Grégoire Ghika et Constantin Racovitza, Nicolae Caragea et autres. Leurs noms, mentionnés par Pompiliu Eliade, sont "le seigneur Millo", le "sieur Linchou", Pierre La Roche, Tissandier, Jean Louis Carra, Alexandre-Maurice Blanc de Lanautte, comte d'Hauterive, Le Chevalier, etc. Les premiers ambassadeurs français à Constantinople ayant imposé aux "hospodars" des secrétaires choisis par eux, ont été Saint-Priest (vers 1782) et Choiseul-Gouffier (1785), qui y a désigné son propre attaché d'ambassade, le Comte d'Hauterive.

Ces secrétaires ont été également les premiers à connaître la vie des Moldo-Valaques et à écrire des études plus ou moins élaborées et pertinentes à partir de leurs observations. D'abord, Jean Louis Carra donnait en 1777 une *Histoire de la Moldavie et de la Valachie avec une Dissertation sur l'état actuel de ces deux provinces*, publiée à Iassy, puis à Paris et à Lausanne en Suisse. Ensuite, le Comte d'Hauterive rédigeait un *Tableau de quelques usages de la Moldavie et de l'idiome moldave*.

Notons que les princes phanariotes étaient formés à l'école du français, par conséquent ils aimaient beaucoup la France et ses valeurs spirituelles. C'est dans le même esprit qu'ils voulaient éduquer leurs enfants, envisageant leur avenir dans la diplomatie, où la langue française jouait un rôle de premier ordre. Ils se sont donc procuré des livres français, suivi de près par les familles des grands boyards, puis ils ont créé des écoles où l'enseignement du français jouissait d'une audience toute particulière, étant dispensé également à des jeunes provenant des classes moyennes : marchands, prêtres, petits boyards. L'exemple du prince Alexandre Ipsilanti (1774-1782) est le plus notable dans ce sens. Féru de culture et de civilisation françaises et voulant imiter la cour de Versailles, il s'était entouré de Français (instituteurs, cuisiniers, tailleurs, etc.) et cherchait à emprunter leurs "manières". D'autre part, il a créé une école où l'enseignement du français, officiel et obligatoire, devait durer neuf ans et viser l'étude d'autres disciplines, comme les mathématiques, par exemple. Le prince entreprenait aussi une réforme des programmes d'études et faisait accepter comme élèves même des enfants des paysans. C'est de la même

<sup>13</sup> Idem, pp. 175-179.

époque que date aussi l'introduction dans les deux provinces roumaines des publications en français venant de divers centres de l'Europe et colportant surtout les œuvres philosophiques de l'Époque des Lumières.

C'est ainsi que, peu à peu, le français devenait la langue des salons, où les officiers russes allaient jouer un rôle extraordinaire pour faire adopter aux Roumains les "manières" à la française et une façon admirable de parler cette langue. On sait très bien comment, dès l'époque de Pierre le Grand, au XVIII<sup>e</sup> siècle, puis sous le règne de la tzarine Élisabeth, les nobles russes avaient été francisés par l'intermédiaire des officiers, des ingénieurs et des artistes français, dont certains avaient contribué directement à la création des Académies des Beaux-Arts et des Sciences à Saint Petersburg. Sous Catherine II, vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, avait été créée aussi une Académie littéraire selon le modèle français, et toute la haute société russe était francisée pour de bon.

Rien d'étonnant alors à ce que, lorsque les officiers de l'armée russe sont venus dans les principautés roumaines, à partir de 1781, leur influence ait été extraordinaire dans l'adoption par les boyards roumains, surtout par les jeunes hommes et par les dames, de ces "formes" de civilisation française. Tous n'étaient pas d'origine russe, il y avait aussi des Français, des Polonais, des Grecs, des Allemands ou des Anglais, mais la langue de communication était le français et leurs manières calquées sur celles de l'aristocratie française.

Après la Révolution de 1789, les idées nouvelles diffusées par diverses voies ont commencé à s'infiltrer dans les deux principautés aussi, surtout par l'intermédiaire des Français présents dans les deux capitales, mais c'est après la nomination des premiers consuls à Bucarest et à Iassy qu'elles allaient produire un réel effet. En 1797, la Sublime Porte a donné son accord pour l'installation en Moldavie et en Valachie des premiers consuls d'origine française. Flûry était nommé à Bucarest, ayant pour secrétaire Maurice Dubois, et Parrant à Iassy, accompagné de Jacques Ledoux. C'est l'époque où l'enseignement de la langue et de la culture françaises prend un essor particulier grâce à l'arrivée des instituteurs émigrés de la France républicaine. Précepteurs dans les familles des boyards au début, ils allaient créer par la suite des *écoles françaises* dans les grandes villes, pour un nombre d'élèves toujours plus important. Il s'agit d'une étape vraiment supérieure dans l'absorption de la culture française en milieu moldo-valaque, car cet enseignement donnait accès à la littérature française et à l'étude approfondie de la langue, ainsi qu'à d'autres éléments de culture réelle. "Il lui revient l'honneur, affirme Pompiliu Eliade, d'avoir rehaussé le niveau de la pensée et de la moralité roumaines."<sup>14</sup>

En effet, on peut dire que ces écoles ont contribué à "franciser" les Roumains par la lecture des grandes œuvres de la littérature française et par la diffusion des idées du Siècle des Lumières, y compris celles de la Révolution, même si certains professeurs étaient des royalistes. Quelques noms évoqués par Pompiliu Eliade sont : Dopagne, l'abbé Lhommé, Laurençon, Recordon, Colson, Mondoville, Lejeune, Lincourt, Fleury "le régicide", etc. Un de ces professeurs, Cuénim, a fondé à Iassy une école prestigieuse où s'est formée une véritable pléiade d'intellectuels et futurs représentants célèbres de la culture roumaine : Vasile Alecsandri, un premier poète roumain qui allait être connu et honoré en France pour ses créations littéraires, Matei Millo, premier homme de théâtre important en Moldavie, Constantin Negri, Mihail Kogalniceanu et d'autres.

Après l'adoption du *Règlement organique* en 1821, une sorte de Constitution qui opérait une réforme considérable de la vie dans les deux pays roumains selon le modèle des institutions françaises, l'enseignement secondaire s'est développé de façon spectaculaire grâce à la contribution d'un nombre croissant de Français installés à Bucarest et à Iassy en tant que *professeurs publics* et fondateurs de *pensionnats*, où ils s'adonnaient à la diffusion de leur langue et de leur culture dans un milieu avide de les connaître et de les assimiler. Un rôle de premier ordre

<sup>14</sup> Eliade, Pompiliu, op. cit. p. 225.

allait être joué dans ce sens par le professeur Vaillant, arrivé à Bucarest en 1830, directeur de la fameuse école Saint-Sava et auteur d'une première grammaire de la langue française et d'un dictionnaire bilingue. À Iassy, c'étaient Cuénim, déjà mentionné, Chefneux et Bogarre qui menaient cette campagne d'implantation et illustration de la culture française. Les bénéficiaires se formaient à la source presque, donc ils pouvaient s'approprier la langue et accéder de la sorte à la grande littérature et aux valeurs spirituelles de leurs maîtres, aussi bien qu'aux sciences nouvelles tant convoitées.

Désormais, les contacts et les relations entre Roumains et Français allaient s'engager dans une voie toute favorable et connaître un grand essor. Les traductions abondaient à Iassy et à Bucarest, traduction de livres français, évidemment, mais aussi d'ouvrages d'autres sources, transposées en roumain toujours par filière française. Une bibliothèque d'ouvrages traduits attirait un public de plus en plus nombreux se passionnant pour les œuvres des grands classiques et surtout des romantiques français.

Entre temps, des boursiers roumains envoyés à Paris se formaient dans les universités françaises, et ce contact direct avec la nouvelle culture, en milieu français cette fois, a contribué à rehausser le niveau de leur formation intellectuelle et à les attacher totalement à la France et à sa civilisation. Une véritable campagne culturelle, conçue à l'instar de la Pléiade française du XVI<sup>e</sup> siècle, était censée créer une littérature nationale par *innutrition*, à partir de modèles français, mais en puisant à la matière autochtone tellement riche, pleine de charme et de mystère : la vie et l'histoire tourmentée des Roumains et surtout le trésor de leur folklore. Parmi les animateurs de cette entreprise, on cite les noms de Vasile Alecsandri, Grigore Alexandrescu, Alecu Russo, Mihail Kogalniceanu, Ion Heliade Radulescu, etc.

Vers 1847, à la veille de la Révolution démocratique de France, dont les idées allaient se répandre dans toute l'Europe, les étudiants roumains de Paris étaient bien plus nombreux et plus actifs. Ils se sont organisés en une *Société d'éducation et de lectures nationales*, après y avoir fondé une *Bibliothèque Roumaine*, située au numéro 3, place de la Sorbonne, où se déroulaient tous les samedis des réunions de lecture sur l'histoire nationale des Roumains. Le frère de Kogalniceanu écrivait un article dans la revue *L'Étoile du Danube*, qui paraissait à Bruxelles, où il soulignait que ces jeunes n'étaient pas venus à Paris seulement pour apprendre à "parler le français comme un Français", mais aussi pour emprunter "les idées et les choses utiles d'une nation aussi éclairée et aussi libre".

La Révolution de 1848 a eu un écho extraordinaire dans les principautés roumaines, surtout à Bucarest où l'on a organisé des manifestations et des démonstrations violentes, y compris un attentat contre le prince Bibesco et une insurrection terminée par la constitution d'un Gouvernement Provisoire Républicain qui allait durer quelques mois. Les principaux "acteurs" du mouvement étaient rentrés de Paris : C. A. Rossetti, les frères Bratianu et d'autres "Parisiens d'éducation" tels Nicolae Balcescu, Ion Ionescu, qui envisageaient de transformer l'ordre social dans leur pays. Ils avaient le soutien moral d'un haut personnage de la Révolution de 1848, le poète Lamartine, qui avait lancé la fameuse déclaration proclamant que la France démocratique était l'alliée naturelle de tous les mouvements d'indépendance nationale et sociale.

Après l'échec du mouvement roumain, un groupe important d'émigrés allait s'employer à faire connaître à Paris la *cause nationale* des Roumains, suscitant une grande sympathie à l'égard de ceux-ci dans les cercles et les milieux culturels de la capitale française. Cette cause a trouvé ses échos dans les publications parisiennes, cependant la propagande faite par les jeunes Roumains fut soutenue par une autre, bien plus efficace, à savoir celle des grands intellectuels français gagnés à ladite cause et vrais amis de la nation roumaine : Lamartine, président d'honneur de la Société des étudiants moldo-valaques, Edgar Quinet, qui avait épousé la fille de l'écrivain moldave Gheorghe Asachi, le célèbre historien Jules Michelet, André Dumesnil, et bien d'autres dont Élias Régnault. Ce dernier révélait aux Français l'origine latine des Roumains dans un article

publié dans *La Revue indépendante* et évoquait la lutte commune des Français et des Valaques du prince Mircea le Vieux contre les Turcs à Nicopolis en 1396. Cependant, la contribution de Jules Michelet était d'une importance toute particulière, compte tenu de sa célébrité et de son attachement à la cause roumaine. Il allait évoquer dans ses écrits des épisodes glorieux de l'histoire roumaine et soutenir de toutes ses forces les idéaux des révolutionnaires de Bucarest et surtout les idées des unionistes roumains. Entre temps, la revue parisienne *l'Illustration* publiait un *Album moldo-valaque* dont le succès extraordinaire amena à la publication d'une deuxième édition, ce qui témoigne du grand intérêt suscité dans l'opinion publique française, préparée désormais à soutenir l'Union des Pays Roumains qui allait se réaliser en 1859 grâce, en particulier, au soutien de la France.

À partir de cette époque, les Roumains et les Français se connaissaient, communiquaient et allaient communier en vrais "frères", comme ils aimaient s'appeler, tandis que les deux capitales roumaines développaient une culture et une vie spirituelle quasi-françaises. Hippolyte Desprès, ardent partisan de l'Union, publiait dans la *Revue des deux Mondes* un article où il soulignait ce caractère quasi-français de la ville de Bucarest, où les Français jouissaient d'un excellent accueil. Se déclarant "Roumain dans le cœur", il voulait accompagner Balcescu à Bucarest. À son tour, Léon Plée traitait dans un article publié dans *Le Siècle* du 3 mars 1858 de *La Question des Principautés devant l'Europe*, soutenant lui aussi la "cause" roumaine, tandis que Taxile Delord, futur historien de Napoléon III et qui se disait "un paysan du Danube", attaquait dans la revue *L'Étoile du Danube* les puissances européennes, la Turquie et l'Autriche, qui s'opposaient à l'Union. La même cause était défendue par *Le Journal des Débats* où l'on affirmait, en 1857, que la création d'un royaume des Moldo-Valaques était une "nécessité européenne".

Entre temps, la culture et la jeune littérature roumaines se faisaient connaître en France par le truchement des œuvres des écrivains importants traduites ou bien créées directement en français. Des versions françaises des premiers romantiques roumains Alecsandri et Bolintineanu étaient diffusées à Paris, Cesar Bolliac écrivait en français un opuscule sur la Roumanie et une nouvelle sur le grand révolutionnaire Tudor Vladimirescu, Hélène Ghica collaborait à des périodiques parisiens avec des articles sur l'histoire ancienne et la littérature universelle très appréciés par le public, Mihail Kogalniceanu traduisait des fragments significatifs des chroniques moldaves. Cependant, c'est surtout le folklore roumain qui attirait l'attention et l'admiration des Français. L'historien Honoré Ubicini, grand ami des intellectuels roumains et ancien secrétaire du gouvernement provisoire de Bucarest, se déclarait "Roumain d'âme" et soutenait partout la cause de l'Union, cherchant à faire connaître aux Français l'histoire et la culture de ses amis roumains.

Le critique roumain Teodor Vargolici, auteur d'une étude consacrée aux interférences littéraires roumano-françaises, dresse un bilan des premières créations poétiques roumaines en version française publiées à cette époque-là à Paris et cite là-dessus les opinions des critiques, très favorables dans la plupart des cas. Un recueil de poésies de Vasile Alecsandri traduites par E.-I. Voinescu sous le titre *Poésie roumaine – Doïnas, poésies moldaves* et paru en deux éditions entre 1853 et 1855 attirait l'attention de Jules Michelet qui lui consacrait un chapitre dans ses *Légendes démocratiques du Nord*, conviant le public français à le lire. De même, le critique A. Grun faisait un commentaire élogieux dans la *Revue de l'Orient*, tandis que Paulin Limayrac notait dans le journal *La Presse* du 7 mars 1855 :

Le poète Alecsandri est le premier qui, nourri des chroniques roumaines et des poésies anciennes, a découvert la véritable veine de la poésie nationale... Alecsandri est donc un véritable poète roumain, et je conseille la lecture des *Doïnas* à tous ceux qui aiment à pénétrer au cœur des nationalités inconnues et à respirer le parfum de ces fleurs originales qui croissent dans des coins inexplorés...

Lisez les *Doïnas*, et vous verrez combien ce peuple de Moldavie et de Valachie est à la fois doux et raillant. Les Roumains ne nous imitent pas, ne nous ressemblent pas ; ils ont

des sentiments et une poésie bien à eux, et pourtant ils ne sont presque pas étrangers à nous.<sup>15</sup>

Grand ami et admirateur de Vasile Alexcsandri, qui a remporté un prix de poésie en France, Frédéric Mistral dédiait en 1880 un poème *À la Roumanie*, dont nous citons ces quelques vers bien émouvants :

Et les races latines  
à ta langue argentine  
ont reconnu l'honneur qu'il y avait dans ton sang.  
Et t'appelant ma sœur  
La Provence romane t'envoie, ô Roumanie, un rameau d'olivier.

Un autre poète roumain qui se soit attiré l'admiration des Français a été Dimitrie Bolintineanu, auteur d'un recueil de poèmes intitulé *Brises d'Orient*, transposé et recréé par lui-même en langue française. Les critiques y signalaient avec enthousiasme l'expression éloquente d'une note spécifique de la littérature roumaine moderne, ainsi que la valeur et l'originalité de ces poèmes. Dans la préface au volume, Philarète Chasles, professeur au Collège de France et homme de lettres prestigieux à l'époque, soulignait "l'accent nouveau" et une note particulière "se mêlant avec une grâce imprévue à la vaste harmonie, au grand concert de l'intelligence européenne".<sup>16</sup>

Le critique Henri Lavoix, qui présentait dans *Le Moniteur Universel* du 8 mai 1866 une *Revue littéraire* englobant sept volumes de vers parus récemment, citait d'abord les noms de quelques écrivains roumains importants comme Héliade Radulescu, Grigore Alexandrescu, le fabuliste Vasile Carlova et Jean Vacaresco, pour noter ensuite que Bolintineanu devait être "salué deux fois poète", car il avait écrit dans la langue de ses deux patries, la Valachie et la France. "Il est un peu des nôtres, souligne Lavoix, ce jeune homme dont les études commencées à Bucarest se sont achevées à Paris et qui, au milieu de ses poèmes nés un à un dans les contrées les plus pittoresques de la Turquie, dans la Macédoine, dans la Grèce, dans l'Épire, à Constantinople, à Jérusalem, laisse s'épanouir cette fleur de délicatesse et de sentiment qui naît dans les œuvres de nos maîtres".<sup>17</sup>

Les commentaires suscités par la poésie de Bolintineanu ont été très nombreux et favorables, mais le plus important venait pourtant de la part d'un poète réellement autorisé à se prononcer sur sa valeur. Il s'agit de Théodore de Banville qui, dans son article *Les Poètes nouveaux* paru dans la *Revue du XIX<sup>e</sup> siècle* d'octobre 1866, précisait qu'il s'agissait de créateurs dont "la réputation commence à présent et ne pourra que grandir désormais", pour remarquer ensuite dans ces œuvres "un double et très remarquable progrès : progrès par la versification et progrès par la sincérité des impressions". Parmi les auteurs commentés figuraient des noms prestigieux par la suite comme ceux de François Coppée, José Maria de Heredia, parmi d'autres moins célèbres. Quant au poète roumain, les propos de Banville sont tout élogieux : "Pour moi, ce que j'admire avant toute chose, ce qui m'étonne au-delà de toute expression, c'est qu'un étranger, tout poète qu'il est, ait su ainsi surprendre les secrets les plus intimes de notre versification ; c'est qu'il s'en soit assimilé les habiletés, les élégances, les ruses même ; c'est qu'il ait rendu siens ces rythmes si variés, si compliqués, si difficiles qui sont la gloire et l'accueil de notre art lyrique".<sup>18</sup>

Enfin, signalons qu'un autre écrivain réputé et historien de la littérature comparée, Virgil Rossel, ancien professeur de droit à Berne, en Suisse, signalait dans la création de ce poète "la plus pure et la plus noble incarnation de la Renaissance littéraire en Roumanie", pour observer

<sup>15</sup> Vargolici, Teodor, *Interferente literare romano-franceze*, Ed. Univers, Bucuresti, 1977, pp. 80-81.

<sup>16</sup> Idem, pp. 81-82.

<sup>17</sup> Idem, p. 86.

<sup>18</sup> Idem, p. 88.

que l'on sent "vibrer dans sa poésie un écho très vif de Lamartine et de Victor Hugo". Dans son étude intitulée *La Poésie française en Roumanie* (1898), Rossel consacrait également des commentaires élogieux à Iulia Hasdeu, Hélène Vacaresco, Alexandre Macedonski et Alexandre Sturdza, poètes qui, loin d'être de simples imitateurs de la poésie française, apportaient par leurs créations en français un souffle nouveau, particulier, écho vivant de la sensibilité, de la spiritualité et de la réalité roumaines.

Malgré cet accueil chaleureux des premières productions lyriques roumaines en France, et en dépit de la valeur indubitable des œuvres des romantiques, puis des symbolistes roumains créées en leur propre langue, il y a eu des soi-disant comparatistes, plutôt des dilettantes en quête de "généalogies" qui mettaient en cause l'originalité et la valeur de certains écrivains.

Selon N. I. Apostolescu, auteur de l'étude *L'Influence des romantiques français sur la poésie roumaine* (Paris, 1909), le romantisme roumain ne serait qu'une "plante exotique", reflet du romantisme français, donc simple imitation d'après les grands maîtres Hugo, Lamartine, Dumas, Lamennais, Michelet, etc., qui auraient imprimé à la littérature roumaine, par une sorte de contagion, non seulement les idées et la typologie, mais aussi les particularités stylistiques de leur création. Plus tard, vers 1936, le critique Paul Zarifopol accusait lui aussi un "caractère artificiel et mimétique" des œuvres des premiers romantiques roumains par leur excès de mélancolie et la présence de thèmes passéistes : ruines, fantasmes du passé, fantaisie débordante, puisque ces auteurs ne mettaient à profit que ce que leur offrait "le marché littéraire français".

Or, des critiques plus autorisés, s'étant débarrassés par la suite de ce déterminisme rigide et de l'appétit des généalogies pernicieuses (tels Charles Drouhet, Eugen Lovinescu, George Calinescu ou Paul Cornea, parmi d'autres), ont dénoncé la démarche de tels comparatistes "vulgaires", aux dires de Cornea, qui interprètent mal la formule tautologique selon laquelle "la littérature ne naît que de la littérature", soulignant qu'ils ignorent les rapports de dialogie ou d'intertextualité qui s'établissent entre les littératures, aussi bien que la réalité de la circulation des grands motifs dans les cultures du monde. Le coriace "comparatiste" Apostolescu soutenait que même le plus célèbre des poètes roumains, Eminescu, se serait inspiré pour écrire son célèbre poème *Je n'ai plus qu'un désir (Mai am un singur dor)* de la poésie de Ronsard, *De l'élection de mon sépulcre*. Contre cette opinion, Charles Drouhet observe que les deux auteurs ont emprunté ce motif poétique à l'antique Properce, qui dictait à Cynthia l'ordonnance de la cérémonie de son enterrement, et souligne que l'élégie du poète roumain est plus proche de la source latine que du prétendu modèle ronsardien.

La grave erreur de ces philologues naïfs et plutôt détracteurs des grands écrivains tient à ce qu'ils confondent les notions d'influence et d'imitation, s'évertuant, s'ingéniant parfois à déceler, voire à dénoncer, derrière toute œuvre à étudier "une source", un modèle ou un motif "imités". Or, note Paul Cornea, "L'influence est le mécanisme subtil et mystérieux par lequel une œuvre engendre une autre", et lorsqu'il s'agit de voir comment la littérature française a "nourri" la littérature roumaine, il faut chercher à voir aussi ce qui a favorisé l'absorption par le récepteur des éléments de la culture nourricière, pour mieux comprendre ensuite les effets ressentis par "la cellule spirituelle germinative" propre au bénéficiaire. Pour que l'influence puisse s'exercer, il faut que ce dernier soit à même de percevoir le message afin de l'assimiler et de l'assumer, bref de transformer la matière allogène en valeur autochtone et autonome, apte à engendrer à son tour d'autres créations de valeur au sein de la nouvelle culture.<sup>19</sup>

Ce phénomène ne serait pas possible sans une homologie des structures mentales, sans une série d'affinités spirituelles et affectives entre l'émetteur et le récepteur, tout comme une greffe d'arbre ne prend pas sur un tronc d'espèce différente. Il s'ensuit que l'influence ne relève guère d'un simple emprunt ou d'importation de valeurs, comme dans un échange commercial,

<sup>19</sup> Cornea, Paul, *Originile romantismului rumanesc*, Ed Cartea Romaneasca, Bucuresti, 2008, pp. 15-18.



mais d'une émulation ressentie par le récepteur et à même de stimuler le génie créateur latent dans son univers d'attente. Elle doit jouer le rôle de catalyseur des ressources spirituelles de celui qui en jouit de façon plus ou moins consciente ou plus ou moins directe.

Au cours du XX<sup>e</sup> siècle, non seulement les Roumains ne sont plus accusés d'imiter des modèles français, quoique des influences notables (et louables, cette fois) puissent être signalées, mais ils posent leur pierre (précieuse !) à l'éclat de la littérature et de l'art français. Brancusi est reconnu comme le novateur d'une sculpture déjà moderne, Vlaicu et Vuia figurent parmi les pionniers de l'aviation, Coanda inaugure l'aviation à réaction, Elvire Popesco et Edouard Max animent le théâtre parisien, Tzara et Janco lancent le mouvement Dada et animent par la suite le Surréalisme, Ionesco est un des coryphées du Nouveau Théâtre qu'il théorise et qu'il illustre en vrai maître, Mircea Eliade fait pénétrer par ses études les secrets des *Mythes, rêves et mystères* du monde et le sens des religions, Cioran donne une nouvelle dimension à la pensée philosophique en vrai Diogène moderne, Ilarie Voronca, Benjamin Fondane, Isidore Isou, Gherasim Luca et tant d'autres poètes confèrent des valeurs nouvelles à l'art littéraire, et l'énumération pourrait continuer.

Un chaleureux hommage est rendu à ces célébrités roumaines de Paris par Jean-Yves Conrad, auteur du livre *Roumanie, capitale...Paris*, citée au début, où il emploie une belle assertion pour souligner que "La présence roumaine à Paris est une colonne sans fin". Proposant une quinzaine de balades dans la capitale française sur les traces des Roumains célèbres qui y ont vécu et travaillé pour enrichir le patrimoine de la culture, l'auteur dresse aussi des listes impressionnantes de ceux qui sont venus, comme les abeilles à la ruche, y déposer le nectar de leur génie créateur.

Pour l'époque de l'entre-deux-guerres, lorsque les courants novateurs battaient leur plein, Conrad signale la présence à Paris de : 133 élèves roumains de l'Académie Julian comptant parmi les plus grands artistes du temps ; 51 élèves de l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts, dont Brancusi lui-même ; 119 présences des artistes roumains dans les salons et les expositions de Paris, dont 20 au fameux Salon des Indépendants ; 111 élèves à la Sorbonne, dont la plupart allaient devenir de grandes personnalités de la littérature, de la philosophie, de l'histoire, de la science ou de la vie politique, tels Cioran, Iulia Hasdeu, A. I. Cuza, Gheorghe Duca, Pomiliu Eliade, Spiru Haret, Nicolae Iorga, Nicolae Titulescu, Stéphane Lupasco, etc ; 33 membres du Surréalisme, dont Tzara, Urmuz, Benjamin Fondane, Virgil Gheorghiu, Ilarie Voronca, Isidore Isou, Marcel Janco, Gherasim Luca ; 47 exposants roumains au Jeu de Paume en 1925, avec des œuvres de peinture, sculpture, dessins et estampes ; 53 élèves du Conservatoire Supérieur de Musique de Paris, dont Enesco, Caudela, Valentin Gheorghiu et Dinu Lipatti ; 13 élèves roumains du Conservatoire National d'Art Dramatique, dont Aristitza Romanescu et Maria Ventura ; 27 élèves de l'École Roumaine de Paris.

Suivez-moi tout au long de ces quinze balades artistiques et littéraires, nous convie l'auteur de ce bel ouvrage, où souffle l'esprit roumain de Paris, autant de parcours mis en valeur par des photographies et des textes choisis sur la capitale écrits par ces Roumains qui ont hanté ou hantent encore les artères et immeubles de l'ancienne Lutèce et qui font honneur à sa célèbre devise *Fluctuat, nec mergitur*.<sup>20</sup>

On constate donc que les nombreuses écoles françaises implantées depuis longtemps dans les grandes villes de Roumanie, l'Institut Français de Hautes Études en Roumanie, les écoles roumaines créées en France et surtout l'Institut Roumain de Paris, les mobilités de professeurs, de savants et d'étudiants, les nombreuses missions universitaires ont fait que la sève spirituelle des deux nations circule à cette époque-là dans les deux sens. Malheureusement, pendant la noire période du communisme en Roumanie, les relations culturelles franco-roumaines ont connu un

<sup>20</sup> Conrad, Jean-Yves, op cit. p. 3.

regrettable recul, les liens et les échanges, bien pauvres, ne subsistant que par le biais des contacts non officiels, par l'amitié inextinguible des Roumains pour leurs frères "interdits", par la nostalgie des intellectuels francophones et surtout par un vrai amour de la culture et des valeurs françaises en général.

Malgré cela, la culture roumaine avait ses illustres ambassadeurs en France : les exilés ou les transfuges qui, ayant refusé de mettre leur génie créateur au service du pouvoir communiste, avaient choisi de vivre et de créer ailleurs, dans un monde libre, pour exalter d'autres idéaux. À part l'activité créatrice individuelle des grands écrivains ou artistes, il convient de mentionner le rôle joué par une vingtaine d'associations roumaines installées surtout dans la région parisienne après la seconde guerre et qui déployaient leur activité dans plusieurs domaines.

Cinq associations culturelles, surtout, étaient censées maintenir un esprit de liberté spirituelle condamné par le régime communiste et reconstituer en quelque sorte des institutions interdites en Roumanie.

La **Fondation Charles I<sup>er</sup>**, par exemple, supprimée après l'abdication du roi Michel, était recrée en 1949 à Paris sous le nom **Institut Universitaire Roumain Charles I<sup>er</sup>**. Un groupe d'intellectuels éditaient ici une *Revue des Études Roumaines* destinée aux établissements universitaires et aux sociétés scientifiques d'Occident.

La **Société Académique Dacoromana**, sise à Rome, a créé une section spéciale à Paris dans les années cinquante pour y continuer l'activité de l'ancienne **Académie Roumaine**. De grands écrivains comme Eliade, Ionesco et Cioran, parmi d'autres, contribuaient aux publications de cet établissement culturel de haut niveau.

Un **Centre Roumain de Recherches** a été fondé vers la fin des années quarante par de grands intellectuels roumains et français. Le président en était Mircea Eliade, et les conférences concernaient souvent l'identité culturelle du peuple roumain et les relations franco-roumaines.

Un cénacle littéraire dénommé **Hyperion** réunissait les grands écrivains de l'exil et servait beaucoup à entretenir la solidarité de la communauté roumaine par le biais de la culture.

La **Maison Roumaine**, fondée au début des années quatre-vingt, déploie ses activités autour d'une bibliothèque de plusieurs milliers d'ouvrages, organisant des conférences, des soirées musicales et des expositions pour un public relativement restreint, mais elle se constitue pourtant en une sorte de foyer pour certains membres de la communauté roumaine.

Une **Association artistique France-Roumanie ART** a été créée en 1990 par des artistes et des critiques venus en France depuis les années soixante-dix pour présenter les œuvres des peintres roumains dans les salles où se tiennent les conférences, pour faire connaître la création des jeunes surtout et l'activité d'une fondation d'art contemporain de Bucarest.

Enfin, l'association nommée **Cœurs charitables – Les Chants Valaques** se propose, par les spectacles qu'elle organise, de faire connaître à un public large les chants et les danses roumaines.

Après le "dégel" de 1989, les échanges de toutes sortes entre les Roumains et les Français ont connu un revirement spectaculaire et se sont développés dans le contexte favorable de l'adhésion de la Roumanie à l'Organisation Internationale de la Francophonie (en 1993), puis à l'Union Européenne. Un ample Programme de coopération culturelle, scientifique, technique et institutionnelle a donné un grand essor à ces relations, les relations culturelles et scientifiques évoluant sans cesse, en vertu et dans le cadre d'une solide tradition de l'amitié franco-roumaine. Des établissements culturels français ont été fondés ou recréés en Roumanie et en France. Tout d'abord L'Institut français de Bucarest et L'Institut culturel roumain de Paris, ensuite les Centres culturels français de Cluj, de Iassy et de Timisoara, Les Alliances françaises de Brasov, Constanta, Pitesti et Ploiesti, les Bibliothèques françaises de Craiova, Galati, Bistrita, Mangalia, etc., le Théâtre franco-roumain de Bucarest.

La coopération dans le domaine de l'enseignement, universitaire et secondaire, s'est développée constamment durant les deux dernières décennies : de nombreux lecteurs français donnent des cours de langue, littérature et civilisation françaises dans les universités de Bucarest, Iassy, Cluj, Constanta, Timisoara, Brasov, Craiova et Suceava ainsi que dans les lycées bilingues du pays. D'ailleurs, le réseau de l'enseignement du français est très vaste, englobant 16 centres universitaires, 55 lycées bilingues, la majorité des autres lycées et collèges de Roumanie où l'étude du français est officielle, même dans les petites classes parfois, voire les écoles maternelles, de façon bénévole.

Des milliers d'étudiants roumains ont fait pendant cette période des études complètes, des masters ou des stages d'études dans les universités de France, bénéficiant de bourses du gouvernement français ou bien de la part de différentes collectivités territoriales, associations ou entreprises, ainsi que de programmes européens leur permettant de compléter leur formation dans des centres universitaires prestigieux. D'autre part, la langue et la culture roumaines sont enseignées en France par des lecteurs roumains ou français à Paris III, Paris IV, INALCO, Bordeaux III, Toulouse II, Aix-Marseille I, Nancy II, Grenoble III, Montpellier III, Strasbourg II, Saint-Étienne. Nombreux sont aussi les jeunes Roumains qui font des doctorats, en France ou en Roumanie, par le système de diplôme en cotutelle qui est en pleine expansion, ou en étant dirigés par des professeurs français.

Les manifestations consacrées en Roumanie à la France, à la culture française et à ses grandes personnalités, dans les centres culturels, les alliances françaises ou les bibliothèques, dans les universités, les lycées et les collèges pendant la semaine de la francophonie au mois de mars, puis à l'occasion de la fête nationale de la France, le 14 juillet, ou à d'autres occasions, sont devenues une réelle et belle tradition qui renoue avec le passé francophone et francophile des Roumains. Des festivals du théâtre scolaire en français attirent chaque année des foules d'élèves, des soirées de musique française ou de films français réunissent un public francophone bien nombreux.

Les traductions d'une langue à l'autre, transpositions d'œuvres littéraires aussi bien que d'ouvrages scientifiques, artistiques ou d'autre nature sont favorisées par le programme "Les belles Étrangères", de même que par les projets de chaque maison d'édition, tandis que des recherches scientifiques sont effectuées en collaboration dans le cadre de programmes spécifiques, tel le projet "Nicolae Iorga" pour le domaine de l'archéologie ou le programme des manifestations théâtrales bilatérales "Face à Face" (2001-2003).

Cependant, des échanges moins officiels, mais autrement riches et profitables sur le plan affectif et spirituel sont favorisés par les centaines de jumelages entre des localités françaises et leurs correspondantes de Roumanie, la communication entre amis, une meilleure connaissance et une vraie communion affective se réalisant par les visites périodiques que ces relations occasionnent pendant les vacances ou à l'occasion de diverses fêtes.

Pour finir cette présentation, reprenons la belle phrase par laquelle Jean-Yves Conrad finit son avant-propos à l'ouvrage cité plus haut : "La présence roumaine à Paris est comme une *colonne sans fin*" et signalons que d'autres Roumains célèbres continuent de représenter le génie de leur nation dans la "Ville-lumière", contribuant à la fois au progrès des domaines qu'ils illustrent par leur activité créatrice. À part les représentants d'une pléiade d'écrivains qui se sont affirmés par leurs œuvres "d'exil" ou de séjour prolongé en France, tels Paul Goma, Dumitru Tepeneag, Virgil Tanase, Bujor Nedelcovici, Dinu Flamand, Matei Visniec, George Astalos et tant d'autres, on peut mentionner les noms de quelques-uns des savants, artistes ou scientifiques qui se sont distingués tout particulièrement par leur activité :

Basarab Eftimie Nicolescu, établi en France en 1968, physicien théoricien au CNRS au Laboratoire de physique nucléaire et de hautes énergies ; président et fondateur du Centre

international de recherches et études transdisciplinaires regroupant 163 chercheurs de 26 pays ; cofondateur du Groupe de réflexion sur la transdisciplinarité auprès de l'UNESCO ; fondateur et directeur de la collection *Transdisciplinarité*, de la collection *Science and Religion*, de la collection *Les Roumains de Paris* ;

Ion Filotti, mathématicien et informaticien émigré en Amérique en 1969, enseignant à l'Université de Columbia (New-York) et au Courant Institute de New-York ; installé par la suite à Paris, il devient directeur de recherches au CNRS et enseignant à l'Université de Paris ; il a fondé en 1994 une Société de logiciels à Paris dont il était le directeur ; en 2005 il a rejoint DZ Conseil France, groupe auquel il apporte son expérience étendue en gestion d'entreprise, en enseignement universitaire et en recherche scientifique ;

Costel Subran, professeur et chercheur physicien, spécialiste des nanotechnologies, président-directeur général chez Opton Laser international, qu'il a créé en 1990 ; vice-président de la Société Française d'Optique, vice-président du Comité National d'Optique et de Photonique, membre de la Société Européenne d'Optique et de la Société Internationale d'Ingénierie Optique, président des "50 ans du Laser en France" ;

George Banu, professeur d'études théâtrales à Paris III – Sorbonne Nouvelle, couronné trois fois par la critique française et par l'UNESCO ; président de l'Association internationale des critiques de théâtre (trois mandats) ; rédacteur en chef de la revue *Alternatives théâtrales* ; auteur de nombreux ouvrages consacrés à de grandes personnalités du théâtre universel : Peter Brook, Michael Gruber, Antoine Vitez, Ariane Mnouchkine, Patrice Chéreau, Luc Bondy ;

Nicolae Maniu, peintre roumain établi à Paris, rue Lafayette, qui déclare : "En France je suis chez moi. Jamais je ne m'y suis senti autrement". Considéré comme un peintre néo-classique ou néo-réaliste du groupe restreint des artistes du trompe-l'œil, il réalise des compositions tridimensionnelles d'une grande virtuosité technique, d'un hyperréalisme singulier, s'inspirant plutôt de l'irrationnel. Depuis 1997, l'opéra Gallery de Paris diffuse ses œuvres à travers le monde par des galeries d'art de New-York, Miami, Monaco, Venise, Londres, Hong Kong, Singapour, Séoul, Dubaï.

# ÉPIGÉNÉTIQUE OU ÉTUDE DE LA TECTONIQUE DES GÈNES<sup>1</sup>

Daniel Locker

## RÉSUMÉ

On doit le terme "épigénétique" à Conrad Waddington (1905-1975). Il l'a utilisé pour la première fois en 1942, pour nommer "la branche de la biologie qui étudie les relations de cause à effet entre les gènes et leurs produits, faisant apparaître le phénotype". Le domaine de l'épigénétique est ainsi apparu pour combler la brèche entre l'inné et l'acquis. En 1994, Robin Holliday élargit la notion d'épigénétique avec une nouvelle définition : c'est "l'étude des changements dans l'expression des gènes qui sont héréditaires lors de la mitose et/ou de la méiose, et qui ne résultent pas de modifications de la séquence de l'ADN". Et ces changements observés dans l'expression des gènes sont parfois assez spectaculaires !



## Introduction

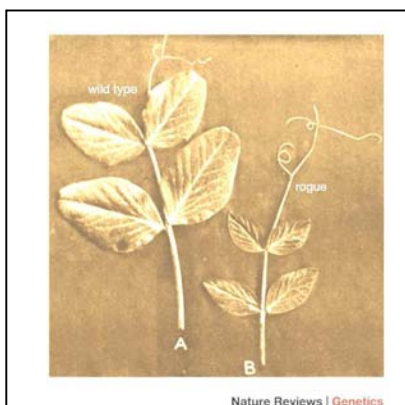


Figure 1 : Le phénotype rogue d'après Vicki L. Chandler & Maike Stam Nature Reviews Genetics 5, 532-544 (July 2004)

Actuellement le terme d'épigénétique s'applique à de nombreux phénomènes qui n'ont vraisemblablement que peu de choses en commun. Tout ce qui ne répond pas aux règles (lois ?) de la génétique mendélienne est qualifié de "phénomène épigénétique". Pour essayer d'y voir plus clair, il faut revenir aux débuts de la génétique à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle et notamment aux travaux de Bateson, l'inventeur du mot génétique. Celui-ci avait pour modèle encore (lui aussi !) le pois. Bateson effectuait des croisements entre plantes de phénotype "rogue" (Fig. 1). Les plantes F1 présentaient un phénotype intermédiaire et de façon plus surprenante, les F2 étaient toutes de phénotype "rogue". En fait, Bateson était face au premier phénomène épigénétique : la paramutation. Dans les années 50, avec la découverte du fait que l'ADN est le support de l'hérédité, naissait l'ère du "tout génétique". Les gènes furent considérés comme les maîtres de notre destin. Actuellement, on sait que l'ADN n'est pas cette entité

magique dotée de tous les pouvoirs qui déterminerait seule l'identité et le fonctionnement des êtres vivants. L'épigénétique est appelée au secours pour combler l'espace entre le génotype et le phénotype.

Les premiers généticiens du début du XX<sup>e</sup> siècle postulaient déjà l'existence de phénomènes épigénétiques. Thomas H. Morgan<sup>2</sup> dans son discours de réception du Prix Nobel en 1934 posait la question suivante: "If, as is generally implied in genetic work (although not often explicitly stated), all of the genes are active all the time; and if the characters of the individual are determined by the genes,

<sup>1</sup> Séance publique du 3 novembre 2011.

<sup>2</sup> Thomas H. Morgan (1934): The relation of genetics to physiology and medicine *Nobel Lecture, June 4, 1934*

*then why are not all the cells of the body exactly alike?"* que l'on peut traduire et simplifier de la façon suivante : si les caractères de l'individu sont déterminés par les gènes, pourquoi toutes les cellules d'un organisme ne sont-elles pas identiques ? En effet chaque cellule de l'organisme ayant le même génome et donc les mêmes gènes comment expliquer la différenciation des tissus ? On ne peut que supposer des différences d'expression des gènes au cours du développement sous la dépendance de ce que nous appellerons des phénomènes épigénétiques.

## Quelques effets spectaculaires de l'épigénétique

### Des différences entre les jumeaux vrais

Les vrais jumeaux sont issus de la division du même œuf. Ils possèdent au début de leur développement le même lot de gènes. Ils partagent donc la même information génétique. Pourtant comment expliquer que dans le cas de deux sœurs jumelles ayant la même mutation dans le gène BRCA1, l'une pourra développer un cancer du sein à 25 ans et l'autre à 75 ans ? En réalité, les jumeaux vrais présentent toujours des discordances phénotypiques notamment au niveau des empreintes digitales ou des iris. De même, en ce qui concerne la prédisposition aux maladies, on a mis en évidence des différences importantes entre vrais jumeaux.

### Des clones qui ne sont pas parfaitement identiques

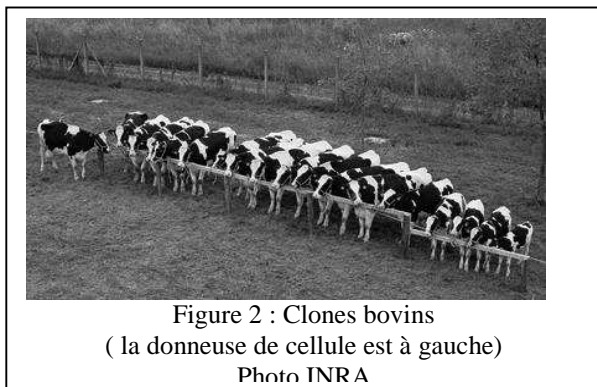


Figure 2 : Clones bovins  
( la donneuse de cellule est à gauche)  
Photo INRA

Par clonage, on peut créer un nouvel individu à partir d'une cellule somatique (non reproductive). Le premier mammifère cloné, la brebis Dolly, a été obtenu en insérant le noyau d'une cellule diploïde dans un ovocyte dont on avait enlevé le noyau. On a ainsi reconstitué un embryon qui fut réimplanté dans l'utérus d'une mère porteuse. L'individu qui est né, le clone, avait donc hérité de l'ensemble du matériel génétique nucléaire du donneur de cellule. Depuis ce premier clonage de nombreux

mammifères d'espèces différentes ont été clonés avec des résultats parfois surprenants. En 2001, le clone d'un chat, "Carbon copy" possède un pelage différent de celui de "l'original". De même, les nombreux clones de bovins obtenus à l'INRA à partir d'un seul individu (Fig. 2), ont un pelage différent ; les taches de couleur ont des tailles et des emplacements différents.

### Croisements interspécifiques : l'exemple de la mule et du bardot

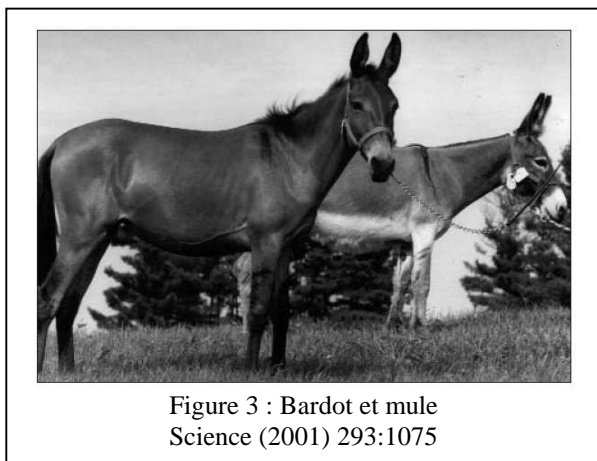


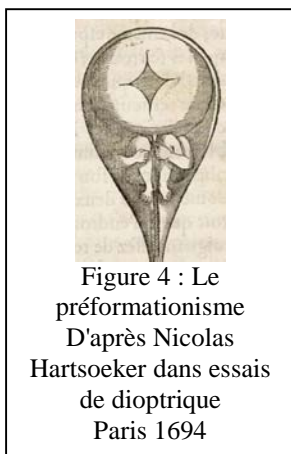
Figure 3 : Bardot et mule  
Science (2001) 293:1075

Depuis la nuit des temps, les sélectionneurs cherchent à réaliser des croisements interspécifiques (entre plantes ou animaux d'espèces différentes). Le but est d'augmenter les possibilités de découvertes de caractères favorables, par exemple la résistance aux maladies ou l'accroissement du rendement. L'élevage du mulet était déjà pratiqué au temps des Romains puis s'est largement répandu depuis le V<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours. Les premières études biologiques concernant les

mules remontent à Aristote qui s'interrogeait déjà sur leur infertilité.

L'âne *Equus asinus* et le cheval *Equus caballus* appartiennent à deux espèces différentes suffisamment proches pour pouvoir être croisées. On distingue deux types d'hybrides selon le sens du croisement. Le mulet ou la mule résultent du croisement d'un âne avec une jument alors que le croisement inverse (un étalon avec une ânesse) donne un bardot ou une bardote (Fig. 3). Ces deux hybrides sont phénotypiquement différents<sup>3</sup>, alors qu'ils sont tous les deux porteurs pour moitié d'un génome de cheval et pour moitié d'un génome d'âne. Selon la génétique formelle, ces deux animaux sont donc porteurs du même lot de gènes et devraient présenter un phénotype identique. Le mulet juxtapose les caractères morphologiques de ses deux parents mais présente plutôt la morphologie de l'âne. Le bardot, lui, ressemble davantage au cheval. Là encore, l'intervention de phénomènes épigénétiques est avancée pour expliquer ces différences morphologiques.

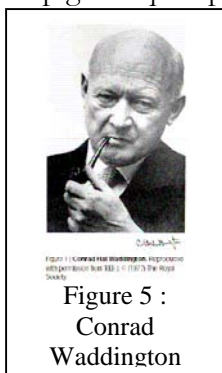
### Une brève histoire de l'épigénétique



Le mot "*épigenèse*" remonte aux Grecs et à Aristote (384-322 av. J. C.) qui nomment ainsi le développement graduel de l'œuf vers un individu différencié. Cette théorie s'oppose aux idées préformationnistes qui postulaient que l'individu dans son entier était contenu en miniature dans l'œuf (Fig. 4). La première (re)définition du terme épigénétique fut donnée en 1942 par Conrad Waddington<sup>4</sup> (1905-1975) professeur de génétique à l'Université d'Aberdeen (Fig. 5) :

Si l'on compare l'élaboration d'un être vivant à la construction d'une maison, les gènes permettent la synthèse des briques (..) mais l'agencement de ces briques, le nombre de briques à fabriquer à un moment donné ne sont pas du ressort du message génétique, et dépendent de processus cellulaires interactifs.

La notion d'épigénétique est donc définie comme l'influence de l'environnement sur l'expression des gènes c'est-à-dire sur les relations entre le génotype (les gènes) et le phénotype (expression des gènes). Pour simplifier, la génétique correspond à la bande magnétique (les gènes) et l'épigénétique au magnétophone (la lecture des gènes). Cette notion d'épigénétique apparue au siècle dernier entraîne la création de nouveaux termes tels épigénome et épimutations. L'épigénome correspond au génome avec l'ensemble de ses modifications épigénétiques. Une épimutation est une modification transmissible affectant non pas la séquence de l'ADN lui-même, mais des groupements chimiques ajoutés aux bases azotées de l'ADN. On sait que, lorsqu'une cellule cardiaque se divise, elle donne un autre cellule cardiaque, une cellule hépatique, une autre cellule hépatique, alors que le patrimoine génétique de ces cellules est constitué du même ADN. Les différences d'expression des gènes qui conduisent à une cellule hépatique ou à une cellule cardiaque sont donc transmissibles au cours de la mitose. En 1994, Robin Holliday<sup>5</sup> définit l'épigénétique comme "l'Étude des changements dans l'expression des gènes qui sont héréditaires lors de la mitose (transmissible de cellule à cellule) et/ou de la méiose (transmissible aux descendants), et qui ne



<sup>3</sup> Science (2001) 293:1075.

<sup>4</sup> Waddington C (1942): The epigenotype. *Endeavour* 1: 18-20.

<sup>5</sup> Holliday R. (1994): Epigenetics : an overview. *Dev Genet* 1994 ; 15 : 453-7.

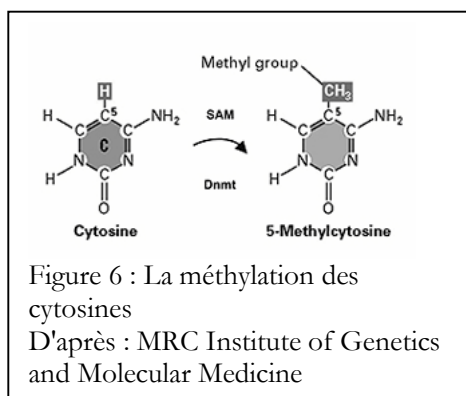
résultent pas de modifications de la séquence de l'ADN". Les changements génétiques (entre autres les mutations) sont héréditaires et irréversibles alors que les changements épigénétiques sont héréditaires et réversibles.

### Quels sont les mécanismes de l'épigénétique?

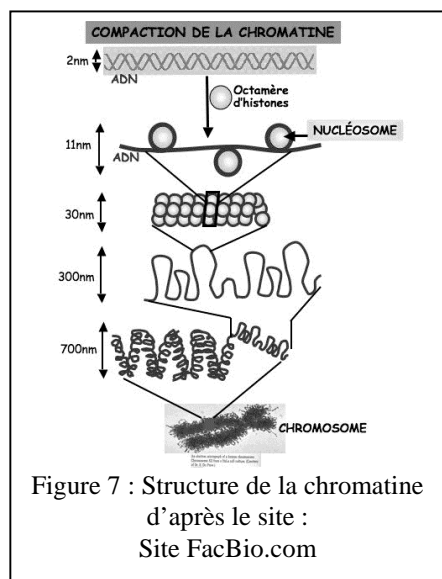
Nos cellules contiennent de l'ordre de 20 000 gènes localisés sur nos 46 chromosomes (23 paires chez la femme, dont 2 chromosomes X et 22 paires plus les chromosomes X et Y chez l'homme) "cachés" dans la molécule d'ADN et dans la séquence de ses  $3 \cdot 10^9$  nucléotides. Les mécanismes épigénétiques ne touchent pas la séquence de l'ADN mais l'environnement de l'ADN en introduisant des marques épigénétiques. Ces marques régulent l'expression spatio-temporelle des gènes. À quoi correspond l'environnement des gènes ? Ce sont les 70% d'ADN qui ne correspondent pas à des gènes, mais aussi les autres composants chimiques du chromosome, c'est-à-dire un ensemble de protéines, les histones, qui compactent l'ADN et permettent de le loger dans le noyau.

### Méthylation de l'ADN

La méthylation de l'ADN se produit sur les cytosines (Fig. 6) présentes dans les dinucléotides CpG et elle est plus fréquente dans les régions en amont des gènes. L'addition d'un groupement méthyle est réalisée par des enzymes, les ADN méthyltransférases. La structure de la double hélice d'ADN ne subit pas d'altérations notoires et les cytosines méthylées sont reconnues par des protéines, par exemple MeCP2, avec comme conséquence normale une répression de l'expression de gènes. En cas de non-reconnaissance parce que le gène codant la protéine est lui-même muté, les conséquences peuvent être graves; c'est le cas du syndrome de Rett chez l'homme. Les enfants porteurs de cette mutation ont un développement apparemment normal jusqu'à l'âge de 6 à 8 mois mais après on constate des problèmes importants au niveau du langage, des mouvements répétitifs des mains (lavage de mains, torsions, etc.) et une démarche instable ou mal assurée.



### Modifications de la chromatine



En 1880, Walther Flemming appelle "chromatine" les chromosomes observés en mitose. Les travaux suivants révèlent qu'elle est constituée d'ADN et de protéines. La structure de la chromatine n'est pas monotone : certaines régions sont compactées, d'autres relâchées. Ces deux états sont fondamentaux pour la répression ou l'activation des gènes et sont obtenus grâce à des protéines et des ARN qui compactent ou ouvrent spécifiquement certaines régions de la chromatine. On peut donc parler par analogie de "tectonique de la chromatine et des gènes". En effet, la tectonique, du grec τέκτων ou tektōn signifiant "bâtitteur" est l'étude des variations de structures géologiques et des mécanismes qui en sont responsables.

Dans la chromatine, l'ADN est enroulé sur 146 paires de bases autour d'octamères de protéines appelées histones. Le complexe ADN-octamère d'histones forme le



coeur du nucléosome. L'enroulement de l'ADN est maintenu grâce à des interactions électrostatiques entre les charges négatives des groupements phosphate de l'ADN et les charges positives des histones. Cette structure est dite en "collier de perles". Une histone de liaison se fixe aux segments d'ADN (de 20 à 200 pb) séparant deux coeurs nucléosomiaux. L'addition de cette histone permet une condensation en spirale qui donne naissance à une fibre de 30 nm de diamètre. Cette fibre subit alors une série de repliements successifs sur elle-même pour aboutir au chromosome métaphasique condensé. Le résumé de l'empaquetage de la chromatine est présenté dans la Figure 7.

On se rend alors très bien compte que le gène ne peut pas s'exprimer dans un état compact alors que dans un état ouvert il pourra le faire. Chacun de ces deux états est déterminé par des mécanismes épigénétiques. À l'origine de la tectonique de la chromatine il existe toujours deux acteurs: "l'écrivain" qui dépose une marque sur la chromatine et "le lecteur" qui interprète la marque.

On peut citer plusieurs acteurs jouant sur la structure de la chromatine :

- 1) Les complexes de remodelage de la chromatine.
- 2) Les enzymes qui modifient les extrémités des histones.
- 3) Les variants d'histones.
- 4) Les ARN non codants.

### Le remodelage de la chromatine

Des facteurs protéiques sont capables d'induire des changements conformationnels de la chromatine en déplaçant les nucléosomes dans de grandes régions du chromosome (Fig. 8). Ces facteurs nécessitent généralement de l'énergie pour fonctionner et sont des complexes multiprotéiques comme SWI/SNF, ISWI, Mi2/NuRD, PCR1, PCR2 ... Ils sont capables soit d'ouvrir la chromatine (SWI/SNF) *in vitro* en faisant "glisser" des nucléosomes sur de l'ADN, soit de compacter la chromatine (PCR1) *in-vitro* en jouant sur le sur-enroulement de la chromatine. Il existe chez de nombreux organismes beaucoup de complexes présentant des différences quantitatives et qualitatives. Les marques indiquant le lieu du déroulement ou de l'enroulement de la chromatine ne sont pas encore connues.

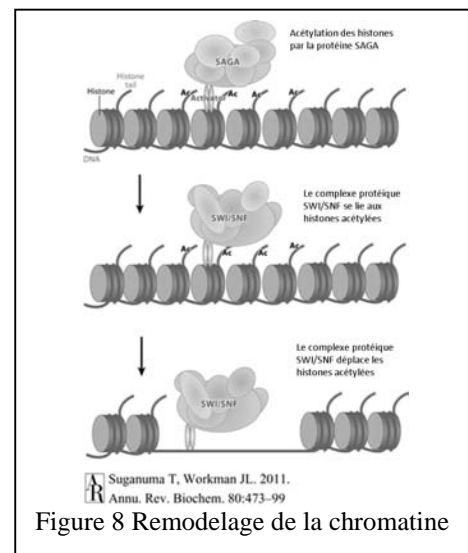
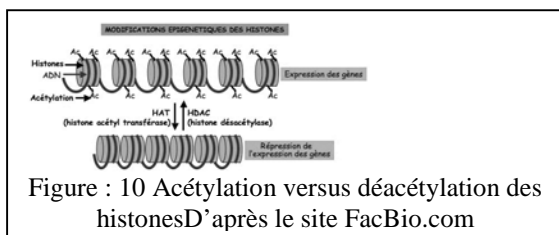


Figure 8 Remodelage de la chromatine

### Modification de la queue des histones



On sait depuis plus de 45 ans que les histones subissent après leur synthèse des modifications post-traductionnelles à leur extrémité N-terminale (Fig. 9). Des enzymes spécifiques ajoutent ou suppriment différents groupements chimiques (acétyle, phosphoryle, méthyle) sur des acides aminés précis de certaines histones particulièrement chez des Eucaryotes.



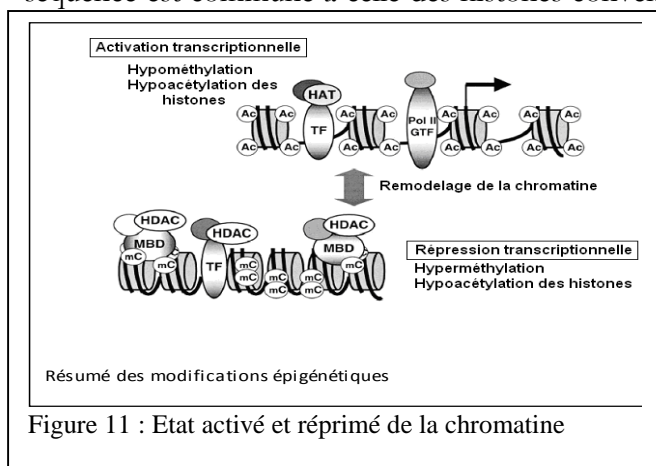
L'hypothèse du "code histones"<sup>6</sup> propose que les modifications post-traductionnelles des histones, seules ou en combinaison, dirigent les différentes activités de la chromatine comme la transcription des gènes. Par exemple, l'acétylation des résidus lysine des histones H3 et H4 par des enzymes joue un rôle central dans l'activation de la transcription. À l'inverse, l'élimination des groupes acétyle par des enzymes est associée à l'inactivation de la transcription. (Fig. 10). Des résultats plus récents montrent que certaines modifications des histones peuvent effectivement bloquer ou recruter d'autres modifications des histones.

Comment ces modifications chimiques très simples d'une protéine conduisent-elles à des différences dramatiques pour certaines fonctions nucléaires ? Pour cela, il faut d'autres protéines capables de reconnaître les différentes modifications. D'après des découvertes récentes, on sait que certains domaines de protéines spécifiques de la chromatine possèdent la capacité de se lier sélectivement et avec une affinité très élevée aux histones modifiées. En d'autres termes, des protéines spécifiques peuvent lire le code histone. Par exemple, le bromodomaine, trouvé dans certains facteurs de transcription, se lie à des résidus lysine acétylés sur l'histone H3 et/ou H4. Cette liaison spécifique aboutit à la stabilisation de la machinerie transcriptionnelle dans les régions cibles. En revanche, dans les régions où les histones ne sont pas acétylées, il n'y a pas de liaison possible avec les facteurs de transcription des gènes et ils sont donc réprimés.

Il est important de noter que les régions inactives contiennent également des histones modifiées qui servent à maintenir l'état inactivé. Par exemple, la méthylation de l'histone H3 sur la lysine 9 est spécifique de régions inactives de l'hétérochromatine ; la reconnaissance de cette histone par la protéine HP1 induit la compaction de la chromatine et maintient la répression de gènes devant être réprimés, comme des oncogènes par exemple.

## Les variants d'histones

Les variants d'histones sont des isoformes non-alléliques des histones conventionnelles. Ils sont connus pour toutes les histones conventionnelles sauf l'histone H4. Une partie de leur séquence est commune à celle des histones conventionnelles. Ces variants sont minoritaires mais



ils ont des fonctions précises dans le métabolisme de la chromatine ; ils sont incorporés dans la chromatine par des protéines chaperonnes spécifiques et sont à l'origine de variations plus ou moins importantes de la structure du nucléosome. Par exemple, l'histone CenpA de la famille des histones H3 est associée aux centromères des chromosomes. Le variant de l'histone H2A H2AZ est associé au promoteur des gènes activement transcrits et empêche la propagation de l'hétérochromatine.

<sup>6</sup> Zhang, Y. and Reinberg D. (2001) : Transcription regulation by histone methylation: interplay between different covalent modifications of the core histone tails. *Genes Dev.* 15: 2343-2360.

## Les ARN non codants

Comme nous venons de le voir, de nombreuses enzymes sont liées aux phénomènes épigénétiques. Elles sont responsables soit des marques épigénétiques elles-mêmes, soit de leur lecture. Mais une question est longtemps restée sans réponse : comment arrivent-elles sur leurs sites d'action? On sait maintenant qu'elles sont guidées vers leurs cibles par des petits ARN non codants.

Comme nous l'avons vu plus haut, la méthylation des cytosines est une modification épigénétique de l'ADN décrite chez les mammifères. Presque tous les sites de méthylation sont des dinucléotides CpG et ceux-ci ne sont pas répartis d'une façon aléatoire dans le génome. Environ 60% des promoteurs de gènes comprennent des îlots CpG, et dans une cellule normale, à tous les stades de développement, la plupart d'entre eux ne sont pas méthylés ; ils sont souvent associés à la transcription des gènes actifs. La répression de la transcription associée à la méthylation de l'ADN dans la région des promoteurs des cellules de mammifères dépend des ARN non codants. Ces derniers ciblent la région du promoteur à inactiver. Les ARN non codants<sup>7</sup> sont aussi impliqués dans les modifications de la structure de la chromatine. De nombreux résultats indiquent qu'ils sont importants pour la compaction de certaines régions du chromosome.

## Des exemples de phénomènes épigénétiques chez l'homme :

### Inactivation du chromosome X

L'inactivation du chromosome X (également appelé lyonisation<sup>8</sup>) est un processus par lequel l'un des deux chromosomes X des mammifères femelles est inactivée. Le chromosome X inactif est réduit au silence par la formation d'hétérochromatine sur l'ensemble du chromosome. Cette inactivation permet d'avoir un niveau d'expression de l'X identique chez les mâles (qui ont un seul X) et les femelles. Le choix du chromosome X inactivé est aléatoire chez les mammifères placentaires tels que les souris et les humains. Par contre chez les marsupiaux, l'inactivation s'opère exclusivement sur le chromosome X paternel. Quel que soit le type de mammifères, le chromosome inactivé le reste pendant toute la durée de vie de la cellule et de ses descendants dans l'organisme. L'état d'inactivation est donc maintenu au cours des mitoses. La conséquence de ce phénomène peut être observée par exemple dans la coloration des chats écaillé de tortue, lorsque les femelles sont hétérozygotes pour le gène de coloration lié au chromosome X. On peut également l'observer chez des femmes atteintes de myopathie de Duchenne.

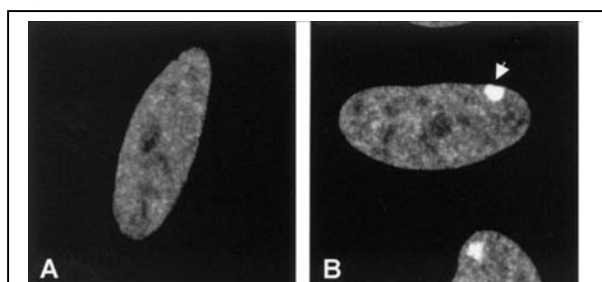


Figure 12 : Mise en évidence du corpuscule de Barr dans des cellules buccales  
A cellule mâle B cellule femelle  
Le corpuscule de Bar est indiqué par une flèche  
**Hong B et al. PNAS 2001;98:8703-8708**

L'inactivation de l'X est annulée dans la lignée germinale femelle, de sorte que tous les ovocytes contiennent un chromosome X actif. Au niveau moléculaire, on a émis l'hypothèse qu'un facteur autosomique appelé "facteur de blocage" se lierait à un chromosome X et empêcherait son inactivation. Après la liaison du facteur de blocage à un chromosome X, l'autre

<sup>7</sup> Wassenegger M (2005): The role of the RNAi machinery in heterochromatin formation. *Cell* 122:13-16.

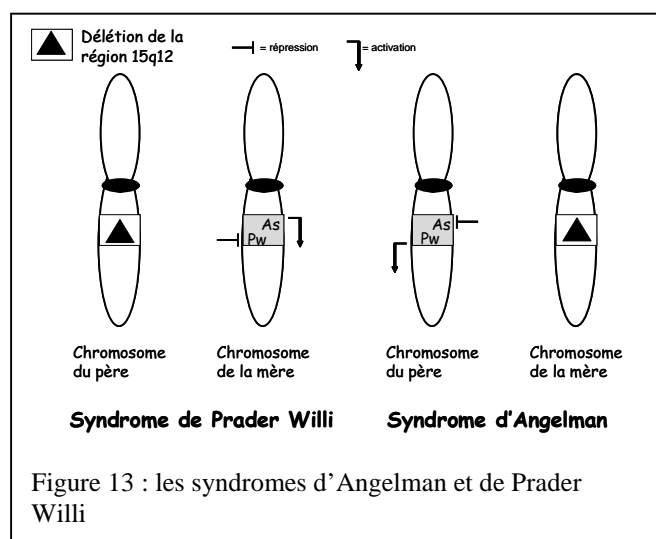
<sup>8</sup> Lyon MF (1961): Gene action in the X-chromosome of the mouse (*Mus musculus* L.) *Nature* 190 : 372-3.

X n'est pas protégé de l'inactivation. Avant l'inactivation, les deux chromosomes expriment faiblement un gène, le gène Xist.

Dans le chromosome X inactivé l'expression du gène Xist augmente considérablement et est à l'origine d'un grand ARN non codant qui va recouvrir la totalité du chromosome ; puis tous les gènes de cet X inactivé sont progressivement réduits au silence et le chromosome se compacte. Il est alors parfaitement visible en bordure du noyau cellulaire sous la forme d'un corpuscule de Barr (Fig.12) . Par contre, dans le chromosome X actif , ce gène est totalement réprimé.

## Empreinte parentale

Chez les amphibiens ou les poissons, il existe des gynogénètes et des androgénètes. Ce sont des individus obtenus par doublement du stock haploïde des chromosomes de l'ovocyte (gynogénètes) ou du spermatozoïde (androgénètes). Une telle manipulation est impossible chez les mammifères. Les gynogénètes et androgénètes ne sont pas viables. Ce phénomène s'explique par l'empreinte parentale ou empreinte génomique, c'est-à-dire le fait que pour un zygote, une même information génétique n'est pas équivalente selon qu'elle est apportée par le gamète maternel ou le gamète paternel. Les génomes "ont un sexe"<sup>9</sup>; en effet, certaines régions de l'ADN sont réprimées selon qu'elles proviennent du père ou de la mère. Les gènes localisés dans ces régions n'auront donc qu'un seul allèle fonctionnel et toutes les mutations conduisant normalement à un phénotype récessif vont s'exprimer (effet d'haploïdisation). Aujourd'hui, environ 200 gènes différents localisés dans ces régions sont soumis à l'empreinte parentale. Au niveau moléculaire, on connaît encore peu les mécanismes mis en jeu sinon que des marquages épigénétiques comme des méthylations ou la fixation d'ARN non codants sur certaines régions des chromosomes interviendraient de façon différente dans les gamètes mâles et femelles. Ce marquage est effacé à chaque nouvelle génération pour être ensuite rétabli pendant la gamétogénèse.



Plusieurs maladies, chez l'homme, sont explicables par l'empreinte parentale<sup>10</sup> comme les syndromes d'Angelman, de Prader-Willi ou de Beckwith-Wiedeman. Les syndromes d'Angelman et de Prader-Willi correspondent à des phénotypes différents. Le syndrome de Prader-Willi est caractérisé par une hypotonie musculaire, une obésité, un hypogonadisme et un retard mental léger. Le syndrome d'Angelman est défini par un retard mental sévère, des convulsions et des fous rires sans justifications. Ces deux syndromes sont induits par une même anomalie génétique : une délétion sur le

chromosome 15 dans la région 15q11 jusqu'à 15q13. Cette délétion couvre une région soumise à l'empreinte parentale, ce qui explique la transmission particulière de la maladie : si la délétion est

<sup>9</sup> Barton, S. C. et al. (1984): Role of paternal and maternal genomes in mouse development. *Nature* 311: 374–376.

<sup>10</sup> Adams, J. (2008): Imprinting and genetic disease: Angelman, Prader-Willi, and Beckwith-Wiedemann syndromes. *Nature Education* 1(1).

transmise par la mère, les enfants présentent le syndrome d'Angelman, si elle est transmise par le père, l'enfant sera atteint du syndrome de Prader-Willi (Fig. 13).

Le syndrome de Beckwith-Wiedeman est associé à une surcroissance prénatale et un risque élevé de cancers. Il résulte d'une dérégulation de l'expression des gènes de la région chromosomique 11p15, soumise à empreinte parentale. Les malades présentent une expression biallélique du gène *IGF2* au cours du développement alors que normalement seule la copie paternelle de ce gène est active.

### L'influence du régime alimentaire sur l'expression des gènes

Des chercheurs de l'Université Duke, en Californie du Nord, ont montré en 2003 que le régime alimentaire de souris agouti peut altérer leur phénotype<sup>11</sup>, non en changeant la séquence de leur ADN, mais en changeant le profil de méthylation de l'ADN de leur génome. Normalement, les poils des souris agouti sont jaunes, bruns ou d'une couleur intermédiaire en

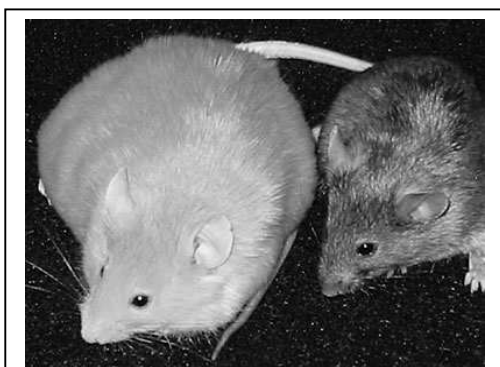


Figure 14 : Deux souris génétiquement identiques mais avec des régimes alimentaires différents  
D'après Cooney et al.

fonction du nombre de groupements méthyle présents sur un transposon localisé en 5' du gène *agouti*. Cette méthylation dépend de l'alimentation des souris : si elles sont nourries avec un excès d'acide folique, leur descendance aura une fourrure brune, alors que celle des souris n'ayant pas reçu des suppléments d'acide folique sera en majorité jaune. Les groupements méthyle liés au transposon en 5' inhibent l'expression du gène *agouti* sans que sa séquence soit changée (Fig. 14).

Une telle hérédité épigénétique est-elle observable chez l'Homme ? La réponse est oui. Une première observation a été faite sur les «mères hollandaises»<sup>12</sup>. Il s'agit d'un groupe de femmes, vivant aux Pays-Bas pendant la deuxième guerre mondiale qui ont travaillé dans des conditions de famine

imposées par un embargo alimentaire et un hiver rude. Elles ont donné naissance à des bébés relativement petits. Mais leurs petits-enfants étaient également de petite taille alors que leur propre génome n'avait aucune chance de se "souvenir" de la vie de leurs grands-parents. On a donc proposé l'hypothèse que la famine avait déclenché chez les grands-parents des mécanismes épigénétiques maintenus chez les petits-enfants. Cette hypothèse fut validée dans un article paru en 2008<sup>13</sup> dans lequel les auteurs ont étudié le degré de méthylation de l'ADN du gène *IFG2* chez des individus dont la mère enceinte avait été exposée pendant la deuxième guerre mondiale à la famine. Ils ont comparé les résultats à ceux obtenus chez des individus de même sexe nés de la même mère à une période antérieure à la famine. Le résultat est clair, le degré de méthylation du gène *IFG2* est nettement inférieur chez les individus affectés durant la vie foetale plus de 60 ans auparavant. Toutefois, la transmission de ce remaniement épigénétique aux générations issues des petits-enfants n'a pas encore été démontrée !

### Épigénétique et cancer

<sup>11</sup> Waterland, A. R. and Jirtle, L. R. (2003): Transposable elements: targets for early nutritional effects on epigenetic gene regulation. *Mol. Cell Biol.* 23: 5293-5300.

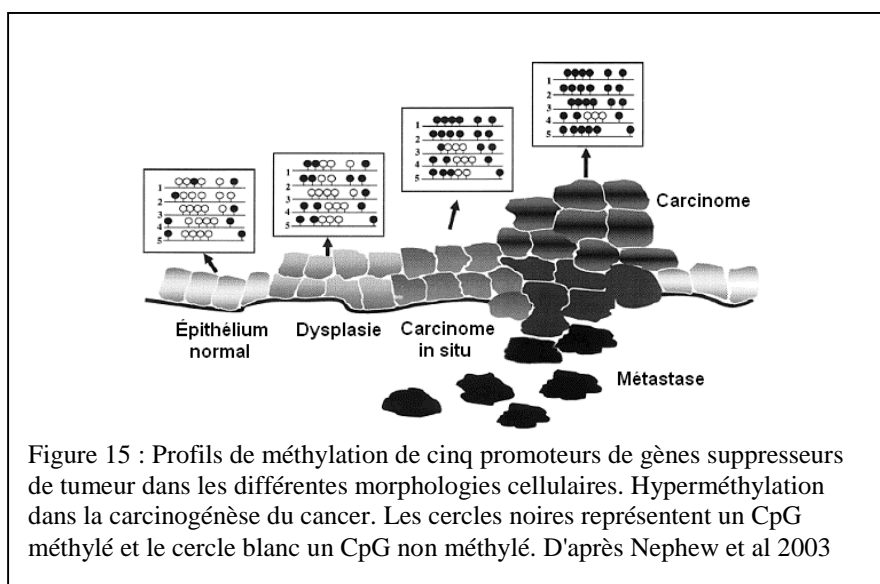
<sup>12</sup> Kaati, G. et al. (2007): Transgenerational response to nutrition, early life circumstances and longevity. *European journal of human genetics* 15: 784-90.

<sup>13</sup> Heijmans, B.T. et al. (2008): Persistent epigenetic differences associated with prenatal exposure to famine in humans. *PNAS*. 105: 17046-17049.

La méthylation de l'ADN<sup>14</sup> a été la première modification épigénétique observée dans des cancers. L'hyperméthylation des îlots CpG au niveau des gènes sup-presseurs de tumeurs éteint ces gènes. L'hypométhylation globale conduit à l'instabilité du génome (Fig. 15) et l'activation inappropriée d'onco-gènes et d'éléments transposables. Il semble que les niveaux de méthylation de l'ADN génomique, maintenus par des enzymes du type DNMT (DNA Méthyl Transférase), sont très finement équilibrés dans les cellules. La sur-expression des DNMTs est liée au cancer chez les humains. L'inactivation de ces gènes chez la souris est létal. Il existe également un lien direct entre la méthylation de l'ADN et la modification des histones. Un certain nombre de protéines impliquées dans la méthylation de l'ADN (par exemple DNMTs et Methyl CpG Binding Domains) interagissent directement avec des enzymes de modification des histones

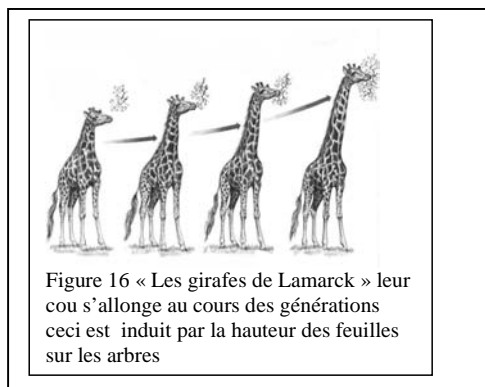
comme les méthyltransférases et les désacétylases.

Dans le cas des ARN non codants, le lien avec le cancer est aussi solide. L'expression des ARNnc est altérée dans les cellules tumorales. En outre, l'étude du profil des ARNnc dans les cellules tumorales s'est avérée être une aide très utile pour classer les cancers en différents types.



## Épigénétique et évolution

Nous avons présenté plusieurs exemples de passage d'une marque épigénétique à travers la lignée germinale. Cela montre clairement que des modifications liées à l'environnement peuvent être **transmises à la descendance**. Cette hérédité épigénétique peut-elle être confondue



avec le lamarckisme ? Selon cette théorie, les modifications que le milieu imposait aux individus au cours de leur vie étaient transmissibles à leurs descendants. Un exemple désormais classique est celui de la girafe (Fig. 16) qui étire son cou pour atteindre les feuilles d'un grand arbre et qui donne naissance directement à des petits munis d'un cou plus long. Dans le modèle darwinien revu à la lumière de la génétique formelle, l'explication est la suivante : à chaque génération quelques girafes mutantes naissent avec un cou plus long. Elles survivent mieux et donnent naissance à plus de descendants. La sélection naturelle, proposée par Darwin, trie les variations aléatoires et

<sup>14</sup> Nephew, K. P. and T. H. Huang (2003): Epigenetic gene silencing in cancer initiation and progression. *Cancer Lett* **190** (2): 125-33.

on la concilier avec le modèle de Lamarck ? L'amalgame entre les mécanismes épigénétiques et le lamarckisme nous semble abusif. Dans le cas des modifications épigénétiques, on observe une influence du milieu sur l'expression ou la répression des gènes. Cela permet une adaptation très rapide et réversible à un environnement donné. Ce changement de l'expression d'un gène conduit à ce que l'on appelle une épimutation transmissible seulement sur quelques générations. Les épimutations se produisent au hasard et ne semblent pas (en 2012 !) être guidées par l'usage ou le non usage d'un organe comme Lamarck ou Darwin le proposaient. On ne peut donc pas parler dans ce cas de lamarckisme. Mais peut-on passer d'une épimutation à une mutation ? La réponse semble être oui puisque des points chauds de mutation sont créés par la méthylation des îlots CG de l'ADN, cela peut avoir pour conséquence de fixer les génotypes nouveaux mieux adaptés à un contexte environnemental particulier. Ceci serait tout à fait compatible avec la sélection darwinienne.

### **Conclusion**

L'expression des gènes est contrôlée par différents mécanismes. Citons sans être exhaustif la méthylation de l'ADN, l'acétylation ou la déacétylation des histones, les facteurs liés au remodelage de la chromatine et les petits ARN non codants. Les modifications épigénétiques sont au moins pour partie responsables de la grande hétérogénéité de l'expression clinique des syndromes alors que des sujets différents présentent le même déficit moléculaire.

Les études épigénétiques sont un domaine de recherche en plein développement, il suffit de regarder l'augmentation du nombre de publications sur le sujet ces dix dernières années. Les retombées au niveau médical sont déjà importantes notamment dans le domaine du cancer. La détermination des profils épigénétiques des cellules tumorales a permis de mettre en place de nouveaux traitements et de nouveaux diagnostics. Parions que dans les années futures les applications de nos connaissances sur l'épigénétique seront encore plus nombreuses notamment dans le domaine de la nutrition et dans l'adaptation de notre mode de vie à notre milieu.





## **LES PERSPECTIVES DÉMOGRAPHIQUES MONDIALES À L'HORIZON 2050 : VERS UN MONDE HORS DE CONTRÔLE ?<sup>1</sup>**

**Claude Sicard**

La démographie joue un rôle central dans l'évolution des sociétés, tant au plan économique que politique : "Elle est une des composantes de l'arithmétique politique et elle est la biologie des nations" nous dit Jean-Claude Chesnais, directeur de l'INED. Malheureusement, les grands observateurs de la vie politique qui se proposent de commenter l'actualité au jour le jour négligent par trop, généralement, de prendre en compte ce paramètre dans les réflexions qu'ils présentent aujourd'hui au public dans les grands médias. C'est ainsi par exemple qu'à propos des révoltes qui se sont produites tout au cours de l'année 2011 dans les pays arabes, révoltes que l'on a vite baptisées du nom de "printemps arabe", personne ne semble avoir mis en évidence le fait qu'elles sont avant tout l'expression d'un phénomène démographique : tous ces pays ont connu dans le dernier quart du XX<sup>e</sup> siècle une croissance démographique extraordinairement importante, qui, combinée à un effort louable fait par ces pays pour développer chez eux l'instruction, a eu pour résultat de créer un très fort mécontentement chez tous les jeunes. Ceux-ci, en effet, arrivés à l'âge adulte, ne trouvent dans leur pays aucun emploi. La démographie fait que dans ces pays, il est impossible de fournir des emplois à tout le monde. Constatant que leurs dirigeants s'enrichissent honteusement, tous ces jeunes qui aspirent à un bon niveau de vie en sont venus à nourrir envers eux un très vif ressentiment qui les a conduits finalement à la révolte. Celle-ci a explosé lorsque l'un d'entre eux, en Tunisie, s'est immolé par le feu dans la rue, manifestant ainsi son cruel désespoir. Et ce mouvement de révolte, parti de la Tunisie, s'est répandu soudain dans tout le monde arabe. Bien évidemment, les réalités démographiques étant là, les nouveaux dirigeants qui seront mis en place demain en remplacement des oligarchies antérieures ne se montreront pas plus capables que leurs prédécesseurs de fournir des emplois à cette jeunesse surabondante, une jeunesse qui, parvenue à l'âge adulte, ne trouve pas d'emploi et se voit sans avenir dans la société.

Dans le passé, différents penseurs, déjà, se sont émus des conséquences désastreuses que ne manquent pas d'avoir les phénomènes démographiques sur l'équilibre du monde. Chacun connaît les thèses de Thomas Malthus, ce pasteur protestant qui au XVIII<sup>e</sup> siècle a le premier tiré la sonnette d'alarme en disant que le monde serait menacé de famine si la population continuait à croître au rythme où elle s'accroissait de son temps en Grande-Bretagne. Il y eut ensuite, au XX<sup>e</sup> siècle, les fameux travaux du Club de Rome qui ont montré que la croissance démographique mondiale devait être au plus vite maîtrisée, faute de quoi la planète deviendrait invivable. Et ces inquiétudes se trouvent reprises aujourd'hui dans tous les pays développés par les courants écologistes, les "Verts" se constituant même un peu partout en courants politiques pour sinon prendre le pouvoir du moins contraindre les dirigeants à prendre conscience des dégâts faits à l'environnement par les technologies modernes qui sont à la base de la société de consommation.

### **I- Les premiers avertissements sérieux donnés au monde**

Nous citerons seulement ici les deux plus importants, qui ont eu un retentissement mondial, mais sont restés néanmoins l'un et l'autre sans effet pratique.

---

<sup>1</sup> Séance du 17 novembre 2011.

## Le pasteur Thomas Malthus

Né en 1766, le pasteur anglais Thomas Malthus s'est distingué par ses études sur les rapports entre les dynamiques de croissance des populations et de la production de nourriture dans le monde. Malthus publia en 1798 *Essai sur le principe de population*, un ouvrage qui eut un succès immense et qui déclencha de nombreuses polémiques. Il avança la thèse que la population croît à un rythme exponentiel, alors que la production croît, elle, à un rythme arithmétique, et il en déduit le caractère inévitable de catastrophes démographiques, à moins d'empêcher la population de croître. Il recommanda donc de prendre des mesures pour réguler le rythme d'accroissement de la population. Il fut le premier à avertir les dirigeants politiques que "la surpopulation entraîne l'appauvrissement généralisé d'un pays".

## Le Club de Rome

Il se constitua en 1968 à Rome un club de réflexion sous la houlette d'un dirigeant de Fiat, Aurelio Peccei et d'un ancien directeur scientifique de l'OCDE, un Ecossais, Alexander King. Ce club commanda au Massachusetts Institute of Technology un rapport qui fut diffusé en 1972, intitulé *The limits to growth- (Halte à la croissance)*, rapport connu aussi sous le nom de *Rapport Meadows* (Figure n° 1)<sup>2</sup>

Ce rapport montra les limites de la croissance et les méfaits de celle-ci. Il annonça qu'il y aurait une pénurie de ressources énergétiques dans le monde, et il décrivit les méfaits du développement industriel sur l'environnement. Les conclusions du rapport annonçaient un futur inquiétant pour l'humanité. Le *Rapport Meadows* avertissait les dirigeants de la planète, en leur disant : "Il faut mettre fin à la croissance si l'on veut sauver le système mondial d'un effondrement prochain : plus on retardera la prise de décision, plus ce sera difficile". Le Club de Rome fut, ainsi, à l'origine du concept de "croissance durable", un concept très répandu aujourd'hui. Mais bien des détracteurs de ces thèses parlèrent de "catastrophisme", et rejetèrent très vite les conclusions par trop pessimistes de ces experts. Beaucoup reprochèrent aux experts du Club de Rome une certaine exagération dans leurs prévisions.

## II- Les prévisions démographiques des experts de l'ONU

Aujourd'hui, le monde, effectivement, grâce aux progrès de la médecine se trouve devoir affronter un phénomène sans précédent d'accroissement de sa population, et les conséquences à en attendre, bien qu'elles soient assez aisées à imaginer, ont bien du mal à être prises en compte par les responsables politiques, qu'il s'agisse tant des grands pays industriels que des pays en voie de développement. Ceux-ci remettent sans cesse à plus tard les mesures qui devraient être prises dès à présent pour éviter les catastrophes qui menacent notre planète et l'équilibre politique du monde.

### Les variables démographiques

La démographie est devenue une véritable science, et les techniques de prévision que les démographes utilisent aujourd'hui sont très sophistiquées. Certes, les hypothèses faites sur l'évolution d'un certain nombre de variables clés constituent des éléments d'incertitude : aussi les experts pour les projections à long terme qu'ils présentent indiquent-ils toujours une hypothèse moyenne, celle qui leur paraît la plus vraisemblable, encadrée par une hypothèse basse et par une hypothèse haute.

<sup>2</sup> Les figures sont regroupées à la fin de l'article.

Les principales variables prises en compte dans les prévisions sont les suivantes : le taux de fertilité des femmes (nombre d'enfants par femme), le taux de mortalité infantile (nombre de bébés morts avant un an pour 1.000 bébés nés vivants), l'espérance de vie des hommes et des femmes (espérance de vie à la naissance).

	Le taux de fertilité des femmes (hypothèses retenues)		Le taux de mortalité infantile	Espérance de vie à la naissance	
	<u>2005</u>	<u>2050</u>	<u>2005</u>	<u>2005</u>	<u>2050</u>
	Europe	1,4	1,8	7	74,0
Amérique du Nord	2,1	1,9	7	77,5	81,7
Afrique	4,9	2,4	89	48,9	64,8
Asie	2,5	1,9	52	67,5	76,0

## Les prévisions des démographes de l'ONU

La population mondiale après des siècles et des siècles d'existence de l'humanité ne se montait qu'à un peu moins de un milliard seulement d'individus à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle. En 1950, elle a atteint le chiffre de 2,52 milliards d'habitants. Et à partir de cette date, la croissance s'est accélérée, et ce dans des proportions considérables. Elle est devenue exponentielle et l'on est arrivé à 6,46 milliards en 2005. Les experts prévoient que la courbe va sans doute s'infléchir vers la fin du siècle actuel, l'asymptote étant fixée à 11 milliards à la fin du XXI<sup>e</sup> siècle.

En 2050, on en sera à 9 milliards, la fourchette donnée par les experts étant la suivante :

-Hypothèse haute.....10,6 milliards

-Hypothèse basse .....7,4 milliards

Ce qui est intéressant, par ailleurs, de voir dans ces prévisions, ce sont les grandes tendances d'évolution selon les continents. On va assister à des distorsions extrêmement importantes dans ces évolutions, des distorsions qui vont complètement déséquilibrer le monde, tant au plan économique que politique. On a affaire à des taux de croissance totalement différents, selon les zones géographiques (Figure n° 2) :

<u>En millions</u>	<u>2000</u>	<u>2050</u>	<u>Progression 2000-2050</u>
Pays développés	1.209	1.220	+ 1 %
Pays sous-développés	5.245	7.699	+47 %

Ces distorsions de taux d'évolution des populations, entre pays en développement et pays développés va générer des phénomènes économiques, sociologiques, et politiques d'une extrême gravité : les pays développés vont avoir à l'horizon 2050 des populations vieillissantes et globalement très âgées, et les pays en voie de développement des populations très jeunes. La répartition de la population par continent va ainsi se trouver modifiée dans des proportions tout à fait considérables.

En % de la population mondiale

	<u>1950</u>	<u>2050</u>
Europe	22%	6%
Amérique du Nord	7%	5%
Afrique	9%	22%
Asie	55%	58%
Amérique latine	7%	9%

L'Europe affectée par la chute du taux de fécondité de sa population féminine va voir sa population décliner très fortement : alors qu'elle représentait 22 % de la population mondiale en

1950, elle ne constituera plus que 6 % de cette population en 2050. L'Amérique du Nord va légèrement régresser. L'Afrique, à l'inverse, avec 2 milliards d'habitants contre un peu moins de un actuellement, va prendre une place considérable.

### III- Les besoins d'accroissement de la production alimentaire dans le monde

On considère qu'il y a actuellement environ 850 millions de personnes qui souffrent dans le monde de malnutrition, et que 10 millions, chaque année, meurent de faim. Ces personnes sont dans ce que l'on a appelé il y a quelques années "Le tiers-monde". Par contre, dans les pays développés, un grand nombre de personnes souffrent d'obésité : l'OMS estime à un milliard le nombre de personnes qui se trouvent, dans les pays développés, en état de suralimentation.

En moyenne, dans les pays développés, les individus ont des rations quotidiennes estimées à 4.000 calories, avec 90g de protéines. Dans les pays sous-développés, les rations sont en moyenne de 2.200 cal/j, avec 30 g de protéines. Rappelons que les nutritionnistes considèrent que la norme se situe pour les êtres humains à 2 500 cal/j avec 60 g de protéines. Il y a donc bien d'un côté suralimentation et de l'autre une sous-alimentation aggravée par un déséquilibre alimentaire. Ce déséquilibre est flagrant en matière de consommation de viande : 100kg/an en moyenne pour les pays développés et 20 kg seulement dans les PVD.

#### Les besoins d'accroissement de la production agricole

La FAO estime qu'en 2080, près de 600 millions de personnes manqueront de nourriture. Les besoins d'accroissement de la production agricole sont donc considérables.

D'ici à 2050, la population mondiale va augmenter de 50% et les organismes internationaux se sont fixés comme objectif d'accroître la production agricole de 70%, d'une part pour faire face à l'accroissement de la population vivant sur notre globe et d'autre part pour permettre au tiers-monde de rattraper quelque peu son retard.

#### La ruée sur les terres cultivables

Presque toutes les terres disponibles pour l'agriculture sont cultivées aujourd'hui. Les surfaces cultivées sont estimées à un peu plus de 1,5 milliard d'ha, la ventilation étant la suivante :

##### Terres cultivées

Surfaces cultivées.....	1 550 000 000 ha
.dont irriguées.....	200 000 000
.dont OGM.....	125 000 000
.dont agro-carburants.....	40 000 000

Un certain nombre de pays manquant de terres agricoles se précipitent aujourd'hui sur les terres qu'ils peuvent acquérir dans des pays étrangers : c'est ce que l'on appelle le "Land grabbing". C'est le cas tout particulièrement de la Chine, de la Corée du Sud, de l'Arabie Saoudite, et des Émirats Arabes Unis : ces pays qui sont les plus gros acquéreurs ont déjà mis de par le monde la main sur 7,3 millions d'ha. Les pays vendeurs sont principalement l'Afrique, avec Madagascar, le Mali, le Soudan, le Congo, et l'Asie avec le Cambodge, les Philippines et l'Indonésie.

On considère que l'augmentation de la production agricole ne pourra se faire que par une augmentation de 10% seulement des surfaces agricoles : en effet, on ne souhaite pas procéder par trop à une déforestation de la planète, ce qui aurait des effets désastreux par ailleurs.

## Le recours à l'intensification de la production

Les possibilités d'intensification de la production sont considérables. On compte que l'augmentation de la production agricole se fera d'ici à 2050 pour 90 % par une intensification de la production, ainsi que par une forte réduction des pertes de récoltes dans les PVD.

L'intensification de la production se fera par un accroissement de 20% des surfaces irriguées, soit 40 millions d'ha à aménager pour l'irrigation, par un fort développement des cultures d'OGM, et par des techniques de fixation de l'azote dans les terres par voie bactérienne notamment.

- **Le développement des cultures irriguées** : Il y aurait 40 millions d'Ha à aménager d'ici à 2050 pour des cultures irriguées. Cela va nécessiter d'importants investissements : barrages sur de grands fleuves, petite hydraulique agricole, drainage des terres, etc...

- **Les OGM** : Ces manipulations génétiques portent tous les espoirs des chercheurs car elles permettent d'obtenir des plantes à la fois plus productives et/ou possédant des caractéristiques particulières, comme une excellente résistance à certaines maladies cryptogamiques, à la salinité des sols, à la sécheresse, etc....

Actuellement, les cultures les plus concernées par ces nouvelles techniques sont le maïs et le soja, et dans une mesure moindre le coton et le colza. Les pays qui sont en pointe dans ce domaine sont les États-Unis, l'Argentine et le Brésil. Viennent ensuite, et loin derrière, l'Inde et la Chine (Figure n°3).

L'Europe restant en retrait dans ces nouvelles technologies par crainte d'effets encore méconnus sur les organismes humains, les pays africains hésitent à recourir aux plantes issues de ces manipulations génétiques en s'en référant au principe de précaution que mettent en avant les pays européens.

- **La réduction des pertes dans les PVD** : On évalue les pertes de récoltes à 20 ou 30% dans les pays en voie de développement du fait de l'insuffisance des infrastructures. Les pertes sont nombreuses en effet lors du transport des récoltes depuis les champs jusqu'aux lieux de stockage, et dans les installations de stockage qui sont très souvent très rudimentaires. Pour réduire ces pertes les besoins d'investissement sont extrêmement importants : il va s'agir d'améliorer les réseaux routiers, et de construire de très nombreuses installations de stockage avec des silos à grains correctement conçus et bien exploités.

## Les besoins d'accroissement de la production de viande :

Les pays développés ont des régimes carnés très riches en protéines animales, la consommation de viande dans ces pays étant très supérieure aux besoins d'alimentation normaux des populations.

### Consommation annuelle de viande /habitant

Amérique du Nord.....	122 Kg
Europe.....	95
Amérique latine.....	62
Chine .....	60
Afrique .....	13
Inde .....	6

En Europe, du fait de l'élévation du niveau de vie, la consommation est passée de 30 kg/tête en 1920, à 50 kg/tête en 1960, et elle atteint presque 100 kg actuellement. En Chine, avec

le développement économique extraordinaire que connaît ce pays la consommation de viande est passée de 13,7 kg/tête en 1980 à 60 kg/tête aujourd'hui.

Les experts de la FAO estiment qu'il va falloir faire passer la production de viande dans le monde de 235 millions de tonnes actuellement à 450 millions de tonnes en 2050. Cela permettrait de porter la consommation de viande à 40 kg/personne en 2050 dans les pays en voie de développement, et de commencer à se rapprocher ainsi d'une satisfaction à peu près normale des besoins.

Toutefois, cette augmentation considérable de la production de viande va se faire, en bonne partie, au détriment des quantités de céréales disponibles pour l'alimentation humaine. Le coefficient de transformation des différentes espèces animales est très variable, et c'est le poulet qui, de loin, est le meilleur transformateur, les coefficients étant pour les différents animaux les suivants :

#### Quantité de céréales pour produire 1Kg de viande

Poulet.....	3,5 Kg
Porc.....	7,5 Kg
Bœuf.....	17,0 Kg

Ainsi, un occidental consomme-t-il 3 fois plus de production céréalière qu'un habitant des PVD ! On estime que les céréales consommées aux États-Unis pour la nourriture des animaux permettraient de nourrir 850 millions de personnes dans le monde.

Il n'y a toutefois pas une compétition totale entre production de viande et production de céréales du fait que les surfaces agricoles orientées sur la production de viande ne sont pas toutes cultivables, les régions d'élevage n'étant généralement pas des terres de grande culture destinées aux céréales. La substitution est par contre totale lorsqu'il s'agit de produire du poulet de batterie ou d'engraisser des jeunes bovins dans des feed-lots.

Du fait des coefficients de transformation indiqués plus haut, la consommation de viande dans un monde marqué par la rareté de la production de céréales apparaît comme un regrettable gâchis, et les pays développés sont montrés du doigt. Pour les 3 500 kilocalories des pays les plus riches qui contiennent 1.400 kilocalories animales, il faut produire 11 900 kilocalories végétales ; mais pour les 2 000 kilocalories du sud, qui contiennent seulement 80 kilocalories animales, il faut produire seulement 2.480 kilocalories végétales. Aussi, certains scientifiques, et pas des moindres, ont-ils dénoncé le luxe des pays développés consistant à surconsommer de la viande. On cite Albert Einstein qui aurait dit : "Rien ne peut être aussi bénéfique pour augmenter les chances de survie sur terre que d'opter pour une diète végétarienne". Et aussi ce grand scientifique qu'est Hubert Rives qui aurait déclaré : "Il faut devenir végétarien pour sauver l'environnement".

#### **IV- Les problèmes de l'eau**

Aujourd'hui, un tiers de l'humanité vit dans une situation de "stress hydrique", ne disposant pas d'une quantité suffisante d'eau douce. Pourtant, la planète ne manque pas d'eau : les réserves sont suffisantes pour répondre aux besoins, mais elles sont réparties de façon très inégale.

La situation est la suivante, en quelques chiffres :

- 28 pays souffrent de pénuries régulières ;
- 80 pays souffrent de pénuries ponctuelles ;
- 1,5 milliard d'habitants n'ont pas accès à l'eau potable ;
- 50% de la population est exposée à des sources d'eau polluées ;

- 2,2 millions de personnes meurent chaque année par des maladies dues à l'eau.

Et en 2050, ce seront 3 milliards de personnes qui seront dépourvues d'eau potable. L'eau pose à l'humanité des problèmes de survie. Parmi les régions les plus menacées, on trouve le bassin méditerranéen (en particulier l'Afrique du Nord) et la péninsule arabique. Sont menacés aussi l'Éthiopie, l'Inde, le Kenya, le Nigeria, le Pérou....Et à plus long terme la Chine et le Pakistan. En Chine, par exemple, les ponctions qui sont opérées sur le fleuve Jaune qui draine l'immense bassin céréalière du nord de la Chine induisent l'assèchement de son cours inférieur durant plus de 200 jours par an. Il y a, aujourd'hui dans le monde, en de très nombreux endroits, surexploitation des ressources, et un peu partout dégradation par la pollution.

L'agriculture intervient pour 70 % dans la consommation d'eau douce, l'industrie pour 22 % et la consommation humaine pour le reste, soit 8 % environ.

Dans les pays pauvres, les moyens financiers manquent pour identifier les ressources et les exploiter. On estime, par exemple, que sur le continent africain on ne prélève en moyenne que 5% des ressources utilisables. Mais il s'agit également dans ces pays d'un problème de maîtrise des techniques, notamment des techniques de maintenance des installations, de pompage notamment. Bien des périmètres irrigués ayant commencé à être mis en valeur se sont, quelques années après, trouvés ruinés faute de maintien en état des installations. On sait que dans ces pays la notion de maintenance préventive a bien du mal à s'installer dans les esprits.

Partout, dans les pays en voie de développement les problèmes de pollution se posent : 90 % des eaux usées sont rejetées dans les rivières, les lacs, les mers.... sans le moindre traitement. Et les phénomènes d'urbanisation s'accroissent, aggravant encore davantage la situation. Parmi les 33 mégapoles de plus de 8 millions d'habitants qui existent déjà actuellement, 27 sont situées dans des pays en voie de développement.

Les grandes organisations internationales se préoccupent évidemment de ces problèmes mais sans grand succès jusqu'ici. Dans les « objectifs du millénaire » fixés par l'ONU pour 2015, il a été prévu non seulement de diminuer de moitié le nombre de personnes souffrant de sous-alimentation sur la planète mais aussi de diviser par deux le nombre de personnes n'ayant pas accès à l'eau. Et lors du second sommet de la Terre à Johannesburg, on a ajouté à ces objectifs celui de réduire de moitié le nombre de personnes qui ne disposent pas de systèmes d'assainissement des eaux usées. Mais rien que pour étendre les réseaux d'adduction d'eau, et mettre en place les infrastructures nécessaires, il faudrait selon les experts 300 milliards de US \$. Et le développement des épandages d'engrais pour intensifier les productions agricoles (les nitrates qui s'infiltrent dans le sol), plus celui des traitements des cultures par des pesticides vont davantage encore aggraver un peu partout dans les pays en voie de développement la pollution des eaux souterraines.

Un certain nombre de responsables politiques redoutent que les problèmes de partage des eaux entre pays qui ont à se disputer les ressources disponibles amènent des conflits armés. Le vice-président de la Banque mondiale, Ismaïl Serageldin, a déclaré en 1995 : "Les guerres du XXI<sup>e</sup> siècle vont avoir l'eau pour enjeu". On risque de se battre demain pour "l'or bleu". En effet les 2/3 des principaux fleuves du monde traversent plusieurs États et l'on compte 263 bassins fluviaux transfrontaliers. D'ailleurs, dès les années 1980, la CIA identifiait une dizaine de "zones de conflit hydrique potentiel", notamment le bassin du Jourdain, celui du Syr-Daria, ceux du Nil, du Tigre et de l'Euphrate. La Turquie contrôle 90% des eaux de l'Euphrate et 50% de celles du Tigre

## Les problèmes de désertification

On redoute, pour l'avenir, que les changements climatiques en cours aggravent la situation. Malheureusement, les risques de changements climatiques vont dans le sens d'une aggravation de la situation dans les pays en développement : globalement, les précipitations pourraient ne pas trop changer, mais leur localisation, leur distribution dans l'espace et leur fréquence pourraient se modifier. Il est généralement admis que les pays souffrant déjà d'un déficit en eau verront leur situation s'aggraver. Les problèmes de changement climatique selon les experts vont expliquer 20 % de l'augmentation de la pénurie d'eau dans le monde d'ici à 2050 (selon WWDR).

## V- L'épuisement des ressources naturelles

Moteur de la croissance économique depuis le début de la révolution industrielle, les ressources naturelles ont vu leur consommation s'envoler depuis la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Elles ne sont pas renouvelables et les réserves s'épuisent : globalement, de très nombreuses ressources devraient être épuisées d'ici à moins d'un siècle. Cette pénurie généralisée fait craindre de graves "bataille des ressources". On sait que le pétrole a déjà sous-tendu de nombreux conflits, et que les richesses naturelles de la République démocratique du Congo ont attisé bien des convoitises.

Mais les experts divergent sur l'importance des réserves connues. Pour le pétrole, par exemple, ils estiment que le montant des réserves déclarées par les pays de l'OPEP est surestimé du fait que les pays membres ont intérêt à gonfler leurs estimations. En effet, dans ce système d'organisation, les quotas qui sont accordés se trouvent basés sur les réserves déclarées. Dans d'autres cas, les réserves se trouvent sous-évaluées, du moins les chiffres avancés sont-ils liés aux prix de marché auxquels on se réfère. Un axiome veut que plus ces prix augmentent, plus on a la possibilité d'explorer davantage et d'extraire à des coûts supérieurs, ce qui augmente alors le volume des réserves dites "exploitables". Cela est vrai aussi bien pour les hydrocarbures que pour les minerais.

## Les énergies fossiles

**Les hydrocarbures** : On estime que les réserves mondiales seront épuisées dans 40 ans pour ce qui est du pétrole et 60 ans pour ce qui est du gaz.. Le "peak oil", c'est à dire la pointe de production se trouve atteint actuellement pour le pétrole ; et ce palier se situera vers 2040 pour le gaz. Au-delà de ces dates, la production ira en décroissant (Figure n° 4).

**Le charbon** : Il s'agit là d'une énergie fossile extrêmement abondante. Les réserves sont considérables : elles permettent de penser que l'on aura du charbon jusqu'en 2160. Quant à la pointe de production, elle se situera sans doute aux environs des années 2050.

**L'uranium** : Au prix de 80 \$/kg on estime les réserves à environ un siècle. Si on est prêt à payer plus cher, la quantité d'uranium disponible augmente de façon très importante. Le prix du minerai ne représente que seulement 5% du prix du kilowatt produit en sorte que les réserves sont de nature à augmenter considérablement. Les centrales actuelles «brûlent» très mal le combustible : quand il est déclaré « usé » il contient encore du plutonium et de l'U235, qui après retraitement, peuvent encore fournir du combustible. Le retraitement (uranium enrichi et Mox) permet de multiplier par deux le chiffre des réserves.

## Les ressources minérales

Il est possible d'indiquer les dates d'épuisement prévues pour les réserves minérales connues. Certaines de ces dates sont toutes proche.



Le terbium : cette substance phosphorescente est utilisée pour les tubes cathodiques : c'est la première ressource fossile à disparaître.

Le hafnium : les gisements exploitables à un coût acceptable seront épuisés en 2018. Cette substance est utilisée dans les processeurs.

L'argent : l'épuisement est prévu entre 2021 et 2037.

L'antimoine : l'épuisement est prévu pour 2022. C'est un composant des plaques d'accumulateurs plomb-acide, et des semi-conducteurs.

Le palladium : on estime que les gisements seront épuisés en 2023. On en a besoin pour la fabrication de condensateurs et dans la fabrication de composants électroniques.

L'or : les gisements exploitables seront épuisés en 2025. L'or est utilisé dans l'électronique au niveau des contacts (excellente conductivité et inaltérabilité).

Le zinc : Là aussi les gisements connus conduisent à 2025. On en a besoin notamment dans l'électronique (MRAM).

L'indium : il est surtout utilisé dans la fabrication des écrans LCD. Les réserves connues permettront d'en disposer jusqu'en 2025.

Le plomb : les gisements seront épuisés en 2030. Le plomb sert essentiellement à la fabrication de batteries.

Le tantale : les réserves connues nous conduisent jusqu'en 2038. C'est essentiellement l'industrie des composants électroniques qui est concernée.

Le cuivre : les réserves connues nous permettent de pouvoir en disposer jusqu'en 2039. Ici c'est essentiellement l'industrie électrique qui est concernée (fils et câbles).

Le nickel : les gisements exploitables nous mènent à 2048.

Le platine : les gisements connus seront épuisés en 2064.

Nous sommes donc en train de vivre la fin de l'exploitation des gisements faciles à exploiter, ce qui ne sera pas sans conséquences sur les prix dans l'avenir, les gisements futurs étant beaucoup plus difficiles à exploiter. Le recyclage, évidemment, permet de palier la pénurie de certaines de ces matières premières : il est important déjà actuellement pour le plomb, l'or, l'aluminium, le nickel, ... mais nul pour un certain nombre d'autres.

## **Le recours à l'énergie nucléaire**

Les besoins en énergie de la planète vont en augmentant, avec l'accroissement régulier de la population et avec le besoin d'améliorer le niveau de vie des habitants du tiers-monde. Actuellement, trois Africains sur quatre n'ont pas accès à l'électricité chez eux. En Éthiopie ou en République Démocratique du Congo, c'est 90% des habitants qui sont "sans courant". En Afrique, les experts estiment que les disponibilités en eau seraient suffisantes pour fournir de l'électricité à tous les Africains, mais les investissements à faire pour construire des barrages et installer des réseaux sont considérables. Sur d'autres continents, en Chine en particulier, on recourt au charbon pour faire fonctionner les centrales. Mais la nécessité de réduire, dans les années à venir, les émissions de gaz à effet de serre (GES), et le coût prohibitif des énergies douces (éolien et solaire) font que le recours à l'énergie nucléaire s'impose, indiscutablement, pour satisfaire les énormes besoins de consommation d'énergie que va connaître le monde dans les prochaines décennies.

Suite aux accidents de Tchernobyl et de Fukushima, les opinions publiques se sont fortement émues des risques que font courir aux populations les centrales nucléaires. Mais ces craintes sont mal fondées. La centrale de Tchernobyl n'avait pas de dôme de confinement et était de conception archaïque. Et l'accident de Fukushima est dû à un tsunami dont on n'avait pas prévu l'importance ; au demeurant il ne faut pas négliger le fait que cette centrale était vieille de 41 ans, donc conçue dans les années 1950 selon des technologies anciennes. Les experts estiment aujourd'hui que les centrales modernes sont conçues et réalisées selon des techniques extrêmement sûres, et que le risque d'accident est totalement maîtrisé. Il reste, au-delà des

questions de sécurité, le problème de l'élimination des déchets nucléaires et de l'utilisation possible des technologies civiles à des fins militaires.

Actuellement, dans le monde, l'énergie nucléaire intervient pour 13,5 % dans la production d'électricité, et l'AIEA estime que cette part sera portée à 25 % en 2050. On va passer donc de 375 Gwe de capacité installée, aujourd'hui, à 1 200 Gwe en 2050, selon l'hypothèse haute de cette agence. Et l'OCDE, de son côté, indique que l'on va passer de 439 réacteurs actuellement à 1.400 en 2050.

Un des freins pourrait être la réticence de certains pays à se trouver fortement dépendants de seulement trop peu de fournisseurs. En effet, les technologies d'enrichissement de l'uranium sont très complexes et très peu de pays les possèdent. Reste, bien sûr, le risque que des matériels ou des technologies développées pour une utilisation civile soient détournés à des fins militaires. Le système de garantie de l'AIEA en vertu du traité sur la non-prolifération des armes nucléaires a fortement limité jusqu'ici le détournement de ces matériels et technologies civiles. Une expansion majeure de l'énergie nucléaire avec participation d'un plus grand nombre de pays nécessitera le renforcement du régime conventionnel de non-prolifération, et l'assurance de sa mise en œuvre. Un équilibre devra être trouvé entre la réalisation des objectifs de non-prolifération et la garantie d'un approvisionnement suffisant pour les pays qui ont recours à l'énergie nucléaire.

## VI- Les problèmes de pollution

Le nombre des déchets dangereux accumulés chaque année dans le monde est estimé par l'OCDE à 300 ou 400 millions de tonnes, et 4 à 8 % d'entre eux nécessitent un traitement spécial. Environ 80% de ces déchets proviennent du continent nord américain. En 2005, 1360 experts ont rendu un rapport alarmant à l'ONU : "Si l'homme continue à dégrader la planète, d'ici 30 à 40 ans son bien-être sera menacé". En effet, pollution, désertification, risques sanitaires, réduction de la diversité des espèces, réchauffement climatique....sont autant de phénomènes qui, à terme, mettent la planète en danger. Et la raréfaction des ressources crée des tensions et des conflits qui vont être de plus en plus nombreux et violents. Lors du sommet de Rio de Janeiro, en 1992 déjà, les États avaient manifesté leur prise de conscience de la nécessité d'agir : 180 États ont convenu à cette époque d'un "Plan d'action pour le XXI<sup>e</sup> siècle" énumérant des principes d'action, des objectifs et des moyens à mettre en œuvre. Mais 20 ans après, presque rien ne s'est passé. Les experts de l'ONU estiment plus que jamais qu'il est urgent que les États agissent et tiennent leurs engagements.

Les pollutions générées par l'expansion de la population mondiale et par les activités humaines sont de diverses sortes : déchets humains, déchets industriels, et pratiques agricoles modernes.

Les déchets humains sont la première source de pollution de l'eau douce : dans les pays du tiers-monde, en effet, 95 % des eaux usées sont rejetées sans être traitées. Les eaux polluées entraînent des dysenteries, la typhoïde, le choléra, des gastro-entérites et des hépatites

Les déchets industriels sont de natures très diverses : produits de la pétrochimie, solvants chlorés, métaux lourds (plomb, mercure, arsenic, cadmium...). Les métaux lourds sont très dangereux pour le système nerveux et pour le foie. En Indonésie, par exemple, la mine Grasberg rejette 2 000 tonnes par jour de déchets chargés de mercure et de cyanure. À la fin des années 1980, les déchets dangereux produits par les industries américaines étaient de l'ordre de 275 millions de tonnes par an. Parmi les déchets industriels qui posent des problèmes sérieux, il faut citer les déchets électroniques dont l'importance est devenue très vite considérable. Ils génèrent une grosse pollution, par le mercure et le plomb notamment. D'après le Programme Environnemental des Nations Unies, entre 20 et 50 millions de tonnes de déchets électroniques

sont produits chaque année dans le monde, et 80 % de ces déchets ne sont pas recyclés ou anéantis.

La pollution par l'agriculture moderne est de plus en plus critiquée par les écologistes : les produits chimiques utilisés par l'agriculture intensive polluent en effet les eaux souterraines. La consommation mondiale d'engrais chimiques est passée de 50 millions de tonnes en 1965 à 180 millions de tonnes actuellement. Les nitrates sont suspectés de réduire l'apport d'oxygène au cerveau, et ils provoquent le syndrome de l'enfant bleu ; ils seraient aussi cancérigènes. Mais il n'y a pas que les nitrates : il y a aussi les insecticides et les herbicides. Déjà, dans l'Union Européenne 65 % des eaux souterraines ont des teneurs qui dépassent les limites autorisées. Les pesticides aux organophosphatés et aux carbamates détruisent le système nerveux, et les pesticides organochlorés provoquent des troubles de la croissance et de la reproduction. On sait que les nitrates et les phosphates provoquent dans les lacs et les cours d'eau des phénomènes d'eutrophisation : ils induisent une forte prolifération d'algues à la surface des eaux, lesquelles asphyxient la vie aquatique. L'agriculture étant appelée à se moderniser dans les pays en voie de développement, les pollutions que les techniques modernes vont provoquer risquent d'être très importantes du fait que dans ces pays les réglementations sont souvent inexistantes et toujours très mal respectées.

### Les pollutions atmosphériques

Les activités humaines, avec l'évolution des techniques, génèrent des pollutions atmosphériques de plus en plus importantes : différentes substances sont rejetées sans précautions dans l'atmosphère du fait notamment des millions de véhicules à moteur thermique qui circulent dans le monde, de l'activité des usines et de celle des mines.

On soupçonne les molécules de bioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) de provoquer un réchauffement de l'atmosphère et les rejets d'anhydride sulfureux (SO<sub>2</sub>) de provoquer des pluies acides. Le réchauffement climatique amènera des modifications du régime des précipitations, et les différentes régions du monde seront inégalement touchées. Il y aurait un accroissement d'évènements extrêmes du climat concernant avant tout l'Afrique où les ressources nécessaires pour s'adapter aux nouvelles conditions font gravement défaut.

Cependant, des études récentes semblent montrer que la pollution de l'air atténuerait en fait le réchauffement de l'atmosphère, en sorte que le réchauffement annoncé par le GIEC pourrait être moins important que prévu. La revue *Nature*, dans le n° du 23 Avril 2009, indique que les particules en suspension dans l'atmosphère, ainsi que le dioxyde de soufre sous forme d'aérosols, ont un effet miroir : elles améliorent ainsi les effets du rayonnement solaire, augmentant la photosynthèse et donc l'absorption de CO<sub>2</sub> par les plantes. Lorsque l'air est pur, le rayonnement reste direct : les végétaux se faisant eux mêmes de l'ombre, leur capacité à absorber du CO<sub>2</sub> est moindre notamment en sous-bois. Cette étude norvégienne dont fait état la revue *Nature* indique que la pollution atmosphérique entraîne une hausse de 10 % de la quantité de carbone stockée sur la terre. Sans cette pollution, la température moyenne à la surface de la terre aurait ainsi augmenté de 1,1 degré depuis le début de l'ère de l'industrialisation, et non pas de 0,7 degré comme on l'a constaté.

Toujours est il que, pour l'instant, les études du GIEC ont conclu que la température de la terre va augmenter de 3 à 4 degrés d'ici à la fin du siècle si on ne limite pas les émissions de gaz à effet de serre. Aussi, la Communauté internationale est-elle incitée à réduire d'urgence les émissions de gaz à effet de serre : on envisage donc de réduire de moitié d'ici à 2050 ces émissions. Mais tous les pays ne sont pas sur la même ligne pour adopter les mesures nécessaires, d'autant que des scientifiques, et souvent pas des moindres, ne rejoignent pas les analyses du GIEC. Un grand scientifique comme Claude Allegre indique que le réchauffement de la planète peut très bien avoir d'autres causes que les émissions par l'activité humaine de gaz à effet de serre,

et il mentionne notamment l'activité solaire, et celle des volcans. Les pays émergents, qui sont en plein développement, rejettent les recommandations qui leur sont faites pour limiter les rejets de gaz à effet de serre, faisant valoir qu'eux aussi ont le droit de se hisser au niveau de développement atteint aujourd'hui par les pays industrialisés.

En fait, la chimie atmosphérique est extrêmement complexe et il y a encore un manque de connaissances des scientifiques pour expliquer parfaitement le fonctionnement de la machine climatique.

## VII- Un accroissement considérable des taux d'urbanisation

La tendance générale, avec l'augmentation de la population et la façon dont sont organisées les activités humaines, est à un accroissement très rapide des taux d'urbanisation des populations.

On prévoit en effet l'évolution suivante :

### Taux d'urbanisation au plan mondial

En 1900.....	15 %
En 2010 .....	50 %
En 2050.....	70 %

On s'attend ainsi à ce que la population urbaine mondiale passe de 3 milliards de personnes actuellement à 6 milliards en 2050 (Figure n° 5). Dans la période des 40 prochaines années, les villes vont donc s'accroître de 3 milliards d'habitants : cela va poser des problèmes d'aménagement considérables, car il va falloir mettre en place toutes les infrastructures nécessaires : bâtiments d'habitation, adductions d'eau, assainissement des rejets et destruction des ordures ménagères, transports urbains, réseaux d'énergie, etc....Les entreprises spécialisées dans ces activités ont donc devant elles des marchés très prometteurs.

On va vers des agglomérations gigantesques, des villes de plus de 20 millions d'habitants, ce qui sera le cas prochainement de concentrations urbaines comme Tokyo, Dacca, Sao Paulo, Delhi, Mexico.....Aussi certains parlent ils déjà de "l'enfer des mégapoles" !

## VIII- Le "nouveau fardeau de l'homme blanc" ?

L'accroissement de la population mondiale s'effectuant dans les pays en voie de développement, et ceux-ci n'ayant pas les moyens de faire face réellement aux problèmes posés par ces augmentations exponentielle de leur population, il va se poser inéluctablement des problèmes quasi insolubles aux pays développés. L'Afrique importe actuellement un quart des aliments qu'elle consomme, et le prix des aliments ne cesse d'augmenter. Selon l'indice FAO, il est passé de 100 en 1990 à 214,7 en 2010, et le prix du blé (variété short red winter) de 130 US\$/T en 2000 à 342 US \$/T en 2011.

Il est tout à fait possible d'augmenter la production agricole de 70 % comme le souhaitent les experts pour satisfaire les besoins alimentaires de la planète d'ici à 2050. Mais ces accroissements de production se feront principalement dans les pays du Nord et non dans les pays en voie de développement. D'où la nécessité de mettre en place des systèmes de redistribution, qui vont mettre gravement à contribution les pays développés.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, les pays européens se sont lancés à corps perdu dans des opérations de colonisation des pays sous-développés, grâce aux avancées technologiques que les sciences qu'ils avaient fait progresser à vive allure par leur propre génie et par leur invention de la civilisation

industrielle leur donnaient sur les autres civilisations. Ils y voyaient un moyen d'assurer leur puissance tant au plan économique que militaire. Mais, ils considéraient aussi qu'il était de leur devoir de le faire, pour apporter aux peuples restés en retard sur le plan de la civilisation les bienfaits du progrès technique. On rappelle à ce propos, très souvent, les déclarations enflammées d'un personnage comme Jules Ferry à l'Assemblée Nationale française, par exemple celle-ci qui date du 27 mars 1884 : "Un devoir supérieur de civilisation légitime seul le droit d'aller chez les barbares : la race supérieure ne conquiert pas pour le plaisir, dans le but d'exploiter le plus faible, mais bien de civiliser et de l'élever jusqu'à elle". Ou encore cette autre, qui date, elle, du 6 mars 1891 : "L'œuvre civilisatrice qui consiste à relever l'indigène, à lui tendre la main, à le civiliser, c'est l'œuvre quotidienne d'une grande nation".

L'avantage pour les pays en voie de développement de ce que l'on a appelé "la colonisation", c'était que des Occidentaux qui possédaient les technologies modernes venaient s'installer sur place pour y faire leur vie. Ils mettaient alors eux-mêmes en œuvre les solutions techniques voulues pour développer ces pays, et les populations locales pouvaient ainsi embrayer sur les apports faits par ces étrangers pour développer leur pays. Les grandes infrastructures, un peu partout, furent mises en place : routes ports, voies ferrées, aéroports..., et l'on découvrit alors les solutions pour développer au mieux les productions agricoles et minières en tirant parti des ressources naturelles dont disposaient ces pays. On a fait, par la suite, une critique sévère de la colonisation en reprochant aux pays colonisateurs d'avoir cantonné les pays colonisés dans l'exportation de matières premières. Mais on a omis de dire qu'il ne s'agissait que d'un premier stade de développement, le développement du secteur dit "secondaire" venant normalement dans un second temps. Et les pays en voie de développement se sont laissés entraînés dans ces querelles entre Occidentaux, les uns défendant l'économie capitaliste, les autres l'économie marxiste, en prenant systématiquement parti pour les thèses marxistes qui émanaient des leaders du groupe des pays communistes qui n'avaient qu'un objectif dans un monde divisé alors en deux blocs : affaiblir les pays du bloc capitaliste.

La solution de la colonisation ayant finalement été rejetée, et ce dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle par les pays sous-développés, les pays développés sont convenus alors, malgré leur légitime amertume, d'apporter leur concours aux pays en voie de développement en leur allouant des aides financières et en leur apportant leur collaboration pour les aider à se développer. C'est ainsi que les pays de l'OCDE se sont fixé pour objectif d'accorder des aides financières aux pays du tiers-monde à hauteur de 0,7 % annuellement de leur PIB, et l'OCDE s'est dotée d'un comité pour contrôler ce mécanisme, le CAD (Comité d'Aide au Développement). En fait cet objectif de 0,7 % est loin d'être atteint, et l'on en est actuellement qu'à 0,45 %, en comptant les aides sous les différentes formes où elles sont accordées. Et, par ailleurs, de très nombreuses ONG se sont créées dans tous les pays occidentaux pour aller dans le tiers-monde apporter leur aide et leur assistance à ces populations.

Ce phénomène curieux de développement foudroyant des ONG dans les pays occidentaux, à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, juste après la fin de la période coloniale, mérite d'être analysé. Un très grand nombre de jeunes hommes et de jeunes femmes qui dans la période précédente se seraient engagés avec ardeur dans l'aventure coloniale, à la fois par goût de l'exotisme et par le désir de "servir", c'est-à-dire d'apporter les bienfaits de notre civilisation à tous ces pays qui sont en retard dans leur développement, s'engagent bénévolement à présent dans des ONG en y consacrant deux ou trois années de leur vie, et parfois bien plus. Comme si le fait d'avoir vu leurs aînés, qui au temps où les pays occidentaux possédaient des colonies, être rejetés finalement par ces pays, ne constituait pas pour eux un élément de réflexion. Cet engouement des jeunes Occidentaux, que ce soit en Europe ou aux États-Unis, pour consacrer gratuitement, et souvent dans des conditions matérielles difficiles, voire dangereuses, plusieurs années de leur vie à des actions organisées par les ONG dans le tiers-monde, semblerait mériter des études sociologiques sérieuses pour comprendre les motifs réels de ces engagements. On ne saurait y voir exclusivement les marques d'une culture chrétienne, et donc en somme la mise en pratique des

préceptes d'amour et de charité légués par le Christ, le message fondamental du christianisme étant comme on le sait : "Aimez-vous les uns les autres".

### **"Pays développés-tiers-monde" : une problématique sans solution ?**

Michael Borucke du think-tank américain Global Footprint Network explique que notre modèle de croissance alimenté par la consommation est obsolète : il prêche pour un modèle de croissance reposant sur la volonté d'octroyer à chacun davantage de temps pour apprécier la vie, mais avec moins d'objets. Il nous dit : "Soit nous laissons le gouffre nous happer, soit nous créons un nouveau modèle économique durable". Effectivement, notre planète, nous disent les économistes, ne peut porter que seulement 4 milliards de personnes ayant le niveau de vie des habitants des pays développés. Et un scientifique réputé comme Hubert Rives avertit : "Le gaspillage des ressources naturelles, les rejets de gaz carbonique et l'écart grandissant entre riches et pauvres sont en train de causer la perte de l'humanité".

Les déséquilibres existant actuellement entre pays en voie de développement et pays développés vont s'aggraver avec les évolutions démographiques qui sont en train de se produire, et les pays riches ne sont en aucune manière disposés à changer leur mode de consommation et leur style de vie. De surcroît, le pétrole ayant tendance à devenir dans les années à venir une ressource de plus en plus rare, et devant être réservé prioritairement à la pétrochimie, les pays développés se sont mis à utiliser les ressources de l'agriculture pour produire des carburants. En 2006, indique l'OCDE, 100 millions de tonnes de céréales ont été transformées en carburant. Aux États-Unis un tiers de la production de maïs est destiné à la production d'éthanol, et en France la totalité de la production de colza sert à produire du diester. Les coûts de production étant plus avantageux dans les PVD, les pays occidentaux ont entrepris, maintenant, de cultiver ou de faire cultiver dans les pays sous-développés des plantes destinées à la production d'agro-carburants : il s'agit de la canne à sucre, du palmier à huile, du soja, du jatropha curcas.....Ainsi, estime-t-on les surfaces acquises par des groupes étrangers dans les pays en voie de développement à 1,1 million d'ha. Il y a actuellement dans le monde environ 40 millions d'ha de terres consacrés aux agro-carburants et les experts estiment qu'assez rapidement ce chiffre sera porté à 480 millions d'ha. Ceci, évidemment, au détriment de la production d'aliments pour la consommation humaine.

Autre problème pour les pays en voie de développement : les pays développés subventionnent leurs agricultures et les produits agricoles qu'ils exportent viennent concurrencer les productions vivrières locales des pays sous-développés, en sorte que les petits paysans dans le tiers-monde ne peuvent plus vendre leurs productions et se trouvent condamnés à l'exil dans les grandes villes pour tenter de survivre. Les pays sous-développés indiquent aux pays développés que subventionner l'agriculture dans les pays développés revient à ruiner les paysans du tiers-monde. Aussi, les pays sous-développés se trouvent-ils opposés à la politique de libéralisation à outrance du commerce défendue par l'OMC, une politique, disent-ils, qui ruine les agricultures locales. C'est ainsi par exemple qu'une usine de lait en poudre qui avait été offerte par la France au Zimbabwe s'est trouvée incapable d'écouler sa production, ne pouvant lutter avec le lait en poudre existant sur le marché international, un lait produit en Europe où la production de lait est soutenue par des subventions publiques. Les pays sous-développés, dans les conférences internationales, font valoir que d'un côté l'aide des pays développés au tiers-monde est de l'ordre de 100 milliards de US\$ par an, alors que les subventions accordées par les pays développés à leurs agriculteurs se montent à 235 milliards US \$ chaque année. Ils indiquent donc que l'on donne d'un côté ce que l'on reprend de l'autre !

Pour tenter de remédier à ces distorsions, les pays développés accordent aux pays en voie de développement des aides financières. Ils le font à la fois pour des raisons d'éthique et pour leurs intérêts bien compris. En effet, ces pays jeunes constituent des marchés potentiellement très importants et il est donc de l'intérêt des pays industrialisés qu'ils se développent. Dans un rapport

dont il avait été chargé par le Général de Gaulle, sur les problèmes de coopération avec le tiers-monde, Jean-Marcel Jeanneney expliquait qu'en somme "le politique rejoint l'éthique". Malheureusement, ces aides sont très mal utilisées. Aussi, un expert comme le professeur William Easterly, professeur à l'Université de New York, et ancien collaborateur de la Banque mondiale, nous dit que la plus grande partie des aides apportées depuis 50 ans ont été inefficaces. Et curieusement seulement 5 % de ces aides vont à l'agriculture.

Une autre manière qu'ont les pays développés d'aider les pays en voie de développement consiste à effacer les dettes que ces pays ont contractées pour financer leur développement. L'endettement des pays en voie de développement a cru d'une façon très importante au cours des 40 dernières années, depuis que ces pays se sont libérés du joug des pays qui les avaient colonisés. Il s'est développé de la façon suivante :

#### Endettement des PVD

1968.....	56 milliards US \$
1980.....	600   "   "
2010.....	2.500   "   "

Les premiers pays qui ont commencé à refuser de rembourser leurs dettes sont des pays d'Amérique latine : Équateur, Argentine et Paraguay. Ces remises de dettes se négocient au Club de Paris, en liaison avec le FMI et la Banque Mondiale. De plus en plus de pays se trouvent bénéficiaires de ces remises de dettes. Les pays africains, en particulier, trouvent d'ailleurs ces dettes "illégitimes" et "illégalles", et considèrent qu'il est normal que le monde développé contribue gracieusement au financement de leur développement, un développement qui est fortement entravé, ils l'oublient, par la démographie non contrôlée qui est la leur.

#### **Les illusions d'un développement en autarcie**

Avec la fin de l'ère coloniale, un grand nombre de pays en développement ont refusé que les grandes firmes étrangères viennent investir dans leur pays, redoutant de retomber à nouveau sous le joug des grandes puissances occidentales. S'il est un pays qui avait tous les atouts pour réussir son décollage et qui a gâché d'une façon dramatique toutes ses chances, c'est bien l'Algérie.

Il faut bien voir que pour qu'un pays se développe il faut qu'il exporte : la croissance d'un pays jeune implique qu'il importe tout ce qu'il ne produit pas encore, et tout particulièrement des équipements et des machines-outils, voire des matières premières pour les transformer. Les premières potentialités à exploiter sont constituées tout naturellement par les matières premières issues des mines, des forêts, ou de l'agriculture. Vient ensuite le développement de l'industrie, et cela ne peut se faire qu'avec le concours de l'étranger : il faut en effet que des firmes étrangères viennent investir sur place pour créer des activités industrielles qui vont permettre de fabriquer des produits à exporter, les marchés locaux étant toujours insuffisants aujourd'hui pour que les unités industrielles mises en place se trouvent être à la masse critique, et ceci afin que les prix des produits puissent être compétitifs. Or, un pays jeune ne peut pas exporter des biens industriels sans l'aide de groupes étrangers, car les marchés mondiaux sont déjà aux mains des firmes des pays déjà développés. Attirer les investissements étrangers est donc une nécessité absolue, une condition sine qua non du développement de tout pays en voie de développement. C'est ainsi que le progrès technique va se diffuser sur place. Pour cela, il faut qu'existent dans les pays qui veulent se développer une stabilité politique et l'assurance pour les firmes étrangères que leur droit de propriété sera assuré et que la possibilité de rapatrier les profits soit garantie. Malheureusement, dans beaucoup de pays en voie de développement, notamment africains, ces conditions n'ont pas été réunies jusqu'ici, et ces pays sont donc restés en marge du développement.

L'aide apportée par les pays développés ou par les grandes organisations internationales sous forme d'envoi de missions d'experts reste sans aucun effet. Les rapports produits par ces experts restent dans les tiroirs des ministères, et les recommandations ne sont pas suivies d'effets.

Dans son ouvrage *Le Fardeau de l'homme blanc : l'échec des politiques occidentales d'aide aux pays pauvres* paru en 2006, l'économiste américain William Easterly nous dit que les pays occidentaux ont apporté au cours de ces 50 dernières années une aide aux pays en voie de développement qui s'est montée à 2,3 milliards de US \$, et que cette aide, pratiquement, n'a servi à rien !

### **Les conséquences pour les pays occidentaux de la croissance de la démographie mondiale**

Les conséquences des évolutions démographiques en cours pour les pays développés sont de deux ordres : accroissement nécessaire de l'aide financière au tiers-monde et accueil sur leur territoire des excédents de population des pays en voie de développement, vu qu'un nombre considérable de personnes de ces pays vont se trouver contraintes de quitter leur pays pour survivre.

Les aides au tiers-monde vont devoir s'accroître, sous différentes formes : aides financières, aides alimentaires, envoi de médicaments... Il va s'agir de mettre à la disposition des PVD, gratuitement, les intrants dont ils ont besoin pour améliorer la productivité de leur agriculture, qui est très faible actuellement : engrais, pesticides, semences de végétaux OGM, etc... On devra également leur fournir à très bas prix les médicaments mis au point par les firmes pharmaceutiques des pays développés. Les grandes organisations internationales prêchent en permanence pour que soit mis l'accent dans ces pays sur l'instruction des femmes, seul moyen efficace de faire baisser la natalité dans ces pays. L'OCDE plaide pour que les pays tiennent leur engagement de porter à 0,7 % de leur PIB les aides financières annuelles qu'ils accordent aux pays en voie de développement.

On essaye, par ailleurs, d'imaginer d'autres sources de financement : la taxe Tobin, par exemple, taxe imaginée en 1971 par le prix Nobel de l'économie, James Tobin. Il s'agirait de taxer les transactions financières qui atteignent dans le monde chaque année des montants considérables. La France et l'Allemagne sont les partisans de cette taxe, mais les pays anglo-saxons y sont opposés. De toutes façons, les aides financières des pays développés, quel que soit leur montant, seront toujours insuffisantes, pour différentes raisons. Dans les cas d'urgence, les pays développés organisent l'envoi par pont aérien de vivres dans les zones où existent des famines : ce fut le cas récemment pour Mogadiscio avec le pont aérien monté par le PAM (Programme d'Aide Alimentaire) afin de secourir 12 millions de personnes menacées de famine dans la Corne de l'Afrique. Et il y aura de plus en plus d'opérations de ce type à monter.

Une mesure qui aurait un impact considérable devrait être prise : la mise sur pied d'un système international d'assurance des investissements faits par les firmes occidentales dans les pays en voie de développement. Nous avons souligné, plus haut, combien le concours des firmes industrielles des pays développés était nécessaire pour aider le tiers-monde à se développer. Un tel mécanisme avait été imaginé il y a quelques années par la Banque Mondiale, mais finalement ce projet n'a pas été réalisé. Il serait urgent que les pays développés s'organisent pour le mettre sur pied, car ce mécanisme est essentiel pour aider les pays en voie de développement à décoller. Il paraît incompréhensible que ce mécanisme d'aide au Tiers Monde n'existe pas.

L'autre conséquence, pour les pays développés, est l'arrivée sur leur territoire des innombrables déshérités de la planète. Selon l'ONG Christian Aid, il y aura en 2050 un milliard de réfugiés, et ceux-ci iront inéluctablement vers les pays considérés comme riches. Le coût financier de ces prises en charge d'immigrants va être énorme. Déjà, actuellement, dans le cas de



la France, des études récentes menées par Contribuables Associés et confirmées par l'Insee ont chiffré à 30 milliards d'euros par an le coût de l'immigration pour ce seul pays : étendue à l'ensemble de l'Europe cette estimation ressort à près de 300 milliards d'euros par an pour l'Europe des 27 ! Il va s'agir dans les prochaines décennies de flux d'immigration infiniment supérieurs à ce qu'ils sont actuellement.

Autre conséquence, mais non financière cette fois : l'impact que vont avoir ces arrivées massives d'immigrants sur la civilisation occidentale. Aux États-Unis, il s'agira principalement de Latino-américains : en 2050 on considère que les WASP vont devenir minoritaires. Il s'agira d'un changement de culture pour les Américains : beaucoup d'américains anglo-saxons s'en inquiètent, d'ailleurs, déjà aujourd'hui. Mais il ne s'agira pas d'un changement de civilisation, les Latino-américains étant de culture chrétienne, le christianisme étant en effet la religion qui est à la base de la civilisation occidentale. Pour l'Europe, il en va tout autrement avec l'arrivée massive de personnes issues d'une autre civilisation, la civilisation musulmane principalement. Il va s'agir non plus d'un simple changement de culture, mais d'un réel changement de civilisation, non pas que la civilisation musulmane chassera la civilisation occidentale européenne, mais une nouvelle civilisation finira par émerger, un "nouveau pattern" selon les théories de l'anthropologue Claude Lévi-Strauss. Un "pattern qui devient irréductible par rapport aux deux autres" dit encore ce grand anthropologue. On va voir ainsi la civilisation occidentale se muer en une autre civilisation dont il est difficile aujourd'hui de déterminer très exactement la physionomie. Il va s'agir, en fait, il faut bien le voir ainsi, de la fin de la civilisation occidentale européenne, une civilisation qui a amorcé sa phase de déclin dans le courant du XX<sup>e</sup> siècle, après avoir connu son apogée au siècle précédent.

Cette mutation de la civilisation occidentale, sur le continent européen, est un phénomène qui n'a été encore jamais évoqué par les observateurs politiques. Pourtant, bien des anthropologues ont étudié l'évolution des civilisations et leur expérience devrait être utile. Citons l'historien américain des civilisations Carroll Quigley qui nous dit dans son ouvrage *The evolution of civilizations* : "L'arrivée massive d'immigrés est le signe que l'on retrouve dans toutes les civilisations en déclin".

Ainsi donc, les prochaines décennies vont voir le monde se transformer dans des proportions considérables, et la zone géographique qui va s'en trouver le plus affecté sera l'Europe qui conjugue un déclin démographique et un affaiblissement de ses leviers d'action.

Nous voudrions, en conclusion, citer Jacques Attali qui dans son ouvrage *Demain qui gouvernera le monde*, paru en 2011, nous dit :

Tel est le monde qui s'annonce. Un monde impossible à vivre....Et pourtant le monde dispose de formidables atouts pour l'avenir. S'il savait s'organiser, il pourrait réussir une forte croissance, écologiquement et socialement durable. L'humanité pour cela dispose de compétences, de technologies, de ressources financières, d'entrepreneurs, de créateurs. Reste à s'organiser !

## DÉBAT

**François Kergall** : Quel avenir pour deux types d'éducation ?

- celle des populations dans les pays en voie de développement pour parvenir à une agriculture raisonnée ;
- celle des populations occidentales qui doivent se débarrasser de mauvaises habitudes alimentaires.

**Claude Sicard** : La Chine est devenue une puissance considérable, et en 2030 elle disputera aux États-Unis leur place de première puissance mondiale. Son régime est un communisme de façade, adepte du capitalisme : le commerce, le profit, l'enrichissement deviennent des obsessions nationales. Beaucoup d'auteurs publient à

présent des ouvrages qui n'hésitent pas à affirmer la "supériorité de la nation chinoise" et de la "civilisation spirituelle socialiste". Un vieux courant ethnocentrique renaît qui réhabilite les valeurs traditionnelles, et il y a un retour en force de Confucius. La pensée confucéenne participe d'une vision du monde plus hiérarchique qu'égalitaire. Certes, les modes de vie à l'occidentale ont très largement pénétré la société en sorte que la Chine est dans une phase de transition. Le directeur d'une grande revue chinoise nous dit que la Chine est à la recherche d'une nouvelle idéologie pour retrouver sa place dans le monde, mais elle ne l'a pas encore trouvée : en attendant c'est le nationalisme qui en fait office. La Chine, en somme, pourrait bien inventer un nouveau modèle de société, qui ne soit pas calqué sur le modèle occidental : peut être moins de liberté pour les hommes, mais assurément un système où l'intérêt collectif sera la préoccupation fondamentale des responsables de la nation, contrairement à ce qui se passe dans les pays occidentaux où ce sont les intérêts privés qui dominent. Et avec un État fort qui voit à long terme et qui se préoccupe avant tout des intérêts vitaux de la nation, on peut redouter une stratégie visant à mettre la main sur bon nombre de ressources rares de la planète, compte tenu des besoins de l'économie de cet immense pays : si, par exemple, les Chinois consommaient autant de nourriture que les Américains, il faudrait qu'ils disposent des deux tiers de la récolte mondiale de céréales et des quatre cinquièmes de la production mondiale de viande. Ce besoin de sécuriser ses approvisionnements pourrait amener la Chine à exercer dans l'avenir une certaine domination dans le monde, d'autant que ce pays est en passe de disposer de forces militaires considérables.

**Marius Ptak** : Quelles sont à votre avis les perspectives de développement économique et géopolitique des deux pays les plus peuplés de la planète : l'Inde et la Chine ?

**Claude Sicard** : Les pays occidentaux ne sont pas prêts à se débarrasser de leurs habitudes de consommation alimentaire, et si l'on veut aller vite, je crois qu'il faudrait frapper au niveau de la publicité. Dans la société de consommation, — c'est elle, en effet, qui induit à satisfaire des besoins superflus, qui crée de faux besoins — la mesure urgente à prendre consisterait à taxer très fortement les dépenses de publicité des entreprises, à hauteur au moins de 50 %. On pourrait affecter ces ressources au renforcement de l'aide au tiers monde et ce serait une source de financement bien supérieure à la taxe sur les transactions financières, et qui amènerait à corriger peu à peu la folie consumériste des pays développés. Mais, pour l'instant personne n'a encore évoqué cette éventualité !

Dans les pays sous-développés le problème n'est pas tant un problème de formation que de vulgarisation des techniques agricoles, en plus évidemment du problème de financement des besoins de modernisation des agricultures.

**Jacques Pons** : Qu'est-ce que le Jatropha ?

**Claude Sicard** : Je laisse la parole à notre ami Pierre Bonnaire qui connaît mieux que moi cette question.

**Pierre Bonnaire** : 1 – Le Jatropha est une euphorbiacée qui s'acclimate aux pays plutôt secs et qui produit des graines dont on peut extraire de l'huile utile sous forme d'agro-carburant. Cette plante, comme d'autres comparables, notamment en Afrique, fait partie des espèces ou essences utilisées en agro-foresterie. C'est le cas des légumineuses, du type acacia ou gléditzia, cultivées dans les zones sahéliennes et qui permettent de nourrir des animaux, de protéger les sols où se développent des cultures vivrières, tout en favorisant une économie d'eau et d'engrais. Cet exemple permet aussi de parler des efforts qui sont faits dans des pays en voie de développement pour accompagner l'évolution des conséquences désastreuses des démographies. Ces efforts sont couronnés de résultats, s'ils s'intègrent dans une politique structurelle et sociales où le rôle des femmes est déterminant.

2 – Les politiques écologiques conduites à grande échelle, notamment en Allemagne, pour la protection des forêts tropicales se sont avérées catastrophiques dans le pays à qui on refusait les exportations de bois tropicaux, seul moyen tangible de faire rentrer des devises. Ce problème a sensibilisé les instances internationales depuis une bonne dizaine d'années. Ces pays comme le nôtre subissaient les dégâts causés par les amalgames si souvent utilisés par les écologistes, qui, en outre les décrédibilisent. Aujourd'hui, à l'exemple de ce que la France a réalisé en 1993 en Guyane, les forêts aménagées sur le principe du rendement soutenu n'ont pas à craindre les exploitations forestières.

Suite du débat après les figures

FIGURES

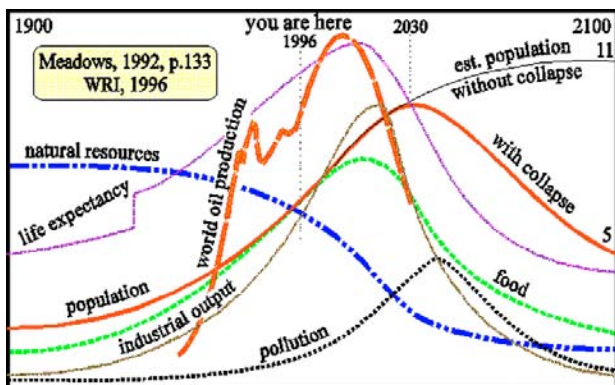


Figure 1 : Prévisions du Club de Rome

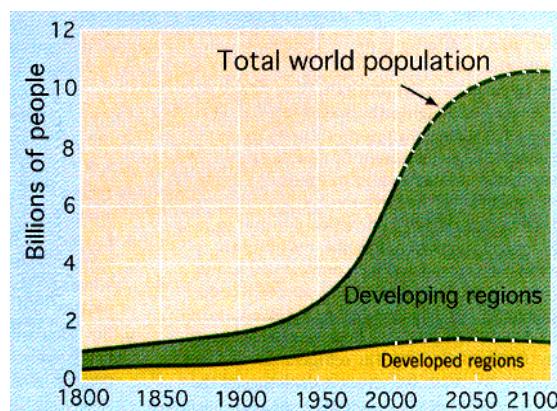


Figure 2 : Progression de population : Pays développés et PVD

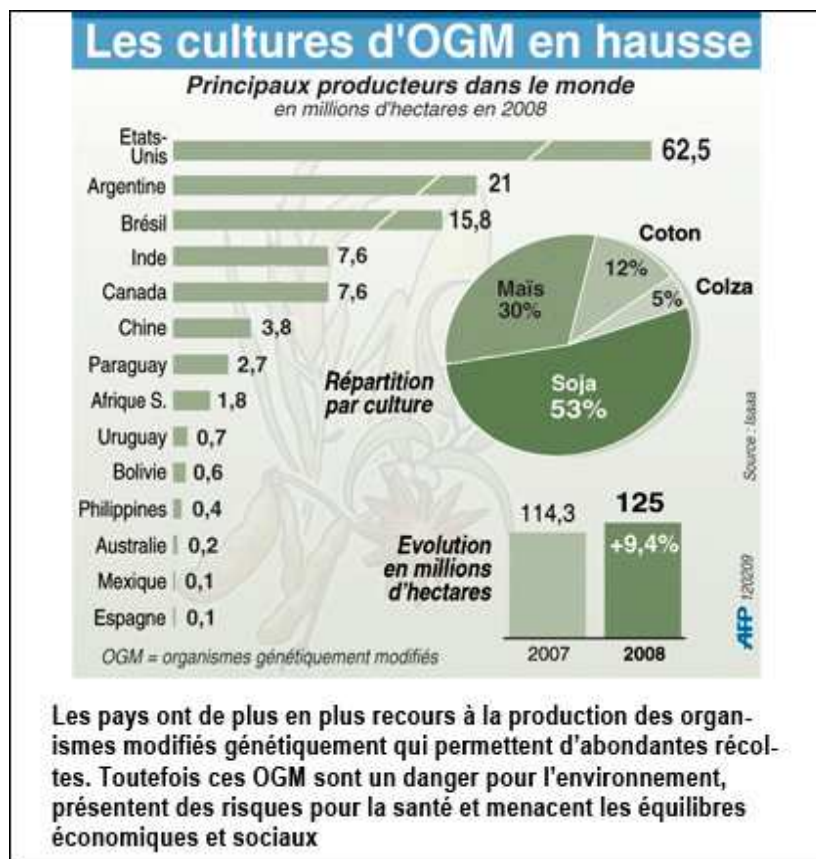


Figure 3 : Les cultures d'OGM dans le monde

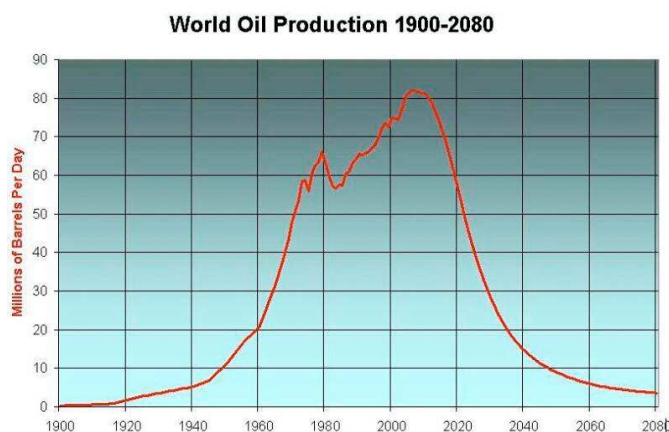


Figure n°4 : Le peak oil

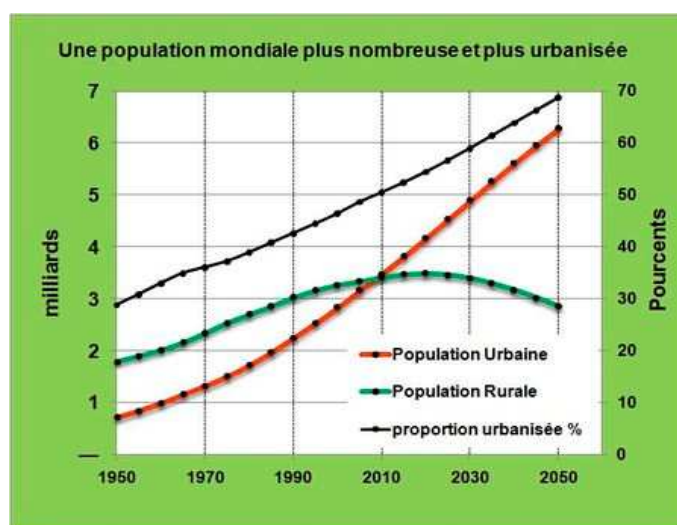


Figure 5 : Évolution de l'urbanisation

### Suite du débat

**Roger Lafouge :** Notre confrère Pierre Bonnaire vient d'évoquer l'amalgame fait par certains entre exploitation forestière et destruction de la forêt, idée au demeurant admise par un large public. Tout d'abord, il convient de préciser que l'exploitation forestière en prélevant des arbres en forêt pour mettre les produits ligneux ainsi récoltés à la disposition des différents utilisateurs répond à une demande de la société. Les méthodes d'exploitation forestière sont très variées. Celles-ci peuvent effectivement conduire à la disparition de l'état boisé, lorsque, la forêt étant considérée comme un gisement ligneux, tout le matériel est récolté sans aucune considération pour l'avenir de la forêt. Ce type d'exploitation a été et est encore de règle dans certaines régions aux immenses territoires boisés. (Régions inter-tropicales et boréales)

Mais, à l'opposé, l'exploitation forestière, lorsqu'elle s'effectue dans le cadre d'un plan de gestion fondé sur des données précises, validées par l'expérience et la recherche, plan destiné à ne prélever que l'accroissement des peuplements et à maintenir le capital générateur, contribue à assurer la pérennité de la forêt. On parle alors de gestion durable. Celle-ci est pratiquée en Europe et singulièrement dans "notre cher et vieux pays". À l'échelle de la planète, la surface des forêts "gérées durablement" tend à s'accroître.

# NOUVEAUX MÉTAUX STRATÉGIQUES, ENJEUX POUR L'EUROPE<sup>1</sup>

Jacques Varet

## Résumé

*Nous aborderons successivement les différentes catégories de ressources minérales, dans une optique de développement durable, puis un bref rappel historique concernant la production et la consommation de ces matières premières. Nous évoquerons l'illusion de la "dématérialisation de l'économie" et montrerons les nouveaux enjeux de la "croissance verte". Cela nous permettra de prendre connaissance des nouveaux métaux stratégiques et de l'initiative européenne nouvelle dans ce domaine. Enfin, nous montrerons les enjeux en termes de recherche, d'emploi et de formation, et en quoi ce domaine offre une chance pour Orléans*



## Introduction : rappels généraux

Au regard du haut niveau d'exploitation des ressources minérales atteint par l'humanité à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle, il est opportun de resituer cette question dans le contexte de la relation de l'homme et de son écosystème aux diverses "enveloppes" terrestres. Que les terres soient émergées ou immergées, le système vivant se situe à l'interface entre l'atmosphère et la géosphère, dans la zone dominée par l'hydrosphère. L'homme est partie de cette biosphère, dont il partage la caractéristique commune d'être formé essentiellement d'eau.

Un autre élément joue un rôle majeur dans le développement du système vivant, le *carbone* qui, comme l'eau, est partie prenante de cycles impliquant l'atmosphère, l'hydrosphère et la géosphère, avec d'incessantes interactions physiques entre ces trois ensembles, elles-mêmes essentielles à la vie (Fig. 1)<sup>2</sup>. 47 % de la croûte terrestre est faite d'oxygène sous forme d'oxydes de silicium (Si), aluminium (Al), fer (Fe), calcium (Ca), magnésium (Mg), potassium (K).

On atteint 99,22 % si on y ajoute le titane (Ti), l'hydrogène (H), le phosphore (P); les autres éléments de la table de Mendeleïev constituent des "traces"; relativement rares en moyenne, ils peuvent se trouver en abondance dans des gisements.

Les systèmes vivants bénéficient en outre de nombreux autres éléments minéraux, puisés dans la géosphère et tout aussi essentiels à leurs développements. Parmi ceux-ci, on peut citer les *majeurs*, comme le phosphore, le fer ou la silice, mais aussi de nombreux autres éléments moins abondants comme le cuivre, le fluor ou le lithium.

Si les substances minérales sont essentielles à la vie, et si les écosystèmes développent naturellement les capacités nécessaires pour puiser les éléments minéraux indispensables dans la

<sup>1</sup> Séance du 1<sup>er</sup> décembre 2011.

<sup>2</sup> Les figures sont réunies à la fin de la communication.

géosphère, l'homme, depuis son émergence comme *homo sapiens* a appris en outre à extraire et utiliser lui-même les matières premières minérales utiles à l'amélioration de sa condition : matériaux de construction et pour faire des outils, métaux pour l'artisanat, l'industrie et l'armement, minéraux pour amender les sols et améliorer la productivité de l'agriculture. On peut même aller jusqu'à affirmer que ce qui caractérise l'homme relativement aux autres espèces, c'est justement cette capacité à maîtriser la nature et plus particulièrement les substances minérales. Ainsi, de tous temps, mais avec une intensité croissante depuis l'avènement de l'ère industrielle, l'homme a appris à identifier puis extraire les substances minérales dont il avait besoin.

Ainsi a été établi un nouveau cycle anthropique, venant s'ajouter aux cycles naturels, par lequel une substance est extraite du sous-sol, transformée en surface pour en séparer la fraction utile, puis l'utiliser dans la fabrication des produits voulus. Ce cycle a généralement pour conséquence de générer des sous-produits, ou déchets, qui peuvent être solides, liquides ou gazeux, et modifier la composition des sols, de l'hydrosphère ou de l'atmosphère, d'abord localement, puis à l'échelle globale selon le cas (nature des produits émis et importance des émissions). La diversité des produits minéraux ainsi consommés, et leur volume, atteint progressivement des proportions considérables, notamment lorsque l'ensemble de l'humanité tend à s'aligner sur des niveaux de consommation élevés (Fig. 2). Il a également pour conséquence de faire passer de la géosphère à la "technosphère" diverses matières premières minérales éventuellement réutilisables. C'est notamment le cas pour les métaux, dont les plus précieux entrent ainsi dans des processus de recyclages et de réutilisations, dont les taux – relativement aux matières premières nouvellement extraites – atteignent des proportions d'autant plus élevées que les coûts d'extraction augmentent.

Du point de vue du développement durable, les diverses substances minérales présentent des caractéristiques fort différentes, selon les caractéristiques de la ressource et selon leur usage (Tableau 1). Certaines sont rares et épuisables, d'autres tellement abondantes qu'il n'y aura jamais aucun risque de pénuries. D'autre part, certaines sont perdues (disparues, ou dispersées) par leur mode de consommation, alors que d'autres sont recyclables, éventuellement avec un coût d'accès pour le déchet inférieur à celui du gisement géologique.

**Tableau 1.**

Catégorie de ressource	Géosphère	Technosphère	Bilan en terme de durabilité
1.-Fossiles (pétrole, gaz, charbon)	Biomasse fossile Gisements limités	Détruit par usage Impact climat	---
2.-Intrants agricoles (Phosphate, Potasse, Nitrates)	Limité à formation sédimentaire	Dispersé en surface	--
3.-Minéraux industriels (Si, C, calcite, Al...)	Abondants	Recyclables	+
4.-Matériaux de construction	Abondants (proximité)	Recyclables	++
5.-Métaux	Abondants	Réutilisables Recyclables	+++

## 1. Production et consommation de matières premières minérales : bref rappel historique

Parmi les substances extraites du sous-sol, si les matériaux de construction (la pierre de taille, la lauze, la brique, le ciment puis le plâtre...), les minéraux utiles pour l'artisanat et l'industrie (de l'obsidienne ou du silex à la chaux ou la silice) et les métaux (du cuivre ou du fer au zinc ou au titane...) ont pris très tôt une place importante, c'est incontestablement les produits carbonés (charbon, pétrole et gaz naturel) qui ont joué le rôle le plus déterminant dans l'essor et la "richesse" de l'humanité au cours des derniers siècles (Fig. 3). En facilitant les transports et les transformations industrielles, le développement de l'usage des hydrocarbures, facilement transportables, a bouleversé le paysage des activités humaines, et partant de leur expansion sur l'ensemble de la planète. Mais il s'agissait là d'une ressource fossile, accumulée dans la partie supérieure de l'écorce terrestre seulement, c'est-à-dire en quantité limitée.

De ce point de vue, dès les années 1956 le géologue pétrolier américain King Hubbert a démontré que, face à une exploitation en croissance exponentielle, la courbe de production d'un gisement minier prenait la forme d'une courbe "en cloche" avec un "pic" dont on pouvait prédire l'année de survenue. Ce qu'il fit avec succès dans le cas du pétrole extrait par voie conventionnelle du sous-sol des États-Unis. En outre, le déstockage massif du carbone contenu dans l'enveloppe solide de la terre, et son émission sans retenue dans l'atmosphère n'a pas été sans conséquence sur la composition de celle-ci et partant sur le climat.

Ainsi, malgré les avertissements de l'ASPO<sup>3</sup>, il a fallu que l'on approche un niveau de consommation correspondant à la moitié du stock disponible pour que l'on se rende compte que non seulement le pétrole était une ressource limitée, en voie de devenir rare, mais encore que l'impact de sa combustion avait un impact significatif sur le climat. On observe sur ce diagramme des "pics" successifs pour le pétrole le gaz et le charbon, ainsi que l'augmentation des teneurs en CO<sub>2</sub> de l'atmosphère due au déstockage massif du carbone fossile découlant de la consommation de ces ressources énergétiques (Fig. 4). Le GIEC<sup>4</sup> a démontré que le carbone déstocké de la lithosphère par combustion des énergies fossiles (pétrole, gaz, charbon) et rejeté sans compter dans l'atmosphère a pour conséquence une augmentation des températures et des phénomènes météorologiques extrêmes.

D'une manière plus générale, l'augmentation de la production des substances minérales terrestres a suivi au cours du dernier siècle une croissance quasi-exponentielle, marquée toutefois par des paliers (Fig. 5).

Le premier correspond à la période du début du siècle jusqu'à la seconde guerre mondiale : sur cette période de 40 ans, le total extrait du sous-sol passe de 200 à 800 millions de tonnes. Les "30 glorieuses" marquent un second pallier de croissance – en Occident et en URSS — pour atteindre 2 500 millions de tonnes au moment du premier choc pétrolier. Après une période de croissance modérée en moyenne, liée à la chute du modèle soviétique, la production repart en forte hausse à partir du milieu des années 2000, essentiellement tirée par les pays émergents (Chine, Inde, Brésil...).

Cette croissance est à la fois quantitative et qualitative : on observe une diversification des substances utilisées dans l'industrie, au point de couvrir la quasi-totalité du tableau de Mendeleïev. Dès lors, devant cette reprise d'une demande exponentielle en termes tant quantitatifs (volume des substances) que qualitatifs (nature des substances), on est en droit de se poser la question de la faculté qu'aura la planète à répondre à cette demande.

<sup>3</sup> ASPO : association for the study of peak oil; voir ASPO France : <http://aspofrance.org/>

<sup>4</sup> IPCC : International Panel for Climate Change.

## 2. La "dématérialisation de l'économie" et la "croissance verte"

### 2.1. Diversité de la demande et de l'offre correspondante

Nous avons vu que la production quantitativement la plus importante porte sur les matériaux de constructions : sable, granulats, ciment, chaux, plâtre, des matériaux pondéreux, que l'on a intérêt à extraire à proximité des sites de consommation. Ce sont aussi des matières premières heureusement très répandues qui ne posent pas de réel problème de limite de la ressource, si ce n'est localement, du fait de la superposition des contraintes notamment à proximité immédiate des grandes mégapoles. En effet, dans un environnement urbain dense, tenant compte des surfaces interdites à l'exploitation du fait de l'urbanisme, des voies de transports, des espaces naturels protégés, ou autres raisons à caractère social ou politique (notamment le fameux réflexe NIMBY), il peut s'avérer qu'une ressource géologique abondante et de qualité puisse s'avérer inexploitable.

Les tendances actuelles du "marché" aboutissent à d'autres aberrations économiques et environnementales, comme l'usage de revêtements de granite d'importation chinoise dans la construction des lignes de tramway à Orléans, alors même que l'on dispose en Bretagne ou dans le Massif Central de ressources de qualité !

En la matière, outre la promotion du recyclage des déchets de constructions et de démolitions, de nouvelles formes de développement durable doivent voir le jour combinant création d'espaces souterrains urbanisables (transports, stockages, commerces, industries...) et production de matières premières (J.Varet, Geosciences 2009).

En termes d'abondance de la ressource disponible, il en va de même pour de nombreux minéraux industriels, qu'il s'agisse des carbonates, des argiles, du feldspath, de la baryte, de la fluorine ou du quartz relativement abondants et dont on ne connaît pas de limite en termes de réserve de production à proprement parler.

Un cas particulier est à souligner : celui des minéraux utilisés comme intrants agricoles : azote, potasse et phosphate (NPK). Ces substances minérales sont heureusement assez abondantes mais elles ont la particularité d'être dispersées par leur usage et donc de ne pas être du tout recyclables. Il résulte de leur usage de plus en plus répandu et intensif – en forte croissance dans les pays émergents — que des problèmes de ressources se poseront tôt ou tard. (Fig. 6 et 7).

Concernant les métaux, on peut en distinguer trois catégories en fonction du degré de développement des pays consommateurs.

- Les métaux ferreux et ferro-alliages (Fer, Manganèse, Chrome) massivement consommés, au même rythme que les matériaux de construction, dans les pays émergents au stade initial de développement, pour les infrastructures de transports, l'habitat et la construction des usines.

- Les métaux de base (Aluminium, Cuivre, Zinc, Etain) consommés dans ces infrastructures, les produits blancs et l'industrie du transport, notamment automobile. Ces consommations caractérisent les pays de niveau de développement intermédiaire, comme la Corée et la Chine.

- Enfin, les métaux de hautes technologies (Lithium, Cobalt, Indium, Germanium, Tantale, Terres-rares, Titane, Germanium...) entrent dans la composition des produits électroniques et informatiques et sont utilisés dans l'industrie spatiale, les énergies renouvelables et les technologies de dépollution. Ils sont jugés stratégiques (Amérique du Nord, Europe, Japon).



Depuis 2009, l'attention des pays développés s'est focalisée sur cette question de "criticité" des substances minérales pour l'industrie (autrement qualifiées de "stratégiques", en France notamment). Le Département américain de l'énergie a publié une stratégie relative aux matières premières critiques, qui a l'intérêt de mettre l'accent sur l'incidence du développement – aux États-Unis et dans le monde – des technologies vertes ("clean energy demand")<sup>5</sup>. Elle met notamment l'accent sur les éléments suivants:

- lanthane, cérium, praséodyme, néodyme, cobalt et lithium pour les batteries des véhicules électriques ;
- néodyme, dysprosium, praséodyme et samarium pour les aimants permanents des véhicules électriques et des éoliennes ;
- lanthane, cérium, europium, terbium et yttrium pour l'éclairage à basse énergie (substances luminophores) ;
- indium, gallium et tellure pour les cellules photovoltaïques.

L'étude conclut sur le caractère critique de plusieurs terres rares sur le court et moyen termes concernant l'approvisionnement des États-Unis : Dysprosium, Néodyme, Europium, Yttrium, Indium et Terbium, et la nécessité de développer une politique fédérale à cet égard. L'Union Européenne a suivi en 2009 avec son "Initiative Matières Premières" lancée par la DG Entreprise, et plusieurs États membres ont suivi avec leur propre stratégie, particulièrement l'Allemagne et les pays Scandinaves. La France pour sa part a établi un Comité pour les ressources stratégiques (COMES), mais sans traduction politique notable jusqu'à ce jour.

## 2.2. Intensité de la demande

Nous avons noté que la croissance de la demande — particulièrement forte — ces dernières années était essentiellement tirée par la Chine et les NPI. Ainsi, la part de la Chine dans la consommation mondiale était en 2006, en passe d'absorber la moitié de la production mondiale de ciment, 40% de l'aluminium, du manganèse, du charbon et de l'acier, et 30% du nickel alors qu'elle représente à peine plus de 20% de la population mondiale.

Quelle que soit la substance considérée, en comparant les niveaux de consommation par grande région du monde, on observe cette place croissante prise par la Chine ces toutes dernières années. La figure 8 illustre cette situation concernant l'acier.

## 2.3. Une demande durable ?

La crise financière mondiale ne va-t-elle pas bouleverser la demande ? Si l'évolution des prix indique en 2007 une nette inversion des tendances haussières, dès fin 2008, malgré la crise, le secteur minier australien montre les premiers signes de reprise. Concernant le charbon au niveau mondial, malgré la crise, et l'essor des renouvelables, le boom de la demande s'est maintenu. Généralement, les efforts en exploration des groupes miniers restent soutenus. En effet, dès 2009

- les cours des métaux de base sont tous revenus à un niveau équivalent à l'avant-crise (cf. les cours du nickel, du cuivre...), portés par la demande chinoise ;
- la production chinoise ne répond plus à la demande ; son industrie a plus que jamais besoin de matières importées ; elle investit tous-azimuts ;
- certains métaux ont particulièrement le vent en poupe (uranium, lithium, or, argent, platine...)

Tout indique aujourd'hui que cette demande sera durable, malgré la crise financière secouant les pays occidentaux. En effet, si la part de la Chine dans la demande mondiale paraît d'ores et déjà très forte, force est de constater que le niveau de consommation intérieur reste très bas, avec un PIB chinois par habitant encore très inférieur à celui des pays occidentaux.

<sup>5</sup> Critical Mineral Strategy. US DOE, 170p. Dec. 2010. [materialstrategy@energy.gov](mailto:materialstrategy@energy.gov)

Ainsi, même si la croissance devient atone et que des mesures sont prises par les pays européens pour limiter les délocalisations vers la Chine, la demande restera globalement forte dans la mesure où aux besoins propres des NPI – et des PED en général – viennent s'ajouter les besoins de l'industrie de pointe, qu'il s'agisse des TIC ou des "technologies vertes" (pour la protection de l'environnement ou les énergies renouvelables). Ainsi, au total :

- Les NPI (Chine, Inde, Brésil...) resteront les principaux moteurs de la croissance de la consommation de ressources minérales ces prochaines années, qu'il s'agisse de métaux de base ou de "nouveaux métaux".
- Dans les pays développés, c'est dans cette seconde catégorie, nickel, platine, terres rares, lithium, pour l'aéronautique et les nouveaux marchés (solaire, éolien, énergie portable, véhicules hybrides, catalyseurs...) que ces besoins existent.
- La croissance de la consommation des métaux de base restera très forte :
  - De 5 à 6 % pour l'acier inox et l'aluminium,
  - de 4 à 5 % pour le cuivre, le zinc et le nickel.

### 3. L'offre pourra-t-elle suivre ?

Dans un tel climat de croissance et de diversification de la demande mondiale en matières premières minérales, les capacités humaines seront-elles à même de mener à bien le développement de la production ? Mises à part l'intelligence et la technique, le problème n'est-il pas du côté des milieux naturels : le système terre sera-t-il en mesure de répondre ? Avant d'entrer dans le sujet, il faut rappeler que si l'humanité s'est dotée ces dernières années d'une capacité de connaissance assez approfondie de l'espace et du système solaire, elle ne dispose que d'une connaissance tout à fait pelliculaire de la planète terre. Les capacités d'investigations ne dépassent pas quelques kilomètres, et encore de manière très ponctuelle. Si l'on commence à peine à avoir une vue d'ensemble de la géologie de surface (avec néanmoins d'énormes lacunes), on est loin d'avoir une connaissance en trois dimensions, même de la partie la plus superficielle de la croûte. Les premières centaines de mètres les plus accessibles n'ont été investiguées que très ponctuellement à la faveur de travaux urbains, d'infrastructures de transports ou de quelques mines ou forages de production pétroliers, gaziers ou géothermiques.

Compte tenu de l'extrême hétérogénéité des formations géologiques, en termes d'âge, de composition, de disposition géométrique et de conditions physiques (comme la température ou la présence d'eau), la répartition des ressources minérales sur la planète est très hétérogène. S'il est un domaine où la mondialisation a un sens, c'est bien celui-là ! On connaît la grande disparité des ressources en énergie fossile et il en va de même de pratiquement toutes les substances métalliques. Et si l'Europe a été un foyer de développement au XIX<sup>e</sup> sur la base de l'exploitation de ressources locales, il s'avère que les meilleurs gisements mondiaux sont situés sur d'autres continents. C'est notamment le cas pour les métaux "high tech" ou nécessaires aux "technologies vertes" (Tab. 2). Il en résulte que l'Europe est extrêmement dépendante des importations, souvent avec une double dépendance : "pays producteurs" et "oligopoles miniers"

On dispose aujourd'hui de modèles géologiques globaux permettant de délimiter les zones dans lesquelles telle ou telle substance est susceptible de constituer des gisements de quantité et qualité exploitables. Ce "potentiel" généralement très important, va bien au-delà de toute capacité humaine d'extraction. Néanmoins, concernant certaines substances considérées à tort ou à raison comme rares, il mériterait d'être mieux circonscrit. La connaissance des gisements est en effet assez inégale, car selon l'importance des besoins, les travaux de reconnaissance géologique ont été plus ou moins poussés au niveau mondial. C'est dans le domaine des hydrocarbures que les connaissances sont les meilleures, du fait des investissements publics et privés consentis. C'est aussi une catégorie dans laquelle on perçoit d'ores et déjà des limites. En effet, les composés carbonés résultent de productions de biomasse fossile ; les gisements correspondants sont cantonnés à la fraction superficielle de la lithosphère. Ce n'est pas

le cas de la plupart des autres ressources minérales, notamment métalliques, dont les concentrations peuvent se produire ou se retrouver à toute profondeur.

**Tableau 2.**

Transport et réduction des GES	Automobile (hybrides-électriques)	Batteries Li-ion Batteries Ni-MH	Lithium (Li), Cobalt (Co), Terres rares (TR)
	Automobile hydrogène (société)	Catalyseur, future pile à combustible et filtre à particule	PGM : Platine (Pt), Palladium (Pd), Rodium (Rh) ; Cérium (Ce), etc
	Automobile (hybrides-électriques)	Aimants permanents NdFeB, moteurs électriques asynchrones	Terres rares (TR) : Néodyme, Samarium, Dysprosium...
	Aéronautique	Avions commerciaux	Titane (Ti), Lithium (alliages Al-Li)
	Aéronautique (civile, militaire)	Superalliages (turbines au sol et supermoteurs d'avions) qui supportent la température de combustion	Rhénium (Re), Ruthénium (Ru), céramiques (Zr)
Énergies renouvelables Réduction de consommation	Photovoltaïque	Cellules photovoltaïques Rendement double du seul silicium	Semi-conducteurs III-V (Iridium, Gallium, Germanium)
	Éclairage basse consommation	LED (light emitting diodes) (vraie lumière blanche, substitution des ampoules à incandescence, importantes économies d'électricité, dont 40% provient de centrales thermiques à charbon)	Gallium (Ga)
	Écrans plats	Téléviseurs LCD	Indium (IN), Terres rares
	Automobile	Vision infrarouge (Vision "forte haute" sur parebrise)	Germanium (Ge)

### 3.1. Approche de la question des limites pour un métal courant : le Cuivre

L'appréciation des paramètres de durabilité ne peut être faite globalement, mais nécessite un travail approfondi, substance par substance, en tenant compte des caractéristiques de chaque gisement, alors que les informations ne sont pas toujours disponibles dans des bases de données ouvertes. Néanmoins, les exercices de prospective menés à ce jour sur diverses substances minérales, indiquent que de nouvelles réserves viennent systématiquement s'ajouter aux ressources exploitées, pour peu que des travaux d'exploration et de recherche-développement soient menés, et ce du fait du jeu de trois mécanismes :

- la mise en évidence de nouvelles découvertes, sur de nouvelles cibles géographiques, dans le même environnement géodynamique ou du fait de nouvelles approches métallogéniques ;

- l'augmentation des réserves dans les gisements existants, du fait de l'abaissement progressif des teneurs déterminant les conditions économiques de traitement des minerais et de l'extension des exploitations (en profondeur, ou par retraitement des déchets);
- les innovations technologiques abaissant les coûts d'extraction et de traitement des minerais.

Le cuivre a fait l'objet d'une étude de synthèse récente, à partir des données portant sur les mines en exploitation et les découvertes depuis 100 ans<sup>6</sup>. L'étude montre que si les gisements les plus riches ont été exploités les premiers, amenant une baisse progressive au cours du temps des teneurs des minerais découverts et exploités, pour autant, les coûts de production ont baissé dans la même période. Le résultat est que les réserves de cuivre n'ont cessé de croître (elles ont été multipliées par 25 en 100 ans) malgré la très forte augmentation des productions (136 Mt de Cu produites en 2008, sur un total de 378 Mt de cuivre en réserve). Se démontre une situation paradoxale : du fait que la taille des gisements exploités et le nombre de gisements exploitables croissant avec l'abaissement des teneurs (*cut-off grade*), ces réserves augmente régulièrement avec la production (Fig. 9).

### 3.2. Le cas de métaux stratégiques aujourd'hui : les Terres-Rares

La production des Terres-Rares est passée de moins de 30 mille tonnes en 1980 à plus de 120 mille tonnes en 2010. Dans le même temps, la production initialement répartie dans plusieurs pays, dont les États-Unis, s'est progressivement concentrée en Chine qui produit aujourd'hui 97% du total mondial. La demande en Terres-Rares (un ensemble de 15 éléments situés dans le milieu de la table de Mendeleïev), ne cesse de croître du fait du nombre et de la diversité des applications (métallurgie, chimie, catalyse, optique, électricité, batteries, ampoules de lampes, écrans cathodiques, aimants permanents, pour moteurs, dynamos...), notamment pour les "technologies vertes" (éoliennes, voitures hybrides, éclairage basse consommation, supraconducteurs), et les applications militaires (vision nocturne, lasers, radars, satellites...). On estime qu'elle croîtra de 8 à 11% par an d'ici 2014.

La position quasi-monopolistique de la Chine en termes de production mais aussi de consommation (plus de 60%) des Terres-Rares, et le contrôle qu'elle a introduit sur ses exportations en 2010 ont conduit à une reprise des travaux d'exploration et de développements miniers dans le monde. Les projets les plus avancés se situent en Australie, au Canada et en CEI, et la répartition estimée des réserves qui en découle montre que celles-ci seront suffisantes pour couvrir les besoins du XXI<sup>e</sup> siècle, avec un faible risque de pénurie d'origine géopolitique, la Chine ne disposant guère plus de 37% des ressources mondiales.

Afin d'éclairer l'approche des limites concernant les ressources minérales, il convient de revenir sur la crise actuelle, qui nous amène aujourd'hui à poser à nouveau les mêmes questions qu'au début des années 70 reléguées au rang des grandes peurs millénaristes dans la période d'abondance à des prix très bas qui a suivi pendant plus de 20 ans.

### 3.3. La flambée des cours (2005-2008) : le fruit d'une vision bornée

Après vingt années de cours très bas des matières premières qui avaient amené de nombreux politiques et industriels à considérer qu'il n'y avait plus de problème de ressources, et à désertifier ce secteur, la flambée des cours de 2005-2008, si elle en a surpris plus d'un, avait été analysée<sup>7</sup>. Les pays occidentaux, États-Unis et Europe, ont rivalisé dans une compétition basée

<sup>6</sup> Richard Schodde (2010) The key drivers behind resource growth: an analysis of the copper industry over the last 100 years ; MEMS Conference Mineral and Metal Markets over the Long Term ; Joint Program with the SME ; annual meeting Phoenix, March 3 2010.

<sup>7</sup> J. Varet, Futuribles 2004 (op. cité)

sur un transfert massif des productions industrielles vers des pays à coût de main-d'œuvre toujours plus bas, aboutissant à une concentration de ces activités en Chine. Dans le même temps, on a vécu en Europe sur l'illusion de la "dématérialisation de l'économie", comme si l'avenir de la société pouvait reposer exclusivement sur une "société de services" basée sur une cessation des productions matérielles.

Comme le transfert des activités de production vers la Chine s'est fait pour des raisons de bas prix de la main-d'œuvre, la question des matières premières a été négligée. On n'a pas vu venir leur raréfaction : les cours restaient bas du fait que, pendant des années la Chine a puisé dans ses propres ressources énergétiques et minières. Quand la Chine s'est mise à importer, les stocks importants de l'ex-URSS ayant été absorbés, avec une croissance à deux chiffres, c'était déjà trop tard ! La production mondiale n'a pas pu suivre.

Il faut dire que les découvertes exceptionnelles effectuées dans les années 70-80, ont amené des découvertes sans précédent, et sur le marché une grande abondance de pratiquement toutes les matières premières. Pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, on disposait à la fin des années 70, avec la tectonique des plaques, d'un modèle géologique très puissant : la géodynamique globale explique en effet autant la répartition des ressources que les phénomènes métallo-génétiques et fournit des guides pour l'exploration et l'exploitation. En outre, les techniques spatiales et géophysiques, et l'information numérique ont multiplié la puissance des découvreurs. Dans cette période, les importants efforts de R&D entrepris après le choc de 1973 ont en outre permis de mettre sur le marché de nouveaux procédés plus performants et plus économes. Il en a résulté des capacités de production sans précédent, dans un contexte favorable aux concentrations industrielles. D'une ampleur particulière dans le secteur minier, elles ont entraîné – les cours étant stabilisés par l'importance des découvertes – un abandon des travaux d'exploration et de production, au profit de politiques d'acquisitions d'entreprises, de mines ou de découvertes. On vient donc de traverser une période de vingt ans pendant laquelle le renouvellement des découvertes n'a plus été assuré. Dans le même temps, n'embauchant plus, cette industrie a vu vieillir ses cadres, sans perspective de renouvellement du fait que les enseignements eux-mêmes se sont largement taris<sup>8</sup>.

Ainsi, au moment où la remontée des cours traduit un tarissement physique des ressources identifiées, l'industrie n'a plus les capacités de rebondir en engageant de nouveaux travaux d'exploration, faute de ressources humaines pour les mener. Et le contexte financier ne favorise pas de toute façon l'investissement ou la reprise de l'emploi, notamment en Europe. Le résultat est clair : il se traduit par les avancées spectaculaires des investissements des nouveaux pays industrialisés (Chine, Inde, Brésil) dont les entreprises rivalisent désormais avec les quelques "majors" américano-australiano-canadiens dans les travaux d'exploration minière et d'acquisition de nouveaux gisements, notamment en Afrique et en Amérique latine (Fig. 10).

### **Conclusion : une globalisation sans pilotage national, européen ou multilatéral, mais une chance pour Orléans**

Ainsi, plutôt qu'une limite des ressources elles-mêmes, le domaine des ressources minérales illustre de manière caricaturale une carence des politiques publiques. Le sujet, historiquement piloté en France par la puissante DGEMP, n'est pratiquement plus pris en charge au niveau de l'État, mais n'a pas pour autant fait l'objet d'un quelconque transfert de compétences au niveau européen. Or, la dépendance de l'Europe, si elle n'a pas posé de problème pendant la longue période de cours déprimés, commence à interroger les états membres restés quelque peu industrialisés, comme l'Allemagne, la Suède ou la Finlande. C'est à

<sup>8</sup> J. Varet, Prospective emplois géosciences, BRGM 2009, *Futuribles* 2011.

leur instigation que la DG Entreprises de l'U.E. a publié "l'Initiative Matières Premières" en 2009<sup>9</sup>.

Mais cette heureuse initiative se heurte à un obstacle fondamental : l'absence de "vision du monde" de l'Union Européenne, que les États membres se sont bien gardés de doter de capacité en la matière. Or, toute réflexion sur les ressources minérales et toute action doivent reposer sur une vision à l'évidence nécessairement globale. Qu'il s'agisse de la connaissance géologique des gisements, des risques liés au peu de sites d'extraction identifiés, de la question de la concentration de la production dans les mains de quelques oligopoles non européens, de la bonne appréhension du temps (long pour l'industrie minière, de plus en plus court pour l'économie), et en fin de compte des risques géopolitiques, ou même de ceux liés aux filières de recyclage, l'absence de politique industrielle européenne constitue une lacune criante, qu'il serait urgent de combler.

Malgré les progrès accomplis, on est loin de posséder une vision assez fine de la géologie pour avoir une connaissance exhaustive de la répartition des ressources sur la planète. On ne dispose d'études solides que pour quelques métaux ou éléments. Tous les gisements potentiels ne sont pas identifiés, et les études de faisabilité manquent sur de nombreux sites. En outre, tous les sites d'extraction sont loin de bénéficier des mêmes avancées technologiques et environnementales. Même lorsqu'ils sont connus des compagnies, la transparence est loin d'être de règle !

Il existe de nombreuses stratégies pour assurer une reprise des développements miniers. La plus simple (dite "*Near mine*") est de relancer les recherches au voisinage de zones minières existantes. La reprise d'anciens sites prématurément arrêtés est aussi une possibilité ("*Project generation*"). Une autre approche – notamment pour les "petits métaux" — est le retraitement des anciens stériles contenant des sous-produits valorisables. Plus à l'amont, la réinterprétation de gisements abandonnés dès les phases d'exploration (p.ex. dans un pays devenu conjoncturellement difficile ou du fait de la baisse passée des cours) peut s'avérer avantageuse. Les stratégies basées sur l'existant sont donc nombreuses, et souvent privilégiées par les opérateurs, au détriment du "*Grassroot*", c'est-à-dire la recherche de nouvelles découvertes. Les "*majors*" laissent généralement ce domaine aux petites entreprises (dites "*juniors*"), quitte à les racheter en cas de découvertes intéressantes. Enfin, les approches innovantes peuvent aussi concerner de nouvelles substances, de nouveaux minerais, comme de nouveaux procédés (ex : biolixiviation).

Mais les freins ne sont pas seulement scientifiques et techniques. Le développement est souvent handicapé par la mauvaise gouvernance politique, sociale et environnementale de la mine dans de nombreux pays. Au point que l'on parle de "*malédiction des matières premières*"<sup>10</sup>; de nombreuses agences de développement sont affectées par cette critique, notamment les politiques françaises d'aide au développement (cf. AFD).

Certes, il s'agit là d'un problème de nature politique (ex : développement de l'offre des paradis fiscaux), mais il tient aussi à la formation des hommes. Outre le fait qu'il est nécessaire de former à nouveau les générations de futurs explorateurs, on se trouve devant la nécessité de former les responsables des services publics dans les pays concernés. Plus généralement, le droit, l'économie et la gouvernance des ressources minérales doivent être considérés dans une optique à la fois globale et locale, au même titre que les politiques climatiques. Il est grand temps de se doter – au niveau des Nations-Unies — d'une vision globale, ce qui aiderait à mieux relier le prix des substances à leur rareté physique et non à l'offre et la demande de court terme comme cela

<sup>9</sup> Raw Material Initiative.

<sup>10</sup> P.N. Giraud, *Géopolitique des matières premières*, 1978.

prévaut aujourd'hui, afin de construire une économie du développement de long terme basée sur ces ressources.

Au plan conjoncturel, même dans le contexte actuel de cours élevés et à la hausse, de réelles difficultés apparaissent pour une reprise de l'offre, alimentant spéculations et peurs millénaristes. Pour plusieurs substances, faute de travaux d'exploration, ces dernières années, peu de projets miniers sont prêts à entrer en production. Faute de nouvelle découverte, il faut se tourner vers les extensions en profondeur ou le traitement de minerais à plus faibles teneurs. Or – à technologies égales — les coûts de production augmentent avec leur profondeur, et avec la baisse des teneurs<sup>11</sup>. L'absence prolongée de R&D fait aussi sentir ses effets. On aurait besoin de renouveler des concepts métallogéniques et minéralurgiques datant généralement de plus de 30 ans pour générer de nouveaux guides pour l'exploration et la conception de nouveaux procédés. Une reprise des formations spécialisées est indispensable car on se heurte au manque de ressources humaines. La reprise des activités d'exploration industrielle absorbe la quasi-totalité de l'offre disponible à la sortie des trop rares universités et écoles spécialisées. Outre les entreprises, cette tension concerne tout le secteur public, qu'il s'agisse de la recherche, de l'éducation ou de l'administration (Fig. 11).

On n'a pas seulement souffert ces dernières années de l'absence de politique publique dans ce secteur, mais aussi de réelles erreurs. La doctrine des agences financières internationales dans le secteur minier a essentiellement visé au démontage des monopoles d'état, par privatisation des exploitations existantes<sup>12</sup>. Cette politique s'est rarement accompagnée de ce qui aurait dû constituer son préalable et son pendant scrupuleux : la création et la consolidation des capacités des services publics nationaux (services géologiques, cadastres miniers, inspecteurs des installations classées...) Malgré quelques efforts de l'Union Européenne, dans le cadre du programme Sysmin, et plus récemment de la Banque Mondiale, les infrastructures (fonds géologiques, géochimiques, géophysique aéroportée...) sont généralement insuffisants. Au plan européen, des Fonds institutionnels seraient à réamorcer, notamment dans le cadre du FED pour la reconnaissance géologique et l'appui à la "gouvernance".

Actuellement, la connaissance des ressources n'est maîtrisée – pour les substances qui les intéressent – que par quelques compagnies minières "major" et – pour les métaux dits "stratégiques" — par les États-Unis et la Chine. L'absence de l'Europe est flagrante. Même si la tâche n'est pas facile, du fait des intérêts des entreprises et des pays concernés, la création – sur le modèle du GIEC – d'un GIER (Groupe International d'Etude des Ressources) serait une étape nécessaire en vue de l'émergence d'une gouvernance mondiale des ressources minérales.

Malgré la dématérialisation de l'économie européenne, la société a besoin de minerais et métaux. Le recyclage occupe déjà une bonne place et doit se développer, mais ne palliera pas la totalité des besoins. Les ressources minières resteront sollicitées et de manière croissante. Généralement, elles ne sont pas rares ; par contre, elles sont réparties inégalement sur la planète, peu connues et éventuellement peu accessibles. Plusieurs dizaines d'années de cours déprimés ont amené les acteurs à délaisser ce domaine. La concentration des compagnies minières a entraîné une réduction des programmes de recherche.

Si les découvertes piétinent, ce n'est pas parce que nous serions en train d'atteindre la limite des ressources. Il n'y a pas de risque de pénurie physique de telle ou telle substance

<sup>11</sup> Nous avons vu plus haut que cette loi ne s'était pas vérifiée ces dernières années, les progrès technologiques et les économies d'échelles (du fait de l'augmentation de la taille des installations) ayant largement compensé les baisses des teneurs, mais on peut penser qu'il ne puisse s'agir d'une loi éternelle.

<sup>12</sup> Outre le BRGM lui-même, invité par ses tutelles à vendre ses actifs miniers, l'exemple de la Gécamine au Congo Kinshasa mériterait aussi une étude de cas, compte tenu de l'état déplorable de l'économie de ce pays, pourtant l'un des plus riches du monde en ressources minérales.

métallique. Pour progresser, une reprise de la R&D et de la formation est nécessaire. Un vrai défi, et en fin de compte une chance pour Orléans qui, avec l'OSUC et Polytech à l'Université, avec le BRGM, son centre de recherche et sa nouvelle école (Fig. 12) dispose des atouts pour construire une plate-forme du meilleur niveau européen et international. D'une manière plus générale, le message à délivrer à la jeunesse est que les métiers des géosciences sont pleins d'avenir et qu'il est judicieux de s'orienter vers ces formations et ces métiers, qu'il s'agisse des ressources énergétiques ou minérales, ou encore des risques naturels, de l'environnement ou du changement climatique (mitigation et adaptation).

### Bibliographie

- BRGM (2009) – Dossier spécial « 10 enjeux des géosciences », Revue *Géosciences* ([www.brgm.fr](http://www.brgm.fr)),  
 Georghiou L. et Larédo Ph. Varet J. (2011), Breakthrough technologies: For the security of supply of critical minerals and metals in the EU, March 2011, <http://farhorizon.portals.mbs.ac.uk>  
 Jeaubourg S. (2010) – Incertitude 2 : Des tensions durables sur certains marchés ? *Futuribles International, Système Vigie, Rapport Annuel 2010 Ressources Minérales et Energie*, p. 59.  
 Varet J. (2005) Les matières premières minérales : flambée spéculative ou pénurie durable ? *Futuribles : analyse et prospective*.- N° 308, p. 5-24.  
 Varet J. (2009)- L'emploi dans les géosciences dans les prochaines années, *Revue des Ingénieurs MINES* n° 438 - janvier-février 2009 – p 7-10.  
 Varet J. (2009) - Emploi et formation en géosciences – Etat des lieux des formations universitaires en France – Proposition de création d'une école BRGM, *Rapport BRGM/RP-57587-FR*. 70 p.  
 Varet J. (2011) - Il faut créer un groupe intergouvernemental d'étude des ressources minérales .*La Revue Durable*, N° 41, p. 22-26.
- Varet J. (2011) - Matières premières minérales: enjeux, emplois et formations, *Futuribles* N°377, p.1-25.

### FIGURES

Fig. 1 : Les grands cycles vitaux terrestres : eau et carbone notamment.

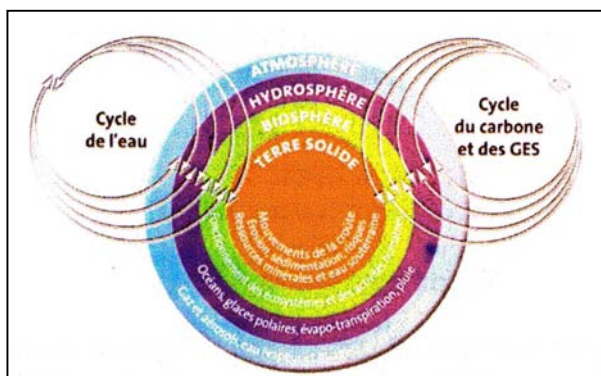
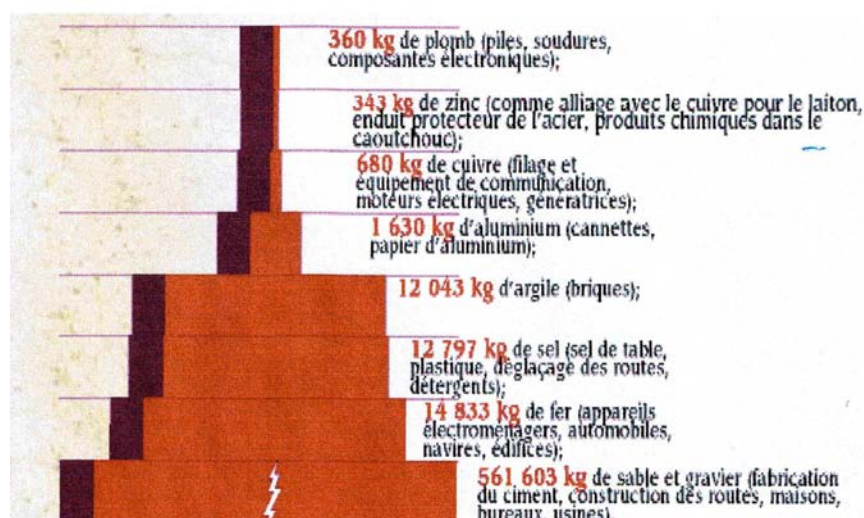


Fig. 2 : Principales matières premières minérales consommées (en kg) au cours de la vie d'un homme européen





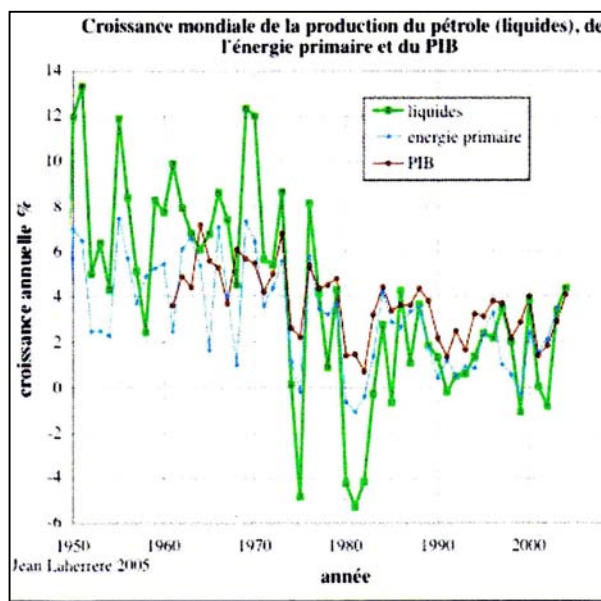


Fig. 3 : Corrélation entre la croissance de la production mondiale de pétrole et celle du PIB (J. Laherrère, ASPO, 2005)

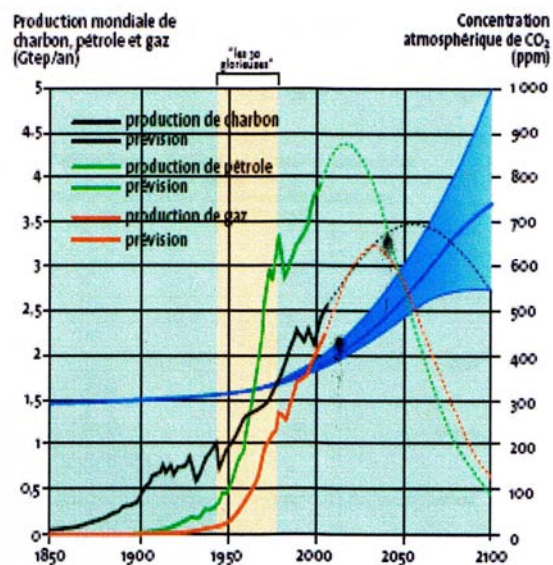


Fig. 4 : Le cycle du carbone dans les relations entre enveloppes terrestres : géosphère, biosphère, atmosphère. (J. Varet 2005)

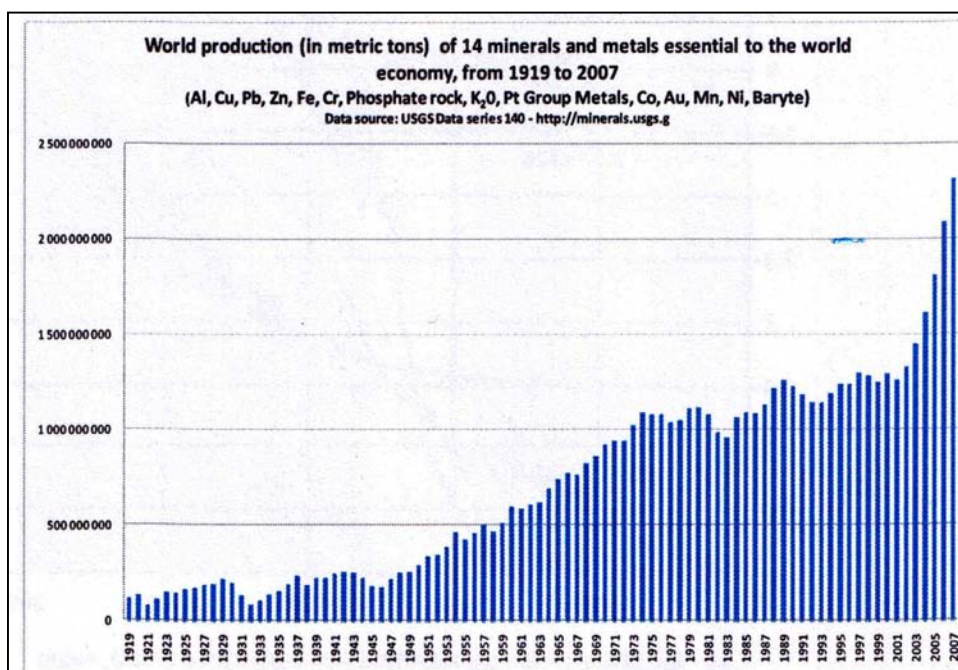


Fig. 5 : Production de matières minérales pour 14 minéraux et métaux entre 1919 et 2007.

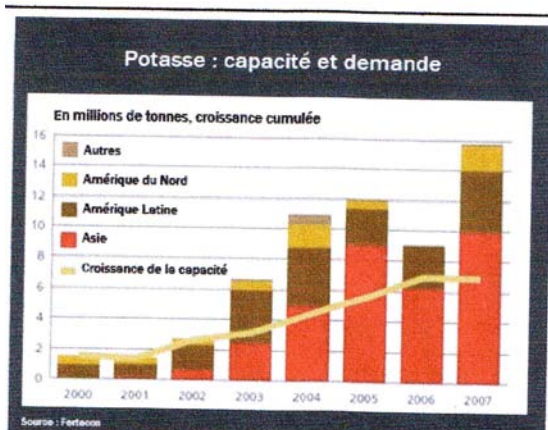


Fig. 6 : Évolution de l'offre et de la demande en potasse entre 2000 et 2007 (source : Fertocom)

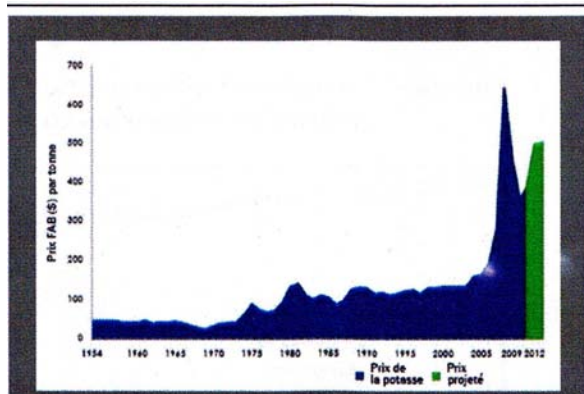


Fig. 7 : Évolution des prix de la potasse entre 1954 et 2009. Projection 2012 (Source Fertocom).

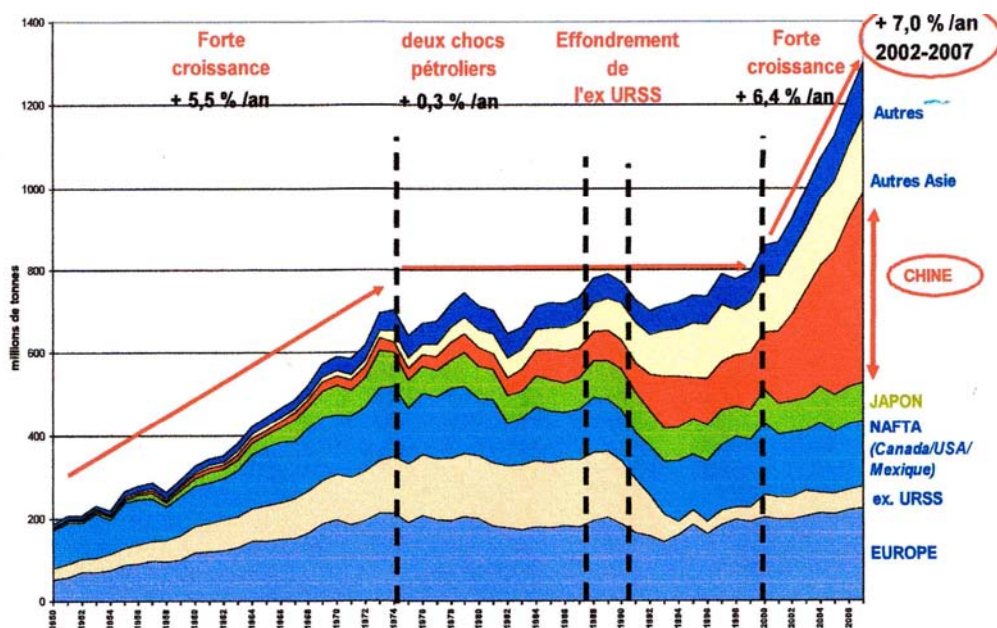


Fig. 8 : Exemple de l'acier : l'accélération de la demande au cours de la dernière décennie s'est faite après une période de relative stagnation ; on observe combien la Chine "tire" la croissance de la consommation mondiale depuis cette période.

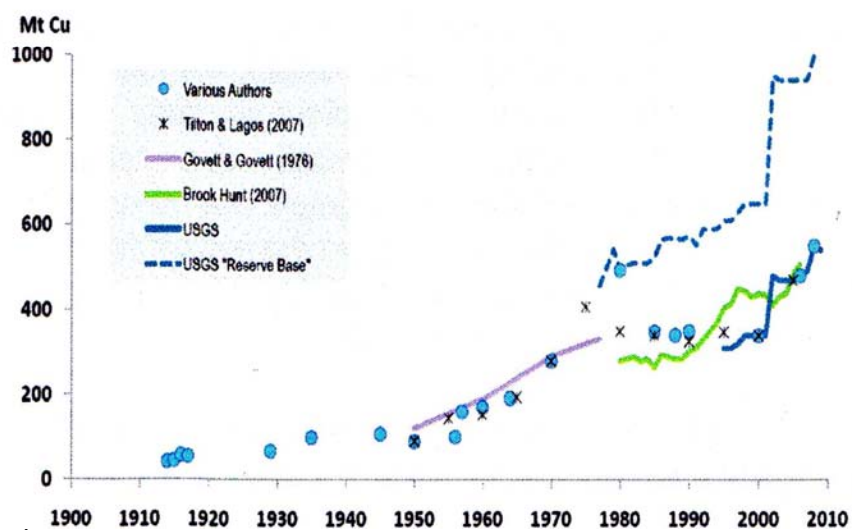


Fig. 9 : Évolution des ressources en cuivre identifiées dans le monde 'en Mt) au cours du temps (1910-2010).

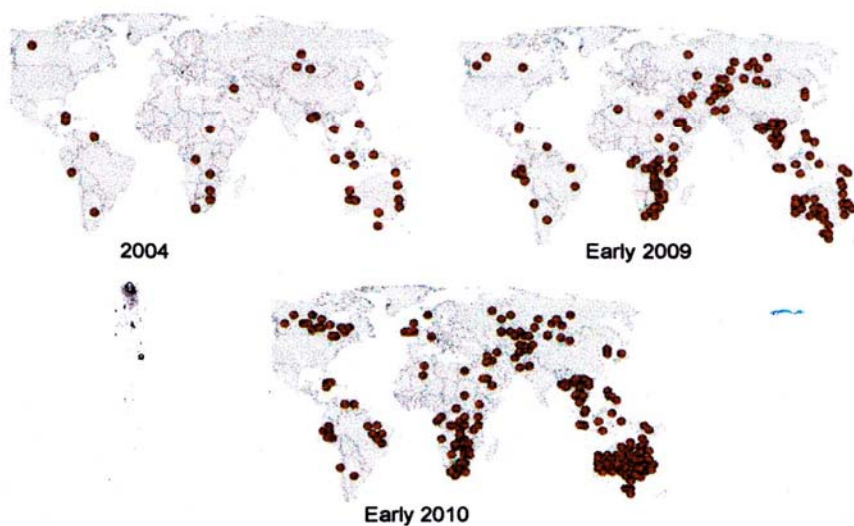


Fig. 10 : Accélération des investissements miniers chinois dans le monde : comparaison entre les années 2004, 2009 et 2010.

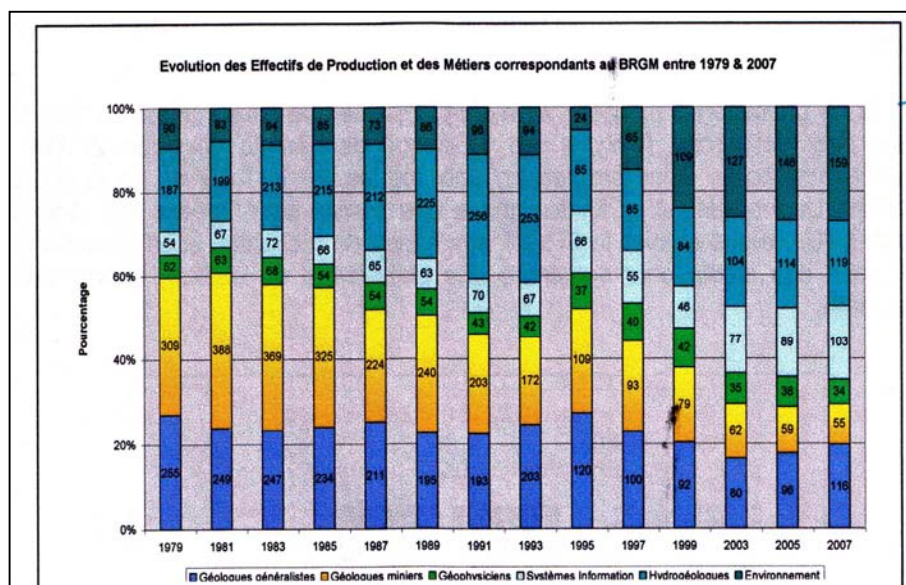


Fig. 11 : L'évolution des effectifs du BRGM sur les 30 dernières années illustre bien les abandons de compétence dans le domaine minier (J. Varet, 2010)

*Pour répondre aux nouveaux besoins en ressources minérales*  
**Rejoignez l'ENAG !**  
L'École nationale d'applications des géosciences du BRGM

*Ouverte à la rentrée universitaire 2010, l'ENAG forme des spécialistes en géosciences de haut niveau (titulaires d'un Master 2 ou ingénieur diplômé) pour :*

- intégrer les grands groupes miniers et les services géologiques des États ;
- mettre en œuvre une politique de gestion durable des ressources minérales ;
- développer une géologie appliquée respectueuse de l'environnement et des peuples des pays concernés.




**AU COEUR DU SITE « GÉOSCIENCES D'ORLÉANS »**

L'ENAG s'inscrit sur le site du BRGM à Orléans. La Source, dans un campus d'Enseignement Supérieur (OSUC, Polytech Orléans), de recherche (CNRS, INRA, Université...) et d'entreprises innovantes.

**MASTÈRE GÉOSCIENCES SPÉCIALISATION « RESSOURCES MINÉRALES » EN 18 MOIS**

- > Ecole de terrain (1 mois),
- > Actualisation des connaissances (3 mois),
- > Tronc commun (8 mois) découpé en 3 ensembles :
  - nouvelles frontières des ressources minérales,
  - gouvernance, économie, droit et gestion des ressources minérales,
  - géotechnologies d'extraction, valorisation, recyclage, réhabilitation.
- > Stage en entreprise (6 mois).

Renseignements et inscriptions : [www.enaq-bram.fr](http://www.enaq-bram.fr)



Fig. 12: L'ENAG, la nouvelle école d'application des géosciences créée au BRGM par l'auteur en 2010, est destinée à attirer à Orléans des étudiants du monde entier de l'industrie et des services publics.

## UN COUP DE DÉ JAMAIS N'ABOLIRA LE HASARD<sup>1</sup>

### Dernier poème de Stéphane Mallarmé

Michel Gauthier

#### RÉSUMÉ

*Le dernier poème que Mallarmé a écrit en 1897 se divise en trois parties, reconnaissables par l'emploi des caractères romains (première et troisième parties) et des italiques (seconde partie). Le décor général est une tempête en mer : à bord d'un voilier, le commandant du navire comprend qu'il ne peut éviter le naufrage ; et il pense que personne ne lui succédera car son fils est décédé et ne se mariera donc pas. À la nuit tombée, le calme est revenu. Le commandant de bord s'interroge sur le sens de la vie et de la mort : les constellations du Septentrion semblent lui répondre que tout n'existe et ne cesse d'exister que par hasard.*



Le premier thème de notre étude est la constatation que ce poème est nourri de l'expérience et de la culture d'un homme. Mallarmé a été, pendant sa vie active, professeur d'anglais. Il est allé souvent en Angleterre, où il avait des amis, et où il a même été invité à prononcer, à Oxford et à Cambridge, une conférence sur "La musique et les lettres". On peut penser que la formule suivante, extraite de cette conférence : "*On a touché au vers*", témoignait de l'avancée littéraire qui nous réunit aujourd'hui. Ce poète a donc traversé la Manche; j'ai compté une dizaine de voyages aller, et autant de retours; nécessairement sur les voiliers de l'époque; car les premiers steamers étaient, très probablement, trop onéreux. Certes, Mallarmé évoque un **steamer** dans son poème en prose intitulé : "La pipe"; mais il y montre que lui et sa "fiancée" ont dû, cet hiver-là (novembre 1862 : il avait 20 ans), affronter les deux traversées, -aller et retour,- sur le pont. Il évoque son couple (je cite : les participes passés sont au pluriel) "*mouillés de bruine et noircis de fumée*". Dans les nombreux voyages postérieurs, ce professeur d'anglais était seul, mais il a dû, fréquemment, "essayer" des tempêtes et, la plupart du temps, sur le pont..

Mais Mallarmé a pu aussi, lorsque la voûte nocturne était dégagée, plonger son esprit dans l'infini du ciel ; et aussi méditer sur la mort, à l'âge de huit ans, de son fils Anatole, dont nous avons une photo en costume de marin, vêtu duquel l'enfant a été mis en bière. Et le poète a, bien sûr, réfléchi sur sa propre mort.

Ajoutons que Mallarmé a pu louer à Valvins, en Seine et Marne, d'abord le premier étage d'une maison entourée d'un jardinet, au bord du fleuve; puis toute la demeure, où il se réfugiait le plus souvent possible, avec sa famille, et où il aimait recevoir ses amis, français et anglais. Le poète avait acheté une barque à voile, et avait appris à dominer les courants et les vents, en la gouvernant, seul. Avec cette barque, il pouvait rendre visite à ses voisins et amis riverains, et promener ses hôtes, par beau temps.

---

<sup>1</sup> Séance du 15 décembre 2011.

*Le Coup de Dés* peut être qualifié d'étrange pour qui parcourt ce "poème" pour la première fois. Avant d'aborder sa forme et sa structure, je fais une remarque : Mallarmé n'avait pas numéroté les pages de son poème ; aussi l'analyste n'a aucune référence immédiate. Le poème a été édité plusieurs fois et les pages, en conséquence, portent des numéros différents à chaque édition. Pour notre analyse des vingt pages du poème, nous nous référerons aux lettres de l'alphabet, dans l'ordre, de A à T.

**Le second thème** directeur de notre étude s'attachera à la présentation de ce poème qui correspond à l'idée que Mallarmé se faisait *probablement* de la partition musicale d'un chef d'orchestre. Tout d'abord, le format : Mallarmé a voulu que chaque page occupât une plus grande surface que celle d'un livre ordinaire : hauteur 32,5 cm , largeur 24,5 cm (multipliée par deux quand le livre est ouvert). Le regard ne parcourt pas les pages successivement de haut en bas, mais la lecture des lignes se poursuit de part et d'autre de la pliure du livre. (Voir ci-dessous en particulier les pages I-J où, quatre fois, les mots s'assemblent en phrases (littéraires) en suivant les lignes au même niveau, page de gauche et page de droite)

Une seconde remarque confirme cette comparaison. Dans une partition orchestrale, les notes écrites l'une au-dessus de l'autre, forment un accord, et celles encadrées dans des mesures superposées signifient que l'on doit les entendre en même temps.

Mais chez Mallarmé, (je me place au point de vue sémantique), les gros caractères soulignent la phrase principale. Les plus petits caractères représenteraient une mélodie accompagnatrice, simultanée. Considérons les pages O-P : à gauche, au milieu de la page, nous voyons le syntagme : "*CE SERAIT*". Si cette écriture avait une réalisation sonore, un premier récitant lirait à voix haute le verbe, et un second lecteur dirait le mot "pire" en même temps que le premier ferait entendre la seconde syllabe du verbe. Ce qui serait inaudible. Dans le poème de Mallarmé, la simultanéité n'est donc pas sonore : elle n'a lieu que dans l'esprit du lecteur muet.

Sur la page de droite, en haut, les cinq verbes EXISTÂT-IL, COMMENÇÂT-IL ET CESSÂT-IL, SE CHIFFRÂT-IL, et ILLUMINÂT-IL, en gros caractères, couvrent cinq lignes en petits caractères, et une cinquième suit, en gros caractères romains également, et de même taille que les précédents. Chacune des trois lignes successives en petits caractères correspondrait, en musique, à autant d'instruments jouant en même temps que les précédents leurs partitions différentes. Mais tout cela reste visuel : Mallarmé n'a jamais envisagé que son poème dût être lu à voix haute, ni par plusieurs lecteurs, ni, donc, en même temps. Toute cette musique est écrite pour le regard silencieux. Dès 1862, quand il rédigeait un article intitulé : "HERESIES ARTISTIQUES", le poète affirmait :

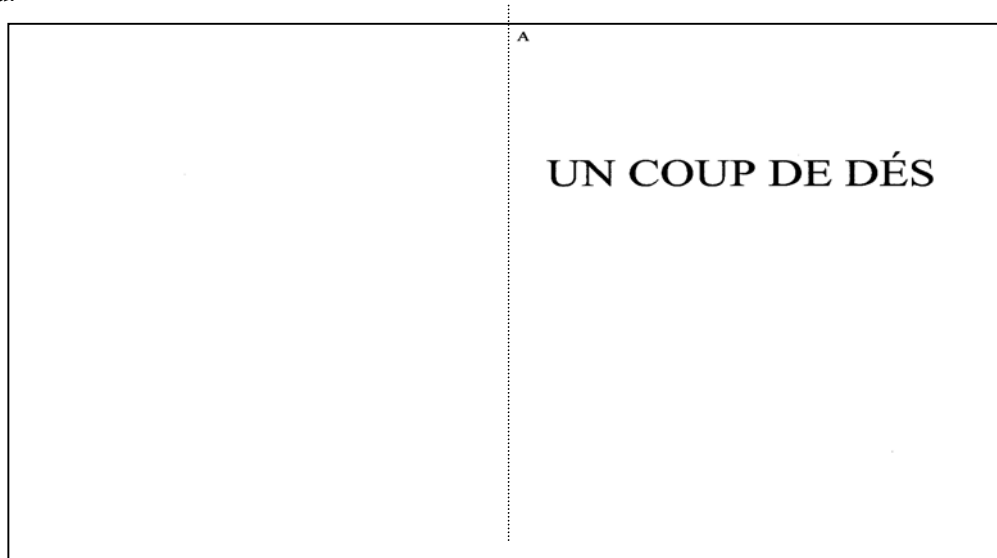
"Ouvrons à la légère Mozart, Beethoven ou Wagner, jetons sur la première page de leur oeuvre un oeil indifférent; nous sommes pris d'un religieux étonnement à la vue de ces processions macabres de signes sévères, chastes, inconnus, et nous refermons le missel, vierge d'aucune pensée profanatrice."

Enfin, nous remarquons que cette partition poétique est écrite en trois parties., ce qui confirme que ce poème pourrait avoir des références musicales, comme la sonate, ou la symphonie :

**La première partie**, (pages A à H) est remarquable par ses caractères **romains**. Elle est consacrée à la mer, au navire, et au commandant de bord.

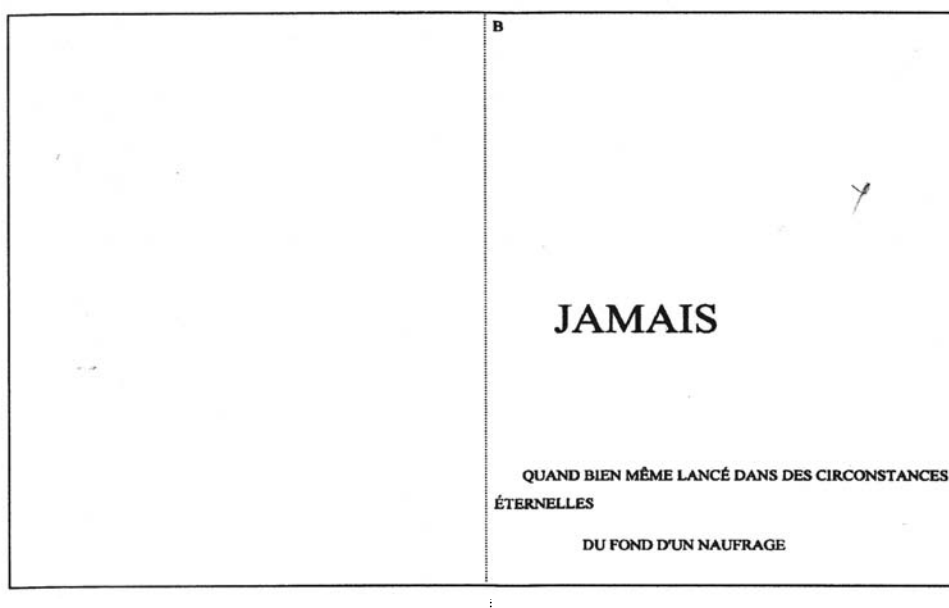
**La seconde partie**, en italiques, (*pages I-à P*) est une rêverie affective et culturelle, consacrée par le poète à son fils mort, et à la fiancée que cet enfant n'épousera jamais.

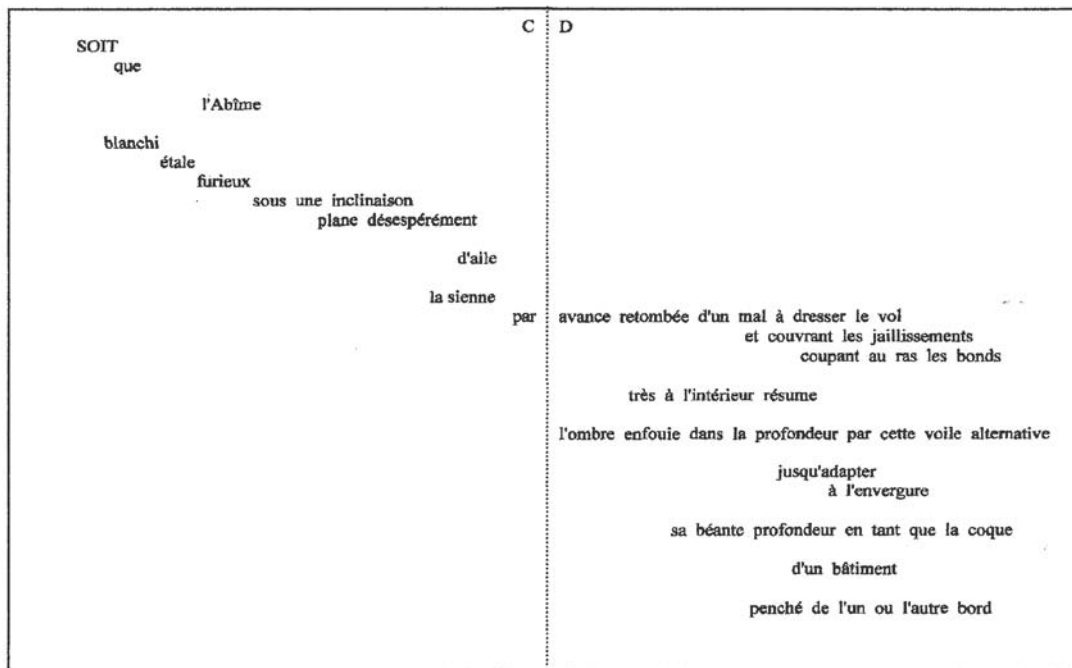
**La troisième partie**, à nouveau en caractères romains, sera consacrée à une méditation sur le ciel nocturne et les étoiles, sur le hasard qui a créé ces étoiles, et sur le silence, ou l'absence de Dieu.



La page A contient les quatre premiers mots du poème, en très gros caractères majuscules romains. En page B l'adverbe **JAMAIS**, avec les mêmes caractères, appartient à la phrase qui continue en page H (**N'ABOLIRA**) et se termine en page P (**LE HASARD**). Elle représente la partition du plus important type d'instruments, comme la colonne vertébrale de l'œuvre.

La phrase "secondaire" de la page B, aux caractères bien inférieurs : "**QUAND BIEN MEME ... DU FOND D'UN NAUFRAGE**" annonce, avec les mots : "**CIRCONSTANCES ETERNELLES**", la méditation métaphysique qui nourrira la troisième partie.





Nous sommes toujours dans la première partie du poème. Le vocabulaire des deux pages ci-dessus se classe en deux catégories. D'abord, page C, "l'Abîme blanchi ... étale ... furieux", et, page D : "les jaillissements". A ces mots du vocabulaire maritime, s'ajoute l'évocation d'un navire en perdition : (page C) "une inclinaison... plane désespérément ... d'aile" ; (page D) "dresser le voi" (il s'agit de la voile, appelée plus loin "voile alternative" dans le roulis).

Puis le navire va du sommet d'une vague au sommet de la vague suivante. Je relève les verbes, (page D) : "couvrant les jaillissements ... coupant au ras les bonds". Le poète évoque l'intérieur de ce bateau avec les mots : "très à l'intérieur ... dans la profondeur ... sa béante profondeur en tant que la coque d'un bâtiment ... penché de l'un ou l'autre bord."

Les deux pages suivantes (E – F) sont consacrées au commandant de bord, âgé et dépassé par les circonstances. Il est désigné par les deux premiers mots en caractères romains majuscules : "LE MAÎTRE". Des portions de phrases évoquent son passé, actif et efficace : (page F) "hors d'anciens calculs ... la manœuvre avec l'âge oubliée ... jadis il empoignait la barre". Ce commandant du navire est sur le pont, il entend et sent le bateau, dont il n'est plus maître, craquer sous ses pieds.

C'est alors qu'il pense que sa vie est en jeu : "inférant ... de cette conflagration ... à ses pieds ... que se (*pluie*) prépare " et, trois lignes au-dessous : "un destin".



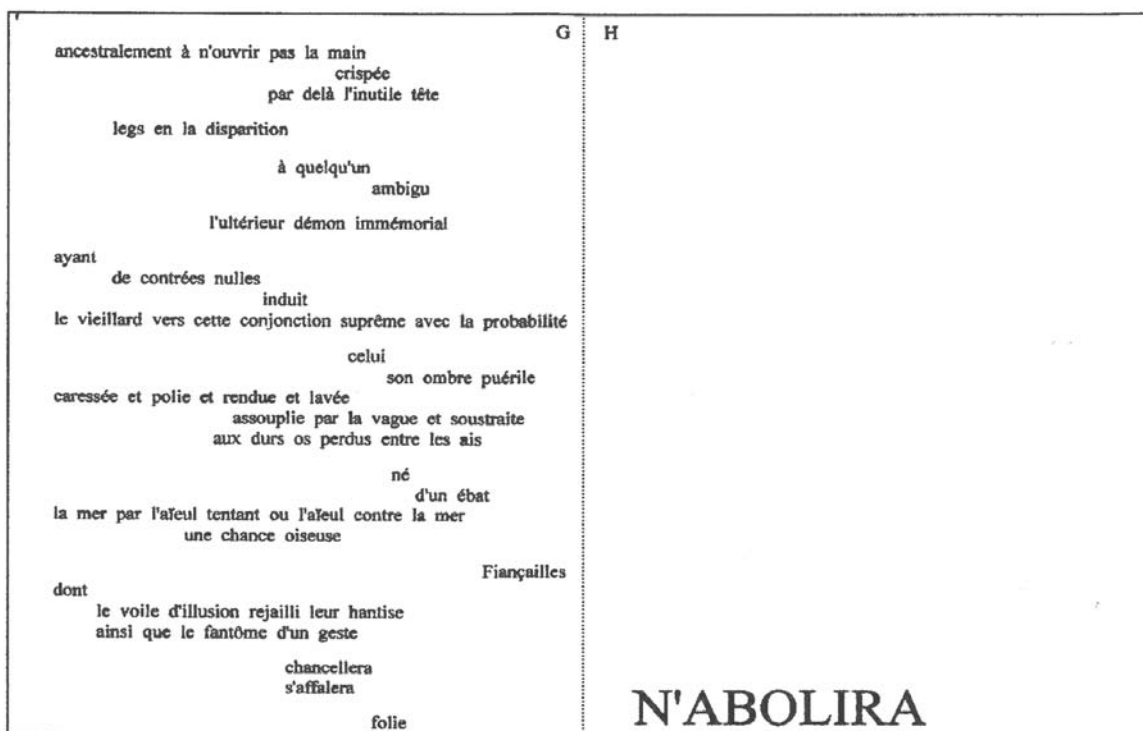
	E	F
	LE MAÎTRE	hors d'anciens calculs où la manœuvre avec l'âge oubliée
surgi	inférant	jadis il empoignait la barre
	de cette conflagration	à ses pieds de l'horizon unanime
	que se	prépare s'agite et mêle au poing qui l'étreindrait
	comme on menace	un destin et les vents
	l'unique Nombre qui ne peut pas	être un autre
		Esprit pour le jeter dans la tempête en reployer la division et passer fier
	hésite	écarté du secret qu'il détient
plutôt	cadavre par le bras	
	que de jouer en maniaque chenu la partie au nom des flots	
	un	envahit le chef coule en barbe soumise
	nauffrage cela	direct de l'homme
		sans nef n'importe où vaine

Pour Mallarmé, ce destin ne dépend pas de la vétusté, ni de la fragilité du bateau. Il dépend plutôt de l'âge du commandant de bord qui n'a plus la force de tenir la barre, et qui perd ses moyens intellectuels : (page E) "nauffrage cela" ... et (même ligne page F) : "direct de l'homme". Il "hésite" ... "cadavre par le bras (*pluure*) écarté du secret qu'il détient". Pour ce vieux marin, choisir une manœuvre plutôt qu'une autre revient à se livrer, avec son navire, au hasard.

J'attire votre attention, au bas de la page de gauche (E), sur les mots "jouer... la partie ... au nom des flots" qui fait allusion d'avance au jeu de dés, très pratiqué à l'époque, qui consistait, avec trois dés (ici, tenus dans la main), jetés ensemble, à obtenir, sur les trois faces horizontales lisibles, les nombres de points 4-2-1. Ce "Nombre" -avec un N majuscule-, comme l'écrit Mallarmé, "ne peut pas (*pluure*) être un autre".

Avant le naufrage du navire, nous assistons, en réalité, au naufrage du vieillard, dépassé par les événements : déjà les flots couvrent sa tête et retombent le long de sa barbe : "un" (il s'agit de l'un des flots) ... (*pluure*) "envahit le chef" (ce mot ancien signifie : la tête), "coule en barbe soumise" ... "nauffrage cela (*pluure*) direct de l'homme ... sans nef ... n'importe ... où vaine".

Les deux premières lignes de la page de gauche (G) : "n'ouvrir pas la main ... crispée" expliquent les trois mots de la citation de la page antérieure : "jouer ... la partie ... au nom des flots". Mallarmé n'a pas besoin d'expliquer que ce que tient la main (crispée) du vieillard, et qu'il va jeter (sur le pont, probablement) : ce sont les trois dés, qui doivent former le nombre 421.



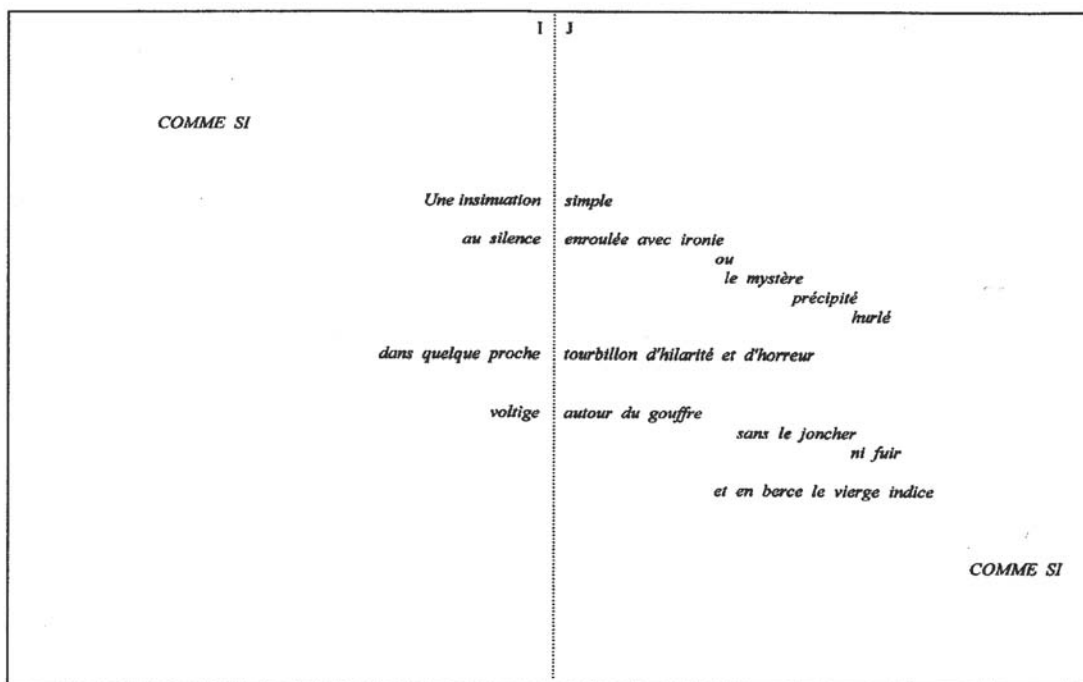
Cette page G sert de transition entre l'évocation, que nous venons de voir, du commandant de bord, et les allusions à son fils, que nous allons voir dans la seconde partie, et surtout à l'impossible mariage de cet enfant.

Mallarmé, commandant du navire, évoque ici en rêve (page de gauche) quelqu'un à qui il aurait légué sa culture et ses biens. Ce quelqu'un, c'est le fantôme de son défunt fils, qu'il appelle "son ombre puérile".

Le poète imagine que cet enfant aurait pu mourir, non de maladie, comme ce fut le cas, mais noyé, dans l'un de ces voyages où il aurait accompagné son père. Alors, cette "ombre puérile" aurait été (*ligne suivante*) "caressée, et polie, et rendue et lavée" et "assouplie par la vague". L'enfant, qui était atteint d'hydropisie abdominale -compliquée d'une insuffisance mitrale-, se serait enfoncé dans la mort comme un navire s'engloutit dans la mer.

De même que les bateaux étaient en bois, le cercueil de l'enfant, quand celui-ci a été enterré, était, en quelque sorte, son vaisseau. Mais un corps enterré est enfermé dans son cercueil et prisonnier de la terre ; tandis que si Anatole eût péri, noyé, son fantôme (son "ombre puérile") aurait pu s'extraire de son corps, et se soustraire "aux durs os perdus entre les ais". Les ais sont les planches : qui se disjoignent dans le navire, mais qui enferment le corps (les durs os) dans le cercueil.

Au bas de la page de droite, l'énorme mot "N'ABOLIRA", seul, et en très gros caractères romains, prolonge la phrase commencée aux deux premières pages (je les rappelle : **UN COUP DE DÉS ... JAMAIS...**). Le mot **HASARD**, qui complètera ce verbe, n'apparaîtra qu'au milieu de la page P, après la seconde partie en italiques, consacrée à Anatole.



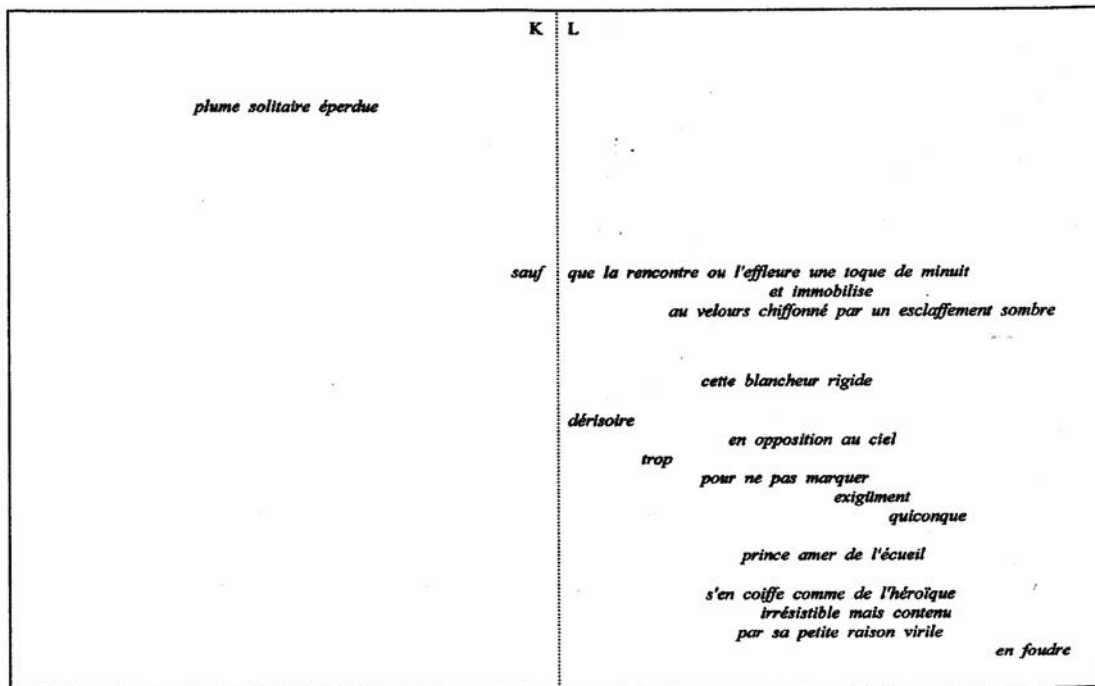
Nous entrons maintenant dans cette **seconde partie**, qui n'a plus le caractère descriptif de la première. Le poème se détourne, provisoirement, du naufrage du navire. Mallarmé rêve... Mallarmé pensera (en italiques) à la fiancée que son fils aurait pu épouser. Les deux mots "COMME SI", en italiques majuscules, répétés sur la double page, en haut à gauche, et en bas à droite, signifient bien que nous ne sommes plus dans le domaine de la réalité, mais dans celui de l'hypothèse, et du rêve.

La première image de rêve que nous offre le poète commence, cependant, par la réalité, possible et même probable, d'un tourbillon qui creuserait un gouffre dans la mer. Il suffit de constater que quatre fois successives, le regard du lecteur doit franchir la pliure du livre vers la droite, puis revenir à la page de gauche, à la ligne en-dessous.

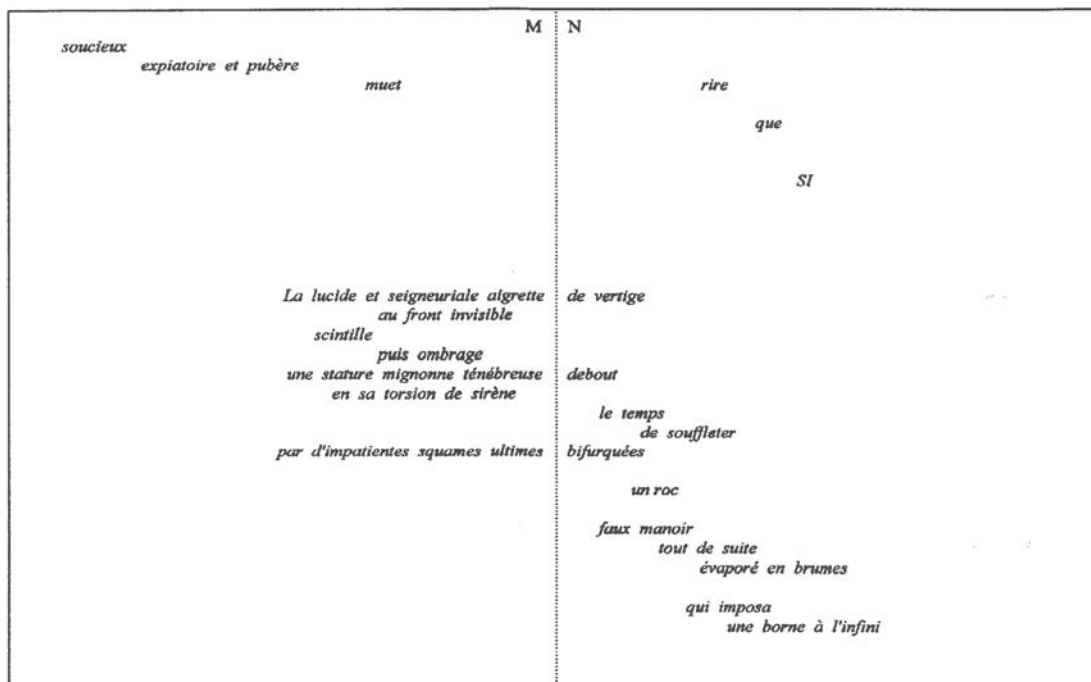
Les quatre syntagmes : "une insinuation (*pliure*) simple ... "au silence (*pliure*) enroulée" ... "quelque proche (*pliure*) tourbillon" ... "voltige (*pliure*) autour du gouffre", exigent du regard, pour être lus successivement, le même mouvement de va-et-vient (de gauche à droite et retour) et de descente, qu'un objet aspiré par un tourbillon, dont le centre est, ici, la pliure du livre. Le mot "tourbillon" est d'ailleurs présent à droite de la pliure de cette double page, presque juste au-dessus du mot "gouffre", qui en indique l'aboutissement.

Pages suivantes K L : Mallarmé désigne ensuite le second sujet de sa méditation. Il pense à son fils Anatole, et son imagination l'entraîne à comparer cet enfant, symbolisé par une "plume solitaire", au personnage d'Hamlet. Il l'appelle en effet "prince amer" (*au bas de la page L*), suggérant, par cet adjectif "amer", le destin de son propre fils, tragique, comme celui du héros de Shakespeare, lequel est mort empoisonné.

D'autres mots de la page L confirment cette comparaison : sur le "velours chiffonné" ... d'une "toque de minuit", le poète prête à son fils la "blancheur rigide" d'une "plume solitaire" qui figurerait l' "opposition au ciel" : celle-ci est, d'ailleurs, le sentiment profond du poète.



Dans un article intitulé "Crayonné au théâtre", Mallarmé analyse une représentation, à Paris, d'Hamlet, en version française. La mise en scène avait fait porter au jeune héros "une toque", laquelle aurait pu être noire, comme l'heure "de minuit", et ornée d'une plume. Mallarmé écrit : "La nostalgie de la prime sagesse inoubliée malgré les aberrations que cause l'orage battant la **plume** délicieuse de sa **toque**..."



Chez Théodore de Banville, cité également par Mallarmé dans ce même article, la plume d'Hamlet était noire. Elle représentait peut-être pour cet autre poète le **mauvais destin** qui menaçait le jeune héros. Je le cite :

Et cependant, enfant sevré de gloire,  
Tu sens courir par la nuit dérisoire,  
Sur ton front pâle, aussi blanc que du lait,  
Le vent qui fait voler **ta plume noire**,  
Et te caresse, Hamlet, ô jeune Hamlet !

Mallarmé, qui, à la page précédente (L), parlait au contraire de la "blancheur rigide" d'une plume, voit ici (page M) une "aigrette" qui "scintille". Pour notre poème, je retiendrai quatre allusions. Cette plume au chapeau du personnage principal est portée par un être de qualité : Mallarmé parle en effet de "seigneuriale aigrette".

Le poème prend toute sa dimension, humaine d'abord, et métaphysique, ensuite, lorsque l'on comprend que Mallarmé, derrière cette évocation du héros anglais, pense à son fils Anatole. Anatole serait cet enfant, "pubère", qui arborerait "en foudre" (page L) cette "seigneuriale aigrette", visible seulement par le poète.

Dans sa pièce, Shakespeare attribuait au prince Hamlet une fiancée, qui s'appelait Ophélie. Cette oeuvre du théâtre anglais était celle que Mallarmé préférait. Il en disait : "*La pièce que je crois celle par excellence*". Dans cette page M du poème, le mot "ombrage" fait de cette jeune fille une épouse, dans le sens biblique du terme : "couvrir" de son ombre. (je vous renvoie à l'évangile de Luc, chapitre I - verset 35. Je cite : "L'Esprit Saint viendra sur vous, et la vertu du Très-Haut vous **couvrira** de son **ombre**. C'est pourquoi l'être saint **qui naîtra** sera appelé Fils de Dieu".

Je me permets de prêter à Mallarmé cette culture biblique. Ou, tout au moins, cette interprétation du mot "ombre". Le verbe "couvrir", par ailleurs, fait partie du vocabulaire rural.

Mallarmé aurait aimé que "la stature mignonne, ténébreuse" (page M) d'une jeune fille lui eût permis, par son fils, d'espérer une descendance. Dans ses *Notes pour un tombeau d'Anatole*, Mallarmé a écrit<sup>2</sup> :

-Ah! tant mieux que  
pas homme  
    mais ses yeux  
    mais sa bouche  
-qui parle ainsi ? peut-être  
son amante.  
-  
ô amante, fille que j'eusse aimée..."

et, quelques pages plus haut<sup>3</sup>. Mallarmé pensait déjà à la (je cite) :

"petite  
    vierge  
    fiancée vie  
    qui eût été  
    une femme..."

Je suppose, bien sûr, que le poète aurait d'autant mieux adopté cette jeune fille qu'elle eût été anglaise. En effet, des trois mots : "roc ... manoir ... brumes" (au bas de la page N), le

<sup>2</sup> Pléiade I, 1998, p. 924.

<sup>3</sup> *ibid.* p. 897

premier "roc" et le troisième, "brumes", ont déjà été employés par le poète quand il avait dix-sept ans. Il pleurait en ces termes la mort d'une petite amie - anglaise - (je souligne) de son âge. Elle s'appelait "Harriet". Mallarmé avait alors écrit :

Albion, Albion, vieux **roc** que bat l'écume,  
Devais-tu donc lui faire un linceul de ta **brume** !

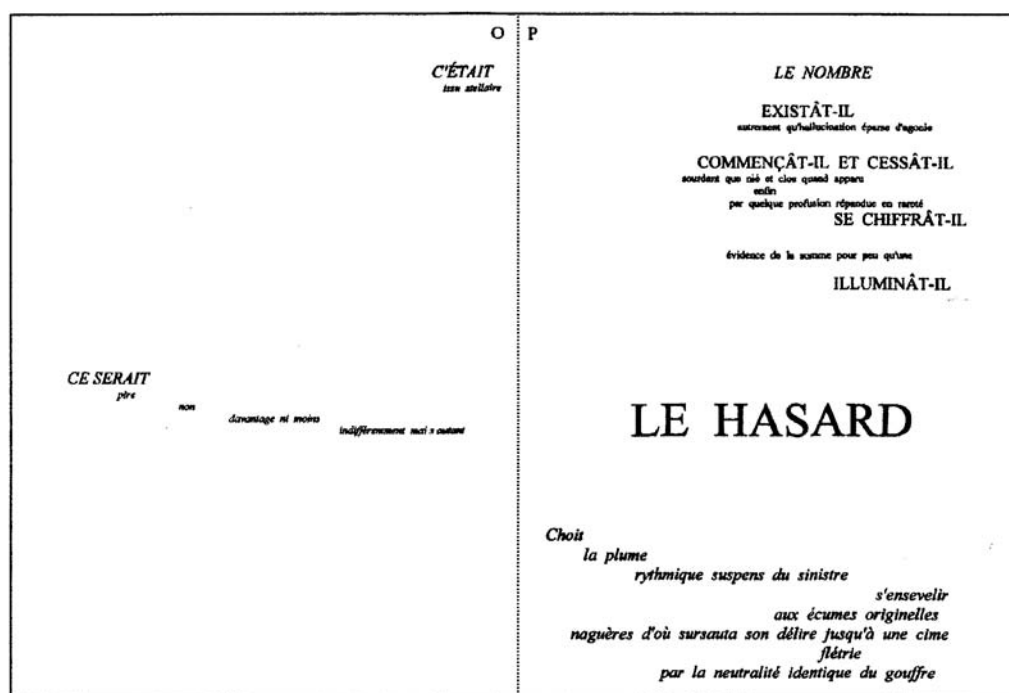
Dans le contexte maritime de notre poème où aurait sombré le corps d'Anatole, cette possible fiancée - anglaise - n'aurait pu être qu'une "sirène", au corps "bifurqué" (page N).

Ce que nous savons également, c'est qu' Anatole, le fils du poète, a été enseveli dans son petit costume de marin. Je cite<sup>4</sup> :

petit marin-  
costume mis  
quoi !  
-pour grande  
traversée

une vague t'emporta

mer ascite  
hydropisie



La page de gauche et les dernières lignes de la page de droite, en italiques, terminent la seconde partie du poème. Le rêve s'effondre. La sirène a disparu, et la plume, qui représentait Anatole, reste un moment suspendue ("suspens" : au bas de la page P) au-dessus du gouffre avant

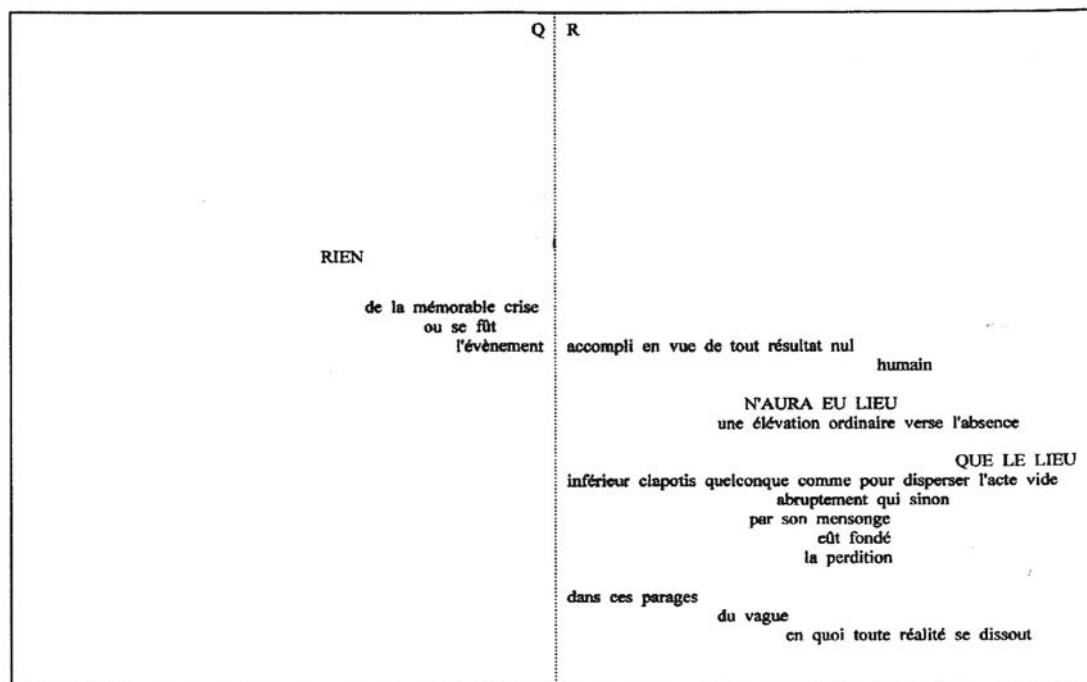
<sup>4</sup> *ibid.* p. 938-939.

de "s'ensevelir" dans les "écumes originelles" de la mer, nommées aussi "la neutralité ... du gouffre".

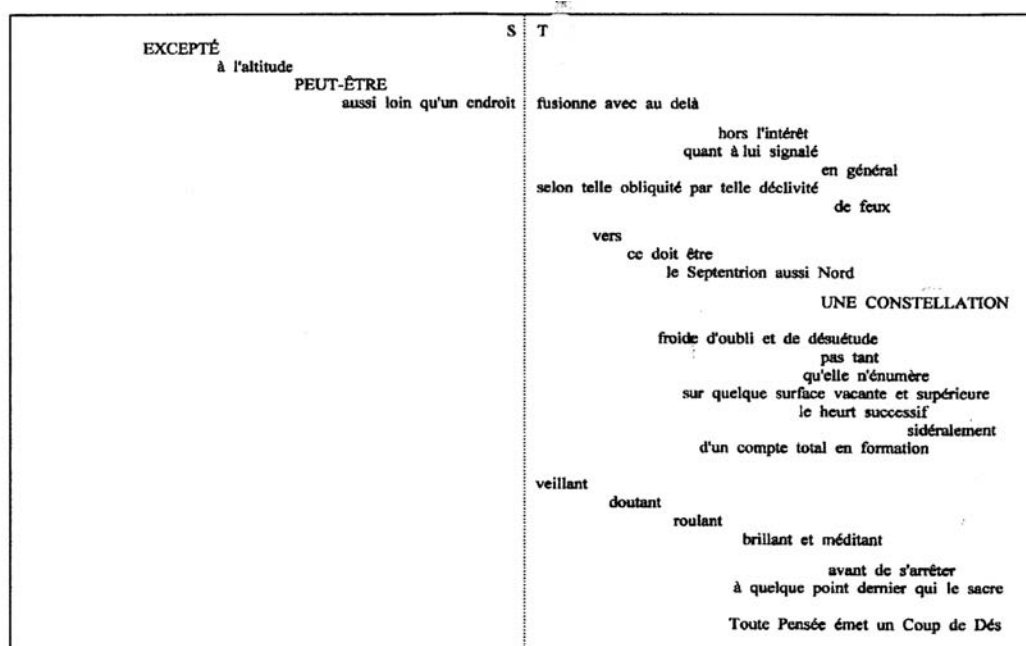
Sur cette page P, avec les cinq verbes en majuscules romaines, commence à présent la **troisième partie**. L'inversion du sujet : "IL", cinq fois, représente une question, à la rigueur une hypothèse. Le référent, c'est-à-dire "l'antécédent" de ce pronom personnel "IL", masculin répété, est identifiable, si l'on se réfère au catéchisme de l'époque. A la question "Qu'est-ce-que Dieu?", le catéchisme répondait : Dieu **est** un pur esprit, qui n'a ni commencement, ni fin, infiniment bon, infiniment aimable, créateur et souverain maître de toutes choses." Ce "IL" est donc DIEU.

Il semble bien que Mallarmé a traduit le verbe "**être**" (Dieu **est**...) par le verbe "**exister**"; "EXISTÂT-IL" ; et qu'il a retenu, de l'existence de Dieu, l'infinité dans le temps : "COMMENÇÂT-IL ET CESSÂT-IL". Ensuite, les deux derniers subjonctifs imparfaits font allusion aux étoiles "ILLUMINÂT-IL" dont le groupement en 4-2-et 1 "SE CHIFFRÂT-IL" forment les constellations de la Grande et de la Petite Ourse. Je retiens cette dernière, parce que son étoile isolée coïncide avec l'axe de rotation de la terre.

La phrase en énormes caractères romains gras qui a commencé en page A, s'achève aussi ici, à la page de droite, avec les deux mots : "**LE HASARD**". Nous voyons que la phrase : "UN COUP DE DÉS" -"JAMAIS" -"N'ABOLIRA"-"**LE HASARD**", éparse dans l'œuvre, donne ici son unité au poème. Le hasard remplace la présence, parce qu'elle est invisible, du surnaturel dans la vie humaine.



La troisième et dernière partie de ce "poème/partition-musical" se poursuit avec les caractères **romains** qui ont réapparu à la page précédente (P). Une phrase, en caractères majuscules, traverse cette autre double page : "RIEN" ... "N'AURA EU LIEU" ... "QUE LE LIEU", qui désigne la seule immensité de la mer. On peut souligner, dans cette page, deux sortes de vocabulaires qui s'opposent. D'une part, la vacuité silencieuse du ciel : "une élévation" (page R) (c'est le ciel) ... "ordinaire verse l'absence" (car le silence est l'absence de Dieu) ; d'autre part, la présence sonore de la mer, que le poète appelle "inférieur clapotis". Le naufrage du navire est appelé : "perte" ... "du vague" ... "en quoi toute réalité se dissout".



Après un regard sur la mer, le poète lève les yeux vers le ciel, à présent nocturne, et dégagé. La phrase de la page précédente (RIEN N'AURA EU LIEU QUE LE LIEU) désignait la mer. Elle se poursuit ici, page S : "EXCEPTÉ ... PEUT-ÊTRE"... et s'achève page T, avec les deux mots : "UNE CONSTELLATION". L'horizon est l'endroit où la mer "fusionne avec au delà". Et là-bas, des "feux" (comprendons : les étoiles) semblent se courber (comme le suggèrent les mots précédents : "obliquité ... déclivité ... de feux") sur la voûte du ciel, pour rejoindre l'horizon. Parmi ces étoiles, au "Nord", le poète remarque "UNE CONSTELLATION", — le mot est écrit en caractères romains majuscules —, appelée également "Septentrion".

Que présente de particulier cette constellation ? La Petite Ourse (qui inclut l'étoile polaire, donc l'axe du ciel) est composée de sept étoiles, lesquelles se répartissent en trois groupes : un **quadrilatère**, appelé "petit chariot", est prolongé par **deux étoiles** qui en suggèrent les brancards, au bout desquelles brille **l'étoile polaire**. Cette distribution rappelle au poète le jeu gagnant des trois dés, appelé le quatre cent vingt et un, très en faveur à l'époque.

Mallarmé décrit la course des dés qui n'ont pas fini de rouler : ils suivent une pente, qu'il appelle "obliquité" et "déclivité" ; et, sur la "surface vacante et supérieure" du ciel, ces dés se choquent ("le heurt successif"), avant d'afficher le nombre dont je viens de parler : "un compte total en formation". Ces lumières sont donc vues, d'abord comme des dés en mouvement : "heurt successif" suivi de : "en formation" ... "roulant" ... "avant de s'arrêter" ; puis, immobiles, en affichant : "quelque point dernier qui le sacre".

Si les étoiles manifestent le résultat d'un coup de dés, c'est qu'il y a une "Pensée", celle d'un joueur (Dieu) qui s'est heurté ou identifié au hasard :

"Toute Pensée émet un Coup de Dés."

### ANALYSE THÉMATIQUE DU POÈME

Ce poème, même s'il présente une apparence de dispersion de signes sur deux pages, forme des phrases, et donc, très probablement des idées. Dans son article "La musique et les lettres", Mallarmé soutenait : "ce tracé ... des sinueuses ... variations de l'idée ... y eût-il (peut-être)



... lieu de confronter à telles phrases une réminiscence de l'orchestre, reste vain si le langage... n'y confère un sens".<sup>5</sup> Pour tenter de reconstituer au moins quelque signification dans ces phrases, l'exégète doit rassembler les mots qui lui paraissent appartenir au même domaine sémantique.

En musique, chaque groupe d'instruments est physiquement distinct des autres. Ils occupent, sur la partition du chef d'orchestre, une ligne isolée (deux pour le piano). Les mesures superposées indiquent les notes jouées en même temps par les différents instruments.

Une oeuvre musicale narrative comme *Pierre et le loup* a exigé du compositeur qu'il explicite, oralement, l'identité attribuée à chaque instrument. Cette insertion littéraire éclaire le récit orchestral. Les timbres sont ainsi désignés et interprétés par le récitant. Pour Prokofiev, la flûte représente l'oiseau, le hautbois le canard, la clarinette staccato le chat (dans le registre grave), le basson le grand-père, et trois cuivres ensemble, le loup. J'ajoute que Pierre lui-même est signifié par un quatuor à cordes, et les coups de feu des chasseurs sont illustrés par les timbales et la grosse caisse.

L'oeuvre de Mallarmé n'était pas destinée à être lue devant un public, à voix haute, par un ou plusieurs interprètes. C'est un poème destiné à être vu, et lu seulement du regard. Pourtant, paradoxalement, j'ai avancé l'hypothèse que le poète a pris comme modèles, d'une part la structure ternaire de la sonate et de la symphonie, d'autre part, probablement, les opéras de Wagner. Ces derniers sont des oeuvres musicales narratives, et les personnages y jouent des rôles parlés spécifiques.

À son époque, Mallarmé ne pouvait pas rendre, sur le papier, l'équivalent des **timbres des instruments** d'un orchestre comme les a personnalisés Prokofiev. Maintenant nous pouvons conserver la forme originale des caractères (romains pour la première et la troisième parties, italiques pour la partie centrale), et en respecter la taille relative pour suggérer, comme le poète nous y invite, l'importance sonore et sémantique affectée à chaque groupe d'"instruments".

Sur le modèle de l'oeuvre narrative *Pierre et le loup*, le poète pourrait aujourd'hui utiliser les encres de couleurs pour attirer l'attention du lecteur sur les thèmes sémantiques importants que représenteraient les timbres d'instruments d'un orchestre. (Voir page suivante)

## CONCLUSION

Le lecteur habitué à lire en prose les lignes horizontales limitées par les deux marges, ne peut qu'être déconcerté par cet ouvrage que Mallarmé appelle cependant "Poème". En fait, le modèle qui a inspiré le poète a probablement été l'image qu'il se faisait de la partition d'un chef d'orchestre. Mallarmé y voyait des lignes qui franchissaient la plume des deux pages, de grands espaces vides, mais aussi des signes espacés ou serrés, ces derniers parfois superposés pour signifier que les sons (chez lui, les mots) devaient former des accords et donc être "entendus" (mentalement) en principe, en même temps.

Ce poème, par l'alternance des caractères romains et italiques, rappelle donc les trois parties d'une symphonie. Mais, plus que les mélodies et les accords, les mots ont la vocation d'être porteurs de sens. Ce que Mallarmé suggère au lecteur de cette "partition poétique", ce sont des éléments essentiels de sa propre vie : ses nombreuses traversées de la Manche, par temps calme et dans les tempêtes, sa propre expérience de gouverner une barque à voile ; la mort, à l'âge de huit ans, de son fils Anatole (le poète évoque la jeune fille que cet enfant eût épousée) ; enfin et surtout, devant le ciel nocturne étoilé, Mallarmé s'interroge : le monde aurait-il surgi "par hasard" ou un créateur se serait-il distrait en jouant avec les étoiles, comme on joue aux dés ?...

<sup>5</sup> "La musique et les lettres", Pléiade 1945, p. 648. Pléiade 1998, II p. 68.

### Projet de synthèse des thèmes littéraires et des timbres musicaux :

UN COUP DE DÉS - JAMAIS - N'ABOLIRA - LE HASARD .....	(trompettes)
La mer .....	(cors, bassons, clarinettes)
Le navire .....	(cordes : violons, violoncelles)
Le vieux marin, maître du navire .....	(saxophone)
Le fantôme de l'enfant .....	(flûte)
La petite sirène .....	(harpe)
L'infini stellaire – les dés – Dieu .....	(orgue)

Prenons trois exemples de doubles pages colorisées symboliquement.

Pages E-F : entre la mer (verte) et le ciel (marron), Mallarmé suggère, sur le navire (bleu), la présence du capitaine (violet), peu à peu débordé par les événements.

E	F
LE MAÎTRE	hors d'anciens calculs
surgi	où la manœuvre avec l'âge oubliée
inférant	jadis il empoignait la barre
de cette conflagration	à ses pieds
que se	de l'horizon unanime
comme on menace	prépare
l'unique Nombre qui ne peut pas	s'agite et mêle
	au poing qui l'étreindrait
	un destin et les vents
	être un autre
	Esprit
	pour le jeter
	en reployer la division et dans la tempête
hésite	passer fier
cadavre par le bras	écarté du secret qu'il détient
plutôt	
que de jouer	
en maniaque chenu	
la partie	
au nom des flots	
un	envahit le chef
nauffrage cela	coule en barbe soumise
	direct de l'homme
	sans nef
	n'importe
	où vaine

Pages M-N. Trois thèmes sont traités : Mallarmé pense à son fils Anatole (rouge), puis à une sirène, fiancée (rose) potentielle de l'enfant, assise sur le roc où le bateau s'échouera.

M	N
<p><i>soucieux</i>  <i>expiatoire et pubère</i>  <i>muet</i></p>	<p><i>rêve</i>  <i>que</i>  <i>si</i></p>
<p><i>La lucide et seigneuriale aigrette</i>  <i>au front invisible</i>  <i>scintille</i>  <i>puis ombrage</i>  <i>une stature mignonne ténébreuse</i>  <i>en sa torsion de sirène</i>    <i>par d'impatientes squames ultimes</i></p>	<p><i>de vertige</i>    <i>debout</i>    <i>le temps</i>  <i>de souffleter</i>  <i>bifurquées</i>    <i>un roc</i>    <i>faux manoir</i>  <i>tout de suite</i>  <i>évanoué en brumes</i>    <i>qui imposa</i>  <i>une borne à l'infini</i></p>

Pages S-T. Au-dessus de la mer (vert), les étoiles symbolisent le Hasard : les dés (marron).

S	T
<p><b>EXCEPTÉ</b>  à l'altitude  <b>PEUT-ÊTRE</b>  aussi loin qu'un endroit</p>	<p><i>fusionne avec au delà</i>    <i>hors l'intérêt</i>  <i>quant à lui</i> <i>signalé</i> <i>en général</i>  <i>selon telle obliquité par telle déclivité</i> <i>de feux</i>    <i>vers</i>  <i>ce doit être</i>  <i>le Septentrion aussi Nord</i>    <b>UNE CONSTELLATION</b>    <i>froide d'oubli et de désuétude</i>  <i>pas tant</i>  <i>qu'elle n'énumère</i>  <i>sur quelque surface vacante et supérieure</i>  <i>le heurt successif</i>  <i>d'un compte total en formation</i> <i>sidéralement</i>    <i>veillant</i>  <i>doutant</i>  <i>roulant</i>    <i>brillant et méditant</i>    <i>avant de s'arrêter</i>  <i>à quelque point dernier qui le sacre</i>    <b>Toute Pensée émet un Coup de Dés</b></p>

## DÉBAT

**Claude-Henry Joubert** : Vous n'avez pas insisté sur l'aspect inachevé de l'édition du poème de Mallarmé qui n'a pas été au bout de ses corrections. L'édition dont vous vous servez est celle de 1914. On pourrait peut-être préférer l'édition réalisée par Michel Pierson en 2002, édition fondée sur les épreuves corrigées de Mallarmé pour le projet Volland de 1897 (épreuves conservées à la BNF).

**Michel Gauthier**: Mallarmé a dit, d'une première version de son poème, qu'il souhaitait "y ajouter un peu d'obscurité". Il est exact que j'ai choisi la version la plus claire, pour moi suffisante, dans le but d'expliquer (-en temps très limité-) cette dernière oeuvre du poète.

**C-H Joubert** : Vous n'avez pas évoqué IGITUR. Ce poème inachevé est presque une première version du dernier poème de Mallarmé. On y trouve déjà "Minuit", le "velours", "l'ombre", le "coup de dés" et, d'un bout à l'autre, le "hasard" que Mallarmé écrit avec un "z".

**Michel Gauthier**: Trente ans avant le "Coup de dés", Mallarmé a, en effet, dans "Igitur", employé les cinq mots que vous citez. Mais, passées les premières lignes (dans lesquelles on trouve aussi: "*complexité marine et stellaire, ... de l'infini se séparent les constellations et la mer*"), les décors des deux oeuvres sont on ne peut plus différents. Dans "Igitur", apparaît une chambre meublée, avec une table, une horloge, deux armoires à glaces (face à face): "*l'opposition double des panneaux et pour vis à vis, devant et derrière, l'ouverture de doute nul répercutée par le prolongement du bruit des panneaux*". On remarque aussi quelques objets, dont une lampe à pétrole (avec pied de chimère), mais il s'agit surtout d'un cadre intérieur: un escalier ("*un puits*") conduisant à un sous-sol ... Dans le "Coup de dés", tout est extérieur: la tempête en mer, un tourbillon, un gouffre, le ciel étoilé...; et de plus, bien évidemment, le souvenir de la mort d'Anatole, avec l'évocation de la jeune fille qui aurait pu être la fiancée de celui-ci, donnent au dernier "poème" de Mallarmé une dimension affective et philosophique... que n'avait pas "Igitur"..

**C-H Joubert** : Je n'approuve pas la comparaison de ce poème avec une partition écrite. Les rapprochements sont lointains et souvent contestables. Mais je suis d'accord pour estimer que Mallarmé a pensé à une partition sonore, c'est-à-dire à une transposition pour l'œil et l'esprit d'une musique entendue. C'est d'ailleurs ce qu'il affirme dans son "observation" destinée à l'édition "Cosmopolis" de 1897. Il cherche à réunir en "vers libre" et "poème en prose" sous l'influence "de la Musique entendue en concert".

**Michel Gauthier**: - Dans l'expression: "la Musique entendue en concert", Mallarmé comprend évidemment que, dans un concert, plusieurs instruments de timbres différents font "entendre" en même temps que les autres la même note, ou des notes en accord, entre elles et avec la précédente. Savait-il que les mesures contenant ces notes simultanées s'écrivent les unes au-dessus des autres? Cette notation verticale n'est pas dans l'esprit de Mallarmé. Quand il incurve vers le haut ou vers le bas les mots successifs qui constituent une phrase, c'est qu'il choisit, non la simultanéité des sons, mais la "mélodie", c'est à dire la continuité syntaxique et sémantique des mots empruntant les mêmes types de caractères. La spécificité des caractères lui permet d'entremêler sur la ligne d'imprimerie (ou en débordant sur les lignes antérieure et postérieure) les mots de phrases différentes. Le romain, le romain gras, les majuscules, les majuscules grasses, les italiques minces ou les italiques larges... (etc) ces caractères identiques mais dispersés pour le regard du lecteur, forment, quand ils sont linéairement réunis dans l'esprit de celui-ci, une phrase (une mélodie?) complète, distincte des autres. L'unicité de chaque phrase-mélodie est lisible, si l'on relie continûment les caractères de même forme et de même taille. Prenons comme exemples :

**UN COUP DE DÉS JAMAIS** (pages A et B). Suite pages H : **N'ABOLIRA**, et P : **LE HASARD**.

**QUAND BIEN MÊME LANCÉ DANS DES CIRCONSTANCES ÉTERNELLES DU FOND D'UN NAUFRAGE** (page B)

**SOIT** ... (page C) ... **LE MAÎTRE** (page E)

**COMME SI** Une insinuation... (page I) **COMME SI**... (page J)

*SI* ..... (page N) *C'ÉTAIT*..... (page O) *LE NOMBRE*.....(page P) *CE SERAIT*.....(page O)  
**LE HASARD**..... (page P).

Avec, bien sûr, les cinq subjonctifs imparfaits de la page P qui évoquent l'un des attributs de Dieu.

**C-H Joubert** : Vous séparez, dans votre "orchestration" du poème, ce que je considère comme deux membres d'une même phrase : "RIEN N'AURA EU LIEU QUE LE LIEU / EXCEPTE PEUT-ÊTRE UNE CONSTELLATION".

**Michel Gauthier**: Effectivement, il faut lire :

**UN COUP DE DES** (page a), **JAMAIS** (page b), **N'ABOLIRA** (page h), **LE HASARD** (page p), et **RIEN** (page q), **N'AURA EU LIEU** (r), **QUE LE LIEU** (r). Ce "lieu" est la mer, opposée au ciel, lequel est suggéré par : **EXCEPTÉ** (page s), **PEUT-ÊTRE** (s), **UNE CONSTELLATION** (t).

**C-H Joubert** : "L'unique Nombre qui ne peut pas être un autre" serait, si j'ai bien compris, 421. Le 421 est un jeu de bistro encore en vogue, son évocation me semble bien triviale. Mais les jeux avec chiffres et nombres sont peut-être présents dans ce poème qui compte 707 mots ; cela a-t-il un sens ?

**Michel Gauthier**: Je ne sache pas que d'autres critiques aient compté, avant vous, le nombre total de mots de ce "poème". Peut-on conforter cette approche par d'autres écrits de Mallarmé? J'en doute.

En revanche, ce texte n'est pas le seul qui fasse allusion aux jeux de dés. Ici, je tiens aux trois chiffres 4-2-1 qui, réunis, ont l'avantage d'évoquer le nombre et la forme des deux constellations, de la Grande Ourse et de la Petite Ourse. Elles convergent vers l'axe de la terre. Dans son "poème", Mallarmé y voit la manifestation du Hasard; donc la preuve de l'inexistence de Dieu.

Ce serait dans "Igitur", que l'on pourrait penser au double-six, car la première phrase associe les dés et minuit: "*Minuit sonne - le Minuit où doivent être jetés les dés -*" (Mondor : p. 434 ; Marchal, I : p. 474, 476-477). Ce rapprochement n'est cependant pas une preuve. Dans les "Contes indiens", Mallarmé fait également allusion à un jeu de dés, sans que nous puissions distinguer lequel (Pléiade, Mondor p. 621, 622, 627, 630; Marchal, II, p. 921, 922, 929).



**ABSTRACTS IN ENGLISH**  
(traduction : Gérard Hocmard)





## THE ORLÉANS INTERNATIONAL PIANO COMPETITION

Françoise Thinat

### SUMMARY

*The Orléans International Piano Competition started as an adventure in 1994 and is now deeply rooted in the city's cultural landscape. The ground had been broken by the Orléans International Music Weeks, which had opened the public's ears to contemporary music. The objective was, and remains, to renew the pattern of great international piano competitions and their traditional, necessary, repertoire (Bach's preludes and fugues, Chopin's studies, Haydn's, Mozart's and Beethoven's sonatas and so on). The idea was to widen this repertoire by exploiting French and contemporary music and also to systematically ask a young composer to provide a new opus, to be interpreted as the set piece.*

*These demands have given its originality to the competition and contributed to its success, with the support of local authorities, of various sponsors and of the Scène Nationale d'Orléans. The ingredients are the mixture of genres with a strong presence of contemporary music, the enrollment as candidates of professional musicians only, an age limit of 42, a set limit for the choice of works, which cannot pre-date 1900, different lists of proposals from one stage of competition to the other, with a view to have all the decades, all the tendencies, all the styles, from 1900 to the present time, represented, from a Fauré nocturne to a piece by Stockhausen. A composition prize has also been instituted: candidates can also compete as "interpreter-composers" or interpret a creation. After various fluctuations, an opus relevant of chamber music has also been introduced, while the prize concert is given in odd-numbered years, following the competition that takes place in even-numbered ones.*

*The reputation of the competition is constantly growing, among the press, the radios, concert organisers, recording companies and piano factors (e.g. Yamaha). The pedagogical aspect is not being neglected: the tours of music schools are very successful and give birth to vocations. At last, a competition reserved to junior performers rouses interest as far as Korea. The success is evident, with more than forty different nationalities represented among the candidates. The competition is a melting pot not only of languages, customs or ideas, but even more of music, since composers of faraway countries have come and performed in Orléans, a rare event in other festivals.*



## LONDON AT NOSE LEVEL IN VICTORIAN TIMES

Jean-Pierre Navailles

### SUMMARY

*Superficial as they necessarily are, first impressions are often the most pregnant in the discovery of a city, even more so in the case of so vast and varied a metropolis as London. The great guidebooks of the time, e.g. Joanne or Baedeker, recommended the upper floor of omnibuses as the best possible vantage point to observe and discover the urban scenery.*

*The present survey is not an in-depth exploration, but a collection of visual and olfactory impressions, such as those that the visitor indulging a tour of the English capital could record. The purpose is to evoke the scenes, noises and smells that*

*imposed themselves to the visitor in his excursion along the Thames, along the streets, in the various districts, on the port, in the docks, etc.*

*So, please hop along on top of the omnibus, not forgetting your waterproof—there is no roof—and let us tour the capital in the days of Queen Victoria.*



## SLEEP AND SLEEP TROUBLES

Max Fleury

### SUMMARY

*20% of French people are suffering from sleep troubles and we are the absolute champions in the consumption of sleeping tablets and others. Beyond the simple nuisance, the short- and long-range consequences of bad sleep can be disastrous and involve mood disturbances, diminished intellectual and physical performances, cardio-vascular diseases, work or road accidents, only to mention a few.*

*Still, bad sleep is not a fatality. There is often a hidden cause that can nowadays be identified and treated. Actually, the understanding nowadays of sleep mechanisms and sleep troubles allows to propose a solution for each case.*

Some people talk in their sleep  
Lecturers talk in others people's sleep (Alfred Capus)



## ETHIOPIA : AN ITALIAN DREAM (1830-1941)

Gérard Lauvergeon

### SUMMARY

*Shortly after its foundation, the young Italian state, following the example of the great European nations, embarked on a programme of colonial conquest. President of the Council Francesco Crispi implemented this policy on Ethiopia, an old Christian country torn among several feudal powers, where the climate was softened by the high relief, which might potentially welcome emigrants from an overpopulated and poor country Italy. But the expedition led by general Baratieri met with the resistance of Ras Menelik's army and was heavily defeated at Adoua in 1896.*

*The dream was taken up again by Mussolini who, in May 1936, sent an expeditionary corps of some 400 000 men to capture Addis-Abeba and oust emperor Haïle Selassie. But Ethiopia had been a member of the Society of Nations since 1920 and the world's public opinion caught flame, forcing the Society to take sanctions against Italy. These, however, were light enough for Mussolini to ignore them and proclaim the integration of Ethiopia into the Italian empire.*

*Ethiopia eventually proved impossible to control totally and very soon, the resistance of the clergy and the population hindered the Italians' initiatives. About 50 000 settlers installed themselves on Ethiopian soil but the agricultural colonisation was a failure. The only results were the construction of a few roads and public buildings, and the adoption of pasta as the national dish. The Italian occupation only lasted five years. In 1941, British troupes from the Sudan and a small*

*French expeditionary corps, to which Pierre Messmer belonged, swept away the Italian troupes and put an end to Mussolini's dream.*

*The Peace Treaty of 1947 deprived Italy of all its colonies and force dit to pay Ethiopia heavy damages to compensate for the anormous losses inflicted.*



## **THE ONLY TRUE AND VERITABLE PRINCESSE DE MONTPENSIER** **On the occasion of the release of Bertrand Tavernier's film.**

**Micheline Cuénin**

### **SUMMARY**

*The objective here is twofold : to examine, as far as a comparison is possible, how Bertrand Tavernier transformed a 40-page novella into a 140-minute film, but also to show that the story narrated by Mme de Lafayette is a true one, which was kept hushed by the family but created a scandal in its time and, when published, roused the indignation of « La Grande Mademoiselle », duchess of Montpensier, since the heroin of the story was no other than her great-grandmother.*



## **CHEMISTRY AND SCIENTIFIC POLICE**

**Jean-Yves Mérour**

### **SUMMARY**

*After a brief presentation of the various organisations in charge of solving criminal affairs through a scientific approach of the clues, the stress will be laid on the huge difference between the reality and its interpretation by TV series. This will be followed by a necessarily limited survey of a few fields of investigation in which chemistry and analytical techniques are used.*

*The subject of fingerprints and the new techniques (based on nano-particles) in difficult cases will thus be broached on, before tackling the exploration of the various fluids (blood, sperm, saliva) with the use of coloured tests. I shall evoke the case of genetical imprints, as well as balistics, the falsification of documents, the investigations of suspected arson, explosions and the detection of explosives, before eventually examining the struggle against drug traffic, suspicious deaths by poison, chemical submission and, lastly, individual anti-aggression sprays.*



**PASSION ISLAND alias CLIPPERTON ISLET :  
A HISTORY OF ITS DISCOVERY, OF ITS OCCUPATION  
A NATURAL HISTORY**

**Jean Trichet**

**SUMMARY**

*Passion Island, also known as Clipperton Islet (fig. 1), was officially discovered on April 3rd 1771, by Michel Dubocage, who was sailing toward China on La Découverte, accompanied by Mathieu de Chassiron, captain of La Princesse. It was only in 1858 that France, anxious to exploit the guano, sent Le Coat de Kervéguern to take official possession of the island. At the end of the 19th and beginning of the 20th centuries, the U.S.A. and Mexico landed on the island and started exploiting the guano. The last Mexican colony was simply forgotten there between 1914 and 1917, and only miraculously rescued. The official recognition of the island as a French possession eventually occurred on Jan. 28, 1931, after an arbitration by the king of Italy. To date, the island remains uninhabited but it now serves as a basis for scientific expeditions. Must it be open to navigation to develop fishing activities and the possible future exploitation of the polymetallic nodules lying at the bottom of the ocean around? This would jeopardize the delicate balance of a remarkable oceanic microcosm consisting of an outstanding population of numerous sea-birds together with a flora and a fauna of remarkably few species. It would destabilize the biogeochemical balance of the lagoon, which is one of the rare representatives, with peculiar characteristics, of closed lagoon environments in the world.*



**ELISABETH JACQUET DE LA GUERRE,  
A COMPOSER DURING THE LATER PART OF THE REIGN OF LOUIS XV**

**Christian Froissart**

**SUMMARY**

*As the 17th century on the wane is being replaced by the dawn of a new age and the radiance of the Sun King is already fading away, thirteen years after the death of Lully, whose shadow still presides over the French musical aesthetics of the dawning century, a rare occurrence is worth pointing out : **music composed by a woman !***

*Elisabeth Jacquet de La Guerre was not the first woman composer in the history of music. Hildegard von Bingen and a few Italian women had preceded her. But her work and the success it met deserve our attention. Her long career started in 1670. At the age of five, they fell for her and welcomed her at Court. Her life, till her death in 1729, was a succession of triumphs interspersed with personal tragedies. She has left valuable production only because of its volume but also of its aesthetic qualities and numerous innovations.*

*Although she has never totally fallen into oblivion, there has been renewed interest in her over the past fifteen years or so, as shown by a growing discography, the inclusion of her works in several concerts and the recent publication of a biography.*



## NAPOLEON IN SPAIN (1808 – 1814)

**Bernard Pradel**

### SUMMARY

*The Spanish affair, with the terrible war which, to France's woe, lasted more than five years, is one of the key elements of the Napoleonic policy that was to end in the Waterloo disaster. As Napoleon said to Las Cases, who reports it in the Mémorial de Sainte-Hélène : "this wretched war lost me ; it devoured my forces, undermined my morality". What of the atrocities illustrated by Goya's War Disasters and his famous paintings hanging in the Prado Museum (Dos de Mayo...)?*

*Although not always objective as regards Napoleon in his Mémoires d'Outre-Tombe, Chateaubriand shows his lucidity when he writes : « Bonaparte was so imbued with absolute domination that, after the despotism of his person, we have to undergo that of his memory ». The judgment is still valid today if we consider that the Napoleonic legend is going strong, as shown by the publication over the last few years of many books hailed by the critics. For instance, in 2007, Napoleon, les grands moments d'un destin, by Jean Tulard, the pope of napoleonic history, and La France et l'Europe de Napoléon, by Thierry Lenç; in 2008, Les Cent-Jours, la tentation de l'impasse (mars-juillet 1815), by Emmanuel de Waresquiel, Le Dix-Huit Brumaire : l'épilogue de la Révolution française (9-10 novembre 1799), by Patrick Gueniffey and La Chute, 1807-1814, by Dominique de Villepin ; at last, in 2010, Napoléon et l'image de la gloire, by Robert Morissey, and Wagram, 5-6 juillet 1809, by Arnaud Blin.*

*As you know, our company recently evidenced an interest in Napoleonic history, with the absolutely outstanding communication by our most excellent confrère Alain Duran on the Austrian campaign of 1809. It gave me the idea of a communication on a tragic episode of that history, the Peninsular War — known in Spain as the War of Independence —, which, in Napoleon's own words on Saint-Helena, "lost him".*

*In chronological order, I'll study the causes, the events and their aftermath until the French intervention of 1823.*



## ÉMILE EGGER, GREEK SCHOLAR AND "ORLEANAIS" AT HEART

**François Kergall**

### SUMMARY

*Born in Paris on July 13th, 1811 in a modest family of Austrian origin established in France for three generations, Émile Egger had strong connections with Orléans. His grandfather, born near Klagenfurt, had, ca. 1764, settled in Orléans as master tailor and lived there with his family until 1804.*

*Émile studied at Lycée Saint-Louis and the Sorbonne. After a doctor's degree at the age of 20, he passed the Agrégation de Lettres at 23. First appointed Lecturer in Grammar at École Normale Supérieure, he became Professor of Greek Literature at the Sorbonne in 1855. The year before he had been elected at the Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.*

*He had many opportunities to come back to Orléans, first in his student's years and then in the course of his career. He was called upon to give public talks in Orléans but above all, come to visit one of his close friends, Anatole Bailly, whose steps he guided and whom he helped in the elaboration of his famous Greek dictionary, LE Bailly*

*2mile Egger published an impressive number of books and articles on philology and ancient history. He also collaborated to many journals and reviews such as La Revue des Deux-Mondes, Le Correspondant, Le Journal des Débats, etc. A prominent scholar, he reacted against the too literary and oratorical tendencies of higher education in his time. He was the chief renovator of philological studies in the 19th century. He died a blind man in Royat on August 30th, 1885.*



## FRANCO-ROMANIAN CULTURAL RELATIONSHIPS THROUGH THE CENTURIES

**Nicolae Tafta**

### SUMMARY

*Spiritual exchanges between France and Romania have known an extraordinary evolution since the time of the first contacts between the two nations in the last decades of the 18<sup>th</sup> century, until the climax of the period between the two World Wars.*

*Once the elites of the two nations had become aware of their common origin and especially of their spiritual affinities, an intense circulation of vital sap began circulating between them, in French mostly, as the translation of their genius and soul. This phenomenon roused the utmost interest on both sides among intellectuals, as witnessed by the hundreds of documents, studies, books or articles on the subject in the course of the last two centuries. As regards the nature of those exchanges, commentators have used words more elaborate and more precise than simply contacts to refer to them, preferring terms such as confluences, convergences, interferences and especially influences.*

*The result of this vast corpus of texts is that the French influence has contributed in a decisive way to the evolution of Romanian spiritual life towards modernity, and indeed to the birth of a modern Romanian culture, since that influence remained constant throughout the 19<sup>th</sup> and the 20<sup>th</sup> century, until the Second World War, as exemplified by the unheard-of engouement of Romanians for French values and their incredible appetite for the learning of the prestigious language.*



## EPIGENETICS OR THE STUDY OF GENE TECTONICS

**Daniel Locker**

### SUMMARY

*The term is a coinage by Conrad Waddington (1905-1975), who first used it in 1942, to name « the branch of biology studying the causal relationships between genes and their products, bringing about the phenotype ». Epigenetics thus appeared to bridge the gap between nature and nurture. In 1994, Robin Holliday extended the notion with a new definition : epigenetics is « the study of changes in the expression of the genes that are inheritable through meiosis and/or mitosis and not resulting from modifications of the DNA sequence ». These changes in gene expression can be quite spectacular !*



## NEW STRATEGIC METALS, VITAL STAKES FOR EUROPE

Jacques Varet

### SUMMARY

*The communication will successively survey the different categories of mineral resources in the perspective of sustainable development, then give a brief reminder of their production and consumption. We will then examine the illusion of a « dematerialisation of the economy » and define the new elements at stake in "green growth". This will enable us to familiarise ourselves with the new strategic metals and the European initiative in this sector. Lastly we will show the new stakes in terms of research, employment and training and the chance they offer to Orléans.*



## UN COUP DE DÉS JAMAIS N'ABOLIRA LE HASARD

Stéphane Mallarmé's last poem

Michel Gauthier

### SUMMARY

*Mallarmé's last poem, written in 1897, falls into three parts, recognizable by the use of roman type (first and third parts) and italics (second part). The general setting is a storm at sea. The captain of a sailing boat understands that he can avoid being wrecked and thinks that nobody will succeed him or his son is dead and will never get married. At nightfall, the calm is back and the captain ponders on the sense of life and death : northern constellations seem to answer him that everything only exists and never stops existing but by chance.*







**DÎNER - DÉBAT**



**DÎNER – DÉBAT DU 24 NOVEMBRE 2011**  
**organisé en partenariat avec la Société des Amis de la Forêt d'Orléans**

***LA FORÊT : ENJEUX D'AUTREFOIS ET ENJEUX D'AUJOURD'HUI***

**Invitée : Madame André Corvol**  
**Directeur de recherche, CNRS, Membre de l'Académie d'Agriculture,**  
**Présidente du Groupe d'Histoire des Forêts Française (GHFF)**

Il existe l'Âge de pierre, l'Âge du bronze, l'Âge du fer, le Siècle de l'acier, le Siècle de l'électricité et les Années plastique, mais pas d'Âge du bois, preuve que ce moyen de chauffage et ce matériau ont traversé les époques – ou que l'homme est un affreux ingrat ! Voilà deux ou trois cents ans, vivre sans ressource ligneuse semblait difficile en raison des exigences quotidiennes : chauffage des foyers et cuisson des aliments, énergie des industries et construction des navires, montage d'une bâtisse ou entretien des charpentes. Comme le bois était indispensable économiquement et stratégiquement, l'État veillait à le préserver : il arbitrait entre consommateurs et imposait des règles aux propriétaires publics ou privés. L'intention était louable, mais la faiblesse des effectifs administratifs la rendait illusoire.

**LES RÔLES ANCIENS DE LA FORÊT**

L'obtention directe de la ressource obligeait à posséder une charte d'usages, son original ou sa copie authentifiée. La banalisation de ce genre de textes tenait à la régression du servage – les affranchis n'étaient plus attachés au domaine seigneurial - et à l'intérêt de retenir cette main-d'œuvre. Quand les masures étaient désertées et les parcelles incultes pour cause de guerres, de famines et d'épidémies, le trio allant souvent de pair, le maître des lieux rectifiait la charte afin d'attirer les émigrants – ils relèveraient les ruines – et l'accordait aux survivants quand son ancêtre l'avait refusée. Mais l'exercice des droits impliquait l'observation de devoirs. Le concessionnaire devait conserver le peuplement, distribuer la récolte et sanctionner les personnes qui détourneraient ou usurperaient les avantages communautaires. En retour, les bénéficiaires devaient ménager le couvert et respecter le recru, exploiter les arbres et façonner les produits sur place, sous le regard de tous, et, enfin, acquitter la taxe annuelle qui conférait le statut d'ayants droit. Il incombait aux échevins d'en établir la liste et de trancher les litiges : ceux, surtout, des ménages faisant "pot et feu commun" ; des veuves et des femmes séparées ; des familles nouvelles qui emménageaient au village ou à sa périphérie. Les uns méritaient-ils une double part ? Les autres, une part entière ? Les derniers, une part tout court ? C'est dire si l'accès aux "Usages" (l'étendue concédée) était précieux !

Les droits aux bois étaient généraux ou restrictifs. Les premiers, très courants, concernaient le bois de feu ; les seconds, plus rares, le bois de fente et le bois d'œuvre, volontiers confondus sous l'expression "bois à merrain" et le vocable "marronnage". Les peuplements produisaient du bois de chauffe (bûches ou charbons) pour les communautés rurales et urbaines. Ils en produisaient également pour les ateliers, les industries, les arsenaux et, à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, pour les casernes, le logement chez l'habitant étant condamné. Au total, rondins, fagots composaient deux tiers à trois quarts des volumes récoltés, voire plus quelquefois. Cela explique

le caractère contraignant de l'assiette parcellaire : la rotation annuelle des coupes empêchait une surexploitation qui aurait épuisé la ressource et imposé l'interruption de l'approvisionnement jusqu'au rétablissement du couvert. Pour faciliter l'abattage, les tiges n'avaient ni l'âge ni la forme actuelle. Les taillis étaient rasés tous les 5 ans (châtaignier, tilleul) ou tous les 10 ans (autres essences), tous les 10 ans ou tous les 20 ans à partir des années 1670, mesure lentement appliquée, compte tenu de la résistance des populations. Les cordes étaient faites en fibres de tilleul ("tilles"), les plessis, en lanières de châtaignier. Quant aux futaies sur souche, elles ressemblaient à des pommiers au tronc épais et court, et à la cime basse et large. Comme le fagotage était prioritaire, cette morphologie était recherchée, mais serait maintenant critiquée ; elle commença d'ailleurs à l'être au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le reste – moins du tiers ou du quart récolté, procurait du bois de fente ou/et du bois d'œuvre. Les ayants droit ne le choisissaient pas : les grumes étaient marquées après devis des experts, comme à Saint-Martin en Vercors (Drôme), où l'évêque de Die accepta la délivrance contre la redevance de 4 livres.

Il convient de noter que les chartes rendaient perpétuelles et inaliénables les servitudes et les redevances, ce qui excluait d'en changer l'objet et le montant sans accord préalable et enregistré. Aussi, la servitude semblait-elle insupportable ou la redevance dérisoire quand la pression usagère se renforçait ou quand la valeur monétaire se dépréciait. Confrontés à ces situations, le concessionnaire entendait discuter chaque droit, et les bénéficiaires refusaient de l'écouter, à moins d'y trouver profit. Cela commençait par un échange : le concessionnaire remontait la redevance annuelle ou allégeait les prélèvements ligneux, en cédant plutôt sur le panage ou sur la pâture (les usages reçoivent un plus nombre de porcins ou de bovins) que sur la revente des excédents (les usagers commercent partie des fagots reçus). Mais quand la négociation n'aboutissait pas, il éteignait servitudes et redevances en cédant une part de son bien. Dans certaines provinces, les ayants-droit obtenaient le tiers de son étendue (triage) et dans d'autres, une étendue selon leur nombre et leurs besoins (cantonnement). Une fois le divorce prononcé, les ex-usagers choisissaient comment employer la récolte, sans essarter le peuplement<sup>1</sup>, ni diviser le communal.

Ainsi, jusqu'aux gouvernements révolutionnaires qui autorisèrent pendant quelques années le partage des communaux, même forestiers, sur délibération municipale, ces espaces restèrent contrôlés par les Eaux-et-Forêts. Cette administration privilégiait l'autoconsommation, ce qui limitait la commercialisation aux bois situés dans le périmètre d'approvisionnement des métropoles ou de la capitale ("ventes à la feuille"). Craignant que les usagers vendent leur bois de chauffage ou pillent celui des voisins, elle maintenait le principe inhérent à toute charte : satisfaire uniquement les nécessités quotidiennes. N'y dérogeaient que le bois mort et, quelquefois, les morts-bois et les menus produits, comme l'arrachage du sumac pour teindre les peaux, l'écorçage des chênes pour extraire le tannin, la levée des éclats de pin pour la poix ou l'emploi du cœur des épicéas pour les tavaillons<sup>2</sup>. Il fallait des circonstances exceptionnelles pour admettre la commercialisation des essences aptes au travail de fente (boissellerie, tonnellerie, saboterie) comme le hêtre ou du gros œuvre (construction, entretien, meule et pressoir) comme le chêne. D'ailleurs, les belles grumes étant rares et chères, le réemploi des pièces de charpente était important, même après l'incendie d'un bâtiment : tout ce qui pouvait servir était récupéré.

L'obtention indirecte de la ressource supposait de l'acheter (ou de la dérober !). En période de pénurie, les tarifs flambaient : les citadins réclamaient la fixation d'un barème, mais l'obtinrent rarement, le passé ayant montré que les marchands quittaient la ville pour une autre. Les vendeurs, producteurs ou négociants, louaient une place fixe dans un espace contrôlé : dans la cité, c'était le marché au bois ("martrois") ; dans ses faubourgs, c'étaient les entrepôts qui longeaient les berges où les trains flottés étaient tirés et les coupons défaits ("ports au bois").

<sup>1</sup> Cette pratique était néanmoins admise dans les massifs anciens, au sol acide (Morvan, Maures, Estérel, Monts d'Arrée ou Pays ardennais). Elle persista jusqu'au premier conflit mondial.

<sup>2</sup> Petites lames de bois, tuiles de bois.

Venaient là tous ceux qui achetaient en gros : fournisseurs des villages, boulangers des villes, paysans cossus et bourgeois aisés. Tous avaient un four, un ou plusieurs feux et un grenier pour garder au sec les combustibles végétaux. Les pauvres, "gagne deniers" bien nommés, ne se chauffaient pas ou se chauffaient peu : ils usaient d'un brasero (charbons), d'une chaufferette (braises) ou d'une bûche que revendait un détaillant ("regrattier"). Cela signifiait qu'ils mangeaient froid ("sur le pouce"), ou qu'ils prenaient un plat tout prêt, payé quelques billons (pièces de cuivre). Les pouvoirs publics veillaient de près à la fourniture des foyers domestiques : les émotions que déclenchait toute pénurie ligneuse<sup>3</sup> les préoccupaient tout autant que l'agitation frumentaire.

Il est vrai que cette consommation était infiniment plus conséquente que l'industrielle et la maritime, bien que les cahiers de doléance les aient accusées de diminuer les espaces forestiers – donnée imaginaire – et d'appauvrir leurs peuplements – idée discutable – En effet, c'est dans les zones faiblement urbanisées que furent fondées les "bouches à feu", établissements qui utilisaient des volumes importants et réguliers de combustible. En moyenne, une forge comme celle de Saint-Pierre d'Allevard (Isère) dévorait 700 tonnes de charbon, soit 7 000 mètres cubes de bois, ce qui supposait un périmètre d'approvisionnement de 2 000 hectares. Ces usines, cela valait pour les verreries, les tuileries, les fours à chaux, les faïenceries ou les briqueteries, valorisaient le capital forestier dans les provinces de l'Est et du Centre où, les densités rurales étant très faibles, les concessions usagères ne rapportaient pas assez au donataire. Outre les fourneaux, les forges, les clouteries établies en forêt ou sur filons, les scieries à eau jalonnaient les torrents, notamment dans le nord du Dauphiné, contrée très boisée. Ainsi, le hameau de Chartrousse, paroisse de Saint-Pierre de Bressieux, comptait 9 scieries pour 39 chefs de famille ! Comme la Franche-Comté, c'était un pays de tradition ligneuse.

Toutes les régions boisées fournirent des bûcherons, des scieurs de long et des charpentiers aux arsenaux de Brest, de Toulon, de Lorient ou de Rochefort. Leurs commissaires préemptaient "le bois de marine", seuls arbres coupés par pied (et non par "contenance", c'est-à-dire par superficie). Ce bois était fort bien payé, surtout s'il convenait à la mâture, et son évacuation mobilisait force bœufs et conducteurs. Les paysans étaient donc loin de récuser un système qui apportait des emplois et de l'argent en période de morte-saison : à l'été et au printemps, les trains d'attelage étaient retenus par le transport des gerbes et le travail de labour. Mais si la ponction des chantiers n'excédait pas 3 à 5 %, 10 % dans les provinces conquises à cette fin comme le Béarn, le Roussillon, la Franche-Comté, plus tard, la Rhénanie et l'Ardenne, le gaspillage impressionnait, puisqu'il fallait couper dix arbres autour de la tige choisie, pour que sa chute laisse le fût intact, et qu'à ces pertes en amont s'ajoutaient celles en aval, liées à la vidange, au convoiement, au flottage ou à la navigation. Pour diminuer les volumes déboutés et recyclés, la recherche des qualités appropriées incita les pouvoirs publics à déterminer des périmètres où la vente des futaies serait soumise à autorisation préalable. Dans le Vercors, celui de 1725 couvrait 11 700 hectares (Drôme), quadrilatère délimité par La Chapelle, Saint-Martin, Saint-Julien et Vossieux : ses bois fournirent de la petite mâture et des rames de galère, ainsi que des charbons pour la fabrique de canons à Saint-Gervais.

En fait, la légitimité des pratiques reposait sur la nécessité d'associer Ferme et Forêt : la *charte usagère* autorisait les bénéficiaires à prendre ce qui conditionnait l'agriculture et la viticulture, le concessionnaire finançant les équipements très coûteux comme le four, le pressoir ou le moulin banal. Elle reposait aussi sur la nécessité d'associer Usine et Forêt ou Ville et Forêt : les *ventes à la feuille* n'étaient rien d'autre qu'un contrat d'approvisionnement de longue durée qui déchargeait les villageois des frais de coupe et de garde, en échange d'une recette annuelle, versée au printemps, à "la première feuille". C'était deux causes de conflit. Dans le premier cas, le débat tournait à l'aigre, parce que les villageois contestaient le statut d'ayant droit à tous ceux qui ne descendaient pas des familles signataires de l'acte initial ; inversement, les gens d'ailleurs guignaient les droits

<sup>3</sup> Ces pénuries résultaient plutôt de la météorologie que de la spéculation, car les gels, les crues, les sécheresses arrêtaient les transports fluviaux, bois compris.

d'autrui, quitte à épouser une fille du lieu pour justifier leur requête. Aussi les défis entre garçons dégénéraient-ils facilement en empoignades générales. Dans le second cas, le débat visait les ayants-droit qui envisageaient la vente à la feuille, l'argent se substituant aux bois qui partiraient vers une destination plus ou moins lointaine : l'idée qu'ils puissent servir à d'autres faisait frémir. Du coup, les pouvoirs publics imposèrent la mesure. Les relations devenaient mauvaises lorsque le marchand employait ses équipes car les habitants perdaient tout : le salaire du bûcheronnage et l'usage des marchandises. N'empêche que ces systèmes établirent des complémentarités professionnelles et des solidarités régionales qui contribuèrent à l'aménagement du territoire.

Mais préserver le recru exigeait que les espaces forestiers, aux baliveaux rares et aux vides nombreux, n'accueillent pas trop d'herbivores : l'abrutissement anéantirait. D'où les règles relatives à la circulation, la composition et la densité ovine et bovine. Pourtant, rien n'était dit au sujet des cervidés, dont beaucoup étaient élevés puis relâchés et poursuivis. Il est vrai que les habitants étaient mal placés pour réclamer la régulation de ces populations classées "bêtes rousses". Comme elles faisaient partie du gibier noble, leur traque était privilège aristocratique, qu'il s'agisse du courre ou du tir. Ces chasses furent à l'origine des aménagements cynégétiques : dans un cas, et depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, des réseaux en étoile comme dans la forêt d'Orléans (Loiret) ; dans l'autre, et depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, des bandes de tirés comme dans celle de Rambouillet (Yvelines). Par contre, s'il était interdit d'employer une arme à feu, les riverains pouvaient protéger leurs familles en participant aux battues, les incursions lupines ravageant le Val de Loire, et défendre leurs cultures et leurs basses-cours en tuant les oiseaux et les rongeurs granivores, les petits carnassiers (les "puants") également. La tolérance portait sur les filets, les pièges, les collets et les fosses, avant que le XIX<sup>e</sup> siècle ne répande l'usage du poison. Ainsi, les paysans mettaient au menu des cailles et des perdrix, étranglées comme les garennes et les lièvres. Compte tenu des cahiers de doléances, cette pratique étonne, malgré sa logique : les volumes céréaliers étant taxés, le bailleur à cens avait intérêt à ce qu'ils soient importants. Au reste, les chasseurs pris en flagrant délit étaient rarement verbalisés et plus rarement encore pénalisés.

## LES RÔLES NOUVEAUX DE LA FORÊT

La génération contemporaine, résolument citadine et sans racine paysanne, adore les massifs boisés quand les habitations n'en sont pas assombries et les perspectives occultées. Elle ne voit pas qu'ils fournissent ce matériau dont on vante la "noblesse", le contact "chaleureux" et l'aspect "familier", ou ce combustible qu'on a remis à l'honneur comme étant "économique" et "renouvelable", arguments qui paraîtraient saugrenus appliqués aux parpaings, aux aciers spéciaux, aux hydrocarbures et aux combustibles fossiles. Elle ne voit pas non plus que les surfaces boisées progressent sous l'effet de la déprise rurale (+ 20 % en 30 ans) et que les volumes ligneux font de même en raison de l'insuffisance des prélèvements. Elle ne voit pas davantage le déficit chronique de la filière bois. Ses 3,5 milliards d'euros en font le second poste des déséquilibres qui caractérisent structurellement notre balance commerciale. Bref, la perception actuelle réduit les espaces forestiers au divertissement, à l'esthétique, à l'environnement : le reste échappe ou indiffère.

Le public ignore visiblement le rôle de l'exploitation dans le renouvellement et l'éducation d'un peuplement. Il méconnaît le nombre d'acteurs nécessaires à la fabrication d'un lot de palettes ou d'un rouleau de papier, l'ampleur et la durée des investissements, la réalité des risques industriels et la diversité des produits dérivés, alors qu'il croit dur comme fer, pourrait-on dire, aux vertus du bois massif ! Or, ces pondéreux, grumes, sciages, panneaux, pâtes, papiers et cartons constituent 3 % du commerce mondial et 2 % du PIB mondial. Contrairement aux périodes anciennes, ils traversent les océans et les continents, en vrac ou par containers que chargent des cargos grumiers et des camions grumiers toujours plus puissants. Émergent ainsi les exportateurs (Brésil, Chili, Nouvelle-Zélande) qui, demain, rivaliseront avec les exportateurs d'hier (USA, Russie, Canada). Dans cette concurrence planétaire, la carte française reste

européenne : 50 millions de mètres cubes récoltés en font le premier producteur de feuillus et le quatrième producteur de bois ronds.

La conjoncture internationale devrait favoriser les exploitants et les industriels de l'hexagone, puisque l'Union Européenne (UE) constate que ses besoins en grumes et en produits ligneux augmentent plus vite que son PIB (+ 90 Mm<sup>3</sup> en 30 ans). Aussi ses projections économiques montrent-elles que leur taux de couverture passera de 70 % en 1990 à 55 % en 2020, ce qui la contraindra à recycler davantage de bois et de fibres, et à recourir plus encore aux importations. Vu les engagements internationaux quant à la préservation des forêts tropicales, antienne reprise dans chaque congrès mondial, les forêts tempérées et boréales seront largement exploitées, celles de la Russie, de l'Ukraine et de la Biélorussie notamment. Ces États ne détiennent-ils pas la moitié du stock ligneux mondial ? Or, la définition de la durabilité n'y a pas inspiré une législation aussi rigoureuse qu'en Occident, qu'en France notamment, sa foresterie bénéficiant d'une réputation flatteuse. Cela devrait attirer les industriels étrangers, mais la gestion et les charges salariales en ont refroidi plus d'un.

La géographie européenne fait que six États ont 90 % des volumes sur pied (25 000 Mm<sup>3</sup>). Par ordre décroissant : l'Allemagne, la France, la Suède, la Finlande, l'Autriche et l'Italie. Comparé aux autres, notre territoire n'est pas sans avantages. Le taux de boisement est proche de l'Allemagne (28 %), mais moindre qu'en Scandinavie, mais notre diagonale forestière (30 %, Nord-Est ; 55 %, Massif Central ; 65 %, Sud-Ouest) est à proximité des entreprises de transformation les plus compétitives, la première comme la seconde. Cependant, les handicaps sont importants. Le plus sérieux tient à la place des feuillus : 63 % des surfaces, 61 % des volumes et 55 % de l'accroissement biologique, alors que les besoins de l'UE en feuillus diminuent depuis les années 1950, tendance récemment amplifiée (- 21 % en 7 ans). Cela met la France en mauvaise posture pour le bois d'industrie et trituration. Ce serait moins pénalisant pour le bois d'oeuvre si les architectes tiraient enfin partie des productions locales comme le merisier et l'alisier, dont les billes conviennent au sciage, au tranchage et au déroulage : les prescripteurs pourraient alors faire l'économie des bois exotiques.

La conversion d'une gêne en atout concerne la diversité des essences. Oui, 136 espèces à couper et à trier, c'est beaucoup, *mais* 8 d'entre elles fournissent 90 % des grumes récoltées (chêne, hêtre, peuplier, châtaignier ; sapin, épicéa, pin maritime et pin sylvestre), sans compter le Fonds Forestier National (FFN). Son action en faveur des résineux a créé une forêt jeune qui monte en puissance avec un palier prévu aux alentours de 2020-2030. La conversion d'une gêne en atout concerne aussi la diversité des propriétés. Oui, 4 millions de propriétaires publics et privés (52 % des effectifs européens !) empêchent la rationalisation de la collecte ligneuse, mais les propriétés de plus de 50 hectares occupent 7,3 millions d'hectares, avec une surface moyenne de 206 hectares, situation assez semblable à celle des autres : 7,7 millions d'hectares en Allemagne (72 ha !) et 6,2 millions d'hectares en Finlande (103 ha). La Suède propose un modèle différent, ces propriétés occupant 19,3 millions d'hectares (307 ha). La conversion concerne enfin la diversité des objectifs. Oui, certains relèvent d'une logique fiscaliste, d'autres d'un réflexe patrimonial et beaucoup d'une intention affective, raisonnements préjudiciables à l'exploitation et à l'investissement, mais les forestiers qui parient sur le futur savent les dépasser : il n'y a pas contradiction entre la recherche de performance et le respect de l'environnement. Le critère n'est donc pas la dimension des propriétés, mais leur gestion à l'échelle d'un massif et d'une région.

L'attentisme n'en reste pas moins préoccupant. À cela, il est une explication : la majorité des sylviculteurs considèrent le revenu forestier comme secondaire ; il l'est d'ailleurs par rapport aux retraites, aux salaires et aux placements dans d'autres secteurs. Conséquences : la superficie forestière nationale n'appartient pas aux entreprises de transformation (contre 37 % en Suède, 8 % en Finlande, 7 % au Portugal) ; et la surface moyenne des propriétés sylvicoles progresse moins vite que celle des propriétés agricoles : + 0,20 % par an contre + 2,5 % par an. Aussi, le remembrement est-il renvoyé aux calendes grecques ! Les initiatives sont donc du côté des forêts

privées engagées dans une sylviculture intensive comme en Aquitaine, et vers les forêts publiques où le contribuable finance l'investissement. Dans le premier cas, l'essor des coopératives forestières est porteur d'espoir, mais elles regroupent seulement 1,2 million d'hectares et récoltent 4 millions de mètres cubes (3 m<sup>3</sup>/ha/an). Dans le second cas, l'ONF, gestionnaire domanial et prestataire communal, contrôle 26 % du patrimoine sylvicole, proportion médiocre dans l'UE. Certes, l'établissement maîtrise des superficies unitaires importantes et récolte des volumes extrêmement conséquents : 14 millions de mètres cubes (3 m<sup>3</sup>/ha/an). Mais peut-il faire mieux ? Après tout, ce sont "ses" forêts qui assument l'essentiel des fonctions d'accueil.

Ainsi, malgré des orientations différentes, les perspectives sont similaires : les prélèvements demeurent inférieurs de 30 à 35 % à l'accroissement biologique. La France, cette fois encore, souffre du même mal que ses voisins : une sylviculture plus conservatoire qu'intensive. Ce n'est pas faute, pourtant, d'avoir voulu changer cela comme le prouvent le Rapport Bianco de 1998 — en dix ans, tirer 6 millions de mètres cubes supplémentaires des massifs publics —, et le Rapport Puech de 2009 — en dix ans, tirer 20 millions de mètres cubes supplémentaires des massifs français. C'est l'axe majeur de la politique nationale. Bref, haro sur la capitalisation forestière ! Et pourtant, avec 157 mètres cubes par hectare, elle est très en deçà des niveaux germaniques et helvétiques : ils dépassent largement les 350 mètres cubes par hectare. Pourquoi ces livres blancs ? Leur commande est liée à deux constats. Premièrement, le vieillissement des arbres les empêche de trouver preneur car, trop épais, les scieries locales ne les traitent plus et, trop tarés, les bois sont déclassés. Deuxièmement, l'enracinement des arbres pas ou peu éclaircis les rend vulnérables aux tempêtes hivernales, les résineux notamment, puisqu'ils conservent leurs aiguilles, ce qui accroît la prise aux souffles violents.

Les blocages sont repérés. Les remèdes le sont moins. L'abattage pose problème : il est effectué par de très petites entreprises (6 000, 96 %, ont moins de 6 salariés ; 2 500, 90 %, ont moins de 20 salariés). Implantées au plus près des massifs, elles accèdent difficilement au système bancaire, d'où le retard des investissements en vue de la mécanisation (50 % pour les résineux nationaux contre 98 % pour les résineux nordiques !). Le bois d'œuvre pose un autre problème : il est transformé par des petites et moyennes entreprises. 60 % des sciages viennent d'établissements traitant plus de 10 000 mètres cubes par an. C'est un progrès, sauf qu'en Allemagne et qu'en Scandinavie, les unités traitent plus de 100 000 mètres cubes par an ! Hormis les marchés de niche, *big is beautiful* : le différentiel de compétitivité mène à des fermetures et à des concentrations. A terme, et c'est en cours, cette logique imposera l'extension de la collecte et alourdira la dépense en transports, ce qui se répercutera sur le paiement des producteurs. Cette règle valait déjà pour les bois de marine, les mieux payés étant les plus proches de la rivière ! Il est donc de l'intérêt des propriétaires d'entrer dans le capital des entreprises et dans l'intérêt de celles-ci de financer la production ligneuse. Le bois de trituration pose un troisième problème : il est acheté par les multinationales. Implantées dans un territoire pour l'abondance et l'homogénéité de leur approvisionnement, elles n'ont cure de la variété des essences et des situations et délocalisent si la ressource fait défaut ou renchérit.

Aujourd'hui, comme le revenu forestier dépend de la récolte ligneuse, il convient de lui épargner tout dommage pastoral : l'éviction des "bêtes à laine" et des "bêtes à corne" devint possible avec l'arrivée des aliments industriels, farines, céréales, légumineuses. Mais les dommages ongulés demeurent. À la veille du premier conflit mondial, il n'y avait quasiment plus de grands carnassiers (ours, loups, lynx), une donnée que ne changent pas la réintroduction naturelle du loup et du lynx, et la réintroduction artificielle de l'ours : leurs effectifs n'excèdent pas une centaine, voire une dizaine d'individus. Trente ans plus tard, il en fut de même pour les petits carnassiers (renards, blaireaux, belettes), victimes de leur belle fourrure, de leurs incursions dans les poulaillers et dans les pêcheries et, enfin, des récompenses accordées pour chaque dépouille. La suppression des "féroces" et des "puants", les prédateurs des ongulés, laissa ces derniers libres de proliférer. Deux autres facteurs jouèrent : l'élevage ; car les sociétés de chasse lâchèrent "leurs"



ongulés pour repeupler leur territoire ; l'afforestation, car les exploitants agricoles quittèrent les parcelles excentrées ou escarpées.

Ainsi, la densité des ongulés, plus prolifiques, plus tranquilles et mieux nourris, progressa fortement. Dans les années 1960, les Plans de Chasse, conçus sur le principe des PSGF<sup>4</sup> (ménager la régénération en limitant le prélèvement), fixaient un plafond, par espèce, du nombre de bêtes à tuer. Mais le législateur n'imaginait pas le quota loin d'être atteint ! À présent, il faudrait fixer un plancher du nombre de bêtes à tuer : en dessous de ce minimum, c'est aux techniciens de l'ONCFS<sup>5</sup> de procéder à des tirs de régulation. Sinon, plants et recrues souffriront de la densité des ongulés, de leurs frottis, broutages, déchaussements et piétinements. En 2009, le fonds de garantie des assurances a indemnisé les dégâts causés par le chevreuil et par le sanglier, plus encore, à la hauteur de 31 millions d'euros, sommes qui sont allées aux automobilistes et aux agriculteurs et non aux sylviculteurs. Autrefois, les manants rêvaient de chasser dans la forêt du seigneur. Avant-hier, les bourgeois constituaient des domaines forestiers pour chasser et les ruraux établissaient des parcours pour faire de même. Sous la III<sup>ème</sup> République, le permis de chasse, devenu plus accessible, fut acheté par davantage de pratiquants. Cet engouement continua jusqu'aux années 1970. Depuis, en raison de l'urbanisation et de la tertiarisation, la chasse semble plus contestée et moins pratiquée. Dès lors, comment réguler les populations de "proliférants" ? Le terme convient mieux que "nuisible" car l'affaire est strictement démographique. Forêt et Faune forment un tout, certes, mais il arrive que l'une ne supporte plus l'appétit de l'autre. À moins d'imaginer, pour le sylviculteur, une autre rétribution que l'argent tiré des coupes ?

Les sondages d'opinion révèlent nos contemporains prêts à sauver des arbres en optant pour des maisons, des huisseries, des équipements en béton, parpaing, aluminium, PVC, verre ou email. Cela pourrait se justifier par la rapidité de la livraison, la commodité de l'entretien ou le différentiel de prix, mais aucunement par la protection de l'environnement. En effet, le carbone est stocké dans le bois – mort ou vif, le sujet coupé laisse place à un juvénile qui transforme davantage de gaz carbonique qu'un arbre adulte, a fortiori qu'une vieille tige —. Comme le stock de carbone français atteignait 71 millions de tonnes en 2005 et 80 millions de tonnes en 2010, le différentiel – le "puits de carbone" — a crû de 9 millions de tonnes en cinq ans. C'est beaucoup. Cela correspond à une sous-exploitation de la forêt. Mais si les hommes respectent les arbres, ils respectent plus encore la faune sans comprendre l'intérêt de maintenir un juste équilibre. Il est vrai que le définir n'a rien de facile, d'où les conflits actuels entre les chasseurs, les forestiers et les amoureux de la nature. Au siècle dernier, cet antagonisme apparaissait déjà, mais il en était d'autres : entre maîtres et manants, entre usagers et prétendants, entre producteurs et acheteurs. La Forêt fut toujours au centre des enjeux parce que "le bois, c'est essentiel".

## DÉBAT

### Question : L'enseignement au niveau du troisième cycle

Je vais reprendre tout d'abord à la question de "l'enseignement de la forêt" puisqu'en tant qu'universitaire je suis naturellement concernée par l'enseignement de la forêt.

Incontestablement, il y a des choses qu'il faut appeler le New Deal. Je n'interviens qu'au niveau de la recherche. Je vois que nombre de sujets de thèse sont toujours parties prenantes pour étudier les aspects des mentalités de la forêt, du type : comment vivaient les braconniers ? Le côté rousseauiste, la forêt et la défense des petites fleurs, des petits oiseaux, des retraites des ermites, des légendes, ou le tourisme en forêt, etc. Ce sont des sujets éminemment respectables, mais je leur dis que tout ça c'est bien joli, mais j'aimerais bien que vous étudiiez : combien

<sup>4</sup> Plan simple de gestion forestière.

<sup>5</sup> Office National de la chasse et de la faune sauvage.

coûtent les aménagements, combien rapportent les investissements forestiers, comment les produits ligneux se vendent

Là, on me regarde comme une affreuse matérialiste et c'est pour cela que j'ai la réputation d'être vraiment au "ras des pâquerettes".

Donc, il y a vraiment un problème dans la manière que l'on enseigne la forêt. Si vous regardez les manuels, ne serait-ce que celui de l'enseignement secondaire, vous voyez que la forêt est abordée au niveau de la couverture boisée pour le Canada, pour la Russie, mais c'est à peu près tout. On parle extrêmement peu de la forêt, pas seulement en tant que taux de couverture boisée mais pour ce qu'elle apporte au plan économique, dans la balance commerciale, pour le nombre d'emplois... Qu'est-ce que ça rapporte aux communes ? Qu'est-ce que ça rapporte à l'État, dans le cas des forêts domaniales ? Qu'est-ce que ça rapporte aux propriétaires privés ? Toutes ces questions-là ne sont jamais abordées ... Peut-être que le problème vient du fait que dans l'enseignement, les forêts sont essentiellement traitées sous l'angle de l'arbre, par le professeur de sciences naturelles et uniquement par le professeur de sciences naturelles.

Il y a une sorte de béance entre l'enseignement à l'école primaire et celui de l'enseignement secondaire. À l'école primaire, les instituteurs font faire des dossiers sur la vie en forêt, surtout en ce qui concerne les animaux, afin de sensibiliser le jeune enfant... puis au niveau de la fin de l'enseignement secondaire, nos ados vont entendre parler de la forêt parce que c'est au programme du baccalauréat et de façon à être prêt à répondre à une question qui pourrait être, par exemple, sur la forêt du Canada... Très souvent d'ailleurs, il ne faudrait pas aller très loin sur les enjeux économiques de la forêt canadienne ou de la forêt scandinave. Incontestablement, il y a beaucoup de choses à revoir dans les programmes concernant la forêt. La plupart des gens tombent des nues en découvrant qu'il y a 500 000 emplois de ternaire ; en apprenant, par exemple, que la forêt en Aquitaine, au niveau de l'exportation des produits rapporte autant et même plus que de la vente du Bordeaux. C'est un bon sujet d'étonnement etc.

Oui, on ne le soupçonne pas. Lors de la tempête de Lothar, par exemple, on a beaucoup parlé des drames de certaines communes de l'est de la France pour lesquelles il va falloir lever des impôts alors que jusque-là il n'y avait pas d'impôts parce qu'il y avait des produits forestiers ; et les gens ont réalisé d'un coup, qu'il y avait certaines communes dont le budget était alimenté par la vente de bois. Soyons honnêtes, lorsque après les tempêtes, on a parlé des dégâts de la forêt on a beaucoup plus parlé des ravages du parc de Versailles que des ravages des forêts de la région parisienne et... je ne vous parle même pas des forêts du reste de la France.

Et lors de la tempête de Claus, seule la presse régionale en a parlé. À plusieurs reprises, le syndicat des sylviculteurs a essayé de faire venir la presse nationale, mais les journalistes ne se sont pas déplacés. Preuve que Bordeaux n'est pas loin lorsqu'il s'agit du vin, mais que c'est très loin lorsqu'il s'agit de regarder les drames forestiers.

### **Question : Les forêts privées et les forêts domaniales.**

Maintenant, parlons des forêts privées et des forêts domaniales. La politique est différente dans les deux cas: D'abord dans les forêts domaniales, il y a deux grandes catégories, d'une part, les forêts historiques qui sont héritées des forêts de la couronne ou liées à des familles de dynastie royale ; parfois se sont ajoutées des forêts dues à des annexions lors de la Révolution voir même au moment de l'Empire. Et il y a eu aussi des ventes de forêts nationales dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle pour permettre de renflouer, déjà !, les caisses qui étaient complètement à plat en raison de l'indemnité de guerre que l'on devait verser après 1815 aux alliés qui occupaient la France. Il est vrai qu'en ces périodes les forêts domaniales ont servi de "vaches à lait" mais elles ont été quand même moins traumatisées qu'on ne pourrait le penser. À ces grandes forêts, s'ajoutent les forêts domaniales dans le cadre de la "forêt de protection", qu'il s'agisse des forêts

pour fixer les bords de mer ou qu'il s'agisse des forêts en montagne de façon à limiter l'érosion des torrents et par conséquent l'inondation des vallées. Ce qui est vrai c'est que pour les grandes forêts et en particulier les forêts de plaines, les forestiers de l'ONF qui sont dans la salle pourront surveiller ce que je dis, à propos de ce que j'appellerai la sylviculture de plaine, c'est-à-dire une sylviculture forcément coûteuse, car elle a des impératifs paysagers qui sont draconiens, car ce sont des forêts où l'accueil du public est extrêmement important.

En ce qui concerne les forêts privées, ce n'est pas si simple parce qu'il y a un problème d'assurance. Même, si certaines forêts privées sont liées par contrat avec des municipalités ou un département. Si un arbre écrabouille une voiture ou si une branche tue quelqu'un, cela peut engager la responsabilité du propriétaire. Ce qui explique que, lorsque les propriétaires ont besoin d'assurance tous azimuts, cela leur coûte trop cher. Cela leur coûte moins cher d'entourer leur forêt de fils de fer barbelés ou de dissuader les intrus de se rendre en forêt avec des pancartes telles que le "tir à balle réelle" ou encore "piège à loup". Notez que les pièges à loup sont interdits, mais c'est dissuasif. Le promeneur qui se serait engagé au-delà d'un périmètre qui a de telles pancartes ne peut plus juridiquement incriminer le propriétaire. C'est vrai que la fermeture des forêts privées est mal ressentie par le public.

Pourquoi ?

La plupart d'entre nous sommes des citadins et nous conservons le rêve de nos ancêtres lointains paysans, c'est-à-dire le rêve d'une forêt ouverte, donc voir des forêts privées, qui en plus sont en grande expansion, fâchent les visiteurs.

Alors, il est vrai que si l'on veut ne pas avoir de visiteurs, il y a bon truc : tout autour de la forêt, il faut couper très fort, ce qui provoque l'arrivée de beaucoup de lumière et donc la croissance rapide de ronces. Les fourrés épais de ronces constituent la meilleure protection pour contrôler la pénétration des indésirables dans les sous-bois. En outre, sous les ronces, vous avez de jeunes arbres en particulier des chênes ; le chêne a besoin d'un abri dans sa jeunesse. Le visiteur ne se rend pas compte que le pied abîme les jeunes plantes qui ont coûté très cher. Donc les visiteurs sont indésirables dans les forêts qui n'ont pas été aménagées pour cela. Lorsque l'on a des parties en régénération, il faut s'équiper de protection avec des barrières, des manchons, etc. Cela protège à l'égard du promeneur qui circule manière linéaire mais cela ne protège pas contre les quads, contre le VTT car ils pénètrent dans la forêt en profondeur, hors des chemins, avec des virages. Vous avez le bruit qui trouble la faune et les dérapages des VTT, des motos, qui décapitent les jeunes plants. Donc, dans toutes les propriétés qu'elles soient domaniales, communales, ou privées, il y a un problème pour protéger les jeunes plants de la dent du gibier, il faut en plus les protéger contre les visiteurs : cela devient la quadrature du cercle. Je vous signale que lorsque vous rentrez en forêt pour prendre des champignons, même en forêts domaniales, ou du muguet, ce n'est qu'une tolérance héritée des temps anciens. Vous ne pouvez prendre que ce qui est pour votre usage. Par exemple, dans la région de Montpellier, dans les Cévennes, il y a des gens qui viennent avec des voitures et des cageots et dévastent complètement la forêt. Or dans ces forêts cévenoles, le principal revenu pour le propriétaire ce sont les champignons, vous comprenez que, dans ce cas-là, c'est la guerre des champignons. Il y a des propriétaires qui, dans la bonne période, sont là avec des chiens et des fusils. Pas contents du tout, ils ne sont pas prêts à tirer mais ils souhaitent dissuader les visiteurs indéclicats qui viendraient prendre leurs précieux champignons. Souvent le citadin ne se rend pas compte de la valeur des "menus produits". Autrefois on appelait menus produits des produits que l'on estimait être précieux ; aujourd'hui quand on parle de menus produits, les gens croient qu'ils ne sont que menus.

Donc, on peut s'en servir, car la forêt est à tout le monde. Si les gens pensent que la forêt est à tout le monde, c'est parce qu'ils pensent que la forêt égale la nature ; la nature est un bienfait des dieux, donc c'est à tout le monde. C'est comme le soleil, c'est comme pour l'eau. À partir du moment où on leur dit "touche pas aux arbres", les gens veulent bien. Mais, quand on leur dit

non pas "touche pas aux arbres", mais "touche pas à mon arbre", là par contre cela les choque parce qu'il y a là un phénomène d'appropriation et ... ils ne le supportent pas.

### **Question : le bilan carbone**

Alors, qu'en est-il du bilan carbone ? Ce n'est pas un miracle, la forêt française est un puits de carbone. Ce qu'on appelle un puits de carbone, c'est la différence entre le stock de bois en une année A et le stock de bois en une année A+1. Depuis 10 ans, en raison de la sous-exploitation de la forêt française, le puits de carbone français a donc augmenté et donc contribué largement à la rétention des gaz à effet de serre. Sauf que lorsque qu'un meuble arrive en fin de vie et qu'il est brûlé, le carbone est libéré sous forme de gaz carbonique qui retourne l'atmosphère.

Comme la nature est bien faite, les arbres sont là. Plus ils sont jeunes, plus ils sont actifs. Au fur et à mesure que l'on vieillit, notre métabolisme se ralentit : pour les arbres c'est pareil. Donc, pour qu'un arbre stocke le plus possible de gaz carbonique, il faut qu'il soit en pleine croissance. Donc, quand il commence à vivre piano piano ; c'est le moment de l'abattre. Les jeunes doivent remplacer les vieux.

Ce qui est très curieux, c'est que les concitoyens n'acceptent pas l'exploitation des arbres au moment ils sont à leur apogée ; quelque part ils se disent qu'il faut les laisser mourir de leur belle mort. C'est très différent de ce qui se passait autrefois. Pourquoi ? Parce qu'autrefois, la forêt était essentiellement une forêt de feuillus : on avait des taillis qui étaient exploités très jeunes et pour le bois d'oeuvre; on avait des réserves qui pouvaient être exploitées à deux siècles voir trois siècles. L'espérance de vie des gens était inférieure à 50 ans, donc les grands arbres donnaient l'impression qu'ils étaient immortels. Aujourd'hui on a des Douglas qu'on abat au bout de 50 ans ; quelque fois, même un peu moins. On a des pins maritimes que l'on peut abattre entre 30 et 40 ans c'est-à-dire que l'on a des essences que l'on va maintenir moins longtemps que nous-mêmes nous ne vivons. On aura donc l'occasion dans notre vie d'assister une ou deux fois à un changement important de repère spatial et cela nous ne le supportons pas. Donc vouloir maintenir un arbre au moins aussi longtemps que notre propre vie nous paraît une assurance à l'égard de notre propre existence. Je répète en matière de forêts vive les jeunes, à bas les vieux !

### **Question : Quel est l'effet du réchauffement climatique sur la forêt française ?**

Je voudrais rappeler qu'à l'époque quaternaire, des périodes de réchauffement et de glaciation ont toujours existées. La forêt en gros entre 250 à 300 millions d'années, les arbres en ont vu d'autres. C'est vrai qu'à l'ère quaternaire, bon nombre d'essences ont disparu, tout simplement parce que les reliefs en Europe sont disposés dans le sens est-ouest. Donc, contrairement à ce qui s'est passé en Amérique, les arbres n'ont pas pu descendre en latitude pour fuir l'avancée des glaciers. Beaucoup d'essences ont disparu et ont été remplacées par la toundra lors du dégel. Ces essences sont progressivement revenues, elles sont revenues par la partie "Est" de la Méditerranée ; par le bassin oriental de la Méditerranée. Donc là aussi, il y a eu une adaptation. Eh ! bien, il se passera la même chose. Actuellement un réchauffement climatique avec surtout des sécheresses printanières, le hêtre va fortement diminuer en proportion, y compris d'ailleurs dans les près de Normandie. Il va quasiment disparaître sur les versants les plus ensoleillés des montagnes. On va voir le même phénomène en ce qui concerne les épicéas en plaine. Les épicéas en plaine sont condamnés. Les changements vont toucher le chêne. Cela pour nous, c'est très ennuyeux parce que les chênes sont présents dans la forêt de Tronçay, dans la forêt française en général ; le chêne gaulois, le chêne de Saint-Louis... Ce sont des symboles. Donc c'est une horreur. L'abaissement des nappes phréatiques fait que nous observons une forte mortalité du chêne pédonculé ; le chêne américain, le chêne rouvre résiste bien. Il y a d'autres régions où ils seront menacés ; on voit par exemple des phénomènes de dépérissement dans la forêt de Vierzon.

Cela ne va pas se faire du jour au lendemain. Cela va se faire sur un espace de temps d'une ou de deux générations et cela va être accompagné. Prenez le cas du sud de la France, le sapin s'épanouit et résiste très bien à la sécheresse. À l'intérieur d'un même groupe d'essences, on choisira celles qui résistent le mieux à la chaleur et à la sécheresse printanière. Il faut bien constater que cela fait 5 millions d'années que l'homme s'adapte et cela fait 250 millions d'années que les forêts s'adaptent. Par conséquent pas de panique, la forêt ne va pas mourir. Elle ne va pas s'abîmer. Nous, nous allons nous adapter ; c'est pour cela que nous sommes des hommes. On s'adaptera et on triomphera.

### BIBLIOGRAPHIE PERSONNELLE

- Corvol A. *L'Homme aux bois : histoire des relations de l'homme et de la forêt, XVIIe-XXe siècle*, Paris, Fayard, 1987, 585 p.
- Corvol A. (sous la direction de). *La Forêt : perceptions et représentations*, avec la collaboration de M. Hotyat et de P. Arnould, Paris, L'Harmattan, 1997, 401 p.
- Corvol A. (sous la direction de). *Les Forêts dans l'Occident, du Moyen Age à nos jours*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2004, 300 p.
- Corvol A. (sous la direction de). *Forêt et Chasse, Xe-XXe siècle*, Paris, L'Harmattan, 2005, 397 p.
- Corvol A. *L'Arbre en Occident, Les Héritages*, Paris, Fayard, 2009, 372 p.
- Corvol A. *Histoire de la chasse : l'Homme et la Bête*, Paris, Perrin, 2010, 575 p.



**SORTIE ANNUELLE**





## VOYAGE EN BAIE DE SOMME

22 et 23 juin 2011

Ce voyage a réuni 43 participants, dont 15 membres de l'Académie, les autres venant pour la plupart de la Société des Amis et aussi d'une petite "clientèle" d'habitues.

L'objet du voyage, fortement médiatisé depuis quelque temps, était intéressant mais on avait cherché à le rendre attractif par un dosage à peu près homogène de sujets variés (géographie, histoire, nature, économie, art, architecture). Après l'étude de divers documents, il avait été précédé par le voyage préliminaire d'un petit groupe, afin de valider l'intérêt des choses visitées, la qualité de l'hébergement, les possibilités de circulation et de parking pour un car et bien entendu les temps de visite et de parcours afin de respecter les horaires.

La première matinée fut consacrée au trajet aller, coupé d'une halte dans un café près de la gare d'Evreux. Trajet assez monotone, presque entièrement sur les plateaux calcaires crétacés de la Normandie intérieure, consacrée surtout aux cultures de céréales avec néanmoins quelques vues plus attrayantes sur les vallées de l'Eure et de la Seine (celle-ci traversée trois fois), le contournement de Rouen avec vue au loin sur la cathédrale, la traversée du pays de Bray, bien connu pour sa fameuse "boutonnière", enfin, après passage de la Bresle, arrivée en Picardie.

Cette ancienne province (assez différente de la région actuelle) est surtout étendue en "largeur" et le littoral picard ne fait guère que 40 km entre la vallée de la Bresle au sud et celle de l'Authie au nord, petite région côtière appelée Vimeu au sud et Ponthieu au nord, de part et d'autre de l'estuaire de la Somme, assez improprement appelé baie de Somme.

Après avoir déjeuné dans la sympathique auberge du Colvert, à Mareuil-Caubert, à quelques km au sud d'Abbeville, l'après midi commença par la visite du site de la bataille de Crécy, aménagé sur une butte avec une petite tour observatoire en bois, à l'emplacement d'un ancien moulin, d'où Edouard III aurait dirigé ses troupes. Cette première bataille (en 1346) de la guerre de Cent Ans fut à la fois un désastre, un épouvantable massacre et un épisode peu glorieux pour la chevalerie française tant les bourdes avaient été accumulées, alors que les troupes anglaises étaient organisées et commandées avec efficacité.

On alla ensuite à Rue, capitale du Marquenterre, ancienne île dans un golfe marin progressivement comblé, entre le cordon dunaire à l'ouest et l'ancien rivage en bordure du plateau picard. Au Moyen Âge, Rue était encore un port, mais la partie est avait déjà été drainée et aménagée par des moines. C'était alors une petite ville entourée de remparts, qui furent rasés au XVII<sup>e</sup> siècle. Il reste actuellement un beffroi du XV<sup>e</sup> siècle et une magnifique chapelle, dite du Saint-Esprit, construite dans la deuxième moitié de ce siècle en style gothique flamboyant, remarquable par ses contreforts saillants, sa riche décoration et surtout les nervures et les clés pendantes du narthex et de la nef.

La partie ouest du golfe fut progressivement asséchée au siècle dernier et convertie en zones boisées ou agricoles. Mais la grande innovation fut dans les années 60-70 la création d'une réserve naturelle de 3 000 hectares, puis d'un parc ornithologique qui obtint rapidement à la fois une grande notoriété (statut de réserve naturelle nationale), un succès touristique considérable et surtout une importance grandissante pour la préservation de la faune et de la flore. Plus de 300 espèces d'oiseaux (presque la moitié des espèces européennes) s'y arrêtent maintenant au cours de leurs migrations.

Le programme comportait bien entendu la visite de ce parc (pendant environ 2 heures), puis on reprit le car pour aller au Crotoy, ancienne île aussi, maintenant surtout station balnéaire en bordure de la baie, juste en face de Saint-Valery qu'on aperçoit en face sur une butte de l'autre côté de l'eau. Une eau grise ou jaune selon les reflets du ciel, mais toujours très boueuse à cause des alluvions apportées par la Somme et surtout du sable amené par la marée. Une partie s'évacue à marée descendante mais une partie seulement (le courant étant plus fort à marée montante) et le résultat est un ensablement considérable et qui augmente de presque 2 cm par an, interdisant toute navigation importante vu le faible tirant d'eau.

Le car nous conduisit ensuite de l'autre côté de la baie, en faisant le tour de celle-ci par le premier pont franchissant la Somme, ce qui permit de voir la partie arrière de la baie, plus étroite et moins aquatique que la partie aval, avec des prés salés remplaçant progressivement les vasières et "mollières", mais encore cependant avec de nombreux fossés et plans d'eau et toujours une importante quantité d'oiseaux.

Et on arriva à l'hôtel-restaurant du Cap Hornu, magnifiquement situé sur une pointe au sud de la baie, un peu à l'écart à l'ouest de Saint-Valery-sur-Somme. Établissement moderne, spacieux et calme, confortable et accueillant que les voyageurs apprécièrent vivement, en plus par un beau soir d'été.

L'excursion du lendemain commença par le site de la pointe du Hourdel, au coin sud-ouest de la baie, à l'extrémité du cordon littoral de galets venant des éboulis des falaises du pays de Caux. Le sable accompagnant ces galets va plus loin, s'accumule en bancs au travers de la baie puis ressort en partie de l'autre côté sous forme de dunes qui constituent la côte ouest du Marquenterre. Mais les visiteurs venaient surtout pour voir les phoques qui habitent ces bancs de sable. Il y en avait effectivement mais loin (ils sont très méfiants) et même avec des jumelles on avait du mal à les apercevoir. Heureusement deux employées d'un office de tourisme local arrivèrent là par hasard avec des lunettes à fort grossissement montées sur trépieds et dans ces gros appareils, on put alors observer facilement divers groupes de phoques, plus ou moins nombreux, dont une mère avec son petit.

On assista ensuite au départ dans des remorques tirées par des tracteurs (pour franchir un chenal encore recouvert de presque 1 m d'eau) de pêcheurs de coques, autre spécialité de la baie de Somme. Cette pêche se pratique sur les bancs de sable à marée descendante, au moyen de râteaux, les coquillages étant au fur et à mesure mis dans des sacs et ceux-ci accrochés pour le transport sur le site à de vieux vélos sans selle ni pédalier.

Le deuxième partie de la matinée fut consacrée à la visite de Saint-Valéry-sur-Somme. Situé sur une butte (en fait l'extrémité du plateau calcaire crétacé), c'est à la fois un lieu historique, où Guillaume fit escale en 1066 avant d'aller conquérir l'Angleterre, une ville du Moyen Âge (dans la partie haute) avec ses portes et ses remparts et aussi une ville basse avec un petit port au débouché du canal maritime venant d'Abbeville. Canal construit de 1776 à 1835 pour améliorer la navigation dans l'estuaire et la rendre moins dépendante des bancs de sables et de la marée, mais le trafic fut toujours très faible en l'absence de port important (due au manque de profondeur d'eau) et cela ne fit qu'empirer.

On parcourut d'abord la ville basse le long du canal, puis la ville haute entre la porte de Nevers à l'est et la porte Guillaume (du XII<sup>e</sup> siècle) à l'ouest. Ville médiévale, avec ses rues aux gros pavés irréguliers, ses ruelles en pente, ses maisons disparates et en désordre, son église Saint-Martin, gothique, à deux nefs, avec des murs originaux (en damiers de grès et de gros silex) et tout en haut un point de vue magnifique sur la baie en face du Crotoy. Pour voir tout cela, il avait fallu beaucoup marcher. Heureusement le car attendait à proximité pour nous emmener à nouveau à l'hôtel-restaurant du Cap Hornu où fut pris le repas de midi.

L'après-midi commença par un court trajet jusqu'à Abbeville pour une visite sommaire de cette ville, ancien port de mer situé en fond d'estuaire, encore actif sous l'Ancien Régime, développé par Colbert qui y implanta une manufacture de drapiers hollandais, les Van Robais. Au XIX<sup>e</sup> siècle, la ville devint un des berceaux de l'étude de la préhistoire, après qu'un directeur des douanes, Jacques Boucher de Perthes, eut remarqué et étudié des silex bizarrement taillés dans les alluvions extraites lors du creusement du canal.

En mai 1940, la ville acquit une autre notoriété, dont elle se serait bien passée, en devenant l'objectif, après la percée des Ardennes, des divisions blindées allemandes chargées de couper le dispositif allié. Après un terrible bombardement, le 20 mai, qui détruisit pratiquement tout le centre ancien, la ville fut atteinte dès le 21 et protégée aussitôt fortement sur la rive gauche par l'occupation du mont de Caubert et des hauteurs avoisinantes. Une contre-offensive française, dirigée par le colonel de Gaulle, puis une autre écossaise essayèrent de reprendre le terrain mais en vain.

Le car passa devant la manufacture des Rames (celle des Van Robais), en cours de restauration, puis on arriva à la gare, qui chose rare, a gardé l'aspect extérieur qu'elle avait sous le Second Empire, dans le style balnéaire alors à la mode. Elle est faite d'une ossature de bois garnie de briques. La toiture est entourée d'un lambrequin et surmontée d'un lanterneau où est logée l'horloge. Inaugurée en 1856, elle a été inscrite à l'inventaire des monuments historiques en 1984.

Après avoir traversé le canal puis la Somme, on arriva en centre-ville, entièrement refait, mais il reste quelques monuments, en particulier la collégiale Saint-Vulfran de style gothique flamboyant, dont on put admirer la façade, avec notamment de nombreuses et magnifiques statues, entre deux hautes tours symétriques flanquées de petites tourelles de guet. C'est devant cette église que fut supplicié, en plein siècle des Lumières, le malheureux chevalier de La Barre, dont Gérard Lauvergeon nous conta l'épouvantable histoire. On s'arrêta ensuite près du beffroi du XIII<sup>e</sup> siècle, l'un des plus anciens de France, qui abrite actuellement en partie le musée Boucher de Perthes.

Au retour le car passa près du mont de Caubert puis dans le Vimeu, région agricole mais aussi traditionnellement de petite métallurgie, notamment de serrurerie. Puis on quitta la Picardie et ce fut le trajet retour, avec comme à l'aller un passage assez ralenti autour de Rouen et un arrêt pour se détendre dans le même café près de la gare d'Evreux. Et les participants arrivèrent enfin à Orléans, assez tard, un peu fatigués mais apparemment contents de ces deux jours de voyage et de convivialité.

Michel Deck, Pierre Gillardot, Christian Loddé et Michel Monsigny



Abbeville : la gare



Crécy : vue du belvédère



**VARIA**



## VISITE DU JARDIN DE CHRISTIAN FROISSART À OLIVET le 22 octobre 2011

L'automne 2011 restera-t-il dans les annales des climatologues ? Toujours est-il qu'il fut marqué par la constance de sa douceur et l'absence de précipitations jusqu'au seuil de l'hiver. Ces conditions ont permis à des plantes dites à "jours courts" telles que les *Salvia* du Japon et des Amériques septentrionale et centrale ainsi que plusieurs *Hedychium* de montrer le meilleur d'elles mêmes. Une dizaine de personnes ont répondu présentes à l'invitation de visite de jardin faite par Christian Froissart à ses confrères de l'Académie. Le tour de jardin est résumé par la liste des plantes qui étaient encore en fleur ou qui méritaient une attention particulière. Cette liste figure ci-dessous, dans un ordre reprenant plus ou moins le sens de la visite. Une volée de questions réponses au sujet de la constitution et la maintenance d'une collection végétale concluait cette matinée, autour d'un verre servi dans la véranda.

### Liste des plantes présentées lors de la visite de jardin du 22 octobre 2011

***Iochroma australis* Griseb.** Solanacée. Hauts plateaux boliviens. Syn : *Acnistus australis*, *Dienbachia australis* et *Dunalia australis*. Fleurs en trompette bleu violacé. Ce sujet réputé frileux survit depuis une vingtaine d'année dans la cour de la maison où il fleurit abondamment.

***Bomarea hirtella* Herb.** Alstroemeriaceae sarmenteuse. Sud du Mexique et Guatemala. Fleurs oranges et jaunes disposées en corymbe.

***Salvia oxyphora* Briq.** Bolivie versant est de la Cordillère des Andes. Fleurs rose framboise

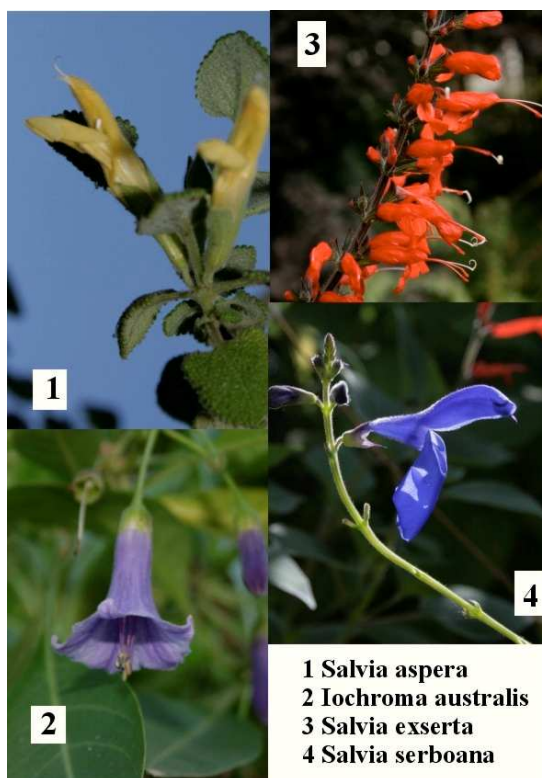
***Salvia cinnabarina* Mart.& Gal.** Mexique : Oaxaca Croissance en deux temps : conquête d'espace horizontalement puis pousse verticale pour l'anthèse. Bien que très courante dans les montagnes du sud mexicain, cette espèce est rarement cultivée à cause de sa floraison tardive (fin novembre) et de l'espace qu'elle occuperait sous abri.

***Salvia divinorum* Epl. & Jativa** Mexique Oaxaca : plante hallucinogène, probablement hybride car stérile. Cultivée par les tribus Mazatec pour les cérémonies chamaniques. Jolie floraison blanche soutenue par des bractées mauves.

***Salvia uliginosa* Benth.** Sud du Brésil belle floraison bleu ciel en automne. Assez couramment cultivée depuis quelques années.

***Salvia serboana* Turn.** Mexique : Oaxaca Sierra de Mihautalan. Il s'agit d'une découverte récente qui venait d'être collectée par des botanistes mexicains lors de mon premier voyage au Mexique en 2007.

***Salvia macrophylla* Benth.** Tout le Nord ouest de l'Amérique septentrionale. Espèce très variable, parfois rampante, parfois dressée, avec des feuilles entièrement vertes ou dont le revers est marqué de reflets lie de vin.



**Salvia miniata** Fern. Mexique : Chiapas, Guatemala et Belize. Collectée au Chiapas Canon del Somidero près de Tuxtla-Gutierrez Feuillage vert brillant avec des fleurs rouge écarlate.

**Salvia Heerii** Regel Pérou. Plante menacée de disparition au Pérou. Graines rapportées par une expédition de collectionneurs de Fuchsia en 2008.

**Salvia orthostachys** Epl. Venezuela rapportée par d'autres collectionneurs de Fuchsia. Floraison rouge vif. Tiges quadrangulaires caractéristiques .

**Salvia clinopodioides** Kunth. Sud-ouest du Mexique : Chihuahua, Durango, Michoacán. Fleurs bleus supportées par de grandes bractées portées par des tiges charnues

**Salvia arizonica** A. Gray Montagnes d'Arizona et du Nouveau Mexique.

**Salvia coccinea** Juss. ex Murray Mexique : Chiapas pour ce sujet, mais l'espèce est devenue pantropicale. Sur ce sujet les calices noirs forment un joli contraste avec les corolles rouge vif.

**Salvia involucrata** Cav. On peut voir l'espèce type (collectée au Mexique : Puebla), une variété provenant du Guatemala (quelquefois commercialisée sous le nom fantaisiste de "pulberulanta") et les clones 'Hadspen' et 'Bethelii'. L'espèce type diffuse un parfum de peau d'agrumes absente chez les cultivars.

**Salvia micophylla** Kunth. C'est "salvia grahamii" des jardinerie. Espèce très variable. "Hot Lips" est une bizarrerie qui change de couleur selon les saisons : rouge puis bicolore puis toute blanche.

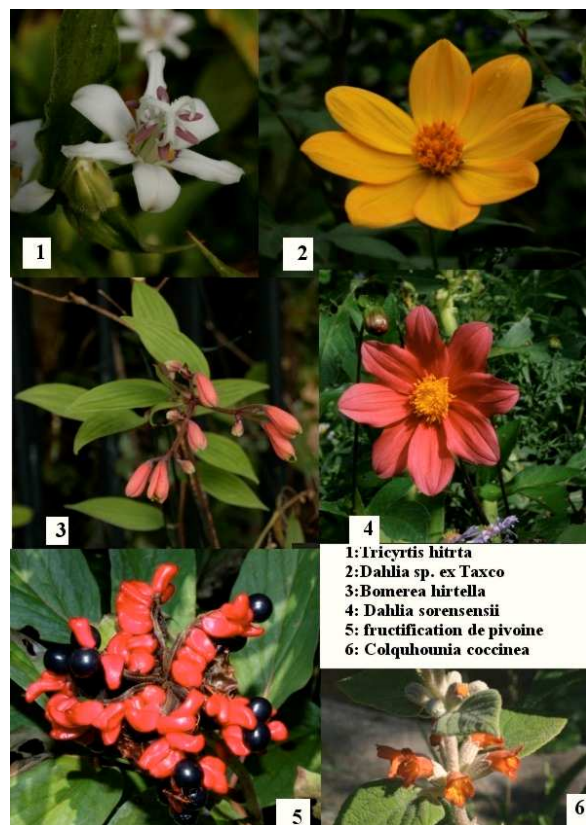
**Salvia cacalifolia** Benth. Mexique Chiapas, Guatemala et Honduras. Floraison bleu céleste.

**Salvia eizi-matudae** Ramamoorthy. Mexique Chiapas collecté au "Canon del Somidero" près de Tuxtla-Gutierrez. Fleurs veloutées magenta.

**Salvia buchananii** Hedge découvert dans un jardin de Mexico. Probablement hybride. Fleurs veloutées magenta.

**Salvia concolor** Lamb.ex Benth. Mexique : Puebla et Mexico, dans les cours d'eau. Les calices, les corolles et le pétiole des feuilles sont violets.

**Salvia exserta** Griseb. Bolivie et nord de l'Argentine en altitude. Espèce monocarpique atteignant 2 m en quelques mois. Fleurs rouge vif avec des étamines exsertes portant des anthères jaunes.



1: *Tricyrtis hirta*  
2: *Dahlia* sp. ex Taxco  
3: *Bomarea hirtella*  
4: *Dahlia sorensensii*  
5: fructification de pivoine  
6: *Colquhounia coccinea*



**Cautleya spicata**  
Quelques zingibéracées



**Salvia elegans** Vahl Sud du Mexique et Guatemala en altitude. Son parfum lui a valu le surnom de « sauge ananas ». Celle-ci collectée dans la Sierra de San Felipe fleurit dès fin juillet et sans discontinuer jusqu'aux gelées.

**Salvia atrocyanea** Epl. Bolivie : à l'extrémité de tiges s'élevant à plus de deux mètres, des bractées vertes marquées de noir bleuté, disposées comme des feuilles d'artichaut, abritent des fleurs bleu roi.

**Salvia splendens** Sellow ex Roem. & Schultes. Cette espèce brésilienne est à l'origine des petits monstres qui hantent les plates-bandes municipales depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. L'espèce type est rouge vif et mesure 1,50 m. Le pépiniériste belge Van Houtte a sélectionné cette souche "Van Houttei" aux fleurs plus foncées.

**Salvia curviflora** Epl. Mexique Puebla récoltées à côté de San Bernardino. Cette espèce fleurissait (rose framboise) 4 mois après avoir été semée et s'est avérée résistante aux rigueurs de nos hivers.

**Salvia rhinosina** Griseb. et **Salvia stachydifolia** Benth. D'après John Wood (Kew herbarium) il s'agirait d'une seule espèce, très variable, comme l'est *S. mexicana* en Amérique boréale.

**Salvia arenaria** A. St. Hil. ex Benth. Plante à la floraison rouge éclatante, découverte et décrite par le botaniste orléanais Auguste de St-Hilaire au sud du Brésil.

**Salvia helianthemifolia** Benth. et **Salvia guadalajarensis** Briq. Rapportées du nord de Taxco. Discrète floraison blanc rosée pour l'une et bleuté pour l'autre

**Salvia stolonifera** Benth. Sierra de San Felipe dans une zone constamment brumeuse, en terrain acide avec chênes et arbousiers fleurs velues terra cota.

**Salvia regla** Cav. Texas et Mexique : Les fleurs rouge orangé aux calices chartreuse apparaissent sur les rameaux de l'année précédente.

**Dahlia sorensenii** H.V.Hansen & Hjert. Etat de Mexico, **Dahlia tenuicaulis** P.D.Sørensen Mexique états du Sud et **Dahlia coccinea** Cav. Mexique états du Sud. Ce sont les parents des Dahlias hybrides de nos jardins. Moins spectaculaires, leurs fleurs simples à cœur jaune portées sur de longues tiges grêles ne sont pas dénuées de charme. Synchronisé avec la période humide dans leur pays d'origine, (octobre novembre), il est rare de les voir fleurir sous nos climats. Une autre espèce à grandes fleurs jaune d'or, collectée à proximité de Taxco n'a pas encore été identifiée.

**Salvia guaranitica** St. Hil. Ex Benth. Brésil (sud), Uruguay, Argentine Paraguay : une autre trouvaille du botaniste orléanais St.-Hilaire aux fleurs bleu violacé.

**Salvia patens** Cav. Mexique : plateau central en situation ombragée. Grandes fleurs bleu roi.

**Plumbaginaceae** : **Ceratostigma griffithii** C.B.Clarke Himalaya : Myamnar Buthan **Ceratostigma plumbaginoides** Bunge Ouest de la Chine et **Ceratostigma willmottianum** Stapf Chine : Yunnan Sechuan. Dans la véranda **Plumbago auriculata** Lam.

**Colquhounia coccinea** Wallich Sud Ouest de la Chine. Lamiacée à floraison orangée et feuillage duveteux.

**Salvia amethystina subsp ampellophylla** J. Wood Venezuela, Colombie, espèce monocarpique de grande taille avec une multitude de fleurs bleues et blanches.

**Schizostylis coccinea** Back. & Harv. Iridacée d'Afrique du Sud floraison rouge vif.

**Les zingibéracées rustiques**: Plantes en majorité asiatiques dont 3 genres au moins supportent nos climats.

**Hedychium** : plantes d'altitude du Sud-est asiatique, floraison éphémère très parfumée et fructification rouge orange. La collection comporte : *Hedychium aurantiacum* Wall. *Hedychium*

coccineum Wall. *Hedychium coronarium* J.Koenig *Hedychium ellipticum* Sm. *Hedychium forrestii* Diels *Hedychium gardnerianum* Rosc. *Hedychium greenii* W.W.Sm. *Hedychium speciosum* Wall. *Hedychium spicatum* Sm. *Hedychium yunnanense* Gagnep.

**Cautleya** plantes de l'Himalaya, aux fleurs jaunes et bractées rouges *Cautleya gracilis* (Sm.) Dandy et *Cautleya spicata* (Sm.) Bak.

**Roscoa** Plantes de l'Himalaya La collection est sensée comporter : *Roscoa auriculata* K.Schum. *Roscoa cautleyoides* Gagnep. *Roscoa humeana* Balf.f. & W.W.Sm. *Roscoa purpurea* Sm. *Roscoa scillifolia* (Gagnepain) Cowley *Roscoa tibetica* Batalin *Roscoa yunnanensis* Loes. *Roscoa bescombiana*.

**Salvia tingitana** Etl. **Salvia dominica** L. et un hybride intercontinental issu de *S. viscosa* (Italie) et *S. disermas* (Afrique du sud) toutes trois intéressantes pour le parfum de leur feuillage, mélange de camphre et bergamote.

**Salvia scabra** L.f. Afrique du sud: cette espèce partage plusieurs caractéristiques des *Salvia* nord américaines autrefois classées dans le genre *Salviastrum* (*S. lyrata*, *S. roemeriana* par exemple) : dents de la lèvre supérieure du calice acuminées et divergentes, corolles tubulaires, cléistogamie (autofécondation sans épanouissement des fleurs).

**Tricyrtis hirta** (Thunb.)Hook. Liliacée du Japon fleurs blanches étamines roses.

**Salvia glabrescens** Makino , **Salvia nipponica** Miq. **Salvia japonica** Thunb. **Salvia ranzaniana** Makino 4 espèces japonaises.

**Salvia Bowleyana** Dun sud de la Chine propriétés cardiotoniques identiques à celles de *S. miltiorrhiza*.

**Paeonia mascula** (L.) Mill. Bassin méditerranéen remarquable pour sa fructification noire aux arilles rouge vif.

**Salvia sagittata** Ruiz & Pavon Pérou floraison bleu roi.

**Clerodendron trichotomum** Thunb. Japon **Clerodendron bungei** Steud. Chine centrale.

**Clerodendron ugendense** Prain Afrique tropicale. Injustement méconnu, *Clerodendron trichotomum* mériterait plus de succès : belle floraison estivale blanche, extrêmement parfumée, fructification spectaculaire : baies turquoises posées sur les calices turgescents après l'anthèse.

**Passiflora sanguinolenta** Mast. & Linden Pérou? et **Passiflora citrina** J.M.MacDougal Guatemala Honduras floraisons respectivement rouges et jaunes conformes aux noms spécifiques.

**Salvia discolor** Kunth Pérou: floraison noire et feuillage argenté.

**Salvia darcy** J Compton Mexique Sierra Madre orientale, parfum de travailleur de force.

**Salvia westerae** J. Wood Hybrides naturels entre *S. orbignaei* et *S. Hankei* découverts en Bolivie par Petra Wester.

**Salvia fulgens** Cav. Sud du Mexique en altitude, fleurs rouge vif velues.

**Strobilanthes pentstemonoides** T.Anderson Acanthacée de l'Himalaya.

**Salvia myriantha** Epl. Multitudes de petites fleurs mauve et blanc Parfum obsédant.

Christian Froissart

## UN AVENIR SOUS SURVEILLANCE ?

Les avancées dans les divers domaines de l'informatique auxquelles nous assistons aujourd'hui ont quelque chose d'exaltant. Nous constatons une formidable accélération des découvertes, un considérable élargissement des connaissances... Sans que nous y prenions garde, notre vie quotidienne a considérablement changé ces toutes dernières années :

- Nous communiquons en temps réel et transmettons des documents d'un bout à l'autre de la planète grâce à l'ADSL ;
- Nos conversations téléphoniques peuvent être de vraies conversations, face à un interlocuteur dont nous voyons le visage grâce à une *webcam* ;
- Nous effectuons de plus en plus de démarches administratives sur Internet et y sommes encouragés ;
- Nous avons accès à une documentation abondante, constamment mise à jour, et à des ressources insoupçonnées. Moi qui n'ai pas fait d'espagnol et n'ai pas de dictionnaire de cette langue à la maison, j'ai été très heureux de l'aide d'Internet lorsqu'un roman que je traduais s'est trouvé comporter de courts dialogues dans cette langue ;
- Nous réglons de plus en plus d'achats par monnaie électronique avec débit automatique ;
- Nous franchissons les péages en toute liberté (sans jeu de mots !) ;
- Nous prenons les transports en commun, nous pouvons emprunter un "vélib" avec un *pass* grâce aux puces RFID (*radio frequency identification*) ;
- En cas d'accident, un médecin peut rapidement avoir accès à notre passé médical, et l'on s'apprête à instituer le dossier médical électronique.
- On nous joint au téléphone n'importe où s'il n'y a pas trop de collines autour ;
- On ne peut plus se perdre grâce aux GPS et inversement, on peut suivre à la trace le camion qui effectue ses livraisons en flux tendu ;
- On peut sécuriser des lieux, des documents d'identité grâce à la biométrie ou simplement opérer des décomptes ou des contrôles. Par exemple, c'est dorénavant l'empreinte de la main que vous posez sur une borne qui ouvre le portillon de la cantine (toujours les RFID !) et vous allez pouvoir franchir plus vite les contrôles de police dans les aéroports ;
- On ne peut plus frauder le fisc ni l'Europe, déclarer des vaches inexistantes pour toucher une prime...

Que demande le peuple ? On vit une époque formidable ! Tout cela donne un sentiment de sécurité et, à la sécurité, nous aspirons tous, bien sûr. On prévient les problèmes avant qu'ils surgissent. On empêche de nuire ceux qui le voudraient... Que demander de plus ? Il peut même y avoir un aspect ludique dans l'exploitation de toutes ces possibilités. Je ne suis pas certain que les gadgets ne réveillent pas, au fond de l'âme du vieil Adam qui dort en nous, quelques traces de pensée magique. Nous avons tous vu des enfants jouer avec des portes automatiques, qu'ils s'amuse à déclencher sans trop savoir comment cela marche. Ça marche et cela leur suffit. Que celui qui n'a jamais eu un petit frisson en avançant vers la barrière de péage et en entendant le sifflement qui annonce la levée du bras me jette la première pierre.

Oui, mais...

- Nos ordinateurs gardent la trace des sites visités et celle de nos relations. Preuve en est que nous recevons de la publicité "ciblée" et qu'Amazon, la FNAC ou d'autres nous "profilent" en fonction de nos achats ;
- Nous passons chaque jour devant des caméras de surveillance (en moyenne 300 fois par jour pour un Londonien), et par le biais de notre téléphone mobile ou de notre GPS, la

triangulation permet de nous situer dans un rayon de quelques mètres à peine ; *Facebook* présente cela comme un énorme progrès : vos amis peuvent à tout instant savoir que vous êtes au rayon des légumes de votre supermarché ou en train de promener votre chien...

Accessoirement les gendarmes aussi ;

- On peut suivre la trace de nos déplacements, celle de nos voyages à l'étranger ;
- Rien de plus facile pour la police que de suivre l'état de notre compte en banque. Je vous renvoie à la série *NCIS* ou aux *Experts*. Après ça, Derrick peut toujours courir... si j'ose dire !
- Mieux que cela : Google a récemment fait le portrait extrêmement précis d'un jeune homme de 29 ans grâce à ses traces laissées sur des blogs, sur Facebook, etc. Allez taper votre nom sur Google et vous serez surpris d'y trouver jusqu'à la trace de pétitions signées il y a plusieurs années ou de photos de vous dont vous ne vous souveniez pas. Je le sais, cela m'est arrivé.
- D'un point de vue médical, l'élaboration de profils aide considérablement la médecine prédictive, mais le risque est grand de voir les individus typés et le processus aboutir à autre chose : au pire à l'eugénisme et au mieux (si l'on peut dire) au procès d'intention de la part des employeurs et des assurances et donc à l'inemployabilité de certains ;
- Les système *Echelon*, destiné à protéger les États Unis à partir de la surveillance des conversations téléphoniques du monde entier peut à votre insu suivre tous vos appels, lire tous vos courriels. La consolation (ou l'horreur ?) est que, comme il est impossible de surveiller tout, il fonctionne à partir du déclenchement de mots-clefs. N'allez pas dire des phrases du genre : "Voyons, tu sais bien que je n'aime pas le Poulain, que je préfère le Milka, Ida", "On a roulé de nuit, on était à l'aube à Mazamet", car [ilkaïda] et [obama] activeraient inmanquablement les grandes oreilles.

Tout cela tient au fait que les techniques employées

1. sont des techniques de traçabilité, qui reposent sur l'emploi d'ordinateurs capables d'enregistrer des images, des données, de croiser des fichiers et de stocker des masses gigantesques d'éléments, et que
2. qui dit ordinateurs et masses de données implique que ces données passent nécessairement entre plusieurs mains et peuvent être détournées de leur usage.

Face à cela, tout le discours officiel dans les pays libres est rassurant :

Les États Unis imposent le passeport biométrique et le consentement implicite dans la demande de visa qu'ils puissent accéder à des données personnelles afin de protéger leur population, d'éradiquer le terrorisme, etc. Si vous y trouvez à redire, c'est peut-être que vous n'avez pas la conscience tranquille...

En Grande Bretagne où, au nom de la liberté, il n'y a pas de carte d'identité, les services gouvernementaux ont mis au point

1. une base de données recensant les déplacements des sujets britanniques à l'étranger, pour mieux les aider s'ils s'y retrouvent en difficulté ;
2. une base de données recensant tous les détails scolaires, médicaux, etc. des enfants, pour pouvoir intervenir plus vite et détecter les problèmes plus facilement ;
3. une base de données comportant tous les profils des criminels et déviants sexuels. Dormez, bonnes gens, le guet veille sur vous...

En outre, le *mobile mapping* (la possibilité de voir sur l'écran du téléphone ou de l'ordinateur où est l'enfant pourvu qu'il ait sur lui son téléphone) permet aux parents de savoir où est leur progéniture, à vos amis de savoir où vous êtes, ce que vous faites, ce qui ne peut qu'encourager la convivialité, comme on le voit avec les réseaux sociaux...

Qu'en est-il de la France ?

Nous avons tous les gadgets que j'ai signalés plus haut. Les cantines scolaires fonctionnent pratiquement toutes avec reconnaissance d'empreintes, le Fichier National d'Empreintes Génétiques, prévu à l'origine pour enregistrer seulement l'ADN des délinquants sexuels, enregistre maintenant les données concernant tout délinquant ou criminel et les estimations quant au nombre de fiches qu'il contient font un peu froid dans le dos.

Madame Vuillet-Tavernier vous parlera de l'action de la CNIL face aux inquiétudes que suscitent les proliférations de fichiers, la position de la Commission sur la notion de droit à l'oubli" que des voix de plus en plus nombreuses s'élèvent pour réclamer.

Il n'est pas besoin, je crois, d'insister davantage sur les craintes que peut susciter un tel état de choses. Certes, nous vivons dans un état de droit ; en cas d'arbitraire nous avons des moyens de recours et de défense, la justice est là qui veille... Mais on a vu des démocraties devenir folles, des pays basculer comme qui dirait "à l'insu de leur plein gré" dans l'oppression. N'oublions jamais que c'est un vote démocratique qui a amené Hitler au pouvoir... Imaginez ces outils entre les mains d'un pouvoir totalitaire....

Mais ce qui est le plus grave n'est peut-être pas cela. Jusqu'ici l'identification était déclarative. Pour effectuer une démarche administrative ou à l'occasion d'un contrôle, vous donniez des renseignements sur vous-même, à charge pour la police ou l'autorité administrative compétente de vérifier. Si culpabilité il y avait, c'était aux accusateurs de la prouver. Dorénavant, votre corps parle à votre insu : votre chaleur est perçue dans l'infra-rouge, des caméras captent votre silhouette, votre visage et votre vêtue, la triangulation suit vos déplacements, vos empreintes et votre ADN jalonnent votre vie, de la tasse de café prise au zinc au journal gratuit mis à la poubelle après lecture. Ce que cela signifie c'est une inversion de la charge de la preuve. Ce n'est plus à d'autres de prouver votre culpabilité, mais à vous de prouver votre innocence..

Le rapport du citoyen à l'État, les relations des citoyens entre eux ne peuvent pas ne pas en être affectés. À la confiance implicite ne peut succéder que la défiance plus ou moins explicite. Le système entraîne à la parano et plus le raisonnement fait prendre conscience des dangers, plus elle vous guette. L'avenir risque d'être sous haute surveillance ? Nous aurons payé notre sécurité de notre liberté. Nous aurons appelé de nos vœux ce Big Brother qui nous paraissait le comble de l'horreur à la sortie du *1984* d'Orwell.

Que faire, alors ?

Il importe bien sûr que nous soyons conscients des problèmes et vigilants dans la défense de nos droits, dans notre souci de ne pas donner prise au soupçon. Mais ce n'est pas suffisant. Il me semble urgent de développer auprès des jeunes générations un véritable esprit critique par un enseignement exigeant, libérateur, qui ne confonde pas démocratisation avec nivellement par le bas. Nous avons compris depuis Valéry que les civilisations sont mortelles. C'est le pays de Bach et de Goethe qui a donné naissance au nazisme. Braunau n'est pas loin de Salzbourg, malgré la distance qui sépare a priori Hitler de Mozart. Il ne tient qu'à nous de ne pas nous retrouver prisonniers de nos découvertes.

**Gérard Hocnard**

## PRIX NOBEL DE PHYSIQUE 2011

Le prix Nobel de Physique 2011 a été attribué à trois astrophysiciens/cosmologistes pour leur découverte de l'accélération de l'expansion de l'Univers basée sur l'observation des supernovae : Saul Perlmutter, 52 ans, américain, professeur à Berkeley (Université de Californie) (EU), Adam G.Riess, 42, américain, professeur à l'université Johns-Hopkins à Baltimore (EU) et Brian P.Schmidt, 44 ans, australien d'origine américaine, professeur à l'université nationale australienne à Canberra. Saul Perlmutter reçoit la moitié du prix (d'un montant total de 10 millions de couronnes suédoises soit environ 1,1 millions d'euros), Adam G.Riess et Brian P.Schmidt se partagent l'autre moitié. Trois récipiendaires qui, il faut le remarquer, sont relativement jeunes. Comme chaque année, ce prix de Physique est décerné en même temps que les autres prix Nobel (à l'exception du prix de la paix) le 10 décembre à Stockholm.

Le phénomène d'expansion de l'Univers avait été prédit théoriquement dans le cadre de la relativité générale (1927) par l'astronome belge Georges Lemaître indépendamment des travaux antérieurs du physicien russe Alexandre Friedmann. Une démonstration expérimentale fut donnée (1929) par l'astronome américain Edwin Hubble : en se basant sur le décalage vers le rouge ("red shift") de la lumière émise par les galaxies, il établit qu'elles s'éloignent les unes des autres à une vitesse proportionnelle à leurs distances. La loi de Hubble qui formalise le concept d'expansion de l'Univers est l'un des piliers de la cosmologie moderne. Dans le but de préciser ce concept d'expansion, deux équipes indépendantes : celle de Saul Perlmutter d'un côté et celle d'Adam G.Riess et Brian P.Schmidt de l'autre réussirent à enregistrer les explosions d'une cinquantaine d'étoiles (des supernovae 1a) et à enregistrer l'évolution de leurs intensités lumineuses. Il s'agit d'explosions de naines blanches dont on sait qu'elles produisent toujours à l'origine la même luminosité et qui peuvent donc être utilisées comme des "chandelles standard" pour déterminer les distances d'objets très lointains dont on connaît le "redshift". Les télescopes les plus puissants permettent aujourd'hui d'observer des galaxies très lointaines avec des "redshifts" supérieurs à 8. Les deux équipes citées ci-dessus ont trouvé que la luminosité des supernovae lointaines est plus faible que prévue, résultat qu'elles interprètent par une accélération de l'expansion de l'Univers. Cette hypothèse proposée en 1998 qui contredit celle admise jusqu'alors selon laquelle l'expansion de l'Univers devrait ralentir sous l'effet de l'attraction universelle fut une véritable révolution en cosmologie. Pour expliquer ces résultats inattendus on a imaginé une nouvelle forme d'énergie : "l'énergie noire" qui s'oppose à la gravitation et qui représente 72% de la densité d'énergie totale de l'Univers ("modèle cosmologique standard"). La quête de cette énergie noire quelque peu énigmatique est devenue un axe de recherche prioritaire après ces travaux récompensés aujourd'hui par un prix Nobel. Plusieurs programmes scientifiques destinés à cartographier l'énergie noire dans l'Univers sont sur les rails. C'est notamment le cas du programme "Euclid" de l'Agence spatiale européenne, qui devrait démarrer d'ici 2019 et qui met en œuvre un télescope spatial chargé d'observer des galaxies lointaines et d'en déduire la quantité d'énergie noire présente entre celles-ci et la Terre. Le projet américain "WFRIRST" de la NASA qui a le même objectif est moins avancé. L'élucidation de la nature exacte de cette énergie noire est l'un des grands défis de la cosmologie actuelle qui permettrait de mieux comprendre la structure de l'Univers.

NB : il faut distinguer l'énergie noire de la matière noire (la somme de ces deux termes constitue l'Univers) qui comprend environ 4 % de matière baryonique (matière atomique ordinaire : atomes, étoiles, planètes, etc.) et 24% de matière non baryonique (neutrinos et autres particules vraisemblablement formées au moment du Big Bang).

Le Printemps de l'Académie 2011 organisé en partenariat avec le Muséum d'Orléans et Centre Sciences et intitulé " l'Univers revisité : de la Terre aux étoiles " nous a permis de faire un point sur les avancées récentes de l'astrophysique et de la cosmologie (voir résumés dans le n°79 de la revue *Covalences*)

**Marius Ptak**

## PRIX NOBEL DE PHYSIOLOGIE ET MÉDECINE

annoncé à Stockholm le 3 Octobre 2011

La défense de l'organisme contre les pathogènes (bactéries, champignons, etc.) utilise ce que l'on appelle le système immunitaire. Ce système, très complexe, comprend deux grands groupes de mécanismes : les uns spontanés (l'immunologie innée), les autres induits (l'immunologie induite ou adaptative). Le prix Nobel de cette année récompense trois chercheurs remarquables : deux pour les avancées dans la compréhension des mécanismes de l'immunologie innée : Jules Hoffmann de l'Institut de Biologie Cellulaire et Moléculaire (CNRS) à Strasbourg et Bruce Beutler de l'Institut de recherche Scripps à La Jolla, Californie, le troisième pour l'induction de l'immunologie induite : Ralph Steinman de l'Université Rockefeller à New York.

**Ralph Steinman**, dans les années 1970, faisait un stage doctoral dans le laboratoire de Zanvil Cohn (au Rockefeller) spécialisé dans l'étude des macrophages. Les macrophages sont des cellules qui sont capables de reconnaître, de capturer et de digérer des pathogènes : ce processus est l'une des clés de l'immunologie innée. La découverte des macrophages avait valu le prix Nobel à Ilya Ilyich Mechnikov en 1908. Contrairement à ce qui était admis alors, Steinman a découvert que ce n'était pas les macrophages qui induisaient une réponse immunitaire induite en activant des cellules spécialisées appelées lymphocytes T, mais un autre type de cellules. Steinman a étudié les propriétés de ce nouveau type de cellules et les a appelées : cellules dendritiques, parce que ces cellules possèdent de nombreuses extensions, un peu comme les dendrites des neurones. Les cellules dendritiques reconnaissent les pathogènes et présentent aux lymphocytes T des éléments de ces pathogènes, ce qui a pour effet d'activer les lymphocytes T et d'induire une défense spécifique contre le pathogène. Les lymphocytes T activés produisent des cellules toxiques spécifiques du pathogène et transmettent aux lymphocytes B les informations nécessaires pour que ceux-ci synthétisent les anticorps spécifiques. Ainsi, en cas d'une nouvelle attaque par ce pathogène, quelques semaines, quelques mois voire quelques années après, l'organisme aura la capacité de se défendre contre le pathogène avec une extrême efficacité. Les premiers travaux ont été publiés en 1973 : RM Steinman et ZA Cohn 1973 J. Exp Med 137, 1142-1162 ; ils ont reçu un accueil très réservé, les cellules dendritiques étaient considérées comme des intervenants mineurs. Depuis, il est apparu que les cellules dendritiques sont les cellules pivot du système immunitaire "adaptatif". Malheureusement, Steinman n'a pas pu savourer sa récompense, car il est décédé le 30 septembre. La décision du Comité Nobel ayant été prise avant l'annonce de sa mort, le comité a confirmé que Steinman est effectivement "prix Nobel" ! Steinman souffrait d'un cancer du pancréas depuis quatre ans et a bénéficié d'une thérapie qu'il avait contribué à développer.

Les insectes n'ont pas de système immunitaire adaptatif. **Jules Hoffmann** travaillait, dans les années 1990, sur la drosophile (une petite mouche) qui est capable de résister aux pathogènes, en particulier, à une infection fongique (champignons). A l'époque, les gènes Toll de la drosophile étaient connus pour leur implication dans le développement embryonnaire (Cf. les travaux de Christiane Nüsslein-Volhard, Prix Nobel, 1995). En utilisant des mutants, Hoffmann constata que les produits de ces gènes Toll étaient également importants pour combattre les infections : les mouches avec des mutations dans les gènes Toll meurent lorsqu'elles sont exposées à des bactéries ou des champignons. Ces travaux pionniers ont été publiés en 1996 : (B. Lemaitre et al



86, 973-983). Hoffmann a, en outre, montré que la fixation d'un élément des pathogènes sur le Toll induit une activation indispensable au succès de la défense contre ces pathogènes. Les bases d'un nouveau mécanisme d'immunité innée étaient jetées ... chez la drosophile. En est-il de même chez les mammifères et en particulier chez l'homme ? La réponse n'a pas tardé, et elle est positive.

**Bruce Beutler**, alors à l'Université du Texas Southwestern Medical Center, à Dallas, Texas, recherchait depuis six ans un gène du système immunitaire chez les souris capable de produire une protéine reconnaissant les lipopolysaccharides (LPS) bactériens, (les bactéries sont entourées de polysaccharides complexes liés à des lipides). Ces LPS sont redoutables car ils peuvent entraîner une réaction brutale appelée "choc septique". Beutler a identifié un gène qui ressemblait beaucoup au gène Toll de Hoffmann d'où le nom qui lui a été attribué : "Toll-like récepteur" ou TLR, c'est-à-dire récepteur ressemblant à la protéine Toll. Ses travaux ont été publiés en 1998 : (Poltorak *et. al.* Science 282, 2085-2088). Depuis de nombreux TLR ont été identifiés (une douzaine) chez la souris et chez l'homme ; chaque TLR reconnaît sélectivement certains types de molécules microbiennes. Les mutations de l'un de ces récepteurs augmente les risques d'infection et peuvent conduire à des maladies inflammatoires chronique. Ainsi les TLR jouent un rôle fondamental dans les processus de l'immunité innée, ajoutant un nouveau chapitre à côté de celui associé aux macrophages.

Les découvertes récompensées par le prix Nobel de physiologie et médecine, cette année, sont à l'origine d'un grand nombre de travaux et ont déjà eu un impact en médecine, en particulier en ce qui concerne des adjuvants qui impliquent les TLR utilisés pour la préparation de nouveaux vaccins.

Publications *princeps* :

- Lemaitre B, Nicolas E, Michaut L, Reichhart JM, **Hoffmann JA**.  
The dorsoventral regulatory gene cassette *spätzle*/Toll/cactus controls the potent antifungal response in *drosophila* adults. Cell 1996;86:973-983.
- Poltorak A, He X, Smirnova I, Liu MY, Van Huffel C, Du X, Birdwell D, Alejos E, Silva M, Galanos C, Freudenberg M, Ricciardi-Castagnoli P, Layton B, **Beutler B**.  
Defective LPS signaling in C3H/HeJ and C57BL/10ScCr mice: Mutations in *Tlr4* gene. Science 1998;282:2085-2088.
- Steinman RM, Cohn ZA.  
Identification of a novel cell type in peripheral lymphoid organs of mice. J Exp Med 1973;137:1142-1162.
- Steinman RM, Witmer MD.  
Lymphoid dendritic cells are potent stimulators of the primary mixed leukocyte reaction in mice. Proc Natl Acad Sci USA 1978;75:5132-5136.
- Schuler G, Steinman RM.  
Murine epidermal Langerhans cells mature into potent immunostimulatory dendritic cells *in vitro*. J Exp Med 1985;161:526-546.

Michel Monsigny

## À PROPOS DE "L'EFFET ALLAIS"<sup>1</sup>

Le 9 octobre 2010 disparaissait Maurice Allais, le seul Français prix Nobel d'économie. A cette occasion, ses biographes ont rappelé que, s'il était un économiste très remarquable récompensé par ce prix prestigieux, il s'était aussi beaucoup intéressé à la physique et son nom est lié à une controverse qui a duré jusqu'à ces dernières années et qui semble, avec le recul, assez étonnante. Il s'agit de ce qu'on a appelé "l'effet Allais".

Né en 1911 dans un milieu très modeste, Maurice Allais est remarqué très tôt par ses professeurs pour son intelligence hors norme. Il se présente une première fois au concours d'entrée à l'École Polytechnique. Mais, insatisfait de son rang, il refait une année de préparation et entre cette fois avec le rang de major qu'il gardera jusqu'à sa sortie pour intégrer le corps des Mines. En 1933, au cours d'un voyage aux États-Unis, alors en pleine crise, il se découvre une passion pour l'économie. En 1941, il se lance dans la rédaction d'un ouvrage important (premier d'une longue série) et qui fera date : *À la recherche d'une discipline économique. L'économie pure*. Il ne s'agit pas de faire ici une analyse de ses théories économiques basées sur une approche scientifique solide et qui lui valent un très grand renom international. Médaille d'or du CNRS en 1979, il se voit décerner le Prix Nobel d'économie en 1988. Ses biographes le présentent comme un homme doté d'une très forte personnalité qui n'a pas eu que des amis et qui a fait toute sa carrière en France (X et Mines).

La physique était pour Maurice Allais une seconde vocation. En 1950, il met au point un pendule appelé pendule "paraconique" pour étudier les effets des champs de gravitation et magnétiques. Il s'agit d'un pendule court (1,34 m) constitué d'un disque de bronze fixé sur une tige terminée par un étrier reposant sur une bille. Lorsqu'on fait osciller un pendule pendant un certain temps, on constate que son plan moyen d'oscillation tourne par rapport à un repère fixe mettant en évidence la rotation de la terre<sup>2</sup> (voir pendule de Foucault). Maurice Allais avait constaté des effets possibles des cycles lunaires sur le mouvement de son pendule. Lors des éclipses solaires de 1954 et 1959 il détecte des déviations exceptionnelles du mouvement du pendule qui sont qualifiées "d'effet Allais" et qui font l'objet de publications dans les Comptes rendus à l'Académie des Sciences (1957-1959). Il faut remarquer que Maurice Allais n'a pratiquement jamais publié ses résultats dans les grandes revues internationales de physique avec comité de lecture, ce qui est depuis longtemps une obligation dans toutes les disciplines scientifiques. Des vérifications des expériences d'Allais sont assez rares et contradictoires du fait de la rareté des éclipses mais aussi du manque de rigueur dans les protocoles expérimentaux. En 1999, la NASA avait annoncé une vérification de "l'effet Allais" qui n'a jamais eu de suite. Maurice Allais a interprété les anomalies du mouvement de son pendule en considérant que le vide est en fait un "éther" qui tournerait avec la terre et qui rendrait l'espace anisotrope. En 1997, il publie un livre *L'Anisotropie de l'espace* où il expose ses hypothèses. Il est conduit à considérer que la vitesse de la lumière n'est pas une constante universelle indépendante de l'observateur et de la direction d'observation (expérience de Michelson et Morley), hypothèse de base de la relativité. Les expériences les plus récentes et les plus précises ont totalement réfuté cette hypothèse. La querelle a dérivé lorsque Maurice Allais s'est mis à contester la paternité de la théorie de la relativité à Einstein pour l'attribuer plutôt à Henri Poincaré (1854-1912) (l'un de ses anciens), querelle qui a duré jusqu'à ces dernières années.

<sup>1</sup> Maurice Allais (1911-2010), économiste, Prix Nobel 1988. Voir autobiographie sur le site de la fondation Nobel.

<sup>2</sup> Expérience délicate à réaliser pour éviter les effets parasites. Le pendule d'Allais est un pendule court dont le mouvement est complexe.

Des querelles de ce genre surviennent de temps à autre dans la science. Elles sont utiles si elles la font progresser. Le physicien Jean-Marc Levy Leblond, dont on connaît la haute compétence et la finesse des analyses y voit plutôt une querelle "d'Écoles" plutôt qu'une contribution significative à la physique. Aujourd'hui, l'isotropie de l'espace, la relativité restreinte et généralisée d'Einstein sont des bases irréfutables pour la totalité des physiciens compétents dans ces domaines.

Marius Ptack

## ANATOLE BAILLY

L'Académie d'Orléans, l'Association Guillaume Budé et la Société historique et archéologique de l'Orléanais s'étaient associées ce mardi 8 décembre pour commémorer le centenaire de la mort d'Anatole Bailly, l'illustre Orléanais. Après la visite en l'Hôtel Groslot d'une exposition préparée par la Médiathèque, le soin de faire revivre l'immortel auteur du dictionnaire grec-français avait été confié à Jean Nivet, agrégé de lettres classiques et vice-président de la section orléanaise de l'Association Guillaume Budé.

En introduction, le conférencier rappelle qu'un hommage avait été rendu le 18 décembre 1933, notamment par les deux sociétés savantes orléanaises de l'époque "au savant renommé dans toute l'Europe". Pour l'hommage présent, il veut associer à Anatole Bailly, Emile Egger (1813-1885), normalien comme lui, qui fut son maître et son ami et avait participé à la diffusion des théories nouvelles venues d'Allemagne sur la science du langage et leurs répercussions sur la grammaire et l'enseignement des langues anciennes.

La famille paternelle de Bailly est originaire du Perche, d'un milieu de paysans et d'artisans. C'est son grand-père qui s'établit à Orléans, rue de la Bretonnerie, comme marchand de vin et y gagne suffisamment d'argent pour être électeur censitaire. Son père, directeur des Messageries de diligences Orléans-Paris, franc-maçon, a, d'une liaison avec une couturière, deux enfants, une fille et Anatole (né en 1833) reconnus lors du mariage en 1837. Dans ses *Souvenirs d'enfance*, Anatole évoque sa vie dans le quartier Saint-Paterne, la pension où il est initié au grec et le lycée où il obtient le bac en 1852. C'est alors le départ à Paris pour la pension Favard et le lycée Charlemagne pour préparer le concours d'entrée à l'École normale qu'il réussit et où il suit les cours d'Egger. Reçu à l'agrégation, il enseigne à d'une exposition préparée par la Médiathèque, le soin de faire revivre l'immortel auteur du Lyon puis à l'annexe de Vanves de Louis-le-Grand et, en 1861, il est nommé à Orléans au lycée impérial (devenu Pothier en 1924), professeur de 4<sup>ème</sup>, chaire qu'il occupera pendant 26 ans sans vouloir changer.

Bailly s'y tient au courant des nouveautés de la linguistique, notamment la grammaire comparée fondée par l'Allemand Bopp et pour laquelle Egger avait écrit un manuel d'initiation montrant son apport pour les études littéraires et les langues anciennes. Le ministre Fortoul l'avait introduite dans les programmes officiels mais bien des professeurs s'étaient montrés réticents. Cependant, un groupe de jeunes professeurs orléanais en liaison avec Michel Bréal, fondateur de la sémantique, s'était donné pour tâche de faire connaître ces nouveautés de même que celle de la mythologie comparée de l'Allemand Max Müller.

Face aux critiques contre la place du latin et du grec au cœur des études, Bailly pense que le discrédit vient des méthodes d'enseignement et il obtient du ministre Duruy l'arrêt du "Jardin des racines grecques" (en vers, s'il vous plaît !) datant de Port-Royal. En 1869, il publie un *Manuel pour l'étude des racines grecques et latines*, le premier à diffuser dans les lycées "les travaux étymologiques de nos maîtres", puis une "grammaire grecque" en 1872. Avec Bréal auteur d'un ouvrage important sur l'instruction publique, il défend une autre manière d'enseigner le latin en remplaçant la mémoire par l'explication pour entrer dans une nouvelle façon de penser et de parler. Le ministre Jules Simon la propose mais suscite une levée de boucliers de la part des professeurs. Bailly est accusé par Mgr Dupanloup de vouloir « le nivellement démocratique de l'esprit français ». En application de la réforme de Jules Ferry, il fait paraître avec Bréal quatre ouvrages scolaires intitulés "Les Mots groupés d'après l'étymologie et le sens", un concernant les mots grecs et trois les mots latins.

La gloire de Bailly est évidemment l'élaboration de son *Dictionnaire grec-français* dont l'idée est lancée en 1876 par la librairie Delagrave, reprise et mise à exécution ensuite par Hachette. Il est aidé pour la mise en fiches par son fils et Egger mais à la mort de ces deux hommes il se retrouve seul. Le report d'Hachette lui permet de tout remettre sur le métier pour intégrer les récentes découvertes philologiques et mythologiques. Pour achever ce gros travail, il demande sa retraite anticipée en 1887 et la première édition (2226 pages sur 3 colonnes) peut paraître en 1894, représentant 20 ans de travail. Pendant 17 ans, dans plusieurs éditions, il perfectionnera son ouvrage, reçu de manière très élogieuse. Il meurt à sa table de travail dans sa petite maison de la rue Bannier le 12 décembre 1911 et il est inhumé au grand cimetière où sa tombe est aujourd'hui en grand danger.

Toute sa vie, Anatole Bailly a été très attaché à sa ville natale, qui elle-même était fière de son grand homme, coopté par les deux sociétés savantes locales. C'était un bon professeur, enseignant avec ordre et méthode. Comme dérivatif à ses travaux, il composa de la poésie, dessina et écrivit même un roman à l'eau de rose. C'était un homme modeste, manquant de confiance en lui, ayant toujours besoin d'être rassuré, encadré. Grand travailleur, érudit, il avait une vive intelligence de la grammaire et il a esquissé ce qui allait devenir la sémantique.

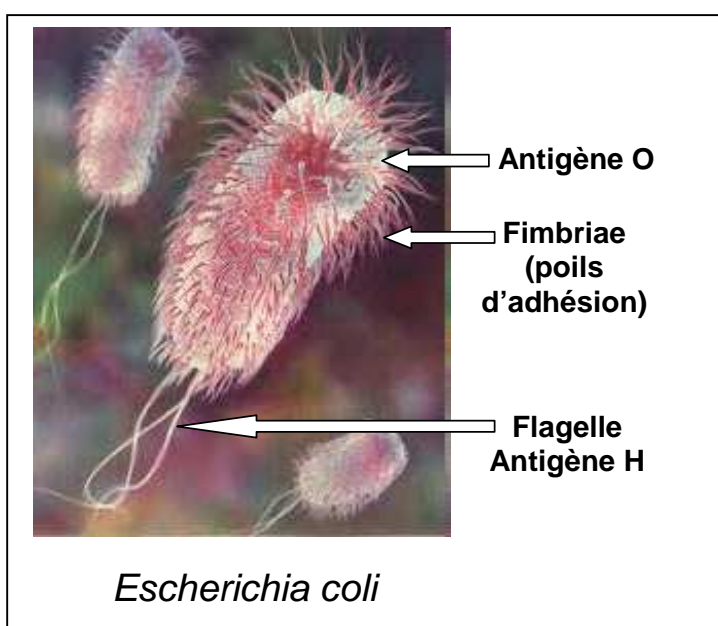
Par une longue salve d'applaudissements la salle, captivée, salue à la fois la riche et remarquable conférence de Jean Nivet et la grande figure orléanaise que fut Anatole Bailly.

Gérard Lauvergeon.

## LA BACTÉRIE *ESCHERICHIA COLI* O104H4 Stx2

C'est une entérobactérie. Parmi les entérobactéries, citons *Escherichia coli* (ou colibacille, à l'origine des cystites), *Shigella* (*S. dysenteriae* à l'origine de dysenteries), *Proteus mirabilis*, *Klebsiella sp.*, *Yersinia* (*Y. pestis*, agent de la peste). Les entérobactéries sont présentes dans le tube digestif des hommes et des animaux à sang chaud (environ 100 millions d'*E. coli* par gramme de fèces), elles sont dites « commensales ». Elles se présentent sous forme de petits bâtonnets (longueur ~ 1,5 µm, diamètre ~ 0,7 µm) avec de nombreux poils et quelques flagelles.

Les *E. coli* sont caractérisées i) par leurs antigènes de paroi : les antigènes O, ii) par les protéines de flagelle : les antigènes H et iii) par des antigènes d'enveloppe : les antigènes K.



L'antigène O104 est reconnu par des anticorps : cela correspond à une sorte d'étiquette que les scientifiques utilisent pour identifier la souche bactérienne. L'antigène O104 est bien connu, sa structure a été déterminée en 1992 ; les gènes qui codent les protéines permettant sa synthèse ont été séquencés, en 2001. Cet O104 est souvent associé à la forme EHEC entéro-hémorragique de la bactérie. L'antigène H4, qui correspond à une protéine du flagelle, n'est pas toxique mais il permet, en association avec la caractérisation de l'antigène O d'identifier la souche (**séro-diagnostic** des infections à entérobactéries).

Les fimbriae ou poils sont utilisés par la bactérie pour adhérer aux tissus de l'hôte.

Au cours des dernières décennies, il y a eu plusieurs épidémies dues à une souche voisine de la O104H4 : la bactérie *Escherichia coli* O157 H7 qui est également une bactérie entéro-hémorragique (EHEC) ; la structure du O104 n'est malheureusement pas reconnue par les antisérums ou les anticorps spécifiques de la O157.

En outre, la bactérie responsable de l'épidémie en Allemagne du nord possède le gène d'une toxine de *Shigella* qui produit un syndrome hémolytique-urémique (SHU). La bactérie fait, de ce fait, partie de la catégorie des STEC (Shiga Toxine *Escherichia coli*). Il est très fréquent que les bactéries transfèrent des gènes de façon horizontale, c'est-à-dire d'une bactérie d'une espèce donnée à une bactérie d'une autre espèce. Cela est connu depuis fort longtemps ... depuis la découverte des plasmides et des bactériophages (virus des bactéries) et de leurs mécanismes d'action. La toxine Stx2 ou shigatoxine 2 n'est présente que dans certaines souches d'entérobactéries : le gène correspondant a été capturé par la souche bactérienne et reste présent dans les bactéries filles. Cette toxine rend la bactérie pathogène et éventuellement induit le SHU

syndrome hémolytique-urémique. Elle est responsable des formes graves de l'infection et peut conduire à la mort.

Il est intéressant de noter que le génome de la souche pathologique allemande a été séquencé (lu) en 3 jours par les scientifiques du BGI : l'institut de génomique de Pékin, en collaboration avec les scientifiques de l'Université Médicale d'Hambourg-Eppendorf. La bactérie *E. coli* « de base », non pathogène a un chromosome qui contient 4 600 000 de paires de base (ou lettres), ce qui correspond à un « roman » d'environ 1500 pages, divisé en 4200 paragraphes : chaque paragraphe correspond à une protéine particulière. Un *E. coli* pathogène qui provoque la cystite a 5,2 millions de paires de bases. La souche isolée en Allemagne a également 5,2 millions de paires de bases et son génome est assez proche d'une souche isolée en République centrafricaine qui a la propriété de former des agrégats : la souche EAEC 55989 qui est la cause de diarrhées sévères. Cette souche a donc acquis à la fois les caractéristiques d'une souche pathogénique du type *E. coli*: entéroaggrégative (EAEC) et entérohémorragique (EHEC). La souche allemande a acquis, par transfert horizontal, non seulement des gènes pathogènes mais aussi des gènes de résistance à divers antibiotiques tels que les sulfonamides, céphalosporines, pénicilline, streptomycine, aminoglycosides, macrolides. La bactérie est cependant sensible à une panoplie d'antibiotiques tels que : chloramphénicol, aminoglycosides, etc.

### **Données pratiques :**

**Origine du foyer d'infection** de *Escherichia coli* O104H4 Stx2 : Après avoir incriminer les concombres, salades, tomates, etc. Sans preuve scientifique. Le coupable présumé serait des germes de soja et/ou d'autres graines provenant d'une ferme au nord l'Allemagne, Gärtnerhof à Bienenbüttel, en Basse saxe à 73 km au sud est d'Hambourg. La ferme a été fermée.

**Transmission des entérobactéries** : essentiellement à partir des matières fécales et de tout ce qu'elles contaminent, par contact direct, par utilisation d'eau contaminée pour irriguer, etc.

**Prévention des infections** : règles élémentaires d'hygiène : il convient de se laver soigneusement les mains, de laver les légumes ... Les entérobactéries sont tuées par la cuisson.

**Risque pour les Orléanais** : le foyer d'infection semble se situer près de Hambourg. Il n'y a aucune indication avérée que *Escherichia coli* O104H4 Stx2 ait pour origine un végétal donné. Il semble, donc, que cette souche bactérienne ne soit pas présente localement. Il convient simplement de respecter les conditions classiques d'hygiène alimentaire et d'hygiène personnelle. Les personnes se rendant dans la zone épidémique du nord de l'Allemagne doivent redoubler de précaution et être attentives aux conseils des autorités locales et aux signes liés à une éventuelle contamination : fièvre, signes d'infection gastro-intestinale, diarrhée avec présence de sang, sang dans les urines ...

**Utilisation d'antibiotiques** : les patients ne reçoivent pas d'antibiotiques : car ces antibiotiques produiraient une libération importante de la Stx2 (Shigatoxine) ce qui serait hautement préjudiciable au patient.

Michel Monsigny

## NOS CONFRÈRES PUBLIENT

Claude Sicard : *L'Islam au risque de la démocratie*, François-Xavier de Guibert 10, rue Mercoeur 75011 Paris, 302 pages achevé d'imprimer le 26 septembre 2011.

Michel Gauthier : *Federico Garcia Lorca : le Romancero gitano – Poésies et réalités*, L'Harmattan, octobre 2011.



## HOMMAGES



## Docteur JACQUES BÉNARD

(1927 – 2011)

Nous nous sommes retrouvés une dizaine de membres de l'Académie le mardi 29 mars dernier en l'église Saint-Paterne pour assister, aux côtés de son fils et de sa fille, aux obsèques de notre confrère, le docteur Jacques Bénard. Depuis plusieurs années, son état de santé l'avait contraint à désertier nos séances et il s'était résolu en 2009 à demander l'honorariat. Mais, cette fin de vie marquée par la déchéance physique, par l'isolement ne doit pas nous faire oublier sa personnalité et ce qu'il a apporté à notre compagnie.

Né dans les Vosges, à Plombières, le 19 mars 1927, il va à l'école primaire de Remiremont. À la suite d'un changement d'affectation de son père qui était fonctionnaire du Trésor, il commence ses études secondaires au lycée de La Rochelle. Il restera très attaché à la Charente-Maritime puisque bien plus tard, il achètera une maison à Fouras, avec de grands arbres, face à l'Atlantique, où il aimait venir s'isoler. Il suit sa famille à Paris et fréquente alors le lycée Rollin. C'est un littéraire, après le latin et le grec, il opte pour la philo et obtient son bac en 1945. À l'époque, cette orientation n'est pas incompatible, bien au contraire, avec la carrière médicale dans laquelle il s'engage, à l'exemple de son frère aîné qu'il admire.

Après l'externat, il choisit de se spécialiser en ophtalmologie. Il soutient sa thèse en 1956. Le sujet en est : *La Prophylaxie du trachome au Maroc*. Au cours de cette même année, il épouse Jeannine Gaume qui termine aussi ses études de médecine. Il est prêt à s'installer. En 1957, il se décide pour Orléans, où son cabinet, d'abord rue de la République, puis au 73 boulevard Alexandre Martin verra défiler pendant quarante ans patients de tous âges, de toutes conditions qui viennent en raison de sa compétence, mais aussi de la discrète amabilité de son accueil. Il soigne aussi à la clinique de La Présentation.

Comme il travaille beaucoup, il a besoin de détente et il la trouvera dans la chasse. Il acquiert *la Platine*, une propriété en Sologne. Mais, en définitive, ce n'est pas le tir qui l'intéresse. Ce qu'il aime, c'est la promenade avec son chien. Il est heureux de cette compagnie qui tiendra une grande place dans sa vie. Très tôt, il a eu le goût des beaux objets. Son installation définitive dans notre ville l'amène à s'intéresser aux productions orléanaises, à leur histoire. Il se documente et constitue ainsi, au fil des années, une bibliothèque hautement spécialisée. Il se met aussi à acheter porcelaines, argenterie, tableaux, meubles, pâtes jaspées et culs bruns. C'est un client assidu des salles de vente de notre ville, de l'hôtel Drouot. Il n'hésite pas à se déplacer. C'est ainsi qu'en 1992, il ira à Dijon pour acquérir une collection de papiers peints orléanais réunis par Auguste Martin, ce qui lui donnera l'occasion de nous parler le 4 novembre 1993 d'« Un siècle de papier dominotés à Orléans ». Il perpétue la tradition des grands collectionneurs, les Jarry, les Marcille, auxquels il consacra en 1994 une communication. Il conserve tous ses trésors dans l'appartement qui jouxte son cabinet de consultations, protégés par des vitrines, des films plastiques, derrière des volets fermés. Il apprécie les objets pour eux-mêmes, non pour les étaler au regard des autres. Un an avant sa mort, il aura tout vendu.

Dans les années 80, il se met à étudier plus spécialement les arts du feu : la céramique et le verre. C'est ainsi qu'en 1987, il rédige un article sur « Les Porcelaines d'Orléans » qui paraît dans le *Bulletin de la Société des Amis des Musées d'Orléans*. C'est aussi cette société qui, grâce à l'intervention de notre confrère Robert Musson, son dévoué et fidèle ami, l'aidera à publier en 1989, l'ouvrage écrit en collaboration avec l'antiquaire parisien, Bernard Dragesco, *Bernard Perrot et les Verreries royales du Duché d'Orléans, de 1662 à 1754*.

Ces travaux montrent à l'évidence ses connaissances et sa valeur intellectuelle. Aussi, en 1991, à l'initiative de M. Lahontâa, qui fut l'un des présidents de notre ex-société, il entre au conseil d'administration de la Société des Amis des Musées. Cette même année, les docteurs Didier et Baranger le parrainent pour entrer dans notre compagnie. Le 26 octobre 1992, profession oblige, il raconte « la grande et la petite histoire des lunettes » où son humour subtil colore la précision du détail. Il satisfait désormais aux conditions de la titularisation. Il est donc admis à l'unanimité dans la section Sciences le 7 janvier 1993. Deux ans après, il est élu bibliothécaire-archiviste, en remplacement de Francis Ratouis de Limay qui a démissionné de ses fonctions pour raison de santé. Il acceptera de conserver ce poste en juin 1997, dans le bureau issu de la mise en vigueur des statuts de l'Académie. Nous avons donc fait équipe et je me souviens des nombreux lundis après-midi où nous nous sommes retrouvés avec Bernard Bonneviot et aussi Jacques Pelletier pour le rangement des réserves du 1<sup>er</sup> étage et celui de la bibliothèque du bureau du rez-de-chaussée. Souvent, je m'amusais à lui reprocher son écriture déjà presque illisible, que je comparais à la calligraphie de Jacques Pelletier. Bien sûr, il n'était pas question à l'époque d'informatisation.

Pour revenir à ses communications, je citerai celle où il traitait de l'histoire de la porcelaine d'Orléans, son sujet favori. Il l'a faite en tandem avec Robert Musson qui l'avait accompagné au château de la Motte-Tilly dans l'Aube, au Musée Adrien Dubouché de Limoges, aux Musées de Sèvres et de Saumur afin de répertorier et photographier les pièces orléanaises que ces établissements possèdent. Enfin, dans ses deux dernières communications, il change de thème. L'une s'intéresse à la Légende dorée des premiers évêques orléanais et l'autre à Étienne Hubert, curieux personnage, né à Orléans en 1567, qui eut le titre de lecteur et professeur du Roy en langue arabe et fut accessoirement médecin d'Henri IV.

Peu de temps après, il quitta le boulevard Alexandre Martin pour le quartier Dunois où il avait habité à son arrivée à Orléans. Il disparut de nos réunions et commença son long calvaire, se détachant de tout ce qui avait été l'essentiel de sa vie. Il était du devoir de notre compagnie de rappeler son souvenir et de compatir à sa souffrance.

Jacqueline Suttin

## Maître LOUIS SAVOT

(1932 – 2011)

Oui, mon cher Ami, ce soir, de retour de la séance de l'Académie, ensemble, nous ne cheminerons plus en devisant sur l'Art moderne que nous subissons sans le comprendre.

Mon cher Ami, Louis Savot, commissaire-priseur au siège d'Orléans, voilà plus de cinquante ans que nous nous connaissons. Notre première rencontre, je m'en souviens parfaitement, c'était lors d'un vernissage des œuvres du peintre Joachim Bredèche, dans son atelier, au 3<sup>e</sup> étage d'un immeuble, place du Châtelet à Orléans. C'était le 14 décembre 1961. Après une simple présentation banale, nos affinités artistiques nous ont permis de créer et de souder une forte amitié que le temps a renforcée, malgré parfois, des aléas de parcours.

Mais, le jeudi 21 avril 2011, tu nous as quittés, après la foudroyante maladie d'Alzheimer. Cette maladie, qui après vous avoir fait perdre l'esprit, vous emporte inexorablement. Qui étais-tu, Toi, qui as tenu une place de premier plan sur la scène artistique et commerciale d'Orléans, pendant plus de quarante ans ?

Louis Savot est né le 19 mai 1932 à Besançon, issu d'une famille aisée de commerçants. Aux côtés d'un frère et d'une sœur, il était le petit dernier, enfant chéri de sa mère. Après des études de droit à Paris, il entre comme clerc dans la prestigieuse étude du commissaire-priseur Maurice Rheims. Là, il apprend toutes les subtilités du métier, qu'il a sues, ensuite, compléter par une grande connaissance de l'art et son histoire.

À 31 ans, le 5 juin 1961, il achète à Orléans, l'étude de commissaire-priseur de Maître Mahon de Monaghan, sise au 39 rue du Pot de Fer. Étude qu'il va partager un temps avec Maître Félix Maison. Très rapidement, il dépoussière l'étude pour lui donner une dimension parisienne, et, par là-même, réveiller de leur sommeil léthargique tous les Orléanais.

Pour réaliser son rêve ambitieux, il quitte la rue du Pot de Fer pour le 2 impasse Notre Dame du Chemin et le 9 – 11 boulevard de la Motte Sanguin là, où il va ;

- vendre des objets exceptionnels, des tableaux de collection à des prix prestigieux, à des clients internationaux
- annoncer ses ventes avec des catalogues de vingt pages sur papier glacé illustrées de photos artistiques, de commentaires élogieux et aussi parfaitement documentés.

Il fait découvrir aux Orléanais les trésors qu'ils ignoraient posséder, il va aussi valoriser ceux-ci d'une façon spectaculaire :

- des dessins d'Aignan Thomas Desfriches partent à des milliers de francs,
- un pastel de Perroneau s'envole à 2.200.000 francs,
- sur la lancée le *Miroir – Camée* de Bernard Perrot, qui dormait dans un grenier solognot est adjugé un jour à 44.800 francs,
- de même de l'argenterie, de la porcelaine d'Orléans, attendaient sa venue pour trouver une résurrection,
- une peinture de Maurice Asselin cote 2.100 francs, dicit *La République du Centre*.

C'est ainsi que pendant quarante ans, il aura apporté à toutes nos richesses orléanaises une aura, un prestige et une valorisation exceptionnels. Mais, ne faut-il pas dire, aussi, que les ventes de Maître Savot ne manquaient pas de personnalité, d'originalité, en interpellant son

auditoire, pour lui faire remarquer son manque d'audace, et même son avarice. Ce qui déplaisait fort à ceux qui se sentaient visés. Sachons lui reconnaître le grand mérite qu'il a eu de donner à sa salle des ventes presque une notoriété internationale.

Sa dernière vente date du 20 décembre 2001. La Société Dupuis - Semont rachète son étude le 15 mai 2003.

Si Maître Louis Savot, a tenu une place importante dans la vie artistique orléanaise, il a su, aussi, s'entourer de collaborateurs de talent :

- un imprimeur : B. B. V. Jean-François Bourdin,
- un photographe de grande qualité Jack Boulas,
- et garder auprès de lui, son ami Michel Guesdrion, qui dès les premiers jours était à ses côtés.

En plus de son activité de commissaire-priseur, incontestablement, il a joué un rôle important et parfois novateur, dans de grandes manifestations culturelles orléanaises :

- le 20 septembre 1972, il fait partie des onze membres qui remirent en activité la Société des Amis des Musées d'Orléans. En 1987, pour des raisons personnelles, il donne sa démission.
- en novembre 1966, il est l'animateur et le réalisateur d'une grande manifestation sur l'œuvre du dessinateur-peintre Aignan-Thomas Desfriches, qui se termina par une belle exposition de son œuvre au Musée des Beaux-Arts d'Orléans.
- en 1979, à compte d'auteur, il édite le mémoire *Les Beaubarnais* rédigé par M. Robert Gallon.
- en 1986, il édite l'ouvrage de Pierre Jouvellier : *Les Poinçons des Orfèvres de la Généralité d'Orléans*

Pendant les quarante années de son activité, il a réalisé plus d'un millier de catalogues, illustrés avec tous les "trésors" qu'il a découverts et qu'il proposait au monde entier.

Il est élu à l'Académie d'Orléans Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts, le 22 janvier 2004, dans la section "Belles-Lettres et Arts", ce qui lui a donné la possibilité de présenter deux exposés

- le 12 mai 2005 : "Aignan-Thomas Desfriches - un dessinateur".
- le 15 février 2007 : "La Galerie Musson - Quarante années d'animation artistique".

Conscient des richesses anciennes mobilières de l'Académie, il les fait expertiser, le 26 octobre 2006, par Maître Semont. Dans le même temps, généreux, il fait un don à l'Académie.

Après toute cette activité professionnelle et culturelle, Maître Louis Savot meurt le jeudi 21 avril 2011 à l'hôpital d'Orléans, après un évanouissement à son domicile, 5, rue François Rabelais à Orléans.

Ses obsèques religieuses ont eu lieu le mardi 3 mai 2011 à 14 heures 45 en l'église Saint-Paterne, en présence d'une assistance amicale, peu nombreuse, lui qui avait connu ou côtoyé tant de monde et de personnalités. Après une crémation, ses cendres ont été déposées dans le caveau de famille à Besançon. C'est son ami Jean-Luc Leconte qui exécuta ainsi ses dernières volontés.

Adieu, mon cher Ami, que tu reposes en paix.

Tu peux être certain que tu laisseras, dans le domaine des Arts d'Orléans, un brillant souvenir.

Robert Musson

## Docteur OLIVIER SÉVERAC

(1921 – 2011)

Nous n'avons que trop tardé à rendre hommage à celui qui fut un éminent académicien et un membre très estimé de notre compagnie.

C'est le pur hasard qui avait amené Olivier Séverac à poser ses valises dans la région d'Orléans. Il était né et avait fait toutes ses études à Angers, où son père était médecin. Très attaché à sa bonne ville, il y avait rencontré son épouse, Françoise, sur les bancs de la Faculté de Médecine et n'aurait pas remonté la Loire si, cherchant à s'installer, il n'avait appris d'un camarade que le père de celui-ci, le Dr. Deshayes, cherchait un repreneur pour son cabinet à Chevilly.

C'est donc à Chevilly qu'il s'est installé avec son épouse en 1940. Il devait y exercer jusqu'en 1986. Rude tâche, jusque relativement récemment, que celle d'un médecin de campagne ! Françoise, son épouse, se rappelle qu'il a été une fois appelé à se déranger en pleine nuit vingt et une nuits de suite, tout en assurant visites et consultations dans la journée. Les accouchements se passaient à la maison bien sûr et c'était lui qui y procédait, avec, dans les débuts, l'assistance de son épouse, elle-même médecin et devenue une fois ses enfants plus grands, entomopathologiste. Seul médecin aux alentours pendant 24 ans, il aura mis au monde toute une génération de petits Chevillais avant plus tard de les marier.

Car il faut aussi maire de Chevilly le temps d'une mandature, après y avoir été premier adjoint.

C'est au moment de la retraite que son épouse et lui sont venus s'installer à Orléans. Ce moment de la retraite ne pouvait pas manquer d'être difficile pour quelqu'un d'actif. L'Académie, où l'avait attiré notre confrère le D<sup>r</sup> Jean Baranger et où il a été admis en 1989, a été un des moyens de combler ce vide et ce sentiment de soudaine inutilité qui accompagne les départs en retraite. Lui qui adorait les voyages, soigneusement préparés par des recherches et des lectures, qui était féru de musique, qui adorait les livres et la littérature au point de pouvoir dire parfois que lui et sa femme "vivaient dans une bibliothèque", a trouvé à l'Académie une pâture intellectuelle stimulante et un lieu de rencontres et de conversations amicales qui ont adouci son regret d'avoir dû passer le relais en tant que médecin. Très assidu aux séances toute l'année, il fuyait, cependant sitôt passée la dernière séance de juin, vers Croix-de-Vie, la ville de ses vacances d'enfance et de jeunesse, sur cette Côte de Lumière qu'il aimait tant.

Ses difficultés de déplacement, ces dernières années, l'ont éloigné de nous et chaque fois que je suis allé le voir pour lui porter son volume de *Mémoires*, il m'a dit combien il regrettait le plaisir qu'était pour lui le rendez-vous bi-mensuel de l'Académie. Lui qui avait été un très actif et très efficace secrétaire administratif de 1993 à 1996. avait tenu à rester en contact avec notre compagnie en devenant membre honoraire.

La bibliothèque de l'Académie possède quelques ouvrages de lui : *L'Ogre de Loire*, recueil de nouvelles, et *Vagabondages*, collection d'essais et de réflexions, tous deux parus aux éditions Lettr'im en 1993.

Au fil des années, il aura donné quelque seize communications, qui témoignent de sa curiosité intellectuelle et de sa très grande culture :

- en 1989 : *Les Croyances et les religions de la Chine*.

- en 1990 : *Quelques Notions sur la naissance de l'écriture.*
- en 1991 : trois communications :  
*Corvisart, un élève célèbre d'Antoine Petit.*  
*Une approche historique et philosophique de la maladie.*  
*De quelques écrivains qui, parmi tant d'autres, ont brocardé la médecine et les médecins.*
- en 1992 : *De quelques notions, glanées çà et là, relatives à la mémoire humaine.*
- en 1993 : *Etienne Dolet, martyr de la pensée.*
- en 1994 : deux communications :  
*Le Cheminement d'un médecin rural en Beauce.*  
*Essai sur Ambroise Paré, le père de la chirurgie française.*
- en 1995 : *La Place de la commedia dell'arte dans le théâtre.*
- en 1996 : *Alchimie et alchimistes.*
- en 1998 : *L'Aventure médicale et personnelle, ou le parcours terrestre, d'Avicène.*
- en 1999 : *Vie et mort de Stefan Zweig.*
- en 2001 : *Un Aperçu de la littérature américaine contemporaine.*
- en 2002 : *La Chose écrite en Chine.*
- en 2003 : *De Bruller à Vercors.*

Il était un de ces médecins humanistes et cultivés comme nous en avons ou en avons eu quelques-uns parmi nous, et qui seront peut-être plus rares à trouver à l'avenir, du fait de la formation scientifique pure et dure des générations actuelles, rendue nécessaire par l'évolution de la science..

Sur les cinq enfants que lui et son épouse ont élevés, une fille est infirmière, une autre médecin du travail à La Réunion, leur fils aujourd'hui disparu était pharmacien et deux de leurs gendres sont médecins. Il y a aussi un médecin parmi leur petits-enfants et l'on peut espérer — que dis-je, souhaiter — qu'il y en aura au moins un parmi la génération montante de leurs douze arrière-petits-enfants.

Nous voulons vous dire, chère Madame, ainsi qu'à toute votre famille, la profonde estime et l'affection que nous portons à Olivier Séverac, auquel je vous propose, chères consoeurs et chers confrères, de rendre hommage par une minute de silence.

Je vous remercie.

Gérard Hocnard



**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 16 FÉVRIER 2012**



## RAPPORT D'ACTIVITÉ

Monsieur le Président,  
Chers confrères, chères consœurs,

Dans le rapport moral de l'année dernière, envisageant ce que pourrait être l'année 2011, notre président Joseph Picard nous annonçait une année au premier abord peut-être « ordinaire », mais dans laquelle, sans doute, nous pourrions non seulement « faire du neuf dans la continuité », mais aussi « voir plus loin » et « assurer à notre Académie sa place dans ses relations avec ses partenaires locaux », tant « publics qu'associatifs », ainsi qu'avec « nos correspondants nationaux ». Ce programme fut tenu.

En ce qui concerne le premier point, "faire du neuf dans la continuité", nous avons, au printemps 2011, mis en place la nouvelle organisation de nos séances. Le compte rendu de la séance précédente n'est plus lu. Il est envoyé par Internet à ceux qui disposent d'une adresse électronique. Pour les autres, des exemplaires imprimés sont disponibles à l'Académie. Le temps ainsi gagné en début de séance est libéré pour une brève de quelques minutes traitant de sujets d'actualité. Ainsi l'Académie, répondant à une proposition suggérée par Michel Bouty en 2010, est-elle davantage ancrée dans le présent, comme cela doit être. Par ailleurs les séances désormais débutent à 17h30.

L'Académie s'est réunie quatorze fois en séance ordinaire. Nous commençâmes l'année en musique, avec *une aventure orléanaise : le concours international de piano* que nous fit vivre Françoise Thinat. De la musique encore avec *Élisabeth Jacquet de la Guerre* dont une salle du Conservatoire d'Olivet porte le nom ; son parcours de "talentueuse compositrice" à la Cour de Louis XIV nous fut décrit par Christian Froissart. Deux communications furent consacrées à l'histoire : Gérard Lauvergeon nous parla du *Rêve italien que fut l'Éthiopie* entre les deux guerres, et Bernard Pradel de *Napoléon et l'Espagne*. Les communications traitant de littérature et de belles-lettres nous ramenèrent, pour certaines, à Orléans et sa région : à côté de Micheline Cuénin évoquant *La "véritable" princesse de Montpensier* à l'occasion du film éponyme de Jacques Pons disséquant les propos de ce *pamphlétaire politique que fut aussi Rabelais*, et de Michel Gauthier brochant à partir du dernier poème de Mallarmé *Un coup de dés jamais n'abolira le hasard* une symphonie picturale, Antonio Rodriguez nous parla de *l'effondrement de l'intrigue dans les récits de Max Jacob*, familier de Saint-Benoît, et François Kergall d'*Émile Egger, ce grand helléniste orléanais de cœur*, membre en son temps de notre Académie et professeur d'Anatole Bailly à qui il laissa la paternité du dictionnaire commencé avec lui. Quatre conférences enfin nous firent sortir des frontières : celle de Jean-Pierre Navailles d'abord sur *Londres à vue de nez à l'époque victorienne* et celle de notre confrère venu de Roumanie Nicolae Tafta qui, dans un français éblouissant, nous apprit tout ce que nous ignorions sur les *Relations culturelles franco-roumaines au cours des siècles*. Deux autres ensuite nous projetèrent au cœur des défis auxquels seront confrontées les générations à venir, celle de Claude Sicard sur *Les Perspectives démographiques mondiales à l'horizon 2050 et leurs principales conséquences*, et celle de Jacques Varet sur *Les nouveaux métaux stratégiques et les enjeux qu'ils représentent pour l'Europe* aujourd'hui, et dans les cinquante années futures. Je n'ai pas oublié la médecine par laquelle je clos ce chapitre : nous n'eûmes qu'une seule communication y ayant trait, celle du D<sup>r</sup> Max Fleury sur *Les Troubles du sommeil*, mais plusieurs brèves abordèrent ce domaine.

Les brèves, en effet, par lesquelles débutèrent nos séances à partir du printemps, nous ouvrirent les portes des découvertes les plus récentes en matière principalement de sciences et de médecine, ceci n'excluant pas d'autres sujets d'actualité. Ces brèves, quand leurs auteurs l'acceptent, sont disponibles en ligne, et donc consultables par tous quasiment en temps réel sur

notre site grâce au savoir-faire de Michel Monsigny. Elles seront par ailleurs publiées dans les *Varia* de nos Mémoires 2011.

Outre ces séances ordinaires, trois séances tenues au *Muséum* furent ouvertes au public : la première le 7 avril au cours de laquelle Jean-Yves Méroux nous entretint des *apports de la chimie à la police scientifique*, la seconde le 21 avril avec une communication de Jean Trichet sur l'*Histoire géologique, naturelle et humaine de l'île de Clipperton*, ex-île de la Passion ; la troisième en novembre pour une communication de Daniel Locker sur l'*Épigénétique*, autrement dit l'*étude de la tectonique des gènes*. Trois séances publiques donc consacrées à la science. Il convient aussi, dans ce registre, de mentionner, comme tous les ans, la tenue du *Printemps de l'Académie*, ouvert à tous, et dont le thème était *L'Univers revisité, de la Terre aux étoiles*. Notre confrère Marius Ptak y tint la conférence inaugurale (*L'Univers revisité*). Quant au traditionnel dîner-débat, organisé cette année en collaboration avec la SAFO, il eut pour thème la forêt, et M<sup>me</sup> Andrée Corvol, directeur de recherche au CNRS, présidente du groupe d'histoire des Forêts françaises, nous régala de son savoir lors de son magistral exposé sur *les enjeux de la forêt, hier et aujourd'hui*.

Le voyage, organisé avec maestria par Michel Deck, Pierre Gillardot, Christian Loddé et Michel Monsigny, nous mena en Baie de Somme. Nous étions 43 académiciens et amis de l'Académie à participer au voyage. À nous les oiseaux et la flore de la réserve ornithologique du Parc du Marquenterre, le petit port du Crotoy, les grèves à marée basse et les norias de tracteurs amenant les pêcheurs de coques, et les phoques sur leurs bancs de sable observés à la jumelle au Hourdel ! Et puis aussi la vieille ville de Rue, Saint-Valery-sur-Somme, Abbeville, sa collégiale Saint-Vulfran, sa gare que nous commenta Pierre Gillardot, et le souvenir du chevalier de la Barre qu'évoqua Gérard Lauvergeon. Et enfin, objet d'une halte à l'aller, les sites historiques de la bataille de Crécy ainsi que ceux de la seconde guerre au mont de Caubert.

Sur le plan local, nous fûmes également présents lors d'*Orléans en fête* le dimanche 11 septembre et ouvrimus les portes de l'Académie au public à l'occasion des *Journées du patrimoine*, les 17 et 18 septembre. Le 6 décembre enfin, à l'occasion du centième anniversaire de la mort d'*Anatole Bailly*, eut lieu, organisée en commun avec la SAHO et l'association Guillaume Budé que président respectivement nos confrères Hervé Finous et Alain Malissard, une conférence donnée par Jean Nivet, membre de Guillaume Budé, en hommage au célèbre helléniste en l'honneur de qui, parallèlement, une exposition se tint en décembre à l'hôtel Grosnot. Nous avons par ailleurs été consultés par la Mairie d'Orléans sur le projet de la Ligne à Grande Vitesse. Notre président a participé aux réunions et nous avons envoyé un dossier.

Ainsi, outre ses activités propres, organisées par le CA qui s'est réuni quatre fois en 2011, l'Académie aura-t-elle bien tenu sa place, tout au long de cette année, avec ses partenaires locaux et dans la vie de la cité.

Membre de la Conférence Nationale des Académies, nous avons aussi entretenu des liens avec nos académies sœurs, ceci tout d'abord sur le plan régional en participant le 24 septembre au *Colloque des Académies de la région Centre* qui cette année avait lieu à Tours. Trois de nos confrères y présentèrent une communication : Pierre Bonnaire et Roger Lafouge une conférence commune sur *Les Forêts royales en région Centre*, et Géraldi Leroy une autre sur *Péguy et l'Orléanais*.

Passant à présent du régional au national, j'en viens maintenant à nos liens avec la *Conférence Nationale des Académies* qui nous a beaucoup occupés en 2011 et devrait être au cœur de nos activités pour les six années à venir. D'abord, comme tous les ans, quelques uns d'entre nous assistèrent à la CNA réunie à l'Institut les 7 et 8 octobre pour l'Assemblée Générale et le colloque dont le sujet cette année était *Les Académies et la découverte de la Terre*. Mais surtout, nous avons, après un temps de réflexion, finalement accepté la charge de la présidence de la CNA qui nous reviendra donc dans deux ans. Nous nous préparons par conséquent à assurer dès octobre 2012 la vice-présidence de ladite CNA, puis à accueillir à Orléans la CNA en octobre 2014. Dès janvier

2011, un petit groupe s'est constitué autour de Gérard Hocmard et de Gérard Lauvergeon. Quatre d'entre nous se rendirent à Metz le 14 avril, pour y rencontrer le président de l'Académie. M<sup>me</sup> Demarolle, actuel président de la CNA, est par ailleurs venue en personne nous rendre visite lors de la réunion de CA du 27 septembre. Gérard Hocmard a accepté la charge de président du groupe de préparation. Il sera aidé d'un état-major et de plusieurs commissions qui se mettent actuellement en place. Le groupe qui pilote le projet s'est réuni 5 fois au cours de l'année 2011, avec un rythme plus accéléré depuis la rentrée d'octobre.

J'en viens à présent à la vie de notre académie. Quatre de nos confrères ont demandé à accéder à l'honorariat : le D<sup>r</sup> Pierre Bardet, M<sup>e</sup> Jacques-Henri Bauchy, le D<sup>r</sup> Christian Phéline et M. Joseph Stoven.

Nous avons eu à déplorer le décès de trois de nos membres, Maître Louis Savot, membre titulaire, décédé le 21 avril, dont l'hommage a été prononcé par Robert Musson le 20 octobre, le D<sup>r</sup> Olivier Séverac, membre honoraire, décédé le 7 mars, et le D<sup>r</sup> Bénard, membre honoraire, décédé le 23 mars, auquel Jacqueline Suttin rendit hommage lors de notre séance du 16 juin. Par ailleurs, le D<sup>r</sup> Phéline prononça le 3 février l'hommage rendu au D<sup>r</sup> Raymond Didier décédé le 30 juin 2010, et Alain Malissard celui de Lionel Marmin décédé le 12 août de la même année.

Aucun nouveau membre n'a rejoint notre Académie en 2011, mais nous avons reçu et étudié plusieurs dossiers de candidature ; les élections ont eu lieu au début de cette année 2012. Cependant nous avons accueilli en 2011 Monsieur Christian de Valence lors de l'AG de février, Monsieur Jacques Varet en mai, puis Monsieur Nicolae Tafta, venu de Roumanie, lors de la séance du 20 octobre.

J'ajouterai avant de terminer que toutes les activités 2011 ayant donné naissance à un texte : communications – assorties d'un résumé en anglais rédigé par Gérard Hocmard – brèves, compte rendu de voyage et hommages, seront regroupées dans nos Mémoires 2011. Nos Mémoires 2010 sont d'ailleurs sortis en décembre 2011, fruit d'un énorme travail de mise en page assumé par notre président Joseph Picard.

Tel est le bilan de nos activités de l'année 2011. Celle qui vient de débiter promet d'être riche, mais lourde également, et nous aurons besoin de toutes les énergies pour relever les défis que nous avons acceptés. Nous y arriverons.

Je vous remercie de votre attention.

Françoise L'Homer  
Secrétaire administratif.



## RAPPORT MORAL

Chères consoeurs, chers confrères,

Le rapport présenté par Françoise L'Homer nous décrit les activités développées en 2011 avec la précision et la qualité que nous lui connaissons et dont je la remercie sincèrement. Elle n'a pas manqué de rappeler les décès en 2011 de nos trois confrères Jacques Bénard, Louis Savot et Olivier Séverac. Nous rendons hommage à leur mémoire.

Vous avez noté la variété des sujets traités qui comprennent trois séances et un colloque ouverts au public conformément à notre rôle de participation à l'action culturelle publique avec nos partenaires. Comme nous le souhaitons ces séances publiques ont réuni des auditeurs nombreux.

Nous avons apporté une attention particulière à la nature et à l'environnement en organisant notre sortie annuelle en baie de Somme et notre dîner-débat sur le thème de la forêt, en partenariat avec la Société des amis de la Forêt d'Orléans. Ces deux manifestations ont été appréciées par nos amis qui y ont été conviés, en particulier les membres de l'association des Amis de l'Académie.

Françoise L'Homer a évoqué également notre participation au colloque organisé à Tours par l'Académie de Touraine sur le thème des "Identités régionales en Région Centre" à l'occasion de la commémoration du 250<sup>ème</sup> anniversaire de sa création, ainsi qu'au colloque de la Conférence Nationale des Académies à l'Institut de France à Paris sur "La Découverte de la terre" avec une communication écrite de notre confrère Claude Hartmann. Vous avez pu consulter les actes de ces colloques à la bibliothèque.

Au-delà de ces tâches courantes, mais toujours renouvelées, nous avons commencé à travailler en 2011 à la préparation de la réunion de la Conférence Nationale des Académies dont l'organisation nous a été confiée. Je vous en parlerai plus loin.

Notre trésorier Michel Deck nous a présenté un rapport financier rassurant. Il ne faut pas s'y tromper ; c'est au prix d'une attention soutenue à la réduction des dépenses que le compte financier de 2011 est équilibré, grâce à la contribution bénévole de certains d'entre vous, non seulement du bureau et du conseil, mais aussi d'autres bonnes volontés que je remercie en votre nom. Pour la préparation du budget de 2012, le Conseil d'administration a considéré qu'il convenait de donner un peu de marge à notre budget. Il a décidé de porter le montant de la cotisation à 85 euros, soit une augmentation de 5 euros par rapport à un montant qui n'a pas varié depuis cinq ans. Nous devons, en effet, assumer des petites dépenses d'entretien du matériel et de prestations dont le coût ne baisse pas, et il est souhaitable de ne pas se reposer sur notre réserve de trésorerie très modeste. Je compte sur vous pour accepter cet effort.

En 2012, nous allons poursuivre nos activités traditionnelles en veillant au maintien de notre contribution à l'animation culturelle d'Orléans, notamment par les séances publiques que nous organisons avec nos partenaires locaux. La séance du 19 janvier 2012 animée par notre confrère Claude-Henry Joubert a eu un beau succès. Nous aurons ensuite, au Muséum, notre colloque de printemps sur le thème "Génétique et liberté", puis une séance publique en juin et une ou deux séances publiques à l'automne. J'espère qu'elles connaîtrons le même succès. Je vous demande aussi de proposer des communications sur les thèmes variés que nous abordons, sans oublier les sujets plus spécifiques à notre région.

Nous prévoyons aussi une sortie culturelle en principe à Nantes à la fin du mois de mai, ainsi qu'un dîner-débat qui pourrait porter sur des questions économiques et dont la date reste à fixer avec l'animateur, le 15 novembre si possible. Je souhaite que ces projets, dont l'organisation reste à mettre au point, apportent aux participants les mêmes satisfactions que celles de 2011 en espérant que vous serez nombreux à vous y joindre.

N'oublions pas les manifestations organisées par la ville d'Orléans : la rentrée en fête des associations et les journées du patrimoine auxquelles nous participons tous les ans, et diverses animations culturelles locales dans le département.

Enfin, nous devons aussi penser au colloque 2012 de la Conférence Nationale des Académies qui se tiendra à Bordeaux les 3, 4 et 5 octobre 2012 pour le tricentenaire de l'Académie Nationale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux, dont le programme sur "Les défis du XXI<sup>e</sup> siècle : comment Bordeaux et l'Aquitaine s'y préparent" ne manquera pas de retenir l'attention de certains d'entre nous.

Pour l'Académie d'Orléans, 2012 sera une année importante de préparation de la réunion de la Conférence Nationale des Académies en 2014 dont nous avons été chargés. C'est un honneur pour notre Académie et une occasion de valoriser les facteurs d'attractivité d'Orléans et du Loiret pour l'avenir.

À cet effet, une équipe a été constituée sous la direction de Gérard Hocmard et une esquisse de programme a été élaborée. Il s'agit maintenant de finaliser ce programme en concertation avec nos partenaires, de préciser les tâches à accomplir pour les répartir entre tous ceux qui pourront nous apporter leur concours. Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues pour que la part de chacun soit plus modeste. L'état d'avancement de ce projet vous sera présenté tout à l'heure.

Il importe de préciser dès cette année le contenu du programme et ses modalités d'exécution, notamment en ce qui concerne les besoins en locaux et en matériel, ainsi que les coûts et les modalités de financement. C'est en 2013 qu'il conviendra de travailler à la mise au point des tâches d'organisation.

En ce début d'année, j'ai le plaisir de mentionner la titularisation, le 2 février dernier, de quatre de nos membres correspondants auxquels j'adresse mes félicitations :

- Hervé Finous et Michel Pertué dans la section des Belles-Lettres et Arts,
- François Kergall et Jean-Michel de Widerspach-Thor dans la section des Sciences.

Nous accueillons aussi trois nouveaux membres correspondants élus également le 2 février, qui nous ont rejoints pour participer à cette assemblée générale : MM. Marc Bertrand, James Laidlaw et Patrick Villiers. Je leur souhaite une longue vie académicienne.

La vie de l'Académie étant le résultat de la participation de chacun de ses membres dans la mesure de ses moyens et de ses possibilités, je compte sur le concours de tous pour en assurer la vitalité et en partager la notoriété.

Joseph Picard  
Président de l'Académie



## **MEMBRES DE L'ACADÉMIE**



## MEMBRES DE L'ACADÉMIE

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

#### BUREAU

Président	M. Joseph PICARD
Vice-président	M. Gérard LAUVERGEON
Secrétaires généraux	M. Christian LODDÉ et Gaston SOULIEZ
Secrétaire administratif	M <sup>me</sup> Françoise L'HOMER
Trésorier	M. Michel DECK
Bibliothécaire	M. Christian LODDÉ

#### MEMBRES

M. Pierre BACONNET	M. Michel MONSIGNY
M. Pierre BONNAIRE	M. Pierre MUCKENSTURM
<b>M.</b> Marius PTAK	M. Michel BOUTY
M. Pierre GILLARDOT	M. Dominique SCHAEFER
M. Gérard HOCMARD	M <sup>me</sup> Jacqueline SUTTIN

#### MEMBRES D'HONNEUR DE DROIT

M. Michel CAMUX, préfet de la Région Centre, préfet du Loiret  
 M. Éric DOLIGÉ, sénateur du Loiret, président du Conseil général  
 M. François BONNEAU, président du Conseil régional  
 M. Serge GROUARD, député du Loiret, maire d'Orléans  
 M. Youssoufi TOURE, président de l'Université d'Orléans

#### MEMBRES D'HONNEUR ÉLUS

M. Gérald ANTOINE, membre de l'Institut  
 M. Claude BÉBÉAR, président d'honneur du groupe AXA  
 M<sup>me</sup> Anne LAUVERGEON, présidente du Directoire d'AREVA

#### MEMBRES TITULAIRES

##### SECTION AGRICULTURE

**Président : M. Pierre Gillardot**

- 1998 BAILLY Bernard (INA, ENGR), Ingénieur général honoraire du Génie rural, des Eaux et des Forêts, 3 rue de la Bourie Blanche 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 53 14 19.  
[Bernard.bailly0415@orange.fr](mailto:Bernard.bailly0415@orange.fr)
- 1987 BONNAIRE Pierre (INA, ENEF), Ingénieur général honoraire du Génie rural, des Eaux et des Forêts, 13 rue de l'Abbé Bibault 45650 SAINT JEAN LE BLANC, ☎ 02 38 56 26 28, [bonnaire.p@wanadoo.fr](mailto:bonnaire.p@wanadoo.fr)

- 1967 BONNEVIOT Bernard (INA, ENGR), Ingénieur en Chef du Génie rural, des Eaux et des Forêts (er), 393 rue Rodolphe Richard 45160 OLIVET, ☎ 02 38 69 05 62.
- 1997 DURAN Alain (ENS Cachan), Docteur en histoire Paris I, Inspecteur DGCCRF (er) Ministère de l'Économie et des Finances, 2 rue de Gergovie 45430 CHÉCY, ☎ 02 38 86 80 90, [alainduran.regine@orange.fr](mailto:alainduran.regine@orange.fr)
- 1997 GILLARDOT Pierre, Agrégé, docteur ès lettres, Professeur émérite de géographie Université d'Orléans, 12 venelle Fosse Vilgrain 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 68 04 82, [pierregillardot@botmail.fr](mailto:pierregillardot@botmail.fr)
- 1994 HARTMANN Claude, Agrégé, docteur ès sciences, Professeur honoraire Université d'Orléans, 9 rue Maréchal Foch 45000 ORLÉANS, ☎ 06 70 63 07 99, [claudenh@noos.fr](mailto:claudenh@noos.fr)
- 1997 LACAZE Jean-François (INA, ENEF), Directeur de recherche émérite INRA, 85 rue Gustave Flaubert 45100 ORLÉANS, ☎ 02 38 63 23 88., [lacaze-jeanfrancois@free.fr](mailto:lacaze-jeanfrancois@free.fr)
- 1996 LAFOUGE Roger (INA, ENEF), Ingénieur général honoraire du Génie rural, des Eaux et des Forêts, 103 rue des Cornouillers 45160 OLIVET, ☎ 02 38 76 02 25, [rlafouge@club-internet.fr](mailto:rlafouge@club-internet.fr)
- 1984 LEFORESTIER Claude, Directeur général honoraire du Centre de formation et de promotion professionnelle horticole, Résidence Rives de Loire, 1 place Louis Armand 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 88 55 98, [claud.leforestier@free.fr](mailto:claud.leforestier@free.fr)
- 2006 MONSIGNY Michel, Docteur ès sciences physiques, Professeur émérite de biochimie, CNRS et Université d'Orléans, 341 rue des Bouvreuils 45590 SAINT-CYR-EN-VAL, ☎ 02 38 63 09 75, [monsigny@aol.com](mailto:monsigny@aol.com)
- 1997 PICARD Joseph (INA, ENGR), Ingénieur général honoraire du Génie rural, des Eaux et des Forêts, 2 allée du parc Saint-Laurent 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 77 96 82, [joseph.picard@wanadoo.fr](mailto:joseph.picard@wanadoo.fr)
- 1997 SOULIEZ Gaston, Géologue, Directeur commercial d'ANTEA (er), 1224 rue Rodolphe Richard 45160 OLIVET, ☎ 02 38 63 05 49, [gaston.souliez@wanadoo.fr](mailto:gaston.souliez@wanadoo.fr)

## SECTION SCIENCES

**Président : M. Marius PTAK**

- 2000 BRACK André, Docteur ès sciences physiques, Directeur de recherches au CNRS Centre de biophysique moléculaire d'Orléans, 2 allée de Limère 45160 ARDON, ☎ 02 38 63 12 42, [nicole.brack@sfr.fr](mailto:nicole.brack@sfr.fr), [brack@cnrs-orleans.fr](mailto:brack@cnrs-orleans.fr)
- 2001 CUENIN Micheline, Agrégée, docteur ès lettres, Professeur émérite Université Paris III, La Malmusse 41220 LA FERTÉ SAINT-CYR, ☎ 02 54 87 92 27, [michelinecuenin@wanadoo.fr](mailto:michelinecuenin@wanadoo.fr)
- 2003 DECK Michel (EP, ENSG), Ingénieur général géographe honoraire, 129 rue Jean Bordier 45130 BAULE, ☎ 02 38 44 38 63, [deck.michel@gmail.com](mailto:deck.michel@gmail.com)
- 2002 DRANSARD Henri, Président de Chambre de Commerce honoraire, 7 avenue de la Mouillère 45100 ORLÉANS, ☎ 02 38 66 13 06, [henri.dransard@orange.fr](mailto:henri.dransard@orange.fr)
- 2005 ESCUDIER Denis (EN des Chartes), Responsable de la section de musicologie médiévale, Institut de recherche et d'histoire des textes, 11 allées André Gide 45100 ORLÉANS, ☎ 02 38 63 55 04, [denis.escudier@wanadoo.fr](mailto:denis.escudier@wanadoo.fr)
- 2006 FROISSART Christian, Histoire de l'Art, Musicologie, Consultant logistique : organisation et informatique, 1953 rue de la Source 45160 OLIVET, ☎ 02 38 6345 84, [Bosejour@club-internet.fr](mailto:Bosejour@club-internet.fr)
- 1984 GAUTHIER Michel, Docteur ès lettres, Professeur Université Paris V (er), 47 bd Guy-Marie Riobé 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 53 88 72, [michelgauthier4@aol.com](mailto:michelgauthier4@aol.com)
- 1971 GEISEN Antoine (†), Docteur en médecine (er), ancien directeur régional de la Santé, 1 allée des Alouettes 45650 SAINT-JEAN-LE-BLANC, ☎ 02 38 66 60 45
- 2008 KERGALL François, Docteur en médecine (er), 613 rue du Camp des Indiens 45160 OLIVET, ☎ 02 38 63 59 57, [kergallf@wanadoo.fr](mailto:kergallf@wanadoo.fr)

- 1998 LÉVIEUX Jean, Docteur ès sciences, Professeur émérite Université d'Orléans, 80 allée Émile Fousset 45160 OLIVET, ☎ 02 38 56 36 47, [jean.levieux@sfr.fr](mailto:jean.levieux@sfr.fr)
- 1993 LIENHARDT Georges, Docteur ès sciences, secrétaire général honoraire du BRGM, 1771 rue de la Source 45160 OLIVET, ☎ 02 38 63 34 41, [georges.lienhardt@orange.fr](mailto:georges.lienhardt@orange.fr)
- 2008 LOCKER Daniel, Docteur ès sciences, Professeur des Universités, Directeur de recherche, 32 C avenue de la Mouillère 45100 ORLÉANS, ☎ 02 38 66 78 74, [daniel.locker@neuf.fr](mailto:daniel.locker@neuf.fr)
- 2001 MADELINE Luce, Docteur en médecine (er), Le Vaussoudun 45380 LA CHAPELLE-SAINTE-MESMIN, ☎ 02 38 88 03 16.
- 2004 Jean-Yves MÉROUR (ENSCP), Docteur ès sciences, Professeur émérite Université d'Orléans, 216 allée des Pervenches 45160 OLIVET, ☎ 02 38 63 17 92, [jean-yves.merour@univ-orleans.fr](mailto:jean-yves.merour@univ-orleans.fr)
- 2005 MICHAUX Danièle, Docteur ès lettres, Archéologue, "Vincennes", 37 chemin de Vincennes 45450 INGRANNES, ☎ 02 38 57 11 12, [d.michaux-colombot@orange.fr](mailto:d.michaux-colombot@orange.fr)
- 1996 PONS Jacques (EN des Chartes), Collaborateur d'éditeurs, 7 bd Jean Jaurès 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 81 29 98, [laurent.perseval@orange.fr](mailto:laurent.perseval@orange.fr)
- 1989 PRADEL Bernard (ENA), Directeur régional honoraire des Impôts, "Les Jardins du théâtre", 7A rue de la Manufacture 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 62 02 35. [mfpradel@orange.fr](mailto:mfpradel@orange.fr)
- 2005 PTAK Marius (ENS Saint-Cloud), Agrégé, docteur ès sciences, Professeur émérite Université d'Orléans, Chercheur honoraire au CNRS, 11 rue Clovis 1<sup>er</sup> roi des Francs 45100 ORLÉANS, ☎ 02 38 63 11 57, [marius.ptak@orange.fr](mailto:marius.ptak@orange.fr)
- 1997 SCHAEFER Dominique (EP, ENPC), Ingénieur général honoraire des Ponts et Chaussées, "Les Jardins du théâtre", 7A rue de la Manufacture 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 77 22 58, [schaeferdom@orange.fr](mailto:schaeferdom@orange.fr)
- 1999 TRICHET Jean (ENS), Agrégé, docteur ès sciences, Professeur émérite Université d'Orléans, 391 rue de Lorette 45160 OLIVET, ☎ 02 38 63 47 14, [jgtrichet@sfr.fr](mailto:jgtrichet@sfr.fr)
- 2009 WIDERSPACH-THOR (de) Jean-Michel, Général de Corps d'Armée 10 chemin de Grand-Champ 41220 SAINT-LAURENT-NOUAN, ☎ 02 54 87 24 38, [jm.widerspach@club-internet.fr](mailto:jm.widerspach@club-internet.fr)

## SECTION BELLES-LETTRES ET ARTS

**Président : M. Marc Baconnet**

- 2003 BACONNET Marc, Agrégé des lettres classiques, Doyen honoraire de l'Inspection générale des Lettres, Écrivain, 14 rue Henri IV 45100 ORLÉANS, ☎ 02 38 63 39 53, [m.baconnet@wanadoo.fr](mailto:m.baconnet@wanadoo.fr)
- 1993 BLAREAU Pierre, Architecte DPLG (er), 195 sentier des Prés 45160 OLIVET, ☎ 02 38 69 42 95, [pierre.blareau@free.fr](mailto:pierre.blareau@free.fr)
- 1999 BONNICHON Philippe (ENS), Agrégé, Docteur en histoire, Maître de conférences d'Histoire moderne Université Paris IV (er), "La Hardraye" 37160 LA CELLE-SAINTE-AVANT, ☎ 02 47 65 04 79, [pmo-bonnichon@free.fr](mailto:pmo-bonnichon@free.fr)
- 1998 BOUILLANE de LACOSTE (Olivier de), Président de chambre honoraire à la Cour de Cassation, 44 quai des Augustins 45100 ORLÉANS, ☎ 02 38 56 39 25, [olivier.delacoste@noos.fr](mailto:olivier.delacoste@noos.fr)
- 2001 BOUTY Michel, Agrégé des lettres classiques, Inspecteur d'Académie, Inspecteur pédagogique régional des lettres honoraire, 38 rue du Maréchal Foch 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 53 51 34, [m.bouty@orange.fr](mailto:m.bouty@orange.fr)
- 1993 CAILLARD Gabin (ENFOM), Trésorier payeur général honoraire, 280 route de Paris 45270 QUIERS-SUR-BEZONDE, ☎ 02 38 90 11 81.
- 1971 DELTHIL André, Conseiller honoraire à la Cour d'Appel de Paris, 8 rue Albert I<sup>er</sup> 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 62 20 21.

- 1997 FINOUS Hervé, Professeur d'histoire, La Guette Brûlée 45510 TIGY, ☎ 02 38 58 00 42, [hervefinous@wanadoo.fr](mailto:hervefinous@wanadoo.fr)
- 1999 HOCMARD Gérard, Agrégé d'anglais, Professeur de Chaire supérieure au lycée Pothier (er), 6 rue de la Bourie rouge 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 62 06 51, [gerard.hocmard@wanadoo.fr](mailto:gerard.hocmard@wanadoo.fr)
- 1977 IMBERTI Claude, Cadre administratif IBM (er), 1 place du Châtelet 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 54 95 30.
- 1985 JOUBERT Claude-Henry, Docteur ès lettres modernes, Compositeur, ancien directeur du Conservatoire de musique d'Orléans, 13 rue Saint-Étienne 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 80 29 55, [Claudehenry-joubert@free.fr](mailto:Claudehenry-joubert@free.fr)
- 2000 LAUVERGEON Gérard, Agrégé, Professeur d'histoire de Chaire supérieure (er), 4 rue François II 45100 ORLÉANS, ☎ 02 38 63 02 40, [gerard.lauvergeon@laposte.net](mailto:gerard.lauvergeon@laposte.net)
- 2003 LEROY Géraldi (ENS Saint-Cloud), Agrégé, Docteur ès lettres, Professeur émérite Université d'Orléans, 96 rue du Pont Bouchet 45160 OLIVET, ☎ 02 38 63 03 99, [gerlero@hotmail.fr](mailto:gerlero@hotmail.fr)
- 2008 L'HOMER Françoise, Agrégée d'allemand, Professeur de Chaire supérieure honoraire, 12 rue de l'École normale 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 53 07 32, [françoise.lhomer@yahoo.fr](mailto:françoise.lhomer@yahoo.fr)
- 1991 LODDÉ Christian, Libraire (er), 7 rue Étienne Dolet 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 53 94 05, [christian.lodde@orange.fr](mailto:christian.lodde@orange.fr)
- 2004 MALISSARD Alain, Agrégé des lettres, Professeur émérite Université d'Orléans, 93 rue Saint-Marceau 45100 ORLÉANS, ☎ 02 38 51 97 27, [a.malissard@wanadoo.fr](mailto:a.malissard@wanadoo.fr)
- 2006 MARCHAUX Yves, Artiste Graveur, 19 Grand'rue 45240 SENNELY, ☎ 02 38 76 77 24, [Yves.marchaux0448@orange.fr](mailto:Yves.marchaux0448@orange.fr)
- 2003 MARION Michel (ENSB), Conservateur général honoraire des bibliothèques, Docteur ès lettres (histoire), 663 rue d'Allou 45640 SANDILLON, ☎ 02 36 99 74 93, [michelmarion@voilà.fr](mailto:michelmarion@voilà.fr)
- 2003 MUCKENSTURM Pierre, Inspecteur d'Académie honoraire, 40 rue de la Lionne 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 54 88 31, [pierre.muckensturm@dbmail.com](mailto:pierre.muckensturm@dbmail.com)
- 1991 MUSSON Robert, Antiquaire décorateur (er), 1 rue du Puits Saint-Christophe 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 53 54 34.
- 2004 NAVAILLES Jean-Pierre, Agrégé, Docteur d'État, Professeur honoraire Université Paris XI, Résidence Athéna, 27 B rue Marcel Proust 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 53 64 88, [navailles.jp@wanadoo.fr](mailto:navailles.jp@wanadoo.fr)
- 2008 PERTUÉ Michel, Docteur en droit, Professeur émérite Université d'Orléans, 65 bd Alexandre Martin 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 54 26 38, [mpertue@noos.fr](mailto:mpertue@noos.fr)
- 2004 SAVOT Louis, Commissaire-priseur (er) (†), 5 rue François Rabelais 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 54 29 11.
- 1991 SUTTIN Jacqueline, Administrateur civil honoraire, ministère de l'Économie et des Finances, 74 bd de Châteaudun 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 53 64 81, [j.suttin@free.fr](mailto:j.suttin@free.fr)
- 2006 VILAIN Bernard, Docteur en histoire, Cadre commercial (er), 13 rue F. Marchand 45100 ORLÉANS, ☎ 02 38 76 66 01, [bernard.vilain@etu.univ-orleans.fr](mailto:bernard.vilain@etu.univ-orleans.fr)

### MEMBRES CORRESPONDANTS

- 2005 AUBANTON Frédéric, Architecte DPLG, Architecte urbaniste en chef de l'État, Architecte des Bâtiments de France, Chef du Service régional de l'Architecture et du Patrimoine, Conservateur de la cathédrale Sainte Croix, 5 rue de la Manufacture 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 53 77 77, [frederic.aubanton@culture.gouv.fr](mailto:frederic.aubanton@culture.gouv.fr)
- 2005 BAGUENAULT de PUCHESSE Philippe (IAE Lyon), PDG de la SOFI (er), Domaine de Puchesse, 45640 SANDILLON, ☎ 02 38 41 00 18, [philippebp@noos.fr](mailto:philippebp@noos.fr)
- 2008 BARDET Marie, Docteur en histoire, Conservateur du patrimoine, 663 rue d'Allou 45640 SANDILLON, ☎ 02 36 99 74 93, [bardetmarie@voila.fr](mailto:bardetmarie@voila.fr)

- 2012 BERTRAND Marc, Docteur en Neurochimie, Directeur de la coordination biopharmaceutique Recherche, Technologie Servier, 79 route de Sandillon 45650 SAINT-JEAN-LE-BLANC, ☎ 06 12 06 11 36, [marc.bertrand84@wanadoo.fr](mailto:marc.bertrand84@wanadoo.fr)
- 2003 BESÈME Jean-Louis (INA, ENGREF), Ingénieur général du Génie Rural, des Eaux et des Forêts, Président du Conseil Supérieur de la Pêche, 60 rue Saint-Euverte 45000 ORLÉANS, ☎ 06 31 73 65 20, [jeanlouis.beseme@gmail.com](mailto:jeanlouis.beseme@gmail.com)
- 2008 BODARD Serge, DES de droit public, Secrétaire général honoraire de la Mairie d'Orléans et du SIVOM, 1 bis rue Eugène Vignat, 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 53 36 90.
- 2005 BORDRY Guillaume, Docteur ès lettres Paris III, ancien élève du Conservatoire National supérieur de musique de Paris, Professeur à l'IUT de Paris V, 26 rue des Petites Écuries 75010 PARIS, ☎ 06 83 47 79 12, [gbordry@yahoo.fr](mailto:gbordry@yahoo.fr)
- 2007 BORDRY Michel, Docteur en médecine (er), 14 bd Alexandre Martin 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 53 01 35, [bordrymichel@yahoo.fr](mailto:bordrymichel@yahoo.fr)
- 2007 BOULAS Jack-Henry, Photographe illustrateur (er), 12 route d'Orléans 45380 LA CHAPELLE-SAINT-MESMIN, ☎ 02 38 88 04 19, [boulas@wanadoo.fr](mailto:boulas@wanadoo.fr)
- 2004 BRUN Patrick (INA, ENGREF), Ingénieur général du Génie Rural des Eaux et des Forêts, 56 rue de la Bretonnerie 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 54 18 98, [sp.brun@orange.fr](mailto:sp.brun@orange.fr)
- 2009 FLEURY Max, Docteur en médecine, 18 rue de l'Union 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 62 64 30, [docteurfleury@gmail.com](mailto:docteurfleury@gmail.com)
- 1994 GOYET Jean (EP), Directeur général Chimie PUK (er), Les Forges, route de Bonnée 45730 SAINT-BENOÎT-SUR-LOIRE, ☎ 02 38 35 75 28.
- 2009 LE BORGNE Henri, Agrégé des lettres, Professeur (er), 53 rue de Coulmiers 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 81 25 57.
- 2008 LEFEBVRE Éric (†), Éditeur, Expert en livres anciens, 1 bis rue Lucien Péan 45750 SAINT-PRYVÉ-SAINT-MESMIN, ☎ 02 38 66 39 36, [rutwen@aol.com](mailto:rutwen@aol.com)
- 2012 LAIDLAW James, Professeur honoraire Université d'Édimbourg, 101 A/18 St Stephen Street EDINBURG EH 35 AB, [james.laidlaw@ed.ac.uk](mailto:james.laidlaw@ed.ac.uk)
- 1997 LELONG François, Docteur ès sciences, Professeur émérite Université de Bourgogne, 179 rue Hème 45160 OLIVET, ☎ 02 38 63 21 85.
- 2007 LEMAIGNEN Jacques, Ingénieur en chef des Travaux publics, 54 rue du Faubourg Bannier 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 66 63 22, [lemaignenjacques@neuf.fr](mailto:lemaignenjacques@neuf.fr)
- 2002 LIENHARDT Claire, Agrégée, Docteur en histoire, I.P.G. Rectorat d'Orléans, 20 rue de la Chopinière 45300 VRIGNY, ☎ 02 38 34 16 05.
- 2009 MASSON Christian, Avocat, 3 chemin du Contre-Halage 45800 COMBLEUX, ☎ 06 86 66 42 09, [masson.mc@wanadoo.fr](mailto:masson.mc@wanadoo.fr)
- 1992 OLIVE Christian, Maître en droit, Directeur de Gestion de patrimoine, Maire de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin 37 rue de l'Archer 45160 SAINT-HILAIRE-SAINT-MESMIN, ☎ 02 38 76 39 00, [cholive@wanadoo.fr](mailto:cholive@wanadoo.fr)
- 2006 PEKONEN Osmo, Docent de mathématiques, Docteur ès sciences Université de Jyväskylä (1988), Agora Center, PL.35, FI-40014, Université de Jyväskylä FINLANDE, [pekonen@mit.jyu.fi](mailto:pekonen@mit.jyu.fi)
- 2008 PERRIN Jean-René, Docteur en médecine, 348 route de Saint-Mesmin 45750 SAINT-PRYVÉ-SAINT-MESMIN, ☎ 02 38 76 35 35, [jr.perrin@yahoo.fr](mailto:jr.perrin@yahoo.fr)
- 2009 POITOU Christian, Agrégé d'histoire, Professeur (er), 3 Impasse Hippolyte Forestier, 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 86 26 39, [christian.poitou@wanadoo.fr](mailto:christian.poitou@wanadoo.fr)
- 2005 RICHARD Jean (ESITPA), Directeur des ventes industrielles France et Benelux, Comité de direction Du Pont de Nemours France S.A.S. Division agrochimie, 2 bis place de l'Hôtel de Ville 45340 BEAUNE-LA-ROLANDE, ☎ 06 80 21 57 08, [richard.jean@wanadoo.fr](mailto:richard.jean@wanadoo.fr)

- 2008 RODRIGUEZ Antonio, Docteur ès lettres, Professeur d'Université, Directeur scientifique des cahiers Max Jacob, 45 avenue des Collèges CH- 1009 PULLY SUISSE  
☎ 03 63 08 94 18, [antonio.rodriguez@unil.com](mailto:antonio.rodriguez@unil.com)
- 2008 RUBERCY (LANGLOIS de) Éryck, Essayiste, écrivain, traducteur d'écrivains allemands, Château de Dominus 45500 SAINT-GONDON, ☎ 02 38 36 90 92,  
[ey.de.rubercy@orange.fr](mailto:ey.de.rubercy@orange.fr)
- 2006 SALIN Gérard, Agrégé d'histoire, Inspecteur d'Académie honoraire, 52 rue des Turcies 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 62 64 99, [gerard.salin@sfr.fr](mailto:gerard.salin@sfr.fr)
- 2008 SICARD Claude, Docteur en économie et gestion d'entreprises, Les Ménaults, route de Chemault 45340 BOISCOMMUN, ☎ 02 38 33 86 11, [sicard.ocs@wanadoo.fr](mailto:sicard.ocs@wanadoo.fr)
- 1998 SOURIOUX Jean-Louis, Agrégé, docteur en droit, Professeur émérite Université Paris II, 7 rue Saint-Euverte 45100 ORLÉANS, ☎ 02 38 81 27 36, [jl.sourieux@wanadoo.fr](mailto:jl.sourieux@wanadoo.fr)
- 2011 TAFTA Nicolai, Docteur ès lettres Université de Bucarest, Professeur de littérature et civilisation française Université "Donarea de Jos" de Galati (er), Strada Brailei N° 68, ap.33 GALATI ROUMANIE ☎ 03 36 43 92 57, [nicotaft@yahoo.co.uk](mailto:nicotaft@yahoo.co.uk)
- 2005 THINAT Françoise, Pianiste concertiste, Professeur honoraire au Conservatoire d'Orléans, Professeur à l'École Normale de musique de Paris, Présidente-Fondatrice du concours international de piano d'Orléans, 24 rue des Solitaires 75019 PARIS,  
☎ 01 42 45 56 81, [francoise.thinat@gmail.com](mailto:francoise.thinat@gmail.com)
- 2011 VALENCE (de) Christian, Ingénieur des Mines Paris (er), 26 rue Notre-Dame de Recouvrance 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 54 43 33, [C.devalence@gmail.com](mailto:C.devalence@gmail.com)
- 2011 VARET Jacques, Docteur en sciences de la terre, Conseiller de direction au BRGM, consultant SARL Géo2D (Ressources géologiques pour le développement durable), 22 rue du Bœuf St Paterne 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 53 96 21, [j.varet@brgm.fr](mailto:j.varet@brgm.fr)
- 2012 VILLIERS Patrick, Docteur ès lettres et sciences humaines, Professeur des Universités honoraire, 38 bis rue Stanislas Julien 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 54 47 05  
[Vilmarin@club-internet.fr](mailto:Vilmarin@club-internet.fr)
- 2003 VITTU Jean-Pierre, Docteur ès lettres, Professeur d'Histoire moderne Université d'Orléans, 8 rue des Juifs 45000 ORLÉANS, ☎ 06 78 29 03 41 [jpvittu@wanadoo.fr](mailto:jpvittu@wanadoo.fr)

### MEMBRES HONORAIRES

- 1997 BARDET Pierre, Docteur en médecine (er), 37 rue du Colombier 45000 ORLÉANS,  
☎ 02 38 53 35 18.
- 1965 BAUCHY Jacques-Henri, Notaire honoraire, 11 place Charles Desvergnès 45270 BELLEGARDE, ☎ 02 38 9017 42.
- 1993 BÉNARD Jacques (†), Docteur en médecine (er), 17 rue du Parc 45000 ORLÉANS,  
☎ 02 38 62 30 43.
- 1993 GIRAULT Robert (†), Avocat (er), 19 rue Neuve Tudelle 45100 ORLÉANS,  
☎ 02 38 66 78 32.
- 1986 GUÉROLD Jacques, Docteur en droit, ancien secrétaire général de La République du Centre, 48 rue des Carmes, 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 53 47 06.
- 2003 PHÉLINE Christian, Docteur en médecine (er), 15 chemin du Halage 45000 ORLÉANS,  
☎ 02 38 53 47 92, [c.pheline@orange.fr](mailto:c.pheline@orange.fr)
- 1989 SÉVÉRAC Olivier (†), Docteur en médecine (er), Résidence Saint-Laurent, 11 bd Jean Jaurès 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 62 45 76.
- 1952 STOVEN Joseph, Docteur en droit, Avocat (er), 7 rue de la Bretonnerie 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 81 18 36.



## ACADÉMIE ET SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

### Orléans

- Association Guillaume Budé
- Centre Jeanne d'Arc
- Société archéologique et historique de l'Orléanais
- Société des Amis des Musées d'Orléans
- Société des Amis du Muséum de Sciences Naturelles d'Orléans

### Région Centre

- BEAUNE-LA-ROLANDE : Société des Amis de l'histoire de Beaune
- BLOIS : Société des Sciences et Lettres du Loir-et-Cher
- CHARTRES : Société archéologique d'Eure-et-Loir
- CHÂTEAUDUN : Société dunoise d'Archéologie, Histoire, Sciences et Arts
- CHÂTEAURoux : Académie du Centre
- GIEN : Société historique et archéologique du Giennois
- LA CHÂTRE : Académie du Berry
- MONTARGIS : Société d'émulation de Montargis
- NIBELLE : Histoire et Patrimoine
- PUISEAUX : Société archéologique de la région de Puisieux
- SAINT-BENOÎT-SUR-LOIRE : Renaissance de Fleury
- TOURS :
  - Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres
  - Société archéologique de Touraine
- VENDÔME : Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois

### Académies membres de la Conférence nationale des Académies

- AIX-EN-PROVENCE : Académie des Sciences, Agriculture, Arts et Belles-Lettres
- AMIENS : Académie des Sciences, Lettres et Arts
- ANGERS : Académie des Sciences, Lettres et Arts
- ANNECY : Académie Florimontane
- ARLES : Académie d'Arles
- ARRAS : Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Arras
- BESANÇON : Académie des Sciences, Lettres et Arts
- BORDEAUX : Académie nationale des Sciences, Lettres et Arts
- CAEN : Académie des Sciences, Lettres et Arts de Caen
- CHAMBÉRY : Académie des Sciences, Lettres et Arts de Savoie
- CHERBOURG : Société académique de Cherbourg
- CLERMONT-FERRAND : Académie des Sciences, Lettres et Arts
- COLMAR : Académie d'Alsace

- DIJON : Académie des Sciences, Lettres et Arts
- GRENOBLE : Académie Delphinale
- LA ROCHELLE : Académie des Sciences, Lettres et Arts de La Rochelle
- LYON : Académie des Sciences, Lettres et Arts
- MARSEILLE : Académie des Sciences, Lettres et Arts
- METZ : Académie nationale de Metz
- MONTAUBAN : Académie de Montauban (Sciences, Belles-Lettres, Arts, Encouragement au bien)
- MONTPELLIER : Académie des Sciences et Lettres de Montpellier
- NANCY : Académie de Stanislas
- NÎMES : Académie de Nîmes
- ROUEN : Académie des Sciences, Lettres et Arts de Rouen
- TOULON : Académie du Var
- TOULOUSE :
  - Académie des Jeux floraux
  - Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres
- TOURS : Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres
- VERSAILLES : Académie des Sciences morales, Lettres et Arts de Versailles et des Yvelines
- VILLEFRANCHE-EN-BEAUJOLAIS : Académie de Villefranche et du Beaujolais

#### **Autres**

- AUXERRE : Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne
- CAMBRAI : Société d'émulation de Cambrai
- GAP : Société d'études des Hautes-Alpes
- LE HAVRE : Société havraise d'Études diverses
- MÂCON : Académie des Arts, Sciences et Belles-Lettres
- NIORT : Société historique et scientifique des Deux-Sèvres
- STRASBOURG : Société académique du Bas-Rhin, Lettres et Arts

#### **Étranger**

- CRACOVIE : Académie polonaise des Arts et des Sciences